ÉCRITS
SUR LA RELIGION

ŒUVRES
DE
P.-J. PROUDHON

VOLUMES PARUS :

Système des contradictions économiques ou Philosophie de la Misère. Introduction et notes de Roger PICARD, 2 volumes.

Idée générale de la Révolution au XIX^e^ siècle. Introduction et notes de A. BERTHOD.

De la capacité politique des classes ouvrières. Introduction et notes de Maxime LEBOY.

Candidature à la Pension Suard. De la célébration du dimanche. Qu'est-ce que la Propriété ? Introduction et notes de M. AUGÉ-LARIBÉ.

De la création de l'ordre dans l'humanité. Introduction et notes de C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER.

La guerre et la paix. Introduction et notes de H. MOYSSET.

Les confessions d'un révolutionnaire. Introduction et notes de Daniel HALÉVY.

De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise. Introduction et notes de G. SÉAILLES, C. BOUGLÉ, G. GUY-GRAND et J.-L. PUECH, 4 volumes.

La Révolution sociale démontrée par le Coup d'Etat du Deux-Décembre. Projet d'exposition perpétuelle. Introduction et notes par Edouard DOLLÉANS et G. DUVEAU.

Deuxième mémoire sur la Propriété. Avertissement aux Propriétaires. Programme révolutionnaire. Impôt sur le revenu. Le Droit au Travail et le Droit de Propriété. Introduction et notes de M. AUGÉ-LARIBÉ.

Du Principe de l'Art et de sa destination sociale. Galilée. Judith. La Pornocratie ou les Femmes dans les temps modernes. Introduction et notes de J.-L. PUECH.

Philosophie du Progrès. La Justice poursuivie par l'Eglise. Introduction et notes de Th. RUYSSEN et J.-L. PUECH.

Contradictions Politiques. Les Démocrates assermentés et les Réfractaires. Lettre aux ouvriers en vue des élections de 1864. Si les traités de 1815 ont cessé d'exister? Introduction et notes de G. DUVEAU, J.-L. PUECH et Th. RUYSSEN.

Du Principe Fédératif. La Fédération et l'Unité en Italie. Nouvelles observations sur l'Unité italienne. France et Rhin. Introductions et notes de Georges SCELLE, J.-L. PUECH et Th. RUYSSEN.

Ecrits sur la Religion : La Bible annotée. Jésus et les origines du Christianisme. Essais de linguistique. Encyclopédie catholique. Le « Miserere ». Articles de Journaux. Correspondance. Extraits des Carnets. Introductions et notes par Théodore RUYSSEN.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

P.-J. PROUDHON

NOUVELLE ÉDITION

publiée avec des Notes et des Documents inédits

ÉCRITS SUR LA RELIGION

LA BIBLE ANNOTÉE

JÉSUS ET LES ORIGINES DU CHRISTIANISME

Essais de Linguistique

Encyclopédie Catholique - Le " Miserere "
Articles de Journaux - Correspondance
Extraits des Carnets

INTRODUCTIONS ET NOTES
par THÉODORE RUYSSEN

Ouvrage publié avec le concours du Centre national de la recherche scientifique

LIBRAIRIE MARCEL RIVIÈRE ET Cie

31, rue Jacob, Paris-VIe

1959

IDAD COMPLUTENS

X-53-124924-6

© 1959 by Librairie Marcel Rivière et Cie

INTRODUCTION

La religion dans la vie de Proudhon (*)

Les lecteurs familiarisés avec les œuvres publiées de Proudhon seront peut-être déçus de ne trouver dans l'ouvrage que nous entreprenons d'écrire et dont une partie est cependant inédite, rien qui leur paraisse absolument nouveau.

C'est qu'à vrai dire la pensée religieuse de Proudhon n'est nullement confinée dans la partie inédite de la *Bible annotée* ou des *Carnets* personnels de l'auteur ; cette pensée se déploie avec une ampleur extraordinaire dans la plupart des écrits publiés par Proudhon lui-même ; elle se dessine déjà dans l'*Essai de grammaire générale* (1837) et dans la *Célébration du dimanche* (1838), traverse et anime les grands ouvrages des vingt années suivantes, éclate en une philippique foudroyante dans l'œuvre capitale de notre auteur, *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* (1858) ; elle apparaît encore dans *La Guerre et la Paix* (1861). C'est seulement dans les derniers ouvrages, consacrés pour la plupart aux problèmes internationaux de l'époque : *La Fédération et l'unité de l'Italie, Observations sur l'unité italienne* (1862), *Du Principe fédératif, Si les traités de 1815 ont cessé d'exister* (1863), que la préoccupation religieuse recule au second plan ; encore la retrouve-t-on jusque dans les *Majorats littéraires* (1862). N'oublions pas non plus qu'au même moment Proudhon préparait ce *Jésus* qu'il ne renonça à publier qu'en raison de la parution récente et retentissante de la *Vie de Jésus* d'Ernest Renan (1863). C'est donc dans les principaux ouvrages des vingt dernières années de l'activité littéraire de Proudhon que se trouve l'essentiel de ses idées en matière de religion et ceux qui les connaissent pourront s'étonner de ne goûter que

(*) Sauf avis contraire, les citations de textes de Proudhon seront empruntées à la Nouvelle Edition des *Œuvres complètes de P.-J. Proudhon* publiée par la Librairie des Sciences politiques et sociales, Marcel Rivière, 17 vol., Paris 1924-1952, édition encore inachevée et à laquelle s'ajoute le présent volume.

rarement dans les inédits que nous empruntons aux *Carnets* ou à la *Bible annotée* la saveur de l'imprévu.

La raison en est claire. Proudhon, malgré la richesse débordante de son tempérament, n'est pas un être complexe ; ce rude jouteur est tout d'une pièce ; il n'y a pas lieu pour lui de distinguer l'homme de la vie intérieure et le militant de l'action sociale. La lecture des *Carnets*, par exemple, ne donne nullement l'impression d'un penseur qui, pour se détendre des polémiques de presse ou des difficultés matérielles de la vie quotidienne, chercherait à se replier dans l'intimité d'un refuge secret ; ce que Proudhon écrit pour lui-même, réflexions sur les événements du jour, projets de travaux, listes de lectures à entreprendre, etc., il le dirait ou l'écrirait aussi bien à l'usage du public. On entend rarement dans ces notes quasi quotidiennes l'écho de la vie familiale ou personnelle de l'écrivain. On en peut dire autant de la *Bible annotée* ; le Proudhon qui s'intéresse passionnément à ce livre vénérable, c'est surtout le philologue, l'exégète, l'historien, rarement l'homme préoccupé du mystère de la destinée humaine. Parfois une brève exclamation : *sublime, admirable, profond,* traduit une émotion personnelle ; mais bien plus souvent l'exclamation exprime sans ménagement la mauvaise humeur du critique : *absurde, odieux, scandaleux.* Bref, le ton de la *Bible annotée* est exactement celui des notes plus étendues et plus systématiques que Proudhon avait préparées en vue de diverses publications proprement religieuses et que Rochel a groupées et publiées en 1896 sous le titre : *Jésus et les origines du christianisme.*

La dispersion de la pensée religieuse de Proudhon dans des œuvres dont les unes, réimprimées dans l'édition Rivière, sont accessibles au public, mais dont d'autres figurent dans des éditions épuisées, tandis que la majeure partie des annotations de la *Bible annotée* et des *Carnets* est encore inédite, en rend l'intelligence assez difficile. Rien ne serait plus aisé, en isolant certains textes, que de montrer tour à tour en Proudhon un athée, un anticlérical farouchement hostile à toute religion, et un sentimental secrètement hanté par les souvenirs de son enfance religieuse. Il y a donc, croyons-nous, un intérêt réel à dégager cette pensée, à la concentrer en un recueil spécial.

C'est précisément à quoi tend le présent ouvrage. On n'y reproduira pas les pages de caractère religieux qui ont déjà paru dans l'édition Rivière à laquelle appartient ce volume ; la notice qu'on va lire se bornera à les signaler et à en souligner la signification dans l'œuvre de Proudhon. En revanche, on remettra au jour les parties les plus caractéristiques des écrits de caractère religieux qui ne figurent pas dans les tomes déjà parus de la présente édition ; on y joindra des extraits, particulièrement précieux, de la *Correspondance* qui concernent la religion ; enfin on publiera d'importants extraits, pour la plupart inédits, des *Carnets* et de la *Bible annotée.* Et sans doute le lecteur, averti qu'il ne trouvera pas dans ces pages intimes un Proudhon totalement inconnu de lui, prendra-t-il plaisir à apprendre comment Proudhon traitait les problèmes religieux quand il pensait et écrivait pour la seule satisfaction de son esprit.

I

DE L'ENFANCE À LA PENSION SUARD

Pour relier par une sorte de fil conducteur les éléments empruntés à des sources si diverses, il importe d'en marquer la succession en les situant dans la vie même de Proudhon ; c'est ce que nous allons tenter de faire.

Il existe déjà d'assez nombreuses biographies de Proudhon ; quelques-unes sont excellentes (1). Notre dessein n'est pas d'en écrire une nouvelle ; dans l'esquisse qui va suivre nous ne rappellerons de l'activité politique et sociale de notre auteur que le strict indispensable, pour nous attacher avant tout à l'évolution de sa conscience religieuse. « Evolution » n'est même pas assez dire ; « révolution » serait plus exact ; car le polémiste qui, en 1846, dans la *Philosophie de la Misère*, lancera cette formule qui — le contexte suffit à le prouver — n'est pas chez lui une simple boutade : « Dieu, c'est le mal », le pamphlétaire qui, dans la *Justice*, criblera de traits acérés l'Église catholique, avait été dans son enfance un petit garçon croyant et pieux et il avait, à un moment de sa jeunesse, projeté d'écrire, comme Pascal, une apologie du christianisme.

La famille très modeste — le père était tonnelier et la mère cuisinière — dans laquelle, à Besançon, naquit Pierre-Joseph Proudhon, le 15 janvier 1809, était catholique, croyante et pratiquante ; elle l'était par tradition, dans un milieu populaire où, à la différence de la noblesse et de la bourgeoisie, le scepticisme des « philosophes » du XVIII[e] siècle n'avait guère pénétré. A vrai dire le menu peuple de France avait accueilli sans grand émoi la constitution civile du clergé décrétée par la Constituante, mais non les brimades exercées par les jacobins contre les prêtres réfractaires, et le concordat napoléonien, qui avait rétabli la paix religieuse, rassurait l'opinion moyenne. Ainsi, passée la tourmente révolutionnaire, la vieille France semblait continuer, surtout dans les provinces lointaines telles que la Franche-Comté. L'enfance de Proudhon, pendant les dernières années de l'Empire et les premières de la Restauration, s'écoula dans un milieu paisible où la foi religieuse paraissait aussi naturelle que les tâches de la vie quotidienne. « Chez nous, écrit

(1) La base en est la biographie que J.-A. LANGLOIS, ami personnel et exécuteur testamentaire de Proudhon, éditeur d'une partie de ses œuvres posthumes, publia en tête de la *Correspondance* (1875). Cette publication inspira à SAINTE-BEUVE son livre intelligent et sympathique : *Proudhon, sa vie et sa correspondance* (Paris, 1875), qui ne va pas au-delà de 1848. Ce livre a été réédité (Paris, 1946). Ont paru ensuite : DESJARDINS Arthur, *P.-J. Proudhon, sa vie, ses œuvres, sa doctrine*, 2 vol., Paris 1896. DROZ Ed., *P.-J. Proudhon*, Paris, 1909. HALÉVY Daniel, *La jeunesse de Proudhon*, Cahiers du Centre, Paris, 1913. Du même : *Proudhon d'après ses carnets inédits* (1843-1847), Paris, 1944. GUY-GRAND Georges, *La Pensée de Proudon*, Paris, 1947. DOLLÉANS Ed., *Proudhon*, 1948. Enfin M. Daniel HALÉVY a entrepris une *Vie de Proudhon*, dont le T. I a paru à Paris en 1948 et le T. II : *Le mariage de Proudhon* à Paris en 1955.

Proudhon, on avait la foi du charbonnier. On aimait mieux s'en rapporter à M. le Curé que d'y aller voir » (2). On faisait en famille les prières du matin et du soir, on se confessait et on communiait à Pâques, on invoquait les saints pour le succès des travaux placés sous leur protection. Peut-être, comme il est ordinaire en France, les femmes étaient-elles plus fidèles aux pratiques religieuses. « J'ai vu dans ma famille, écrit Proudhon, ma mère et mes tantes, etc., lire l'Evangile, et suivre, comme les saintes femmes, le prédicateur de Nazareth » (3). Quant au père, il était indifférent, ni impie ni dévot ; « il ne priait et ne blasphémait point, tout entier à ses affaires ». Parfois, aux grandes solennités, il allait à la messe comme tout le monde, mais « il s'y ennuyait, n'y comprenant rien... Si le prêtre montait en chaire, il n'y tenait plus, et, sans rire, ni faire aucune réflexion, il sortait vite ». Il mourut à soixante-six ans, parfaitement lucide, sans demander les secours de la religion. De cette mort, son fils nous a laissé dans *La Justice* un très beau tableau. Le vieillard, sentant sa fin venir, convoque les siens, leur offre un dernier repas familial, fait à chacun ses dernières recommandations :

« Un parent de la famille, quelque peu dévot, croit devoir réconforter le malade, en disant, comme le catéchisme, que tout ne finit pas avec la mort... Cousin Gaspard, répond mon père, je ne sais pas ce qu'il en est, et je n'y pense aucunement. Je n'éprouve ni crainte ni désir ; je meurs entouré de ce que j'aime, j'ai mon paradis dans mon cœur (4). »

Il y avait d'ailleurs dans la famille un certain oncle Brutus, vieux jacobin, qui posait à l'esprit fort et disait de la religion qu'elle est « aussi nécessaire à l'homme que le pain et aussi pernicieuse que le poison » (5). Proudhon avait alors treize ans ; il ne fut probablement pas troublé par cette boutade, mais il est significatif qu'il l'ait retenue.

Il n'avait pas oublié non plus un incident typique qu'il a relaté dans *La Justice* (6) :

« J'étais allé passer une semaine de vacances à la campagne avec mes cousins de la gauche (7). Le hasard voulut que nous nous trouvassions logés dans une grange qu'habitait une autre famille de cousins, mais de la droite. Tous les soirs on faisait en commun la prière. Un jour, dans un

(2) *Justice*, t. II, p. 328.
(3) *Jésus et les orig. du Christian.*, éd. Rochel, p. 17.
(4) *La Justice*, t. II, p. 439-440.
(5) *Ibid.*, p. 328.
(6) *Ibid.*, p. 245.
(7) Il y avait dans sa famille, nous explique Proudhon, une droite, attachée aux traditions, sans être réactionnaire (sa mère était « républicaine »), et une gauche, plus libre d'allures, sans être autrement révolutionnaire. *Ibid.*

accès de dévotion, celui qui en était chargé — c'était un cousin de la droite — commença une enfilade de *pater* et d'*ave* pour une multitude de grâces spéciales dont il pensait que chacun des assistants devait sentir autant que lui-même l'urgence et le prix : un *pater* et un *ave* pour obtenir la grâce de ceci, un *pater* et un *ave* pour obtenir la grâce de cela. On était à cinq, et la kyrielle ne finissait pas. Tout à coup un des Proudhon de la gauche se lève, met son bonnet et dit :

« Tu nous ennuies avec tes *pater* ; moi, je ne veux point de grâce. »

Ce fut un éclat de rire universel. Depuis il m'a été impossible, quelque envie que j'en eusse, de prier Dieu. »

Ainsi le milieu croyant dans lequel a vécu Proudhon enfant n'avait rien de guindé et n'excluait pas la bonne humeur goguenarde. Proudhon tenait de sa mère certaines histoires piquantes au sujet de son propre père, le vieux Tournési, qui avait le franc-parler d'un vrai Comtois et, en 1789, donna dans les idées révolutionnaires. Une de ces histoires nous est contée par Proudhon lui-même dans *La Justice* ; elle vaut la peine d'être reproduite ici :

« Tournési, raisonneur et médiocrement dévot, était mal avec le desservant de la paroisse, le curé Blessemaille. Une année, s'apercevant qu'il était l'objet des cancans, il crut devoir faire ses pâques. A qui pensez-vous qu'il s'adressa pour l'absolution ? Au curé Blessemaille lui-même, à ce prêtre vindicatif, qui fut saisi d'horreur en voyant son ennemi, l'épilogueur de sa conduite, entrer au confessionnal. Dans une sainte colère, il voulait le renvoyer. « Adressez-vous à un autre, lui dit-il. — Je ne connais que mon pasteur », répliqua humblement Tournési. Et force fut à Blessemaille de l'absoudre, qui plus est, de le communier de sa propre main. N'est-ce pas, Monseigneur (8), que voilà un joli tour de soldat paysan ? (9) »

Au surplus le petit Pierre-Joseph, chrétien de bonne foi, était-il à sa manière et sans se sentir gêné par cette combinaison sacrilège, une sorte de demi-payen. « J'étais grandelet, écrit-il, que je croyais encore aux nymphes et aux fées », bref aux divinités secondaires de cette nature physique que sa vie rustique lui avait rendue familière (10). Il nous raconte dans *La Justice* :

(8) Mgr Mathieu, évêque de Besançon, à qui est dédié le livre de *La Justice*.
(9) *La Justice*, t. II, p. 251.
(10) *Ibid.*, p. 405.

« Jusqu'à douze ans, ma vie s'est passée presque toute aux champs, occupée tantôt de petits travaux rustiques, tantôt à garder les vaches. J'ai été cinq ans bouvier. Je ne connais pas d'existence à la fois plus contemplative et plus réaliste, plus opposée à cet absurde spiritualisme qui fait le fond de l'éducation et de la vie chrétienne que celle de l'homme des champs (11). »

Suit une page magnifique que nous ne pouvons reproduire en entier, où tressaille une sorte de panthéisme naturaliste :

« Le paysan aime la nature pour ses puissantes mamelles, pour la vie dont elle regorge. Il ne l'effleure pas d'un œil d'artiste ; il la caresse à pleins bras, comme l'amoureux du Cantique des Cantiques, *Veni et inebriemur uberibus* (12), il la mange... Plus d'une fois, par les chaudes matinées de juin, il m'est arrivé de quitter mes habits et de prendre sur la pelouse un bain de rosée. Que dites-vous de cette existence crottée, Monseigneur ? Elle fait de médiocres chrétiens, je vous assure. A peine si je distinguais alors moi du non-moi. Moi, c'était tout ce que je pouvais toucher de la main, atteindre du regard, et qui m'était bon à quelque chose ; non-moi était tout ce qui pouvait nuire ou résister à moi (13). »

Cette vie rude et saine de campagnard amoureux de la nature, Proudhon ne devait pas la mener longtemps ; la majeure partie de son temps se passa dans des ateliers puants, des bureaux empoussiérés, des salles de rédaction enfumées, des logis inconfortables, des cellules de prison ; mais il en garda toujours la nostalgie passionnée ; il avait l'horreur de la ville et, toutes les fois que sa santé l'obligea à prendre quelque repos, il alla le demander à ses chers paysages jurassiques.

A dix ans, Pierre-Joseph fait sa première communion ; ne doutons pas qu'il ne la fit en toute conscience et bonne foi. Mais la foi n'avait pas altéré son humeur indépendante. Un jour que le curé de sa paroisse, M. Sirebon, lui avait reproché d'avoir mangé en temps de maigre des pommes de terre accommodées au saindoux, son catéchumène lui répondit du tac au tac : « Mon père, mon pâque ne vaut pas votre vendredi saint. » Etonnante repartie dans la bouche d'un gamin de dix ans ! Le bon prêtre

(11) *Ibid.*, p. 402.

(12) « Viens et enivrons-nous de tes seins. » Proudhon cite probablement de mémoire, car ce texte ne se trouve pas dans la *Vulgate* latine à laquelle il se réfère généralement. Celui qui s'en rapproche le plus est le suivant : « *Laetabimur in te, memores uberum tuorum super vinum.* — Nous serons ravis en toi par le souvenir de tes seins, meilleurs que le vin. » (*Cantique des Cantiques*, I, 3.)

(13) *La Justice*, t. II, p. 403-404.

ne lui tint d'ailleurs nulle rigueur de cette insolence et, quand la mère de l'enfant décida de mettre celui-ci au collège, c'est le curé Sirebon qui le recommanda au directeur ; un ami de la famille obtint pour le nouvel écolier une bourse d'externat.

Voici donc Proudhon au collège ; il y restera huit années sur lesquelles nous sommes peu renseignés. Le programme comportait le latin, les mathématiques et, bien entendu, la religion. Peu doué pour les mathématiques, le nouveau collégien excella bien vite en latin et remporta tous les prix. C'est l'étude du latin qui éveilla chez Proudhon le goût de la grammaire et de la linguistique qui inspira ses premiers travaux et lui donna quelque temps l'illusion qu'il était fait pour la philologie. Quant à la religion, le directeur et les maîtres du collège étaient tous des ecclésiastiques ; pareil milieu ne pouvait qu'entretenir chez l'écolier les croyances de sa prime jeunesse.

Voici cependant qu'une circonstance banale révèle chez l'élève docile et laborieux un sourd travail de réflexion critique. A quatorze ans, Proudhon reçoit en prix le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon (1713) ; il le lit avec un intérêt passionné, car il espère y trouver la réponse à une question qu'il s'est déjà posée. Croyant sincère, il n'est pas sans savoir qu'il existe des incroyants ; « J'avais entendu parler de matérialistes et d'athées ; il me tardait d'apprendre comment l'on s'y prenait pour nier Dieu. » Mais il est déçu et voici l'aveu qu'il en fera quinze ans plus tard dans sa lettre de candidature à la pension Suard :

« Je sentais Dieu, j'en avais l'âme pénétrée ; saisi dès l'enfance de cette grande idée, elle débordait en moi et dominait toutes mes facultés. Et dans un livre fait pour prouver l'Etre suprême, je ne rencontrais qu'une métaphysique chancelante dont les déductions avaient l'air d'une hypothèse plus commode, mais ne ressemblaient point à une théorie scientifique et certaine (14). »

Proudhon traversa donc, au cours de sa quinzième année, une sérieuse crise de sa conscience religieuse et il dut en être assez troublé, puisque, plus de trente ans plus tard, il écrira à un correspondant qui lui avait avoué l'ébranlement de sa foi :

« Comme vous j'ai connu les déchirements de la conscience lorsqu'elle passe de l'état de foi religieuse à celui de la justice philosophique et je sympathise avec vos désolations (15). »

Cependant la crise n'aboutit pas à une rupture avec les croyances de l'enfance ; si les arguments en faveur de l'exis-

(14) Ed. Rivière, t. I, p. 10.
(15) Lettre à Tilloy, 22 sept. 1856. *Correspondance*, t. VII, p. 134. On trouvera la suite de la lettre ci-dessous, p. 226.

tence de Dieu sont vagues et faibles, les raisons invoquées contre cette existence ne sont pas plus décisives. Proudhon restera donc provisoirement sur ses positions :

« Je demeurai donc ce que j'étais, croyant en Dieu et à l'immortalité de l'âme (16). »

Par quoi il ne faut pas entendre qu'il s'en tienne à un déisme abstrait ; il continue à pratiquer comme tous ses camarades. Mais voici qu'une cérémonie religieuse à laquelle il se trouve directement associé heurte non plus sa raison, mais sa fierté d'enfant pauvre conscient de sa valeur. Il était encore au collège quand eut lieu une procession solennelle de la Fête-Dieu dans laquelle défilaient les élèves des écoles. Or il se trouva qu'aucun enfant ne consentit à remplir le très modeste emploi qui consistait à porter la braise et les pincettes à côté des enfants de chœur chargés de manier les encensoirs. Proudhon s'offrit ; il lui semblait beau de servir Dieu à un rang aussi modeste. Or, quelle ne fut pas sa surprise et sa mortification de constater que les passants, ses camarades et les prêtres mêmes tournaient sa bonne volonté en dérision. Il en éprouva un vif ressentiment :

« A quoi pensais-je de m'imaginer que les chrétiens fussent égaux devant le Saint-Sacrement ? J'avais choisi d'être méprisé dans la maison du Seigneur, *elegi abjectus esse in domo domini*, et j'étais méprisé, c'était justice (17). »

Et voici déjà dans la pensée de ce garçon ombrageux l'idée de justice opposée à celle de religion.

Mais bientôt des manifestations plus spectaculaires encore allaient éveiller la verve boudeuse du collégien bisontin. En 1825 — Proudhon avait alors seize ans — se déchaînèrent dans toute la France les fameuses « missions » que le clergé organisait comme autant de barrages dressés contre l'indifférence religieuse croissante des masses. Le gouvernement de Charles X favorisait ouvertement cette vaste campagne ; à Paris, le roi et la famille royale suivaient les processions ; partout les fonctionnaires dépensaient un zèle officiel aux premiers rangs des manifestants ; l'armée était mobilisée pour encadrer les cortèges et pour transporter les énormes croix qu'on élevait sur les places publiques ou aux carrefours des grandes routes (18). Pour mieux

(16) *Lettre de candidature à la pension Suard*, p. 10.
(17) Cité par D. Halévy, *op. cit.*, p. 29-31.
(18) Sur le transport des Croix de la mission on trouvera une amusante gravure dans l'*Histoire de la France contemporaine* d'E. Lavisse, t. IV, *La Restauration*, volume rédigé par S. Charléty, Paris, 1921. On lit en note : « La croix, longue de 36 pieds, et pesant 17.000 kilogs, est portée par 8 équipes de 240 hommes chacune, se relayant. » (p. 232.)

frapper l'imagination des foules, on ne craignait pas de recourir aux procédés matériels les plus grossiers (19).

Que le jeune Proudhon ait pu en être écœuré, on n'en sera pas surpris si on lit les lignes suivantes qu'un écrivain catholique écrivait récemment :

« Il faut se rappeler la lugubre histoire de la politique religieuse, en France, sous la Restauration : ce scandale du racolage légitimiste à travers le pays par le moyen des missions ; ce système des fiches, ce régime d'espionnage et de délation, la toute-puissante franc-maçonnerie « congréganiste », l'incrédulité affichée par ceux-là même qui exigeaient de leurs subordonnés et de leurs vassaux les gestes de la dévotion. On connaît l'issue de tout cela : un immense dégoût, un amas de haines, la foi chrétienne tenue pour un simulacre hypocrite, pour un absurde formulaire auquel personne ne croit plus, la religion confondue dans l'esprit public avec une méthode de police (20). »

La réaction de Proudhon est consignée brièvement dans cette note :

« 1825. — Mission de Besançon, grand fracas, grande dévotion. Derniers soupirs de la religion en Franche-Comté.

(19) On trouve aussi un aperçu pittoresque des missions de cette époque dans le roman inachevé de STENDHAL, *Lamiel*, écrit en 1839, mais qui est censé se passer en 1826. Au second chapitre se trouve une scène haute en couleur de la mission alors prêchée dans le petit village de Carville ; elle a lieu à la fin d'un après-midi d'octobre, alors que l'église où la foule se presse se trouve déjà presque dans l'obscurité. Au cours de son sermon, le prédicateur, l'abbé Le Cloud, « s'écrie avec effroi et d'une voix de détresse : « L'enfer, mes frères... » A ce moment vingt pétards partirent de derrière l'autel, une lumière rouge et infernale illumina tous les visages pâles... Plus de quarante femmes tombèrent sur leurs voisins, tant elles s'étaient profondément évanouies. » Le bedeau avait ponctuellement rempli le rôle d'artificier que le curé de la paroisse lui avait imposé.

Dans quelle mesure STENDHAL avait-il reproduit exactement ou caricaturé quelque fait réel, il nous est difficile d'en juger. Mais ce que nous savons par une page de son *Journal de Voyage de Bordeaux à Valence*, c'est qu'en avril 1838 il avait passé par Toulouse, où il ne comptait passer qu'une journée : « Mais, dit-il, j'y ai trouvé une mission en plein exercice et j'ai consacré trois jours à étudier cette affaire. Je ne placerai point ici le mémoire que j'ai écrit sur cet objet ; je le destine à mon *Histoire de mon temps* que l'on publiera après moi, si on la trouve passable ; je me bornerai à dire que la spéculation est bonne ; le métier est amusant, et, pour le public, c'est un remède tout-puissant à l'ennui qui dévore la province. » Voir pour plus de détails la préface de *Lamiel*, écrite par H. MARTINEAU, dans la Collection du *Divan* des œuvres complètes d STENDHAL, Paris, 1928, p. IV sq.

(20) GUILLEMIN Henri, *La bataille de Dieu*, Genève, 1944, p. 131.

A partir de ce moment, ce n'est plus religion, c'est hypocrisie ou bêtise (21). »

Note que confirme cette déclaration de *La Justice :*

« Mes premiers doutes sur la foi me vinrent vers ma seizième année, à la suite de la mission qui fut prêchée en 1825 à Besançon (22). »

Et de fait c'est alors que Proudhon cesse de pratiquer le culte.

Le voici d'ailleurs bientôt au terme de ses études ; la famille venait de perdre un procès qui la ruinait ; le père de Pierre-Joseph signifia à son fils qu'il était temps de prendre un métier et de pourvoir lui-même à son entretien ; l'enfant approuva son père et quitta le collège à la fin de sa rhétorique ; il avait dix-huit ans. Il ne passa donc pas par la classe de philosophie et on peut le regretter, car une bonne année de « logique » eût peut-être enseigné à Proudhon l'usage correct du vocabulaire philosophique, qui fut toujours assez flottant chez lui, et l'eût aidé à construire avec plus de méthode le plan de ses ouvrages.

Pour un fils d'artisan obligé de gagner sa vie, mais déjà riche de culture, de lectures (23) et de réflexions, le métier idéal était bien celui d'imprimeur, qui met l'apprenti et l'ouvrier en contact continu avec des textes sans cesse renouvelés. Proudhon entre comme apprenti dans une petite maison du faubourg de Battant, où habite sa famille ; il y apprend très rapidement la composition et, au bout de quelques mois, passe comme typographe, puis comme correcteur dans la maison Gauthier, à Besançon même. Une chance l'y attendait, qui exerça une influence décisive sur l'orientation de son esprit. Parmi les ouvrages qu'imprimait Gauthier se trouvaient nombre de livres de théologie, saint Augustin, Lactance, Bossuet, Bergier (24). La *Lettre de candidature pour la pension Suard* nous instruit sur l'effet de ces lectures :

« Les œuvres des Bossuet, des Bergier, etc., me passèrent sous les yeux ; j'appris les lois du raisonnement et du style avec ces grands maîtres. Bientôt je me crus appelé à devenir un apologiste du christianisme, et je me mis à lire les livres de ses ennemis et de ses défenseurs (24 bis). »

(21) Cité par D. Halévy, *op. cit.*, p. 32.
(22) T. II p. 328.
(23) Collégien, Proudhon fréquentait assidûment la bibliothèque de la ville et étonnait le bibliothécaire, M. Nodier, par la variété de sa curiosité et sa capacité de lecture.
(24) V. ci-dessous, p. 81, n. 9.
(24 bis) T. I de cette édition, p. 11.

Ces lignes sont capitales pour l'objet qui nous occupe. L'incident de la procession de la Fête-Dieu, la vulgarité tapageuse des missions n'avaient, aux yeux de l'adolescent, amoindri que l'Eglise dans ses manifestations extérieures, mais sa foi était demeurée intacte. Tout autre fut l'effet des lectures multiples et contradictoires auxquelles se livra le jeune typographe dans l'espoir honnête de dégager la vérité. Or, il avoue, toujours dans la même lettre adressée à l'Académie de Besançon :

« Faut-il vous le dire, Messieurs ? Dans l'ardente fournaise de la controverse, me passionnant souvent pour des imaginations et n'écoutant que mon sens privé, je vis s'évanouir peu à peu mes chères et précieuses croyances ; je professai successivement toutes les hérésies condamnées par l'Eglise et relatées dans le dictionnaire de l'abbé Pluquet (25), je ne me détachai de l'une que pour m'enfoncer dans l'opposée, jusqu'à ce qu'enfin, de lassitude, je m'arrêtai à la dernière, et peut-être la plus déraisonnable de toutes : j'étais socinien. Je tombai dans un découragement profond (25 *bis*). »

Socinien (26), Proudhon ne se sentait donc plus catholique, mais momentanément protestant. Mais il n'adhéra jamais à aucune des sectes issues de la Réforme et critiqua plus tard le protestantisme en termes extrêmement durs ; par exemple, dans une lettre à Ferrari du 7 novembre 1859 : « Je crois que le protestantisme, pédant, cafard, hypocrite, antipoétique, iconoclaste, fait horreur à l'esprit italien (27). »

Désemparé, excédé de lectures contradictoires, le jeune typographe n'a alors qu'un recours, le retour à cette nature dont la nécessité du pain quotidien l'a obligé de se séparer. Une page

(25) PLUQUET F.-A., théologien français, auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain, par rapport à la religion chrétienne*, ou *Dictionnaire des hérésies*, Paris, 2 vol., 1762.

(25 *bis*) T. I de cette édition, p. 11-12.

(26) SOCIN (Lélio SOZZINI dit), théologien italien rallié à la Réforme, vécut surtout en Suisse, où il eut de vifs démêlés avec Calvin qui lui reprochait de rechercher les « subtilités curieuses ». Proudhon ne connut probablement Socin que par le *Dictionnaire des hérésies* de PLUQUET. Il y lisait que, selon ce théologien, la Bible est sans doute un livre inspiré, mais que « comme il n'y a point de juge ou d'interprète infaillible du sens de l'Ecriture, il faut tâcher de le découvrir par les règles de la critique et par les lumières de la raison ». Les sociniens arrivaient ainsi à nier les principaux dogmes chrétiens, la trinité, le péché originel, l'incarnation ; ils réduisaient la rédemption à la simple diffusion de la vérité parmi les hommes. En somme ils ne retenaient guère plus que le « christianisme raisonnable » auquel Locke se tiendra un siècle et demi plus tard. J.-J. Rousseau a subi fortement l'influence du socinianisme ainsi que beaucoup d'autres penseurs du XVIII[e] siècle.

(27) *Correspondance*, t. IX, p. 222.

éclatante de *La Justice* jette une clarté révélatrice sur cette période de sa vie :

« La journée était de dix heures. Il m'arrivait quelquefois de lire, dans cet intervalle, en première épreuve, huit feuilles in-12 d'ouvrages de théologie et de dévotion ; travail excessif, auquel je dois d'être devenu myope. Empoisonné de mauvais air, de miasmes métalliques, d'émanations humaines, le cœur affadi d'une lecture insipide, je n'avais rien de plus pressé que d'aller hors ville secouer cette infection. Vîtes-vous jamais paysans sortir de la grand-messe au moment du sermon ? Ainsi je fuyais, à travers champs, cette officine ecclésiastique où s'engloutissait ma jeunesse. Pour avoir l'air plus pur, je *scandais,* terme de collège, les hauts monts qui bordent la vallée du Doubs, et je ne manquais pas, quand il y avait de l'orage, de m'en donner le spectacle. Blotti dans un trou de rocher, j'aimais à regarder en face Jupiter fulgurant, *cœlo tonantem,* sans le braver ni le craindre. Croyez-vous que je fusse là en savant ou en artiste ? pas plus l'un que l'autre... Ce que je sentais dans ma contemplation solitaire était autre chose. La foudre, me disais-je, et son tonnerre, les vents, les nues, la pluie, c'est encore moi... A Besançon, les bonnes femmes ont l'habitude, quand il éclaire, de se signer. Je croyais trouver la raison de cette pratique pieuse dans le sentiment que j'éprouvais, que toute crise de la nature est un écho de ce qui se passe dans l'âme de l'homme (28). »

Quelques lignes plus haut, Proudhon venait d'écrire :

« Sans le savoir, et malgré mon baptême, j'étais une sorte de panthéiste pratique. Le panthéisme est la religion des enfants et des sauvages ; c'est la philosophie de tous ceux qui, retenus par l'âge, l'éducation, la langue, dans la vie sensitive, ne sont pas arrivés à l'abstraction et à l'idéal (29). »

Partagé entre le rationalisme socinien et le panthéisme naturaliste, en quel sens va dès lors s'orienter Proudhon ? Il est difficile de l'entrevoir. Cette période de sa vie est la plus mal connue et on doit le regretter, car n'est-ce pas entre la vingtième et la trentième année que le caractère achève de se former et que les idées prennent leur consistance définitive ? Mais la docu-

(28) *La Justice, loc. cit.,* p. 407-408.
(29) *Ibid.,* p. 406.

mentation sur cette époque critique est rare ; les *Carnets* ne sont pas encore commencés et les lettres, s'il en a été échangé, n'ont pas été conservées. Combien cependant nous intéresserait la connaissance des réactions de ce lecteur intrépide au sujet des événements et des courants d'idées qui agitent alors sa génération ! Que pense-t-il, par exemple, de la révolution de 1830, du romantisme qui vient de livrer sa principale bataille, de la prédication saint-simonienne qui bat son plein à Paris et en province, des élans généreux des quelques catholiques, Lamennais, Montalembert, Buchez, que commence à troubler la question sociale ? Sans doute, sur tous ces points, nous connaissons l'opinion que Proudhon aura plus tard l'occasion de formuler ; mais combien nous attacherions plus de prix aux propos qu'aurait pu lui inspirer l'impression directe des faits et des dits de cette période où fermentaient tant de germes nouveaux !

Du peu que nous savons, dégageons cependant quelques données qui, sans nous éclairer sur l'évolution religieuse de Proudhon, nous permettent de suivre le développement général de son esprit.

En 1829, Proudhon fait la connaissance de Gustave Fallot qui devient immédiatement son ami. Les circonstances de cette rencontre sont typiques. La maison Gauthier imprimait alors une édition latine de la *Vie des Saints* accompagnée de notes latines aussi, dont l'auteur était un étudiant de Besançon, Gustave Fallot. Ce fut Proudhon, dont on savait qu'il était excellent latiniste, que l'imprimeur chargea de corriger les épreuves. Mais le correcteur, peu satisfait du latin de Fallot, non content de rectifier les fautes matérielles, prit la liberté d'inscrire en marge les formes verbales qui lui semblaient meilleures. L'auteur, loin de se piquer de ces menues hardiesses, désira en connaître l'auteur et entra en relations avec son correcteur. Une touchante intimité s'établit aussitôt entre les deux jeunes gens. Fallot était de deux ans l'aîné de Proudhon. Né dans une famille protestante aisée, il avait dû se séparer des siens pour se livrer à sa vocation intellectuelle ; grand lecteur lui aussi et, comme Proudhon, curieux de linguistique et d'érudition religieuse. Les points de contact étaient donc nombreux entre les deux amis. Fallot encouragea Proudhon à porter son effort vers la linguistique et, en particulier, à apprendre l'hébreu. Rude tâche devant laquelle Proudhon n'hésita pas ; sans autre guide qu'une grammaire et un lexique, il acquit la langue d'Israël et se mit en état de lire dans l'original la Bible, qui demeura dès lors sa lecture préférée.

Mais Fallot a rendu à Proudhon un service plus précieux encore ; il l'a révélé à lui-même. Il comprend que cet artisan lettré bouillonnant d'idées originales a mieux à faire qu'à manier le composteur. Obligé de partir pour Paris, où un emploi l'attend, il lui écrit en 1831 :

« L'état que vous exercez ne vous convient pas, il n'est pas fait pour vous, il est au-dessous de vous ; vous devez le quitter, il le faut, avant que son influence délétère ait pu s'exercer sur vos facultés... Voici ma prédiction : vous serez, Proudhon, malgré vous, inévitablement, par le fait de votre destinée, un écrivain, un auteur ; vous serez un philosophe ; vous serez une des lumières du siècle, et votre nom tiendra sa place dans les fastes du XIX[e] siècle, comme ceux de Gassendi, de Descartes, de Malebranche, de Bacon, dans le XVII[e], comme ceux de Diderot, de Montesquieu, d'Helvétius, de Locke, d'Hume, de d'Holbach dans le XVIII[e]. Tel est votre sort (30). »

Cependant Proudhon hésite, résiste ; il est attaché à son métier dont il a la fierté ; il est d'ailleurs sans ressources ; de quoi vivrait-il à Paris ? Mais Fallot insiste ; il reproche à son ami ses « irrésolutions », ses « velléités avortées » et fait appel à son amour-propre : « La volonté, la volonté, Proudhon, c'est un levier dont vous ne connaissez pas la puissance ; c'est ce qui vous a surtout manqué jusqu'ici » (31) ; et il presse son ami de venir partager son lit et son revenu de 1.500 francs par an. Proudhon se décide et, voyageant à pied comme un compagnon du Tour de France, arrive à Paris au début du printemps 1832.

Avant de l'y suivre, notons une des dernières acquisitions qu'il doit à son métier d'imprimeur. C'est à l'atelier où il travaillait que son compatriote Charles Fourier confia la composition de son livre, *Le Nouveau Monde industriel* (1829), dont Proudhon se trouva ainsi être un des premiers lecteurs. L'œuvre à coup sûr est médiocre, naïve, prétentieuse ; mais on y trouvait exposée avec une tranquille assurance l'idée que les véritables lois de la société sont encore à découvrir, comme l'étaient avant Newton celles de l'univers physique. Ces lois, Fourier se croit en mesure de les révéler à ses contemporains, lois d'harmonie naturelle, garantissant à chacun l'usage le plus fructueux et le plus agréable de ses facultés et dont l'observation permettra d'affranchir l'homme des vieilles servitudes, notamment de l'Etat et de la bureaucratie.

On sait que plus tard Proudhon n'aura pas assez de sarcasmes pour le communisme fouriériste qui lui semble étouffer la personnalité au profit de la communauté ; mais ce contact — le premier sans doute — avec un plan de réforme sociale ne laissa pas de faire impression sur lui. Fut-il quelque temps fouriériste, comme le pense M. D. Halévy ? (32). Rien ne permet de l'assurer ; l'idée du « travail attrayant » devait irriter ce

(30) Cité par D. Halévy, *op. cit.*, p. 67.
(31) *Ibid.*, p. 73.
(32) *Op. cit.*, p. 61.

laborieux qui sait que la vie ouvrière est difficile et qui en accepte allégrement les servitudes ; mais il s'intéressa assez à la doctrine de Fourier pour en apercevoir aussitôt les faiblesses, car Sainte-Beuve, qui eut soin de se renseigner à Besançon, nous rapporte ce témoignage d'un camarade d'atelier : « Proudhon sabrait déjà toute la doctrine et nous plaisait par ses boutades (33). »

Sur le premier séjour de Proudhon à Paris nous sommes mal renseignés ; il vit chez Fallot et tous deux se remettent à l'étude des langues, notamment du grec ; Proudhon fréquente les bibliothèques ; mais qu'y lit-il ? Nous ne savons. On l'imagine volontiers entrant en relations avec les milieux saint-simoniens, entendant les leçons de Bazard et d'Enfantin, mais ce n'est là que conjecture. En vain cherche-t-il du travail dans une imprimerie ; mais la révolution de juillet a fait brusquement baisser la publication des ouvrages religieux et le chômage pèse durement sur l'industrie du livre. D'ailleurs Fallot tombe bientôt malade du choléra ; il survit, mais ses ressources sont épuisées. Plutôt que d'être à charge à son hôte, Proudhon reprend le bâton et le sac à dos du compagnon du Tour de France et, cinquante francs en poche, se dirige vers le Midi pour y tenter sa chance. Mais de ce voyage, où il dut recueillir mainte expérience sur l'état social, politique et religieux du pays, nous ne connaissons que le pittoresque récit qu'il a fait dans *La Justice* de son entretien avec le maire de Toulon à qui il demande en vain du travail, ou simplement un conseil, et qui l'éconduit sèchement (34).

Proudhon revient alors à Besançon pour remplacer dans sa famille son frère que le tirage au sort oblige à gagner la caserne. Sa réputation de typographe et de savant était demeurée intacte; il trouve aussitôt du travail; il est même sollicité par un bourgeois libéral, Muiron, de prendre la direction d'un journal qu'il commandite ; mais une condition est posée : s'il accepte ce poste, Proudhon, dont la liberté de langage est bien connue, devra surveiller sa plume ; il ne pourra dire tout ce qu'il pense. Or, dans une note qu'il remit à Muiron, Proudhon indiquait avec toute la netteté désirable qu'en face du christianisme, il ne se bornerait pas même à la neutralité, mais passerait franchement à l'offensive :

« En fait de religion, très certainement il ne s'imprimera jamais de moi une ligne qui ne tende, de près ou de loin à détruire le christianisme, tel que l'ont fait les théologiens. Le déisme pur, que je crois avoir été professé par

(33) *Vie de Proudhon*, p. 19.
(34) T. III, p. 104-106.

Moïse et Jésus-Christ, me paraît suffire aux besoins du cœur de l'homme (35). »

L'accord se fit cependant entre Muiron et le typographe, mais il fut presque aussitôt rompu et aucun article de Proudhon ne parut dans l'*Impartial*.

Proudhon revient donc à l'atelier, sans regrets d'ailleurs ; il monte en grade et rentre, en qualité de prote cette fois, dans la maison Gauthier. Le travail ne manque pas ; ralentie par la révolution de 1830, l'édition d'œuvres religieuses reprend de plus belle. Entre autres la maison Gauthier, recherchée pour ce genre de publications, reçoit commande pour deux travaux importants : une réédition du *Dictionnaire théologique* de Bergier (1835) et une édition du texte latin de la *Vulgate* (1837). Chargé de la correction des épreuves, Proudhon a étudié ligne par ligne ces massifs volumes et il n'est pas douteux que cette lecture patiente n'ait exercé une influence marquée sur l'orientation de sa pensée religieuse. M. D. Halévy nous paraît exprimer exactement la vérité quand il écrit : « En ces deux ou trois années de repliement, Proudhon se rapproche de la religion » (36), sans reprendre d'ailleurs le chemin de l'église qu'il ne reprendra jamais.

Que trouvait, en effet, le prote de Gauthier dans les deux monuments que sa profession l'obligeait à scruter pierre à pierre ?

En Bergier, Proudhon rencontrait d'abord un linguiste, un hébraïsant, curieux comme lui de grammaire et de syntaxe, et convaincu que l'étude des plus anciennes langues apporterait des révélations imprévues sur l'origine même de la pensée humaine. Quant au théologien, c'est sans doute le plus solide adversaire que le catholicisme français ait pu opposer aux philosophes du XVIII[e] siècle, et ceux-ci ne s'y étaient pas trompés, car c'est à Bergier que d'Alembert offrit la rédaction des articles de théologie de l'*Encyclopédie*. Bergier ne se dissimulait pas la force des arguments opposés à la foi, mais il les attaquait de front, et montrait non sans habileté que, même en matière de science, la raison ne peut tout élucider et qu'à la base de tout savoir s'impose l'acceptation de principes indémontrables et de notions qui échappent à l'analyse.

Quant à la Bible, du jour où Proudhon eut à en corriger les épreuves, il ne cessera de la relire et de la méditer ; c'est, nous le verrons plus loin, sur un exemplaire de l'édition Gauthier qu'il consignera jusqu'à la fin de ses jours ses observations de linguiste, de sociologue, d'historien. On est frappé, en lisant ces notes, de la rareté des remarques attestant une émotion de

(35) *Correspondance*, t. I, p. 14-15. Cf. Infra p. 200.
(36) *Op. cit.*, p. 113.

caractère religieux, ou simplement une sympathie sentimentale. Il est singulier, notamment, que Proudhon n'ait pas reconnu dans les prophètes, qu'il a peu annotés, ses ancêtres spirituels, les censeurs de la richesse mal acquise, les annonciateurs des temps nouveaux. En revanche il reconnaîtra toujours dans la loi mosaïque l'expression la plus ancienne et la plus vénérable de la morale éternelle et, dans le monothéisme des Hébreux, une des sources de la philosophie rationnelle elle-même.

Tandis que se poursuivent ces vastes publications survient un incident qui va décider de la vocation de Proudhon. Fallot, avec qui il avait entretenu une correspondance assez espacée, meurt en 1836 de la rougeole à Paris. Proudhon en éprouve un vif chagrin et il se souvient alors du propos que Fallot lui avait tenu quatre ans plus tôt quand il s'attendait à succomber au choléra : « Si je meurs, jurez-moi que vous m'immortaliserez (37). »

Ce serment, Proudhon l'a prêté ; et voici que la mort de l'ami que le choléra avait épargné lui apparaît comme un rappel de sa promesse. Ce souvenir devient dans son esprit « une idée fixe, une monomanie » (38). Mais comment faire revivre la mémoire de l'ami disparu qui, malgré le « génie » que Proudhon lui prête, n'a pu donner sa mesure ? Une notice nécrologique serait de peu de poids, la substance en serait trop légère. Au lieu d'écrire l'éloge de Fallot, le mieux n'est-il pas de le continuer, de reprendre et de prolonger ses travaux sur la philosophie du langage ? « Il y a à faire, lui avait écrit Fallot dans sa dernière lettre, une histoire généalogique de l'espèce humaine par les langues, c'est de cela que je suis occupé » (39). Proudhon voit dans ces paroles une sorte de legs qu'il doit accepter et faire fructifier.

Or, en 1836-1837, une « longue maladie » — nous ne savons laquelle — oblige Proudhon à interrompre son travail d'atelier et à se retirer à la campagne ; il en profite pour se mettre à l'étude et il croit répondre à la volonté testamentaire de Fallot en écrivant son premier ouvrage : *Essai de grammaire générale*, qu'il fera imprimer sous l'anonymat à la suite d'une nouvelle édition des *Eléments primitifs des langues* de Bergier (Besançon, 1837).

Le fragment que nous publions plus loin de l'*Essai de grammaire générale* (40) prouve que, dès cette époque, Proudhon est ce qu'il restera toute sa vie : métaphysicien et théologien. Dans sa *Lettre de candidature à la pension Suard*, Proudhon ne va pas tarder à définir l'intention générale de ce travail et de ceux qu'il se propose d'écrire :

(37) *Ibid.*, p. 85 et 121.
(38) *Ibid.*, p. 123.
(39) *Ibid.*, p. 124.
(40) Infra, p. 82 sq.

« Chercher à la psychologie de nouvelles régions, à la philosophie de nouvelles voies ; étudier la nature et le mécanisme de l'esprit humain dans la plus apparente et la plus saisissable de ses facultés, la parole ; déterminer, d'après l'origine et les procédés du langage, la source et la filiation des croyances humaines, appliquer, en un mot, la grammaire à la métaphysique et à la morale, et réaliser une pensée qui tourmente de profonds génies, qui préoccupait Fallot... ; telle est, Messieurs, la tâche que je m'imposerais si vous m'accordiez des livres et du temps (41). »

Encore cette déclaration destinée aux académiciens de Besançon est-elle relativement modeste ; mais qu'on veuille bien lire plus loin (42) la lettre adressée à un membre de cette académie, Perennès ; on y verra qu'avec une superbe assurance Proudhon se propose de démontrer au moyen de la linguistique les « dogmes de la religion » tels que « l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la Trinité, l'origine du mal, la concupiscence... et toutes les vérités de la morale évangélique ».

Entre temps, Proudhon, d'ouvrier était devenu patron d'une petite imprimerie ; c'est dans sa propre maison qu'est imprimé l'*Essai de Grammaire générale*. Mais, faute de capitaux, l'affaire marche mal. Proudhon décide alors d'aller à Paris où il espère pouvoir gagner sa vie et peut-être trouver des clients pour son imprimerie. Il obtient en effet un emploi de correcteur. Mais, dès avril 1838, la disparition demeurée mystérieuse d'un de ses associés l'oblige à regagner Besançon et c'est en mai, qu'encouragé par deux membres de l'Académie, Perennès et Weiss, il se décide à poser sa candidature à la pension Suard, qui lui est attribuée le 23 août. A cette lettre admirable, où le candidat raconte sa vie difficile et avoue sa pauvreté en termes dont la sobriété laisse entrevoir une fierté ombrageuse, nous avons fait déjà plus d'un emprunt. Il nous faut en détacher encore ce passage, que l'auteur a souligné lui-même, où il expose le « système complet et lié de croyances religieuses et philosophiques » auquel l'ont alors conduit ses longues réflexions :

« Il existe, d'origine surhumaine, une philosophie ou religion primitive, altérée dès avant toutes les époques historiques, et dont les cultes des différents peuples ont tous conservé des vestiges authentiques et homologues. La plupart des dogmes chrétiens eux-mêmes ne sont que l'expression sommaire d'autant de propositions démontrables ; et l'on peut, par l'étude comparée des systèmes reli-

(41) *Lettre de candidature à la pension Suard, op. cit.*, p. 15.
(42) Infra, p. 201 sq.

gieux, par l'examen attentif de la formation des langues, et indépendamment de toute autre révélation, constater la réalité des vérités que la foi catholique impose, vérités inexplicables en elles-mêmes, mais accessibles à l'entendement. De ce principe peut être déduite, par une série de conséquences rigoureuses, une philosophie traditionnelle dont l'ensemble constituera une science exacte (43). »

Telle est donc la « profession de foi » qui, à la veille de sa trentième année, exprime l'état d'âme de Proudhon. On voit du reste en quoi elle s'oppose au dogme catholique, tout en en conservant la substance élémentaire. Mais on aurait une idée incomplète de la pensée de Proudhon à ce moment tournant de son existence si l'on négligeait de lire l'avant-dernier paragraphe qui laisse pressentir l'orientation prochaine vers les problèmes sociaux de ce chercheur jusque-là obsédé du problème des origines religieuses et philosophiques de l'humanité :

« Né et élevé au sein de la classe ouvrière, lui appartenant encore par le cœur et les affections, et surtout par la communauté des souffrances et des vœux, ma plus grande joie, si je réunissais vos suffrages, serait, n'en doutez pas, Messieurs, de pouvoir désormais travailler avec toute l'énergie de ma volonté et toutes les puissances de mon esprit, à l'amélioration morale et intellectuelle de ceux que je me plais à nommer mes frères et mes compagnons, de répandre parmi eux les semences d'une doctrine que je regarde comme la loi du monde moral (44). »

« Amélioration morale et intellectuelle » de la classe ouvrière ! Combien ce vœu peut sembler modeste et « bourgeois ». Il n'avait rien qui pût inquiéter les académiciens bisontins. Ne doutons pas qu'il ne fût alors absolument sincère sous la plume de l'artisan candidat. Proudhon restera d'ailleurs toujours fidèle à l'idéal d'une classe ouvrière consciencieuse, chaste, probe, sobre. Mais il apprendra bientôt que la question sociale se pose en termes autrement complexes et appelle d'autres exigences, et nous ne tarderons pas à voir ce qui reste de christianisme chez Proudhon se prolonger et s'épanouir en religion de la justice.

(43) *Op. cit.*, p. 15.
(44) *Ibid.*, p. 16.

II

DE LA PENSION SUARD AUX ANNÉES DE PRISON

Agé de vingt-neuf ans, pourvu de la pension de quinze cents francs qui lui assure trois ans de vie indépendante, Proudhon part à la fin de 1838 pour Paris, ce Paris qu'il n'aime pas (1), mais où il ira méditer sur la tombe de Fallot et où il trouvera auprès des maîtres de la linguistique et dans les bibliothèques le complément de sa culture philosophique. Il ne tarde pas à présenter à l'Institut, pour l'obtention du prix Volney, un mémoire sur les *Catégories grammaticales* dont Sainte-Beuve a pu prendre connaissance, mais dont le manuscrit n'a pu être retrouvé dans les archives du Palais-Mazarin. On verra plus loin, grâce au court extrait que Sainte-Beuve a reproduit de ce mémoire, que l'auteur y affirmait, comme dans son *Essai de Grammaire générale*, la possibilité de repérer dans l'étude des plus anciennes langues les vestiges d'une « révélation primitive » (2).

Mais voici que l'exploration des bibliothèques amène Proudhon à faire une découverte qui va décider de l'orientation définitive de son esprit : le récit qu'il en fait dans *La Justice* mérite d'être rappelé ; il lève tous les doutes sur ce tournant de la pensée proudhonienne :

« En feuilletant le catalogue de la bibliothèque de l'Institut, je tombai sur cette division : ÉCONOMIE POLITIQUE. Il y avait juste quatre-vingts ans que Quesnay avait publié son *Tableau*, sans que j'en eusse entendu parler. Qui sont ces gens-ci ? me dis-je. Et je me mis à lire (3). »

Les lettres de cette période sont déjà assez abondantes ; on s'étonne de n'y trouver aucune allusion à cette découverte d'une science que Proudhon avoue avoir ignorée jusque-là. Dans cette correspondance écrite de Paris, c'est toujours la préoccupation linguistique qui domine. Il annonce, le 9 décembre 1838, qu'il commencera « incessamment l'allemand et le sanscrit » (4). Obligé par le règlement de la pension Suard de rendre à l'Académie compte de ses travaux, il écrit à celle-ci, le 13 juillet 1839, qu'il « continue lentement, mais sans interruption, l'étude

(1) « Je déteste la civilisation parisienne. » Lettre à Huguenet, 11 avril 1839 ; *Correspond.*, t. I, p. 113.
(2) Cf. infra, p. 83.
(3) *Op. cit.*, t. II, p. 58 avec la note 44 sur Quesnay.
(4) *Correspond.*, t. I, p. 73.

du grec et de l'hébreu » (5) ; mais cette lettre laisse percer quelque désenchantement. « J'ai perdu grand nombre d'opinions que je nourrissais avec complaisance, et que j'ai reconnues fausses ; celles que je croyais neuves et que je conserve, je les ai trouvées déjà professées et développées par d'autres..., je suis trop en retard pour pouvoir me promettre des succès brillants dans la linguistique proprement dite, science déjà fort avancée (6). » Visiblement la première vocation de Proudhon est ébranlée ; il comprend qu'à trente ans, il est trop tard pour s'élever au niveau des Burnouf et des Bopp. Mais n'est-ce pas aussi que la lecture des économistes vient de lui ouvrir des perspectives plus attirantes encore que la comparaison des radicaux des langues, plus conformes à ses curiosités et à ses aspirations les plus intimes ?

Relisons en effet dans *La Justice* les paragraphes qui suivent celui que nous venons de citer :

« La lecture des économistes m'eut bientôt convaincu de deux choses, pour moi d'une importance capitale :

La première, que dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, une science avait été signalée et fondée en dehors de toute tradition chrétienne et de toute suggestion religieuse, science qui avait pour objet de déterminer ... les lois naturelles de la *production*, de la DISTRIBUTION et de la *consommation* des richesses. C'était, pardieu, mon affaire.

L'autre chose ... c'est que dans l'économie politique, la notion de droit n'entrait pour rien, les auteurs se bornant à exposer les faits de la pratique, tels qu'ils se passaient sous leurs yeux, et en déduisant les conséquences, indépendamment de leur accord ou de leur désaccord avec la Justice. »

Suit l'exemple devenu classique, mais dont Proudhon ne s'était sans doute pas encore avisé : la division du travail, « le procédé le plus puissant de l'industrie, et la source la plus féconde de la richesse », qui « tend en même temps à abrutir l'ouvrier, et conséquemment à créer une classe de serfs ».

Or, de ce conflit entre les conditions de la production de la richesse et la justice sociale, la « théologie chrétienne » ne s'est jamais avisée ; elle se console de l'injustice sociale en déclarant que « le péché ayant envahi la nature, l'égalité de misère est devenue le fait primitif, fatal, d'où la civilisation ne se dégage que par la religion, c'est-à-dire par la consécration de l'inégalité, ayant la charité pour contrepoids » (7).

(5) *Ibid.*, p. 144.
(6) *Ibid.*, p. 143-144.
(7) *Op. cit.*, p. 58-61.

Il n'est pas certain que Proudhon ait aperçu dès 1839 tous les aspects de l'injustice sociale ; il est possible qu'il ait, par une interprétation assez naturelle, reporté à sa trentième année des sentiments et des idées, notamment l'idée des antinomies, qui ne se sont précisées que plus tard au contact de la philosophie hégélienne. Mais il nous paraît évident que la révélation de la science économique a produit alors dans sa conscience un choc violent qui l'a détaché définitivement des spéculations philologiques et éveillé sa véritable vocation de réformateur social. De cette interprétation nous allons d'ailleurs trouver une confirmation éclatante dans le mémoire *De la célébration du dimanche.*

Mais, pour respecter l'ordre historique des faits, rappelons qu'avant d'écrire cette brochure, Proudhon a consacré quelques semaines à la rédaction de quelques articles pour l'*Encyclopédie catholique* de Parent-Desbarres. On trouvera plus loin quelques précisions sur ces articles et le texte de ceux que nous avons cru devoir retenir. Notons simplement que Proudhon n'attache pas grand intérêt à cette besogne qu'il accepte pour ajouter quelque argent aux mensualités de la pension Suard ; le travail est d'ailleurs mal payé : 70 francs la feuille grand in-4°, et il avoue par deux fois qu'il le « bâcle » (8). Cependant ces articles ne laissent pas d'être utiles à qui veut suivre de près l'évolution religieuse de Proudhon. Il s'y montre encore déférent à l'égard de la tradition catholique, peut-être pour se conformer au ton général de la maison, mais sans doute aussi parce qu'il n'a pas encore rompu tous les fils qui l'attachent à l'Eglise. N'a-t-il pas, le jour de Pâques 1839, assisté à la messe à Saint-Eustache ? Hommage à une tradition vénérable, sans doute, plutôt que geste de piété personnelle. En tout cas, c'est bien au printemps de 1839 que sont écrits les articles de l'*Encyclopédie catholique.* Mais ceux-ci ne lui sont pas payés régulièrement et Proudhon suspend bientôt sa collaboration.

C'est en mai qu'il écrit le mémoire *De la célébration du dimanche,* dont le sujet a été mis au concours par l'Académie de Besançon ; l'auteur l'envoie le 1er juin à son associé Huguenet en le priant de le déposer au Secrétariat de l'Académie (9). Le jury fut frappé de la vigueur du style et de l'érudition de son pensionnaire, mais, troublé par les hardiesses des idées, se tira d'embarras en ne décernant à l'auteur qu'une médaille de bronze. Proudhon fit aussitôt imprimer son mémoire par son propre atelier ; c'est le premier ouvrage qui parut sous son nom (10).

Pour l'intelligence de la pensée religieuse de Proudhon, le mémoire sur le *Dimanche* est d'une importance capitale ; on

(8) Lettre à Huguenet, 11 mars 1839, *Correspond.*, t. I, p. 94 ; et à Maurice, *ibid.*, p. 106 ; et au même, 12 avril 1839, *ibid.*, p. 121.

(9) *Correspond.*, t. I, p. 129.

(10) Voir pour le détail la préface de M. Augé-Laribé, dans la présente édition, au mémoire *De la célébration du dimanche,* 1926.

y saisit avec une parfaite clarté la conjonction des enseignements de la Bible et des premières leçons que Proudhon vient de prendre à l'école des économistes libéraux.

Le manuscrit du mémoire portait en devise un texte tiré d'Isaïe (11) : « *De Sion exibit Lex* : c'est de Sion que sortira la loi. » Il est bien dommage que, dans les éditions ultérieures, l'auteur ait remplacé par un emprunt au *Contrat social* de J.-J. Rousseau ces quatre mots qui illustraient admirablement l'aspect religieux du mémoire.

Qu'est-ce, en effet, qui fait, aux yeux de Proudhon, la grandeur incomparable de la Bible ? C'est qu'on y trouve l'expression la plus parfaite d'une « législation primitive » répondant à tous les besoins de l'homme. Le Décalogue apparaît à Proudhon l'équivalent, dans l'ordre moral, de ce que sont en logique les catégories d'Aristote. « Appuyée sur ces bases certaines, l'œuvre de Moïse s'élève comme une création de Dieu : unité et simplicité, variété et richesse dans les détails (12). »

Mais pourquoi Moïse a-t-il inscrit en tête du Décalogue l'obligation du repos après six jours de travail ? Est-ce simplement en commémoration du repos que Jehovah s'est accordé après les six jours de la Création ? Non, la justification profonde de cette prescription est une préoccupation sociale, que Proudhon prête généreusement au voyant du Sinaï.

« Moïse savait que l'homme, bien que né pour la société, est dominé souvent à son insu par un instinct farouche qui le porte à l'isolement ; il savait que la raison, l'intérêt, l'amitié même, ne suffisent pas toujours pour vaincre sa paresse naturelle ; que la souffrance et le travail, loin de le rapprocher de ses semblables, l'en écartent, et que sa sombre tristesse s'accroît encore de l'énergie de sa pensée et de ses silencieuses contemplations. »

Que voulait donc le premier législateur en instituant des jours périodiques de repos marqués par des cérémonies suivies en commun ?

« Ce qu'il désirait créer dans son peuple, c'était une communion d'amour et de foi, une fusion des intelligences : c'était ce lien invisible, plus fort que tous les intérêts matériels, que forment entre les âmes l'amour de la même patrie, le culte du même Dieu, les mêmes conditions de bonheur domestique... Il voulait, en un mot, non pas une agglomération d'individus, mais une société vraiment fraternelle (13). »

(11) II, 3.
(12) Edition Rivière, p. 39.
(13) *Ibid.*, p. 40-41.

Les quatre raisons du repos hebdomadaire que Proudhon expose ensuite, conformément au programme de l'Académie : civile, domestique, morale, hygiénique, ne sont dans sa pensée que des applications du principe général : ménager aux travailleurs des heures de détente destinées à faciliter les relations de famille, d'amitié, de solidarité civique, bref, mettre « les esprits en rapport par le rapprochement des personnes » (14) ; et l'auteur cherche à montrer que « la même tendance sociale » se révèle chez saint Paul et chez les Pères de l'Eglise (15).

En exaltant ainsi la sainteté du dimanche, Proudhon ne heurtait de front aucun des dogmes du catholicisme ; il pouvait écrire à son ami Ackermann que les juges de son mémoire en avaient « déclaré l'orthodoxie irréprochable » (16). Il n'en était que plus libre pour reprocher à l'Eglise d'avoir elle-même avili le dimanche en introduisant dans les offices « la musique d'opéra..., les effets de théâtre, le goût des amulettes, la recherche des dévotions inconnues et des saints nouveaux » (17).

Quant à la notion même de Dieu, Proudhon la présente sous le couvert de Moïse : « Dieu, selon que le concevait Moïse, est Force vivante, Volonté efficace, Raison infinie. »

Mais le philosophe l'emporte bien vite sur l'exégète et Proudhon se laisse entraîner à écrire ces lignes dont l'intérêt philosophique est indéniable :

« L'existence de Dieu ne se prouve ni *a priori,* ni *a posteriori,* parce qu'il n'a ni avant ni après. On le voit, on le sent, on le pense, on le parle, on le réfléchit, on le raisonne. Il est la nécessité ; l'*alpha* et l'*omega,* c'est-à-dire le principe et le complément de tout ; il est l'Unique et l'Universel, embrassant toutes les vérités dans une chaîne infinie. Nous saisissons çà et là quelques anneaux, quelques fragments plus ou moins étendus de cette chaîne ; l'immensité de son ensemble nous échappe. Quiconque émet une pensée, par cela seul nomme Dieu ; toutes nos sciences ne sont que des expositions partielles ou inachevées de la science absolue, laquelle est le *scitum* et le *fatum* de Dieu même (18). »

C'est en somme un franc déisme que Proudhon affichait en 1839. Et peut-être faut-il voir un recul, ou une hésitation de sa pensée quand, dans la préface de la seconde édition de son mémoire, parue à Paris en février 1841, il écrit plus sobrement :

(14) P. 42.
(15) P. 43, cf. p. 59.
(16) Le 9 septembre 1839, *Correspond.*, t. I, p. 151.
(17) P. 44.
(18) P. 88.

« Qu'est-ce que Dieu ? Un X éternel (19). »

De l'affirmation théologique à la préoccupation sociale la transition s'établit par cette proposition :

« Pour gouverner les hommes, il ne s'agit ... que de chercher l'ordre de Dieu. Tout ce qui rentre dans cet ordre est bon et juste ; tout ce qui s'en éloigne est faux, tyrannique et mauvais.

Il est juste de faire, ou pour parler plus juste, de découvrir et de constater les lois économiques, restrictives de la propriété, distributives du travail ; pourquoi ? Afin de maintenir l'égalité entre les conditions. Mais pourquoi les conditions seraient-elles égales ? Parce que le droit de vivre et de se développer entièrement est égal pour tous, et que l'inégalité des conditions est un obstacle à l'exercice de ce droit. Comment l'égalité des droits est-elle prouvée ? Par la parité des penchants et des facultés ; parce que Dieu, en les donnant à tous, n'a pas voulu qu'ils fussent étouffés ou asservis dans celui-ci au bénéfice de celui-là. L'égalité des fortunes est l'expression de la volonté divine, qui a réservé aux sociétés rebelles un châtiment terrible, la misère (20). »

En conclusion de cette dialectique passionnée, on voit poindre la thèse qui sera bientôt développée dans le premier *Mémoire sur la propriété :*

« Je voudrais ... prouver à tous les monopoleurs de travaux, exploiteurs de prolétariat, autocrates ou feudataires de l'industrie, cumulards et propriétaires à triple cuirasse, que le droit de travailler et de vivre, rendu à une foule d'hommes qui n'en jouissent pas ... serait de la part des bénéficiaires non pas une gratification, mais une restitution...

Le droit de travail appartient à tous : l'existence en est la prise de possession ; le travail en est la condition et le moyen.

C'est un crime d'accaparer des subsistances ; c'est un crime d'accaparer le travail...

Le domaine de l'homme, sur quoi que ce soit, n'est pas absolu : la jouissance des biens doit être réglée par la loi...

(19) P. 31.
(20) P. 89-90.

L'homme recevant toujours plus de la société qu'il ne saurait lui rendre, ce qu'il a produit ne lui appartient plus (21). »

Ce « crime » d'accaparement des biens et du travail, n'est-ce pas déjà ce « vol » auquel Proudhon va bientôt identifier la propriété même ?

Assuré de la convergence de la théologie et de la science économique, Proudhon va désormais suivre une voie qu'il ne quittera plus. Finies les spéculations philologiques ! Le 12 février 1840, Proudhon écrit à Ackermann : «Le peu que j'ai su de langues anciennes et vivantes s'efface de mon esprit comme un songe ;... les mots latins, grecs ou hébreux me semblent des hiéroglyphes. Je suis désormais hors d'état d'apprendre une langue » (22). Mais la même lettre annonce : « Mon travail sur la propriété est commencé... Le style en sera rude et âpre » (23). L'ouvrage est achevé en mai et paraît en juin, à Paris, à deux cents exemplaires. Un second mémoire sur la propriété paraîtra en avril 1841 sous la forme d'une *Lettre à M. Blanqui.*

Nous n'avons pas, dans cette notice, à nous occuper des théories économiques et sociales de Proudhon, qui désormais vont prendre le pas sur ses méditations religieuses, mais uniquement à chercher si celles-ci, qui feront rarement défaut, révèlent quelques variations dans la pensée de notre auteur.

Sur les quelque deux cent cinquante pages que comprend le premier *Mémoire sur la propriété,* les considérations religieuses n'en occupent guère qu'une demi-douzaine, au premier chapitre (24). Ce ne sont pas les meilleures. Le déisme assuré du Mémoire sur le dimanche s'estompe en une sorte d'agnosticisme. Sans doute « tous les hommes croient en Dieu ; c'est là un fait primitif ». Mais qu'est-ce que les hommes entendent par cette notion ? « Plus notre science avance, plus Dieu semble grandir et reculer. » Faute de pouvoir le concevoir, les hommes ont fait Dieu à leur image, ils en ont fait leur propriété et celle de l'Etat. « Telle fut l'origine de la corruption des mœurs par la religion et la source des haines pieuses et des guerres sacrées. » En même temps s'est altérée la notion naturelle de justice, qui est celle de l'égalité essentielle de tous les êtres humains ; l'usure, l'esclavage, la guerre, l'orgie décimaient l'humanité et la stérilisaient. Cependant un homme est apparu, qui se disait « *Parole de Dieu* » (25) :

« Il allait annoncer partout que la société avait fait son temps, que le monde allait être renouvelé ; que les

(21) P. 55-56.
(22) *Correspond.*, t. I, p. 185.
(23) *Ibid.*, p. 183.
(24) Edit. Rivière, pp. 140-146.
(25) P. 145.

prêtres étaient des vipères... ; que le maître et l'esclave sont égaux, que l'usure et tout ce qui lui ressemble est un vol, tandis que les pauvres de cœur et les purs habiteront un lieu de repos. »

Son œuvre ne fut pas vaine ; ses disciples, au prix du martyre, arrivèrent à convertir le monde antique :

« L'idolâtrie fut détruite, l'esclavage aboli, la dissolution fit place à des mœurs plus austères, le mépris des richesses fut poussé quelquefois jusqu'au dépouillement. La société fut sauvée par la négation de ses principes, par le renversement de la religion, et la violation des droits les plus sacrés... La justice n'avait existé que pour les maîtres ; elle commença dès lors à exister pour les serviteurs. »

Mais, à son tour :

« La vérité *chrétienne* ne passa guère l'Age des apôtres ; l'*Evangile,* commenté et symbolisé par les Grecs et les Latins, chargé de fables païennes, devint à la lettre un signe de contradiction ; et jusqu'à ce jour le règne de l'*Eglise infaillible* n'a présenté qu'un long obscurcissement. On dit que les *portes de l'enfer* ne prévaudront pas toujours, que la *Parole de Dieu* reviendra, et qu'enfin les hommes connaîtront la vérité et la justice ; mais alors ce sera fait du catholicisme grec et romain, de même qu'à la clarté de la science disparaissent les fantômes de l'opinion. »

Ainsi, du *Dimanche* à la *Propriété,* le ton de Proudhon à l'égard de l'Eglise s'est singulièrement durci. Ne disait-il pas d'ailleurs dans la lettre du 30 juin 1840, adressée à l'Académie de Besançon, qui sert de préface à la *Propriété :*

« J'ai exprimé sur l'Eglise chrétienne enseignante un blâme sévère ; je le devais. Ce blâme résulte des faits que je démontre : pourquoi l'Eglise a-t-elle statué sur ce qu'elle n'entendait pas ? L'Eglise a erré dans le dogme et dans la morale... Pour restaurer la religion, Messieurs, il faut condamner l'Eglise (26). »

C'est évidemment cette religion, distincte de celle de l'Eglise, qui inspire à Proudhon la prière, d'une emphase quelque peu romantique, par quoi s'achève le *Mémoire sur la propriété :*

(26) P. 122.

« O Dieu de liberté ! Dieu d'égalité ! Dieu qui avais mis dans mon cœur le sentiment de la justice avant que ma raison l'eût compris, écoute ma prière ardente. C'est toi qui m'as dicté tout ce que je viens d'écrire. Tu as formé ma pensée, tu as dirigé mon étude... ; c'est à toi d'achever ton ouvrage... (27). »

Œuvre de combat, volontairement provocante, le premier *Mémoire sur la propriété* avait fait scandale à Besançon, où l'Académie s'était hâtée de désavouer son inquiétant pensionnaire. A Paris, l'autorité s'était émue et le ministre de l'Intérieur se proposait d'intenter des poursuites contre l'auteur. Une intervention de l'économiste et académicien Blanqui réussit à éviter toute action judiciaire. Plus flatté que troublé par les critiques, Proudhon se mit sans délai en devoir d'y répondre et, comme celles-ci étaient venues du camp des économistes, c'est à ceux-ci que s'adresse avant tout le second *Mémoire*, dont nous n'aurons à parler que brièvement.

Proudhon rectifie d'abord une opinion émise dans le premier *Mémoire*, où il attribuait au christianisme, dès les trois premiers siècles de l'ère nouvelle, un sensible adoucissement des mœurs et l'abolition de l'esclavage. Instruit par l'*Histoire de la propriété* de Laboulaye (1839), il admet maintenant qu'au contraire « le christianisme fut sans influence sur la société romaine » et que c'est au XII[e] siècle que cette influence se manifesta dans tout son éclat :

« La dislocation de la féodalité, la conversion du serf en roturier, l'affranchissement des communes et l'avènement du tiers état à la puissance politique, sont des faits exclusivement chrétiens ; je dis chrétiens et non pas ecclésiastiques, car les abbés et les évêques furent eux-mêmes grands propriétaires et comme tels firent souvent la chasse aux vilains (28). »

Plus loin, mais dans une simple note, il décoche un coup de griffe acéré à Chateaubriand, qu'il ne nomme pas, mais qu'il range certainement parmi les

« néo-chrétiens ... ces imbéciles qui admirent le christianisme parce qu'il a produit des cloches et des cathédrales. Ames lâches, cœurs corrompus, libertins par les sens et l'intelligence ... et qui admirent la religion comme ils aiment les femmes, pour la beauté physique (29).. »

(27) P. 347.
(28) Edition Rivière, p. 66-67.
(29) *Ibid.*, p. 119.

La longue et véhémente critique de Lamennais, dont Proudhon relève fort pertinemment les contradictions, tout en admirant son style « exubérant, sonore, pittoresque », vise la métaphysique de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, plutôt que ses conceptions religieuses (30).

Un troisième mémoire sur la propriété ne tarda pas à paraître, au début de 1842, sous le titre : *Avertissement aux propriétaires* et sous la forme d'une *Lettre à M. Considérant*. Dans son premier et surtout dans son second mémoire, Proudhon avait âprement raillé le système phalanstérien. Un fouriériste anonyme avait, en 1841, publié une *Défense du fouriérisme* et pris vivement à partie Proudhon, qui riposta par la *Lettre à M. Considérant* (31). Cette brochure d'une centaine de pages, écrite avec une verve fougueuse, est entièrement consacrée à la polémique économique et la préoccupation religieuse n'y apparaît que dans une note assez typique pour que nous jugions utile de la reproduire :

« Un prêtre aussi éclairé que pieux me disait : « Pour-
» quoi nous persécutez-vous ? Nous sommes environnés d'un
» cercle de feu : nous ne pouvons exprimer une pensée
» politique sans être aussitôt accusés de cabale et d'intri-
» gue ; le souvenir de notre ancienne puissance nous rend
» suspects à toutes les opinions et nous confine dans nos
» cérémonies. » — « Il faut, lui dis-je, revenir aux ancien-
» nes traditions ; il faut continuer l'œuvre de la première
» Eglise, et mourir, s'il est nécessaire, une seconde fois pour
» la charité et la justice. » — « Plût à Dieu, me répondit-
» il, qu'il ne fallût que nos vies pour donner au monde
» l'ordre et le repos ! Mais ne voyez-vous pas que loin de
» rallier les esprits, nous augmenterions l'incendie ; qu'au
» lieu de martyre, nous ne recueillerions que haine et ridi-
» cule ? Prolétaires, nous vous avons enfantés à la liberté
» jadis ; marchez maintenant dans votre force, et quand
» vous aurez vaincu, souvenez-vous de vos pères spirituels. »

Il eût pu ajouter que les hauts dignitaires ecclésiastiques, unis de vue aux hommes au pouvoir, ne permettraient jamais au bas clergé de suivre ses intincts généreux et patriotiques. Ainsi, le peuple n'a plus à compter que sur lui-même (32). »

(30) *Ibid.*, p. 137-143.
(31) Pour le détail, voir l'introduction de M. Augé-Laribé, édit. Rivière, pp. 157-165.
(32) Ed. Rivière, p. 171.

Nous retrouverons souvent sous la plume de Proudhon cette thèse que, l'Eglise ayant dévié de sa mission sociale, c'est aux continuateurs de la Révolution qu'il appartient de réaliser l'enseignement primitif de l'Evangile.

La *Lettre à M. Considérant* avait été imprimée à Besançon. A peine avait-elle été « déposée », que le Parquet saisissait l'ouvrage et assignait l'auteur devant la Cour d'Assises du Doubs pour l'audience du 3 février. Or, parmi les chefs de l'accusation figurait l' « outrage à la religion catholique ». Proudhon présenta lui-même sa défense en un document écrit dont la lecture dura deux heures ; plaidoyer habile, de ton très modéré et de caractère purement scientifique. Le jury ne comprit peut-être pas grand-chose à cette dialectique et, prudemment, prononça la non-culpabilité de l'accusé.

Le réquisitoire du procureur n'a pas été conservé et Proudhon n'a fait paraître, sous le titre d'*Explications sur le droit de propriété*, que la partie de sa défense qui concerne la critique de la propriété ; nous ignorons donc ce qui put lui être reproché comme « outrage à la religion » ; serait-ce la note, bien anodine, que nous venons de reproduire ? Nous ne connaissons pas davantage la défense de l'accusé sur le grief religieux et on ne peut que le regretter (33). Nous savons seulement par une lettre à Tissot du 28 février, que son avocat obtint de lui qu'il ne lût pas cette partie de son plaidoyer. Sans doute,

« le délit d'offense envers la religion était absurde ; le public le disait, le ministère public le sentait, le président me l'a avoué après coup ; et cependant, sans la prudence de mon avocat, qui m'a empêché de lire ce que j'avais écrit sur cet article, j'aurais perdu mes derniers appuis dans le jury, composé en partie d'hommes religieux, mais incapables de distinguer la religion de la superstition. »

Et plus loin ces lignes annonciatrices des combats futurs :

« Ce procès m'a éclairé sur ... l'alliance du clergé avec le nouveau pouvoir ; son influence croissante dans les affaires, sa mauvaise volonté et son incapacité irrémédiable. Comme vous, je pense maintenant que ce serait sottise de ménager les niaiseries catholiques et *indulgenciées*, pour le médiocre avantage de ne point chagriner quelques bonnes gens ; et je m'apprête à leur faire bonne et dure guerre (34). »

(33) Voir pour le détail l'introduction de M. Augé-Laribé, même vol., p. 251-154.
(34) *Ibid.*, p. 281 et *Correspond.*, t. II p. 17.

*
**

Rappelé à Besançon par son procès, Proudhon y demeura plus d'un an et reprit la direction de son atelier. Les mémoires sur la propriété et surtout le procès avaient attiré sur lui l'attention du public ; ce n'était pas encore la célébrité, mais une notoriété dont l'éclat un peu tapageur n'était pas pour déplaire à ce combatif écrivain. Il imprime d'abord son *Explication sur le droit de propriété* et se met avec ardeur à la rédaction de son premier grand ouvrage, *De la Création de l'Ordre dans l'Humanité ou Principe d'Organisation politique* qui est imprimé à Besançon et paraît au printemps de l'année 1843. Par ce volume massif, Proudhon se flattait de s'imposer à l'estime du public cultivé. D'un « naturel assez peu modeste », comme il le confesse à Tissot (35), il écrivait à Bergmann le 9 mai 1842 : « J'en attends toute ma réputation, mon classement définitif parmi les penseurs (36). » Il fallut bientôt déchanter ; le livre fut peu lu, les propres amis de Proudhon le jugèrent sévèrement et l'auteur, dans une lettre à Maurice du 4 avril 1843, dut reconnaître : « Je l'ai fait si épais, si assommant, si indigeste, que peu de gens auront le courage de le lire jusqu'au bout (37). » C'est que l'auteur n'ayant plus, comme dans ses précédents essais, à concentrer son effort sur un objet bien défini, cède au fâcheux penchant qui le porte à parler de tout à propos de tout. La religion ne pouvait échapper à cette exploration débordante ; elle est même au premier plan et occupe tout le premier chapitre (38).

Quelle était l'intention de Proudhon en rédigeant ce chapitre ? Il écrivait à Bergmann en décembre 1842 :

« Selon moi, la religion et la philosophie sont des états particuliers et transitoires de la conscience et de la raison qui doivent s'évanouir dans la science pure (39). »

Religion, philosophie, science, ces trois termes rappellent de trop près les trois étapes qu'Auguste Comte venait d'assigner au développement de l'esprit humain, « états » théologique, métaphysique et positif, pour que nous ne soyons pas autorisés à admettre que Proudhon subit ici l'influence du fondateur du positivisme. La publication du *Cours de Philosophie positive*, commencée en 1830, venait de s'achever (1842) et il est à peine douteux que Proudhon, qui lisait tout, ait connu la théorie de

(35) *Correspond.*, t. I, p. 24.
(36) *Ibid.*, p. 42.
(37) *Ibid.*, p. 88.
(38) Pour plus de détails sur cet ouvrage, voir l'introduction de M. A. Cuvillier en tête de l'édition Rivière, 1927.
(39) *Correspond.*, t. II, p. 65.

son contemporain ; il avait pu même la trouver dès 1824 dans le *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* que Comte publia au moment où il commençait à échapper à l'influence de saint-simonisme.

Pas plus que Comte, Proudhon n'est aveugle sur les bienfaits dont l'humanité est redevable à la religion ; celle-ci représente le premier éveil de la raison et l'initiation à la vie sociale. Après l'avoir durement malmenée tout au long du chapitre, Proudhon semble éprouver une sorte de remords et entonne en son honneur un hymne que nous n'hésitons pas à reproduire :

« Source de terreur et de joie, de résignation et d'espérance ; mais principe de discorde, de relâchement et de paresse ... les maux qu'a causés la Religion sont connus : rappelons seulement, à sa dernière heure, ses bienfaits, ses hautes inspirations. C'est elle qui cimenta les fondements des sociétés, qui donna l'unité et la personnalité aux nations, qui servit de sanction aux premières législations, anima d'un souffle divin les poètes et les artistes, et, plaçant dans le ciel la raison des choses et le terme de notre espérance, répandit à flots sur un monde de douleurs la sérénité et l'enthousiasme. C'est encore elle qui, déjà couverte du voile funèbre, fait brûler tant d'âmes généreuses du zèle de la vérité et de la justice, et, dans les exemples qu'elle nous laisse, les lois de l'égalité. Combien elle embellit nos plaisirs et nos fêtes ! Quel parfum de poésie elle répandait sur nos moindres actions ! Comme elle sut ennoblir le travail, rendre la douleur légère ; humilier l'orgueil du riche, et relever la dignité du pauvre ! Que de courages elle échauffa de ses flammes ! Que de vertus elle fit éclore ! Que de dévouements elle suscita ! Quel torrent d'amour elle versa au cœur des Thérèse, des François de Sales, des Vincent de Paul, des Fénelon ; et de quel lien fraternel elle embrassa les peuples, en confondant dans ses traditions et ses prières les temps, les langues et les races ! Avec quelle tendresse elle consacra notre berceau, et de quelle grandeur elle accompagna nos derniers instants ! Quelle chasteté délicieuse elle mit entre les époux ! La femme vraiment forte et divine est celle en qui l'amour a fait mourir le sens et qui conçoit sans volupté ; la femme à l'état de nature, c'est la prostituée. La Religion a créé des types auxquels la science n'ajoutera rien : heureux si nous apprenons de celle-ci à réaliser en nous l'idéal que nous a montré la première (40). »

(40) § 78 et final.

Pourquoi avons-nous cru devoir replacer sous les yeux du lecteur cette conclusion inattendue d'une critique sans ménagement dans laquelle l'auteur dénonce la religion comme « hostile à la science et au progrès » (41), toujours prête à sanctionner la « raison d'Etat » (42) ? C'est qu'elle permet de soupçonner que Proudhon, vers sa trente-cinquième année, ne se sent pas encore pleinement assuré dans la vocation de pourfendeur de l'Eglise qu'il annonçait à Tissot sous l'impression toute vive de son procès. De ces incertitudes, de ces fluctuations nous avons d'ailleurs plus d'un indice. En décembre 1842, le R. P. de Ravignan vient à Besançon prêcher l'avent ; Proudhon se mêle aux auditeurs. Il est vrai que l'orateur ne le satisfait pas ; il le trouve « au-dessous de son rôle » et il ajoute :

« On nous promet pour le carême l'abbé Lacordaire ; si notre archevêque s'avise de le faire venir, je ferai voir aux Bisontins un spectacle nouveau. Je me propose de publier toutes les semaines, avec le compte rendu des sermons, une critique sommaire et péremptoire de tout le système chrétien, et l'on verra qui restera sur le carreau, du sermonnaire ou du raisonneur. J'ai d'excellents matériaux prêts et, sans offenser la religion ni la caste, j'espère faire des pamphlets délicieux (43). »

Voilà, semble-t-il, qui sent la poudre et annonce le *Miserere* (44) ; mais, à ces sermons du R. P. de Ravignan, Proudhon n'est pas allé moins de « cinq à six fois » (45). On a peine à penser qu'il n'y ait été attiré que par le malin désir d'y trouver des sujets d'irritation et matière à polémique ; il devait y prendre malgré ses préventions un réel intérêt.

Mais voici qui est plus frappant. En 1849, la *Création de l'Ordre* étant épuisée, Proudhon en publie une seconde édition. Or, à la fin de l'hymne que nous avons rappelé ci-dessus, il ajoute cette note :

« En lisant ces dernières pages, on s'aperçoit que l'auteur est plus religieux qu'il ne le dit, et surtout qu'il ne veut être (46). »

Cet aveu mérite d'être retenu ; ne traduit-il pas quelque sourde inquiétude, celle d'un chercheur honnête que la mission d'iconoclaste qu'il s'assigne n'est pas sans troubler dans l'inti-

(41) § 24.
(42) § 40.
(43) Lettre à Bergmann, *Correspond.*, t. II, p. 71.
(44) Cf. infra, p. 139.
(45) Même lettre à Bergmann, p. 71.
(46) Ed. Rivière, p. 74.

mité de sa conscience ? De toute manière, Proudhon n'est pas à cette époque de sa vie, et ne sera jamais, de ces « indifférents » en qui Lamennais dénonçait, on sait avec quelle véhémence, les pires adversaires de la religion. Proudhon s'apprête à renverser les idoles, mais, ces idoles, il ne peut oublier qu'il les a adorées.

D'autre part, il ne cesse d'enrichir sa documentation religieuse ; une lettre à Ackermann du 23 mai 1842 nous apprend qu'il a lu « en entier » la *Vie de Jésus* de Strauss, dont Littré venait de publier la traduction française en quatre volumes (1839-1840) (47).

En février 1843, Proudhon réussit à vendre son imprimerie ; il reste encore trois mois à Besançon pour y achever la publication de la *Création de l'Ordre*. En mai, il part pour Lyon où la famille Gauthier lui offre un emploi de comptable dans son entreprise de batellerie ; il y restera jusqu'en octobre 1847, mais fera de fréquents voyages pour le compte des Gauthier et séjournera plusieurs fois à Paris. Sur cette période lyonnaise nous sommes assez mal renseignés ; un petit nombre de lettres de ces quatre années ont été conservées ; on y voit que Proudhon ne se plaît pas à Lyon.

« Oh ! la sale cité ! écrit-il à Maurice le 4 août 1843. Lyon est un mélange de population débauchée et bigote (48). »

Le 12 mai 1844, il écrit à Bergmann :

« Les jésuites nous désolent, et je prévois qu'il faudra recommencer sur de nouveaux frais la guerre de Voltaire et de Rousseau. Tu peux compter sur moi pour cela ; je voudrais, pour l'an prochain, résumer toutes mes études bibliques en un volume qui soit pour nous ce que le livre de Strauss a été pour l'Allemagne (49). »

En revanche, c'est peu après son installation à Lyon que Proudhon commence à consigner sur ses *Carnets* ses réflexions et ses projets. On lira plus loin celles des notes de cette période qui concernent la religion ; on y verra un Proudhon moins préoccupé alors de questions sociales que du souci d'entreprendre une ample polémique sur les bases mêmes de la foi chrétienne, notamment sur les principes de l'exégèse biblique.

Une circonstance vint à point pour donner corps à ce projet. En 1845, le célèbre prédicateur dominicain contre lequel

(47) Lettre à Ackermann, *Correspond.*, t. II, p. 46.
(48) *Ibid.*, p. 91.
(49) *Ibid.*, p. 127.

Proudhon annonçait dès 1842 des intentions fort agressives, Lacordaire, vint à Lyon pour y prêcher le carême. Proudhon entendit certainement tout au moins les premiers sermons de ce carême car, dès le mois de mars, paraissait dans la *Revue indépendante,* sous le titre de *Miserere,* un fragment d'une longue *Lettre au R. P. Lacordaire.* On trouvera plus loin le texte complet de ce fragment et les remarques que nous y joignons (50). Signalons dès à présent que le prédicateur n'est pas personnellement visé dans ce fragment exclusivement consacré à la critique biblique.

C'est à Lyon, en 1844, et aussi à Paris, au cours des séjours prolongés qu'il y fait, que Proudhon commence son second grand ouvrage : *Système des Contradictions économiques ou Philosophie de la Misère.* A Paris, il fait la connaissance de la « coterie économiste » avec laquelle « il y a plaisir à se rencontrer ». L'éditeur Guillaumin, qui en est le « pivot », lui fait des avances et accepte de publier l'ouvrage annoncé avant même qu'il soit achevé (51), et c'est chez cet éditeur que les *Contradictions économiques* paraissent en effet en octobre 1846 (52). Quelle place y occupe la préoccupation religieuse ?

Elle est considérable et on peut dire qu'elle encadre la dialectique purement économique ; elle se développe largement dans le Prologue, à la fin du tome premier, au chapitre VIII : *De la responsabilité de l'homme et de Dieu, sous la loi de contradiction, ou solution du problème de la Providence,* enfin, tout à la fin du livre, chapitre XIV, *Résumé et conclusion.*

Il n'est jamais facile de résumer la pensée toujours surabondante et tumultueuse de Proudhon ; la partie religieuse des *Contradictions économiques* est particulièrement touffue ; trop de rejetons vigoureux empêchent de discerner le tronc, peut-être même les troncs divers qui les portent. Il semble aussi que l'auteur se laisse entraîner par l'extraordinaire facilité de sa plume ; jamais son style n'a été plus éblouissant ni plus fougueux ; mais trop souvent l'éclat des formules fait illusion sur la netteté et la cohérence des idées.

Sans prétendre retrouver dans ces pages une unité qui y fait peut-être défaut, efforçons-nous de dégager quelques thèmes fondamentaux.

Celui du *Prologue* est que l'idée de Dieu « est avant tout sociale », c'est-à-dire « qu'elle est bien plus un acte de foi de la pensée collective qu'une conception individuelle » (53). A l'appui de cette thèse Proudhon apporte divers arguments

(50) Infra, p. 140 sq.
(51) Même lettre que ci-dessus, p. 126.
(52) *Les Contradictions économiques* ont paru dans l'édition Rivière, 2 vol., Paris, 1923, avec une introduction et des notes de Roger PICARD ; c'est à cette édition que nous nous référons.
(53) Ed. Rivière, t. I, p. 34.

empruntés à la philologie et à l'histoire. Mais — et c'est là une première « contradiction » — l' « esprit d'analyse » prétend se rendre compte de la nature et de la réalité de cette conception et, inévitablement, il la dissout. Tout ce qui subsiste aujourd'hui de l'idée de Dieu, c'est qu'elle est une « hypothèse », hypothèse qui d'ailleurs « s'impose invinciblement ». Or, à ce moment de sa dialectique, Proudhon déclare qu'il a « besoin de l'hypothèse de Dieu pour fonder l'autorité de la science sociale ». Dire « il est un Dieu » signifie « la société est gouvernée avec conseil, préméditation, intelligence » ; l'hypothèse de Dieu est nécessaire pour « donner un sens à l'histoire » et elle légitime ainsi la constitution de l'économie politique à titre de science positive (54). Remarquons en passant sur ce point la radicale opposition de Proudhon et d'Auguste Comte et le singulier voisinage de sa conception avec la philosophie de l'histoire de Bossuet.

Mais voici de tout autres accents. Au chapitre VII, Proudhon vient de célébrer la grandeur du travail et sa mission historique, à savoir :

« que ce soit le TRAVAIL du peuple, non sa bravoure ni ses suffrages qui, par une combinaison savante, légale et immortelle, inéluctable, soumette au peuple le capital et lui livre le pouvoir (55). »

Or, devant cette révolution par le travail et pour le travail, se dresse un obstacle : la puissance publique étroitement solidaire du capital ; « le pouvoir..., créé dans la société pour servir de médiateur entre le travail et le privilège, se trouve enchaîné fatalement au capital et dirigé contre le prolétariat » (56). Or, le couronnement de ce système est la religion. Instruit par celle-ci, le travailleur se dit humblement :

« C'est Dieu qui me châtie quand la misère me dévore, et que je souffre persécution pour la justice : recevons avec respect les fléaux dont sa miséricorde se sert pour me purifier : *Humiliamini igitur sub potenti manu Dei* (57). Cette vie, que Dieu m'a donnée, n'est qu'une épreuve qui me conduit au salut : fuyons le plaisir ; aimons et recherchons la douleur ; faisons nos délices de la pénitence. La tristesse qui vient de l'injustice est une grâce d'en haut ; heureux ceux qui pleurent. *Beati qui lugent... Hæc est enim gratia, si quis sustinet tristitias, patiens injuste* (58). »

(54) *Ibid.*, p. 51-52.
(55) *Ibid.*, p. 348.
(56) *Ibid.*, p. 345.
(57) « Humilions-nous donc sous la puissante main de Dieu. »
(58) *Ibid.*, p. 346. « Là est en effet la grâce, quand quelqu'un supporte des tristesses en souffrant injustement. »

Et plus loin, ces lignes où l'on ne peut douter que Karl Marx n'ait bientôt puisé l'inspiration de sa formule : « La religion est l'opium du peuple » :

« La théorie de la résignation a servi la société en empêchant la révolte... Sans ce bandeau jeté sur les yeux du peuple, la société se fut mille fois dissoute. Il fallait que quelqu'un souffrît pour qu'elle fût guérie ; et la religion, consolatrice des affligés, a décidé le pauvre à souffrir (59). »

La protestation indignée de Proudhon contre cette philosophie de désespoir inspire et explique la théorie outrancière exposée au chapitre suivant, où Proudhon met en parallèle la responsabilité de l'homme et celle de Dieu dans la genèse de la misère du monde. D'où vient le mal, en effet ? De la faute de l'homme, répond la théologie, de la chute originelle. Mais comment la chute se serait-elle produite si Dieu, qui savait d'avance que sa créature pècherait, n'avait rendu celle-ci accessible à la tentation ? Dès lors, c'est du côté du créateur tout-puissant qu'il faut rechercher le responsable :

« Où est l'excuse de la Providence ? N'est-il pas vrai qu'ici la grâce a manqué à l'homme ? Dieu, que la foi représente comme un père tendre et un maître prudent, nous livre à la fatalité de nos conceptions incomplètes ; il creuse le fossé sous nos pieds ; il nous fait aller en aveugles ; et puis, à chaque chute, il nous punit en scélérats (60). »

Pour se faire une idée de la véhémence de la passion qui anime alors Proudhon, il faut relire les pages extraordinaires des *Contradictions économiques* où l'auteur ne craint pas d'apostropher Dieu avec une sorte de délire sacré ; n'en retenons que ces lignes où la colère iconoclaste s'élève à son plus haut point d'exaspération :

« Les fautes dont nous te demandons la remise, c'est toi qui nous les a fait commettre ; les pièges dont nous te conjurons de nous délivrer, c'est toi qui les as tendus : et le Satan qui nous assiège, ce Satan, c'est toi.

Tu triomphais, et personne n'osait te contredire, quand, après avoir tourmenté en son corps et en son âme le juste Job, figure de notre humanité, tu insultais à sa piété candide, à son ignorance discrète et respectueuse. Nous étions comme des néants devant ta majesté invisible, à qui nous donnions le ciel pour dais, et la terre comme

(59) P. 346-347.
(60) P. 380.

escabeau. Et maintenant te voilà détrôné et brisé. Ton nom, si longtemps le dernier mot du savant, la sanction du juge, la force du prince, l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant, eh bien ! ce nom incommunicable, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes. Car Dieu, c'est sottise et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge ; Dieu, c'est tyrannie et misère ; Dieu, c'est le mal (61). »

Cette dernière formule, aussi fameuse que « la propriété, c'est le vol », s'explique et s'atténue dans une certaine mesure quand on la lit dans son contexte ; c'est le point final d'un *crescendo*, où l'outrance volontaire appelle une outrance qui la dépasse ; procédé assurément plus littéraire que philosophique, qui implique une certaine truculence romantique ; or, il y a certainement chez Proudhon une forte dose de romantisme.

Poursuivons la lecture des *Contradictions économiques*. Au chapitre XI, consacré à la propriété, Proudhon éprouve le besoin d'exposer en long et en large sa théorie de la connaissance, notamment de la logique qui lui apparaît comme l' « organisation de l'expérience » (62). Ces pages fourmillent d'idées intéressantes, fâcheusement obscurcies par l'imprécision du vocabulaire. Proudhon est alors sous l'influence de la philosophie allemande, notamment de Kant, de Fichte et de Hegel qu'il a appris à connaître par l'ouvrage encore récent de Victor Cousin (63), et il fait avec ces maîtres assaut de dialectique. De la logique, il ne tarde à passer à la métaphysique et rencontre une fois de plus le concept de Dieu. Toujours dominé par l'idée de la contradiction universelle, il aperçoit en Dieu une « nature inverse de l'homme » (64), car, tandis que Dieu est infini, existant par lui-même, « égoïsme parfait..., solitude absolue », l'homme est « fini », dépendant ; il a besoin d'un « milieu ambiant dans lequel sa raison se réfléchisse, sa vie s'éveille, et son âme, comme ses organes, puise sa subsistance » (65). Ainsi l'homme, opposé à Dieu, ne peut le comprendre ; mais, en même temps, nouvelle contradiction, il le suppose « invinciblement » (66). Dieu, pour l'homme, c'est le « possible » ; quant à savoir s'il est réellement, seule l'expérience pourrait nous en instruire ; or d'un Dieu infini un être fini ne peut avoir, contrairement à la prétention des mystiques, aucune expérience (67),

(61) P. 383-384.
(62) T. II, p. 159.
(63) *Cours d'Histoire de la philos. moderne*, 1841.
(64) P. 164.
(65) *Ibid.*
(66) P. 163.
(67) P. 173.

c'est donc un « postulat de la raison » (68). Mais plus loin, nous trouverons des formules qui sentent l'improvisation et qu'il serait difficile de concilier entre elles ou avec celles qui précèdent ; celle-ci, par exemple : « Le monde est la conscience de Dieu » (69).

Dieu étant l' « antagoniste de l'homme », on conçoit que Proudhon n'éprouve que mépris pour la « déification de notre espèce » (70) que représentent les soi-disant religions de l'humanité, qui sont dans sa pensée celles de Feuerbach et de Cabet ; s'il n'a pas visé Auguste Comte, c'est que la *Politique positive* de ce dernier ne devait commencer à paraître qu'en 1851.

Reste le dernier chapitre, *Résumé et conclusion* ; le ton en est plus sobre et l'inspiration très élevée. C'est là que Proudhon célèbre le travail et expose le rôle de la misère dans le monde : « La misère invente et la propriété recueille » (71). Il esquisse une philosophie de l'histoire, dans laquelle le christianisme revêt une haute signification :

« Jésus-Christ est l'humanité souffrante, aspirant avec effort, dans une longue et douloureuse agonie, à la liberté, à la justice, à la vertu (72). »

Et plus loin :

« Que l'artiste se souvienne qu'autrefois il descendit de l'Olympe dans l'étable du Christ, et que de cette étable il s'éleva tout à coup à des splendeurs inconnues ; qu'ainsi que le christianisme, le travail doit le régénérer (73). »

Mais le christianisme a été détourné de ses voies ; il a étendu sur l'injustice sociale l'aile protectrice de ses anges. D'où cette conclusion qui rejoint tant bien que mal les prémisses :

« Que le prêtre se mette enfin dans l'esprit que le péché c'est la misère, et que la véritable vertu, celle qui nous rend dignes de l'immortalité, c'est de lutter tant bien que mal contre la religion et contre Dieu (74). »

Le 8 janvier 1847, Proudhon, se trouvant de passage à Besançon, s'affilie à la Loge maçonnique *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié.* Il a donné dans la *Justice* le récit de la séance d'initiation au cours de laquelle il fut admis parmi les « frères » ; le ton assez goguenard de ce récit donne à pen-

(68) *Ibid.*
(69) P. 251.
(70) P. 174.
(71) P. 401.
(72) P. 400.
(73) P. 412.
(74) *Ibid.*

ser que le récipiendaire n'attachait pas grande importance à son entrée dans la franc-maçonnerie. Trois questions étaient posées au candidat :

« Que doit l'homme à ses semblables ?
Que doit-il à son pays ?
Que doit-il à Dieu ? »

A quoi Proudhon répondit :

« Justice à tous les hommes.
Dévouement à son pays.
Guerre à Dieu, c'est-à-dire à l'absolu.
Telle fut ma profession de foi » (*74 bis*).

La troisième réponse ne fut pas sans effarer l'auditoire qui professait le déisme. Proudhon s'expliqua et fut admis. Dans la *Justice,* il justifie de curieuse manière son adhésion à la franc-maçonnerie ; il interprète très librement, non pas la doctrine officielle du maçonnisme, mais ce qu'il appelle sa « pensée inconsciente ». Celle-ci a pour symbole « le triple emblème, devenu plus tard celui de la Révolution : *Aplomb, Niveau, Equerre.* » Or, ces instruments du maçon, destinés à assurer l' « équilibre » de la construction, déterminent des *rapports,* c'est-à-dire des relations, *ipso facto* exclusives de l'absolu. Ainsi :

« Toute métaphysique est ici écartée. Le Dieu des Maçons est la personnification de l'équilibre universel : Dieu est l'*Architecte ;* il tient le compas, le niveau, l'équerre, le marteau, tous les instruments de travail et de mesure. Dans l'ordre moral il est la Justice. Voilà toute la théologie maçonnique. C'est le contrepied de la théologie. »

D'où cette conclusion légèrement ironique :

« Sous le bénéfice de cette explication, et comme je ne veux contrister personne, je consens à rendre gloire avec vous, mes frères, au grand ARCHITECTE, immanent dans l'Humanité et dont le lumineux triangle, plus précieux pour moi que le nom de Jéhovah, que vous y avez inscrit, m'a révélé toutes ces choses. »

Au fond, sous couleur d'affiliation à la franc-maçonnerie, n'est-ce pas Proudhon qui annexe la doctrine des loges à sa propre philosophie ?

Il semble d'ailleurs avoir été un maçon peu fervent ; nous ne voyons nulle part qu'il ait été assidu aux « tenues » des loges.

(*74 bis*) *Justice,* t. III, p. 63-68.

En 1861, il n'était toujours que simple « apprenti » et, invité par des maçons belges à une séance de la loge de Namur, il devait demander à son compagnon d'exil, Madier-Montjau, des conseils pour n'avoir « point trop l'air d'un profane » (75). Il demeure aussi indépendant vis-à-vis de la maçonnerie qu'à l'égard de n'importe quelle confession religieuse.

⁂

En octobre 1847 Proudhon se fixe définitivement à Paris ; il compte vivre désormais de sa plume, et c'est bien là sa véritable vocation. Ecrivain de premier ordre, il sera plus encore un excellent journaliste ; l'obligation de concentrer son attention sur un sujet limité et d'écrire pour un public de moyenne culture neutralise heureusement le foisonnement naturel de sa pensée. Mais à peine est-il installé dans la capitale qu'il est saisi par l'agitation politique et sociale qui va bientôt aboutir à la Révolution de Février. Nous n'avons pas à rappeler ici le rôle que Proudhon y joua (76), son attitude, d'abord hésitante, puis active, pendant les journées de Février ; son élection (8 juin) à l'Assemblée nationale, où il vote contre la constitution ; le *Toast à la Révolution* (17 octobre 1848), ses efforts pratiques pour faire passer la Révolution du plan purement politique au plan économique et social par l'institution d'une « Banque du Peuple » qui réaliserait le « Crédit gratuit » ; les violents articles du *Peuple* dirigés contre le prince-président, à la suite desquels il est poursuivi et condamné à trois ans de prison ; son entrée (6 juin 1849) à la prison de Sainte-Pélagie, d'où, en effet, il ne sortira que le 4 juin 1852.

On comprend que pendant les deux années tragiques au cours desquelles il passe constamment de l'attaque à la défensive, les préoccupations religieuses de Proudhon aient passé au second plan. Sur cet ordre de questions le silence à peu près complet de la *Correspondance* aussi bien que des *Carnets* est significatif. Les *Confessions d'un Révolutionnaire*, écrites en prison de juillet à septembre 1849, où Proudhon décrit son activité pendant la période républicaine de la révolution, ne feraient entendre aucune note religieuse si l'auteur n'avait cru devoir ajouter en guise de préface, à la troisième édition, publiée en 1851, un article de la *Voix du Peuple* paru le 5 novembre 1849 sous le titre : *Qu'est-ce que le Gouvernement ? Qu'est-ce que Dieu ?* (77).

(75) P. 412.
(76) *Ibid.*
(77) On en trouvera le détail dans l'introduction écrite par M. Daniel HALÉVY pour l'édition Rivière des *Confessions d'un Révolutionnaire*, Paris, 1929.

Si d'ailleurs le souci des questions religieuses recule au second plan pendant ces mois tumultueux, ce n'est pas qu'il s'éclipse totalement ; mais il apparaît dans de petits écrits de circonstance : articles du *Peuple*, manifeste électoral, *Toast à la Révolution*. Journaliste et agitateur politique, Proudhon n'oublie, ne voile rien de ses convictions de philosophe. On lira plus loin (78) les pages que nous avons retenues de cette période et on remarquera que si l'auteur continue à affirmer fermement que l'Evangile a constitué la première étape de la révolution sociale, il ne laisse pas de nuancer ou même de corriger les déclarations qu'on avait pu lire dans les *Contradictions économiques*. Il semble se souvenir avec quelque attendrissement des premières semaines de la Révolution durant lesquelles une partie du clergé de France s'était associée à l'élan populaire, quand il écrit dans le *Peuple* (2 septembre 1848) :

« La France a montré dans ces derniers temps, combien elle était religieuse dans le cœur et dans la raison. La religion, dans notre incomparable pays, est le ferment secret de tout ce qui a vie, autorité et durée. Les questions économiques, si vastes qu'elles se posent, ne suffisent pas à notre intelligence contemplative et pleine de tendresse ; les grands problèmes de la philosophie nous laissent indifférents et tristes ; l'idée pure ne peut nous ravir. Il faut à notre âme quelque chose de plus que le nombre et la mesure, quelque chose au-delà même de l'idée.

Où sont, parmi nous, les matérialistes et les athées ? Nous avons regardé autour de nous, et nous ne les avons découverts que parmi ceux qui nous calomnient et nous persécutent (79). »

Mais les variations, voire les contradictions ne manquent pas. Tandis, par exemple, que les *Contradictions économiques* soulignaient avec insistance l'opposition de l'homme et de Dieu, le même article déclare que « pour découvrir la vraie religion, il faut... montrer philosophiquement... Dieu dans l'homme » (80). Dans un article du 6 mai 1849, Proudhon, sommé par quelques-uns de ses amis « d'expliquer certains passages des *Contradictions* » qui ont choqué « les Tartufes réactionnaires », et probablement aussi d'honnêtes croyants, précise qu'en écrivant la fameuse formule, décidément gênante : « Dieu, c'est le mal », il a visé « le Dieu du *Constitutionnel* et de *l'Univers* » (81). Le moins qu'on puisse dire, c'est que, dans

(78) Infra, p. 179 sq.
(79) Infra, p. 179.
(80) Infra, *Ibid.*
(81) Infra, p. 187.

la fièvre des polémiques quotidiennes, la pensée religieuse de Proudhon témoigne de quelque flottement.

Mais nous verrons bientôt qu'un raidissement n'a pas tardé à se produire.

III

APRÈS LES ANNÉES DE PRISON

Proudhon était encore à Sainte-Pélagie quand, le 10 juillet 1851, il consigna dans ses *Carnets* cette déclaration dont la gravité contraste avec le ton ordinairement sobre de ses notes quotidiennes :

« Cette date doit rester solennelle dans ma vie morale et intellectuelle. J'ai signé le bon à tirer de la dernière feuille de mon livre : *Idée générale de la Révolution au XIX^e^ siècle* et, en signant le bon à tirer, j'ai rompu définitivement avec l'idée théologique, déjà si fort ébranlée par moi dans le chapitre VI de mes *Contradictions*. Cette scission ne s'est pas faite sans un certain déchirement de cœur et un murmure de conscience, le plus fort que j'aie ressenti de ma vie...

Jusqu'à ce moment, je n'avais fait que polémiser sur Dieu, le gouvernement, la propriété, la Foi ; à présent la conclusion est prise et irrévocable. »

On lira plus loin (1) le texte complet de cette émouvante confession ; il reste à l'expliquer.

Que s'est-il produit qui rende compte d'une prise de position si énergique ? Faut-il parler d'une crise de conscience qui se serait résolue en une attitude rigide d'intransigeance religieuse ? Il serait, croyons-nous, plus exact d'admettre la cristallisation d'un long processus dans lequel l'humeur combative, la rancune de certaines déceptions personnelles ont joué autant de rôle que la raison, et diverses circonstances nous semblent justifier cette interprétation.

C'est d'abord le fait même de l'emprisonnement. En juillet 1851 Proudhon est depuis deux ans à Sainte-Pélagie. Assurément le régime de la prison est assez large ; le condamné peut recevoir des visites, avoir des livres à sa disposition, écrire des articles que la censure laisse passer ; il peut même de temps en temps sortir et circuler librement en ville. Cependant cette claustration ralentit considérablement l'activité du prisonnier,

(1) Infra, p. 265 sq.

elle lui ménage d'abondants loisirs pour la méditation et l'invite à mûrir davantage des travaux qui, jusque-là, ont trop souvent senti l'improvisation. Le 22 février 1850, il écrit :

« Mon intention arrêtée est de ne plus écrire rien pour les journaux tant que je serai en prison... D'un autre côté, il est temps que je me remette à explorer les profondeurs sociales sur la donnée du *crédit gratuit*, de l'*abolition de l'impôt* et de *son gouvernement* (2). »

L'ouvrage ainsi annoncé n'est autre que l'*Idée générale de la Révolution au XIX^e^ siècle* ; la rédaction en commence pendant les premiers mois de 1850 et ne s'achève qu'en mai 1851, alors que les *Confessions d'un Révolutionnaire* avaient été bâclées en deux mois dans la fièvre encore toute chaude des récents combats. De fait la *Révolution au XIX^e^ siècle* est un des écrits de Proudhon les mieux équilibrés et les plus fermement écrits, un des moins encombrés de développements parasitaires. Si, en particulier, la note religieuse y apparaît, de manière opportune d'ailleurs, à propos du budget des cultes, elle y sonne de manière beaucoup plus sobre. Certes Proudhon est plus que jamais convaincu que la justice sociale n'a de pire adversaire que le christianisme dégénéré qui a conclu alliance avec le pouvoir politique et l'asservit ; il est hostile au budget des cultes, mais il entend « que le culte soit libre, que de plus celui qui sert l'autel doit vivre de l'autel » (3) ; aux fidèles donc la charge de rétribuer leurs pasteurs.

Une autre circonstance, d'ordre purement privé, nous paraît expliquer, partiellement au moins, la note du 10 juillet 1851. Proudhon s'est marié en décembre 1849, alors qu'il était déjà à Sainte-Pélagie ; il avait, pour cette cérémonie, obtenu une « sortie ». Il avait alors quarante ans. Pourquoi s'est-il, un peu tardivement, décidé à fonder une famille ? Une lettre à Tissot du 28 octobre 1851 est très claire et significative ; on la lira plus loin *in extenso* (4). N'en retenons pour l'instant que ces lignes :

« J'ai fait ce mariage avec préméditation, sans passion, pour être à mon tour père de famille, vivre ma vie entière, et conserver, dans le tourbillon où je me trouve lancé, une image de la simplicité et de la modestie maternelles... »

(2) Lettre à Darimon, *Correspond.*, t. III, p. 132.
(3) Edition Rivière (avec introduction d'A. Berthod), Paris, 1924, p. 309.
(4) Infra, p. 217 sq.

Mais voici qu'à cette préoccupation sentimentale et sociale s'ajoute le désir manifeste de faire acte public d'indépendance laïque :

« J'ai commencé en me mariant la guerre sérieuse que je me propose de soutenir contre le clergé : j'ai obtenu de ma femme que nous ne passerions pas par l'église ; ma fille n'est pas baptisée ; le second enfant sera traité de même ; et si je vis, je me flatte de leur donner des principes tels qu'ils n'auront rien à craindre de séductions détournées (5). »

Il y a un siècle, même parmi les libres penseurs, rares étaient les mariages civils ; ne fût-ce que par égard pour les femmes, généralement pratiquantes, naissances, noces et funérailles étaient presque sans exception consacrées par les bénédictions de l'Eglise. S'affranchir de cette tradition, c'était sinon un acte de courage, du moins la signification catégorique d'une rupture avec le passé, l'option décisive en faveur d'un côté de la barricade sociale, du côté où piétinait la misère du travail en face de l'Etat, de la propriété et de l'Eglise complices. N'est-ce pas très exactement ce qu'exprime la note du 10 juillet ?

Autre explication, d'ordre intellectuel. Nous avons déjà vu qu'en 1849, certains amis de Proudhon le pressaient de définir nettement son attitude à l'égard de la religion. C'est que malgré la vigueur de certaines apostrophes, la position de ce philosophe pouvait paraître ambiguë aux lecteurs peu avertis. Proudhon parlait si souvent et avec tant de passion de la religion, qu'il en paraissait obsédé ; faut-il donc tant discuter sur une institution en voie de déclin ? Et si Dieu est inconnaissable, inconcevable même, s'il n'est qu'un « possible », pourquoi évoquer si souvent son nom jusque dans les écrits de pure politique ? Au fond, Proudhon arrivait à choquer ou à décevoir à la fois les croyants, les déistes qui étaient nombreux parmi les saint-simoniens, les fouriéristes, les lecteurs de Pierre Leroux et de Jean Reynaud, et même les athées excédés de ses perpétuelles incursions sur le terrain de la théologie. On comprend dès lors qu'il ait éprouvé le besoin de prendre, dans la *Révolution au XIX^e^ siècle*, une attitude nette, qui sera définitive.

Une lettre qui suivra de près la note du 10 juillet confirme cette interprétation. Le célèbre physiologiste Charles Robin, que les idées de Proudhon intéressaient et intriguaient, lui avait demandé de les préciser sous une forme aussi concise que possible. Touché et flatté de cette requête, Proudhon répondit le 12 octobre 1851, par une lettre d'une dizaine de pages,

(5) *Correspond.*, t. IV, p. 123.
(6) Infra, p. 217 ; texte complet dans *Correspond.*, t. IV, p. 371-374.

dont deux environ sont consacrées à sa conception de Dieu et de la religion ; on trouvera ce texte plus loin (6) ; c'est peut-être l'exposé le plus clair des idées religieuses de notre philosophe ; trois thèmes peuvent en être dégagés :

1) Ni l'existence ni la nature de Dieu ne peuvent être démontrées ; l'idée de Dieu n'est qu'un produit de l'esprit humain ;

2) Dans cette idée l'humanité ne poursuit qu'elle-même ; Dieu est la « symbolisation de l'humanité » ;

3) L'idée de Dieu varie avec la civilisation elle-même.

Chaque génération cherche en Dieu sa propre image. Les théologiens d'un christianisme dégénéré s'en tiennent encore à l'idée d'un Dieu « fixe », gouverneur immuable du monde ; c'est le « théisme » ; l'humanité moderne conçoit un « Dieu progressif », expression de sa propre perfectibilité. En tant qu'elle s'oppose à la thèse traditionnelle, cette théologie moderne est un « antithéisme », auquel Proudhon déclare se rallier.

Enfin ce sont les événements qui amenèrent Proudhon à se raidir dans son opposition à l'Eglise catholique. Nous trouvons, à cet égard, dans le troisième ouvrage qu'il écrivit en prison, *La Révolution sociale démontrée par le Coup d'Etat du Deux Décembre* (7), une indication si précise que nous croyons devoir reproduire le passage en son entier :

« J'ai rompu, depuis la guerre de Rome, pour moi et pour les miens, avec l'Eglise ; et je proclame bien haut mon libre arbitre. Que le prêtre prodigue ses services à ces êtres infortunés, voisins encore de la brute, vicieux par l'excès de leur nature animale, qui, pour pratiquer la justice, ont besoin d'une sanction infernale : je loue cette charité, qu'aucune institution n'a su remplacer encore ; et si, en assistant la faiblesse de mes frères, le prêtre respecte ma conscience, je le remercie au nom de l'humanité. Mais moi, je crois n'avoir aucun besoin de ces formules mystiques ; je les repousse comme injurieuses à ma dignité et à mes mœurs. Le jour où je serais forcé, de par la loi, de reconnaître la religion catholique, apostolique et

(7) Ecrit à Sainte-Pélagie, cet ouvrage parut presque au lendemain de la libération de l'auteur (4 juin). Le ministère de la Police en interdit la mise en vente, mais, à la suite d'une lettre énergique que lui adressa Proudhon, le prince-président fit autoriser la mise en vente et le succès du livre fut aussitôt des plus vifs. L'ouvrage a paru dans l'édition Rivière, en 1936, avec une introduction et des notes de MM. Ed. Dolléans et G. Duveau.

romaine pour religion d'Etat, de faire acte de comparution à l'Eglise et au confessionnal, d'envoyer mes enfants au baptême et à la Sainte Table, ce jour-là aurait sonné ma dernière heure. Défenseurs de la famille, je vous montrerais ce que c'est qu'un père de famille ! Je ne crains rien pour ma personne : ni la prison ni les galères ne m'arracheraient un acte de latrie. Mais je défends au prêtre de porter la main sur mes enfants ; sinon, je tuerais le prêtre (8). »

Qu'était-ce que cette « guerre de Rome » qui, au bout de trois ans, éveillait encore chez Proudhon un si furieux ressentiment ? Les Autrichiens, ayant battu les Piémontais à Novare (23 mars 1849), avaient envahi tout le nord de la péninsule et même une partie des Etats de l'Eglise ; le pape espérait qu'ils pousseraient jusqu'à Rome et y écraseraient le parti républicain. Pour arrêter l'Autriche, la République française, dès lors présidée par Louis-Napoléon Bonaparte, se résolut à intervenir et une petite armée, commandée par Oudinot, débarqua à Civita-Vecchia (25 avril). Toutefois l'expédition avait un autre objet plus subtil ; le gouvernement de Paris se flattait de jouer le rôle de médiateur entre le pontife et les Romains et de les réconcilier. Mais, par la faute d'Oudinot, l'expédition s'était tournée contre la République romaine et en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du pape (30 mai). Cette politique fut naturellement soutenue par la majorité catholique et monarchiste de l'Assemblée législative, mais les Montagnards protestèrent au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il y eut même, le 13 juin, un commencement d'émeute, vite réprimé. La droite en prit prétexte pour faire abolir le droit de réunion et ordonner l'arrestation de trente-trois députés de la Montagne ; le parti républicain se trouva dès lors désorganisé.

Mais l'expédition de Rome n'est pas seule à susciter la colère de Proudhon ; bien d'autres griefs sont signalés dans la *Révolution sociale* (9), notamment la loi Falloux du 15 mars 1850 qui « a livré au clergé les collèges » (10). « Le parti-prêtre, depuis Charles X, n'existait plus ; les décrets du Président l'ont ressuscité » (11). Dès lors la guerre est nettement engagée entre l'Eglise et la Révolution, et Proudhon pressent le jour prochain où retentira de nouveau contre l'Eglise le cri de Voltaire : *Ecrasez l'infâme !* (12).

(8) P. 201 de cette édition.
(9) P. 198-201.
(10) P. 199.
(11) *Ibid.*
(12) P. 200.

Cependant, dans la *Révolution sociale,* la lutte contre le catholicisme n'occupe qu'une place très limitée ; elle se concentre principalement dans les propos que l'auteur prête à « un vieux prêtre, aussi savant qu'orthodoxe », qui n'est sans doute autre que Proudhon lui-même. Ces quelque dix pages sont de ton très modéré et ne manquent pas même d'une certaine onction ecclésiastique. L'idée dominante en est que le christianisme a marqué une époque bienfaisante de l'histoire humaine ; mais cette histoire étant soumise à la loi du changement perpétuel, tandis que l'Eglise est immuable dans sa doctrine, le divorce entre elles est inévitable et définitif :

« Qui que vous soyez, chrétiens de la dernière et de la plus malheureuse des époques, n'essayez pas de donner le change à la Révolution : ce serait mentir au Saint-Esprit. Toute chair est révoltée, et nous hait. Nous sommes haïs d'une haine endémique, invétérée, constitutionnelle ; d'une haine qui se raisonne, et s'accroît chaque jour de l'intelligence de son principe et de notre opposition (13). »

Pas plus que Comte d'ailleurs, Proudhon n'éprouve d'indulgence pour le protestantisme. Sans doute « la gloire de la Réforme » a-t-elle été, en opposant le libre examen à l'autorité de l'Eglise, de « faire passer insensiblement les peuples de la morale de la crainte à la morale de la liberté » ; mais l'illusion des réformateurs a été de croire qu'il était possible de maintenir une doctrine sur la seule base de la liberté individuelle. Le catholicisme prétendait dominer l'humanité, le protestantisme isole l'homme de cette humanité. L'esprit moderne s'insurge contre l'idée même de dogme ; tout ce qu'il veut désormais, « c'est une règle de conduite », que la religion fasse place à la morale ! (14).

De la *Révolution sociale* à *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* (1858) l'ère des grands ouvrages spéculatifs est close pour Proudhon (15) ; les livres qu'il écrit dans l'intervalle ont un caractère pratique : *Réformes à opérer dans l'exploitation des Chemins de fer* (1855), *Projet d'Exposition perpétuelle* (1855), *Manuel du Spéculateur à la Bourse* (1857). On ne s'étonnera pas de n'y trouver trace ni de métaphysique, ni de religion.

(13) P. 180-190.
(14) P. 142-143.
(15) Les deux lettres à M. Romain Cornut, écrites en prison à la fin de l'année 1851 et que Proudhon publia en 1853 sous le titre : *Philosophie du Progrès,* ne marquent pas de variation dans la pensée religieuse de l'auteur telle qu'elle s'affirme dans *La Révolution sociale.* Cet opuscule se trouve dans l'édition Rivière, Paris, 1946, avec une introduction de Th. Ruyssen et des notes du même auteur et de J.-L. Pudoh.

On lira plus loin les fragments de la *Correspondance* et des *Carnets* qui datent de la même période ; rien n'y témoigne de variations sensibles dans la pensée religieuse de notre philosophe ; celui-ci, à côté des travaux d'ordre pratique qui l'occupent alors, est surtout préoccupé de la publication, sous le titre de *Chronos*, d'une vaste encyclopédie historique, qu'il ne réalisera jamais.

Mais voici qu'en 1857, un incident en soi médiocre réveille jusqu'à l'exaspération la fougue agressive de l'antithéiste. En 1855, un publiciste aujourd'hui bien oublié, mais qui alors ne manquait pas de lecteurs, Eugène de Mirecourt, qui avait déjà publié les biographies de quelques contemporains, entreprit de joindre à sa collection celle de Proudhon. A cet effet il demanda des renseignements à l'archevêque de Besançon, Mgr Matthieu, qui eut l'imprudence de répondre. Mirecourt vit ensuite Proudhon à qui il annonça son intention et lui montra la lettre du prélat. Proudhon invita son visiteur à ne pas donner suite à son projet. La brochure parut cependant en 1855 ; elle contenait sans nom d'auteur, mais comme émanant d' « un saint archevêque », quelques lignes de Mgr Matthieu, qui, sans être injurieuses, étaient pour le moins désobligeantes et se terminaient par ces mots : « Proudhon n'est pas un athée, c'est un ennemi de Dieu » (16).

A en croire Proudhon, dont l'affirmation est assez surprenante, il n'aurait pris connaissance de l'opuscule venimeux qui lui était consacré que deux ans plus tard, en mars 1857. Sa bile s'échauffe et il éprouve le besoin de répondre. Mais à qui ? A de Mirecourt ? Le gibier lui paraît trop vulgaire. Mais se mettre sous la dent un archevêque, par surcroît cardinal et sénateur, quelle magnifique proie pour un carnassier à la mâchoire puissante, qu'aucune grandeur n'intimide ! C'est donc à Mgr Matthieu que Proudhon va s'en prendre et les trois volumes de *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* (17) ne seront qu'une interpellation en deux mille pages adressée au prélat bisontin. L'auteur ne prévoyait sans doute pas, en écrivant les premières pages, le développement que l'œuvre prendrait sous ses doigts. Après quatre ans d'effacement relatif, mais aussi de méditation, les multiples personnalités qui se rencontrent, et parfois se heurtent dans cette nature exubérante, le philosophe, le théologien, l'historien, l'économiste, le réformateur social, le censeur politique, le moraliste, voire le critique littéraire, éprouvent le besoin de s'affirmer, de déployer largement

(16) Le reste de la citation empruntée à cette lettre peut se lire au t. I de l'édition Rivière indiquée ci-dessous, p. 285, n. 75.

(17) Nous référons à l'édition de la *Justice* publiée en quatre volumes (1930-1935) dans l'édition Rivière avec une introduction de G. Guy-Grand, une étude de G. Séailles et des notes de C. Bouglé et J.-L. Puech.

leur savoir, leurs conjectures, leurs aspirations. Après un an de travail acharné, l'ouvrage paraît en trois volumes (avril 1858) ; une seconde édition parue en 1860 du vivant de Proudhon, grossie d'additions importantes, en comprenait quatre (18).

La *Justice,* écrit avec raison M. G. Guy-Grand, « est une *somme* de la pensée proudhonienne » (19). C'est un monument puissant, mais flanqué de tant d'ailes, de pavillons et d'annexes, que l'exploration en est longue et laborieuse ; nous ne nous arrêterons que dans les salles où se trouvent exposées dans un ordre quelque peu dispersé les conceptions religieuses de Proudhon.

Comme un duelliste, avant d'engager le fer, salue de l'épée son adversaire, Proudhon commence par rendre hommage à cette religion qu'il s'apprête à cribler de coups directs :

« La religion : elle appartient à l'humanité, elle est le fruit de ses entrailles. A qui serait-elle méprisable ? Honorons en toute foi religieuse, en toute Eglise reconnue ou non reconnue par l'Etat, honorons jusque dans le Dieu qu'elle adore la conscience humaine ; gardons la charité, la paix avec les personnes à qui cette foi est chère. C'est notre devoir, et je n'y manquerai pas. Mais la piété publique satisfaite, le système de la théologie appartient à ma critique (20). »

Et il dira plus loin, dans le chapitre consacré à l'éducation :

« Laissez donc les enfants parler à leur aise, tout leur saoul, de Dieu, des anges, des âmes, des fées, des griffons, des hercules, comme des rois et des reines ; laissez leur entendement jeter sa gourme, condition nécessaire aux spéculations positives de la virilité. Pendant le premier âge, les conceptions du mysticisme, si facilement reçues par l'imagination, servent de supplément et comme de préparation à la raison ; elles forment le premier degré de l'escalier intellectuel, dont la métaphysique est le second. Veillez seulement à ce que ces conceptions, tournant au fanatisme, n'usurpent dans leur cœur la place que la justice seule et la vérité doivent occuper. Le moment venu, elles s'évanouiront d'elles-mêmes, et votre prudence n'aura pas à craindre de ce côté des questions indiscrètes (21). »

(18) Cette édition comprenait entre autres, en tête du premier volume, une *Philosophie populaire* que Proudhon méditait depuis longtemps et qui est, en quelque sorte, un abrégé de la *Justice.*
(19) Introduction à la *Justice,* t. I, p. 5.
(20) Première Etude, Argument, t. I, p. 291.
(21) V[e] Etude, chapitre II, t. II, p. 406.

Ainsi, ce que combat Proudhon, ce n'est nullement le sentiment religieux, qui lui paraît naturel à l'homme ; ce n'est même pas la religion sous la forme mythique que lui a prêtée l'imagination de l'humanité en sa première enfance, que lui prêtent encore les enfants et les esprits simples et sans culture ; c'est uniquement la religion telle que l'ont construite les théologiens. Ce que Proudhon reproche à cette théologie, nous le savons déjà ; c'est d'avoir substitué à l' « intuition spontanée, immédiate » de l'humanité primitive un système soi-disant rationnel qui ne peut résister aux assauts de la critique scientifique ; c'est d'avoir prétendu « démontrer » l'existence de Dieu, qui demeure pour la raison mieux avertie un mystère impénétrable, c'est d'avoir cherché dans la « transcendance », c'est-à-dire dans la « Révélation », la source de notions et de règles de conduite que l'homme ne peut découvrir que dans son propre domaine, qui est celui de l' « immanence », celui où se déroule la Révolution (22).

Cette opposition de la transcendance et de l'immanence formait déjà le fond de la critique de l'Eglise dans les précédents ouvrages de Proudhon ; mais nulle part il ne l'a exposée avec tant de précision que dans la *Justice* (23).

D'après le

« système de la TRANSCENDANCE, vulgairement de la *Révélation.*

Le principe moral, formateur de la conscience..., est d'origine supérieure à l'homme, sur qui il agit comme une influence d'en haut, gratuite et mystérieuse.

La Justice, d'après cette genèse, est donc surnaturelle et surhumaine ; elle a pour sujet véritable Dieu, qui la communique et l'insuffle à l'âme faite à son image ».

D'où il résulte :

« Que l'âme humaine, vide et ténébreuse..., est incapable par elle-même de s'élever à la loi qui régit la société et d'y conformer ses actes, que seulement elle possède une certaine aptitude à recevoir la lumière, dont la transfusion est opérée en elle par le Révélateur divin, autrement dit le Verbe ;

Que cet état d'obscurité invincible ... est l'effet d'une corruption diabolique, arrivée à l'âme aux premiers jours de la création ;

(22) Voir sur ces points : 1re Etude, chap. IV, t. I, p. 315 sq. ; IIe *Etude, chap.* VI et VII, t. I, p. 409 sq. ; IVe Etude en entier, t. II, p. 159 sq. ; Ve Etude, chap. IV et V, t. II, p. 389 sq. ; VIIIe *et* IXe Etudes en entier, t. III.

(23) 1re Etude, chap. V, t. I, p. 316 sq.

Que la révélation de la loi a eu lieu une première fois en Adam, puis successivement en Noé, Abraham, Moïse, les prophètes et Jésus-Christ, lequel, par son Eglise, en a organisé à perpétuité la propagation parmi les hommes...

En sorte que, sans la manifestation divine, l'humanité après sa chute ne serait pas sortie de la condition des bêtes, et que le premier fruit de la religion est cette raison philosophique elle-même, qui la méconnaît et l'outrage (24). »

Cette conception, Proudhon la rejette radicalement, mais, à vrai dire, il ne la discute pas, sans doute parce que, s'adressant à la seule foi et ne se démontrant pas elle-même, elle échappe aux prises de la critique ; il se borne à y opposer dogmatiquement le *Système de la Révolution* ou de l'IMMANENCE, d'après lequel :

« L'homme, quoique parti d'une sauvagerie complète, produit incessamment, par le développement spontané de sa nature, la société... Partie intégrante d'une existence collective, l'homme sent sa dignité tout à la fois en lui-même et en autrui, et porte ainsi dans son cœur le principe d'une moralité supérieure à son individu. Et ce principe, il ne le reçoit pas d'ailleurs ; il lui est intime, *immanent*. Il constitue son essence, l'essence de la société elle-même. C'est la forme propre de l'âme humaine...

La Justice, en un mot, est en nous comme l'amour, comme les notions du beau, de l'utile, du vrai, comme toutes nos puissances et facultés...

La Justice est humaine, tout humaine, rien qu'humaine : c'est lui faire tort que de la rapporter, de près ou de loin, directement ou indirectement, à un principe supérieur ou antérieur à l'humanité (25). »

C'est à partir de la Révolution française que la théorie de la Justice immanente s'est affirmée avec « conscience et plénitude ».

Par quoi Proudhon se garde bien d'entendre que la Révolution ait commencé en 1789 ; en fait,

(24) *Ibid.*, p. 317-318.

(25) P. 324-325. A ceux qui demanderaient si la doctrine de l'immanence de la Justice n'a pas des antécédents historiques, Proudhon a eu soin de répondre lui-même dans la note M de la II[e] Etude, t. I, p. 461 sq. Il invoque Cicéron, Grotius, Montesquieu, dont il cite toute une page des *Lettres persanes*, Wolf, Hutcheson, Kant (dont l'influence est évidente), et Burlamaqui.

« elle est de tous les temps et de tous les pays... ; mais c'est à la fin du siècle dernier, et sur le sol glorieux de France, qu'elle a fait sa plus éclatante explosion (26). »

A cette opposition dialectique de l'Eglise et de la Révolution, que Proudhon se borne à constater, s'ajoute l'antagonisme historique du DROIT DIVIN et du DROIT HUMAIN. Le premier s'est incarné principalement : en religion, dans le catholicisme ; en économie, dans la propriété ; en politique, dans le gouvernement ou l'Etat. Telle est la « trinité fatale » réalisée par l'ancien régime à base d'absolutisme. Au contraire, le Droit humain, à base de liberté, substituera à la religion la morale et la justice, engendrera le mutuellisme en économie, l'anarchie et le fédéralisme dans la politique. Entre les deux « systèmes », l'opposition est radicale ; aucune conciliation ne peut être envisagée (27).

Il reste toutefois à préciser la nature de cette Justice à laquelle Proudhon prétend ériger un autel. Il y arrive un peu tardivement, au chapitre VII de la II[e] Etude :

« 1. L'homme, en vertu de la raison dont il est doué, a la faculté de sentir sa dignité dans la personne de son semblable comme dans sa propre personne, de s'affirmer tout à la fois comme individu et comme espèce.

2. La JUSTICE est le produit de cette faculté : c'est *le respect, spontanément éprouvé et réciproquement garanti, de la dignité humaine, en quelque personne et dans quelque circonstance qu'elle se trouve compromise, et à quelque risque que nous expose sa défense.*

3. Ce respect est au plus bas degré chez le barbare, qui y supplée par la religion ; il se fortifie et se développe chez le civilisé, qui pratique la Justice pour elle-même, et s'affranchit incessamment de tout intérêt personnel et de toute considération divine.

4. Ainsi conçue la Justice, rendant toutes les conditions équivalentes et solidaires, identifiant l'homme et l'humanité, est virtuellement adéquate à la béatitude, principe et fin de la destinée de l'homme.

5. De la définition de la Justice se déduit celle du *droit* et du *devoir*.

Le droit est pour chacun la faculté d'exiger des autres le respect de la dignité humaine dans sa personne ; le

(26) *Ibid.*, p. 323-324.
(27) IV[e] Etude chap. v t. II p. 240.

devoir, l'obligation pour chacun de respecter cette dignité en autrui.

Au fond, droit et devoir sont termes identiques... ; ils ne diffèrent que par le sujet : moi ou toi, en qui la dignité est compromise.

6. De l'identité de la raison chez tous les hommes, et du sentiment de respect qui les porte à maintenir à tout prix leur dignité mutuelle, résulte l'*égalité* devant la Justice (28). »

Il fallait reproduire cette profession de foi : elle exprime le credo personnel de Proudhon ; nous nous demanderons dans un instant quelle en est la signification.

La *Justice* avait à peine paru, que la saisie en était ordonnée par le parquet et l'auteur poursuivi pour six griefs, dont l' « Outrage à la morale publique et religieuse ». En dépit de deux pétitions qu'il adresse au Sénat, le procès est jugé le 2 juin. L'accusé est condamné à trois ans de prison et à quatre mille francs d'amende ; mais il interjette appel et prépare un mémoire pour sa défense. Ses amis l'exhortent à passer en terre étrangère ; il résiste quelque temps, mais se décide enfin à partir pour la Belgique le 17 juillet ; il y restera cinq ans et ne rentrera à Paris qu'en 1863. C'est à Bruxelles qu'il achève et publie en septembre 1858 son mémoire justificatif : *La Justice poursuivie par l'Eglise,* dont le gouvernement de Paris interdit l'entrée en France (29).

On ne peut s'attendre à trouver dans ce plaidoyer aucune variation doctrinale ; Proudhon ne cède pas un pouce de ses positions ; mais il s'efforce de se montrer « très respectueux à l'égard des juges, modéré pour l'Eglise et le gouvernement » (30). Y a-t-il réussi ? Oui, dans une certaine mesure. Il a soin de citer les passages de la *Justice* où il a rendu hommage au rôle historique du christianisme (31) et conclut cette partie de sa défense par ces lignes relativement conciliantes :

« De la Religion nous reprenons et nous nous assimilons tout, l'idée, le mythe, le sentiment, l'âme, en un mot ; nous ne laissons à l'Eglise que la lettre morte, la momie. Si c'est un crime contre la Religion d'en affirmer ainsi la

(28) T. I, p. 423.

(29) *La Justice poursuivie par l'Eglise* a paru dans la présente édition dans le même volume que *la Philosophie du Progrès* (1946), avec une introduction de J.-L. Puech donnant tous les détails voulus sur les circonstances du procès et d'abondantes notes explicatives.

(30) Lettre à Beslay, 30 juillet 1858, *Correspondance,* t. VIII p. 123.

(31) *La Justice poursuivie,* éd. Rivière, p. 245-249.

métamorphose, il faut faire une loi qui le définisse : à coup sûr il n'y a pour elle ni dérision ni outrage (32). »

La *Justice* marque le point culminant de la campagne entreprise par Proudhon contre le catholicisme ; déjà le ton du mémoire justificatif est moins âpre. Par prudence peut-être, mais aussi sans doute par suite d'une certaine lassitude, bien naturelle après de si rudes combats. Une lettre écrite le 24 mai 1860 laisse entendre une note nouvelle :

« Les vertus du soldat ne sont pas celles du moine : voilà ce que je me dis ; et c'est pourquoi, après m'être mis en colère tout mon saoul, après avoir travaillé comme un furieux, je me délasse ensuite quelquefois en véritable épicurien. J'ai mes éclats de rire comme mes états de rage (33). »

Quelques mois plus tard, le 25 décembre de la même année, il écrit à Huet avec une modestie qui ne lui est pas habituelle :

« Je vous l'avoue, quelque forte et profonde que soit ma conviction, je suis loin de croire mes idées à la veille du triomphe ; je connais trop, par ma propre expérience, le sentiment religieux pour que j'espère voir le monde en venir si tôt à cette justice gratuite... ; que la Justice, notre commune foi, triomphe, et je n'aurais nul regret de voir le monde retomber aux pieds du crucifix, je n'en éprouverais ni mépris ni amertume (34). »

Peut-être aussi le séjour en Belgique conseille-t-il à Proudhon l'adoption d'une attitude moins agressive ; non seulement il s'abstient de rien écrire qui pourrait indisposer contre lui le gouvernement du pays qui l'a accueilli, mais il se trouve parmi un peuple demeuré profondément religieux, où le catholicisme, en vertu de sa puissance même, est moins inféodé qu'en France aux pouvoirs politiques.

D'autre part de nouvelles préoccupations assaillent alors l'esprit de Proudhon. Son exil l'amène à suivre de moins près le déroulement de la politique intérieure de la France ; en revanche Bruxelles est un meilleur poste que Paris pour observer les grands événements qui se précipitent sur le champ de

(32) *Ibid.*, p. 249.
(33) A. ROLLAND : *Lettres au citoyen Rolland*, Paris, 1946, p. 73.
(34) T. IV, p. 309. *La Guerre et la Paix* a paru dans l'édition Rvière (1927) avec une introduction de H. MOYSSET. Cf. J.-L. PUECH, *Proudhon et la guerre*, dans un volume collectif : *Proudhon et notre temps*, Paris, 1920.

la politique internationale : affaires de Pologne, guerre d'Italie, effervescence générale des nationalités. Absorbé jusque-là par les soucis de l'agitation politique et sociale, Proudhon n'avait attaché aux problèmes internationaux qu'une attention intermittente ; désormais, et jusqu'à la fin déjà prochaine de sa vie, il y consacrera la majeure partie de ses forces déclinantes.

C'est ce que nous constatons d'abord dans *La Guerre et la Paix*, le dernier grand ouvrage philosophique de Proudhon, qui parut en mai 1861, presque aussitôt après la seconde édition de la *Justice*. En fait les deux ouvrages sont les deux panneaux d'un même diptyque. Une note de la XI[e] Etude annonçait un prochain ouvrage dans lequel l'auteur exposerait la théorie du « droit du plus fort..., de ses formes, de ses applications, de ses abus ». Or, entre la *Justice* et la *Guerre et la Paix*, la transition s'opère d'elle-même ; car la justice et la force, bien loin de s'exclure, sont solidaires. Proudhon l'avait déjà affirmé dans la *Justice*, à propos du mariage, quand il observe que la supériorité physique de l'homme lui confère sur la femme une autorité naturelle, et déjà il s'écriait :

« Qu'on ne vienne donc plus nous dénier ce *droit de la force* comme si le droit de la force n'était pas aussi incontestable de sa nature, et dans la mesure qui lui appartient, que le droit de l'intelligence : ce n'est là qu'une misérable chicane à l'usage des émancipées et de leurs collaborateurs (34 *bis*). »

C'est la justice de la force qui légitime la prépondérance de l'homme dans la famille, c'est elle aussi qui justifie le rôle immense de la guerre dans l'histoire humaine.

Dans la *Guerre et la Paix* (35), Proudhon fonde son argumentation principalement sur l'histoire, l'économie politique et sur la philosophie du droit ; une dizaine de pages seulement concernent la religion et elles nous ménagent une surprise.

A l'égard de Dieu, Proudhon, tel que nous le connaissons jusqu'ici, est agnostique ; nulle part il n'a affirmé ni expressément nié l'existence de Dieu ; son investigation s'est bornée jusqu'ici au plan de l'immanence, qui est celui de l'humanité.

Or, après un bref préambule sur la « Phénoménologie de la guerre », il entre en matière par cette assertion : « La guerre

(34 *bis*) *De la Justice*, t. IV, p. 184.

(35) T. IV, p. 184, M. Moysset, dans son introduction à *la Guerre et la Paix*, p. XLVIII sq., signale dans les œuvres antérieures de Proudhon et jusque dans la lettre de candidature à la pension Suard, des affirmations sur la relation de la force et du droit. On peut se demander si la source première de cette conviction n'est pas le sentiment très vif que Proudhon a toujours eu de la supériorité de l'homme sur la femme, fondement de la famille.

est un fait divin » ; et, pour atténuer sans doute l'étonnement que ces mots doivent susciter chez un lecteur de la *Justice,* il croit devoir donner du divin cette définition imprévue :

« J'appelle *divin* tout ce qui dans la nature procède immédiatement de la puissance créatrice... J'appelle divin, en d'autres termes, tout ce qui se produisant en dehors de la série, ou servant de terme initial à la série, n'admet de la part du philosophe ni question, ni doute. Le divin s'impose de vive force : il ne répond point aux interrogations qu'on lui adresse, et ne souffre pas de démonstration (36). »

Exemples de « faits divins », l'apparition de l'homme sur la terre, la création de notre globe et de l'univers, qui, pour nous, seront « toujours du miracle ». « Le miracle, quoi que nous fassions, est l'involucre inévitable de notre science (37). »

Les pages suivantes précisent que le caractère divin de la guerre se présente sous un double aspect.

D'abord, contrairement à la théorie classique des juristes qui admettent que, dans toute guerre, la justice est toujours d'un côté et l'injustice de l'autre, Proudhon estime que, la guerre étant une loi nécessaire de l'humanité, « est, des deux parts et nécessairement, juste, vertueuse, morale, sainte, ce qui fait d'elle un phénomène d'ordre divin, je dirai même miraculeux, et l'élève à la hauteur d'une religion » (38).

L'autre aspect, c'est le caractère mystérieux de la guerre, qui fait d'elle un « mythe en action... impénétrable » (39).

Or, qui donc a parlé déjà ainsi ? Proudhon avoue honnêtement la source de son emprunt. Une lettre à Chaudey du 5 juin 1859 nous apprend que, pour se préparer à écrire *La Guerre et la Paix,* Proudhon a fait de très abondantes lectures, en particulier celle de Joseph de Maistre (40) ; et, dans le texte que nous analysons, il reproduit la page célèbre des *Soirées de Saint-Pétersbourg* où l'ambassadeur du Duc de Savoie exalte de la guerre « la gloire mystérieuse », « l'attrait inexplicable », les « résultats qui échappent absolument aux spéculations des hommes » (41). Et Proudhon d'ajouter :

« Ainsi parle de Maistre, le grand théosophe, plus profond mille fois dans sa théosophie que les soi-disant

(36) P. 29.
(37) Ed. Rivière, p. 29.
(38) P. 30.
(39) P. 31.
(40) *Correspondance,* t. IX, p. 94.
(41) VII[e] Soirée.

rationalistes que sa parole scandalise. De Maistre le premier, faisant de la guerre une sorte de manifestation des volontés du Ciel, et précisément parce qu'il avoue n'y rien comprendre, a montré qu'il y comprenait quelque chose. »

Et entraîné par le lyrisme de l'auteur des *Soirées*, Proudhon entonne à son tour le « Salut à la guerre », où son romantisme se déploie en quelques périodes magnifiques (42).

C'est d'ailleurs encore de Maistre que nous trouvons invoqué par deux fois au chapitre suivant : *La Guerre, révélation religieuse*. Comme l'auteur des *Soirées*, Proudhon aperçoit dans la guerre « une variété du sacrifice humain, le seul qui réponde à la grandeur de l'offense » ; et telle serait la signification de la Rédemption et de l'Eucharistie. Par une audacieuse, mais bien hâtive généralisation, Proudhon ose écrire :

« La guerre, comme si elle était la représentation dans le monde sublunaire des mystères éternels, après avoir donné l'essor à la conscience, en a fait jaillir la religion. C'est à elle que la théologie doit ses mythes les plus profonds. Toutes les religions connaissent des dieux de la guerre et la Bible elle-même nomme Jéhovah le *Dieu des armées, dont la gloire remplit le ciel et la terre* (43).

Et nous lisons plus loin :

« Qui ne voit que si la guerre a servi primitivement de moule à la théologie, ce n'est pas par l'effet d'une superstition féroce, mais bien parce que la guerre a été conçue de tout temps comme la loi de l'Univers, loi qui se manifestait aux yeux des premiers humains, dans le ciel, par l'orage et la foudre, sur la terre par l'antagonisme des tribus et des races ? La vie de l'homme est un combat, dit Job. Pourquoi ce combat ? C'est là, encore une fois, qu'est le mystère, le fait divin (44). »

C'est encore Joseph de Maistre qui semble dicter ces lignes qui feraient la joie d'un « belliciste » moderne :

« Quand la puissance secrète qui dirige vers une fin inconnue toutes les créatures, Dieu ou démon, a décidé que nous devons nous battre, il n'est raison, morale ou charité qui tienne : la guerre est inévitable. L'immoralité serait alors de vouloir y échapper. Faisons-la donc, cette guerre,

(42) P. 31.
(43) P. 33.
(44) P. 35.

généreusement, vite et bien, et ne songeons qu'à nous honorer dans la défaite comme dans la victoire. Le mal n'est pas de donner la mort ni de la recevoir : c'est de vivre dans la lâcheté et l'abjection (45). »

Il est vraiment surprenant que, de ce divin mystère, le rationaliste antithéiste qu'était Proudhon se soit improvisé l'exégète ; improvisé, disons-nous, car toutes ces pages portent visiblement la marque de la précipitation ; mythologie païenne, Bible, histoire, conjectures arbitraires sur la mentalité des peuples primitifs, tous ces éléments se mêlent et s'entrechevêtrent de la manière la plus confuse. Notons toutefois ces lignes qui font pressentir la conclusion de l'ouvrage :

« La guerre est un sphinx que notre libre raison est appelée à métamorphoser sinon à détruire (46). »

Cette métamorphose, ce sera, on le sait, le recul de l'esprit guerrier devant l'esprit industriel ; la mission civilisatrice de la guerre est achevée, en même temps que la mission du christianisme, dont la sève est épuisée. La « juste répartition des services et produits », établie par la guerre même, enlève désormais à celle-ci sa raison d'être. Sans doute les antagonismes persisteront, la loi de la concurrence étant éternelle, mais :

« non plus lutte armée et sanglante, mais lutte de travail et d'industrie, d'après le principe que, comme le héros se fait connaître aux coups, l'ouvrier se juge à l'œuvre.

Ainsi la vie humaine, introduite par la guerre dans la voie de la justice, soumise aux lois du travail, du sacrifice, de la frugalité, de l'équité, peut se définir une ascension de la nature vers l'esprit, ascension qui n'est autre que l'évolution de la liberté même (47). »

Et le livre se termine par cette déclaration optimiste :

« *L'HUMANITE NE VEUT PLUS LA GUERRE* (48). »

Quelque satisfaction qu'elle nous apporte, il faut bien avouer que cette conclusion est aussi faiblement fondée que la liaison de la guerre et de la religion. Proudhon reprend, mollement, sans le dire et sans forte justification, les anticipations de Kant, des saint-simoniens, des fouriéristes et de Michelet sur l'avenir probable de la civilisation humaine. La partie originale

(45) P. 474.
(46) P. 37.
(47) P. 498-499.
(48) P. 510.

et vraiment solide de ce livre, malgré tout puissant, c'est la théorie juridique de la « guerre-jugement », c'est la mise en évidence des effets civilisateurs de l'éternel conflit des forces humaines, contribution durable de Proudhon à la sociologie de la guerre et de la paix.

Les dernières pages de la *Guerre et la Paix* étaient consacrées à l'examen des événements internationaux du temps ; lancé sur cette piste féconde, Proudhon ne s'arrêtera plus et, à part la brochure sur les *Majorats littéraires* (1862), tous les ouvrages de quelque importance qu'il publiera jusqu'à sa mort portent sur ces incidents de la politique européenne dont l'exil lui rend l'observation plus facile et plus instructive ; ce seront : *La Fédération et l'Unité en Italie* (1862), *Du Principe fédératif, Si les traités de Vienne ont cessé d'exister* (1863), et une publication posthume, *Nouvelles observations sur l'unité italienne* (1865).

Or, nulle part dans ces ouvrages ne se fait sentir la mauvaise humeur anticatholique de Proudhon. Déjà la *Guerre et la Paix* ne contenait aucune attaque contre l'Eglise. Les ouvrages suivants vont plus loin ; au grand scandale de ses amis démocrates, Proudhon soutient en termes très pondérés le maintien du pouvoir temporel des papes dans le cadre d'une fédération italienne (49). Bien plus, dans la *Fédération et l'Unité de l'Italie*, il écrit ces propos d'une sagesse imprévue :

« Il y a des gens pour qui les traditions ne sont rien et qui croient qu'on change d'Eglise comme on change de caleçon (49). »

Et encore :

« On ne détruit pas une religion, une Eglise, un sacerdoce par des persécutions et des diatribes. Ils se détruisent d'eux-mêmes par leur propre déraison, par l'abandon des peuples, surtout par l'accroissement des principes qui sont appelés à les remplacer (50). »

Dans les *Majorats littéraires* (1862), la seule allusion à la religion est pour rappeler que, dans l'esprit de Jésus, la prédication de l'Evangile ne doit pas être « un article de commerce », que « l'argent et la religion sont valeurs incommensurables » et que l'Eglise a toujours condamné la simonie (51).

Il est donc manifeste que, vers la cinquantième année, une détente sensible adoucit l'expression de la pensée proudho-

(49) *La Fédération et l'Unité en Italie*, édition Dentu, Paris, 1862, p. 18-23, et *Principe fédératif*, nouvelle édition, Paris, 1868, p. 117.
(50) *Fédération et Unité en Italie*, p. 20.
(51) Bruxelles, 1862, p. 102.

nienne ; et ce n'est pas seulement d'une atténuation des termes qu'il convient de parler, mais du déraidissement d'une attitude trop longtemps tendue à l'excès. L'âge, la maladie, la fatigue expliquent en partie ce relâchement ; mais il faut y ajouter l'influence salutaire de l'exil qui favorise la méditation solitaire, l'observation d'un pays étranger, l'étude attentive des problèmes internationaux qui élargit l'horizon du critique et lui rend plus sensibles la variété des personnes, des pays, des situations, la légitimité des divergences doctrinales.

Un dernier coup d'œil jeté sur la correspondance des années d'exil ou postérieure au retour à Paris nous permet de confirmer cette interprétation. Que le lecteur veuille bien se reporter aux deux belles lettres adressées, l'une à Penet, catholique que sa foi ne mettait pas à l'abri d'une profonde crise de découragement (52), l'autre à une dame Suchet dont le fils venait de périr dans un naufrage (53) ; on y verra avec quelle délicatesse Proudhon savait parler aux âmes blessées, avec quelle chaleur il s'efforçait de les réconforter.

Enfin, dans la dernière des lettres que nous reproduisons plus loin, lettre écrite moins de trois mois avant la mort de Proudhon, celui-ci déclarait à Jottrand :

« Que le christianisme doive compter dans l'évolution de l'humanité, que Jésus lui-même vaille autant au moins que Socrate et Confucius, que même le christianisme n'ait pas encore donné ses derniers et plus précieux résultats, je puis fort bien admettre ces choses, et peut-être en retrouverez-vous quelque signe dans l'ouvrage que je me propose de publier prochainement.

Vous voyez, cher Monsieur et ami, que quand un homme d'esprit fait un pas de mon côté, au lieu de reculer, j'en fais deux. C'est pourquoi je n'hésite point, aux conditions posées par vous dans votre dernière lettre, de serrer la main à Jésus-Christ, quoi qu'en doive penser un jour l'incrédulité (54). »

L'ouvrage annoncé dans cette lettre était très probablement cette *Vie de Jésus* à laquelle Proudhon songeait depuis la publication en français de celle de Strauss (1839-1840). Quand parut, en 1863, celle de Renan, Proudhon éprouva quelque dépit de se voir distancé. On lira plus loin les nombreuses lettres dans lesquelles il apprécie l'œuvre du célèbre historien, qu'il n'aimait guère, et d'importants fragments de la *Vie de Jésus* que la mort allait bientôt l'empêcher d'achever.

(52) Infra, p. 241 sq.
(53) Infra, p. 243 sq.
(54) Infra, p. 246.

C'est en effet le 19 janvier 1865, après une très douloureuse maladie que Proudhon mourut entre sa femme, ses filles et quelques amis fidèles. Il ne demanda pas l'assistance d'un prêtre et ses obsèques furent purement civiles. Mais le cortège funèbre fut suivi de cinq à six mille ouvriers parisiens : émouvant hommage rendu à cet indomptable défenseur de la justice sociale par ces travailleurs auxquels il venait de vouer ses dernières pensées. Car, quelques jours avant sa mort, couché sur son lit d'agonie, Proudhon corrigeait encore les épreuves de la *Capacité des Classes ouvrières* ; il ne put aller jusqu'au bout de la tâche et laissa à son ami Chaudey le soin de la terminer et d'assurer l'édition de ses *ultima verba* (55).

Après la mort de Proudhon, ses exécuteurs testamentaires publièrent deux autres ouvrages : *Du Principe de l'Art et de sa destination sociale*, écrit en 1863, et *La Pornocratie ou les Femmes dans les temps modernes*, commencé en 1860, mais inachevé (56). On n'y trouve aucune attaque contre l'Eglise, mais, en revanche, dans le *Principe de l'Art*, deux pages très belles et intelligentes sur l'art chrétien du moyen âge, dont Proudhon aperçoit clairement le caractère social.

« Le gothique est né, comme l'hellénique, d'un besoin des âmes ; il a été le produit d'une force de collectivité sociale (57). »

Suit un magnifique commentaire littéraire du *Dies iræ*, dans lequel Proudhon « trouve autant d'art... que dans les plus belles odes d'Horace (58) ». « Nous avons affaire ici, écrit M. Puech, à un Proudhon assagi, mais toujours sincère (59). » La *Pornocratie* ne contient non plus aucune critique de l'Eglise ; on y trouve même une remarque élogieuse au sujet du rite catholique du mariage.

CONCLUSION

Est-il possible maintenant de grouper ces traits multiples et d'en dégager l'attitude générale de Proudhon à l'égard de la religion ? Cette synthèse nous paraît non seulement réalisable,

(55) L'ouvrage parut à Paris en mai 1865 et a été réédité dans la présente collection, Paris, 1924, avec une introduction de M. Maxime Leroy.
(56) Ces deux ouvrages ont été réédités dans la présente collection avec introductions et notes de M. J.-L. Puech, Paris, 1939.
(57) P. 83.
(58) P. 85.
(59) Avant-propos, p. I,

mais relativement facile. En effet, en dépit des variations que nous avons pu relever : ébranlement vers la seizième année de de la « foi du charbonnier » acquise dans une famille tièdement chrétienne, hostilité ouverte à l'égard de l'Eglise catholique manifestée vers la trente-cinquième année lors de l'élaboration des premières grandes œuvres, flottement passager au moment de la Révolution de 1848, durcissement, en 1851, aboutissant à la manifestation incendiaire de l' « antithéisme » dans la *Justice,* apaisement enfin au cours des cinq dernières années : ces sinuosités n'altèrent pas la ligne générale des démarches de Proudhon sur le terrain religieux ; détaché du catholicisme dès qu'il est en âge de penser par lui-même, Proudhon ne sera jamais tenté d'y revenir ; il ne cherchera d'ailleurs asile dans aucune des autres chapelles qui s'offraient alors à son choix, protestantisme, saint-simonisme, fouriérisme, positivisme ; et son adhésion formelle et peu chaleureuse à la franc-maçonnerie n'entame en rien l'indépendance de ce farouche individualiste.

Mais détachement, indépendance ne signifient pas cette « indifférence en matière de religion » que Lamennais dénonçait avec raison comme le pire obstacle opposé à la propagation de la foi. La haine, qui n'est souvent que la défiguration d'un amour déçu, trahit souvent la persistance secrète de cet amour.

Un mot, véritable confession de Proudhon, doit être ici rappelé : « Je pense à Dieu depuis que j'existe (1). »

De la sincérité de cet aveu, toute l'activité intellectuelle de Proudhon témoigne et nous pensons l'avoir suffisamment établi. De la *Célébration du dimanche* à la *Guerre et la Paix,* toutes les œuvres secondaires ou capitales révèlent chez Proudhon la préoccupation, disons mieux, l'obsession du divin, et la lecture des *Carnets* et de la *Correspondance* n'est pas moins instructive (2).

Ce Dieu, Proudhon l'a-t-il trouvé ? Il faut s'entendre.

S'il s'agit du « Dieu des philosophes », de l'Etre infini, parfait, absolu, de celui des déistes, on peut dire que Proudhon s'en désintéresse. L'absolu échappe aux prises de la raison qui, fonction de rapports, ne se meut que dans le relatif ; inutile dès lors de spéculer sur son existence et sa nature ; d'ailleurs la question n'affecte pas la conduite de l'homme, qui puise dans sa conscience la règle de son action. A cet égard, Proudhon est agnostique ; il écarte la négation aussi bien que l'affirmation.

S'agit-il du Dieu intérieur, du « Dieu sensible au cœur » de Pascal ? Une ligne de la Vie de Jésus permettrait de le penser : « *Est Deus in nobis,* dit le poète. »

Mais lisons le contexte : ce Dieu intérieur, c'est simplement l' « extériorisation de la conscience » ; celle-ci « est ce qu'il y a de meilleur en nous » ; par un procédé anthropomorphique,

(1) *Justice,* t. I, p. 283.
(2) Ed. Rochel, p. 25.

nous dotons Dieu de nos propres qualités. En se repliant sur lui-même, l'homme ne rencontre que sa propre personne, et non l'hôte « plus intérieur que lui-même » que saint Augustin croyait y découvrir ; entre Dieu et l'homme, pas de rapports de personne à personne, pas de dialogue mystique.

Au surplus Proudhon s'est-il à maintes reprises défendu d'être mystique (3). Sans doute, dans la lettre de candidature à la pension Suard, que nous avons citée, il écrivait : « Je sentais Dieu, j'en avais l'âme pénétrée. » Mais, pour sincère qu'elle fût pendant les années d'enfance, cette impression n'a pas persisté. Proudhon a été bien vite absorbé par les soucis de la vie matérielle, par le spectacle de la misère sociale, par les agitations de la vie politique. Or, à aucun moment les *Carnets* ni la *Correspondance* ne témoignent le moindre regret d'être disputé aux méditations de la vie intérieure par les dures exigences de l'action publique et familiale. La méditation pieuse, à fortiori la vision et l'extase lui sont totalement étrangères. Rien chez lui qui rappelle l'angoisse pascalienne, la désespérance romantique de Jouffroy, ni le « tourment de l'infini » avoué par Musset. Homme de combat avant tout, il sait que l'ennemi, la misère, l'injustice, le fanatisme, l'égoïsme, la luxure, existent hors de lui et c'est vers eux, contre eux qu'il porte toute son attention et dirige ses coups.

Proudhon est d'ailleurs d'autant moins porté à s'émouvoir de son éloignement de Dieu, qu'à celui-ci il croit avoir trouvé un succédané, ou même deux ; d'abord cette Justice qu'il écrit presque toujours avec une majuscule initiale ; ensuite l'Humanité dans laquelle la Justice se réalise par un progrès laborieux, mais continu. Or, ici, une difficulté nous arrête.

Qu'est-ce en effet que la Justice proudhonienne ? Nous en avons donné la définition telle que Proudhon la propose ; mais nous donne-t-elle toute satisfaction ? On peut en douter. Dans un système de philosophie transcendantale tel que le platonisme, la justice s'insère aisément ; elle est l'expression d'un ordre statique antérieur à toute action humaine et que l'homme, éclairé par la vision du Bien, s'efforce de faire passer dans le réel. Dans une religion telle que le christianisme, la situation est encore plus claire. Dieu est le législateur souverain des esprits aussi bien que des corps, et l'homme doit lui obéir comme le bon citoyen observe des lois de la cité. Mais Proudhon se défend énergiquement de chercher à la justice une origine transcendante. Dans un passage intéressant, mais obscur, de la *Philosophie populaire* qui précède la *Justice* (4), il considère la Justice comme une *réalité*, qu'il assimile à l'équilibre dans l'ordre matériel, et à la logique dans l'ordre intellectuel. Or, si les lois de l'équilibre et celles de la logique peuvent être l'objet

(3) Notamment dans un *Carnet* de 1854. Cf. Infra, p. 285.
(4) *Justice*, t. I, p. 217.

d'une constatation scientifique, la justice ne se constate pas ; elle n'apparaît nulle part dans le monde de la matière, ni dans celui de la vie ; et si elle se révèle dans la conscience de l'honnête homme, une expérience quotidienne constate chez d'autres la cruauté la plus bestiale, l'âpre désir de la domination, la passion déchaînée, le délire. Que l'honnête Proudhon donne la préférence à la justice, on le comprend ; mais il semble lui échapper que la justice, comme toute autre valeur morale, ne peut faire l'objet d'un constat, mais d'une option de la volonté.

Proudhon se défendrait sans doute en arguant que si la justice n'est pas toute faite, elle se réalise par l'évolution de l'humanité qui s'éveille de la brutalité primitive pour s'élever à travers l'histoire vers ce qu'il se plaît à appeler le « règne de l'esprit ». C'est ainsi que, dans sa pensée, les idées de Justice et d'Humanité se rejoignent en une synthèse qui semble bien constituer un véritable Dieu. Dans la même *Philosophie populaire,* il écrit :

« Qu'est-ce, en effet, que cette Justice, sinon l'essence souveraine que l'Humanité a de tout temps adorée sous le nom de Dieu (5) ? »

Et il ajouterait sans doute que, l'arbre se jugeant à ses fruits, la passion de la justice, prolongeant et remplaçant la charité chrétienne, est génératrice des plus hautes vertus et que lui-même y a puisé les apaisements et les forces agissantes que la religion de son enfance avait cessé de lui assurer.

Les remarques qu'on vient de lire ne concernent que la métaphysique proudhonienne. Que devons-nous penser maintenant de l'attitude de Proudhon vis-à-vis du christianisme et particulièrement du catholicisme ?

Ce qu'il ressentait à leur égard, ce n'est pas une hostilité instinctive et irréfléchie ; car il les connaissait bien et n'a cessé de toute sa vie de les étudier aux meilleures sources. Ses œuvres, ses lettres et surtout ses carnets témoignent de sa persistante curiosité et de son immense lecture en matière de religion. Il écrivait en 1838 : « Je me suis occupé de théologie dogmatique, et je serais, je crois, un séminariste passable (6). » Il a beaucoup puisé dans le *Dictionnaire théologique* de Bergier, mais il connaît aussi les autres théologiens de son temps, dom Calmet, Berruyer, Frayssinous, les abbés Lenoir et Pluquet ; il a lu de près tous les contemporains français qui ont écrit sur la religion, de Maistre, de Bonald, Chateaubriand, Lamennais, Bautain, Lacordaire, Dupanloup, Dupuis, Benjamin Constant. Mais par-dessus tout il est lecteur assidu de cette Bible éditée par la Maison

(5) *Ibid.*, p. 223.
(6) A. Perennès, 9 décembre 1838, *Correspond.*, t. I, p. 70.

Gauthier, dont il a lui-même corrigé les épreuves et qu'il ne se lassera pas d'annoter tout au long de sa vie. En 1848 il déclarait à Langlois que les « trois maîtres » qui « avaient fait naître en (lui) des idées fécondes » étaient « la Bible d'abord », ensuite « Adam Smith et Hegel (7) ». Et quand, en 1858, il est obligé de se réfugier à Bruxelles, il s'inquiète du sort de sa Bible que la police va peut-être saisir ; il fait part de ce souci à son ami Chaudey et ajoute : « Je ne (la) céderais pas pour mille écus (8). » Mille écus, pour Proudhon, c'était beaucoup !

Quelles sont donc, chez ce critique si bien informé, les causes de sa violente opposition au christianisme, et plus spécialement au catholicisme ? Nous avons déjà signalé celles qui sont d'ordre social et politique. En mars 1844, Proudhon consignait dans ses *Carnets* cette note accusatrice :

« L'Eglise n'aime plus les pauvres (9). »

On aimerait savoir quel fait du jour, ou quelle lecture ont pu dicter ce cri de colère et de pitié ; le contexte ne le dit pas. Mais, en 1844, Proudhon a déjà écrit la *Création dans l'Ordre*, où il dénonçait la religion comme « hostile à la science et au progrès » (10) et interpellé railleusement les catholiques d'avant-garde, Lacordaire, de Genoude, Lamennais, qui semblaient les plus proches de ses propres tendances. Il disait entre autres (11) :

« J'en jure par le sang des martyrs, la fraternité ne viendra pas de l'Eglise, et je n'aurai pour l'orgueilleuse que mépris et sifflets : *Ridebo et subsannabo* (12). »

Fixé dans cette attitude, Proudhon s'y tiendra, à quelques variations près que nous avons eu soin de relever. Jusqu'à la fin de ses jours, il reprochera à l'Eglise catholique d'avoir partie liée avec la bourgeoisie riche et jouisseuse et avec la puissance publique.

Avait-il tort ? Lamennais, pour qui il se montre si injuste, écrivait en 1839 dans l'*Esclavage moderne* :

« Après dix-huit siècles de christianisme, nous vivons encore sous le système païen. On a proclamé au nom du souverain Auteur des choses, du Père céleste qui embrasse tous ses enfants dans un même amour, l'égalité, la liberté, la fraternité humaine : et l'inégalité est partout, la servi-

(7) Introduction à la *Correspond.*, p. XXII.
(8) Lettre du 8 août 1858, *Correspond.*, t. VIII, p. 135.
(9) Infra, p. 250.
(10) P. 44.
(11) P. 59-61.
(12) P. 59.

tude partout ; partout le frère a rivé au pied de son frère la chaîne de l'esclavage ; partout le peuple gémit sous une sacrilège oppression ; partout, au lieu de la grande et douce figure du Christ, on voit se dresser le spectre de Caïn (13). »

Quant à la collusion du clergé avec le pouvoir politique, un autre des catholiques que Proudhon aimait à prendre pour cible, Lacordaire, écrivait le 25 décembre 1847 à Mme Swetchine :

« Partout où le despotisme civil a prévalu, le christianisme véritable, c'est-à-dire catholique, s'est peu à peu éteint. La servitude civile et politique ronge les âmes ; elle les affaiblit jusque dans l'ordre religieux ; elle donne le vertige de l'idolâtrie à Bossuet lui-même. Il se forme un épiscopat lâche et adorateur du pouvoir, qui transmet au reste du clergé une timidité mêlée d'ambition ; double poison d'où sort la bassesse, et bientôt l'apostasie (14). »

Mais, à l'arrière-fond de ces raisons sociales et politiques, l'aversion de Proudhon pour le catholicisme ne s'explique-t-elle pas par d'autres facteurs plus intimes, par son caractère même ?

A côté des hautes qualités morales que tous les biographes de Proudhon ont reconnues, il en est une dont il faut bien dire qu'il est totalement dépourvu, la modestie, *a fortiori* l'humilité. Proudhon a en lui-même une confiance candide qui l'a souvent induit en illusion. Il n'est pas, croyons-nous, une seule de ses œuvres importantes dont il ne se soit, dans ses lettres, déclaré naïvement satisfait ; il en annonce monts et merveilles ; il va révéler au monde des vérités insoupçonnées ; il va réduire ses adversaires à une confusion dont ils ne se relèveront pas. Il est vrai que, désabusé par la sévérité de la critique et par les avertissements de ses amis, il reconnaît de bonne grâce ses illusions et ses erreurs ; mais il ne se corrige pas pour autant. A l'âge de cinquante ans, quand il élabore *La Guerre et la Paix*, il lit sur ce sujet quantité d'ouvrages, mais, à son gré, personne n'a encore rien compris à ces problèmes, « Grotius... n'est pas encore à l'A.B.C. de la matière. J'ai demandé à notre tradition révolutionnaire ce qu'elle savait ? Rien » (15). Et à la veille de paraître, il étale sa parfaite satisfaction : « Je suis content de mon travail ; c'est profond, c'est neuf, c'est accessible à toutes les intelligences et ne peut contrarier personne, ni l'Eglise, ni

(13) Ed. Pagnerre, Paris, 1844, p. 304.
(14) Cité par H. GUILLEMIN, *La Bataille de Dieu*, Genève, 1944, p. 161.
(15) Lettre à Chaudey, 5 juin 1859, *Correspond.*, t. IX, p. 94.

le Gouvernement (16). » On comprend que, dans ces dispositions, Proudhon n'était naturellement disposé à s'incliner devant aucune autorité, et moins encore devant celle d'une Eglise qui compte l'orgueil au nombre des péchés capitaux. Il n'eût pas accepté sans révolte les humiliations du confessionnal.

Un théologien chrétien dirait peut-être que ce qui a manqué à Proudhon, c'est le sens du « péché », c'est-à-dire de la fragilité morale de l'homme. En quoi il aurait sans doute raison, et nous sommes ici, croyons-nous, au cœur de cette analyse. Plus on se familiarise avec l'œuvre de Proudhon, plus on se sent frappé de l'étonnante pureté de cette âme d'honnête homme. Il n'en est pas de plus transparente (17). Au soir de sa vie, il avait le droit de se rendre ce témoignage :

« Je n'aurai été, comme écrivain populaire et comme penseur, qu'un demi-homme ; je m'en soucie peu. Mais j'ai été, je crois, un honnête homme ; là-dessus, je me mets sans façon au niveau des maîtres (18). »

A aucun moment Proudhon n'a été troublé par ces doutes de conscience qui ramènent à la foi certaines âmes désemparées. Qu'il s'agisse de la famille, de la patrie, de la profession, de l'action publique, de la censure des mauvaises mœurs, Proudhon n'hésite jamais ; il sait où est le devoir et s'y conforme inflexiblement. Comment s'étonner dès lors qu'il n'éprouve nul besoin d'attendre une grâce du ciel, de s'appuyer sur une autorité extérieure, de solliciter l'avis d'un directeur de conscience ? Sceptique ou indifférent à l'égard de toute « transcendance », il est attaché à la terre sur laquelle il avance d'un pas sûr, solidement planté sur ses jarrets de montagnard jurassien. Sur cette terre, la route à suivre est rude et mal éclairée, mais le terme en est lumineux : c'est cette Justice que l'humanité doit atteindre par un libre effort en franchissant les étapes du progrès. Pourquoi dès lors se tourmenter et appeler un secours d'en-haut ? Pourquoi redouter la mort et chercher dans un paradis transcendant la compensation des épreuves de la vie terrestre ?

« Nous sommes participants de la vie universelle, éternelle ; et plus nous en réflétons l'image dans notre propre vie, par l'action et la justice, plus nous sommes heureux. Le petit nombre de jours qui nous est dispensé n'y fait rien : notre perpétuité est dans la perpétuité de notre race, liée elle-même à la perpétuité de l'Univers (19). »

(16) Lettre à Beslay, *ibid.*, t. X, p. 317.
(17) Sur les « vertus proudhoniennes », voir le beau chapitre du R. P. De Lubac, *Proudhon et le Christianisme*, p. 53 sq.
(18) Lettre à Bergmann, 14 mi 1862, *Correspond.*, t. XII, p. 93.
(19) *Justice*, t. I, p. 233.

Et Proudhon se sent si pleinement rassuré sur la suffisance de sa destinée terrestre, qu'il adresse à la mort cette invocation lyrique :

« O Mort ! sœur aînée des amours, toujours vierge et toujours féconde, toi que j'ai reconnue dans le premier soupir de ma jeunesse, que j'ai ressentie à chaque élan de mon civique enthousiasme, à qui je puis offrir déjà trente années et plus de labeur, douce et heureuse mort, pourrais-tu m'effrayer ? N'est-ce pas toi que j'adore dans l'amour et l'amitié ? toi que je médite dans la vérité éternelle ? toi que je cultive dans cette nature, dont la communion étouffe en mon cœur jusqu'au sentiment de ma pauvreté ? toi, enfin, à qui j'ai élevé un temple dans mon âme, et que je ne cesse d'invoquer, ô souveraine JUSTICE (20) ? »

Que conclure, sinon que Proudhon, sans être aucunement un visionnaire, était plus mystique qu'il ne le pensait et que ce soi-disant « ennemi de Dieu », âme foncièrement religieuse, continuait à adorer, par ses actes, sinon pas ses prières, cet ABSOLU que sa raison contestait, mais dont son cœur ne se lassait pas d'éprouver la secrète nostalgie ?

Si cette analyse est exacte, elle permet de comprendre pourquoi Proudhon était mal préparé à porter sur le christianisme un regard objectif. Ses déceptions d'enfant et ses rancunes de militant de l'action politique et sociale ont obnubilé son jugement. Si les critiques qu'il accumule contre le clergé et la bourgeoisie catholique de son temps ne sont en général que trop fondées, il n'a pas aperçu les inépuisables richesses spirituelles que, malgré ces déformations, l'Ancien et le Nouveau Testament ainsi que les grandes œuvres de la littérature chrétienne continuent à offrir aux âmes moins fortement trempées que la sienne.

Aussi son interprétation de l'enseignement de Jésus est-elle des plus arbitraires. Proudhon ne voit dans le Nazaréen qu'un moraliste hostile au ritualisme et un réformateur social : bref, un Proudhon du temps d'Auguste et d'Hérode. Est-il besoin de rappeler que s'il dénonçait durement les pharisiens, Jésus fréquentait le Temple et célébrait la Pâque avec ses disciples ? Quant à la réforme sociale c'était assurément le dernier de ses soucis. Comment se fût-il préoccupé de corriger un monde dont il croyait la fin prochaine ? Il laissait à César le soin de l'ordre temporel et enseignait que le Royaume de Dieu n'est pas de ce monde. La seule réforme qu'il recommande est d'ordre intérieur ; c'est la « conversion » individuelle, l'éveil de chaque

(20) *Ibid.*, t. II, p. 441.

conscience à l'amour de Dieu et à la charité envers le prochain. On est frappé en particulier de la pauvreté et de la sécheresse du commentaire que fait Proudhon du Quatrième Evangile, dont la vibration spirituelle lui échappe totalement.

Cependant la pensée religieuse de Proudhon mérite encore d'être connue et méditée. Elle présente d'abord un intérêt historique considérable. A côté des œuvres de ses grands contemporains, Auguste Comte, Edgar Quinet, Renan, Michelet, Renouvier, Scherer, cette pensée constitue un élément particulièrement vivant de la lutte engagée il y a un siècle, d'un côté entre la théologie chrétienne traditionnelle et, de l'autre, la science positive et la nouvelle critique religieuse inspirée de l'exégèse allemande. D'autre part le spectacle des débats intérieurs d'une conscience honnête et passionnée, constamment hantée, au milieu des plus âpres combats de la vie publique, par le souci de l'universel et de l'absolu, est toujours profondément pathétique et mérite encore, croyons-nous, de retenir l'attention et la sympathie du lecteur.

⁂

On ne trouvera au bas des textes qui vont suivre que des notes relativement peu nombreuses. Ces textes touchent à tant de points d'histoire, de philologie, de philosophie et d'exégèse que la tâche eût été quasi infinie.

Théodore RUYSSEN.

BIBLIOGRAPHIE

Deux ouvrages relativement récents ont été consacrés à la pensée religieuse de Proudhon :

R. P. H. DE LUBAC, *Proudhon et le christianisme*, Paris, Editions du Seuil, 1945. Ouvrage très informé et écrit dans un esprit de compréhensive objectivité.

P.-J. PROUDHON, *Portrait de Jésus*, texte établi et présenté par Robert ARON, Paris, Pierre Horay, 1951. L'auteur tente « de reconstituer la vie de Jésus que Proudhon eut le dessein d'écrire » en groupant, selon l'ordre du temps, de nombreux extraits empruntés principalement aux ouvrages inachevés de Proudhon : *Jésus* et *Césarisme et christianisme*.

N. B. — Le présent ouvrage, dont certaines difficultés d'édition ont retardé la publication, était entièrement écrit quand a paru celui de M. Robert Aron.

I

ESSAIS DE LINGUISTIQUE

A. — Essai de grammaire générale (1837).

B. — Recherche sur les catégories du langage et sur quelques origines de la langue française (1839).

A. - ESSAI DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE (1837)

(Introduction)

On sera peut-être surpris de trouver au début d'un livre consacré à la pensée religieuse de Proudhon des extraits de l'*Essai de Grammaire générale* de cet écrivain. Les directeurs de la présente édition des Œuvres de Proudhon n'ont pas cru devoir réimprimer cet ouvrage d'un débutant, que Proudhon n'avait pas signé et que lui-même devait désavouer un jour (1).

Il y a cependant, croyons-nous, de bonnes raisons pour arracher ces pages à l'oubli total dans lequel elles sont tombées.

La première est que l'*Essai de Grammaire générale* se trouve avoir été, de manière fort imprévue, l'occasion de la rédaction du principal ouvrage de Proudhon, *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* (1858). Cet incident a été raconté par M. Guy-Grand dans l'Introduction qui précède la *Justice* dans la présente édition (2). Mais il faut y ajouter un détail que M. Guy-Grand n'a pas signalé, à savoir qu'Eugène de Mirecourt, dans la biographie calomnieuse de Proudhon qu'il publia en 1855, s'emparait précisément des pages de l'*Essai* de 1837 où perce la préoccupation religieuse pour mettre, pensait-il, dans une situation embarrassante l'écrivain qui n'allait pas tarder à se proclamer bruyamment « antithéiste ». De Mirecourt ajoutait même perfidement : « Cette œuvre contenait, chose bizarre ! une éloquente manifestation religieuse destinée sans doute à rendre l'Académie de Besançon favorable à l'auteur. » Grossière calomnie ! car, ainsi que le remarque Sainte-Beuve, « Proudhon, à cette date de 1837, ne pensait pas encore à l'Académie de Besançon et n'écrivait pas pour elle » (3). Les pages que nous reproduisons ci-dessous ont donc une importance historique et nous pensons qu'il vaut la peine de remettre sous les yeux du lecteur cette pièce du grand procès intenté par Proudhon au cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, qui avait eu l'imprudence d'envoyer à de Mirecourt, en réponse à une demande de renseignements, une lettre désagréable pour Proudhon.

(1) Lettres à Tissot, 31 juillet 1842, *Correspond.*, T. II, p. 57, et à Bergmann, 19 janvier 1845, *ibid.*, p. 174.
(2) T. I, p. 18-19.
(3) Sainte-Beuve, *J.-P. Proudhon* Paris, 1872, p. 22-23.

Au surplus la réédition de ces pages nous offre-t-elle un autre intérêt, celui de nous éclairer sur les dispositions religieuses de notre auteur pendant une période de sa vie qui nous est encore assez mal connue. Ces extraits nous montrent un Proudhon encore proche de la tradition catholique qui veut que l'espèce humaine ait une origine unique, qu'elle ait parlé une langue également unique et qu'elle soit apparue sur la terre, il y a quelque cinq mille ans, dans une région que l'auteur situe, pour des raisons linguistiques, « à une distance à peu près égale de la Chine et de l'Italie », c'est-à-dire dans le Proche-Orient ; en quoi Proudhon s'accordait avec la Bible (4). Cette observation n'a d'ailleurs rien qui puisse nous surprendre. Nous avons vu dans l'Introduction générale de ce volume qu'à la date à laquelle fut écrit l'*Essai de Grammaire générale*, l'Imprimerie Lambert, à laquelle Proudhon était associé, éditait force ouvrages théologiques et que notre auteur, à la fois compositeur et correcteur, se trouvait littéralement plongé dans cette littérature de pure orthodoxie.

Enfin les pages qu'on va lire montrent que Proudhon, âgé alors de vingt-huit ans, était déjà en pleine possession de son talent d'écrivain. Un bon juge, Sainte-Beuve, écrivait en 1872 : « Dès ce premier *Essai* et dans une conclusion qui ne manquait pas d'éloquence, il y avait déjà des accents et comme des cris étouffés du vrai Proudhon (5). » Le lecteur en jugera.

⁂

Quelques mots suffiront pour fixer les circonstances dans lesquelles fut écrit l'*Essai de Grammaire générale*. Les imprimeurs « Lambert et Cie », de Besançon, réimprimaient, en 1837, les *Eléments primitifs des langues* de l'abbé Bergier, dont la première édition datait de 1764. Bergier était mort en 1790 ; son œuvre était tombée dans le domaine public. Ses nombreux ouvrages théologiques étaient encore estimés et très lus, notamment dans les séminaires. Proudhon eut l'idée d'y joindre, sous la seule mention « par l'imprimeur-éditeur » un « Avertissement des éditeurs » de deux pages où, tout en proclamant les mérites et l'originalité de l'œuvre linguistique de Bergier, il observait que le « vrai système des langues n'a jamais été donné » et il ajoutait : « Nous avons essayé de coordonner les principes épars dans les *Eléments primitifs*, et les confirmant ou les éclairant de nos propres recherches, nous en avons formé une théorie du langage que nous publions à la suite de Bergier, sous le titre d'*Essai de Grammaire générale* (6). »

(4) P. 451.
(5) *Op. cit.*, p. 23.
(6) P. VI.

Nous ne dirons rien de la partie proprement linguistique de cet *Essai* ; elle n'est pas de notre compétence. Aussi bien Proudhon en a-t-il reconnu lui-même la faiblesse. Signalons seulement que l'auteur ne désigne parmi les prédécesseurs dont il s'est inspiré que Condillac (7), Court de Gebelin (8) et Bergier lui-même (9). Il semble n'avoir pas alors été au courant des travaux déjà connus de Bopp, d'Eugène Burnouf, de Grimm et de Guillaume de Humboldt.

C'est Bopp surtout qui, dans son *Système de la conjugaison du sanscrit* (1816), a signalé et étudié les rapports qui unissent le sanscrit avec le germanique, le grec, le latin, etc. Le mérite de Bopp, écrit un des maîtres de la linguistique contemporaine, Ferdinand de Saussure, est d'avoir compris « que les relations entre langues parentes pouvaient devenir la matière d'une science autonome. Eclairer une langue par l'autre, expliquer les formes de l'une par les formes de l'autre, voilà ce qui n'avait pas encore été fait (10). » Proudhon a eu l'intuition du parti que la linguistique pouvait tirer de la morphologie comparée ; son erreur est d'avoir appliqué cette méthode féconde à des langues que la linguistique moderne devait reconnaître comme issues de troncs différents.

N. B. — Nous avons cru devoir respecter l'orthographe un peu archaïque de ce premier écrit de Proudhon, imprimé par lui-même ; il adoptera dans les suivants l'orthographe qui a prévalu au XIX[e] siècle.

(7) CONDILLAC (1714-1780) avait écrit des *Principes généraux de grammaire pour toutes les langues, avec application particulière à la langue française.* Cet ouvrage posthume parut à Paris en l'An VI.

(8) COURT DE GEBELIN (1728-1784), érudit et théologien protestant, avait publié une vaste compilation intitulée : *Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne,* en 9 volumes (1773-1782), dont le t. II portait le titre : *Monde primitif considéré dans l'histoire naturelle de la parole, ou grammaire universelle et comparative.*

(9) BERGIER, Nicolas-Sylvestre (1718-1790), chanoine de l'Eglise de Paris, théologien, associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est l'auteur de nombreux ouvrages théologiques, dont le plus important est le *Dictionnaire théologique,* 3 vol., Paris 1789, plusieurs fois réédité, notamment à Besançon, en 1826-1828 et une dernière fois par l'abbé Lenoir, 12 vol., Paris 1882. Bergier était en outre hébraïsant et s'occupait de linguistique. D'après la notice que E. H. VOLLET lui consacre dans la *Grande Encyclopédie,* chez Bergier « la doctrine chrétienne est sensiblement mitigée par des accommodements plus ou moins inconscients à l'esprit du siècle et par les tempéraments propres à l'Eglise gallicane ».

(10) *Cours de linguistique générale,* Lausanne-Paris, 1916.

ESSAI DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE

(Extraits)

V. Si un philosophe, plein de sagacité et de discernement, disposoit de tous les travaux qui ont été exécutés sur les langues, et qu'à l'aide de cette immense quantité de matériaux il dressât des tableaux synoptiques, contenant les racines, terminaisons, compositions de mots, inversions, idiotismes, singularités de prononciation, etc..., etc..., de toutes les langues, d'un coup d'œil il pourroit juger de leurs ressemblances et de leurs contrastes ; fixer ce qui appartient à l'une plus qu'à l'autre ; déterminer les emprunts qu'elles se sont faits mutuellement ; préciser enfin, avec toute l'exactitude dont la science est susceptible, les traits de leurs diverses physionomies.

Et comme le naturaliste, à l'inspection d'un os, d'une fleur, d'une feuille ou d'une racine, sait reconnoître à quelle famille d'animaux ou de plantes appartient le fragment qui lui est présenté ; de même notre philosophe linguiste pourroit, à vue d'un idiotisme, d'un auxiliaire, d'une simple terminaison, abstraction faite du matériel du mot et ne tenant compte que du procédé logique ou grammatical, pourroit, dis-je, sans se tromper, retrouver le système de langage auquel auroit appartenu l'échantillon soumis à son infaillible analyse.

VI. Mais là ne se borneroit pas le fruit de son étude, et sa science, toute merveilleuse qu'elle seroit, mériteroit peu l'estime des hommes sages, s'il ne la faisoit servir à des considérations plus élevées, et plus dignes d'une philosophie grave et profonde. Portant le flambeau de la liguistique sur les problèmes les plus intéressans de notre destinée passée et future ; éclairant des lumières que lui fourniroit la comparaison des langues, l'histoire oubliée des premiers âges du monde ; retrouvant dans les monumens du langage le fil rompu des vieilles traditions, il se diroit :

« S'il est vrai, comme il n'est guère possible d'en douter, que toutes les langues remontent par une filiation authentique à une langue commune et première, il faut de nécessité absolue qu'il y ait eu un temps où le genre humain tout entier parloit le même langage, un temps où, par conséquent, l'universalité de notre espèce se réduisoit à quelques milliers, à quelques centaines d'individus, formant tous ensemble une seule nation, une même famille. Donc il y aura unité d'origine pour toutes les races humaines comme il y a unité dans leur langage ; et contre des témoignages subsistans, contre des monumens immortels, aucune probabilité contraire, tirée de quelques variétés équivoques dans la couleur, la chevelure, le plus ou moins d'ouverture de l'angle facial, ne sauroit être admise. La parenté des langues prouve la fraternité universelle. »

(P. 328-330.)

X. Puisque la terre est ronde, il doit y avoir dans l'autre hémisphère un continent opposé à l'ancien, qui lui fasse contrepoids. » Ainsi raisonnoit Colomb. Disons comme lui : Puisque les mots sont les signes des idées, l'histoire du langage doit renfermer l'histoire de toute philosophie ; et l'origine de la parole, une fois expliquée, doit donner le principe des connaissances humaines...

De tout temps les philosophes ont été à la recherche d'un premier principe, qui servît à leurs déductions et à leurs raisonnemens d'aphorisme et de base, ou comme ils disent, de *criterium*. On a vu leur ardeur, de nos jours se réveillant plus vive, s'épuiser encore en efforts inutiles.

Qui sait si nous ne vivons pas environnés de quelque fait vulgaire, d'une expérience journalière, d'un examen facile, qui tôt ou tard deviendra l'inébranlable fondement de toute vérité philosophique ? Qui sait si un trait de lumière, traversant le cerveau de quelque penseur obscur et plus doué de bon sens que d'imagination et de génie, ne luira pas tout à coup aux yeux émerveillés de nos sages qui, dans leurs méditations profondes n'aperçoivent pas l'air qu'ils respirent ? Ne désespérons pas de la vérité ; l'homme est fait pour elle : cette soif ardente de connoître ne lui a pas été donnée pour l'abuser d'une perpétuelle illusion. Soutenir le contraire, c'est méconnoître notre nature, c'est blasphémer la véracité divine.

J'ose le dire : c'est la science de la parole qui nous conduira à une découverte si long-temps pressentie, et à

Au surplus la réédition de ces pages nous offre-t-elle un autre intérêt, celui de nous éclairer sur les dispositions religieuses de notre auteur pendant une période de sa vie qui nous est encore assez mal connue. Ces extraits nous montrent un Proudhon encore proche de la tradition catholique qui veut que l'espèce humaine ait une origine unique, qu'elle ait parlé une langue également unique et qu'elle soit apparue sur la terre, il y a quelque cinq mille ans, dans une région que l'auteur situe, pour des raisons linguistiques, « à une distance à peu près égale de la Chine et de l'Italie », c'est-à-dire dans le Proche-Orient ; en quoi Proudhon s'accordait avec la Bible (4). Cette observation n'a d'ailleurs rien qui puisse nous surprendre. Nous avons vu dans l'Introduction générale de ce volume qu'à la date à laquelle fut écrit l'*Essai de Grammaire générale*, l'Imprimerie Lambert, à laquelle Proudhon était associé, éditait force ouvrages théologiques et que notre auteur, à la fois compositeur et correcteur, se trouvait littéralement plongé dans cette littérature de pure orthodoxie.

Enfin les pages qu'on va lire montrent que Proudhon, âgé alors de vingt-huit ans, était déjà en pleine possession de son talent d'écrivain. Un bon juge, Sainte-Beuve, écrivait en 1872 : « Dès ce premier *Essai* et dans une conclusion qui ne manquait pas d'éloquence, il y avait déjà des accents et comme des cris étouffés du vrai Proudhon (5). » Le lecteur en jugera.

⁂

Quelques mots suffiront pour fixer les circonstances dans lesquelles fut écrit l'*Essai de Grammaire générale*. Les imprimeurs « Lambert et C^ie^ », de Besançon, réimprimaient, en 1837, les *Eléments primitifs des langues* de l'abbé Bergier, dont la première édition datait de 1764. Bergier était mort en 1790 ; son œuvre était tombée dans le domaine public. Ses nombreux ouvrages théologiques étaient encore estimés et très lus, notamment dans les séminaires. Proudhon eut l'idée d'y joindre, sous la seule mention « par l'imprimeur-éditeur » un « Avertissement des éditeurs » de deux pages où, tout en proclamant les mérites et l'originalité de l'œuvre linguistique de Bergier, il observait que le « vrai système des langues n'a jamais été donné » et il ajoutait : « Nous avons essayé de coordonner les principes épars dans les *Eléments primitifs*, et les confirmant ou les éclairant de nos propres recherches, nous en avons formé une théorie du langage que nous publions à la suite de Bergier, sous le titre d'*Essai de Grammaire générale* (6). »

(4) P. 451.
(5) *Op. cit.*, p. 23.
(6) P. VI.

Nous ne dirons rien de la partie proprement linguistique de cet *Essai* ; elle n'est pas de notre compétence. Aussi bien Proudhon en a-t-il reconnu lui-même la faiblesse. Signalons seulement que l'auteur ne désigne parmi les prédécesseurs dont il s'est inspiré que Condillac (7), Court de Gebelin (8) et Bergier lui-même (9). Il semble n'avoir pas alors été au courant des travaux déjà connus de Bopp, d'Eugène Burnouf, de Grimm et de Guillaume de Humboldt.

C'est Bopp surtout qui, dans son *Système de la conjugaison du sanscrit* (1816), a signalé et étudié les rapports qui unissent le sanscrit avec le germanique, le grec, le latin, etc. Le mérite de Bopp, écrit un des maîtres de la linguistique contemporaine, Ferdinand de Saussure, est d'avoir compris « que les relations entre langues parentes pouvaient devenir la matière d'une science autonome. Eclairer une langue par l'autre, expliquer les formes de l'une par les formes de l'autre, voilà ce qui n'avait pas encore été fait (10). » Proudhon a eu l'intuition du parti que la linguistique pouvait tirer de la morphologie comparée ; son erreur est d'avoir appliqué cette méthode féconde à des langues que la linguistique moderne devait reconnaître comme issues de troncs différents.

N. B. — Nous avons cru devoir respecter l'orthographe un peu archaïque de ce premier écrit de Proudhon, imprimé par lui-même ; il adoptera dans les suivants l'orthographe qui a prévalu au XIX[e] siècle.

(7) CONDILLAC (1714-1780) avait écrit des *Principes généraux de grammaire pour toutes les langues, avec application particulière à la langue française.* Cet ouvrage posthume parut à Paris en l'An VI.

(8) COURT DE GEBELIN (1728-1784), érudit et théologien protestant, avait publié une vaste compilation intitulée : *Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne,* en 9 volumes (1773-1782), dont le t. II portait le titre : *Monde primitif considéré dans l'histoire naturelle de la parole, ou grammaire universelle et comparative.*

(9) BERGIER, Nicolas-Sylvestre (1718-1790), chanoine de l'Eglise de Paris, théologien, associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est l'auteur de nombreux ouvrages théologiques, dont le plus important est le *Dictionnaire théologique,* 3 vol., Paris 1789, plusieurs fois réédité, notamment à Besançon, en 1826-1828 et une dernière fois par l'abbé Lenoir, 12 vol., Paris 1882. Bergier était en outre hébraïsant et s'occupait de linguistique. D'après la notice que E. H. VOLLET lui consacre dans la *Grande Encyclopédie,* chez Bergier « la doctrine chrétienne est sensiblement mitigée par des accommodements plus ou moins inconscients à l'esprit du siècle et par les tempéraments propres à l'Eglise gallicane ».

(10) *Cours de linguistique générale,* Lausanne-Paris, 1916.

ESSAI DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE

(Extraits)

V. Si un philosophe, plein de sagacité et de discernement, disposoit de tous les travaux qui ont été exécutés sur les langues, et qu'à l'aide de cette immense quantité de matériaux il dressât des tableaux synoptiques, contenant les racines, terminaisons, compositions de mots, inversions, idiotismes, singularités de prononciation, etc..., etc..., de toutes les langues, d'un coup d'œil il pourroit juger de leurs ressemblances et de leurs contrastes ; fixer ce qui appartient à l'une plus qu'à l'autre ; déterminer les emprunts qu'elles se sont faits mutuellement ; préciser enfin, avec toute l'exactitude dont la science est susceptible, les traits de leurs diverses physionomies.

Et comme le naturaliste, à l'inspection d'un os, d'une fleur, d'une feuille ou d'une racine, sait reconnoître à quelle famille d'animaux ou de plantes appartient le fragment qui lui est présenté ; de même notre philosophe linguiste pourroit, à vue d'un idiotisme, d'un auxiliaire, d'une simple terminaison, abstraction faite du matériel du mot et ne tenant compte que du procédé logique ou grammatical, pourroit, dis-je, sans se tromper, retrouver le système de langage auquel auroit appartenu l'échantillon soumis à son infaillible analyse.

VI. Mais là ne se borneroit pas le fruit de son étude, et sa science, toute merveilleuse qu'elle seroit, mériteroit peu l'estime des hommes sages, s'il ne la faisoit servir à des considérations plus élevées, et plus dignes d'une philosophie grave et profonde. Portant le flambeau de la liguistique sur les problèmes les plus intéressans de notre destinée passée et future ; éclairant des lumières que lui fourniroit la comparaison des langues, l'histoire oubliée des premiers âges du monde ; retrouvant dans les monumens du langage le fil rompu des vieilles traditions, il se diroit :

« S'il est vrai, comme il n'est guère possible d'en douter, que toutes les langues remontent par une filiation authentique à une langue commune et première, il faut de nécessité absolue qu'il y ait eu un temps où le genre humain tout entier parloit le même langage, un temps où, par conséquent, l'universalité de notre espèce se réduisoit à quelques milliers, à quelques centaines d'individus, formant tous ensemble une seule nation, une même famille. Donc il y aura unité d'origine pour toutes les races humaines comme il y a unité dans leur langage ; et contre des témoignages subsistans, contre des monumens immortels, aucune probabilité contraire, tirée de quelques variétés équivoques dans la couleur, la chevelure, le plus ou moins d'ouverture de l'angle facial, ne sauroit être admise. La parenté des langues prouve la fraternité universelle. »

(P. 328-330.)

X. Puisque la terre est ronde, il doit y avoir dans l'autre hémisphère un continent opposé à l'ancien, qui lui fasse contrepoids. » Ainsi raisonnoit Colomb. Disons comme lui : Puisque les mots sont les signes des idées, l'histoire du langage doit renfermer l'histoire de toute philosophie ; et l'origine de la parole, une fois expliquée, doit donner le principe des connaissances humaines...

De tout temps les philosophes ont été à la recherche d'un premier principe, qui servît à leurs déductions et à leurs raisonnemens d'aphorisme et de base, ou comme ils disent, de *criterium*. On a vu leur ardeur, de nos jours se réveillant plus vive, s'épuiser encore en efforts inutiles.

Qui sait si nous ne vivons pas environnés de quelque fait vulgaire, d'une expérience journalière, d'un examen facile, qui tôt ou tard deviendra l'inébranlable fondement de toute vérité philosophique ? Qui sait si un trait de lumière, traversant le cerveau de quelque penseur obscur et plus doué de bon sens que d'imagination et de génie, ne luira pas tout à coup aux yeux émerveillés de nos sages qui, dans leurs méditations profondes n'aperçoivent pas l'air qu'ils respirent ? Ne désespérons pas de la vérité ; l'homme est fait pour elle : cette soif ardente de connoître ne lui a pas été donnée pour l'abuser d'une perpétuelle illusion. Soutenir le contraire, c'est méconnoître notre nature, c'est blasphémer la véracité divine.

J'ose le dire : c'est la science de la parole qui nous conduira à une découverte si long-temps pressentie, et à

bon droit espérée. Peut-être entroit-il dans l'ordre éternel de la Providence que la première des révélations ne fût retrouvée qu'à son jour et à son heure : mais, quand nous ne devrions jamais assister à une seconde aurore de l'indéfectible vérité, quand le Hasard et la Nécessité seroient les seuls dieux que dût reconnoître notre intelligence, il seroit beau de témoigner que nous avons conscience de notre nuit, et par le cri de notre pensée de protester contre le destin.

Interrogeons les langues, et elles nous répondront : faisons parler le langage, et il nous instruira. Pour sortir des ténèbres, il ne suffit pas de marcher à tâtons ; il faut chercher le fil d'Ariane.

(P. 338-339.)

FIN

B. - RECHERCHES SUR LES CATÉGORIES GRAMMATICALES ET SUR QUELQUES ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇAISE (1839)

Mis en goût par son premier essai grammatical, Proudhon eut l'idée de le remanier et de le présenter à l'Institut, sous le titre qu'on vient de lire, pour l'obtention du Prix Volney. Le mémoire fut déposé le 29 février 1839 ; il n'y avait que trois autres concurrents. Aucun prix ne fut décerné, mais deux mentions honorables, dont l'une au mémoire de Proudhon. « La Commission, disait le rapport lu au cours de la séance annuelle des cinq Académies du 2 mai 1839... a remarqué dans le n° 4 (11) des analyses fort ingénieuses, particulièrement en ce qui concerne le mécanisme de la langue hébraïque » ; mais elle regrettait que l'auteur eût « quelque fois oublié la méthode expérimentale et comparative que la Commission avait spécialement recommandée ».

Le mémoire manuscrit se trouvait encore en 1875 aux Archives de l'Institut, où Sainte-Beuve put le lire quand il préparait le livre qu'il a consacré à Proudhon ; il a malheureusement disparu depuis. Proudhon en avait publié une partie dans le *Journal de la Langue française* de Terzuolo ; ce journal cessa de paraître en 1840, avant l'insertion complète du mémoire de Proudhon ; mais Sainte-Beuve en a publié, dans son *Proudhon*, quelques lignes que nous croyons devoir reproduire. On y trouvera un écho très direct et partiellement littéral des dernières lignes de l'*Essai de Grammaire générale* ; cependant, comme le remarque Sainte-Beuve, « ici le ton est plus net, il est plus dégagé encore ; on sent l'homme qui a déjà serré sa ceinture et qui est en marche » (12) :

« Interrogeons les langues, et elles nous répondront ; faisons parler le langage, et il nous instruira : car c'est là

(11) C'était le numéro donné au mémoire de Proudhon.
(12) *Op. cit.*, p. 25-26.

qu'est renfermé le Testament donné à l'homme dès le commencement du monde, c'est là que nous trouverons la révélation primitive. Et, dussions-nous n'assister jamais à une nouvelle aurore de l'indéfectible vérité, il serait beau de témoigner que nous sentons nos ténèbres, et par le cri de notre pensée de protester contre le destin. »

II

ENCYCLOPÉDIE CATHOLIQUE (1839)

Extraits

INTRODUCTION

Les seize articles qu'on va lire sont empruntés à un recueil dont voici le titre complet :

« ENCYCLOPEDIE CATHOLIQUE, *répertoire universel et raisonné des Sciences, des Lettres, des Arts et des Métiers, formant une bibliothèque universelle,* publiée par la Société de l'Encyclopédie Catholique, sous la direction de M. l'abbé Glaire, professeur d'hébreu à la Sorbonne (1), de M. le vicomte Walsh et d'un Comité d'Orthodoxie ; Paris, Parent-Desbarres, Editeur, rue de Seine-Saint-Germain, n° 48, 1839. »

L'*Encyclopédie Catholique* est précédée d'une *Introduction* due à la plume d'Edouard Alletz. De cette introduction il résulte que l'*Encyclopédie Catholique,* « vaste répertoire des connaissances humaines », est une réponse manifeste à la célèbre *Encyclopédie* du XVIII[e] siècle, dont Diderot fut le principal animateur. « Jusqu'à ce jour les philosophes avaient leur Encyclopédie : les Chrétiens attendaient la leur avec une douloureuse impatience. Quels profonds soupirs ne dut pas leur coûter le spectacle de la science employée à détruire la foi ! » (P. I.) L'objet de l'*Encyclopédie Catholique* sera donc nettement apologétique. « Toutes les preuves de la vérité de la foi sont mises en lumière dans l'*Encyclopédie Catholique.* » (P. IV.) Toutefois celle-ci ménagera sa place à la science, dont elle reconnaît le développement récent ; mais ses rédacteurs croient que si « la fausse science avait égaré le XVIII[e] siècle, la vraie science ramènera peut-être le XIX[e]. Nul ne se hasarde plus aujourd'hui à déverser le ridicule sur les dogmes du catholicisme... La société visible se fait de plus en plus chrétienne. La religion est partout excepté dans les cœurs. Elle finira peut-être par les pénétrer. » (P.V.)

(1) Le principal directeur de l'*Encyclopédie Catholique,* l'abbé P.-B. GLAIRE (1798-1879) était un savant homme. Professeur d'hébreu à la Sorbonne ; il avait édité et traduit le texte hébreu du *Pentateuque* (Paris, (1835) et traduit en latin et en français toute la Bible (Paris, 3 vol., 1834-1836). Il avait publié en outre une *Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament,* où il critiquait les thèses de F. Chr. BAUR (1792-1860), chef de la célèbre « Ecole de Tubingue », qui, dans sa *Symbolik und Mythologie, oder die Naturreligion des Alterthums* (3 vol., Stuttgart, 1824-1825), interprétait les miracles de la Bible comme des mythes ou des allégories.

Proudhon n'a collaboré que peu de temps à l'*Encyclopédie Catholique*, dans l'équipe de laquelle il devait se sentir assez dépaysé. Il n'avait accepté cette collaboration que pour se procurer quelques ressources et, dans une lettre à Maurice, du 21 mars 1839, il avoue qu'il « bâcle de temps en temps un article pour l'*Encyclopédie Catholique* » (2). Sollicité en 1841 de reprendre sa collaboration, il refusa, estimant le salaire insuffisant (3). Les vingt-neuf articles qui ont paru sous sa signature dans ce recueil figurent au t. II. Nous croyons ne devoir reproduire que ceux qui peuvent contribuer à faire connaître la pensée religieuse de l'auteur et pouvoir négliger les suivants, qui ne présentent qu'un intérêt lexicographique, sans aucune originalité : *Antiphrase, Antistrophe, Antoine le Triumvir, Antoine de Lebrixa ou Lebrija, Antonomase, Anville, Aoriste, Apocatastase, Apocope, Apollon* (Juif d'Alexandrie), *Apophtegme, Apostolat, Apostrophe, Apparat, Appellatif, Application.*

(2) *Correspond.* T. I., p. 105.
(3) Lettre à Bergmann, 1er janvier 1841, *ibid.*, p. 261.

ENCYCLOPÉDIE CATHOLIQUE

(Extraits)

ANALYSE. — Dans toutes les sciences, soit que nous nous instruisions nous-mêmes, soit que nous instruisions les autres, soit que nous exposions un système ou que nous développions une théorie, nous procédons presque toujours par analyse, en sorte qu'on peut dire que l'analyse est la marche naturelle, l'appui nécessaire du progrès *sine qua non* de notre intelligence. C'est une vérité qui résulte avec la dernière évidence de l'examen attentif du plus ancien et du plus sublime de tous les arts, du langage, qui est proprement une analyse de la pensée par la parole. Une langue est un *système de signes phoniques* qui, à l'aide de diverses combinaisons, offre les moyens d'exprimer successivement, d'analyser toutes les affections de l'âme, toutes les perceptions de l'entendement, toutes les opérations de l'esprit : c'est une étude aussi curieuse qu'intéressante que celle de cette grande machine analytique, à laquelle depuis tant de siècles toutes les générations n'ont cessé de travailler. Exposer le système du langage sous ce point de vue, c'est dévoiler tous les secrets et toutes les ressources de l'analyse, c'est en faire l'histoire dans sa plus magnifique application. Nous allons l'essayer en peu de mots.

De quoi se compose le langage, considéré soit dans sa simplicité rudimentaire, soit dans son plus grand développement ? De signes de *substances* et de signes d'*attributs* ; plus, mais comme résultat de l'emploi de ces mêmes signes, de quelques accidents de position. C'est ainsi qu'a commencé le langage humain ; réduit d'abord à un certain nombre de signes tous équivalents par leur forme et leur invariabilité, il a reçu de l'industrie humaine ce qu'il était seulement réservé à celle-ci de produire, savoir, les distinctions grammaticales et les catégories. Qu'une série primordiale de signes phoniques ait été

communiquée à la première famille humaine par une transmission surnaturelle, c'est ce qu'il est difficile de ne point admettre lorsqu'on songe aux insurmontables difficultés qui s'opposent à toute idée d'invention ; mais ce qui nous semble mis hors de doute, ce que les travaux les plus récents de la linguistique ont démontré, c'est qu'il fut un état du langage où le vocabulaire ne se composait que de noms de choses et de noms d'attributs, et où rien de ce qui constitue l'art grammatical n'existait encore. Là commence pour nous le travail de l'homme ; là finit l'authenticité de ses droits. Ainsi arrêté sur son élément, le *substantif* et l'*attributif*, le langage, avec ce matériel si simple, était déjà une méthode analytique puissante : avec lui l'homme pouvait tout peindre, tout dire. La pensée avait reçu sa première impulsion ; c'était à elle de s'élever ensuite de ses propres ailes, à perfectionner ce qu'elle avait reçu, à poursuivre la division et l'analyse commencée.

En effet, la parole ne nous a pas été donnée seulement comme moyen de communication ; son rôle le plus beau, sa destination la plus noble, c'est d'être pour notre esprit l'instrument le plus puissant de culture intérieure et de manifestation au dehors. Soit que le génie de l'homme observe et étudie la nature, qu'il cherche dans les arts à l'imiter et à la reproduire, qu'il compare et mesure les proportions de la matière, détermine les lois du mouvement et calcule jusqu'aux éventualités de l'avenir ; soit que, se repliant sur lui-même, il analyse ses propres facultés, sonde les profondeurs de sa conscience, expose et développe les lois morales auxquelles le Créateur l'a soumis ; soit enfin qu'il suive dans le détail infini des applications sociales les principes du beau, du juste, du saint et du vrai, partout et toujours il a besoin d'une méthode qui débrouille et classe ses idées, qui abrège pour lui le travail de la méditation et rende sa marche plus assurée. Il faut à notre raison une mécanique, si j'ose ainsi dire, qui l'aide à comparer, formuler, déduire et conclure ; qui de plus soit toujours en harmonie avec le progrès de ses opérations ; qui puisse varier au gré de ses besoins ; qui soit par conséquent susceptible d'amélioration, de perfectionnement, ou du moins de modification dans ses pièces intégrantes et dans le système de leur assemblage. Or cet instrument admirable, cette méthode, cette mécanique merveilleuse, c'est la parole, travaillée, développée, changée par les lois de l'euphonie, de la syntaxe et de la grammaire.

Telle est la raison de la mobilité continuelle des langues, mobilité que de faux philosophes ont voulu donner comme une preuve de leur imperfection et un argument de leur création tout humaine : le langage, comme l'esprit, comme l'humanité, ne pouvait et ne devait point rester immuable et stationnaire ; et si ce qu'a dit un poète est vrai, *le génie est un feu qu'il faut nourrir et qui s'éteint s'il ne s'augmente*, il ne l'est pas moins qu'une langue arrêtée dans son mouvement et laissée sans culture, est le symptôme le plus infaillible d'une civilisation sans progrès et d'une société en décadence.

C'était donc un décret providentiel que l'homme développât et modifiât sans cesse le précieux moyen de connaître dont il avait été doté. Aristote disait que pour vivre seul il faut être un dieu ou une bête féroce : on pourrait affirmer aussi que le langage, ramené à sa condition primitive, serait le propre d'une intelligence infinie ou d'une brute. Car, de même qu'il n'est point pour la Divinité de démonstration ni de calcul, parce qu'elle voit tout avec une évidence égale et que rien à ses yeux n'est problématique, tandis que notre intelligence bornée ne marche qu'à l'aide des méthodes, des classifications et des théories qu'elle s'est faites, en sorte que le degré de perfection de nos instruments donne le degré d'étendue et de force de notre esprit ; de même aussi la langue de Dieu, simple, simultanée et toute représentative, n'a rien de successif, de périodique, d'analytique ; elle n'a point de syntaxe, de phraséurgie, d'exposants grammaticaux de vingt espèces, de formules inductives et déductives, ressources ordinaires de notre faiblesse, leviers indispensables de notre raison. Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans un jardin délicieux, abondant en végétaux et en fruits de toutes sortes ; ensuite il lui dit : « *Tu travailleras* » (4). Puis il éclaira son âme, et tirant sa pensée du sommeil où sans cette communication toute-puissante elle eût dormi éternellement, il lui dit encore : « *Tu analyseras* » (5). Cette loi inflexible, l'homme l'accomplit d'abord sur les signes qui lui avaient été donnés pour penser ; mais par malheur, il ne nous a pas conservé de monument de sa langue primitive. Les signes ou vocables de cette langue, formés sur le modèle d'objets sensibles et individuels,

(4), *Genèse*, III, 4-11.
(5) Il n'y a bien entendu rien de tel dans le texte, que Proudhon interprète généreusement selon ses propres conceptions.

exprimaient les idées les plus générales, les plus compréhensives, les plus vagues ; tels qu'ils étaient, ils pouvaient, comme j'ai dit, suffire à un dieu ou à un esprit céleste ; mais avec eux seuls l'homme fût bientôt redevenu simple bipède. Les mots primitifs, qui sont ce que les philosophes désignent sous le nom de *radicaux* ou de *thèmes*, également propres à servir de substantifs, d'adjectifs, de verbes, d'adverbes, de prépositions, de conjonctions, etc., avaient besoin d'être déterminés selon l'idée qu'ils devaient représenter dans le discours, et selon le rapport qu'ils devaient établir entre deux idées ou deux jugements. Par exemple, *al*, thème ou radical commun aux langues celtiques et hébraïques, et probablement aussi nom de la langue primitive, désigne toute idée d'élévation, de supériorité, etc. Comment reconnaître si ce mot est adjectif, nom, verbe ou préposition ? Car, sans cette détermination, le discours reste dans le vague, le langage est pénible, équivoque, inintelligible. C'est là le problème que dès sa création l'humanité eut à résoudre ; et, s'il est vrai de dire que toujours résolue, l'énigme renaît et se présente sans cesse, il est vrai aussi que le génie de l'homme s'acquitte de sa tâche avec une sagacité merveilleuse. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans le détail des travaux et des découvertes de l'esprit humain en ce qui concerne l'analyse de la pensée par la détermination des différentes catégories grammaticales, autrement dites *parties d'oraison* (6), et par l'artifice, souvent très compliqué, des exposants grammaticaux. Nous renvoyons le lecteur aux articles qui y sont spécialement consacrés...

Après le développement et le perfectionnement indéfini de son langage, l'application la plus importante que l'homme fit de sa faculté analytique, ce fut dans l'invention de l'écriture. L'écriture a subi en tout absolument les mêmes révolutions que les langues. Composée d'abord de quelques images figuratives, puis symboliques, puis analogiques, elle s'accrut bientôt, par la décomposition de ces premières peintures, de signes idéophoniques, ensuite syllabiques, et enfin littéraux. Réduits à ces derniers seulement, elle se nomme alphabétique. Et comme nos langues les plus modernes n'offrent plus guère, dans le recueil de leurs vocables, que des groupes littéraux sans

(6) *Oraison*, non pas au sens de *prière*, mais au sens étymologique : *oratio, discours*.

rapport apparent avec leur signification, de même aussi l'écriture alphabétique, que l'on croyait, au siècle dernier, née, comme la lumière, instantanément et d'un éclair de génie, l'écriture, dis-je, est le *sublimatum* d'une suite de décompositions, le résultat presque vaporeux et fantastique de plusieurs transformations d'abstractions...

Mais c'est surtout dans le domaine des sciences exactes que l'analyse montre toute sa puissance ; c'est là qu'elle semble prendre un corps, une figure ; c'est là qu'elle s'est créé une langue à elle, et qu'elle règne sans partage. Arithmétique, algèbre, géométrie, mécanique, etc..., sont autant de méthodes analytiques ; ce sont moins des sciences différentes que des applications diverses du même procédé. Dans chacune de ces branches de nos connaissances, la marche est toujours la même et toujours invariable : partant de quelques principes simples, évidents par eux-mêmes ou admis comme tels, on procède graduellement à la solution des problèmes les plus difficiles et les plus compliqués. C'est alors que le comble de l'art et le triomphe de l'analyse est de faire suivre de si près les vérités les unes des autres, d'établir entre elles une subordination si intime, un lien si serré, qu'il suffise, pour ainsi dire, de les énoncer l'une après l'autre pour qu'elles apparaissent dans toute leur évidence, sans avoir besoin de recourir à la démonstration.

(Suivent les définitions purement lexicographiques de l'*Analyse grammaticale* et de *l'Analyse logique*.)

On appelle encore analyse le résumé fidèle, précis, saillant d'un ouvrage : c'est une espèce de compte rendu dans lequel on s'efforce de ne rien omettre et en même temps d'être lumineux et court. On voit qu'une semblable analyse est purement didactique ; les articles du *Journal des Savants* (7), un des recueils littéraires ou scientifiques qui s'en approchent le plus, en offrent généralement des modèles achevés ; mais elle exige, pour être bien traitée, plus de capacité et de savoir qu'on ne le supposerait d'abord ; et il y a tel savant professeur dont la célébrité est due beaucoup moins à ses propres ouvrages qu'à un rare talent d'analyse. Lorsqu'à cette analyse se joint un

(7) Le *Journal des Savants* fut créé en 1665 par MÉZERAY en vue de faire « savoir ce qui se passe de nouveau dans le monde des lettres ». Colbert le prit sous sa protection. Suspendu de 1792 à 1816, le *Journal des Savants* paraît encore par les soins de l'Institut de France.

jugement quelconque sur les pensées, l'objet et le style d'un auteur ; lorsqu'on se livre à quelques développements pour approuver ou pour blâmer, confirmer ou combattre une doctrine, on la nomme alors analyse critique. Mais autant la première, même sous une plume ennemie, peut offrir d'impartialité et même d'intérêt, autant la seconde se déshonore trop souvent par la mauvaise foi des critiques ou l'exagération des éloges. C'est cette espèce d'analyse que les excès de la presse périodique ont si fort décriée depuis vingt-cinq ans (8) que l'on n'ose plus se fier à aucun organe de publicité, et que, par une réaction déplorable, auteurs et lecteurs en sont venus à mépriser également tout jugement littéraire, et à ne reconnaître d'autre règle de la raison et du goût que leurs passions et leurs préjugés. L'anarchie est aujourd'hui dans la république des lettres, le sens privé a pris la place des aristarques de l'opinion ; et dans cet effroyable déchaînement de sentences qui s'attaquent et s'anathématisent, ce que l'on remarque surtout, c'est l'ignorance de l'art d'écouter avant de répondre, de saisir une objection avec justesse et de la réfuter avec la même proportion ; c'est, en un mot, la rareté du talent analytique.

(Cet article est assurément fort intéressant. Proudhon, qui, comme on sait, s'était proposé de bonne heure d'écrire une Grammaire générale, enfourche avec entrain un de ses chevaux favoris et aperçoit surtout dans l'analyse une fonction linguistique. Mais son article se trouve ainsi si incomplet, que la Direction de l'*Encyclopédie Catholique* dut confier deux autres articles, l'un, sur l'*Analyse philosophique*, à l'abbé Dassane, l'autre, sur l'*Analyse chimique*, au savant F. Hoefer.)

ANTIPERISTASE, de ἀντι , *contre*, περίσταμαι , *je suis autour*, résistance à quelque chose qui environne ; action de deux qualités contraires, dont l'une augmente la force de l'autre. Les péripatéticiens (9) expliquaient avec

(8) Il y avait en effet environ un quart de siècle que la Charte de 1815 avait institué la liberté de la presse sous la seule réserve de se conformer « aux lois qui réprimeraient les abus de cette liberté ». Les journaux des divers partis pullulèrent aussitôt et les polémiques devinrent très vives dans tous les domaines. Proudhon, quand il sera journaliste lui-même, parlera tout autrement de la liberté de la plume et de la parole.

(9) C'est en effet dans la *Physique* d'Aristote que la théorie des contraires et de leurs effets réciproques se trouve exposée pour la première fois, au Liv. I, chap. 5.

cette prétendue loi de la nature, une foule de phénomènes, qu'ils ne savaient ou ne voulaient pas se donner la peine d'observer à fond. C'est ainsi que, d'après eux, le feu est plus ardent l'hiver que l'été, parce qu'étant menacé par le froid d'une destruction prochaine, il est obligé de faire une plus grande résistance. De même, si la chaux vive s'enflamme et bouillonne au contact de l'eau, c'est qu'elle est stimulée par son contraire, qui menace de l'étouffer et de l'éteindre. Si l'eau des sources et des puits est plus chaude l'hiver que l'été, s'il en est de même des caves profondes, c'est par antipéristase. L'eau monte-t-elle dans les pompes, lorsqu'on fait jouer le piston, c'est la nature qui s'efforce par ce moyen de combler le vide dont elle a horreur. Nous convenons que si par le mot antipéristase on avait voulu seulement désigner un fait d'observation, sans rien préjuger sur la cause, et en attendant que la science plus avancée permît d'en donner l'explication, la peine qu'on s'était donnée de fabriquer ce mot eût été excusable ; elle aurait même eu son utilité, puisqu'elle aurait servi à consigner un ordre de phénomènes dont les causes étaient inconnues. Mais la sagesse aristotélicienne ne sut pas garder cette réserve prudente ; on transforma une généralité en loi de la nature, on en fit une vertu et une qualité occulte, et l'on persista pendant plus de deux mille ans, à expliquer un phénomène physique par le nom qui servait à l'appeler.

ANTIPODES. — C'est une condition fatale de l'humanité, que nous ne parvenions à la connaissance d'une vérité qu'à travers un dédale d'erreurs ; que lorsque pour la première fois nous essayons de déchirer le voile qui nous dérobe quelque mystère de la nature, nos anciens préjugés se mêlent à l'audace de nos conjectures, et compromettent l'avenir de la science par l'incohérence de nos contradictions. L'opinion que la terre est ronde, qu'elle se meut dans l'espace à travers le vide, paraît être de la plus haute antiquité (10) ; comme toutes les notions fondamentales dans les diverses branches de nos connaissances, elle fut devinée longtemps avant d'être élevée à la hauteur d'une vérité positive et scientifiquement démontrée.

(10) C'était celle d'Aristarque de Samos au III[e] siècle avant J.-C.

(Suit un assez long exposé des opinions de Lucrèce, de Plutarque, de Pline, de Lactance et de saint Augustin.)

Dans ces derniers siècles, les philosophes incrédules ont cherché à tirer parti, contre l'infaillibilité de l'Eglise enseignante, des erreurs des anciens Pères, et même de quelques papes, touchant le système du monde... Les arguments et les railleries de ces philosophes ne prouvent qu'une chose : c'est qu'ils connaissent aussi mal la nature de l'infaillibilité de l'Eglise, que les premiers auteurs chrétiens comprenaient peu les limites de leur compétence en matière d'enseignement, quand ils se mêlaient d'expliquer la physique à l'aide de leurs interprétations bibliques. L'Eglise ne prétend pas avoir reçu mission d'enseigner les sciences ; à plus forte raison ne réclame-t-elle pas l'infaillibilité sur ce point ; elle ne connaît que d'une seule chose, la religion, ce qui comprend le dogme, le culte, la discipline, la morale, la tradition, l'exégèse, etc. ; voilà les objets pour lesquels elle soutient que l'infaillibilité lui a été promise, voilà sur quel terrain il faut l'attaquer. Ainsi quand on montrerait qu'il n'est pas un seul canon, pas une constitution des papes, pas un seul décret ou règlement pontifical qui ne renferme quelque erreur physique ou mathématique, si l'on ne prouvait en même temps que l'Eglise s'est trompée ou contredite dans sa foi, on n'aurait fait que mettre dans une plus grande évidence le miracle de cette infaillibilité, exclusivement réservée aux choses de la religion. C'est donc un paralogisme plein d'ignorance et de mauvaise foi, que de reprocher à l'Eglise les erreurs privées de quelques-uns de ses docteurs et apologistes, sur des spéculations qui sortent de sa spécialité. Newton est-il un méchant physicien, parce qu'il a commenté ridiculement l'Apocalypse ? Or, il y a cette différence entre Newton et l'Eglise catholique, que malgré tout son génie, Newton pouvait se tromper dans ses calculs, tandis que l'Eglise est, dans l'exposition de ses dogmes et de sa morale, divinement inspirée. Prouvez par des faits que cette prétention est mal fondée, ou reconnaissez-en la légitimité (11).

(Ici encore, Proudhon, emporté par son ardeur polémique, perd de vue l'objet qu'il avait à traiter ; aussi les éditeurs ont-ils ajouté un second article, purement géographique, sur les *Antipodes*, dû à VAN-TENAC.)

(11) On voit combien Proudhon est encore voisin de la tradition catholique ; il se fût sans doute fait scrupule de choquer les sentiments de la clientèle à laquelle était destinée l'*Encyclopédie* dont il était le collaborateur.

ANTITHESE.

(Après une définition de cette figure de rhétorique et quelques remarques sur les inconvénients de l'abus de l'antithèse, Proudhon conclut :)

On a remarqué qu'en général l'abus des figures, et de l'antithèse en particulier, est le signe de la décadence du goût dans une nation, et de la médiocrité du génie dans les écrivains, qui, vides de pensées grandes et profondes, s'efforcent de compenser ce défaut par les effets du style et la fantasmagorie des tropes. Ce vice est commun à tous les auteurs de la moyenne et de la basse latinité : saint Augustin et saint Bernard eux-mêmes ne font pas exception ; et l'on peut dire que, sans le christianisme et son influence puissante, à laquelle ces deux Pères durent leur gloire, il est douteux qu'ils eussent été autre chose que des rhéteurs beaux-esprits, enfants avortés de Sénèque et de Salvien.

(Une fois de plus l'insuffisance de cet article a amené les éditeurs à y en ajouter un second plus étendu, signé J. de M.)

ANTOINE (MARC), le triumvir.

(Il s'agit du triumvir (83-30 av. J.-C.) qui fut le rival d'Octave et l'amant de Cléopâtre.)

Le caractère de ce Romain est l'un des plus curieux que l'on puisse étudier quand on veut acquérir une juste idée de la solidité et de l'efficacité de la morale qui présidait à une éducation païenne, et comprendre en même temps comment Rome, de l'austérité de ses mœurs républicaines, se plongea tout à coup dans les délices et les voluptés.

Les anciens comptaient quatre vertus fondamentales, ou, si j'ose employer ce terme, *cardinales,* qu'ils regardaient comme la souche et le résumé de toutes les autres : c'étaient la *Prudence,* la *Justice,* la *Force* et la *Tempérance* (12). Mais ces vertus, tout humaines, ne partaient point d'un principe surnaturel ; elles reposaient uniquement sur

(12) La classification des vertus était un thème familier de toutes les écoles philosophiques de la Grèce ; celle que cite Proudhon appartient à l'ancien stoïcisme, celui de Zénon et de Chrysippe.

l'intérêt bien entendu de la santé, de la gloire et de l'ambition, et elles ne découlaient point d'une contemplation plus haute du beau, du juste et du saint, comme aussi elles ne recevaient leur sanction ni de la religion, ni des lois politiques, ni même du plein assentiment de la conscience, mais seulement de l'admiration des hommes et quelquefois de la crainte du supplice. Antoine reçut une brillante et philosophique éducation et n'en fut pas moins un très méchant homme, fléau justement mérité d'un homme qui idolâtrait ses vices et applaudissait ses folies. Dès sa jeunesse il se lia intimement avec Curion et Clodius, jeunes gens d'illustre famille, perdus de dettes et de débauches : leur vie scandaleuse fit assez de bruit pour qu'Antoine se vît obligé de se retirer pendant quelque temps à Athènes où il étudia l'éloquence et l'art militaire. Que trouvait donc à blâmer le public romain dans les passe-temps de ces jeunes nobles ? Rien qu'un excès de pétulance et une joyeuseté qui dégénérait trop souvent en bouffonnerie et en crapule. Alors, comme de nos jours, on voulait qu'un jeune homme songeât à faire son chemin : on souffrait qu'il permît tout à ses fantaisies ; mais on exigeait qu'il couvrît ses excès d'un voile de décence, qu'il n'allât pas jusqu'à y consumer son patrimoine et tout son temps, qu'il ménageât les forces de son âme et de son corps ; c'est ce qu'on appelait *tempérance*. On prévoit tout ce qui dut arriver, lorsque des hommes du tempérament d'Antoine se trouvèrent maîtres du monde et que, loin de rencontrer des censeurs, ils n'aperçurent plus autour d'eux que des flatteurs et des esclaves...

Devenu *autocrate* d'une partie du monde, ce fut alors qu'il put se livrer sans retenue à ses plaisirs, et qu'il se mit à vivre comme s'il eût voulu dévorer ses provinces. On peut calculer ce qui est rigoureusement nécessaire à un homme pour vivre ; ce qu'il peut consumer en débauches et en luxe passe toute appréciation. Quelle pensée de tempérance eût pu surgir dans l'esprit d'un homme qui était maître de tout et qui savait que la modération philosophique consiste à mesurer ses plaisirs sur la vigueur de son tempérament et l'étendue de sa fortune ; qui, d'un autre côté, se voyait approuvé par tous, excepté ceux qui souffraient de ses folies ?...

ANTOINE DE BOURBON.

(De cet article consacré au père de Henri IV de France (1518-62), nous retiendrons les lignes suivantes, les seules qui présentent un intérêt général :)

Qu'était-ce, en effet, que toute la politique du XV^e^, du XVI^e^ et même du XVII^e^ siècle ? Que sont ces troubles sans caractère, ces ligues éternelles de nobles et de seigneurs, ces guerres soi-disant de religion ? Rien d'autre que des querelles de ménage, des intrigues de cour, des luttes d'ambition et d'égoïsme, non pas entre des nations, mais entre des grands ; ce sont des rois, des princes et leurs femmes qui se brouillent et se raccommodent pour leurs affaires domestiques ; les questions d'Etat ne sont pour rien dans ces démêlés... Quant à la religion, on sait ce qu'elle était pour la plupart des grands de ce temps-là ; ils étaient catholiques ou protestants, selon qu'il convenait davantage à leur ambition ; les disputes des théologiens ne les inquiétaient guère (13).

ANTOINE (MARC), l'*Orateur*.

(Il s'agit de Marc Antoine, l'orateur (143-87 av. J.-C.), un des interlocuteurs introduits par Cicéron dans son *De Oratore*.)

Marc Antoine ne voulut jamais, dit-on, publier aucun de ses plaidoyers, de peur de fournir des armes à ses adversaires, s'il lui arrivait de soutenir dans une cause le contraire de ce qu'il aurait soutenu dans une autre. Cicéron, qui eut à essuyer le même reproche de contradiction, s'en justifiait en disant « qu'autre est le langage de la cause et des circonstances, autre le langage personnel de l'avocat ; que celui-ci est chargé, non d'exposer son sentiment privé, mais de dire ce que dirait la cause si elle pouvait parler pour elle-même » (14). Il y a loin de cette morale commode du barreau romain à celle que développe Platon dans le *Gorgias*, lorsque, après avoir prouvé que le premier de tous les maux est le crime et le vice, et que le second est l'impunité, il enseigne que le véritable triomphe

(13) « Paris vaut bien une messe », disait Henri IV pour justifier sa conversion au catholicisme.

(14) CICÉRON, *Pro Cluentio*, § 139.

de l'éloquence serait de la part d'un coupable, non de s'excuser, de tromper ou d'attendrir les juges, mais de demander lui-même son châtiment comme le seul remède aux plaies de son âme (15).

APOCALYPSE, de ἀποκαλύπτω, *je révèle*, nom du dernier livre du Nouveau Testament. C'est la révélation des destinées de l'Eglise faite à saint Jean pendant son exil à Patmos, exil qui, selon la plupart des commentateurs, arriva sous Domitien, mais qu'il est plus exact de faire commencer, comme l'a fait Grotius d'après saint Epiphane, dès l'empire de Claude. Les premières ordonnances qui furent rendues contre les chrétiens datent de cet empereur ; elles furent abolies par Vespasien et Tite ; Domitien les renouvela. Ceux qui avaient été exilés au temps de Claude retournèrent donc au lieu de leur exil, et c'est ce second séjour de saint Jean à Patmos qui, ayant fait perdre de vue le premier, a donné lieu de suspecter l'exactitude de saint Epiphane et fait rejeter la tradition qu'il avait suivie. Ce fait est de la plus haute importance pour déterminer le véritable sens de l'Apocalypse, lequel dépend tout entier, ainsi que nous le démontrerons, de la fixation des époques. Dans les premiers siècles, l'authenticité et la canonicité de l'Apocalypse soulevèrent de vives controverses, dont on peut voir le résumé dans tous les ouvrages de théologie dogmatique et exégétique ; ainsi nous ne nous y arrêterons pas. Pour nous, c'est une chose démontrée que l'auteur de l'Apocalypse, quel qu'il ait été, est le même que celui de l'Evangile attribué aussi à saint Jean (16) ; que cet écrivain était versé dans la théologie judaïque non moins que dans la théologie chrétienne ; qu'il écrivait dans une langue qui n'était pas la sienne ; que les idiotismes dont fourmillent ses ouvrages, le caractère de ses pensées, son génie philosophique, s'il est permis de parler ainsi, attestent une origine et une éducation syriennes. Voilà à peu près tout ce que la critique humaine peut affirmer de l'auteur

(15) PLATON, *Gorgias*, 480 A sq.

(16) L'identification de l'auteur de l'*Apocalypse* avec celui du IV^e^ Evangile constitue une question obscure et encore controversée. Dans l'Introduction de l'*Antéchrist* (T. IV de l'*Hist. des Orig. du christian.*), Paris, 1873, Renan discute longuement cette question (p. XXI sq.) et conclut que les raisons qui militent en faveur de l'identification sont « très fortes », mais que d'autres non moins graves la rendent au moins douteuse.

de l'Apocalypse ; mais quel était-il, c'est sur quoi elle ne saurait prononcer. La tradition ecclésiastique témoigne que ce fut saint Jean : aucune donnée historique ne vient infirmer ce témoignage. Quant à la canonicité assez tardivement reconnue, dit-on, de l'Apocalypse, contentons-nous d'observer que ce retard ne prouve rien ni en fait ni en droit : 1° parce que l'Apocalypse ayant été rédigée à une époque comparativement moderne (selon notre opinion vers l'an 98 ou 100, au commencement du règne de Trajan), plusieurs églises purent très bien n'en avoir pas entendu parler ; 2° parce que cet ouvrage dut être fort peu répandu et communiqué avec la plus grande discrétion, à cause des prophéties qu'il renferme contre Rome et les Empereurs, dont il parle d'une manière énigmatique il est vrai, mais qu'on aurait pourtant trouvée assez claire, si l'on se fût avisé de vouloir l'examiner ; 3° parce que la question de canonicité ne pouvait être soulevée avant l'existence du livre lui-même, et que la publication de ce livre est postérieure à l'établissement des églises ; 4° enfin, parce que les disputes qui s'élevèrent à l'occasion de cette canonicité sont précisément ce qui donne le plus de poids et d'autorité au jugement de l'Eglise ; ce qui garantit le mieux l'infaillibilité de sa décision. Pour admettre un livre dans le canon, comme pour décréter la béatitude d'un saint, il faut qu'une enquête soit faite, qu'un procès s'instruise, que le pour et le contre soient plaidés, l'Eglise ne prononçant pas qu'un livre est divinement inspiré sur le seul nom d'un auteur vrai ou supposé, mais jugeant de l'inspiration par la doctrine et de la doctrine par la tradition. Du reste les plus saints et les plus illustres personnages ont témoigné dans tous les siècles de leur respect et de leur admiration pour l'Apocalypse. « Je ne mesure pas sur ma faible raison des choses si sublimes, dit saint Denis d'Alexandrie, et je me garde de les mépriser parce que je ne saurais les comprendre : au contraire, je les admire d'autant plus que je les comprends moins (17). » Un autre Père appliquait à l'Apocalypse le mot de Socrate sur un livre du philosophe Héraclite : « Ce que je puis entendre est fort, et j'aime à croire qu'il en est de même de ce que je n'entends pas : mais il faudrait

(17) Denys Saint, mort en 265, élève d'Origène qu'il remplaça à la tête de l'Ecole d'Alexandrie. De ses ouvrages d'apologétique on ne possède que quelques fragments conservés par Eusèbe. Le texte cité par Proudhon se trouve dans Eusèbe, *Hist. ecclés.* VII, 25.

ici un habile plongeur (18). » « Malgré les obscurités de ce livre, dit Bossuet (19), on y ressent en le lisant, une impression si douce et tout ensemble si magnifique de la majesté de Dieu, il y paraît des idées si hautes des mystères de Jésus-Christ, de si nobles images de ses victoires et de son règne, et des effets si terribles de son jugement, que l'âme en est émue et toute pénétrée. Toutes les beautés de l'Ecriture sont ramassées dans ce livre. Tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus vif et de plus majestueux dans la loi et les prophètes y reçoit un nouvel éclat. » En effet, on trouve dans l'Apocalypse une sorte de *florilegium* de l'Ancien Testament. C'est à le considérer du point de vue littéraire, l'ouvrage le plus méthodique, le plus habilement distribué, le plus savamment traité de toute la Bible ; nous n'en exceptons pas même le livre de Job. On en jugera d'après l'analyse rapide que nous en donnerons tout à l'heure, et dans laquelle nous proposerons une nouvelle méthode pour parvenir à l'entière explication de cette prophétie que nous sommes loin de regarder comme étant elle-même le livre fermé de sept sceaux. Mais faisons auparavant connaître les principes de critique qui nous ont guidé dans une route si ténébreuse, et justifions-nous nous-mêmes d'une entreprise que bien des gens seront tentés de qualifier de téméraire, pour ne rien dire de plus. Nous prions seulement les personnes pieuses de considérer que l'Eglise n'ayant pas encore prononcé sur le contenu de l'Apocalypse, toutes les opinions sont libres et peuvent être soutenues : la seule chose qui ait été décidée touchant les révélations de saint Jean, c'est qu'elles concernent l'Eglise primitive, militante et triomphante, et partant qu'elles ne peuvent être détournées de cette application qui, dans notre opinion personnelle aussi, est la vraie. Au reste, nous abandonnons à la critique tout ce système d'interprétation ; nous ne le donnons pas comme absolument démontré, mais comme plus logique et plus simple que tous ceux qu'on a présentés jusqu'à ce jour. Pour résoudre un problème comme pour déchiffrer une énigme, il faut procéder avec ordre et méthode et ne pas courir à l'aventure, allant de tâtonnements en tâtonnements jusqu'à ce que l'on croie avoir

(18) Propos rapportés par DIOGÈNE LAËRCE, *Vies des Philos.*, Liv. II, 22.
(19) BOSSUET, dans *L'Apocalypse avec explication*, préface ; Ed. Méline-Lorière, Paris, 1845, T. II, p. 61.

trouvé la solution ; il faut aller du connu à l'inconnu par des raisonnements si serrés que la marche suivie réponde de l'exactitude des résultats. C'est là un principe de critique et une règle de bon sens que tout le monde approuve et recommande, mais que trop souvent on oublie. Dans l'Apocalypse tout est prophétique, c'est-à-dire qu'elle est tout entière écrite du style inspiré des prophètes, que ce qu'elle renferme sur les dogmes et la morale, sur les hommes et les choses, est la vérité ; mais tout n'est pas prédiction, parce que tous les événements qui y sont décrits n'étaient pas futurs au moment où l'apôtre écrivait. Cette distinction ne surprend point, quand on sait que dans le Nouveau comme dans l'Ancien Testament le titre de prophète n'emporte pas nécessairement la qualité de prédiseur. On n'a qu'à relire attentivement, pour s'en convaincre, la première épître de saint Paul aux Corinthiens, où il parle du don de prophétie (20). D'ailleurs saint Jean nous avertit lui-même qu'il reçut l'ordre de ne point sceller sa prophétie, parce que les temps étaient venus, c'est-à-dire que les événements venaient de se passer ou qu'ils se passaient au moment même ; or, dans le langage de l'Ecriture, on nomme prophétie scellée toute révélation renfermant des prédictions et des avertissements pour l'avenir, et on appelle prophétie non scellée celle qui ne prononce que sur le présent. Le but de la révélation de saint Jean est de montrer aux fidèles que tous les événements dont le monde venait d'être témoin étaient arrivés par le juste jugement de Dieu qui châtiait les impies et vengeait la mort de ses saints ; et en même temps de fortifier les courages contre la crainte des persécutions, en annonçant le triomphe éclatant de l'Evangile sur l'idolâtrie.. Le point le plus important à éclaicir dans la question qui nous occupe est donc la détermination de la période historique à laquelle il est fait allusion dans l'Apocalypse. Voici comment il nous semble qu'on doit procéder à cette recherche. D'abord la date de la rédaction définitive et de la publication de l'Apocalypse n'est pas douteuse ; saint Jean la fixe lui-même dès son début, en parlant de son exil à Patmos comme d'une chose accomplie ; et tout le monde s'accorde à placer ce retour de Patmos après l'an 96, de sorte que l'Apocalypse aurait été composée et écrite au commencement du règne de Trajan.

(20) I Corinth., XIV, 1-5.

ici un habile plongeur (18). » « Malgré les obscurités de ce livre, dit Bossuet (19), on y ressent en le lisant, une impression si douce et tout ensemble si magnifique de la majesté de Dieu, il y paraît des idées si hautes des mystères de Jésus-Christ, de si nobles images de ses victoires et de son règne, et des effets si terribles de son jugement, que l'âme en est émue et toute pénétrée. Toutes les beautés de l'Ecriture sont ramassées dans ce livre. Tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus vif et de plus majestueux dans la loi et les prophètes y reçoit un nouvel éclat. » En effet, on trouve dans l'Apocalypse une sorte de *florilegium* de l'Ancien Testament. C'est à le considérer du point de vue littéraire, l'ouvrage le plus méthodique, le plus habilement distribué, le plus savamment traité de toute la Bible ; nous n'en exceptons pas même le livre de Job. On en jugera d'après l'analyse rapide que nous en donnerons tout à l'heure, et dans laquelle nous proposerons une nouvelle méthode pour parvenir à l'entière explication de cette prophétie que nous sommes loin de regarder comme étant elle-même le livre fermé de sept sceaux. Mais faisons auparavant connaître les principes de critique qui nous ont guidé dans une route si ténébreuse, et justifions-nous nous-mêmes d'une entreprise que bien des gens seront tentés de qualifier de téméraire, pour ne rien dire de plus. Nous prions seulement les personnes pieuses de considérer que l'Eglise n'ayant pas encore prononcé sur le contenu de l'Apocalypse, toutes les opinions sont libres et peuvent être soutenues : la seule chose qui ait été décidée touchant les révélations de saint Jean, c'est qu'elles concernent l'Eglise primitive, militante et triomphante, et partant qu'elles ne peuvent être détournées de cette application qui, dans notre opinion personnelle aussi, est la vraie. Au reste, nous abandonnons à la critique tout ce système d'interprétation ; nous ne le donnons pas comme absolument démontré, mais comme plus logique et plus simple que tous ceux qu'on a présentés jusqu'à ce jour. Pour résoudre un problème comme pour déchiffrer une énigme, il faut procéder avec ordre et méthode et ne pas courir à l'aventure, allant de tâtonnements en tâtonnements jusqu'à ce que l'on croie avoir

(18) Propos rapportés par DIOGÈNE LAËRCE, *Vies des Philos.*, Liv. II, 22.

(19) BOSSUET, dans *L'Apocalypse avec explication*, préface ; Ed. Mélier-Leclère, Paris, 1845, T. II, p. 61.

trouvé la solution ; il faut aller du connu à l'inconnu par des raisonnements si serrés que la marche suivie réponde de l'exactitude des résultats. C'est là un principe de critique et une règle de bon sens que tout le monde approuve et recommande, mais que trop souvent on oublie. Dans l'Apocalypse tout est prophétique, c'est-à-dire qu'elle est tout entière écrite du style inspiré des prophètes, que ce qu'elle renferme sur les dogmes et la morale, sur les hommes et les choses, est la vérité ; mais tout n'est pas prédiction, parce que tous les événements qui y sont décrits n'étaient pas futurs au moment où l'apôtre écrivait. Cette distinction ne surprend point, quand on sait que dans le Nouveau comme dans l'Ancien Testament le titre de prophète n'emporte pas nécessairement la qualité de prédiseur. On n'a qu'à relire attentivement, pour s'en convaincre, la première épître de saint Paul aux Corinthiens, où il parle du don de prophétie (20). D'ailleurs saint Jean nous avertit lui-même qu'il reçut l'ordre de ne point sceller sa prophétie, parce que les temps étaient venus, c'est-à-dire que les événements venaient de se passer ou qu'ils se passaient au moment même ; or, dans le langage de l'Ecriture, on nomme prophétie scellée toute révélation renfermant des prédictions et des avertissements pour l'avenir, et on appelle prophétie non scellée celle qui ne prononce que sur le présent. Le but de la révélation de saint Jean est de montrer aux fidèles que tous les événements dont le monde venait d'être témoin étaient arrivés par le juste jugement de Dieu qui châtiait les impies et vengeait la mort de ses saints ; et en même temps de fortifier les courages contre la crainte des persécutions, en annonçant le triomphe éclatant de l'Evangile sur l'idolâtrie.. Le point le plus important à éclaicir dans la question qui nous occupe est donc la détermination de la période historique à laquelle il est fait allusion dans l'Apocalypse. Voici comment il nous semble qu'on doit procéder à cette recherche. D'abord la date de la rédaction définitive et de la publication de l'Apocalypse n'est pas douteuse ; saint Jean la fixe lui-même dès son début, en parlant de son exil à Patmos comme d'une chose accomplie ; et tout le monde s'accorde à placer ce retour de Patmos après l'an 96, de sorte que l'Apocalypse aurait été composée et écrite au commencement du règne de Trajan.

(20) I Corinth., XIV, 1-5.

Mais nous verrons d'un autre côté que saint Jean, à l'exemple du prophète Ezéchiel, fait commencer son récit, ou pour mieux dire ses visions à l'année même où l'Eglise commença de souffrir et d'être persécutée ; c'est de ce temps qu'il compte les années et les empereurs ; c'est aussi à partir de ce point qu'il faut chercher les événements auxquels l'Apocalypse fait allusion. On croit communément, sur la foi de Lactance (21) et de quelques autres, que Néron fut le premier qui persécuta les chrétiens ; c'est une erreur. Néron ne fit qu'user contre eux des ordonnances qui avaient été rendues avant lui, et saint Epiphane (22), qui puisait à des sources authentiques, dit positivement que la première persécution commença sous Claude, et que ce fut dans le même temps que saint Jean fut exilé à Patmos. Cette assertion est confirmée par les témoignages de Tacite (23) et de Suétone (24), historiens contemporains. Le premier dit, parlant de la religion chrétienne : « *Repressaque in praesens exitiabilis superstitio RURSUS erumpebat, non modo per Judæam, originem ejus mali, sed per Urbem etiam, quo cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt celebranturque.* » Ceci se passait sous Néron. Ainsi, selon Tacite, lorsque Néron faisait enduire de poix et brûler vifs dans ses jardins les chrétiens de Rome, lorsqu'il se promenait en char à la lueur de ces flambeaux vivants, ce n'était pas la première fois que l'on entendait parler de cette *pernicieuse superstition,* qui, malgré la répression dont elle avait été l'objet, repullulait de toutes parts. C'est donc dans l'intervalle qui sépare le règne de Claude de celui de Trajan, c'est-à-dire dans un laps d'environ soixante années, que nous placerons tous les événements spécifiés sous des traits caractéristiques dans l'Apocalypse. Quand

(21) LACTANCE, mort vers 240, écrivain chrétien. Le livre auquel fait allusion Proudhon est probablement le *De mortibus persecutorum* qui, s'il est authentique, ferait de cet auteur un des premiers historiens du christianisme.

(22) EPIPHANE Saint (310-403), évêque de Constantia, dans l'île de Chypre, auteur de divers ouvrages dirigés contre les gnostiques et contre les arianistes.

(23) TACITE (55-120), est le premier écrivain latin qui ait parlé du christianisme dans un passage célèbre des *Annales,* XV, 44, que Proudhon reproduit en partie. Le texte cité signifie : « Cette superstition pernicieuse, étouffée un moment, éclatait de nouveau, non seulement en Judée, berceau de ce fléau, mais à Rome même où affluent de toute part et deviennent populaires toutes sortes de pratiques abominables et honteuses. »

(24) SUÉTONE (vécut environ de 69 à 141), autre historien latin, parle des chrétiens dans la *Vie de Néron,* chap. XVI.

aux menaces imprécatives contre Rome et aux promesses faites à l'Eglise, elles regardent, il est vrai, les temps qui suivirent, mais elles n'ont rien que de général et ne souffrent aucune application particulière. Tout nous prouve que c'est dans l'histoire contemporaine qu'il faut chercher l'explication des figures de l'Apocalypse, que saint Jean écrivait pour les hommes de son siècle et qu'il voulait être entendu d'eux ; aussi tout porte à croire qu'il le fut. La désignation propre de certaines personnes et de certaines choses ; le voile assez transparent qu'il jette sur d'autres et qu'il soulève lui-même ; les indications plus que suffisantes pour des hommes accoutumés au style allégorique des prophètes, dont il accompagne ses descriptions, rien n'est oublié de ce qui pouvait faciliter l'intelligence de ces énigmes. Et, n'en doutons pas, l'Apocalypse fut comprise de tous ceux qui, jusqu'au règne des Antonins, purent en avoir connaissance. Malheureusement, ceux-là furent en petit nombre, à cause du danger de communiquer un pareil livre ; et comme ils avaient vu la plupart des événements signalés, ils ne jugèrent pas à propos de fixer, dans quelque écrit, le sens des figures. Après eux les traditions se brouillèrent ; l'intérêt de circonstance qui leur avait fait reconnaître sans difficulté les personnages et les événements désignés par l'apôtre, ayant cessé d'exister, on perdit de vue le véritable objet du livre, et l'Apocalypse fut regardée depuis lors comme une prophétie que l'avenir seul pourrait expliquer. Au reste, chacun s'est donné carrière sur ce sujet selon son caprice et son génie ; au lieu de chercher dans les temps voisins de l'âge des apôtres la réalité des symboles apocalyptiques, on a voulu la trouver, bon gré mal gré, à toutes les époques postérieures. Dioclétien et ses collègues, Julien l'Apostat, Mahomet, le Pape, la Réforme, Louis XIV lui-même ont tour à tour été la bête à sept têtes. « L'Eglise persécutée, puis victorieuse et paisible, est certainement la clef de l'Apocalypse », dit Dom Calmet (25) ; tâchons donc de n'y pas voir autre chose ; et puisque saint Jean a adressé son livre aux évêques de son temps, qu'il leur parle comme à des hommes

(25) CALMET dom Augustin (1672-1757), bénédictin français, auteur de très nombreux ouvrages d'exégèse et aussi d'histoire de la Lorraine. Le texte cité par Proudhon se trouve dans la *Préface sur l'Apocalypse*, qui figure dans le *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 25 vol., Paris 1706-1716, t. XXVII, p. 372. Tout l'article de Proudhon est fortement inspiré de cette *Préface* de dom CALMET, à qui Proudhon emprunte même la plupart de ses citations.

dont il est sûr d'être compris, transportons-nous par la pensée au milieu d'eux. Supposons, pour un moment, que nous sommes à Smyrne, sur la fin du I^er^ siècle de notre ère : nous assistons à l'un de ces repas que les chrétiens de ce temps nommaient « agapes » ; l'évêque préside à la réunion ; c'est le vénérable Polycarpe, qui plus tard versera son sang pour la foi (26). En ce moment il vient de recevoir la lettre que saint Jean, son maître, a été chargé de la part de Dieu de lui écrire (*Apoc.*, II, 8-11) ; elle est accompagnée de la Révélation tout entière. Polycarpe propose à l'assemblée de lui en donner communication. Pour peu que nous ayons vécu, nous avons entendu parler de l'imbécillité de Claude, des folies et des parricides de Néron, des guerres civiles de Galba, Othon, Vitellius ; nous avons assisté à la désolation de la Judée et à la ruine de Jérusalem par Vespasien et Tite ; nous avons traversé la persécution de trois ans et demi que Domitien entreprit contre nous ; nous avons respiré un peu plus librement sous Nerva. Trajan, prince généreux et philosophe, est maintenant à la tête de l'empire : il ne s'est pas encore déclaré notre ennemi ; mais ses intentions sont peu rassurantes, et, pour m'exprimer comme saint Jean, il parle le langage du Dragon (27). Haïs des païens, qui voient en nous des incestueux et des empoisonneurs, et dont les plus sages traitent notre religion de fanatisme empesté ; suspects aux maîtres du monde, qui se défient de nos mœurs, de notre fraternité et de notre courage, nous sommes toujours des victimes placées sous le couteau. Aussi avons-nous juré sur la croix, le jour de notre initiation, de tout sacrifier, jusqu'à notre vie, pour la doctrine de Jésus-Christ. Le plus grand de nos devoirs est la propagande, ce sera le premier de nos crimes.

Nous avons tracé rapidement et à grands traits l'ensemble des faits auxquels nous pensons qu'il est fait allusion dans l'Apocalypse ; nous avons négligé un grand nombre de détails qui auraient confirmé de plus en plus notre système ; mais il sera facile d'y suppléer. Un lecteur attentif verra facilement que nous avons profité des

(26) POLYCARPE Saint, évêque de Smyrne et martyr, mort vers 167. On possède de lui une *Epître* adressée aux fidèles de Philippes, qui est un précieux document de l'histoire des premiers temps du christianisme.
(27) *Apocalypse*, chap. XII.

lumières de Grotius (28), de Bossuet et de Dom Calmet ; nous espérons d'ailleurs que le reproche de témérité ne nous sera point adressé (29).

APOCRYPHE. — L'antiquité païenne appela d'abord apocryphes les livres qu'on tenait enfermés et cachés pour en dérober la connaissance au vulgaire (voir l'article précédent) ; ce nom dans la suite ne s'appliqua qu'aux ouvrages supposés ou faussement attribués à un autre que leur auteur. C'est dans ce dernier sens seulement que les chrétiens ont donné le nom d'apocryphes à un grand nombre d'ouvrages qui s'étaient glissés au milieu des livres sacrés. Quant à ces derniers, au lieu de les tenir cachés au peuple, on leur avait toujours donné la publicité la plus grande. C'étaient au fond des annales que chacun pouvait consulter et lire, et qui ne renfermaient aucune doctrine occulte ; des poésies religieuses et nationales, qui se chantaient publiquement ; des traités de morale et de philosophie, où l'on ne trouvait que des préceptes sur la conduite de la vie ; des prophéties que leurs auteurs récitaient sur la place publique, et qu'ils répandaient ensuite parmi le peuple. Tant qu'a duré la monarchie des Hébreux, aucun livre sacré de la nation n'a pu être « apocryphe », dans le sens primitif du mot. Après le retour de Babylone, Esdras (30) rassembla les écritures : ce fut un travail immense auquel prirent part tous les scribes et docteurs, et dont Esdras fut le directeur suprême. Le but de cette entreprise était de constater quels étaient les livres vraiment nationaux, quels autres devraient être

(28) Hugo De Groot, en latin Grotius (1583-164,). Outre son célèbre traité *De Jure Belli ac Pacis* (1625), ce juriste avait écrit quelques travaux d'apologétique, notamment *Annotationes in libros Evangeliorum*, 3 vol., Amsterdam et Paris, 1641-1651.

(29) Cet article de Proudhon sur l'*Apocalypse* a été utilisé en 1867 par les éditeurs des deux seuls volumes parus de la *Bible annotée* comme Introduction à l'*Apocalypse*, à la fin du dernier volume, non d'ailleurs sans quelques coupures que nous signalerons plus loin.

(30) Esdras, docteur juif du v[e] siècle av. J.-C. Cest lui qui ramena de Babylone à Jérusalem environ 2.000 de ses compatriotes qui n'avaient pas suivi Zorobabel lors du premier retour autorisé par Cyrus. Chef des scribes, il s'attacha activement à établir et à fixer le canon des Ecritures sacrées, en collationnant tous les manuscrits qu'il put se procurer ; il a ainsi rendu à la littérature juive un service inappréciable. Il n'est pas certain qu'il soit l'auteur du livre de la Bible qui porte son nom et qui décrit son activité comme chef du second retour, restaurateur du Temple et punisseur des Juifs qui avaient épousé des femmes étrangères.

rejetés comme supposés. Depuis la ruine de la nation par Nabuchodonoser, on avait vu paraître journellement des prédictions de toute espèce, attribuées aux prophètes que ce peuple vénérait, et dans lesquelles on l'abusait d'espérances vaines et dangereuses : Esdras voulut arrêter ce mal dans sa source en faisant lui-même la collection des livres véritablement prophétiques. Mais son œuvre eût été sans la moindre utilité, s'il n'avait en même temps rendu accessible à tous la connaissance des livres qu'il proposait au respect et à la méditation, qu'il voulait qu'on regardât comme l'unique dépôt des traditions nationales et des oracles qui renfermaient ses destinées. Ce fut précisément cette immense publicité qui rendait si difficile, disons mieux, impossible l'introduction dans le canon de tout ouvrage supposé, et qui empêchait les imaginations faibles d'être séduites par des rapsodies apocryphes. Parlait-on d'une prophétie qui avait annoncé l'événement du jour, on demandait d'abord à la voir, puis on allait chercher dans le canon d'Esdras si elle était vraiment de l'auteur et du temps auquel on la rapportait ; succombait-elle dans cet examen, elle était ironiquement déclarée apocryphe, comme si on eût voulu faire entendre qu'elle était restée si cachée qu'Esdras lui-même n'avait pu la voir. C'est dans ce sens que saint Epiphane dit que les livres apocryphes ne sont point déposés dans l'arche parmi les autres écrits inspirés ; et quand on lit dans l'Encyclopédie de Diderot (31) que, « par rapport au juif lui-même, la qualification d'apocryphe convenait aux livres qui n'étaient pas insérés dans le canon ou catalogue public des Ecritures », on conçoit qu'il y a là contradiction manifeste, puisqu'il n'y eut jamais de catalogue secret, et qu'une distinction que rien n'autorise est tout à fait arbitraire, pour ne pas dire qu'elle est fausse et controuvée.

Des circonstances semblables et des besoins analogues obligèrent, dès les premiers temps, l'Eglise chrétienne de faire pour ses enfants ce qu'Esdras avait fait pour les juifs. Jamais on ne vit une telle multiplication d'histoires et de révélations apocryphes, autant de relations mensongères et de contes absurdes, qu'aux trois premiers siècles de l'Eglise. Il n'y a pas de prophète, de patriarche, d'apôtre, de personnage quelque peu célèbre de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont on n'ait chargé la mémoire de

(31) Au mot *Apocryphe.*

quelque grossière compilation. On vit paraître jusqu'à cinquante faux Evangiles ou histoires de Jésus-Christ, toutes remarquables par la puérilité et le ridicule. Les temps difficiles où l'on se trouvait aidaient encore à la supercherie : la nécessité de cacher les livres saints, le danger des assemblées ecclésiastiques, la difficulté pour les prêtres et les évêques de conférer entre eux et de s'entendre, l'espace de temps assez long pendant lequel parurent les livres du Nouveau Testament, et la distance qui séparait les églises auxquelles le dépôt en avait été confié, tout prêtait à la fraude et favorisait l'erreur. La tâche se compliquait donc pour le tribunal apostolique car, avant de prononcer sur la canonicité d'un livre, c'est-à-dire sur son caractère de livre inspiré, il fallait au préalable résoudre la question de son authenticité, ce qui exigeait une enquête judiciaire et des témoignages convaincants. Cela nous explique pourquoi certains livres reconnus aujourd'hui pour canoniques, tels que l'Apocalypse, l'Epître aux Hébreux, celle de saint Jude, ont été autrefois rejetés par plusieurs Pères et par quelques églises : la certitude n'étant pas encore pleinement acquise à leur égard, l'acquiescement universel ne pouvait exister. La hardiesse des faussaires ne se contentait pas même de fabriquer de fausses révélations, elle allait jusqu'à altérer, interpoler et tronquer les livres authentiques ; cette mauvaise foi est bien ancienne puisque saint Jean crut devoir en préserver son Apocalypse, en adjurant tous ceux qui la transcriraient, par les menaces les plus terribles, de ne rien changer, rien ajouter, rien retrancher de sa prophétie (32). Saint Irénée, saint Jérôme à la fin de la chronique d'Eusèbe (33), Rufin (34) à la suite des livres d'Origène, prirent une précaution semblable. Voici la formule qu'ils employaient : « Qui que tu sois qui transcriras le présent livre, je te somme par notre Seigneur Jésus-Christ, et par son glorieux avènement dans lequel il doit juger les vivants et les morts, de collationner soigneusement la

(32) *Apocalypse*, XXII, 18-19.

(33) EUSÈBE, évêque de Césarée, mort en 340, un des plus savants hommes de son temps. Son *Histoire ecclésiastique*, en dix livres, est un des plus précieux documents concernant l'établissement et le développement de l'Eglise primitive ; les citations d'écrivains contemporains dont les œuvres ne nous sont pas parvenues ajoutent beaucoup à la valeur de cette histoire.

(34) RUFIN, un des pères de l'Eglise latine, mort en 410. Il est surtout connu pour sa traduction en latin de l'*Histoire* d'Eusèbe qu'il continua jusqu'à Théodose.

copie que tu auras faite sur cet original, de transcrire également cette adjuration, et de la placer sur ta copie. » Au reste, c'est merveille de voir l'immense distance qui sépare les livres apocryphes des livres canoniques ; et quand l'Eglise n'eût prononcé sur aucun d'eux que comme tribunal littéraire, ses arrêts seraient encore des oracles de bon goût. Que l'on compare avec les ouvrages, soit historiques, soit moraux, soit prophétiques, reconnus par l'Eglise, les plus honorables de ces pieuses compilations, le III[e] et le IV[e] livre d'Esdras, qui s'impriment encore à la fin des Bibles ordinaires (35), et l'on sera surpris de la médiocrité de génie, de la faiblesse d'invention et de style qui distinguent les uns des autres. On dirait un pastiche de quelque grand poème, la *Batrachomyomachie* à côté de l'*Iliade*. Comme Saül, au milieu du chœur des prophètes, était saisi d'enthousiasme et prophétisait lui-même, les premiers fidèles, enflammés par la lecture des livres saints, se croyaient pleins de l'esprit prophétique et animés du souffle de Dieu : mais cette ardeur n'était qu'un reflet de celle des auteurs sacrés ; aussi les auteurs de livres apocryphes sont-ils inférieurs à leurs modèles autant que l'efficacité de l'homme est au-dessous de l'efficacité divine. Les catholiques et les protestants ont eu des disputes très vives sur l'autorité de plusieurs livres que ces derniers traitent d'apocryphes, se fondant sur la tradition de quelques églises qui les rejetaient. Nous avouons qu'une telle controverse, de la part des protestants, nous paraît une chicane sans objet. Comment des hommes qui ne reconnaissent d'autorité que celle de la raison, peuvent-ils s'occuper de canonicité ou de non-canonicité ? Que Judith, Esdras, et les Macchabées, que le Pentateuque lui-même et les quatre évangiles soient ou ne soient pas inspirés, qu'importe à des protestants ? N'est-ce pas avec les seules lumières de la raison qu'ils lisent et qu'ils expliquent l'Ancien et le Nouveau Testament ? Ne rejettent-ils pas tout ce qui répugne à leur raison, comme aussi n'adoptent-ils pas tout ce qu'elle approuve ? Si le contenu des Ecritures est soumis au contrôle de la prudence humaine, à plus forte raison la canonicité tombe-t-elle sous la juridiction de la critique historique ; mais alors c'est une affaire de bibliographie et de philologie, et rien de

(35) Seul, le premier livre d'ESDRAS a été retenu dans le Canon chrétien des Ecritures saintes ; le second, attribué par le canon juif à Esdras, est de NÉHÉMIE et figure sous ce nom dans les bibles modernes.

plus. Qui dit canonicité suppose un tribunal qui admet ou rejette ; ce tribunal ne peut être que l'Eglise : attaquer ses décisions, c'est détruire ce qui fait la canonicité.

APOSTASIE, de ἀπὸ et ἵστημι, je me sépare ; désertion, défection. On entend ordinairement par ce mot le crime de celui qui abandonne la vraie religion pour en embrasser une fausse. Dès le commencement du christianisme il y eut des apostats : Pline (36) en avait interrogé plusieurs, et il déclare, dans sa lettre à Trajan, que tout ce qu'il a découvert par leurs aveux, c'est que le christianisme est un excès de superstition. Ce témoignage de Pline, si positif et si désintéressé, prouve en faveur des premiers chrétiens et des martyrs, qu'ils ne furent jamais accusés d'aucun autre crime que de leur religion ; et, comme la politique romaine admettait tous les dieux et tous les cultes, il ôte encore aux empereurs le seul prétexte dont ils pouvaient couvrir leurs édits de persécution, savoir, la nécessité de défendre la religion de l'Etat. Enfin ce qui dépose en faveur de la pureté du christianisme primitif, c'est l'empressement des apostats à se présenter à la pénitence aussitôt que l'orage était passé, et à se faire réconcilier avec l'Eglise ; conduite qui témoigne que la crainte seule de la mort, des tortures, ou de la perte des biens, avait fait agir et parler contre leur conscience ces âmes lâches et charnelles. Il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre donner le nom d'apostats à ceux qui passent d'un parti politique dans un autre : cette espèce surpasse de beaucoup en malice celle dont nous venons de parler ; aussi la voit-on soulever contre elle l'indignation générale. Autrefois les chrétiens tombés cherchaient à réparer la honte de leur faiblesse par les soins qu'ils prodiguaient à leurs frères plus courageux : ils les visitaient dans les prisons, pansaient leurs plaies et se chargeaient de leurs familles ; l'apostat politique demandera, s'il le faut, la mort de ceux

(36) PLINE LE JEUNE (62-113) fut consul en 100 sous Trajan et gouverneur de Bithynie en 111 ou 112. C'est en cette dernière qualité qu'il écrivit à Trajan quelques lettres qui figurent au livre X de la *Correspondance* de cet écrivain ; ces lettres, consacrées en particulier aux poursuites que l'empereur avait décidé d'entreprendre contre les chrétiens, témoignent d'un véritable libéralisme ; elles ont été d'ailleurs contestées par quelques critiques, mais sont généralement tenues pour authentiques. On possède la réponse de Trajan à une de ces lettres et l'empereur y manifeste également une tolérance relative.

qu'il appelait ses frères. L'Eglise, tout en pardonnant à ses enfants débiles, leur imposait une longue et sévère pénitence : quelle peine mériterait la trahison des nouveaux Juliens ? Gardons-nous de prononcer : leur crime est si grand aux yeux des hommes, qu'à Dieu seul en appartient la vengeance. Hobbes (37), qui plaçait l'autorité du souverain au-dessus de celle de la religion et qui faisait découler la morale du bon plaisir du législateur ; Hobbes, qui rédigea le code du despotisme, soutenait qu'un chrétien est obligé en conscience d'obéir aux lois d'un monarque infidèle, même en matière de religion, par conséquent de renier Jésus-Christ par ses paroles, pourvu qu'il garde sa foi dans son cœur. Alors, dit-il, ce n'est pas le sujet qui renie Jésus-Christ, c'est le roi et le gouvernement. Distinction ingénieuse, qui sépare, dans le même individu, le chrétien du citoyen, et fournit au lâche et à l'ambitieux une justification facile contre le reproche flétrissant d'apostasie. Cette doctrine sophistique, toute profonde qu'elle est dans son exécrable perversité, a été dépassée de bien loin par les théories du XIX^e^ siècle. L'argument de Hobbes paraîtrait aujourd'hui bien misérable, et nous doutons que personne fût assez malavisé pour s'en servir. Le génie des apostats a doublé ses moyens de défense. « On me reproche, dit Sérapius, jusqu'à six apostasies : qu'est-ce que cela veut dire ? Des partis différents et ennemis se sont tour à tour enlevés le pouvoir, sous chacun d'eux, j'ai servi ma patrie en bon et digne citoyen ; le chef du gouvernement a changé, je suis demeuré fidèle à mon pays ; hommes et choses, tout a tourné autour de moi ; mais je suis resté immobile. Fallait-il déserter mon poste, parce que des systèmes d'un jour passaient comme la tempête ? Et devais-je préférer des hommes à l'Etat ? » — « Pour moi, dit Protagoras (38), entraîné par l'ardeur de la jeunesse, j'eus le malheur de m'associer à de désolantes doctrines : le fils de

(37) HOBBES (1588-1679), philosophe anglais, avait dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans le *De Cive* (1642), soutenu la théorie du pouvoir absolu du souverain, même en matière de religion. Les hommes ne pouvant s'entendre sur les dogmes, leur désaccord suscitant « des dissensions, puis des querelles, des outrages, d'où peu à peu des guerres se forment », l'intérêt de la paix civile exige que le souverain institue un culte unique et obligatoire ; « car autrement toutes les plus absurdes opinions touchant la nature divine et toutes les plus absurdes et ridicules cérémonies qu'on ait jamais vues se rencontreraient en une même cité. » (*De Cive*, II.)

(38) SÉRAPIUS, PROTAGORAS, personnages imaginaires. Cf. *infra*, p. 116, n. 40.

Monique aussi fut manichéen. J'ai pu me tromper jadis dans mon ardente recherche de la vérité ; mais, grâce au ciel, je l'ai embrassée dès qu'elle s'est fait connaître ; j'ai livré ma vie et ma réputation à la rage des calomniateurs pour obéir à ma conscience, préférant la paix avec moi-même, à l'adulation d'un parti aveugle et fanatique. Et, depuis quand est-ce un crime à l'homme honnête, sincère et candide, de quitter une erreur funeste parce qu'il l'aura publiquement professée ? L'adhésion d'un moment à de faux systèmes fermera-t-elle tout retour aux bonnes doctrines ? Quels sont-ils, ces hommes qui défendent au pécheur de se convertir, au failli de se relever ? » C'est ainsi que le délateur, l'ingrat et le transfuge, après avoir reçu le prix de leur infamie, essayent encore de la colorer des beaux noms de patriotisme et de bonne foi, et, pour nous exprimer avec l'Eglise, de mentir au Saint-Esprit, après avoir trompé les hommes par le parjure. Il suffit, pour toute réponse, de leur faire voir qu'ils déplacent la question, et de leur prouver que leurs superbes maximes ne leur sont point applicables. Quant à l'argument de Hobbes, disons seulement qu'il est en opposition avec ces paroles de l'Evangile : « *Quiconque aura rougi de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon père* (39). » L'amour de Dieu, la fidélité à sa loi, le respect de la justice et la pratique des vertus fondamentales, ne sauraient transiger avec le respect humain et la crainte des majestés du monde. Dieu demande plus que l'adoration intérieure ; il veut encore la louange publique et la prédication, sans lesquelles l'enseignement cesserait bientôt, et la religion périrait. Or, tout chrétien prêche et enseigne quand il fait profession publique de l'Evangile. Les anciens distinguaient trois sortes d'apostasie : 1° *A supererogatione*, celle du prêtre ou religieux qui retourne à l'état laïque : elle est dite de *surérogation*, parce qu'elle ajoute le sacrilège aux deux autres espèces ; 2° *A mandatis Dei*, celle que commet quiconque viole la loi de Dieu, à laquelle il adhère, et tout en conservant la foi ; 3° *A fide ;* c'est la défection totale du christianisme. Elle fut autrefois sujette à la vindicte des lois civiles. Plusieurs édits et déclarations publiés sous le règne de Louis XIV punissaient un catholique qui embrassait la réforme, de l'amende honorable, du bannissement perpétuel et de la confiscation des biens. Sans

(39) Marc, viii, 38.

prétendre justifier en tout l'utilité et l'opportunité de ces lois, nous ferons remarquer seulement qu'elles étaient dans le droit de l'Etat, au même titre que celles par lesquelles les anciens chassaient de leur territoire et punissaient de mort les impies et les sacrilèges. De nos jours encore l'homme qui ferait profession d'athéisme ne serait admis dans aucune des républiques qui composent les Etats-Unis d'Amérique (40).

P.-J. PROUDHON.

APOSTOLIQUE, qui vient des apôtres. Les apôtres ayant été choisis et délégués par Jésus-Christ même pour constituer la société chrétienne et prêcher la doctrine évangélique, et de plus ayant reçu de lui le pouvoir de se recruter eux-mêmes et de perpétuer leur ministère par l'élection et l'imposition des mains, toute doctrine, toute autorité, pour être légitime dans l'Eglise chrétienne, doit venir des apôtres. Dans les premiers siècles, les églises de Jérusalem, d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome, d'Ephèse, etc..., qui avaient eu des apôtres pour fondateurs, prenaient le nom d'apostoliques : leur autorité cependant ne fut point égale. Comme chacune avait reçu la doctrine et la tradition d'une source infaillible, elles n'avaient pas besoin, ce nous semble, de chercher ailleurs la règle de leur conduite et de leurs décisions. Néanmoins, entre ces églises et Jésus-Christ, on reconnut toujours un intermédiaire, une église supérieure, un siège suprême, centre d'unité pour tous les adorateurs de Jésus-Christ. Ce serait donc une erreur de ne reconnaître aucune espèce d'interdépendance dans les églises apostoliques : toutes étaient soumises à la primauté du siège de Pierre, et cela était dans la nature même des choses. Il est évident que l'enseignement écrit ou oral d'un

(40) L'article *Apostasie* de l'*Encyclopédie Catholique* fut exhumé dix ans plus tard par les adversaires catholiques de Proudhon quand celui-ci posa sa candidature à l'Assemblée législative ; on réimprima l'article en entier, avec quelques erreurs de copie, sur un placard jaune d'environ 80 sur 120 centimètres, qui fut distribué aux journaux le 22 mars 1849 et affiché le 23 sur les murs de la capitale. Proudhon ne se laissa pas démonter pour si peu et publia dans le *Peuple*, sous la date du 23 mars, un article où, bien loin de renier ses opinions de 1839, il en souligne les intentions politiques et révèle que Sérapius et Protagoras sont des personnages de son invention. L'article de mars 1849 a été reproduit dans le t. II des *Mélanges* de Proudhon publié en 1868 par ses amis (p. 62) ; on en trouvera le texte plus loin, p. 183 sq.

apôtre, conservé dans chaque église, ne put suffire longtemps aux besoins toujours nouveaux d'une société en progrès, soit pour satisfaire aux difficultés de dogme, de morale ou de gouvernement, qui se présentaient sans cesse, soit pour réfuter et combattre les sectes d'hérétiques, si fréquentes et si dangereuses dans les commencements ; il est évident que les églises, par leurs représentants, durent quelquefois se réunir, conférer ensemble et s'entendre, afin de conserver la communion : dès lors il y eut nécessité d'une autorité centrale et exécutive, d'un foyer convergent, d'une cour suprême enfin, instituant et jugeant en dernier ressort. Ceux-là donc qui arguent contre l'autorité supérieure du Saint-Siège de la pluralité des églises apostoliques, nous semblent toucher aux confins de la déraison et de l'absurde. Quand la suprématie de l'Eglise romaine ne serait pas d'institution divine, elle trouverait sa raison suffisante et sa légitimation dans le besoin d'unité et d'harmonie qui régit toutes les choses divines et humaines. Ce mouvement d'organisation se remarque dès les premiers temps : les églises fondées par les successeurs immédiats des apôtres prenaient aussi le nom d'apostoliques, en témoignage de la communauté de leur symbole et de leur doctrine. Enfin ce titre fut réservé à l'Eglise de Rome, comme représentant l'Eglise universelle, ainsi qu'au Pape qui en est l'évêque et seul primat de toute la chrétienté.

APOSTOLIQUES, nom que deux sectes différentes ont pris, sous prétexte qu'elles imitaient les mœurs et la pratique des apôtres. C'est une prétention semblable qui donna naissance à tous les schismes et à toutes les hérésies. Dans tous les temps il s'est rencontré des hommes à courte vue et d'une raison étroite qui, sans considération pour les exigences des lieux et des temps, sans intelligence de la force de compréhension et de développement qui réside dans le christianisme, se refusaient à toute innovation nécessaire, bien qu'elle dérivât des principes qu'ils admettaient, et traitaient d'inventions antichrétiennes toute application de l'Evangile et toute déduction dogmatique. On peut dire que les hérétiques furent en général des stationnaires en religion.

Les premiers apostoliques, autrement apotactiques ou apotactites, c'est-à-dire renonçants, professaient l'absti-

nence du mariage, du vin, de la chair, etc. Il ne paraît pas qu'ils aient donné d'abord dans aucune erreur.

L'autre secte des apostoliques fit grand bruit au XIII[e] siècle : elle eut pour auteur Gérard Sagarelli ou Ségarel (41), né à Parme. C'était un fanatique qui exigeait que ses disciples, à l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres, allassent de ville en ville vêtus de blanc et portant de longues barbes, les cheveux épars et la tête nue, accompagnés de certaines femmes qu'ils nommaient leurs sœurs. Il les obligeait à renoncer à toute propriété et à prêcher la pénitence. Dans leurs assemblées particulières, ils annonçaient la destruction prochaine de l'Eglise de Rome, l'établissement d'un culte plus pur, et d'une Eglise plus glorieuse. Cette Eglise était sa secte, qu'il appelait la « congrégation spirituelle » ; à tout cela il joignait une foule de maximes hérétiques, séditieuses et immorales, par exemple, que l'attachement à sa doctrine sanctifiait les actions les plus criminelles. Ç'a été le caractère de toutes les sectes qui ont prétendu faire revivre les mœurs des chrétiens primitifs, de tomber bientôt dans les plus infâmes désordres. Certains usages outrés par les hérétiques, ont dû être réduits par l'Eglise à de justes bornes, en quoi, selon nous, elle a fait preuve de la plus grande sagesse. Il y a dans la charité et le renoncement que recommande l'Evangile un degré de perfection dangereux à poursuivre pour certains esprits : l'idée de cette perfection, mal comprise, ne peut enfanter, à coup sûr, qu'une fausse spiritualité.

P.-J. PROUDHON.

APOTHEOSE, ἀποθεοῦν, déifier. Il serait difficile de préciser la véritable origine de cette cérémonie par laquelle les Romains, sous les empereurs, faisaient passer un homme au rang des dieux. Si nous osions nous livrer à quelques conjectures étymologiques, nous dirions que le mot « apothéose » n'a peut-être signifié dans le principe que la « combustion » du cadavre, et que ce fut par une équivoque de langage, aidée de la flatterie et de la superstition, qu'il fut pris ensuite au sens de déification.

(41) Le nom véritable est SEGABELLI. Cet hérétique fut poursuivi sur l'ordre du pape Boniface VIII ; il se rétracta, mais revint à son hérésie, fut condamné et brûlé à Parme, le 13 juillet 1300.

On sait que l'usage des anciens Grecs était de brûler les morts illustres avec les objets qu'ils avaient aimés durant leur vie, et les insignes de leur dignité. Tout ce que nous lisons dans Homère, des funérailles de Patrocle, se renouvelait de point en point dans l'apothéose des empereurs romains. Il y à donc toute apparence que l'apothéose des hommes illustres ne consista d'abord que dans la combustion ou l'embaumement de leurs corps ; plus tard les idées sur la divinité et l'autre vie conduisirent peu à peu à placer au rang des dieux, ceux qui, pendant leur vie, avaient paru animés de leur esprit. L'apothéose, en un mot, a sa source dans le culte que les peuples, dans tous les temps et dans tous les pays, ont rendu aux morts.

De nos jours le goût de l'apothéose a reparu parmi nous, avec toutes les autres folies renouvelées des Romains et des Grecs ; un Panthéon de grands hommes a été inauguré ; mais si pour y être admis il faut l'assentiment universel et l'admiration unanime, on n'y mettra jamais personne. Le jugement d'un parti ou d'une génération sera toujours contredit par le jugement de la génération suivante ou du parti opposé. Dieu seul déifie les grands hommes, les héros et les bienfaiteurs de l'humanité : pour nous mortels si sujets à l'erreur, si prompts à admirer et à maudire, cachons nos morts sous une terre égale ; c'est tout ce que nous leur devons et tout ce qui nous est permis.

P.-J. PROUDHON.

APOTRE, de ἀποστέλλω, j'envoie. Ce nom a été employé par Hérodote et d'autres auteurs pour désigner toute espèce de délégué. A l'exemple des synagogues, qui avaient aussi leurs envoyés chargés de diverses missions, Jésus-Christ nomma « apôtres » les principaux de ses disciples, évitant avec soin d'employer des dénominations inconnues, de peur de paraître innover, et se conformant ainsi jusque dans les plus petites choses à sa maxime : « Je ne viens point abolir la loi, mais la compléter (42). » Il institua ces apôtres au nombre de douze, par allusion aux douze tribus d'Israël, ainsi qu'il s'en explique lui-même, Matth., XIX, 28 · « Vous qui m'avez suivi, lorsque viendra le renouvellement de

(42) MATT. V, 17.

toutes choses, et que le fils de l'Homme paraîtra sur le trône de sa majesté, vous serez assis sur douze sièges, jugeant les douze tribus d'Israël. » C'est là tout le mystère du nombre des apôtres, et ce serait folie d'y chercher aucune allégorie planétaire ou zodiacale. On ne sait rien de la vie privée des apôtres antérieurement à leur vocation ; pêcheurs pour la plupart, habitant les bords des lacs de Galilée, ils menaient une vie simple, exempte de toute ambition ; et, si nous en croyons leur témoignage, ils étaient alors fort ignorants et grossiers. Mais cette rudesse d'intelligence et de mœurs, résultat de l'éducation et du défaut de fortune, cachait d'étonnantes facultés, de nobles caractères et de grands courages ; et, si, mettant de côté ce qui était en eux l'effet de la grâce et de l'inspiration, nous ne considérons dans les apôtres que ce qui fut de l'homme ou de la nature, nous ne saurons lequel nous devons admirer davantage, ou de la pénétration divine de celui qui mit au jour ces âmes héroïques, ou de l'efficacité de son enseignement et de la promptitude avec laquelle ces pauvres pêcheurs furent transformés en hommes nouveaux. C'est sous ce dernier point de vue que nous étudierons les apôtres et que nous apprécierons la doctrine qui les fit être tout ce qu'ils furent ; quant aux arguments et aux faits qui établissent la divinité de leur mission, la certitude de leurs miracles, l'autorité de leurs écrits, leur moralité, la gloire de leur martyre, etc..., les livres classiques de théologie en sont pleins. Depuis le retour de la captivité, la nation juive semblait abaissée au-dessous d'elle-même et déshéritée de son génie ; le séjour à Babylone avait donné le goût des recherches curieuses et des disputes philosophiques ; l'antique simplicité et le bon sens primitif s'étaient perdus. A la place de ces grandes associations religieuses et tempérantes, telles que les collèges des prophètes, les réchabites (43), et les naziréens (44), on voyait fermenter des sectes ambitieuses et rivales, plus occupées de leurs intérêts que des besoins du peuple et de la religion, mais, comme toujours, se proposant, pour dernière recherche, la

(43) RÉCHABITES ou RÉCABITES, nom tiré du mot hébreu *rekab* (nomade) ; population nomade qui fut incorporée par David dans la tribu de Juda et conserva une vie rurale et nomade. Les Récabites se singularisaient par l'abstinence totale du vin.

(44) NAZIRÉENS, nom tiré du mot hébreu *nâzar* (séparer). Etait appelée *nazir* toute personne qui prononçait certain vœu, temporaire ou à vie ; le vœu le plus fréquent était celui de s'abstenir de vin pendant une certaine période, généralement un mois.

vérité et le bonheur du genre humain. Quelle distance du souffle qui inspira les prophètes à l'esprit chicaneur, pointilleux et faux des pharisiens ! Quelle chute des révélations d'Isaïe à la pédagogie du Talmud (45) ! Les Asmonéens (46) avaient été les derniers de cette génération de héros et de saints qui ne manquèrent jamais au peuple hébreu depuis Moïse jusqu'à Simon, frère de Macchabée et fils de Mathathias ; après eux la liste des grands hommes de la nation est close ; elle peut fermer les portes de son Panthéon. Voyez-la cette race infortunée de Jacob dans les deux siècles qui précédèrent le berceau de Jésus-Christ, elle n'a plus ni grandeur, ni noblesse ; sa gloire passée l'accable, ses folies présentes font d'elle la risée des nations. Un fanatique l'appelle, et elle se précipite sur ses pas ; un autre lui crie : c'est moi qui suis le Messie prédit par les prophètes, et elle se retire avec lui au désert. Son esprit national s'éteint dans une sombre et inquiète ambition, dans une haine furieuse des puissances qui la tiennent asservie ; sa religion, déshonorée par les superstitions rabbiniques et altérée par mille fausses traditions, n'est plus qu'un levier funeste dont chaque ambitieux se sert pour agiter la multitude. Incapable de juger les temps et de composer avec la nécessité, rêvant toujours la conquête du monde, impatient de toute domination, le peuple de Jérusalem, dont la politique de Rome respecte le culte et les lois, se fait exterminer par ses maîtres pour le bon plaisir de quelques scélérats vulgaires. La saine raison semble avoir tellement abandonné les grands et les petits, que pas un esprit supérieur, pas un grand caractère n'apparaît dans cette longue période de deux cents ans. Qu'est-ce que Philon le platonicien (47), cette espèce de mystagogue ampoulé, plus connu cent fois par ses plates rêveries et par le mysticisme de ses écrits, que par un petit nombre de vérités anciennes et vraiment utiles ? Et

(45) TALMUD, mot à mot « enseignement », recueil de traditions rabbiniques interprétant la loi de Moïse dans un sens fortement littéral ; c'est encore aujourd'hui un des monuments les plus importants de la littérature religieuse juive.

(46) ASMONÉENS, nom des descendants du prince Asmonée, par lequel on désigne fréquemment la dynastie des Macchabées fondée par Simon, fils d'Asmonée, et qui gouverna la Judée pendant cent vingt-six ans jusqu'à la mort du dernier Macchabée, Antigone, 35 av. J.-C.

(47) PHILON LE JUIF vécut environ de 40 av. J.-C. à 40 après. C'est un des principaux représentants de l'Ecole platonicienne d'Alexandrie. Il appliqua la première méthode allégorique à l'interprétation de la Bible et a, de ce fait, exercé une influence considérable sur le développement ultérieur de la pensée hellénistique, notamment sur la Gnose.

Josèphe (48), cet humble courtisan de Vespasien, qu'il ne rougit pas de proclamer le Messie annoncé par Daniel ; ce glorieux lévite, toujours préoccupé de sa généalogie et de son mérite personnel, qu'est-il autre chose que le plus fatigant des narrateurs, le plus verbeux des historiens, le plus inexact des annalistes ? Est-il donc vrai que les nations peuvent dégénérer d'elles-mêmes, qu'elles ont leur âge de décrépitude comme leur âge de maturité et de jeunesse ? Ou ne serait-ce pas plutôt que la vigueur de l'âme, la grandeur et la beauté de l'intelligence ne se montrent que sous certaines conditions d'harmonie sociale, en dehors desquelles il n'y a que misère et faiblesse ; et l'éclipse du génie dans une nation n'annoncerait-elle point une cessation d'équilibre ? Voyons, examinons : que le christianisme, régénérant les apôtres, nous instruise. Cette seule observation bien faite nous démontrera peut-être la vanité et le ridicule de toutes ces théories qu'on décore aujourd'hui du nom pompeux de « Philosophie de l'Histoire », et qui ne sont que du verbiage sur l'histoire. Nous disions, en commençant cet article, que l'âme des apôtres, forte et douée des plus riches facultés, sommeillait sous son enveloppe grossière jusqu'au jour où Jésus-Christ vint la produire ; qu'il n'eut qu'à défricher une terre féconde et à y déposer un germe précieux pour transformer ses douze Galiléens en héros que le monde n'égala jamais. Cette assertion n'a rien en soi qui répugne à la divinité de la vocation des apôtres ; le miracle de la grâce dans leur esprit et dans leur cœur n'en est point affaibli ; l'Eglise elle-même se plaît à remarquer les traits naturels qui caractérisent chacun d'eux. Cherchons donc ce qu'auraient pu devenir ces génies qui si longtemps s'ignorèrent, si, placés en dehors de l'influence de l'évangile, ils n'avaient reçu que la plus parfaite éducation que le siècle où ils vivaient pût donner à un Juif. Paul, fils d'un riche bourgeois de Tarse en Cilicie, pharisien et fils de pharisien, élevé aux pieds du docteur Gamaliel (49), instruit dans toutes les lettres humaines, citoyen romain ; Paul, favorisé des dons de la nature et des avantages du monde, mais abandonné

(48) JOSÈPHE (37-95 ap. J.-C.), historien juif, auteur des *Antiquités juives et des Guerres des Juifs*. C'est dans ce dernier ouvrage (liv. III, 8, 9 et IV, 10, 7) qu'il exalte Vespasien à qui il se vantait d'avoir prédit qu'il deviendrait un jour empereur des Romains. Cette prédiction se trouve confirmée par SUÉTONE (*Vie de Vespasien*, chap. v).

(49) GAMALIEL, docteur juif de la secte des pharisiens, président du Sanhédrin, qui fut le maître de saint Paul.

aux aspirations de l'homme, débute par se faire ministre subalterne des vengeances de la synagogue et par servir de valet aux bourreaux de saint Etienne (50). Tourmenté de son fanatisme pharisaïque, il se constitue le répresseur de la religion nouvelle qui s'élève au sein de la Judée, et se met à battre le pays, frappant de verges, enchaînant et emprisonnant tous les chrétiens qu'il peut découvrir, sans distinction d'âge ni de sexe. A défaut d'un plus noble exercice, son âme impétueuse se consume en efforts sacrilèges contre l'œuvre de Dieu. Où pouvait aboutir ce zèle emporté, cette furibonde intolérance ? Que la grâce divine, l'arrêtant sur le chemin de Damas, n'eût pas dessillé les yeux et inondé le cœur de ce persécuteur insensé, et l'on aurait vu Paul devenir l'un des chefs de cette bande infernale qu'on appela des zélés, remplir la Judée de sang et de rapines, souffler partout la révolte et la sédition, prêcher la guerre contre les Romains, et se signaler parmi ces partisans fanatiques qui, en s'insurgeant contre une force toute-puissante, attirèrent le fer et la flamme au cœur de leur patrie. Paul, confondu dans les rangs de Simon, de Jean ou d'Eléazar, n'eût pas même obtenu de l'histoire une mention pour son opiniâtre courage et pour ses héroïques fureurs ; le disciple de Gamaliel serait tombé chargé de l'exécration générale pour une cause que la postérité a flétrie et que Dieu même avait condamnée. Telle eût été la destinée, non seulement de Paul, devenu le plus beau génie du christianisme, mais encore de tous ses collègues dans l'apostolat. Suivons-les ces disciples favoris du Sauveur, ces princes de la chrétienté, dans les pèlerinages et les missions où ils accompagnent Jésus-Christ ; écoutons leurs discours et tâchons de pénétrer leurs secrètes pensées. Quel fanatisme aveugle dans leurs idées ! Quelle misérable ambition dans leur zèle pour la gloire de Dieu ! Quelles puériles jalousies ! Quelle intolérance indiscrète ! Comme ils sont Juifs ! Une ville a refusé de les recevoir : « Veux-tu, maître, disent-ils à Jésus-Christ, que nous fassions tomber le feu céleste et que nous les brûlions ? » Un homme essaie de chasser les démons au nom de Jésus de Nazareth : ils l'en empêchent, comme si cet homme empiétait sur leurs droits. Ainsi Josué conseillait à Moïse d'arrêter l'esprit de prophétie qui se manifestait au milieu du camp d'Israël.

(50) ETIENNE (saint), le premier martyr chrétien, lapidé sur l'ordre du Sanhédrin (*Actes des Ap.*, chap. VII).

Le peuple et les enfants veulent s'approcher de Jésus : les apôtres les chassent d'auprès de lui. Ce qui les occupe surtout c'est de savoir quel sera le plus grand parmi eux. Les fils de Zébédée osent prétendre à la première place dans le royaume céleste : les autres se fâchent et murmurent. Jusqu'au jour du crucifiement, ils semblent ne voir dans la prédication de leur maître qu'une entreprise révolutionnaire où ils ne peuvent manquer de gagner chacun un trône et une principauté. Mais à peine le Christ a-t-il disparu de dessus la terre, à peine leur a-t-il donné ses dernières instructions et les a-t-il confirmés dans son esprit et sa doctrine, qu'ils semblent animés d'une nouvelle vie. Ils comprennent enfin leur mission sublime et ils s'apprêtent à la remplir. Une prudence extraordinaire préside à toutes leurs démarches. D'abord ils sentent la nécessité de se concerter et de régulariser leurs travaux ; il faut dans une société, si petite qu'elle soit, un ordre, une police, une autorité, une hiérarchie. C'est Pierre qui est le chef du sacré collège ; c'est lui qui porte la parole au nom des douze (51) ; c'est lui qui, de par tous les apôtres, ordonne et exécute. Bientôt les conversions se multiplient, ils ne peuvent plus suffire aux fonctions de l'apostolat. Ils s'adjoignent alors des ministres d'un ordre inférieur, et le diaconat est institué (52). Une dissension éclate dans l'Eglise au sujet des incirconcis admis à la grâce de la régénération, et menace d'étouffer la religion dès sa naissance. Pierre raconte qu'il a appris par révélation que la volonté de Dieu est que l'Evangile soit annoncé aux nations, et que les temps prédits par les prophètes sont venus ; et son discours est reçu avec l'acclamation universelle (53). L'orgueil judaïque cède à la charité chrétienne. Les Juifs christianisés veulent astreindre les gentils convertis aux observances de Moïse ; les apôtres s'assemblent et, après avoir invoqué le Saint-Esprit, décrètent à l'unanimité que l'ancienne loi n'est point faite pour les néophytes de la gentilité, que les figures ayant fait place à la réalité, il suffit de garder la pureté, dont les abstinences et les ablutions n'étaient que des symboles. Interrogés par les autorités juives pourquoi ils se permettent toutes ces choses : « Nous ne pouvons, disent-ils,

(51) *Ibid.*, chap. II et III.
(52) *Ibid.*, chap. VI.
(53) *Ibid.*, chap. XI.

taire ce que nous avons vu et entendu (54). » On leur défend de tenir à l'avenir de semblables discours : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes », telle est leur réponse (55). Toute leur conduite est pleine de la plus admirable sagesse et de la plus ardente charité. Ce fougueux Boanergès (56), qui voulait mettre le feu à une ville de Samarie, est devenu le modèle de la douceur et de l'amour évangélique : « Aimez-vous les uns les autres, mes enfants » ; c'est là le texte de tous ses discours, c'est le sentiment qui brille dans tous ses écrits. Paul, l'ancien boute-feu de la synagogue, maintenant le plus persécuté des apôtres ; Paul, discipliné par l'Evangile, a été fait un vase d'élection pour la pureté de son zèle, la sublimité de sa doctrine, l'immensité de ses œuvres. Jadis il ravageait en pirate, à présent il édifie et cultive en conquérant législateur. Mais la Palestine ne suffit plus à l'immensité de leur ambition : l'un d'eux reste à Jérusalem, tous les autres se répandent dans l'univers entier. L'unité de puissance qui tient en ce moment l'Europe, l'Afrique et l'Asie, sert merveilleusement à la rapidité de leurs excursions. Du reste soumis aux pouvoirs constitués, dont ils sapent la religion, restaurent les mœurs, épurent les lois, ne témoignant ni haine ni mépris pour leurs persécuteurs, ils répondent à leurs juges sans jactance et sans outrage ; les tribunaux où ils sont cités deviennent pour eux autant de chaires où ils annoncent Jésus-Christ. Ils n'ont garde de perdre le temps en contestations avec les différentes autorités, en chicanes judiciaires ; ils ne récusent point leurs juges, ne déclinent pas leur compétence, n'incidentent sur rien. Ils répondent à quiconque les interroge, et la simplicité de leur langage et l'héroïsme de leurs sentiments étonnent et confondent. L'enthousiasme qui brille sur leur front est si sensible, que leurs ennemis mêmes en sont éblouis et s'imaginent voir des figures d'anges. Mais que veulent-ils ces prédicateurs invincibles; quelle espérance, quel intérêt humain les anime ? « Ah ! s'écrie l'un d'eux, si nous n'espérons rien que de ce monde, nous sommes les plus malheureux des hommes (57). » Mais enfin qui leur a communiqué la doctrine qu'ils annoncent, et qui les a eux-mêmes ainsi transfigurés ? Qui les envoie, qui leur

(54) *Ibid.*, chap. XV.
(55) *Ibid.*, V, 29.
(56) Surnom donné par Jésus lui-même à l'apôtre Jean (MARC, III, 18). Ce surnom signifie « fils du tonnerre ».
(57) PAUL, *I Cor.*, XV, 19.

a parlé ? Qui les a instruits ? Ils disent que c'est Jésus de Nazareth, fils de Joseph et de Marie, mort et ressuscité. Ici nous ne ferons qu'une objection contre un système devenu célèbre : vous dites que Christ n'exista jamais comme homme, et qu'il n'est autre que le soleil (58) ; mais ses apôtres ont été vus par des millions de Juifs, de Grecs, de Romains, d'Asiatiques, d'Egyptiens ; ils ont laissé des écrits que nous avons encore ; ils ont fondé des églises qui ont gardé leur souvenir et qui les comptent parmi leurs premiers évêques ; les premiers écrivains du christianisme parlent d'eux comme témoins oculaires. Comment donc ces douze fondateurs de religion se sont-ils accordés pour une œuvre commune ? Comment ont-ils pu convenir entre eux d'un symbole et d'une doctrine ? Comment les mêmes idées leur sont-elles venues à tous ? Comment ces hommes qui se disent « envoyés » ne relèvent-ils que d'eux-mêmes ? Comment, se prétendant disciples, n'auraient-ils pas d'instituteur ? Niez si vous voulez la divinité du Christ, mais ne niez pas son existence ; car il est aussi peu raisonnable d'admettre un fait sans cause, que de nier le fait lui-même. Dites qu'il n'y a pas eu de prédication apostolique, que le christianisme n'existe pas, ou reconnaissez la réalité de son auteur. Si nous suivons maintenant les effets de la doctrine évangélique dans les premières sociétés chrétiennes, nous les retrouverons semblables en tout à ceux que nous avons observés dans les apôtres ; l'esprit de désintéressement et de fraternité substitué à l'égoïsme et à la cupidité ; la modestie, l'humilité, la chasteté, la contemplation chassant l'orgueil, l'ambition, la hideuse luxure, la dissipation et l'étourdissement de l'esprit ; nous verrons, en un mot, des hommes jadis charnels, pleins de passions et d'inépuisables inquiétudes, et traînant la chaîne du monde et de la concupiscence, vivre maintenant de la vie de l'Esprit, être satisfaits de tous les états, s'accommoder à toutes les révolutions du siècle, parce que leur pensée est

(58) Allusion très probable à la théorie de DUPUIS (Charles-François), (1742-1809), érudit français, professeur d'éloquence latine au Collège de France, membre de la Convention, puis du Conseil des Cinq-Cents. Dans son célèbre ouvrage : *Origine de tous les Cultes ou Religion universelle*, 3 vol. in-4°, Paris, An III de la Rép., Dupuis soutenait que Jésus n'est autre qu'une personnification du soleil et que ses disciples sont au nombre de douze comme les signes du zodiaque ; il rapprochait étroitement le christianisme du mitraïsme. En l'An IV, Dupuis publia de son grand ouvrage un résumé qui eut un grand retentissement et qui, avec les *Ruines* de VOLNEY (1791), constitua le principal arsenal de la critique antireligieuse.

libre, que leur âme leur appartient, que leur cœur est sous la main de leur volonté. Que fût devenu le peuple juif si, fidèle à la voix des apôtres, il eût reçu leur enseignement ? Placé bientôt à la tête des nations par la sublimité de sa religion et la pureté de sa morale, il aurait vu se réaliser cette prédiction d'Isaïe, qui ne pouvait recevoir autrement son accomplissement : « Les peuples se diront : venez, montons à la montagne de Jéhovah, à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers ; car c'est de Sion que sort la loi, et de Jérusalem la parole de Jéhovah (59). » De toutes parts le gentil serait venu demander au Juif réformé par l'Evangile des mœurs et des lois : l'idolâtrie, honteuse et épuisée, se serait effacée, sans secousse et sans récrimination, devant la clarté du christianisme. La nouvelle religion, devenue celle d'une nation entière, eût fait partie des religions de l'empire jusqu'à ce que son voisinage et sa libre concurrence les eussent entièrement ruinées ; Rome eût rendu au Christ les mêmes honneurs qu'elle faisait rendre à Jéhovah. Quel spectacle c'eût été que celui de toute une nation servant d'institutrice à l'univers ! Mais les Juifs n'étaient point faits pour un tel rôle, un messie de paix ne leur convenait pas ; il leur fallait des conquêtes et des victoires, des richesses, de la gloire et l'empire du monde. Aux exhortations des sages ils ne répondirent que par des cris de mort et des assassinats juridiques : et quand toute puissance civile leur eut été enlevée, quand ils eurent perdu jusqu'à leur existence nationale, ils se firent dénonciateurs des chrétiens et les traduisirent au ban de l'empire. Aujourd'hui nous entendons certains de leurs docteurs réchauffer encore leur fanatisme des mêmes espérances (60) ; la loi de Moïse, selon eux, va servir de modèle au monde et opérer la régénération universelle. Nous le croyons sans peine, mais ce sera lorsque la loi de Moïse se sera renouvelée elle-même, et il n'y a pour elle de renouvellement possible que par le christianisme. Or, cette grande réformation est opérée depuis seize siècles ; les juifs modernes, s'ils ne veulent pas rester en arrière de tous les peuples, n'ont plus qu'à s'évangéliser eux-mêmes ou à demander des apôtres. La génération n'en est pas éteinte.

P.-J. PROUDHON.

(59) *Isaïe*, II, 3.
(60) Allusion probable à SALVADOR. (V. *infra*, p. 298, n. 12.)

APPARITION. — Il y a cette différence entre l'apparition et la vision, que cette dernière est tout intérieure et se passe au dedans de l'esprit, tandis que l'apparition suppose un objet extérieur, aperçu des yeux du corps, ou du moins perçu par quelqu'un des sens. « Joseph, dit l'abbé Girard (61), fut averti par une vision, de passer en Egypte : ce fut une apparition qui instruisit la Madeleine de la résurrection. Les cerveaux affaiblis par la veille ou la maladie sont sujets à des visions : les esprits timides et crédules prennent tout ce qui se présente pour des apparitions. » Le livre entier de l'Apocalypse fut révélé à saint Jean dans une vision : « Je fus en esprit », dit lui-même cet apôtre (62). La vision consiste dans une représentation suivie et détaillée, ordinairement symbolique, produite dans l'intelligence par l'opération divine, à la manière des songes. L'apparition consiste dans la manifestation sensible d'un être spirituel, tel que Dieu, les anges et les âmes des morts. La psychologie ne peut combattre la possibilité des visions et des apparitions, ainsi l'incrédulité ne peut les rejeter *a priori*, et sous prétexte d'impossibilité absolue : en pareille matière, la raison n'a plus à se prononcer que sur la valeur des témoignages, et c'est à la critique historique et judiciaire qu'il appartient d'établir la réalité des faits. Mais c'est à tort, ce nous semble, qu'on est allé jusqu'à prétendre que le matérialisme lui-même ne pouvait être admis à rejeter toutes les apparitions sur cette raison spécieuse qu'on ne saurait assigner des bornes à la puissance de la nature. Le matérialisme nie l'existence des esprits, comment serait-il forcé, dans son système, d'admettre que ce qui n'est pas peut se manifester ? Spinosa, qui ne niait pas les miracles de l'Ancien Testament, ni les apparitions, n'était point matérialiste mais panthéiste, et il expliquait les uns comme les autres par la puissance infinie de la nature, qui selon lui, est tout à la fois matière et esprit (63). Spinosa était donc d'accord avec lui-même. De nos jours, il n'est pas rare de rencontrer des hommes de moins d'esprit que Spinosa, il est vrai, mais qui, fort en garde contre ce qu'ils appellent « préjugés » de révélation, d'apparition, de prophétie, de miracle, n'en

(61) GIRARD, Antoine, théologien français (1603-1680), auteur de très nombreux ouvrages, dont un *Recueil des Epistres et des Evangiles de toute l'année*, 1661.

(62) *Apoc.*, I, 10.

(63) Dans le *Traité théologico-politique* (1670, en latin), chapitre VI : *Des Miracles.*

sont pas moins convaincus des effets merveilleux du magnétisme animal. Ceux-là seuls sont inconséquents. Au lieu de nier les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, ils pourraient tout au plus, d'après leur système, en rapporter quelques-uns à la puissance du sommeil sympathique, et à la seconde vue des somnambules. Qu'ils soutiennent contre toute évidence que Jésus et ses disciples étaient d'habiles magnétiseurs, comme Julien (64) et Porphyre (65) prétendaient, avec non moins d'absurdité, qu'ils étaient magiciens, à la bonne heure ; mais qu'ils ne rejettent pas leurs actes, et surtout qu'ils ne s'avisent pas de contester la réalité des possessions et des exorcismes. Quant au mode dont se fait une apparition, les théologiens sont d'accord que les esprits n'étant pas visibles aux yeux de la chair, se revêtent d'un corps ou d'une apparence matérielle, sous laquelle ils parlent et agissent. Ainsi, ce n'est pas l'esprit lui-même qui apparaît, c'est le manteau qu'il a revêtu : en conséquence, le mot apparition est un mot mal fait. Tout homme vivant est un esprit revêtu d'un corps ; lors donc que nous croyons embrasser un ami, ce n'est pas l'homme lui-même que nous saisissons, nous ne touchons que son enveloppe. Notre vie n'est qu'une longue apparition. — « Apparitions de Dieu. » On lit au chapitre XXXIII de l'Exode une phrase qui paraît singulière. Lorsque Moïse conjure le Seigneur de se montrer à lui, le Seigneur répond : « Aucun homme ne peut me voir, et vivre (66). » Cependant, selon la Genèse, écrite par le même Moïse, nous voyons que Dieu, soit par lui-même, soit par son Verbe, conversa plusieurs fois et d'une manière sensible avec Adam, avec Noé, etc. Ces saints personnages ont vu Dieu, et ne sont pas morts. Ce que nous disions tout à l'heure sur le mode de manifestation d'un esprit sert à expliquer cette contradiction apparente : Dieu, en se montrant aux patriarches, ne se faisait pas voir dans son essence, mais sous une forme empruntée et matérielle, condition de toute apparition. Mais pourquoi est-il dit « qu'un homme ne saurait voir Dieu sans mourir » ? Que signifie cette pensée ? Nous croyons que cette proposition est déduite de la notion de l'essence divine, et nous essayerons d'en donner l'explication d'après un phénomène

(64) JULIEN L'APOSTAT, neveu de Constantin, empereur de 361 à 363, essaya vainement de restaurer le paganisme.

(65) PORPHYRE (232-304), philosophe de l'Ecole d'Alexandrie, disciple de Plotin.

(66) Plus explicitement (l'Eternel dit à Moïse) : « Descends, fais au peuple la défense expresse de se précipiter vers l'Eternel, pour regarder, de peur qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse. » (*Exode*, XIX, 21.)

psychologique qui mériterait peut-être d'être étudié plus à fond, et que les anciens semblent avoir observé beaucoup mieux que nous. Qu'est-ce qui rend l'homme si terrible aux animaux ? N'est-ce pas la puissance de son regard et l'air de haute intelligence répandu sur toute sa personne ? N'est-ce pas cette majesté de raison qui couronne sa tête, cette force de volonté dominatrice qui éclate dans ses yeux et gonflé ses narines, et qui rend si formidable sa démarche ? Le regard de l'homme énerve le lion, comme celui du serpent enchaîne l'oiseau. Par lui-même, l'homme a quelque chose d'effrayant. Qu'en passant devant une glace, il rencontre son propre regard, il frissonne à sa vue, il s'inspire une terreur divine. Sur ses semblables, il exerce la même fascination : l'homme doué de courage et de génie domine et violente les natures faibles, dompte et entraîne les volontés rebelles, et se soumet les plus furieuses passions. « Mon génie étonné tremble devant le sien », disait Néron, parlant de sa mère Agrippine (67). L'esprit fort tue l'esprit faible ; l'esprit ne peut être regardé en face et contenu que par l'esprit ; l'esprit brise l'existence purement sensible et arrête la vie, comme la peur suspend la respiration, comme le fluide électrique rompt et dissout les organismes. Or, quelle raison, disaient les anciens, quelle volonté, quelle âme humaine pourrait subsister devant Dieu ; Dieu raison infinie, volonté toute-puissante, âme universelle ? Quels yeux mortels pourraient le regarder et vivre ?

Apparitions de Jésus-Christ. — Après sa résurrection, Jésus-Christ se fit voir plusieurs fois à ses disciples, conversant et mangeant avec eux. Ces apparitions eurent cela de particulier, que Jésus se montrant sous le même corps qui avait souffert, avait été crucifié et mis dans le tombeau, et qui conservait encore les vestiges de la passion, ce corps pénétrait la matière à la façon des esprits, traversait les murs (68), paraissait et disparaissait tout à coup. Ses visites étaient brusques et inattendues ; son départ ressemblait à un évanouissement. Jésus-Christ dit à saint Thomas, qu'il est bien lui-même en os et en chair (69) ; cependant on ne voit pas que depuis sa résurrection il vécut comme auparavant : il ne logeait chez personne, se montrait par intervalles ; le lieu de sa retraite était inconnu. Dans ces quarante jours qui précédèrent son

(67) Racine, *Britannicus*, Act. II, sc. II.
(68) Jean, XX, 19.
(69) *Ibid.*, 27.

ascension, Jésus-Christ fut toujours présent sur la terre ; mais son existence n'était plus dans les conditions de notre nature.

Apparitions du Saint-Esprit. — Il n'est fait mention dans les Ecritures que de deux apparitions du Saint-Esprit : la première, lorsque Jésus-Christ se fit baptiser par saint Jean (70) ; la seconde, le jour de la Pentecôte, lorsque les apôtres, réunis dans le cénacle, reçurent le Saint-Esprit (71). L'Evangile rapporte qu'au baptême de Jésus-Christ, le Saint-Esprit se manifesta sous la forme d'une colombe. Et ce serait se tromper que de croire que la comparaison de la colombe a rapport au Verbe, qui exprime la descente du Saint-Esprit, mais non au Saint-Esprit lui-même. Saint Matthieu et saint Marc disent : « Il vit le Saint-Esprit descendre comme une colombe (72) », c'est-à-dire sous la figure de la colombe. Saint Luc s'exprime de même : « Le Saint-Esprit, sous une forme corporelle, descendit comme une colombe (73). » Il n'est donc pas présumable que la forme corporelle sous laquelle saint Jean vit descendre le Saint-Esprit, fût la forme humaine, ou celle qu'on prête au Père Eternel. La seconde apparition du Saint-Esprit eut lieu sous la forme de langues de feu. Ce langage ne présente rien d'inexact. Les flammes, ou langues de feu, de même que le coup de vent qui ébranla le cénacle, ne furent pas seulement le signe sensible qui annonça la présence et la diffusion du Saint-Esprit ; mais elles furent encore sa figure. Le texte porte : « Il se fit un bruit dans le ciel, comme celui d'un vent violent, qui remplit toute la maison où ils étaient ; et il apparut comme des langues de feu, qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux ; et ils furent tous remplis du Saint-Esprit. » Le mot « langue de feu » ailleurs qu'ici pourrait signifier « flamme », à cause de la ressemblance qu'a la flamme avec une langue ; de là cette expression de Virgile :

Attollitque globos flammarum et sidera lambit (74).

P.-J. PROUDHON.

APPELLATIF. — Tous les noms sont appellatifs, puisque tous sont des signes qui servent à appeler et à nommer ; mais les grammairiens sont convenus d'entendre

(70) MATT., III, 16.
(71) *Act.*, II, 3-4.
(72) MATT., III, 16 ; MARC, I, 10.
(73) LUC, III, 22.
(74) *Enéide*, liv. III, v. 574, Description de l'Etna qui « projette vers le ciel des globes de flammes et effleure les étoiles ».

par « nom appellatif » ou « nom commun », celui qui est l'opposé du nom propre, c'est-à-dire du nom qui ne s'applique qu'à un seul individu. Ainsi, homme, cheval, maison, étoile, sont des noms appellatifs ; mais César, Bucéphale, Tivoli, Sirius, sont des noms propres. La distinction est tranchée, et semble, on ne peut davantage, facile à saisir ; et cependant elle ne laisse pas que de présenter quelquefois, dans la pratique, de grandes difficultés. La nature, au premier coup d'œil, paraît n'offrir que de grandes divisions nettement caractérisées ; mais à qui l'observe de près, tout échappe dans l'infini des distinctions, tout se confond dans l'unité du plan. Les anciens n'ont connu pendant longtemps que quatre éléments principaux : l'eau, l'air, le feu, la terre. La chimie moderne a remplacé ces éléments par une multitude de corps simples, dont la liste pourrait bien n'être pas encore complète ; puis voilà qu'aujourd'hui, quelques-uns de ces corps, prétendus simples, semblent vouloir se diviser encore, ou se confondre avec d'autres ! Il en est de même en grammaire. Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre ; tant que ces deux choses existaient seules avec Dieu, Ciel et Terre furent des noms propres. Dieu sépare les éléments ; il fait naître le Feu, l'Air, l'Humide et l'Aride. L'univers distribué dans ses principales parties, n'est plus qu'une collection ; les noms de « terre » et de « ciel », de propres qu'ils étaient, deviennent appellatifs. Bientôt l'Humide et l'Aride produisent des êtres organisés, Béhémah (les quadrupèdes), Léviathan (les poissons), Hozan (les oiseaux), Adam (l'homme) ; et les noms passent continuellement du sens propre à l'appellatif, parce que dans la création, tous les êtres sont tour à tour genres et espèces. Le genre humain se divise en nations, chaque nation en familles, chaque famille en individus, qui à leur tour redeviennent chefs de familles et de genres. Où est la véritable ligne de démarcation entre le nom propre et le nom appellatif ? Autant vaudrait demander à un philosophe où commence la création et où elle finit. L'univers était un immense musée, divisé par cases et compartiments, sur chacun desquels l'homme fut chargé de mettre l'étiquette (75).

P.-J. PROUDHON.

(75) *Genèse*, II, 19 : « L'Eternel Dieu forma de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les fit venir vers l'homme, pour voir comment il les appellerait, et afin que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. 20 : Et l'homme donna des noms à tout le bétail, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs. »

III

LE « MISERERE »

(1845)

psychologique qui mériterait peut-être d'être étudié plus à fond, et que les anciens semblent avoir observé beaucoup mieux que nous. Qu'est-ce qui rend l'homme si terrible aux animaux ? N'est-ce pas la puissance de son regard et l'air de haute intelligence répandu sur toute sa personne ? N'est-ce pas cette majesté de raison qui couronne sa tête, cette force de volonté dominatrice qui éclate dans ses yeux et gonflé ses narines, et qui rend si formidable sa démarche ? Le regard de l'homme énerve le lion, comme celui du serpent enchaîne l'oiseau. Par lui-même, l'homme a quelque chose d'effrayant. Qu'en passant devant une glace, il rencontre son propre regard, il frissonne à sa vue, il s'inspire une terreur divine. Sur ses semblables, il exerce la même fascination : l'homme doué de courage et de génie domine et violente les natures faibles, dompte et entraîne les volontés rebelles, et se soumet les plus furieuses passions. « Mon génie étonné tremble devant le sien », disait Néron, parlant de sa mère Agrippine (67). L'esprit fort tue l'esprit faible ; l'esprit ne peut être regardé en face et contenu que par l'esprit ; l'esprit brise l'existence purement sensible et arrête la vie, comme la peur suspend la respiration, comme le fluide électrique rompt et dissout les organismes. Or, quelle raison, disaient les anciens, quelle volonté, quelle âme humaine pourrait subsister devant Dieu ; Dieu raison infinie, volonté toute-puissante, âme universelle ? Quels yeux mortels pourraient le regarder et vivre ?

Apparitions de Jésus-Christ. — Après sa résurrection, Jésus-Christ se fit voir plusieurs fois à ses disciples, conversant et mangeant avec eux. Ces apparitions eurent cela de particulier, que Jésus se montrant sous le même corps qui avait souffert, avait été crucifié et mis dans le tombeau, et qui conservait encore les vestiges de la passion, ce corps pénétrait la matière à la façon des esprits, traversait les murs (68), paraissait et disparaissait tout à coup. Ses visites étaient brusques et inattendues ; son départ ressemblait à un évanouissement. Jésus-Christ dit à saint Thomas, qu'il est bien lui-même en os et en chair (69) ; cependant on ne voit pas que depuis sa résurrection il vécut comme auparavant : il ne logeait chez personne, se montrait par intervalles ; le lieu de sa retraite était inconnu. Dans ces quarante jours qui précédèrent son

(67) Racine, *Britannicus*, Act. II, sc. II.
(68) Jean, XX, 19.
(69) *Ibid.*, 27.

ascension, Jésus-Christ fut toujours présent sur la terre ; mais son existence n'était plus dans les conditions de notre nature.

Apparitions du Saint-Esprit. — Il n'est fait mention dans les Ecritures que de deux apparitions du Saint-Esprit : la première, lorsque Jésus-Christ se fit baptiser par saint Jean (70) ; la seconde, le jour de la Pentecôte, lorsque les apôtres, réunis dans le cénacle, reçurent le Saint-Esprit (71). L'Evangile rapporte qu'au baptême de Jésus-Christ, le Saint-Esprit se manifesta sous la forme d'une colombe. Et ce serait se tromper que de croire que la comparaison de la colombe a rapport au Verbe, qui exprime la descente du Saint-Esprit, mais non au Saint-Esprit lui-même. Saint Matthieu et saint Marc disent : « Il vit le Saint-Esprit descendre comme une colombe (72) », c'est-à-dire sous la figure de la colombe. Saint Luc s'exprime de même : « Le Saint-Esprit, sous une forme corporelle, descendit comme une colombe (73). » Il n'est donc pas présumable que la forme corporelle sous laquelle saint Jean vit descendre le Saint-Esprit, fût la forme humaine, ou celle qu'on prête au Père Eternel. La seconde apparition du Saint-Esprit eut lieu sous la forme de langues de feu. Ce langage ne présente rien d'inexact. Les flammes, ou langues de feu, de même que le coup de vent qui ébranla le cénacle, ne furent pas seulement le signe sensible qui annonça la présence et la diffusion du Saint-Esprit ; mais elles furent encore sa figure. Le texte porte : « Il se fit un bruit dans le ciel, comme celui d'un vent violent, qui remplit toute la maison où ils étaient ; et il apparut comme des langues de feu, qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux ; et ils furent tous remplis du Saint-Esprit. » Le mot « langue de feu » ailleurs qu'ici pourrait signifier « flamme », à cause de la ressemblance qu'a la flamme avec une langue ; de là cette expression de Virgile :

Attollitque globos flammarum et sidera lambit (74).

P.-J. PROUDHON.

APPELLATIF. — Tous les noms sont appellatifs, puisque tous sont des signes qui servent à appeler et à nommer ; mais les grammairiens sont convenus d'entendre

(70) MATT., III, 16.
(71) *Act.*, II, 3-4.
(72) MATT., III, 16 ; MARC, I, 10.
(73) LUC, III, 22.
(74) *Enéide*, liv. III, v. 574, Description de l'Etna qui « projette vers le ciel des globes de flammes et effleure les étoiles ».

par « nom appellatif » ou « nom commun », celui qui est l'opposé du nom propre, c'est-à-dire du nom qui ne s'applique qu'à un seul individu. Ainsi, homme, cheval, maison, étoile, sont des noms appellatifs ; mais César, Bucéphale, Tivoli, Sirius, sont des noms propres. La distinction est tranchée, et semble, on ne peut davantage, facile à saisir ; et cependant elle ne laisse pas que de présenter quelquefois, dans la pratique, de grandes difficultés. La nature, au premier coup d'œil, paraît n'offrir que de grandes divisions nettement caractérisées ; mais à qui l'observe de près, tout échappe dans l'infini des distinctions, tout se confond dans l'unité du plan. Les anciens n'ont connu pendant longtemps que quatre éléments principaux : l'eau, l'air, le feu, la terre. La chimie moderne a remplacé ces éléments par une multitude de corps simples, dont la liste pourrait bien n'être pas encore complète ; puis voilà qu'aujourd'hui, quelques-uns de ces corps, prétendus simples, semblent vouloir se diviser encore, ou se confondre avec d'autres ! Il en est de même en grammaire. Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre ; tant que ces deux choses existaient seules avec Dieu, Ciel et Terre furent des noms propres. Dieu sépare les éléments ; il fait naître le Feu, l'Air, l'Humide et l'Aride. L'univers distribué dans ses principales parties, n'est plus qu'une collection ; les noms de « terre » et de « ciel », de propres qu'ils étaient, deviennent appellatifs. Bientôt l'Humide et l'Aride produisent des êtres organisés, Béhémah (les quadrupèdes), Léviathan (les poissons), Hozan (les oiseaux), Adam (l'homme) ; et les noms passent continuellement du sens propre à l'appellatif, parce que dans la création, tous les êtres sont tour à tour genres et espèces. Le genre humain se divise en nations, chaque nation en familles, chaque famille en individus, qui à leur tour redeviennent chefs de familles et de genres. Où est la véritable ligne de démarcation entre le nom propre et le nom appellatif ? Autant vaudrait demander à un philosophe où commence la création et où elle finit. L'univers était un immense musée, divisé par cases et compartiments, sur chacun desquels l'homme fut chargé de mettre l'étiquette (75).

P.-J. PROUDHON.

(75) *Genèse*, II, 19 : « L'Eternel Dieu forma de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les fit venir vers l'homme, pour voir comment il les appellerait, et afin que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. 20 : Et l'homme donna des noms à tout le bétail, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs. »

III

LE « MISERERE »

(1845)

INTRODUCTION

On a vu dans l'Introduction générale de cet ouvrage que dès 1842, alors qu'il vivait encore à Besançon, Proudhon se promettait, on ne sait trop pourquoi, de chercher pouille à l' « abbé Lacordaire » le jour où il en aurait l'occasion. Cette occasion se produisit trois ans plus tard quand le célèbre orateur vint à Lyon, où Proudhon était installé depuis deux ans comme comptable de la Maison de batellerie Gauthier.

Agé de quarante-trois ans, Lacordaire était alors dans tout l'éclat de son talent ; sa réputation d'orateur s'était établie dès 1834, quand il prêcha dans la chapelle du Collège Stanislas, à Paris. L'année suivante, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, l'appelait à la chaire retentissante de Notre-Dame, qu'il occupa pendant deux ans (1834-1835). Lacordaire s'imposa alors une retraite de cinq ans qu'il passa en grande partie à Rome, où il échangea sa soutane de prêtre séculier contre la robe blanche du dominicain. Il reprit en 1841 la série de ses conférences de Notre-Dame de Paris, qui groupèrent autour de lui des auditoires passionnés ; mais il prêchait aussi fréquemment en province et, en 1845, le cardinal-archevêque de Lyon, Mgr de Bonald, l'invita à prêcher le carême à l'église métropolitaine de Saint-Jean.

Le succès du prédicateur ne fut pas moindre à Lyon qu'à Paris. Lacordaire lui-même, après sa troisième conférence, fait part à son amie, Madame Swetchine, de l'extraordinaire empressement avec lequel les Lyonnais se sont rendus à la cathédrale en masses compactes. Il écrit le 25 février :

« La station de Lyon se développe merveilleusement. Le dimanche est vraiment un spectacle curieux à voir dans la cathédrale. La foule y est pressée dès le matin, silencieuse, sympathique. Les dames ont fait construire à leurs frais une tribune qui en loge trois cents, sans compter autant de places réservées dans le bas. On est obligé de fermer les portes à onze heures et de ne plus laisser entrer personne. Le clergé séculier et régulier paraît fort content, je ne vois pas un nuage dans le ciel (1). »

(1) *Correspondance de Lacordaire et de Madame Swetchine*, publiée par le Comte de FALLOUX, 4e éd., Paris, 1861, p. 408.

Et, de Paris, le 10 mars, Mme Swetchine répond combien elle se réjouit de l' « unanime concert d'acclamations venues jusqu'à nous de Lyon ; il semble vraiment que cette dernière station est encore la plus riche moisson que vous ayez faite (2) ».

Aussi bien trouve-t-on dans la presse lyonnaise l'écho de l'enthousiasme suscité dans la vieille cité par l'éloquence du fougueux orateur (3).

Proudhon ne manqua pas de suivre ces conférences. Mais à ce sujet se pose un problème assez piquant.

Dans une page du *Carnet* de 1844, écrit à Lyon, on trouve la mention d'un certain nombre de travaux que Proudhon se propose d'écrire ou de publier ; il y est question déjà du *Miserere*. Or, le *Miserere* a paru dans la *Revue indépendante* dans la livraison de mars 1845, c'est-à-dire en plein carême. En 1845, le dimanche de Pâques se trouvait exceptionnellement tôt, le 23 mars ; le carême commença donc le mercredi 5 février et la première conférence de Lacordaire eut lieu le dimanche 9. Il semble donc certain que Proudhon n'attendit pas la fin de la série de ces sermons pour envoyer à la *Revue indépendante* un manuscrit qui devait être fort long, puisque le *Miserere*, tel que nous le lisons dans cette revue, n'est, au dire de l'éditeur de 1868, qu'un fragment de la « longue lettre » — lettre ouverte, sans doute — que l'auteur avait adressée au P. Lacordaire. Les courriers n'étaient pas alors encore très rapides et il dut falloir quelque temps pour le voyage du manuscrit et celui des épreuves ; c'est donc très probablement après avoir entendu les premières conférences de la cathédrale Saint-Jean que Proudhon crut avoir en main une matière suffisante pour attaquer l'orateur dominicain.

C'est d'ailleurs ce que semble confirmer un examen attentif de ces conférences. Le texte intégral n'en a pas été publié, mais des analyses très détaillées en ont paru dans le *Supplément* d'avril 1845 d'un périodique lyonnais, l'*Institut catholique*, T. VII. Ces analyses ne sont pas seulement intelligentes et minutieuses, on y retrouve l'accent même de la magnifique éloquence de Lacordaire et le mouvement entraînant de sa dialectique.

Or, quand on compare le *Miserere* au texte, même résumé, des conférences de Lacordaire, on n'est pas peu surpris de ne trouver entre ces textes presque aucun point de contact. A aucun moment Lacordaire ne parle de la pénitence ; nulle part il ne mentionne le psaume L ni n'évoque le souvenir du roi David. D'autre part, Proudhon, dans le *Miserere*, ne fait qu'une seule allusion expresse au « prédicateur » dont il raille les « excentricités ». Quelles excentricités ? Proudhon ne semble pas viser la première conférence, dont un journaliste lyonnais résumait ainsi la thèse toute classique : « Jésus n'avait pour lui ni popularité, ni nationalité, ni force des armes, ni la force du génie, de la science, des richesses ; cependant le christianisme a triomphé ; ce paradoxe même est la preuve de sa divine origine (4). »

(2) *Ibid.*, p. 410.
(3) Notamment *Revue du Lyonnais*, t. XXI, 1845, p. 189.
(4) *Revue du Lyonnais*, t. XXI, 1845, p. 190.

Mais il en va autrement avec la seconde conférence et voici selon toute vraisemblance, le passage qui a suscité la verve critique de Proudhon :

« Il y a quelque chose d'irrésistible au monde, c'est la pensée ; quand tous les potentats se réuniraient pour anéantir un livre, quelque âme généreuse le cacherait dans son sein, le conserverait jusqu'au jour favorable, et lui rendrait alors la lumière et la vie ; nul verrou n'est assez fort pour emprisonner la pensée d'un grand homme. Or, si un livre vivant est une merveille, que serait-ce d'un livre plus que vivant, d'un livre universel, reproduit dans toutes les langues, répandu chez tous les peuples ? Ce livre serait le livre des livres, il serait dans l'ordre de la pensée ce qu'était le sacrifice dans l'ordre de la religion. Or, il en est un, que tous connaissent, que tous lisent, riches et pauvres, grands et artisans, c'est le *Livre, Biblos, la Bible*, seul universel entre tous les livres.

Pourquoi ce livre est-il universel ? Tout simplement parce qu'il est le chef-d'œuvre de l'histoire, de la morale, de la littérature. La Bible est le chef-d'œuvre de l'histoire, puisque nul autre ne remonte avant elle... Que la Bible soit le chef-d'œuvre de la morale, je ne le démontrerai pas, parce que tout le monde en convient... Dès la première page, vous voyez un mot qui annonce la transformation morale et religieuse du genre humain par un seul homme. Relisez la Bible, Messieurs, l'Eglise ne vous l'a jamais interdit sous la direction de l'autorité spirituelle ; comparez la page antique et la page nouvelle, vous y verrez partout Jésus-Christ, partout Jésus-Christ (5). »

N'en doutons pas, c'est cette conférence prononcée le 16 février qui a éveillé l'humeur sarcastique de Proudhon et lui a permis d'écrire la lettre dont la *Revue indépendante* était en mesure de publier un long extrait avant l'achèvement du carême de 1845. Efforçons-nous de comprendre la réaction de l'auditeur bisontin. Cette Bible, dont l'orateur catholique vient d'exalter le caractère exceptionnel, surhumain, Proudhon en fait depuis huit ans sa lecture favorite ; il la lit même dans le texte original, il l'admire sans aucun doute et il serait le dernier à en contester les splendeurs littéraires. Néanmoins, c'est pour lui, comme pour tous les lecteurs indépendants, un livre comme tous les autres, une œuvre humaine, où la fable se mêle inextricablement à la vérité historique, où l'aveugle parti pris des apologistes croit apercevoir des prophéties qui n'y figurent nullement, enfin, et c'est peut-être là ce qui a le plus irrité l'honnête Proudhon, un livre où les beautés morales ont pour constante contrepartie des scènes de la plus révoltante cruauté et des tableaux d'une scandaleuse immoralité.

On s'explique ainsi que le *Miserere* se résume en deux thèmes très inégaux. En quelques pages assez brèves, l'auteur expose les conditions d'une exégèse vraiment scientifique, conditions que, trente ans plus tard, le livre posthume, *Jésus et les origines du Christianisme*, développera avec beaucoup plus de précision et de force. Ensuite, saisissant l'exemple du psaume L, dont le texte latin commence

(5) *Supplément* à l'*Institut Catholique*, 1845, p. 12-13.

par ces mots : « *Miserere mei, Domine* » (Aie pitié de moi, Seigneur), Proudhon va montrer avec une ironie parfois cruelle, que cet hymne de la Pénitence, si vanté et chanté au cours de toutes les messes, n'est au fond, sous le calame d'un souverain roué, qu'un monument d'habileté et d'hypocrisie politique. Or, très probablement, ce morceau enlevé de verve, était déjà écrit dès 1844; il suffit de l'ajuster de quelques remarques de pure exégèse, et voici, en quelques heures, la Lettre au R. P. Lacordaire prête à être jetée à la poste à l'adresse d'une revue parisienne.

Ajoutons qu'au moment où il écrit le *Miserere*, Proudhon a certainement sous les yeux la *Dissertatio de psalmis* de Bossuet à laquelle il se réfère plusieurs fois ; et sans doute a-t-il été fortement agacé par le ton constamment laudatif de l'évêque de Meaux ; Bossuet approuve, admire sans la moindre réserve critique, et l'humeur batailleuse de Proudhon s'insurge contre la platitude servile de ce commentaire édifiant.

Ces remarques permettront, nous l'espérons, d'apprécier l'intérêt encore très vif du *Miserere*. Quand il collaborait à l'*Encyclopédie Catholique*, Proudhon se tenait encore très près de la tradition théologique, peut-être en partie par égard pour le public auquel était destinée cette publication. En 1844, il se sent totalement libéré de ces attaches ; il a lu Spinosa, Volney, surtout Strauss et, s'il rejette le système d'interprétation mythologique de ce savant, il y trouve le puissant modèle d'une exégèse totalement indépendante. Reconnaissons d'ailleurs que sa critique est trop passionnée pour n'être pas terriblement subjective ; à cet égard, en un sens inverse, il n'est guère moins prévenu que Bossuet. On verra plus loin, en lisant les observations de la *Bible annotée*, et surtout le *Jésus*, que son exégèse a gagné en objectivité et en sérénité.

Quant aux circonstances de la publication, on lira à la suite de cette Introduction celle qui précède l'édition de 1868 ; on apprendra avec regret que la *Revue indépendante* n'a publié qu'une partie de la Lettre au R. P. Lacordaire et que le reste en est perdu. C'est à la suite de la *Célébration du Dimanche* que le *Miserere* a été réimprimé dans l'édition de 1868 (6). C'est ce texte que nous reproduisons intégralement, tout en corrigeant quelques erreurs évidentes que nous aurons soin d'indiquer.

(6) Paris, Librairie internationale.

AVERTISSEMENT

L'opuscule qu'on va lire a déjà paru dans le tome XIX*, livraison de mars 1845, pages 203-229, de la *Revue Indépendante*. Il était précédé des lignes suivantes :

« C'est à Lyon, cette année, que M. Lacordaire est allé prêcher le carême. M. Proudhon, qui a suivi les conférences du célèbre Dominicain, a trouvé que M. Lacordaire était trop rationaliste pour un théologien et pas assez pour un philosophe. Il a adressé au Révérend Père une longue lettre qui paraîtra à Lyon dans quelques jours, et il a bien voulu nous donner communication de son manuscrit. Nous regrettons de ne pouvoir imprimer cette lettre en entier ; mais l'espace nous manque, nous devons nous borner à prendre un fragment et nous choisissons l'histoire du *Miserere* ou de l'invention du carême.

Dans cette lettre, M. Proudhon examine d'abord les doctrines, la méthode du prédicateur ; il discute les affirmations dogmatiques, pose des objections et provoque une réponse ; puis il annonce qu'il va lui-même prêcher le carême.

« ... Mais il est écrit sans doute encore dans la Bible, qu'au dix-neuvième siècle tous les rôles seront intervertis : les romanciers prêchent la réforme, les hommes d'écus sont législateurs, les philosophes déclament contre Voltaire, etc. ; les prêtres font la propagande pour les athées. Eh bien ! moi, contempteur des commandements de l'Eglise, enfant rebelle à la foi, pécheur endurci, la Bible à la main, je prêcherai le carême. »

Mais avant d'entrer dans son sujet, il a besoin de faire connaître les principes généraux de critique dont il prétend se servir, et de montrer sommairement, à son point de vue, ce que c'est que la Bible. Nous allons lui céder la parole, et donner le texte même de cette partie de sa lettre. »

(Proudhon a sans doute renoncé à publier la lettre dans son entier. Le fragment qui manque n'a, que nous sachions, paru dans aucun autre recueil.)

LE MISERERE

ou

LA PÉNITENCE D'UN ROI

LETTRE AU R.P. LACORDAIRE SUR SON CARÊME DE 1845

... On convient généralement, hors de l'Eglise catholique, que la plupart des monuments littéraires des Hébreux sont d'une rédaction postérieure à la dispersion de ce peuple (1) ; les preuves de cette nouveauté d'origine sont écrites à chaque page desdits monuments. Le reste forme une collection de pièces détachées, déclassées, quelques-unes encadrées dans des histoires étrangères à leur objet, d'autres ne portant ni inscription, ni date qui les puisse faire reconnaître ; presque toutes, enfin, composées à des époques éloignées l'une de l'autre et par des auteurs inconnus. L'ordre tout à fait arbitraire, mais non pas fortuit ni dépourvu de motif, que mit Esdras (2) dans cette partie des manuscrits hébreux, ajoutant, retranchant, transposant, interposant, a été la grande, je dirai presque l'unique cause des aberrations des interprètes, qui s'obstinèrent à découvrir, dans cet arrangement factice, imaginé pour le besoin d'une époque, une suite et une authenticité tout à fait illusoires.

La première chose à faire, en étudiant les différentes parties de la Bible, est donc de se débarrasser de toute opinion préconçue, de tout préjugé catholique, protestant ou juif ; ici surtout le doute méthodique est de rigueur ; puis de rechercher le sujet, l'occasion, la date de la pièce

(1) Il ne s'agit pas ici de la « diaspora », consécutive à la destruction de Jérusalem par Titus en 70 ap. J.-C., mais de l'exil des Juifs déportés à Babylone par Nabuchodonosor en 587 av. J.-C.

(2) Voir ci-dessus, p. 100, n. 30.

qu'on examine. Quelquefois le texte lui-même fournit des indications précieuses. Le premier chapitre d'Habacuc, par exemple, parle en termes comminatoires de la translation des Juifs à Babylone (3), tandis que tout le troisième est une ode sur la prise de Babylone par Cyrus (4).

Or, entre la translation des Juifs et la conquête de Cyrus, il s'est écoulé soixante-dix ans. On conclura donc en dépit de l'ancien éditeur Esdras, qui attribue l'une et l'autre pièce au même écrivain, que ces deux chapitres ne sont ni de la même main, ni de la même époque ; conséquemment, qu'ils n'ont d'autre rapport entre eux que la rubrique d'Habacuc, et que l'un des deux au moins n'est plus à sa place.

Dans l'Eglise, on procède autrement. Habacuc, dit-on, vivait au plus tard sous les derniers rois de Juda, puisqu'il prophétisait leur défaite et qu'on ne prophétise pas le passé. Or, Habacuc prophétise en même temps l'arrivée de Cyrus ; donc, à l'égard de ce dernier événement au moins, il est sûr que Habacuc est prophète.

Les théologiens ressemblent aux Juifs à qui s'adressait Esdras : ils admettent de confiance l'authenticité de l'écrit pour en déduire la prédiction ; nous, au contraire, nous partons de la prédiction pour conclure à la non-authenticité. En lisant la Bible, il faut toujours avoir présent à la pensée le mot d'Horace : « Un Juif le croirait, mais pas moi » (*Credat Judæus, non ego*) (5).

Du temps de Voltaire, qu'on prétend n'être pas mort et vouloir sortir de son tombeau, la critique n'était pas arrivée à des principes aussi simples. On s'évertuait à soutenir que les prophéties n'étaient pas claires ; qu'on pouvait les appliquer à tout événement ; que c'étaient des chants sibyllins où l'enthousiasme, le génie oriental, le tour pindarique ne permettaient de saisir aucun sens raisonnable. Cette idée domine dans les objections de Rousseau relatives à l'interprétation des Ecritures (6), et il faut avouer que les traductions, même les plus récentes, de la Bible, ne sont pas de nature à faire changer d'opinion.

(3) HABACUC, un des « petits prophètes », dont la vie est d'ailleurs inconnue. Le texte visé par Proudhon se trouve au chap. I, versets 5-11.

(4) Ce chant est considéré comme un des plus beaux monuments de la poésie juive.

(5) « Un juif pourrait le croire, pas moi ! » (HORACE, *Satires*, liv. I, 5 (vers 100).

(6) Dans la Profession de foi du Vicaire Savoyard, *Emile*, éd. Didot, 1844, p. 354 sq.

De cet insuccès de la critique appliquée aux livres hébreux, il résulte que la Bible a été déclarée, dans son ensemble et dans chacune de ses parties, une apocalypse impénétrable, dont il est défendu à tout honnête homme de s'occuper. C'est ainsi que les préjugés judaïco-chrétiens, étendant leur influence sur l'incrédulité même, ont fait pendant trop longtemps de la Bible le livre fermé des sept sceaux (7). Ce n'a pas été la moindre cause de la prolongation de son règne.

La manie de trouver partout des prophéties a causé quelquefois des méprises singulières. Joël (8), un pamphlétaire du temps d'Osée, décrivant les ravages des sauterelles qui, vers l'an 794 avant Jésus-Christ, se jetèrent sur la Judée et dévorèrent les récoltes, les compare à des escadrons cuirassés, portant le fer et le feu dans les villes et les campagnes. Il décrit leur marche, leurs assauts, leur aspect horrible, le bruit de leurs ailes, qu'il compare au mugissement de l'incendie. La piété chrétienne a vu, dans ces sauterelles, une invasion des Assyriens ; et, la métaphore aidant, les docteurs ont déterminé l'année où cette invasion eut lieu, et jusqu'au chef qui les commandait.

Un exemple plus curieux encore est celui de Jonas (9). L'aventure de ce prophète, de qui il est fait mention au quatrième livre des Rois (10) comme ayant donné à Jéroboam le conseil de reprendre la frontière de la mer Rouge, n'est, d'un bout à l'autre, qu'un apologue sur la miséricorde divine, dans lequel un moraliste juif des derniers temps donne à ses contemporains une leçon de tolérance. Jonas, qui paraît en son temps avoir joui d'une grande vogue, et dont la légende est devenue si populaire, Jonas est le personnage adopté par le narrateur pour mettre en relief l'idée abstraite qu'il s'agissait de faire passer dans les esprits. Or, il est arrivé ici, comme partout, que la fable a été prise au pied de la lettre, et qu'on a négligé précisément l'essentiel, à savoir l'affabulation.

(7) *Apocalypse*, chap. v. C'est le livre remis par un ange à l'Agneau pour être ouvert par celui-ci.. Les trois chapitres suivants exposent ce qui se trouve dans le livre.

(8) Autre « petit prophète » ; l'invasion des sauterelles est décrite au chap. I.

(9) Autre « petit prophète », dont l'œuvre très courte ne contient que le célèbre récit résumé et commenté plus loin par Proudhon.

(10) Dans les éditions modernes de la Bible, on sépare généralement les deux livres proprement dits des Rois des deux livres de Samuel, également consacrés à l'histoire des premiers rois hébreux, de sorte que le livre IV mentionné par Proudhon devient le livre II. Il s'agit de Jéroboam II ; Jonas est signalé au chap. XIV, 25.

La chronologie d'Ussérius (11), suivie par Bossuet, indique l'année précise où Jonas fut englouti par un poisson et rendu vivant au bout de trois jours ; quel souverain régnait à Ninive quand il alla prophétiser, etc. C'est juste comme si messieurs de l'Académie des inscriptions cherchaient dans la géographie et dans l'histoire quels furent le prince de l'*Oiseau Bleu*, le pays de *Peau d'âne* et la généalogie de *Cendrillon*. Leur fureur prophétique est allée si loin, que les rédacteurs de l'Evangile, façonnés de longue main à ce système d'accommodation, ont vu dans Jonas le type, réalisé huit cents ans avant l'événement, de la sépulture et de la résurrection du Christ. Il n'est pas même sûr si Jésus-Christ n'est point ressuscité précisément parce que Jonas avait été vomi par un requin.

Et pourtant quoi de plus facile à saisir que cette magnifique parabole ?

Le dieu Jehouh, que les amateurs prononcent emphatiquement Jéhovah, ordonne à Jonas d'aller dire à Ninive que dans quarante jours cette ville sera détruite. Jonas, au lieu d'obéir, prend la fuite devant Jehouh, parce que, pense-t-il en lui-même, les Ninivites se repentiront et feront pénitence, que Jehouh leur pardonnera, et que lui, Jonas, passerait pour faux prophète. On voit comment Jonas, s'étant embarqué pour ne point aller à Ninive, attira la tempête sur le vaisseau qui le portait, comment il fut jeté à la mer et avalé par un poisson ; et comment, rendu à la lumière, il fut accomplir sa mission. Mais ce qu'avait prévu le prophète arriva : les Ninivites se convertirent, jeûnèrent sous le sac et le cilice, et le terrible Jehouh leur fit grâce. Alors Jonas, déshonoré, se résolut à mourir (12).

Dans les idées juives, le prophète était plus que l'organe de la parole divine, il entrait pour quelque chose dans le succès comme dans la fabrication des oracles ; on n'accusait pas de mensonge celui dont les prophéties étaient trouvées fausses ; on disait seulement qu'il n'était pas lucide. C'était une grande affaire que de rencontrer un véritable voyant : aussi toute prédiction inaccomplie compromettait la réputation du prophète, mais nullement sa moralité. Il est inutile d'ajouter que la foi aux prophéties

(11) Usserius, nom latinisé d'Usher (1580-1656), archevêque anglican d'Armagh (Irlande). Il est surtout connu par sa *Chronologia sacra*, Oxford, 1660, où il prétend fixer les dates des événements importants de l'histoire du peuple hébreu et de l'histoire chrétienne.

(12) Cette histoire remplit les quatre chapitres du livre de Jonas.

n'en recevait pas la moindre atteinte. Jonas se plaignant que Dieu le trahit, parce qu'il refuse de sacrifier à l'honneur de son ministre toute une capitale, serait une conception digne de Sagnarelle, si le ton du récit ne prouvait que cette idée tient à la théologie judaïque. Mais, dans cette théologie, Jehouh et ses prophètes étaient, pour ainsi dire, associés solidaires, et tout ce que le dieu faisait arbitrairement, pour sa propre gloire et contre les intérêts du voyant, était considéré par celui-ci comme une infidélité. Aussi rien n'est plus sacré que la personne, le caractère et les paroles des prophètes. Qu'on relise les histoires de Balaam, Elie, Elisée et autres.

Dans l'apologue de Jonas, le prophète, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus saint, de plus inviolable aux yeux d'un Juif, est le jouet du capricieux Jehouh. Sur le rocher qu'il avait choisi pour lit de mort, il était brûlé par le soleil : Jehouh fait naître un palmier qui le couvre de son large feuillage et rend à son âme quelque rafraîchissement (13). Mais tout à coup Jehouh fait sécher le palmier ; furieux, désespéré, Jonas appelle la mort ; peu s'en faut qu'il ne blasphème. C'est alors que Dieu lui apparaissant lui tient ce discours sévère : « Tu pleures pour un arbuste qui ne t'appartenait pas, car ce n'est pas toi qui l'avais produit ; et moi je ferais périr Ninive où j'ai plus de cent vingt mille créatures qui ne savent pas même distinguer leur main droite d'avec leur main gauche ? (14) » L'histoire, comme on voit, part de loin et suit une longue péripétie : la morale est courte et sublime. Pour entendre Jonas comme pour expliquer toute la Bible, il ne fallait que du bon sens ; mais l'esprit de l'homme ne va pas à la vérité par un chemin si court, et voilà pourquoi, depuis deux mille ans, la Bible est tantôt une collection d'oracles, tantôt un amphigouri de platitudes.

Je ne cite plus qu'un exemple :

Le psaume LXXI (15) a pour objet de célébrer la magnificence de Salomon et la prospérité de son règne. Dans ce psaume, il est question des Ethiopiens soumis ; de la reine de Saba qui vient, dit le troisième livre des Rois, avec de l'or, de l'encens et de la myrrhe, visiter le sage

(13) *Ibid.*, IV, 1.
(14) *Ibid.*, 9-11.
(15) LXXII des éditions protestantes.

de l'Orient ; des rois de Tharsis et d'Arabie tributaires, de la sagesse du monarque, et de cette paix longue et fortunée qui le fit surnommer le Pacifique, en hébreu Salomon (16). Un critique philosophe rapportera donc cette pièce à quelque poète courtisan, si mieux il n'aime l'attribuer au vieux roi lui-même, qui fut, comme son père, grand troubadour, grand joueur de proverbes et le premier à célébrer ses triomphes. Mais en théologie on y apporte plus de profondeur. Selon les interprètes, le psaume LXXI qui, dans la forme, est une invocation à Dieu, a pour auteur David implorant l'Eternel pour son successeur, et prophétisant, avant de mourir, les splendeurs de son règne. Et comme rien n'est plus facile que de prophétiser, au lieu d'une prophétie qu'on avait trouvée d'abord dans le psaume LXXI, on en a vu deux, la première concernant Salomon et l'autre Jésus-Christ, que David aurait eu principalement en vue dans la personne de son fils, type du Messie véritable.

Si du moins, en cherchant un sens typique et allégorique à des écrits dont l'objet est presque toujours positif et immédiat, on avait respecté le sens littéral ; si, surtout, on n'avait pas abusé des prétendus types pour faire violence aux faits et forger des histoires, ce système d'exégèse serait resté sans danger ; le lecteur, pouvant toujours revenir de l'allégorie à la réalité, n'aurait subi d'illusions que celles qu'il se serait faites volontairement. Mais, après avoir posé en principe que des faits naturels et présents n'ont été que des allégories de l'avenir, et que l'histoire ou la description poétique de ces mêmes faits était la prédiction circonstanciée d'événements subséquents, il a bien fallu, de gré ou de force, faire concorder l'histoire ancienne avec la fable nouvelle, et quand les caractères ont paru faire défaut, on les a imaginés.

C'est ainsi, pour en citer un seul cas entre mille, que la légende évangélique des trois mages venus d'Orient pour adorer l'enfant Jésus, avec de l'or, de l'encens et de la myrrhe (17), a été calquée sur la prétendue allégorie des rois de Tharsis, d'Arabie et de Saba, dont il est parlé au psaume LXXI.

De tous les livres de la Bible, aucun n'a plus souffert des visions théologiques que celui des Psaumes. Juifs et chrétiens à l'envi, les premiers dès le cinquième siècle avant Jésus-Christ, les seconds principalement à l'époque de la

(16) *Ibid*, 8-15.
(17) MATT., chap. II.

composition des Evangiles, se sont évertués à y chercher des oracles, des mystères, des décisions. C'était le livre des destinées messiaques : il fallait être aveugle. Bossuet a réfuté sérieusement cette hyperbole, pour ne point y voir, en caractères de sang et de feu, les détails de la naissance, de la passion et de la résurrection du Sauveur ; le règne de l'Eglise, ses combats et ses victoires contre les hérétiques et les Mahométans (18). Aussi, à part un très petit nombre d'odes morales, et, comme dit M. de Lamartine, de méditations poétiques, dont il était impossible aux allégoristes de tirer parti, n'est-il aucun psaume dont le caractère, le sujet et le véritable esprit n'aient été plus ou moins dénaturés dans les commentaires des Christicoles.

Et, chose singulière, mais facile à concevoir après ce qui vient d'être dit, la cause de ces aberrations ne vient pas, comme on l'a faussement supposé, de l'ignorance des langues orientales : la Vulgate est aussi fidèle, grammaticalement parlant, qu'on pouvait l'espérer du siècle où elle parut ; la version des Septante avait été l'œuvre des savants juifs ; ces deux traductions ont servi fréquemment et avec avantage à restituer le texte hébreu mutilé ou corrompu par les ravages des copistes et du temps ; le mal, je le répète, ne tenait pas à l'inintelligence de la langue, mais à la funeste préoccupation des esprits, laquelle, en produisant une nouvelle religion, pervertit les jugements et engendra tous les vices de la critique.

Je voudrais qu'au lieu de discourir sur l'insuffisance de la raison, la nécessité de la foi, et la métaphysique de la Trinité, nos modernes sermonnaires reprissent à nouveau l'exégèse biblique ; car, en dernière analyse, la question est là. Si, comme je le disais tout à l'heure, on peut montrer dans le Vieux Testament un seul mot qui ait rapport au Nouveau, cette préexistence du catholicisme dans la pensée judaïque est le plus grand des miracles. Mais si le Nouveau Testament n'est qu'un pastiche de l'Ancien, une sorte de centon, compilé par des fanatiques sur la vie et la mort de Jésus ; s'il est vrai, dis-je, que les Ecritures juives n'aient aucun rapport aux missions de l'Homme-Dieu, ni aux voyages de saint Paul, ni aux persécutions des empereurs, ni aux institutions chrétiennes ;

(18) Allusion à la *Dissertatio de psalmis*, destinée aux prêtres du diocèse de Meaux, qui se trouve en tête du t. I de l'édition Lebel des *Œuvres complètes* de Bossuet, réimpression de P. Mélier et A. Leclère, Paris, 1846, sq. ; notamment aux §§ III, VII et XXIII.

alors il faudra bien reconnaître que l'explication de toutes ces choses doit être cherchée ailleurs, et la filiation qu'on prétend établir entre le catholicisme et le judaïsme, entre le sacerdoce chrétien et les lévites, entre les papes successeurs de Pierre et les pontifes successeurs d'Aaron, entre ceux-ci et les patriarches, ne sera plus qu'une hallucination de critique, un faux exposé de l'histoire.

On n'attend pas sans doute qu'à propos des excentricités d'un prédicateur, après avoir replacé la question religieuse sous son véritable jour, j'entame la critique de la Bible ; je veux seulement, par un exemple, montrer comment les rationalistes étudient les livres hébreux, et les observations qu'on vient de lire étaient nécessaires pour justifier l'esprit de la discussion dans laquelle j'entrerai tout à l'heure. Puisse cet échantillon de philologie sacrée convaincre les prêtres que nous sommes moins ignorants de notre religion qu'ils ne supposent, et apprendre aux démocrates quasi chrétiens à se tenir en garde contre les fantaisies religieuses !

Jamais homme n'exerça sur ses contemporains une séduction plus profonde que David, ou plutôt Daoud, fils d'Isaï, second roi d'Israël. Usurpateur, en dépit de son sacre qui ne put jamais faire oublier au peuple les droits de Saül, il commanda pour ainsi dire la fortune. A part les perturbations que lui causa dans les commencements la jalousie de son rival, tout le sert, tout lui réussit, tout concourt à son élévation. Il excite l'admiration par sa vertu guerrière, la reconnaissance par ses services, l'engouement par une fine et hypocrite douceur, la terreur par des vengeances qu'il a l'art de couvrir de la volonté du ciel, l'enthousiasme par des poésies, le fanatisme par des démonstrations religieuses. Nul ne représenta mieux son siècle, ne fut plus fécond en ressources, et, dans la mesure de son époque, n'eut une connaissance plus profonde des hommes et des choses. Son règne fut une série de succès. On peut dire qu'il créa l'état politique des Hébreux. Les splendeurs de Salomon ne furent que le fruit de ses travaux. Le fond de son caractère est un mélange de ruse et d'audace, d'esprit national et de froid égoïsme, déguisé sous les apparences de la candeur et de la justice. Comme tous les despotes de fortune, au talent de caresser les instincts populaires, il joignait un sentiment profond des convenances politiques et l'empire absolu sur ses passions. Pour tout dire enfin, l'objet constant de sa vie fut d'assurer

le trône à sa race, et l'on peut dire que ce problème fut par lui parfaitement résolu.

Il se trouvait en présence des Philistins, dans la vallée des Géants ; mourant de soif, il s'écrie : « Oh ! si quelqu'un me donnait de l'eau de la citerne qui est près de la porte de Bethléem !... (19) » Bethléem en ce moment était occupée par une garnison ennemie. Trois des compagnons de Daoud se dévouent, traversent le camp des Philistins, pénètrent jusqu'à la porte de Bethléem et apportent au roi l'eau qu'il avait souhaitée. Daoud refusa de la boire et en fit une libation à Jehouh. « A Dieu ne plaise, dit-il, que je boive le sang de mes guerriers ! » Ce trait de Daoud parut si beau à Quinte-Curce (20), que cet historien se l'est approprié pour sa vie d'Alexandre. Mais qu'il est triste de ne pouvoir admirer sans réserves l'humanité des conquérants ! Daoud, Alexandre, César, Louis XIV, Napoléon, tous les généraux qui ont su leur métier, se sont fait adorer de leurs soldats par des traits de noble familiarité, de justice et de grandeur d'âme ; mais ces belles actions étaient accompagnées de tant de cruautés et de perfidies, qu'on finit, malgré soi, par ne voir dans la vertu d'un tyran qu'une plus haute perfection dans le crime.

Saül, élu par la volonté du peuple et malgré la corporation des prêtres, s'était vu constamment en butte à la malveillance du sacerdoce : Daoud s'attacha à mettre le clergé dans ses intérêts. Dès ce moment la partie fut perdue pour la famille de Saül ; il fut avéré que Daoud était l'oint du Seigneur. L'héritier présomptif de Saül, fasciné comme tout le monde, renonça publiquement à ses droits et se mit à rechercher la protection de l'ennemi de son père. Les prêtres fomentaient partout la guerre civile, fournissaient à Daoud des vivres et des armes, revêtaient pour lui l'éphod (21), c'est-à-dire consultaient l'oracle à son intention, et lui promettaient la victoire. Trahi de toutes parts, Saül manqua de prudence ; au lieu d'élever autel contre autel, en jetant la division entre les prêtres, un jour, dans un mouvement de juste indignation, il en fit massacrer quatre-vingts. Daoud recueillit le seul qui échappa et qui se trouvait devenu par une catastrophe, souverain pontife.

(19) II Samuel, xxiii, 16.
(20) Quinte-Curce, *Histor. Alex. Magni*, liv. VII, chap. v.
(21) *Ephod*, tunique que devaient porter les prêtres pour les cérémonies du culte. Celui du grand-prêtre était orné de broderies d'or et de pierres précieuses. .

« Je suis responsable, lui dit-il, de tous les meurtres commis sur ta famille ; quiconque en veut à ta vie, en veut à la mienne ; nous périrons ou nous vivrons ensemble. » Ainsi fut scellée au profit de David l'alliance de l'autel et du trône. Saül n'eut plus pour lui que les indépendants. « Dieu, dit la Bible, le rejeta (22). »

Puisque j'ai parlé de la dévotion de Daoud et de ses talents poétiques, deux mots d'explication sont ici nécessaires.

On serait dans une étrange erreur si on se figurait Daoud ouvrier, poète et dévot, tantôt comme un saint Louis, rendant la justice sous les palmiers de Jéricho, ou ne faisant la guerre qu'aux ennemis de Dieu et de la patrie, et dirigé dans toute sa conduite par des principes d'une morale et d'une religion élevées ; tantôt comme un Frédéric II, mêlant les lettres à la politique et à la guerre, et se reposant des soucis de la royauté dans la culture de la poésie et de la musique.

Les auteurs chrétiens ont généralement traité l'histoire et les mœurs des Hébreux comme le père Loriquet (23) a fait la Révolution française ; il n'a pas tenu à Bossuet autant qu'au jésuite Berruyer (24), que nous ne vissions tout à la fois en Daoud un majestueux souverain à la façon de Théodose et de Louis XIV, un prophète constamment inspiré de Dieu, et le plus profond des théologiens : mais on peut affirmer que ni Daoud, ni aucun homme de son temps, n'eut la moindre idée de ce que nous entendons aujourd'hui par *piété, morale* et *littérature*. Quant aux exhibitions monarchiques, elles sont encore les mêmes chez les populations syro-chaldéennes et arabes qu'elles étaient mille ans avant Jésus-Christ. Entre Daoud, Aaron-

(22) Cette formule est le résumé de SAMUEL, I chap. XV. Saül est rejeté par l'Eternel pour n'avoir pas massacré tout le bétail des Amalécites sur lequel Jéhovah avait jeté l'interdit. L'histoire de David est racontée par SAMUEL, liv. I, chap. XVI et suiv. et liv. II.

(23) LORIQUET Jean-Nicolas (1767-1845), jésuite français, doit sa fâcheuse réputation aux nombreux manuels d'histoire qu'il écrivit à l'usage des écoles et qui furent largement répandus dans les établissements ecclésiastiques. Son *Histoire de France à l'usage de la jeunesse* était si outrageusement tendancieuse, que l'usage en fut interdit dans les écoles publiques et privées par le ministre de l'Instruction publique Fortoul en 1852.

(24) BERRUYER Joseph-Isaac (1681-1758), autre jésuite français dont l'*Histoire du peuple de Dieu* (1728) était revêtue de couleurs si romanesques, qu'elle fut censurée par la Sorbonne et condamnée par les papes Benoît XIV et Clément XIII. Cependant, les jésuites persistèrent à la faire lire dans leurs écoles.

Raschid (25) et le roi actuel du Maroc, il n'existe, relativement à la qualité, aucune différence.

La religion, à cette époque primitive, n'était qu'un composé de coutumes superstitieuses, accomplies dans une intention toujours intéressée, et sans le moindre retour philosophique. La morale n'existait pas plus que de nos jours. Le nom même en était inconnu, aussi bien qu'aux Latins et aux Grecs : un homme était réputé bon, juste et saint, selon qu'il accomplissait avec plus ou moins de scrupule certains devoirs de cité, avec quelques pratiques de miséricorde, et qu'il se conformait dans sa vie aux usages établis ; mais cette « justice », pour parler comme la Bible, tout extérieure, n'était pour les habiles que le texte ou la taxe de toutes les noirceurs. Daoud, ayant résolu de faire venir l'Arche d'alliance à Jérusalem, convoqua pour cette solennité une fédération des tribus : trente mille hommes se rendirent à son appel (26).

Pendant la marche du cortège, Daoud, qui s'était ménagé cette occasion de faire sa cour aux prêtres et de faire éclater sa piété devant le peuple, *dansait, jouait et gesticulait de toutes ses forces* (27). Cette *danse*, dont le caractère n'avait assurément rien d'héroïque, scandalisa si fort la fille de Saül, Michol, l'une des épouses de Daoud, à laquelle il était redevable de la vie et peut-être du diadème, qu'elle ne put se défendre de lui en exprimer son mépris. Daoud, humilié, se vengea en sultan : il se garda de répudier Michol : il importait à sa politique de conserver le titre de gendre de Saül. Mais, dit la Bible, la dédaigneuse Michol ne fit plus d'enfant le reste de sa vie, par la permission de Dieu (28). On sourit en voyant les graves théologiens rappeler, sans la moindre malice, ce détail de

(25) Généralement appelé Haroun-al-Rashid ; cinquième calife de la dynastie des Abassides, il régna de 786 à 809. Il est surtout connu comme le héros d'un grand nombre de récits des *Contes des mille et une nuits*. Il fut en relations avec Charlemagne à qui il eut la courtoisie d'envoyer les clés du Saint-Sépulcre.

(26) *Chroniques*, I, chap. XIII à XVI.

(27) *Ibid.*, XV, 29.

(28) Michol ou Mical, fille cadette de Saül, qui s'éprit de David après la victoire remportée par celui-ci sur les Philistins. David désira l'épouser ; mais Saül, qui préférait lui donner sa fille aînée Merab, mit à son consentement une condition atroce : David devrait lui apporter cent prépuces de Philistins. Cette condition ayant été remplie, David épousa Mical ; mais celle-ci le prit en mépris quand elle le vit danser devant l'Arche d'Alliance ; et sans doute refusa-t-elle ses faveurs à son époux, car elle demeura stérile toute sa vie. Cf. SAMUEL, liv I, chap. XIV, 49 ; chap. XVIII, 17-29, et liv. II, chap. VI, 16 et 20-23.

harem comme une preuve de la protection dont Jehouh entourait son favori.

Pour ce qui concerne la poésie, elle était, dans les circonstances importantes et les événements extraordinaires, l'expression que chacun donnait à ses pensées et à ses sentiments. On ne savait ce que c'était que chanter, si j'ose ainsi dire, par passe-temps, et sur un sujet arbitraire, et, chose étonnante, mais pourtant vraie, dans cet âge du merveilleux la poésie n'est point chargée de fictions, elle est toute réelle. Pour se faire une juste idée de ces mœurs, il faut se reporter aux scènes et aux héros de l'*Iliade*. Qu'on se rappelle Achille, se plaignant sur sa lyre à Jupiter, à Minerve et à Thétis, des violences d'Agamemnon, pleurant la mort de Patrocle, puis s'attendrissant avec Priam, et faisant intervenir les dieux à chaque instant dans ses discours. Qu'on songe que ces mœurs, toutes de convention pour nous, ont été des réalités, et l'on aura une idée de ce que fut Daoud. Daoud, à cause de la multitude de ses affaires, en conversation perpétuelle avec Dieu, chantant Jehouh, tantôt une plainte, tantôt une imprécation, ici une oraison funèbre, là un épithalame ; faisant au peuple des paraboles et des dithyrambes en guise de proclamations et d'adresses ; parlant un langage mesuré dans un temps où la prose, *oratio soluta*, n'existait pas (cette nouveauté fut inventée la première fois en Grèce, un siècle avant Hérodote) (29) ; modulant une mélopée qu'on décorait du nom de chant, parce qu'une élocution tout unie, chose qui nous semble aujourd'hui la plus naturelle, eût été impossible ; Daoud, contemporain d'Ulysse et d'Achille, presque d'Orphée, nous offre un des types les plus complets de la société héroïque ; type d'autant plus intéressant à étudier, que l'histoire nous le montre entièrement dégagé des accessoires mythologiques et des traditions légendaires qui offusquent les personnages d'Homère. Otez la différence des lieux, des idiomes et des races ; ôtez l'intervalle climatérique qui sépare la vallée de Tempé et les îles gracieuses de la Grèce, des rochers de Syrie et des déserts brûlants de l'Idumée, et vous avez en Daoud la reproduction fidèle de cette nature antique que le chantre de l'*Iliade* n'avait pas vue, et que déjà il altérait en l'embellissant.

(29) Les premiers prosateurs grecs furent en effet des historiens antérieurs aux guerres médiques, tels que HÉCATÉE de Milet, PHÉRÉCYDE de Syros, CHARON de Lampsaque, HELLANICOS de Mytilène, XANTHOS de Sardes. On voit que tous ces écrivains sont, comme Hérodote lui-même, originaires de l'Ionie et non de la Grèce proprement dite.

Je ne puis résister au plaisir de rapporter le chant guerrier que composa Daoud sur la mort de Saül, et qui courut toute la Palestine. Ce sera donner tout à la fois une idée de ses talents lyriques et une preuve nouvelle de son habileté. Daoud, en apprenant la déroute de l'armée israélite et la mort de son compétiteur, se garde bien de triompher d'un désastre qui le fait roi ; il prend le deuil, célèbre les vertus de Saül, attend que la nation vienne à lui, et ne fait rien que par le conseil des prêtres. *Le Chant de l'Arc*, qu'on va lire, lui conquit plus d'adhérents qu'il n'avait jamais rencontré d'ennemis (30).

Tes braves, ô Israël, ont péri sur les montagnes ; comment sont-ils tombés, les forts ?

Que cette nouvelle ne parvienne pas jusqu'à Geth ; qu'elle ne circule point en Ascalon, de peur que les femmes philistines n'en triomphent, qu'elles ne s'en réjouissent, les filles des incirconcis.

Monts de Gelboé, que la rosée ni la pluie ne tombent plus sur vous ; que vos vallées ne donnent plus un épi pour le sacrifice, parce que c'est sur vous que fut perdu le bouclier du brave Saül, sacré par l'huile.

Jamais la flèche de Jonathas ne revint au carquois, ni le glaive de Saül ne rentra dans le fourreau sans s'être abreuvés du sang des vaincus, de la graisse des héros.

Qu'ils étaient beaux dans leur vie, qu'ils étaient aimables, Saül et Jonathas ! La mort ne les a point séparés : plus rapides que les aigles, plus courageux que les lions.

Filles d'Israël, pleurez sur Saül, qui vous habillait de pourpre et de soie, qui vous couvrait d'or et de bijoux.

Comment sont-ils tombés, les forts, dans la bataille, et Jonathas est-il mort sur les hauts lieux ?

Je pleurerai toujours mon frère Jonathas, si beau, et que j'aimais comme on n'aime point une femme. Telle une mère chérit son fils unique, tel je te chérissais Jonathas.

(30) Cet admirable chant se trouve dans SAMUEL, II, I, 18-27. Il est appelé « cantique de l'arc » en raison de l'allusion à l'arc de Jonathas, au verset 22.

Comment sont-ils tombés ? Comment se sont brisées les armes invincibles ?

Quel cœur de marbre eût résisté à l'auteur d'un pareil chant ? Daoud fut reconnu roi de tout Israël, et reçut l'hommage des douze tribus. Mais si le peuple est facile à séduire, il est aussi prompt à se retirer : Daoud en fit la redoutable expérience.

Il était entre sa quarante-cinquième et sa cinquantième année, à cet âge où la conscience, émoussée par les passions et les jouissances, et, il faut le dire encore, par l'expérience des hommes, laisse plus de prise au vice et éveille moins le remords. Victorieux, comblé de richesses, maître d'une armée puissante, Daoud se livrait au plaisir, et jouissant de sa fortune, faisait assiéger par ses généraux Rabba, une ville ammonite. Oisif dans son fort de Sion, il se reposait avant l'heure : Joab et ses compagnons travaillaient pour lui.

Un jour, dit la Bible (31), qu'il se promenait sur la terrasse de sa maison, il aperçut par hasard une femme qui se baignait. Comme d'après la Bible, tout ce qui n'est point arrivé par la volonté expresse de Dieu, arrive par hasard, et qu'aujourd'hui nous nous méfions des effets sans cause, on me saura gré d'approfondir les détails de cette histoire.

L'Ecriture remarque d'abord que la femme en question était fort belle, circonstance qui, plus que la promenade du roi, pouvait être un effet du hasard ; mais on accordera du moins que cette belle se connaissait, qu'elle ne s'*ignorait pas elle-même*, comme il est écrit au Cantique des Cantiques (32), de cet idéal de jeune fille appelée la Sulamite, et qui était chez les Hébreux l'analogue de Psyché.

Ceci convenu, on trouvera sûrement singulière cette coïncidence du hasard : un roi qui se promène (c'était son habitude après le chaud du jour), une femme qui se baigne de manière à être vue, la beauté extraordinaire de cette femme. Mais qui était-elle, cette charmante baigneuse ? Ici l'Ecriture ne dit rien, sinon qu'elle se nommait Bethsabée, femme d'Urie, héthéen. Or, afin de compléter la

(31) Histoire de Bethsabée, dans SAMUEL, II, chap. XI.
(32) La Sulamite n'ignore pas sa beauté : « Je suis noire, mais je suis belle. » (*Cantique des Cantiques*, I, 5.)

série de hasards qui conduisit à si belle fin cette galante aventure, nous ajouterons que Urie, l'Héthéen (33), était en ce moment au siège de Rabba avec Joab ; que cet homme, brave soldat, et un des trente preux de Daoud, paraît avoir été, pour une femme de l'esprit et de la figure de Bethsabée, d'une froideur par trop maritale ; tandis que son épouse, jeune, belle, avons-nous dit, poète et musicienne, intrigante au besoin, et qui se crut faite pour une haute fortune, s'accommodait peu des soins vulgaires et des habitudes monotones du ménage. Disons enfin, anticipant un peu sur l'histoire, que jusqu'à la mort de Daoud, Bethsabée demeura la plus honorée et la plus puissante de ses femmes ; qu'elle eut le crédit de faire nommer son fils roi, au préjudice d'Adonias, l'aîné des enfants de Daoud ; qu'à elle enfin Salomon fut redevable de cette éducation, j'oserais presque dire philosophique et littéraire, qui fit de lui le prince des sages et le plus glorieux des rois d'Orient. Le portrait de la femme forte en vers acrostiches, qu'on trouve à la fin du livre des Proverbes, est de la composition de Bethsabée (34). On peut dire que cette femme douée d'un grand caractère et d'un esprit supérieur, fut pour Daoud une Maintenon, et pour Salomon une Blanche de Castille.

Assurément, il n'entre pas dans ma pensée de dire que Bethsabée préparait de loin le meurtre de son mari par un adultère ; mais il est permis de croire qu'elle comptait sur un divorce, chose qui, jusqu'à un certain point, pouvait paraître innocente. Quoi qu'il en soit, le hasard la servit à merveille : elle était sûre d'elle et connaissait Daoud ; aussi celui-ci l'eut-il à peine vue qu'il la fit venir et... trois jours après Bethsabée lui faisait passer ce laconique billet : *Je suis grosse* (35). Grosse ou non, son intérêt était de le dire et de le paraître.

(33) Les Héthéens ou Héthiens passaient pour descendre de Heth, fils de Canaan. C'est ce peuple qui est aujourd'hui désigné sous le nom de Hittites. L'histoire de ce peuple considérable, qui couvre au moins quinze siècles, n'a été longtemps connue que par la Bible et par quelques inscriptions égyptiennes ; elle commence à sortir de l'ombre grâce au déchiffrement de la langue hittite par un savant tchèque, Fr. HROZNY, à qui on doit la première grammaire hittite : *Die Sprache der Hethiker, ihr Bau und ihre Zugehörigkeit zum indogermanischen Stamm*, Leipzig, 1916-1917. Comme ce titre l'indique, la langue hittite appartient à la famille des langues indo-européennes. Sur les Hittites, on pourra lire l'important article de HROZNY lui-même dans l'*Encyclopedia Britannica*, 14e éd., 1927.

(34) *Prov.*, chap. XXXI. C'est là que se trouve le magnifique portrait de la femme vertueuse et de la bonne ménagère souvent cité, dans les églises chrétiennes, à l'occasion des mariages.

(35) II SAMUEL, XI, 5.

Si l'on pouvait s'étonner qu'un homme entre quarante-cinq et cinquante ans, possesseur d'un sérail richement garni des femmes les plus belles, ait pu s'enflammer si vite pour une inconnue ; puis, malgré le crime et le péril, enlever cette femme qu'il savait mariée à l'un de ses généraux, je répondrais que cette fantaisie lui vint précisément parce qu'il avait un sérail. Le chaste Joseph dédaigna la Putiphar, parce qu'il n'avait jamais touché femme ; Salomon, qui avait mille concubines, eût voulu essayer encore de cette Egyptienne. L'abstinence est mère de chasteté ; cet aphorisme est le premier de la médecine anti-aphrodisiaque.

Et qui peut dire ce que l'imprévu de la scène, la pose de la femme, le jeu de la lumière et des ombres, l'effet du paysage, dans l'esprit de Daoud, ajoutèrent de charmes à Bethsabée ? Tout, dans cette circonstance, devait transporter une âme d'artiste, blasée, si l'on veut, sur l'amour, mais toujours facile à émouvoir par un certain idéal. Tel était Daoud : l'histoire de sa rencontre avec Abigaïl et du mariage qui s'ensuit en est une preuve (36). Aussi trouvé-je que le reproche de Dieu à Daoud, *je t'ai comblé de richesses et de femmes* (37), partait d'une mauvaise psychologie et accusait une haute imprudence. Daoud pouvait répondre à Jehouh : « Si, de toutes les femmes que tu m'as données, tu m'en avais fait aimer une, une seule, je n'eusse point enlevé Bethsabée. »

Voici donc le roi Daoud dans le plus grand embarras : ne pouvant prendre une femme enceinte de ses œuvres, mais dont l'époux était vivant, et ne sachant comment déguiser cette bâtardise. Il restait un moyen : c'était de faire venir le mari, et de tout cacher sous le manteau. Mais l'*homme souvent propose, et fortune autrement dispose ;* Urie, traité, caressé, enivré par le roi, passa trois jours en ville et ne mit pas le pied chez lui. « Que je meure, dit-il, si, lorsque Israël est sous la tente, j'entre dans ma maison et me réjouis avec ma femme ! » Urie l'Héthéen n'avait point de sérail. Jamais respect de la discipline ne vint plus

(36) ABIGAIL, femme de Nabal de qui elle détourna habilement la colère de David, bien qu'il eût dépouillé les brebis de celui-ci de leur laine. Après la mort de Nabal, elle devint une des femmes de David. (I SAMUEL, chap. XXV.)

(37) Proudhon résume : le texte exact est : « Je t'ai mis en possession de la maison de ton maître ; j'ai placé dans ton sein les femmes de ton maître, et que je t'ai donné la maison d'Israël et de Juda. » (II SAMUEL, XII, 8.)

à contre-temps. Plus d'espoir avec un tel homme, et le péril était pressant. Selon les mœurs du pays, il y allait de la vie de Bethsabée et de la couronne de Daoud. Un mot de celui-ci à Joab le délivra d'Urie, qui fut abandonné par trahison dans un assaut, et perdit la vie. Cela fait, Bethsabée prit le deuil, et quelque temps après fut épousée par Daoud (38).

Ce double crime ne fut pas tenu si secret qu'il ne transpirât bientôt dans le peuple : il y avait trop de monde dans la confidence ; d'ailleurs, la grossesse de Bethsabée, qui se déclara peu de temps après ce brusque mariage, la mort inconcevable d'Urie, auraient suffi pour éveiller les soupçons. Daoud, qui avait cru se tirer d'affaire par un assassinat, se vit bientôt plus exposé qu'auparavant. L'opinion se soulevait ; le parti, mal éteint, de la dynastie de Saül allait se réveiller : déjà le cri du peuple et, disait-on, la réprobation de Jehouh, par le ministère de Nathan, le prophète, avaient éclaté. Il fallait une vengeance ; le sang appelait le sang ; et comment se venger d'un roi autrement qu'en lui enlevant la couronne ? Les Livres des Rois et les Chroniques, qui nous ont conservé ce récit, rédigés par des prêtres, ne s'arrêtent pas à ces considérations trop profanes pour leur style ; mais, pour qui comprend l'antiquité, tout cela résulte de l'ensemble des événements.

Dans cette situation périlleuse, Daoud eut recours à un expédient qui surpasse, à mon avis, tout ce que le machiavélisme royal inventa jamais de plus profond, et qui prouve combien le melk hébreu (39) connaissait le cœur humain, et surtout le peuple. « Jehouh tonne, dit-il, je l'intéresserai à mon repentir : le peuple crie vengeance, il chantera ma grâce. » Alors il composa et fit répandre cette fameuse complainte, connue dans l'Eglise sous le nom de *Miserere*, et dont je vais faire l'analyse.

Le psaume L (40) porte en intitulé : *Au maître-chantre, symphonie par Daoud* (41). Ce titre indique que la pièce en question fut envoyée au chef des chantres qui servaient au tabernacle, et que là elle fut exécutée publiquement, et en grande pompe, avant d'être transmise aux

(38) *Ibid.*, chap. XI, 6-27.
(39) *Melk* ou *Melec* : mot hébreu signifiant *roi*.
(40) LI des éditions protestantes. C'est le « psaume de la pénitence ».
(41) *Ibid.*, 1.

synagogues. Dans ce temps-là, celui qui offrait un sacrifice, soit expiatoire, soit votif, pouvait faire chanter sa prière par les lévites musiciens, absolument comme nous faisons célébrer des messes solennelles pour mariage ou décès. Ce qui suit, *lorsque vint vers lui Nathan le prophète, quand il s'approcha de Bethsabée* (42), est une édition probablement faite après coup : les contemporains de Daoud n'avaient que faire de cette glose.

Je traduis le plus littéralement qu'il m'est possible, en marquant le parallélisme de chaque distique :

1. *Grâcie- moi, ô mon Dieu, selon ta clémence ;*
Et selon ta tendresse infinie, efface ma prévari-
[cation (43).

L'auteur de la *Vulgate,* préoccupé des idées théologiques de pénitence et de miséricorde, a défiguré entièrement ce premier verset. Le mot *chanan* signifie proprement « être agréable » ou « faire une grâce ». Daoud emploie ce mot à dessein : en toute occasion, il se donne pour le favori de Jehouh, et l'Ecriturê l'appelle l'homme selon le cœur de Dieu. On sent de quel poids une si haute recommandation devait être pour lui auprès du peuple.

La conception théologique du péché, et notamment du péché originel, qui ne fut complètement élaborée que bien des siècles après Daoud, devient pour la *Vulgate* une autre cause d'inexactitude. Daoud, pour peindre son crime, emploie tous les synonymes que lui fournit sa langue : *phéschâ,* « transgression, révolte, prévarication ; action d'un homme qui se met au-dessus de la loi » ; *don,* « action qui vient d'un cœur perverti » ; *chattab,* « déviation, aberration, écart ». Cette recherche affectée de Daoud a pour objet beaucoup moins de peindre ses remords que de

(42) *Ibid.*, 2.

(43) La numérotation adoptée par Proudhon est de deux chiffres en retard sur la numérotation usuelle, parce que Proudhon néglige les deux versets qui constituent le préambule du psaume.

Il nous paraît intéressant de mettre en parallèle avec la traduction de Proudhon celle de l'abbé Glaire ; ces deux versions sont faites d'après le texte hébreu ; on appréciera combien celle de Proudhon est énergique et pittoresque. Voici la traduction du verset 1 par Glaire :

1. *Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséricorde ;*
Et selon la multitude de vos bontés, effacez mon iniquité.

se faire plaindre en se rendant intéressant. C'est Tartufe qui se jette aux pieds d'Orgon et qui s'écrie :

Oui, mon frère, je suis un ingrat, un pervers,
Le plus grand scélérat qui soit dans l'univers (44).

La situation est la même dans la Bible et dans Molière. Daoud est ce pénitent hypocrite, plus occupé d'échapper à la vengeance des hommes que de conjurer la colère de Dieu ; sous le mirage de la théologie, les chrétiens ont presque fait de lui un ascète.

2. *Sans cesse lave-moi de ma corruption,*
Et de mon erreur purifie-moi.
3. *Car ma prévarication je connais,*
Et mon crime est devant moi toujours.
4. *A toi seul j'ai failli, et le mal à tes yeux j'ai fait ;*
Aussi tu seras justifié dans ton discours, et
[sanctifié lors du jugement (45).

Ce dernier verset n'a été parfaitement compris de personne.

Bossuet y joint ce commentaire : *Nam cæteros homines scilicet celavi peccatum meum* (46). Comme si Daoud eût dit à Dieu : « Je n'ai péché qu'en ta présence, puisque je me cachais à tous les regards » ; ce qui produit un sens faux et absurde. Daoud, oint ou messie des Hébreux, mais adultère et meurtrier, exposé par conséquent à la vengeance de la famille d'Urie, qui, selon l'usage devait rechercher dans l'assassin le sang de la victime ; Daoud se couvre de son inviolabilité royale, et déclare qu'il n'est justiciable

(44) Proudhon cite de mémoire ; le texte exact est :
Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
Le plus grand scélérat qui jamais ait été.
Tartufe, act. III, sc. 6).

(45)
2. *Lavez-moi encore plus de mon iniquité,*
Et purifiez-moi de mon péché.
3. *Parce que je reconnais mon iniquité,*
Et mon péché est toujours devant moi.
4. *J'ai péché contre vous seul,*
Et j'ai fait le mal devant vous.
Je fais cet aveu, *afin que vous soyez reconnu juste dans vos [paroles,*
Et que vous soyez victorieux quand on vous juge.

(46) Dans la *Dissertatio de psalmis* mentionnée ci-dessus, p. 78 :
« *Car j'ai caché mon péché aux autres hommes.* »

que de Dieu. Ainsi la question posée par la Convention lors du jugement de Louis XVI, si l'inviolabilité de la personne royale s'étend au-delà des actes politiques, et si elle couvre les crimes privés du roi, cette question est résolue par Daoud affirmativement.

Pendant toute sa vie, sa politique constante fut d'inculquer aux autres le principe de cette absurde inviolabilité. Une fois, pendant ses courses, il rencontre Saül endormi. Saül son rival et son ennemi mortel : il se contente de lui couper le coin de son manteau, puis il s'effraie d'avoir osé porter la main sur l'oint du Seigneur. Il fait punir de mort celui qui se vante à lui d'avoir tué ce même Saül : mais ne poussant pas aussi loin qu'on l'a fait de nos jours le respect du sang princier, une fois délivré de son compétiteur, il se fait demander par une députation de Gabaonites, et comme mesure de sécurité publique, l'extermination de la famille de Saül. Ce fut tout le fruit de sa tendre amitié pour Jonathas.

La seconde moitié du verset 4 développe le sens que j'attribue à la première : Daoud est coupable devant Jehouh, aussi il n'entreprend pas de contester avec lui. Il sait bien qu'il succomberait dans cette lutte : *Etre justifié dans son discours et sanctifié dans le jugement,* c'est faire adopter ses conclusions par le tribunal et obtenir gain de cause. C'était le moins que le monarque homicide s'humiliât devant un adversaire comme Jehouh.

5. *Voilà : dans la mollesse j'ai été engendré,*
Et dans la lubricité m'a conçu ma mère (47).

C'est encore ce que disent les bonnes femmes d'un mauvais garnement maudit dès le ventre de sa mère. Ce verset a toujours été cité en preuve du péché originel, auquel assurément Daoud ne songeait pas. Sa pensée est celle d'Ulysse et d'Agamemnon :

Je suis homme, Seigneur, et faible comme un
[*autre* (48) ;

(47) 5. *Voilà, en effet, que j'ai été conçu dans les iniquités,*
Et que ma mère m'a conçu dans des péchés.

(48) Le texte exact est :
« *Je suis père, seigneur, et faible comme un autre.* »
C'est Ulysse qui parle ainsi à Agamemnon. (RACINE, *Iphigénie,* act. I sc. 5.)

et c'est en considération de cette faiblesse de nature que Daoud demande grâce ; il ne théologise pas. Aussi la paraphrase du père de Carrières est celle d'un ridicule achevé : *Mais ce péché avec lequel je suis né ne me rend pas excusable de celui que j'ai commis...* Eh ! sans doute ; aussi Daoud n'avait garde de dire une telle platitude.

Le verbe hébreu *chotel*, que j'ai traduit, avec la *Vulgate*, « engendrer », signifie, à proprement parler, « percer », et au figuré, « corrompre, gâter, profaner » ; à peu près comme on dit en français « percé à jour » d'une chose qui se gâte ou se détruit, ou d'un homme qui se ruine...

Ma mère m'a conçu, en hébreu *iechemataï*, littéralement : *concaluit me. Cham*, radical du mot, est la chaleur, le rut. *Aon*, que je traduis « lascivité », est dérivé, suivant Buxtorf, de *avah*, « se tortiller, se tordre ». Ceux qui ont vu la *Bacchante* de Clésinger (49) comprendront la métaphore. Est-il surprenant, dit Daoud, que je sois libertin ? ma mère était si polissonne !... Cette énergie de style, que nous ne supporterions pas aujourd'hui, ne choquait pas les hommes de l'âge héroïque. Daoud l'emploie à dessein ; et il faut convenir qu'elle était parfaitement appropriée à la circonstance.

6. *Voilà : la vérité tu aimes, dans mes entrailles et*
[ma poitrine
La sincérité tu as fait descendre (50).

En d'autres termes : « Puisqu'il faut tout avouer et que c'est toi qui as formé ma conscience... » Daoud est si humble, si loin de prétendre se justifier, qu'après s'être déclaré pécheur, criminel, corrompu, souillé dès le ventre de sa mère, il ne songe pas même à se faire un mérite de sa sincérité. C'est Dieu qui lui a appris à dire la vérité,

(49) Le sculpteur Jean CLÉSINGER (1814-1883) était natif de Besançon comme Proudhon ; il épousa une fille de George Sand. Il exposa au Salon de 1848 une *Bacchante couchée* qui suscita une vive admiration, mais aussi un certain scandale, quelques critiques ayant dénoncé la hardiesse de cette œuvre. Le modèle de la Bacchante n'était autre que Mme Sabatier, qui fut presque la maîtresse de Baudelaire. La *Bacchante* a reparu en 1946 à l'Exposition « Les Goncourt et leur temps » (au Pavillon de Marsan) et y fut très admirée des visiteurs.

(50)
6. *Voilà, en effet, Seigneur, que vous aimez la vérité ;*
Que vous m'avez manifesté les choses obscures et cachées de
[votre sagesse.

comme à discerner le bien et le mal. Il prévoyait que le peuple ne résisterait pas à cet effort d'humilité et de repentance, et connaissait l'efficacité d'un bon *peccavi*, surtout quand un roi le prononce et que le peuple en est témoin. La Fontaine a rendu la même pensée dans sa fable des *Animaux malades de la peste*. Après que le lion s'est accusé,

Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi...

Quand les grands coupables se confessent, gare les petits !

7. *Purifie-moi avec l'hysope, et je serai net ;*
Lave-moi, et plus que la neige je blanchirai (51).

Dans le cérémonial de la purification de la lèpre, on arrosait le malade avec une branche d'hysope, trempée dans une eau où l'on avait fait couler le sang d'un passereau. Cette cérémonie était-elle seulement emblématique, ou bien lui attribuait-on quelque vertu médicale ? C'est ce qu'on ne saurait dire : dans tous les temps, on a vu des personnes guérissant par des procédés secrets, et rien n'empêche de croire que cette branche d'industrie ait été exploitée par les lévites. Dans le psaume CXXXI, Jehouh dit formellement : *Je communiquerai aux prêtres une vertu curative* (52).

Telle est, du reste, la suite des idées de notre royal pénitent : « Je suis né pollu, j'ai été conçu dans l'impureté : je suis plus immonde qu'un lépreux, mais que Dieu me pardonne, et par sous-entendu, que le prêtre me purifie, et je serai pur et innocent. »

8. *Rends à ma prière la gaieté et la joie,*
Et tressailliront mes os brisés (53).

Je demande la permission de faire sur ce verset deux remarques de philologie pure, afin que le lecteur sente

(51)
7. *Vous m'aspergerez avec de l'hysope et je serai purifié ;*
Vous me laverez et je deviendrai plus blanc que la neige.
(52) GLAIRE traduit : « *Je revêtirai ses prêtres de salut.* » (Ps. CXXXI, 16.)
(53)
8. *Vous me ferez entendre* une parole de *joie et d'allégresse, et* [*mes os humiliés exalteront.*

combien sont nécessairement triviales et imparfaites les traductions des langues anciennes en langues modernes, quel genre de beautés peut se rencontrer dans les poésies hébraïques, imperceptibles pour nous, et quel tour d'esprit est nécessaire pour bien démêler le sens des écritures juives.

Le mot *schamach*, radical de celui que j'ai traduit par « joie », signifie proprement « briller, luire », d'où, par métaphore, « être dans la joie, se réjouir ». Buxtorf, dans son dictionnaire, prend justement le contre-pied : selon lui, c'est « réjouir » qui est le sens propre, et « briller » qui est le métaphorique. M. l'abbé Glaire (54), dans son lexique, compilé tout entier dans celui de Buxtorf (55), ne parle pas même de cette dernière acception. Ainsi sont faits les vocabulaires : ou ils méconnaissent la filiation des idées, ou ils la mutilent. Le sens primitif de *schamach* apparaît dans ses co-radicaux : *schamaïm*, « le ciel, l'empyrée » ; *scham-scha*, d'où Samson, « le soleil » ; *scham-ach*, « luire, éclater, briller ».

Le poète, passant des idées de souillure et de crime, analogues dans son esprit à celles d'obscurité et de tristesse, aux idées de blancheur et d'innocence, demande que la joie et la sérénité de l'âme, accompagnement ordinaire de ces dernières, lui soient rendues. Toutes ces choses sont exprimées en quelques mots, non par un artifice de convention poétique ou oratoire, mais par le seul fait de la généralité du sens fondée sur l'analogie des idées, en un mot par la pauvreté même de la langue.

L'autre mot, que j'ai traduit par « gaieté », avec aussi peu d'exactitude que j'ai rendu le premier par « joie », est formé de la même manière ; mais il peint le bonheur de l'âme sous un autre point de vue. Ce mot est *schaschon*, le même que *schouschan* (dont on a fait Suzanne), et signifie « beauté du lis ». Le radical est *schesch*, « lis », et aussi « lin » ou « byssus ». Cette fleur, à cause de ses six pétales, paraît avoir servi de nom de nombre, hébreu *schesch*, grec *hex*, latin et allemand *sex*. En raison de sa blancheur elle a aussi donné son nom au marbre, *schisch*. Enfin, l'éclat si pur, la beauté, l'odeur suave du lis ont donné lieu au

(54) V. p. 89, n. 1.

(55) Buxtorf Johann (1564-1629), professeur de langue hébraïque à Bâle, publia un *Lexicon chaldeicum, talmudicum et rabbinicum* (Bâle, 1607), qui fit longtemps autorité et fut souvent réédité.

verbe *schousch*, « être beau comme le lis », d'où dérive *schaschon*, intraduisible.

Daoud supplie donc Jehouh d'accomplir en sa personne, par le ministère du prêtre, le miracle de la purification. Et qui osera l'attaquer encore, quand il aura repris l'éclat de la neige, et qu'il brillera comme un lis et un soleil ? Quel dommage que la confession ne préserve pas aussi du procureur du roi !

9. *Détourne ta face de ma faute,*
Et toute mon impureté lave.
10. *Un cœur pur forme en moi, ô mon Dieu,*
Et une conscience droite renouvelle en mon sein.
11. *Ne me rejette pas de ta présence,*
Et ton souffle sacré ne m'enlève pas.
12. *Rends-moi la joie de ton secours,*
Et soutiens-moi de pensers généreux (56).

Daoud tourne dans les mêmes idées, ce qui est essentiellement du style de la complainte. Verset 11, *ton souffle*, en hébreu *rouach :* c'est l'inspiration poétique. Daoud est désigné dans la Bible comme le plus grand artiste qui fut en Israël, *egregius psaltes in Israël.* On a vu combien cette précieuse faculté l'avait, en mainte occasion, servi. Elle avait été la source de sa fortune ; Saül l'avait appelé près de lui, dans l'espoir que les chants du jeune pâtre apporteraient du soulagement à sa mélancolie ; et les succès qu'obtint cet Apollon-Esculape avaient été le fondement de sa popularité. Rois, peuples, femmes, tout subit l'influence de la poésie et de la musique ; et qu'on se souvienne qu'au temps de Daoud la mélopée tenait lieu, en toute occasion, de diplomatie, de philosophie et d'éloquence. De même que, selon le fabuliste grec (57), c'est

(56)

9. *Détournez votre face de mes péchés ;*
Et effacez toutes mes iniquités.
10. *Créez un cœur pur en moi, ô mon Dieu,*
Et renouvelez un esprit droit dans mes entrailles.
11. *Ne me rejetez pas de devant votre face,*
Et ne retirez pas votre esprit saint de moi.
12. *Rendez-moi la joie de votre salut,*
Et par votre esprit souverain fortifiez-moi.

(57) Esope. Il ne s'agit pas d'une des fables attribuées à cet auteur, mais d'une anecdote rapportée par ses biographes. Esope se trouvant esclave chez Xanthus, celui-ci, voulant donner un festin, ordonna à

la langue ou la parole qui gouverne les hommes par les lois et les délibérations, de même dans les sociétés primitives, elle les gouverne par les vers, la musique, et le chant. Or, chez tous les peuples de l'antiquité, le talent poétique a été attribué à une inspiration divine, que les Grecs personnifièrent sous le nom de Muse. Daoud, poète, prie donc Jehouh de l'inspirer toujours. Ce n'est pas d'aujourd'hui, comme on le voit, que le vice et la bassesse d'âme sont regardés comme la mort du génie. La *Vulgate*, elle, avec son intelligence ordinaire, n'a vu dans le souffle sacré, *rouach kadosch*, dont parle Daoud, que le Saint-Esprit.

13. *Je stimulerai les mécréants dans tes voies,*
Et les impies vers toi se tourneront (58).

Effet du transport lyrique ! Daoud, encore chaud de meurtre et d'adultère, fait vœu à Dieu de travailler à la conversion des infidèles.

Le sacerdoce chez les Juifs, rencontra toujours une opposition puissante, qui se manifestait d'ordinaire par la désertion du culte national et l'introduction des cultes étrangers. Le peuple hébreu entendait salarier ses prêtres ; mais il voulait qu'ils le servissent à son gré ; les prêtres, de leur côté, prétendaient que le salaire qui leur était alloué n'était qu'une indemnité de la portion de territoire dont ils auraient dû jouir, et aspiraient à la direction de l'Etat. De là un parti d'indépendants, d'impies, dont la résistance au parti bigot divisa la nation en deux monarchies, et finit par amener la ruine des deux gouvernements. Daoud, soit habileté plus grande de sa part, soit que les circonstances lui fussent moins difficiles, sut toujours, en flattant la caste sacerdotale, la faire servir d'instrument à ses vues. Il comprit que le sacerdoce et le trône étaient solidaires, et,

Esope de préparer un repas composé des mets les meilleurs. Esope présenta un menu qui ne comprenait que des langues accommodées à des sauces différentes. Les convives trouvèrent les plats excellents, mais se plaignirent de la monotonie du menu. Xanthus ordonna alors à son esclave de préparer pour le lendemain un repas comportant les aliments les moins bons. Esope présenta une seconde fois un menu exclusivement composé de langues. Interrogé sur la raison de ce choix, il exposa que le langage est pour l'homme la plus précieuse des facultés, mais qu'il peut aussi produire les plus grands maux. Esope n'a probablement jamais existé, mais, dès le VI^e^ siècle, on faisait courir sous son nom de menus récits populaires qui se terminaient toujours par une « moralité ». Il a servi de modèle à PHÈDRE et à LA FONTAINE.

(58)

13. *J'enseignerai aux* hommes *iniques vos voies,*
Et les impies se convertiront à vous.

tout en restant maître absolu, travailla de toutes ses forces à consolider l'unité religieuse.

Je conserve son sens propre au verbe *alamdah*, « j'aiguillonnerai » (que la *Vulgate* rend par *docebo*, « j'enseignerai »), à cause de ce qui suit, *dans tes voies*. Le radical de ce verbe est *lamed*, « pointe » ou « aiguillon », d'où l'on forme *thalmoūd*, « discipline ».

14. *Sauve-moi des sangs, Dieu, mon Sauveur :*
Ma langue chantera ta bonté (59).

Des *sangs*, c'est-à-dire la *vendetta*.

15. *Maître, ouvre mes lèvres,*
Et ma bouche dira ta louange :
16. *Car tu ne voudrais pas de victime ;*
Et si j'offrais un sacrifice, tu le rejetterais.
17. *Le sacrifice de Dieu est un esprit brisé ;*
Un cœur crevé et broyé, Dieu, ne méprise pas (60).

La pensée contenue dans ce vers est la seule morale de la pièce. Madame de Sévigné aurait écrit, après le verset 17, MAXIME. Mais, de la part de Daoud, l'excuse de ne pouvoir offrir ce sacrifice à Jehouh, jusqu'à ce qu'il ait obtenu son pardon, était un outrage de plus à la morale publique, et mettait le comble à son hypocrisie. La première chose qu'aurait faite un homme vraiment repentant eût été de renvoyer Bethsabée, d'honorer la mémoire d'Urie, et de profiter de la loi du Lévirat (61) pour susciter à ce guerrier fidèle un héritier de son nom, en faisant épouser Bethsabée par quelqu'un de sa famille. Daoud, en s'avouant

(59)
14. *Délivrez-moi du sang versé, ô Dieu, Dieu de mon salut :*
Et ma langue publiera avec joie votre justice.

(60)
15. *Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres,*
Et ma bouche annoncera votre louange.
16. *Parce que si vous aviez voulu un sacrifice, je vous l'aurais [offert certainement :*
Mais *des holocaustes ne vous seraient point agréables.*
17. *Le sacrifice que Dieu désire est un esprit brisé de douleur :*
Vous ne dédaignerez pas, ô Dieu, un cœur contrit et humilié.

(61) Le texte imprimé porte « Tevirot », faute manifeste pour « Lévirat ». On entendait par ce terme la loi juive qui prescrivait à la veuve d'un homme mort sans laisser de fils d'épouser le frère de celui-ci, le premier fils qui pourrait naître de cette union, devant être censé le fils du mari disparu. Cf. *Genèse*, XXXVIII, 5 et *Deutéron.*, XXV, 5.

coupable, ne cherche que l'impunité, et, en attendant, jouit de son crime.

Sacrifice de Dieu, est une forme de superlatif bien connue, et qui désigne le plus grand, le plus efficace des sacrifices. *Cœur crevé :* le radical *schebz* signifie « fracture, dislocation, rupture ». Je rapporte cette étymologie pour montrer combien, à mille lieues et mille ans de distance, la même idée a produit la même métaphore : les Hébreux disaient un *cœur crevé* au passif, comme nous disons à l'actif un *crève-cœur.* La *Vulgate* porte *cor contritum,* « broyé, moulu » : ce mot *contritum* est l'original de la contrition et de l'attrition.

18. *Rends heureuse, s'il te plaît, Sion ;*
Bâtis les murs de Jérusalem (62).

Certains commentateurs ont pensé que ce verset, ainsi que le suivant, avaient été ajoutés au psaume L, après le retour de la captivité de Babylone : ils se fondent sur ce qu'à l'époque où Daoud chanta sa pénitence, Jérusalem était fortifiée et n'avait pas besoin de murailles. C'est mêler beaucoup d'érudition à peu de jugement. Daoud pouvait-il mieux terminer une ode qui lui était toute personnelle que par une sorte de bénédiction sur la ville et le peuple ? D'ailleurs, bien que le mur d'enceinte ait été commencé longtemps avant le meurtre d'Urie, rien ne prouve que ce mur ait été pour lors achevé. On sait ce que coûtent les fortifications d'une capitale. En rappelant cette circonstance de son règne, glorieuse pour lui et agréable au peuple, en priant Jehouh de conduire l'entreprise à bonne fin, Daoud s'engageait par là même indirectement. Car, il ne faut pas oublier que, dans les convenances de la Bible, Dieu seul fait tout, l'homme ne paraît jamais.

Le psaume CXXXI (63) est une sorte de pétition en vers, présentée à Salomon par les prêtres, pour demander un temple : ce ne sont pas les prêtres qui postulent ; c'est Jehouh qui réclame l'exécution d'une promesse de Daoud.

Il convient aux prêtres que ce temple s'élève à Jérusalem ; c'est Jehouh qui a choisi Sion.

(62)
18. *Dans votre bonne volonté, Seigneur, traitez bénignement Sion ;*
Et que les murs de Jérusalem soient bâtis.

(63) C'est un des cantiques dits « des degrés », ou « des montées », peut-être, pense GLAIRE, parce qu'on les chantait *en montant* à Jérusalem.

Dix tribus se séparent de Juda (64) : c'est Jehouh qui, pour punir l'infidélité de Salomon, a divisé Israël.

Roboam, roi de Juda, oppose son droit de succession aux révoltes d'Ephraïm : c'est Jehouh qui l'a sacré roi, et qui lui commande d'user contre eux du droit royal.

Ce principe domine toute la Bible : Daoud a commencé à élever les forts, c'est Jehouh qui les achèvera. Jehouh est une entité de convention par laquelle on désigne la cause universelle que chacun croit sentir en lui-même et découvrir dans les mouvements de la société, comme dans les phénomènes de la nature.

19. *Alors tu accepteras les sacrifices justes, l'holo-*
[causte et le gâteau ;
Alors on mettra les fruits sur ton autel (65).

Les *sacrifices justes* sont les sacrifices selon le rite solennel ; on les trouve énumérés dans le même distique, l'*holocauste*, le *gâteau* de farine et de miel, les *fruits*. La *Vulgate* porte un *sacrifice de justice*, ce que le père de Carrières (66) explique par « les bonnes œuvres », ce qui n'a pas le sens commun.

Ce verset forme le complément des trois qui précèdent. Pour offrir les sacrifices que Dieu agrée, il faut une conscience pure et une âme innocente : c'est ce que Daoud implore, avec le soin de ses jours et la prospérité de l'Etat. Mais sa prière exaucée, il reviendra au culte, il offrira des gâteaux et des victimes. Ainsi après avoir caressé le sentiment national en parlant des remparts de la ville, il flatte l'orgueil du clergé, en promettant de propager le culte de Jehouh et de faire fleurir le sacerdoce lévitique. Un tel homme ne pouvait manquer de rentrer en grâce, et c'est aussi ce qui arriva. Une nouvelle conquête, non moins agréable au peuple, fut le prix dont il racheta son crime.

(64) Séparation des Royaumes de Juda et d'Israël en 976.

(65) 19. *Alors vous accepterez un sacrifice de justice, des oblations et*
[des holocaustes ;
Alors on mettra sur vos autels des veaux.

D'après GLAIRE, les deux derniers versets de ce psaume auraient été ajoutés après coup, peut-être au temps d'Esdras, et seraient placés non plus dans la bouche de David, mais dans celle du peuple.

(66) CABRIÈRES P.-Louis de (1662-1717), prêtre de l'Oratoire, auteur de nombreux travaux d'exégèse, d'éditions et de traductions des Livres saints, notamment d'un *Commentaire littéral sur les Psaumes de David*, Paris, 1714, auquel se réfère ici Proudhon.

La prise de Rabba, capitale des Ammonites, à laquelle Daoud assista en personne, fit oublier le fâcheux éclat de sa fringale amoureuse. Ainsi Napoléon rachetait le 18 brumaire en gagnant la bataille de Marengo. Dix ans d'une paix profonde suivirent le mariage de Daoud et de Bethsabée. Paris vaut bien une messe, pensait Henri IV ; Daoud disait de même : une couronne vaut bien un *Confiteor*.

Cependant la mort d'Urie criait vengeance. Dans les idées de l'époque rien que du sang ne pouvait payer le sang ; et tout sacré, tout confessé qu'il était, Daoud ne se sentait pas en sûreté. Pour apaiser la haine, pour satisfaire à l'opinion et à la morale publique, il fallut un nouveau crime ; et cette fois encore tout fut mis sur le compte de Jehouh.

Un prophète — remarquons ceci — les prophètes, ces saints personnages, ne répugnaient pas à entrer dans de pareilles intrigues ; un prophète dis-je, — ce fut encore Nathan — annonça de la part de Dieu, que le roi ne périrait pas, mais que sa peine serait transportée à un autre, et que l'enfant qui naîtrait de l'adultère de Bethsabée périrait. Condamné, dès le ventre de sa mère, en expiation du crime de celui qui avait dit de lui-même : « ... souillé dès le ventre de ma mère » ; quelle compensation ! Daoud gémit, pleura, jeûna, se couvrit de cendres, cria à Dieu, fit grand bruit de sa douleur : il était dur pour un amant, pour un père, de livrer à la mort l'innocente créature. Jehouh, pour mieux dire la raison d'Etat, fut inexorable. Jehouh, dit le texte, frappa l'enfant qui, né viable et vigoureux, mourut au bout de sept jours, d'un mal inconnu (67).

Le sacrifice consommé, Daoud quitta le deuil, et après tant de gémissements et de pleurs, parut si tôt avoir séché ses larmes, que toute sa maison en fut dans l'ébahissement. C'est alors qu'il laissa échapper ce mot, d'une dissimulation profonde : « J'ai pleuré, j'ai jeûné pendant la vie de l'enfant, espérant que Dieu me le donnerait. A présent qu'il est mort, à quoi me servirait de jeûner ? Je ne le ressusciterai pas ! » Puis il prit soin de consoler la mère, la pauvre Bethsabée, de la perte de son premier-né. L'Ecriture a soin de rappeler cette circonstance : *Et consolatus est David Bethsabee uxorem suam, et ingressus ad eam, dormivit cum ea*. L'année suivante, elle mit au monde un second fils,

(67) II Samuel, chap. xii, 1-19.

que Daoud nomma *Jedidiah*, c'est-à-dire « Aimé de Jehouh » (68). Ce fut Salomon. Quel excellent cœur que ce Daoud !

Le peuple, toutefois, n'oublia pas sitôt cette tragédie. Lorsque Absalom, révolté contre son père, viola publiquement ses concubines, il courut une prophétie qu'on prétendait avoir été faite par Nathan, après l'adultère de Daoud : « Parce que tu as fait cela, aurait dit Jehouh, je susciterai le mal dans ta maison ; je prendrai tes femmes et les donnerai à ton rival, et il jouira à la face du soleil. Tu l'as fait dans le secret, et moi je le ferai aux yeux du peuple (69). » Et telle était encore la réprobation générale, que Daoud, après la défaite et la mort d'Absalom, qui avait entraîné, dit la Bible, tout le peuple dans sa révolte, crut devoir paraître encore plus affligé de la mort de son fils que satisfait de sa victoire. Enfermé dans sa chambre, pleurant et se lamentant, il ne voulait voir personne. « Absalom, ô mon fils ! ô mon fils Absalom ! criait-il, que ne puis-je donner ma vie pour toi ! (70) » Cette douleur était peu sincère. Aussi, quand Daoud préparant au lit de mort ses vengeances posthumes, chargea son successeur de punir Joab, meurtrier d'Abner et d'Amosa, il ne parla point de son fils Absalom.

Quelques années plus tard, une peste étant survenue, le peuple, toujours en méfiance de Daoud, l'accuse d'avoir attiré ce fléau. Ce n'est plus, il est vrai, l'assassinat d'Urie qu'on lui reproche, c'est d'avoir opéré le dénombrement du peuple (71). Les commentateurs sont fort en peine de dire ce que pouvait avoir en soi de si criminel un dénombrement.

A force de s'ingénier, ils découvrent que Daoud s'était conduit en cette circonstance par un mouvement de vanité. On n'a pas vu que ce dénombrement des personnes n'était autre qu'un recensement des biens et des fortunes, et qu'il emportait avec lui la régularité et la perpétuité de l'impôt. C'était l'organisation de ce droit royal, dont Samuel avait menacé le peuple, et pour ainsi dire la prise de possession, par la dynastie, des biens et de la liberté des citoyens.

La peste donc étant survenue à la suite du recensement, le peuple accusa le roi de cette nouvelle calamité.

(68) *Ibid.*, 24-25.
(69) *Ibid.*, 7-12.
(70) II SAMUEL, XVIII, 33.
(71) *Ibid.*, chap. XXIV.

sans doute en vertu du principe qu'un malheur n'arrive jamais seul. Daoud, anticipation de Codrus, de Curtius, d'Eustache de Saint-Pierre, n'hésite pas ; il se dévoue pour le salut du peuple, mais à la façon d'Escobar, par une direction d'intention. Voici le bruit qui courut.

Un voyant est venu le trouver, et lui a dit, de la part de Jehouh : « Je te donne le choix de trois choses : la famine pendant sept ans, la guerre avec la défaite pendant trois mois, la peste pendant trois jours (72). »

David a fait cette réponse magnanime : « Si je demande la famine, ou si je donne la préférence à la guerre, je suis roi, je ne m'expose pas : je choisis la peste, aimant mieux m'abandonner à Dieu qu'aux hommes. » La peste était donc venue ; et pendant qu'elle sévissait, Daoud apercevait l'ange exterminateur, tenant le glaive baissé sur la Palestine ; et lui, la face contre terre, il criait à Jehouh : « C'est moi qui suis coupable, moi le pasteur du peuple ; qu'ont-elles fait ces pauvres brebis ? Appesantis ta main sur moi et sur la maison de mon père. » Le peuple d'Israël tint compte à David de sa bonne volonté, et l'Eglise catholique lit encore aujourd'hui cette histoire, à l'*Epître,* dans les messes *pro evitanda mortalitate* (73).

Eclairé par tant de catastrophes, et sentant combien fragiles encore étaient les fondements de sa dynastie, Daoud saisit la première occasion de prendre sa revanche. Une disette survint dans le canton de Gabaon. Aussitôt des émissaires répandent le bruit que c'est Saül et sa race, cette race de sang, qui attire le fléau, et que la colère céleste demande une expiation. Gabaon ne faisait point partie d'Israël : c'était une ville des Amorrhéens, que Saül avait prise d'assaut, et dont il avait, par représailles, massacré les habitants. Mais on prétendit qu'il l'avait fait malgré la foi jurée ; et, bien que la loi de Moïse ordonnât l'extermination de ces peuples, et couvrît par conséquent la vengeance de Saül, une telle perfidie devait être expiée. « Que puis-je faire pour vous ? » dit Daoud aux Gabaonites. « Nous voulons, répondirent-ils, que les descendants de Saül soient crucifiés jusqu'au dernier. — J'y consens, reprit Daoud. » Et la postérité de Saül périt sur la croix. On n'épargna qu'un fils de Jonathas, boiteux de naissance, et dont l'infirmité ne faisait qu'ajouter le ridicule à

(72) *Ibid.*, 12-15.
(73) « Pour éviter le péril de mort. »

l'épouvantable destruction de l'ancienne famille royale (74). Joindre l'outrage à la cruauté, c'est le régal des despotes.

Telle fut la pénitence de Daoud, le roi des prêtres, l'homme selon le cœur de Dieu. Quant à son imprudente complice, son repentir fut plus sincère, surtout plus humble. Bethsabée, devenue sultane, eut le temps de méditer le reste de ses jours sur ce que valent les caresses d'un roi voluptueux : témoin des galanteries impuissantes de Daoud décrépit, que de fois elle dut regretter l'amour profond et chaste du héros qu'elle avait trahi ! Mais alors, comme aujourd'hui, comme toujours, les femmes dans l'éclat de la jeunesse, ne pouvaient comprendre que l'amour est une forme de sacrifice, et que celui-là aime le plus qui, par devoir, est capable de s'abstenir davantage. L'exemple de Bethsabée prouve, entre mille, qu'avant d'émanciper la femme, il faut lui donner le sens moral. Douée elle-même des plus riches dons de l'esprit, dans la pièce que la Bible nous a conservée (75), elle ne célèbre de son sexe que les vertus domestiques, et donne la palme à l'économie, à la vigilance, au travail. Bossuet ne se lassait pas d'admirer le portrait que Bethsabée, désabusée des voluptés et de la mollesse, a tracé de la femme forte. Il observait, avec une haute raison, par cette omission, qu'une femme de cœur ne se fait point un titre de gloire d'une pareille vertu. *Attende hic, non memorari pudicitiam, qua carere probro, ornari pudens mulier haud magnæ laudi ducit* (76). Il aurait pu dire, avec non moins de raison peut-être, que Bethsabée avait décrit la chasteté agissante, ne se croyant plus le droit d'en prononcer le nom : et c'est en quoi je trouve que toute femme-auteur devrait l'imiter (77).

Jadis, on récitait dans les cloîtres, les jours spécialement consacrés à la pénitence, le psaume *Miserere*. Tous les frères, à genoux, le regard baissé, les épaules décou-

(74) *Ibid.*, chap. XXI, 1-6.

(75) Le chap. XXXI des *Proverbes* déjà mentionné.

(76) Citation inexacte : Bossuet avait écrit : « *Neque hic pudicitiam memorari oportuit, qua carere, probro ; ornari, pudens mulier haud magnæ laudi ducit.* » Ce qui signifie : « Il n'y a pas eu lieu ici de rappeler la pudeur, dont une femme pudique tiendrait pour une honte d'être dénuée, mais dont elle ne tient pas pour grand honneur d'être parée. » Le texte de Proudhon signifierait : « Remarquez qu'ici il n'est pas question de la pudeur, dont, etc... » Cette phrase de Bossuet se trouve dans le commentaire déjà cité des *Psaumes*, édition indiquée, p. 338.

(77) On remarquera que, dès 1845, Proudhon éprouvait une vive aversion à l'égard des femmes de lettres.

vertes, la main armée de la terrible discipline, répétaient à l'unisson les versets de l'ode pénitencière, et punissaient dans leur chair les crimes du genre humain. Les coups alternaient avec les paroles et retentissaient dans les sombres salles : le sang ruisselant jusqu'à terre témoignait du zèle des fervents.

Aucune prière venue des Juifs n'est d'un plus fréquent usage que le *Miserere*. C'est par excellence le chant du carême. On le récite à voix basse, pendant ces lugubres offices de la semaine sainte, que leur tristesse a fait nommer *ténèbres ;* et naguère cette récitation était suivie d'un grand bruit de portes fermées, de chaises renversées, de corps sur les dalles, comme pour rappeler le deuil de la nature au crucifiement de Jésus-Christ. Ainsi s'établissent les institutions religieuses : amalgame de traditions incomprises, de pièces décousues et de sens détournés. Il n'y a pas jusqu'à la durée du carême qui ne se rapporte à une superstition cabalistique sur les nombres. D'après l'Ancien Testament, les pluies du déluge durèrent quarante jours ; Moïse resta sur le Sinaï quarante jours ; les Israélites errèrent dans le désert pendant quarante ans ; Elie passa dans la solitude quarante jours ; les Ninivites firent pénitence pendant quarante jours : donc la retraite de Jésus-Christ devait aussi durer quarante jours, et il devait monter au ciel quarante jours après sa résurrection. L'ancien Orient fournit l'idée d'expiation, David les paroles, la légende le nombre : l'Evangile est le point où viennent se fondre les éléments, et tous les ans nous avons le carême.

Aux dimanches ordinaires, pendant environ les trois quarts de l'année, le *Miserere* sert d'introït, ou, comme qui dirait, d'entrée à la messe. Le célébrant, avant de faire l'aspersion lustrale, cérémonie conservée du rituel païen (chez les Juifs l'aspersion se faisait avec du sang), entonne le septième verset, *Asperges me ;* le chœur achève l'antienne, et tout le peuple répond : *Miserere*. Les uns ni les autres ne savent ce qu'ils disent : n'est-il pas temps de le leur apprendre ?

Que chantions-nous en 1826, pendant la procession du jubilé, lorsque paroisses, séminaires, collèges, allaient pendant cinq jours adorer la croix (78) ? Le *Miserere*. Ce

(78) Sur les missions de 1826, voir notre Introduction générale, p. 14.

chef-d'œuvre d'astuce et d'hypocrisie, servant, après vingt-cinq siècles, d'expression au repentir et de chant de pénitence, est la plus grande moquerie de l'histoire. Il semble que la Providence a permis cette odieuse mystification pour confondre la conscience humaine, menteuse et scélérate jusque dans ses expiations et ses remords.

IV

ARTICLES DE JOURNAUX

(1848-1849)

INTRODUCTION

Fixé définitivement à Paris en octobre 1847, Proudhon ne va pas tarder à se trouver entraîné par la Révolution de février dans les remous d'une vie politique intense. Ce n'était cependant alors ni son dessein, ni son désir ; il voulait avant tout poursuivre ses travaux de philosophie sociale dont les *Contradictions économiques* avaient été la dernière expression. Le journalisme ne le tentait pas. Pour assurer son pain quotidien, il chercha à obtenir la gérance d'un journal consacré à la navigation intérieure ; subsidiairement, en janvier 1848, il préparait les matériaux d'un périodique hebdomadaire ; enfin, quand la Révolution le surprit, il rédigeait une brochure, *La solution du problème social,* dans laquelle il voulait dégager les mesures pratiques propres à atténuer les maux dénoncés avec éclat dans la *Philosophie de la misère.*

Quand la Révolution éclate, Proudhon l'accueille sans bienveillance ; ni le peuple, ni les partis bourgeois n'ont, à ses yeux, une idée claire de la politique qui pourrait dégager un ordre meilleur de l'effroyable gâchis créé par l'insurrection ; les barricades ne sont pas de son goût, moins encore les destructions de valeurs causées çà et là par l'émeute. Cependant, il se rallie bientôt à la République et c'est alors que commence son activité de journaliste. En mars 1848, il entre comme premier rédacteur dans l'équipe de publicistes qui lance un nouveau journal, *Le Représentant du Peuple,* dont le premier numéro paraît le 1er avril ; il s'y trouve en compagnie de ses amis Langlois, Darimon, Viard. Suspendu le 21 août, le *Représentant du Peuple* reprend vie sous un titre nouveau, *Le Peuple, journal de la République démocratique et sociale,* qui vivra du 1er novembre 1848 jusqu'au 13 juin 1849. Supprimé à son tour, le *Peuple* ressuscite sous le titre de *La Voix du Peuple* qui vivra du 1er octobre 1849 au 14 mai 1850. Dernier avatar enfin, la *Voix du Peuple* fait place le 15 juin au *Peuple de 1850* ; la collaboration s'est enrichie de quelques noms illustres, Michel de Bourges, Eugène Sue, Edgar Quinet, Madier de Montjau, etc. ; cette dernière tentative ne tiendra que jusqu'au 15 octobre de la même année. Entre temps, Proudhon est poursuivi pour les articles violents qu'il écrit dans le *Peuple* sur *La Responsabilité du Président de la République,* condamné à trois ans de prison et incarcéré à Sainte-Pélagie le 7 juin 1849 ; le régime n'en était

pas très rigoureux et c'est en prison que Proudhon écrivit tous les articles postérieurs à cette date.

Malgré l'effacement inévitable du temps, la lecture de ces articles est encore fort intéressante. Jamais peut-être la plume de Proudhon n'a été plus agile, plus cinglante, plus courageuse, ni sa pensée plus lucide, plus clairvoyante. Des amis ont assuré la publication des plus importants en trois volumes qui ont paru en 1868, à Paris, à la Librairie Internationale.

Beaucoup de ces articles, écrits de verve, sont d'une étendue considérable ; ce sont ceux d'un penseur qui cherche toujours à situer les problèmes les plus actuels dans de vastes perspectives ; non seulement les vues sociologiques y abondent, mais la philosophie, la métaphysique même s'y déploient largement. Enfin la religion y occupe une place qui n'était pas sans effarer les amis du polémiste. On jugera par les fragments qui vont suivre de l'intérêt de ces pages qui méritent d'échapper à l'oubli.

EXTRAITS DE JOURNAUX

MANIFESTE DU « PEUPLE » (Extrait du numéro-spécimen du *Peuple* du 2 septembre 1848, reproduit dans *Mélanges*, Paris, Librairie internationale, 1868, t. I, p. 140.)

La France a montré, dans ces derniers temps, combien elle était religieuse dans le cœur et dans la raison. La religion, dans notre incomparable pays, est le ferment secret de tout ce qui a vie, autorité et durée. Les questions économiques, si vastes qu'elles se posent, ne suffisent pas à notre intelligence contemplative et pleine de tendresse ; les grands problèmes de la philosophie nous laissent indifférents et tristes ; l'idée pure ne peut nous ravir. Il faut à notre âme quelque chose de plus que le nombre et la mesure, quelque chose au-delà même de l'idée.

Où sont, parmi nous, les matérialistes et les athées ? Nous avons regardé autour de nous, et nous ne les avons découverts que parmi ceux qui nous calomnient et nous persécutent. Voyez-vous cet être froid et laid, subtil et souple comme le serpent, railleur, chiffreur, sans pudeur, qui d'une voix argentine conclut toujours aux mesures impitoyables ; qui ne veut pas du droit au travail ; qui vous parle de la Providence, et qui adore la fatalité ; qui ne voit dans la religion qu'un instrument de politique, dans la loi qu'une convention, dans la révolution qu'un fait ! Cet homme-là, c'est un matérialiste, c'est un impie.

Oui, nous voulons la religion : mais que personne ne s'y trompe. La religion, pour nous, n'est pas la symbolique : c'est le contenu, le mot de la symbolique. Pour découvrir la vraie religion, il faut recommencer notre exégèse, montrer philosophiquement, à l'aide des nouvelles données sociales, le surnaturalisme dans la nature, le ciel dans la société, Dieu dans l'homme. C'est quand la civilisation nous

apparaîtra comme une perpétuelle apocalypse, et l'histoire comme un miracle sans fin ; quand, par la réforme de la société, le christianisme aura été élevé à sa deuxième puissance, que nous connaîtrons la religion. Alors aussi nos calomniateurs, arrachés à leurs mythes, sauront quel est notre Dieu, quelle est notre foi...

TOAST A LA RÉVOLUTION (*Ibid.*, 17 octobre 1848, p. 143.) (1)

Les révolutions sont les manifestations successives de la JUSTICE dans l'humanité. C'est pour cela que toute révolution a son point de départ dans une révolution antérieure.

Qui dit donc révolution dit nécessairement *progrès*, dit par là-même *conservation*. D'où il suit que la révolution est en permanence dans l'histoire, et qu'à proprement parler il n'y a pas eu plusieurs révolutions ; il n'y a eu qu'une seule et même et perpétuelle révolution.

La révolution, il y a dix-huit siècles, s'appelait l'EVANGILE, la *Bonne Nouvelle*. Son dogme fondamental était l'*Unité de Dieu ;* sa devise l'*Egalité de tous les hommes devant Dieu*. L'esclavage antique reposait sur l'antagonisme des dieux, ce qui voulait dire sur l'infériorité relative des races, sur l'état de guerre. Le christianisme créa le droit des gens, la fraternité des nations ; ce fut en raison de son dogme et de sa devise que furent abolis simultanément l'idolâtrie et l'esclavage.

Certes, on ne niera pas aujourd'hui que les chrétiens, ces révolutionnaires qui combattaient par la parole et par le martyre, ne fussent des hommes de progrès : j'ajoute qu'ils étaient des hommes de conservation.

L'initiation polythéiste, après avoir civilisé les premiers humains ; après avoir converti ces hommes des bois, *sylvestres homines* (1 *bis*), comme dit le poète, en hommes des villes, en citoyens, était devenue elle-même, par le sensualisme et le privilège, un principe de corruption et d'asservissement. L'humanité était perdue, quand elle fut sauvée par le Christ, qui reçut pour cette mission glorieuse le double titre de *Sauveur* et *Rédempteur*, comme qui dirait, dans notre langue politique, conservateur et révolutionnaire.

(1) Ce toast venait d'être prononcé au banquet Poissonnière.
(1 *bis*) HORACE, *Art poét.*, v. 391.

Tel fut le caractère de la première et de la plus grande des révolutions. Elle renouvela le monde, et en le renouvelant elle le conserva.

Mais, toute surnaturelle et spiritualiste qu'elle fût, cette révolution n'exprimait pourtant que le côté le plus matériel de la justice, l'affranchissement des corps, l'abolition de l'esclavage. Etablie sur la foi, elle laissait la pensée esclave ; elle ne suffisait pas à l'émancipation de l'homme, qui est esprit et corps, matière et intelligence ; elle appelait une autre révolution. Mille ans après la venue du Christ commençait, au sein de la religion qu'il avait fondée, une agitation inconnue, prélude d'un nouveau progrès. La scolastique portait dans ses flancs, à côté de l'autorité de l'Eglise et des Ecritures, l'autorité de la raison... Vers le seizième siècle la révolution éclata.

La révolution, à cette époque, sans abandonner sa première donnée, sans se renier elle-même, prit un autre nom, nom déjà célèbre ; elle s'appela la PHILOSOPHIE. Elle eut pour dogme *la liberté de la raison ;* et je puis bien le dire, puisque l'une est la conséquence immédiate de l'autre, pour devise l'*égalité de tous devant la raison.*

Voici donc l'homme déclaré inviolable et libre dans sa double essence, l'âme et le corps ! Etait-ce le progrès ? Quel autre qu'un tyran pourrait le nier ? Etait-ce conservation ? Cela n'a pas même besoin de réponse.

La destinée de l'homme, a dit un sage, est de contempler les œuvres de Dieu. Après avoir connu Dieu par le cœur, par la foi, le temps était venu pour l'homme de le connaître par la raison. L'Evangile avait été pour l'humanité comme une instruction primaire : maintenant adulte, elle avait besoin d'un enseignement supérieur, à peine de croupir dans l'idiotisme et la servitude qui le suit.

Ainsi les Galilée, les Arnaud de Bresce, les Giordano Bruno, les Luther, les Descartes, toute cette élite de savants, de penseurs et d'artistes qui brillèrent dans les quinzième, seizième et dix-septième siècles, grands révolutionnaires, furent en même temps les conservateurs de la société, les hérauts de la civilisation. Ils poursuivirent, contre les représentants du Christ, le mouvement commencé par le Christ : à eux aussi la persécution et le martyre ne manquèrent pas !

Voilà quelle fut la seconde révolution, la deuxième grande manifestation de la JUSTICE. Elle aussi rajeunit le monde ; elle le sauva.

Mais la philosophie, ajoutant ses conquêtes à celles de l'Evangile, ne remplissait pas, il s'en faut, le programme de cette justice éternelle. La liberté, évoquée du sein de Dieu par le Christ, n'était encore qu'individuelle : il fallait l'établir sur le forum ; il fallait, de la conscience, la faire passer dans la loi.

Vers le milieu du siècle dernier commença donc une nouvelle élaboration ; et, comme la première révolution avait été religieuse, et la seconde philosophique, la troisième fut politique. Elle s'appela le CONTRAT SOCIAL.

Elle prit pour dogme la *souveraineté du peuple :* c'était la contrepartie du dogme chrétien, l'*unité de Dieu.*

Sa devise fut l'*égalité devant la loi ;* c'était le corollaire de celles qu'avaient précédemment inscrites sur son drapeau l'égalité devant Dieu et l'égalité devant la raison.

Ainsi, à chaque révolution, la liberté nous apparaît toujours comme l'instrument de la justice, et l'égalité comme son critérium. Le troisième terme est le but de la justice ; ce but, toujours poursuivi, toujours approché, est la fraternité.

Ne perdons jamais de vue cet ordre du développement révolutionnaire. Au témoignage de l'histoire, la fraternité, but suprême des révolutions, ne s'impose pas : elle a pour condition la liberté d'abord, l'égalité après. Comme si la justice nous disait à tous : hommes, soyez libres ; citoyens, devenez égaux ; et puis, frères, embrassez-vous (2).

(2) Cette conception des révolutions successives, à la fois novatrices et conservatrices, a été reprise par Proudhon quelques mois plus tard, le 5 mars 1849, dans un nouvel article du *Peuple* intitulé : *Origine et filiation de la Révolution de Février.* Proudhon donne à sa théorie une plus grande étendue, et distingue même, avant la révolution chrétienne, une révolution antérieure, qu'il appelle « révolution polythéiste ou mythologique, dont le souvenir est resté dans les légendes des Orphée, des Moïse et de tous les initiateurs de la haute antiquité. Le but de cette révolution fut d'abolir le fétichisme individuel et sauvage, et de le remplacer par des cultes nationaux ; c'est-à-dire, en dégageant l'idée du symbole, de faire sortir les peuples de la communauté négative et de fonder une première organisation de l'humanité sur le principe de la distinction et de l'autonomie des races ». (*Mélanges*, t. II, Paris, Librairie internationale, 1869, p. 20.) Ainsi, l'idée de nationalité serait primitive et identique avec celle de la race. « Avant tout donc, la nationalité ! C'est l'idée que répètent, à six mille ans d'intervalle, les chefs des nations primitives et les fondateurs de la république universelle. » (*Ibid.*) Conception singulièrement confuse et aventureuse, visiblement improvisée. La suite de la théorie, avec plus d'étendue, ne diffère pas essentiellement de celle qui est exposée dans l'article du 17 octobre 1848.

DÉDUCTION DE L'IDÉE RÉVOLUTIONNAIRE DE FÉVRIER. (*Mélanges*, t. II, p. 30 sq., article du *Peuple*, 19 mars 1849.) (3)

(Après avoir repris une fois de plus sa théorie des quatre révolutions successives, Proudhon poursuit par la page suivante, dont il reconnaît à la fin l'inspiration purement comtiste :)

La Révolution de février a donc pour adversaires les représentants des idées antérieures : ce sont les catholiques, théologiens de la misère ; les doctrinaires, hommes d'Etat de la misère ; et les économistes, patriciens de la misère.

Que si la négation de février est juste, si elle est fondée en logique et en droit ; en d'autres termes, si la pratique des économistes, sur laquelle repose le système doctrinaire jésuitique, est démontrée fausse, le gouvernement représentatif ou doctrinaire est fini, le catholicisme n'est plus qu'une relique.

C'est donc cette négation qu'il s'agit de justifier, en dégageant l'affirmation, l'IDEE positive qu'elle suppose.

Pour cela, nous allons procéder révolutionnairement, comme l'humanité elle-même, c'est-à-dire que nous allons continuer la série dialectique arrêtée au 24 février.

J'appelle sur ce point toute l'attention du lecteur. Au moment où les représentants du triple principe contre-révolutionnaire, économistes, doctrinaires, catholiques, par une coalition sans exemple, se sont donné rendez-vous dans les plus hautes fonctions du pouvoir pour refouler l'idée de Février, il importe que le peuple, qui a fait tant de révolutions sans en raisonner une seule, apprenne enfin à penser sa parole, avant de parler sa pensée.

Je disais tout à l'heure que le polythéisme et le christianisme formaient la période *religieuse*, le philosophisme et la démocratie la période *rationaliste* du progrès.

(3) Cet article fut écrit peu après la condamnation à 10.000 francs d'amende et à trois ans de prison que Proudhon encourut en mars 1849 pour avoir, le 25 janvier, en pleine Assemblée constituante, dénoncé du haut de la tribune la coalition des partis monarchistes et de Louis Bonaparte, qui méditait déjà son coup d'Etat. Pour échapper à l'emprisonnement, Proudhon se réfugia en Belgique, mais en revint bientôt en essayant de se cacher à Paris. Mais il fut reconnu aux environs de la gare du Nord, arrêté le 6 juin et enfermé à Sainte-Pélagie. Tous les articles et ouvrages écrits après cette date jusqu'à la libération de Proudhon (6 juin 1852), ont donc été écrits en prison.

Ces deux périodes, comparées l'une à l'autre, offrent pour caractère commun la SUBJECTIVITE.

Quand je dis que les quatre grandes révolutions de l'humanité, le polythéisme, le christianisme, le philosophisme, le doctrinarisme, sont le produit *subjectif* de la raison humaine, je veux dire que leur idée a été le résultat spontané, soit d'une conscience plus ou moins mystique, soit des conceptions pures de la raison, plutôt que des données de l'observation et de l'expérience. L'humanité a *produit* jusqu'à présent ses idées et ses révolutions, plutôt qu'elle ne les a *déduites ;* elle a procédé par exposition, non par conclusion ; par hypothèse, non par jugement. Il n'y a rien, en un mot, de positif, de démonstratif, dans les révolutions antérieures.

Or, l'idée nouvelle devant nécessairement former opposition aux idées anciennes, il s'ensuit que cette idée doit être réelle, positive, scientifique, qu'elle doit avoir pour caractère l'OBJECTIVITE. Ce qui le prouve, au surplus, c'est que le progrès, par son mouvement dialectique, est arrivé aux confins de la création subjective ; qu'en s'appuyant sur l'économisme, il a fait appel aux faits, à l'observation expérimentale, en un mot, à la science. Hors de cette économie politique, dont le hasard est la loi, le bon plaisir le juge, et la misère le dieu, il n'y a de possible qu'une science sociale, systématique, positive et démontrée ; une science fondée sur l'observation directe et l'analyse des faits, qui chasse le préjugé de la raison, comme le parasitisme de la production, qui expulse du gouvernement l'arbitraire, et de la conscience la superstition. Tel est précisément le sens de la protestation socialiste.

Ainsi, la nouvelle idée révolutionnaire, outre les conditions de légitimité, de légalité et de tolérance qu'elle doit réunir, doit être encore, par le caractère de son opposition propre, objective, c'est-à-dire scientifique. Nous retrouvons ici la loi d'évolution humanitaire, définie par M. Auguste Comte, dans les trois termes, *Religion, Philosophie* et *Science*...

APOSTATS ET JÉSUITES, article du *Peuple* (*Mélanges*, t. II, p. 62 sq.)

Paris, 23 mars 1849.

Un immense placard jaune ayant pour titre : CANDIDATURE DU CITOYEN PROUDHON, et adressé aux

électeurs catholiques, couvrait ce matin les murs de la capitale. Dès la veille, il avait été distribué à tous les journaux.

C'était, en forme de profession de foi, une dissertation politico-théologique sur l'*Apostasie,* ses espèces, les peines prononcées contre elle par l'Eglise et, en certains cas, par les lois civiles.

Le tout signé : J.-P. PROUDHON.

Que signifiait ce placard ?

(Proudhon rappelle alors en quelles circonstances il fut amené, en 1839, à collaborer à l'*Encyclopédie catholique* publiée par Parent-Desbarres (4).)

L'article *Apostasie* m'étant échu, je fis à l'adresse de certains personnages du jour fort connus, et dont la plupart vivent encore, le petit pamphlet qu'on va lire :

(Suit le texte complet de l'article, reproduit ci-dessus p. 115 sq). Et Proudhon conclut :

Voilà ce que MM. de la police, d'accord avec les jésuites, ont imaginé, pour ma candidature, de placer, en une affiche monstre, sous les yeux des électeurs !

Certes, s'il est une page que j'ose me vanter d'avoir écrite, c'est, à coup sûr, celle que je viens de rapporter, et dont j'avais entièrement perdu la mémoire. Tartufes, je vous remercie. Plus d'une fois, surtout depuis février, il m'est arrivé d'être prophète ; mais j'ignorais que l'exercice de cette merveilleuse faculté remontât en moi jusqu'en 1839 : vous m'en faites ressouvenir. Toutefois, vous êtes comme les renards, que les poètes ont pris pour symbole de la ruse, et que tous les chasseurs savent être le plus bête des animaux.

Concevez-vous ces imbéciles qui s'en vont déterrer, comme une pièce à ma charge, cet article de l'*Encyclopédie Catholique,* où, à propos des premiers chrétiens, je peins par anticipation les socialistes persécutés ; où j'établis leur innocence ; où je signale ces apostats de la République, — *demandant,* pour mieux couvrir leur crime, *la mort de leurs frères ?* Où, sous les noms de *Sérapius* et *Protagoras,* je livre au mépris et l'homme politique, traître à tous les gouvernements, et le philosophe, traître à toutes les doctrines ? SERAPIUS et PROTAGORAS ! Ils ont pris ces deux personnages pour deux auteurs grecs !...

(4) V. *supra,* p. 89-90.

Et voilà ce que les Basiles de la réaction ont révélé à toute la France ! Voilà ce qui a tenu Paris en émoi ; comme s'il se fût agi d'un appel aux armes ! Voilà la grande apostasie du citoyen PROUDHON !...

Ah ! Théologastres de la calomnie ! C'est bien de vous qu'il est dit dans l'Ecriture : la calomnie finit toujours par s'accuser elle-même, *mentita est iniquitas sibi* (5) !

MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE, article du *Peuple* (*Mélanges*, t. II, p. 151.)

Paris, 1^er^ mai 1849.

Aux Electeurs de la Seine

« L'homme s'agite, et Dieu le mène », disait avec une pitié profonde Bossuet (6).

Cette ironie du grand théologien est aussi vraie, aussi méritée de nos jours que du temps de la grande migration des peuples.

Nous ne savons rien, parce que nous ne voulons rien voir et rien comprendre des faits qui sont notre propre ouvrage, qui nous passent, pour ainsi dire, chaque jour entre les mains. Le monde nous est donné à gouverner, et nous abandonnons lâchement notre initiative. C'est Dieu, — toujours Dieu ! — puissance inconnue, et que notre destinée est pourtant de connaître, qui est l'arbitre de notre sort ! Combien de temps encore nous laisserons-nous aller à sa funeste gouverne ? Jusques à quand, nous à qui l'éducation de quarante mille ans devrait avoir appris à marcher seuls, dans notre raison et notre virilité, suivrons-nous les lisières de cette vieille et capricieuse Providence ? Tout à la garde de Dieu, tout pour l'amour de Dieu, tout perdu ! Regardez-la donc une fois, cette route divine : comme elle est obscure, embarrassée, pleine de périls et de catastrophes ! Quelles circonvolutions, quels escarpements !

(5) « L'iniquité s'est démentie elle-même. »

(6) Erreur ! Cette parole, souvent attribuée en effet à Bossuet, est de Fénelon ; elle se trouve dans le *Sermon pour la fête de l'Epiphanie* sur la vocation des Gentils (1685).

DIEU, C'EST LE MAL, article du *Peuple* (Mélanges, t. II, p. 161 sq.)

Paris, 6 mai 1849.

Mes amis me prient, dans l'intérêt de nos idées communes, et pour ôter tout prétexte à la calomnie, de faire connaître mon opinion sur la divinité et la Providence, et en même temps d'expliquer certains passages du *Système des contradictions,* que les Tartufes réactionnaires ne cessent depuis un an d'exploiter contre le socialisme auprès des âmes simples et crédules.

Je me rends à leurs sollicitations ... et, puisque mes amis le souhaitent et que nos confrères en socialisme le désirent, je m'en vais leur adresser ma profession de foi. Dieu et le peuple me le pardonnent ! Ce que je vais dire est chose sérieuse ; mais telle est l'hypocrisie sacrilège de mes adversaires, que j'ai presque honte de mon action comme si je venais de prendre l'eau bénite.

L'HOMME EST LIBRE

Voilà ma première proposition. La liberté, c'est la pensée ; je ne fais que traduire le *Cogito, ergo sum,* de Descartes. Je suis libre, donc je suis. Toutes les propositions qui vont suivre découlent de celle-là, avec la rigueur d'une démonstration géométrique.

En vertu de sa liberté, l'homme adhère ou résiste à l'*ordre divin,* qui n'est autre que l'ordre de la *nature* livrée à elle-même.

Par son adhésion à l'ordre divin, comme par les modifications qu'il lui impose, l'homme entre en part du gouvernement de l'univers. Il devient lui-même, comme Dieu, dont il est le reflet éternel, *créateur* et *révélateur ;* il est une forme de la divinité.

Tout ce qui ne vient pas modifier l'action libre de l'homme tombe exclusivement sous la loi de Dieu.

Réciproquement, tout ce qui surpasse la force de la nature est l'œuvre propre de la volonté de l'homme.

Dieu est la *raison éternelle ;* l'homme est la *raison progressive.*

Ces deux raisons sont nécessaires l'une à l'autre ; elles se complètent l'une par l'autre.

Leur *accord* constitue ce que j'appelle le GOUVERNEMENT DE LA PROVIDENCE.

La Providence n'est donc point, comme Dieu et l'homme, dont elle représente le concours, une idée simple ; c'est une idée complexe. C'est l'HARMONIE entre l'ordre de la nature et l'ordre de la liberté, chose que le proverbe populaire exprime en disant : *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

Tout ce que l'homme fait à l'encontre de la loi divine est de l'*arbitraire ;* tout ce qui arrive à l'insu de l'homme, ou malgré lui, est de la *fatalité.*

Suivant que l'Humanité est plus ou moins *autonome,* c'est-à-dire maîtresse et législatrice d'elle-même ; suivant que sa part d'initiative est plus ou moins grande et raisonnée, et le cours des événements plus ou moins affranchi des lois inconsciencieuses de la nature, la somme du *bien* augmente ou diminue dans le monde. En sorte que l'ORDRE, dans sa plus haute expression, ou, comme disaient les anciens philosophes, le Souverain Bien, résulte de l'accord parfait entre les deux puissances souveraines, Dieu et l'homme, et l'extrême *misère,* de leur complète scission.

Le *progrès* dans l'Humanité peut donc se définir, la lutte incessante de l'homme avec la nature, opposition éternelle, produisant une éternelle conciliation.

Partout où l'homme méconnaît la loi de la nature ou lui fait défaut, il est fatal que la nature et la société tombent en dissolution. La perfection du monde physique est liée à la perfection du monde social, et *vice versa.* Un Dieu, un monde, sans humanité est impossible ; une Humanité-Dieu est une contradiction. Confusion, exclusion, voilà le *mal.*

Dieu, éternel et infini, est *partout,* l'Humanité, immortelle et progressive, est *quelque part.*

Ni l'ordre divin ne peut s'absorber tout à fait dans la loi humaine, ni le libre arbitre se résoudre entièrement dans le fatalisme. Ces deux ordres doivent se développer parallèlement, se soutenir, s'harmoniser, non se fondre : l'*antinomie* entre l'homme et Dieu est insoluble.

L'*absolu* est une conception nécessaire de la raison, mais sans réalité. En d'autres termes, Dieu, considéré comme la synthèse des facultés du fini et de l'infini, n'existe pas. Sous un autre point de vue encore, l'homme n'est pas l'image *affaiblie,* mais l'image *renversée* de Dieu.

L'égalité des rapports entre Dieu et l'homme ; la distinction et l'*antagonisme* de leurs natures ; le *concours* obligé de leurs volontés ; le progrès de leur accord, sont les dogmes fondamentaux de la *philosophie démocratique et sociale.*

Le christianisme a été la *prophétie,* le socialisme est la *réalisation.*

L'*athéisme* est la négation de la Providence, telle qu'elle résulte de l'accord entre les lois inflexibles de la nature et les aspirations incessantes de la liberté, et que j'ai essayé de définir.

L'athéisme est, en général, la doctrine qui, sous une variété infinie de formes, matérialisme et spiritualisme, catholicisme et paganisme, déisme, panthéisme, idéalisme, scepticisme et mysticisme, etc., niant tour à tour l'égalité, la contemporanéité, la nécessité des deux puissances, Dieu et l'homme, leur distinction, leur solidarité, tend continuellement soit à les subordonner l'une à l'autre, soit à les isoler, soit à les résoudre.

Dieu, la raison éternelle et fatale, ne pouvant être conçu sans l'homme ; et l'homme, la raison progressive et libre, ne pouvant être conçu sans Dieu ; et cette dualité étant inconvertible et insoluble, toute théorie qui y porte atteinte est de l'athéisme.

L'athéisme est donc le contraire de l'antithéisme, qui n'est autre que le socialisme lui-même, ou, comme aurait dit saint Augustin, l'organisation de la *cité de Dieu.*

D'après cela, le vulgaire qui rapporte tout à une volonté supérieure, à un *Etre suprême,* dont l'homme ne serait que la créature et le jouet, profondément religieux quant à la conscience, est athée quant à la notion. La prépondérance de Dieu est une mutilation de l'Humanité : c'est de l'athéisme.

Il est aussi vrai aujourd'hui de dire que le monde ne connaît point Dieu, qu'il l'était à la naissance de Jésus-Christ.

(Et Proudhon de conclure que Bossuet et J.-J. Rousseau sont au fond des athées. Et il poursuit :)

La société actuelle, enfin, société sans énergie, sans philosophie, sans idée de Dieu ni d'elle-même, vivant au jour le jour sur des traditions éteintes, repoussant toute intervention du libre arbitre dans son économie industrielle, n'attendant son salut que de la fatalité de la nature, comme elle en attend le soleil et la pluie, est profondément athée.

Et les plus détestables des athées, bien qu'ils ne cessent de se réclamer de Dieu et de l'Eglise, sont ceux qui envient au peuple la liberté et le savoir ; qui le font marcher à la pointe de leurs baïonnettes, qui lui prêchent la résignation et le renoncement, le respect du parasitisme et la soumission à l'étranger. Ce sont ceux qui lui disent : fais l'amour, mais ne fais point d'enfants, parce que tu ne saurais les nourrir ; travaille, mais épargne, parce que tu n'es pas assuré de pouvoir travailler toujours.

Il est temps qu'on les connaisse, ces contempteurs de la Providence divine et humaine, qui se posent en défenseurs de la religion, et qui nient toujours une des faces de l'infini ; qui se décernent à eux-mêmes le titre de *parti de l'ordre*, et qui n'ont jamais organisé que des conspirations.

Les lecteurs du *Peuple* comprennent à présent pourquoi, dans un récent article (7), où je faisais ressortir la profonde et incurable impuissance de ces hommes, j'ai qualifié leur tyrannique domination de *règne de Dieu !* Ne sont-ils pas fatalistes, en effet ? Ne s'opposent-ils pas à tout effort de liberté ? Ne veulent-ils pas qu'on s'en rapporte exclusivement à la force des choses ? N'ont-ils pas, pour maxime, ces phrases simples :

Laissez faire, laissez passer !
Chacun chez soi, chacun pour soi !
Qui vivra verra !

et mille autres, qui sont autant d'actes de désespoir, autant de professions d'athéisme.

Les lecteurs du *Peuple* comprendront de même comment, dans un ouvrage où je procédais à la détermination du dogme socialiste par l'analyse des contradictions, j'ai dû faire successivement la critique de Dieu et de l'Humanité, et montrer que, soit par l'un, soit par l'autre, l'ordre dans la société, ou ce que j'appelle aujourd'hui la *Providence*, était impossible : il faut le concours de tous deux. J'ai fait voir à cette occasion que le Dieu des déistes et des catholiques, le Dieu du *Constitutionnel* et de l'*Univers*, est aussi impossible, aussi contradictoire que l'homme de Rousseau ou de Lamétrie (*sic*) ; qu'un tel Dieu serait la négation de Dieu même, et mériterait d'être appelé

(7) Celui du 1er mai, *Mouvement révolutionnaire*, en partie reproduit ci-dessus, p. 186.

Satan ou le *Mal*. En quoi donc ai-je manqué à mes principes ? En quoi ai-je offensé la croyance intime de l'Humanité ?

(Et Proudhon entreprend ensuite l'exégèse et la justification des passages des *Contradictions économiques* qui ont alarmé certains lecteurs du *Peuple*. Tous ces passages se trouvent au Chapitre VIII, T. I de l'édition Rivière, p. 379-384.)

QU'EST-CE QUE LE GOUVERNEMENT ? QU'EST-CE QUE DIEU ? article de la *Voix du Peuple* (*Mélanges*, t. II, p. 256 sq. (8)

Paris, 4 novembre 1849.

Le principal attribut, le trait signalétique de notre espèce, après la PENSEE, est de *croire*, et avant toute chose de croire en Dieu. Parmi les philosophes, les uns voient dans cette foi à un Etre supérieur une prérogative de l'humanité ; d'autres n'y découvrent que sa faiblesse. Quoi qu'il en soit du mérite ou du démérite de la croyance à l'existence de Dieu, il est certain que le début de toute spéculation métaphysique est un acte d'adoration du *Créateur :* c'est ce que l'histoire de l'esprit humain, chez tous les peuples, constate universellement.

Mais qu'est-ce que Dieu ? Voilà ce que demandent aussitôt, et d'un mouvement invincible, le croyant et le philosophe. Et comme corollaire de cette première interrogation, ils se posent immédiatement celle-ci : quelle est de toutes les religions la meilleure ? En effet, s'il existe un Etre supérieur à l'Humanité, il doit exister aussi un système de rapports entre cet Etre et l'Humanité : quel est donc ce système ? La recherche de la meilleure religion est le second pas que fait l'esprit humain dans la Raison et dans la Foi.

A cette double question, pas de réponse possible. La définition de la divinité échappe à l'intelligence. L'humanité

(8) En octobre 1849, *le Peuple* fut remplacé par un nouveau journal : *la Voix du Peuple*, que Proudhon dirigea du fond de sa prison, qui fut à son tour remplacée par une feuille hebdomadaire, *le Peuple*, fondée avec le concours des principaux membres de la Montagne et qui ne tarda pas à disparaître à son tour.

a été tour à tour fétichiste, idolâtre, chrétienne et bouddhiste, juive et mahométane, déiste et panthéiste ; elle a adoré tour à tour les plantes, les animaux, les astres, le ciel, l'âme du monde, et finalement elle-même ; elle a erré de superstitions en superstitions, sans pouvoir saisir l'objet de sa croyance, sans parvenir à déterminer son Dieu. Le problème de l'essence et des attributs de Dieu et du culte qui lui convient, comme un piège tendu à son ignorance, tourmente l'humanité dès sa naissance. Les peuples se sont égorgés pour leurs idoles, la société s'est épuisée à l'élaboration de ses croyances, sans que la solution ait avancé d'un pas.

Le déiste, le panthéiste comme le chrétien et l'idolâtre, sont réduits à la foi pure. On dirait même, et c'est le seul progrès que nous ayons fait dans cette étude, qu'il répugne à la raison de connaître et de savoir Dieu : il ne nous est donné que d'y croire. Et c'est pour cela qu'à toutes les époques, et sous toutes les religions, il s'est rencontré un petit nombre d'hommes, plus hardis en apparence que les autres, qui, ne comprenant pas Dieu, ont pris le parti de le nier : on leur a donné le nom d'*esprits forts* ou d'*athées*.

Mais il est évident que l'athéisme est encore moins logique que la foi. Le fait primitif, irréfragable, de la croyance spontanée à l'Etre suprême subsistant toujours, et le problème que ce fait implique se posant invinciblement, l'athéisme ne pouvait être accepté comme solution. Bien loin qu'il témoignât de la force de l'esprit, il ne prouvait que son désespoir. Aussi en est-il de l'athéisme comme du suicide : il n'a été embrassé que par le très petit nombre. Le peuple l'a toujours eu en horreur.

Les choses étaient ainsi. L'humanité semblait placée éternellement entre une question insoluble et une négation impossible, lorsque, sur la fin du dernier siècle, un philosophe, Kant, aussi remarquable par sa profonde piété que par l'incomparable puissance de sa raison, s'avisa d'attaquer le problème théologique d'une façon toute nouvelle.

Il ne se demanda plus, comme tout le monde avait fait avant lui, qu'est-ce que Dieu ? et quelle est la vraie religion ? D'une question de *fait* il fit une question de *forme*, et il se dit : d'où vient que je crois en Dieu ? Comment, en vertu de quoi se produit dans mon esprit cette idée ? Quel en est le point de départ et le développement ? Quelles sont ses transformations, et, au besoin, sa

décroissance ? Comment, enfin, est-ce que, dans l'âme religieuse, les choses se passent ?

Tel fut le plan que se proposa, sur Dieu et la Religion, le philosophe de Koenigsberg. Renonçant à poursuivre davantage le contenu ou la réalité de l'idée de Dieu, il se mit à faire, si j'ose ainsi dire, la biographie de cette idée. Au lieu de prendre, comme un anachorète, pour objet de ses méditations, Dieu en soi, il analysa la foi en Dieu, telle que la lui offrait une période religieuse de six mille ans. En un mot, il considéra dans la religion, non plus une révélation externe et surnaturelle de l'Etre infini, mais un phénomène de notre entendement.

Dès ce moment le charme fut rompu : le mystère de la religion fut révélé à la philosophie. Ce que nous cherchons et que nous voyons en Dieu, comme parlait Malebranche, ce n'est point cet être, ou, pour parler plus juste, cette entité chimérique, que notre imagination agrandit sans cesse, et qui, d'après la notion que s'en fait l'esprit, devant être tout, par cela même ne peut dans la réalité être rien : c'est notre propre idéal, c'est l'Humanité.

Ce que le théologien poursuit à son insu, dans le dogme qu'il enseigne, ce ne sont pas les mystères de l'infini : ce sont les lois de notre liberté, collective et individuelle. L'âme humaine ne s'aperçoit point d'abord par la contemplation réfléchie de son moi, ainsi que l'entendent les psychologues : elle s'aperçoit hors d'elle-même, comme si elle était un être différent, placé vis-à-vis d'elle : c'est cette image qu'elle appelle Dieu.

Ainsi la morale, la justice, l'ordre, les lois, ne sont plus choses révélées d'en haut, imposées à notre libre arbitre par un soi-disant créateur, inconnu, inintelligible ; ce sont choses qui nous sont propres et essentielles comme nos facultés et nos organes, comme notre chair et notre sang. En deux mots : Religion et Société sont termes synonymes : l'Homme est sacré pour lui-même comme s'il était Dieu. Le catholicisme et le socialisme, identiques pour le fond, ne diffèrent que par la forme : ainsi s'expliquent à la fois, et le fait primitif de la croyance en Dieu, et le fait irrécusable des religions (9).

(9) Cet article, dont nous ne reproduisons ici que la partie proprement religieuse, a été repris par Proudhon comme préface de la troisième édition des *Confessions d'un révolutionnaire* (1851). Proudhon a apporté au texte primitif quelques corrections de détail ; nous reproduisons celui qui a paru dans la *Voix du Peuple*.

V

CORRESPONDANCE

(Extraits)

INTRODUCTION

La majeure partie aujourd'hui connue de la *Correspondance* de Proudhon a été publiée en 1875, à Paris, par la Librairie internationale des Editeurs A. Lacroix et Cie, avec une notice biographique d'un des derniers amis de l'auteur, J.-A. LANGLOIS. Cette collection constitue quatorze volumes in-8°.

La plupart des extraits qu'on va lire sont empruntés à cette édition ; pour ces extraits, on se bornera à indiquer le tome, la page, la date et le nom du destinataire.

Les *Lettres au citoyen Rolland* ont été publiées en 1946, par l'Editeur Grasset, en un volume de 289 pages in-12 ; nous en retiendrons un texte dont la source sera indiquée.

Les lettres publiées dans la *Correspondance* sont en général présentées dans leur ordre chronologique. Quelques-unes cependant, probablement parvenues à la connaissance des éditeurs trop tardivement pour paraître à leur place exacte, ont été insérées dans des Appendices à la fin de volumes ultérieurs. Nous avons suivi l'ordre chronologique, en indiquant toujours la référence.

CORRESPONDANCE

(Extraits)

A M. MUIRON (t. I, p. 10-12).

183... (1)

Je me fais un plaisir de vous dire que l'on me mitonne un article dans le *National* pour je ne sais quand. Je sais déjà que le fort de la discussion portera sur ces singulières conséquences que je me suis avisé de prétendre, que l'on déduirait un jour et d'une manière démonstrative, de la comparaison des langues, savoir : l'époque à laquelle le genre humain a dû commencer à parler, par conséquent l'âge de l'humanité, l'unité des races humaines et le lieu où fut placé le berceau du genre humain. Il est vrai que personne, avant moi, ne s'avisa jamais d'idées aussi extraordinaires, je puis le dire ; mais j'espère, quand la bataille se donnera, réduire les incrédules au silence. Il y a des gens qui n'admettraient pas les vérités mathématiques, s'ils croyaient qu'elles pussent donner raison à quelque partie des traditions sociales universelles ou de la Genèse de Moïse. Je sais que cette philosophie mesquine n'est pas la vôtre, et je crois que le temps est bien venu où la raison ne doit reculer devant la conséquence d'aucun principe certain et bien constaté. Que penserait-on de moi, si j'allais émettre sans commentaire cette proposition :

(1) Cette lettre n'est pas datée, non plus qu'aucune des quatre autres également adressées à Muiron, qui figurent aux premières pages de l'édition Lacroix de la *Correspondance*. Au surplus ne sont-ce pas proprement des lettres. Muiron qui désirait associer Proudhon à la rédaction de son journal, *l'Impartial*, publié à Besançon, était complètement sourd, de sorte que Proudhon s'entretenait avec lui en lui remettant des notes qu'il se dispensait de dater. (Cf. la note des éditeurs, t. I, p. 359.)

l'étude du langage établira un jour que tous les articles du Code de la loi naturelle se réduisent à SEPT, qui sont comme les sept sens ou facultés de la nature morale ; qu'il n'y en a ni plus ni moins, qu'il est impossible d'en imaginer davantage, et que cette loi de la nature consistant en sept articles, organisés entre eux comme la flûte de Pan aux sept tuyaux, n'a jamais pu être découverte par l'homme, mais qu'elle lui a été enseignée par une révélation immédiate ! Que dirait-on, si je soutenais qu'un jour l'étude du langage et de la physiologie nous rapprochera tellement de Dieu, que nous croirons le voir et le toucher ? Les matérialistes qui nient tout ce qui n'est pas rapport, machine, équilibre de fluide ou de poids, les prêtres qui croient avoir seuls la science de Dieu et de l'homme, tous ces gens-là et bien d'autres crieront à la folie et au scandale.

Ou je suis fou, complètement fou, ou je vois certainement des choses dont la conséquence nécessaire, immédiate, infaillible, sera le changement de la société.

A M. MUIRON (t. I, p. 14-15). (2)

En fait de religion, très certainement il ne s'imprimera jamais de moi une ligne qui ne tende, de près ou de loin, à détruire le christianisme, tel que l'ont fait les théologiens. Le déisme pur, que je crois avoir été professé par Moïse et Jésus-Christ, me paraît suffire aux besoins du cœur de l'homme, à toutes les exigences de sa raison. Tandis que le théologien prête à la divinité et à la Providence une foule d'attributs contradictoires, d'actes chimériques, qu'il multiplie sans fin les mystères, le déiste, s'il n'explique tout, fait table rase, du moins, de cet échafaudage de rêveries, et son Dieu en devient plus raisonnable, plus conséquent, plus fait pour le philosophe et l'homme libre...

J'ai beaucoup plus médité que lu sur ces matières, et mes observations, j'ose le dire, sont toujours venues à l'appui des axiomes, des conséquences et de leurs corollaires. Le peuple, en général, entre parfaitement dans

(2) Les éditeurs n'ont pas daté cette note et se sont bornés à l'imprimer à la suite des quatre autres adressées à Muiron. Comme Proudhon y annonce son refus définitif de collaborer à *l'Impartial*, il est probable que c'est bien, en effet, la dernière.

toutes ces idées, à tel point que, loin d'être un système, elles semblent au contraire l'état naturel de la société. Comment se fait-il que la manifestation de la vérité soit si lente et si tardive ?

Je ne crois pas à l'indifférence ni religieuse ni politique dans le peuple ; aussi longtemps qu'il se dira : il faut un Dieu, il faut des lois, il ne sera pas indifférent ; mais il règne une défiance hostile entre le peuple et le sacerdoce, entre les gouvernants et les gouvernés ; la faute tout entière, l'histoire est là, est aux prêtres, aux rois et aux nobles.

A M. PERENNÈS (t. I, p. 40-43).

Paris, 21 février 183...

A ce moment, Proudhon songe à poser sa candidature à la pension Suard, décernée après concours. Il écrit au Secrétaire de l'Académie, M. Perennès, pour l' « intéresser », ainsi que l'Académie, à sa candidature. Il expose ses vues d'avenir ; il ne se soucie d'être juriste ni médecin ; mais il serait volontiers philosophe.

J.-J. Rousseau dit quelque part : « La philosophie n'ayant ni fond, ni rives, manquant d'idées primitives et de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes et de doutes dont le métaphysicien ne se tire jamais. » Et il ajoute que c'est par impuissance d'arriver par la raison à la connaissance d'aucun dogme consolateur qu'il s'est rejeté dans la philosophie du sentiment, dans le sein de la religion. Est-il donc vrai que la raison humaine doive désespérer d'elle-même, qu'elle ne puisse jamais obtenir que la foi, mais non l'intelligence, que croire sans comprendre soit son dernier effort ?

Pour moi, s'il m'est permis de raisonner humainement sur ce que nous appelons *révélation,* je crois y voir le fond d'une philosophie universelle et toute pratique, dont les dogmes, dans leur expression la plus scientifique, dans leur énoncé le plus simple, ont surnagé à toutes les révolutions sociales, à toutes les corruptions et dégradations de l'humanité ; mais dont la raison, la démonstration, les corollaires et l'enchaînement nous échappent, parce que nous avons perdu les titres de notre naissance, parce que notre extrait de baptême est anéanti, parce que, comme

dit Salomon : *non est priorum memoria* (2 *bis*). Je crois fermement que, vivants, nous pouvons acquérir cette pleine intelligence que saint Paul nous a promise comme une des conditions de la béatitude céleste, non pas que nous puissions arriver à connaître et pénétrer parfaitement l'infini, ni rien de ce qui surpasse une nature contingente et bornée ; j'entends seulement que cette connaissance, que la foi promet à ses élus dans l'autre vie et qui consiste dans la perception du *comment* et du *pourquoi* des vérités religieuses, nous pouvons l'acquérir dans celle-ci. Au nombre de ces dogmes de la religion dont je parle, et que j'appelle, moi, autant de *propositions* oubliées, je range l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la Trinité, l'origine du mal, la concupiscence, dont parle saint Jacques, et toutes les vérités de morale évangélique, aujourd'hui si fortement attaquées uniquement parce que nous ne les comprenons pas, et que notre raison seule est insuffisante à les défendre.

Proudhon fait ensuite allusion à son *Essai de grammaire générale*, où il a précisément tenté de retrouver la trace de ces vérités primitives ; et il ajoute :

Tout cela a été en partie fait par les philosophes et les linguistes. Mais si un homme se présentait enfin et disait : « Je vais reprendre toutes ces ruines, je rajusterai tous ces morceaux de pierre, je reconstruirai le temple, je vous dirai toutes ses proportions, je publierai le nom de la divinité qui y était adorée, je dévoilerai le secret de ses mystères, je ferai connaître la doctrine de ses initiés, je montrerai le rapport de tous ses emblèmes et de la philosophie qu'ils voulaient peindre », celui-là n'aurait-il pas plus fait que les autres ? Eh bien ! C'est ce qui reste à faire dans la philosophie du langage et, s'il ne m'est pas donné de faire la moisson, du moins j'entrerai le premier dans un champ clos encore à toutes les intelligences.

J'avoue qu'il n'est pas facile de comprendre où je prétends arriver avec une analyse patiente et minutieuse des racines des langues et des procédés de la grammaire et de l'élocution. Quoi ! me dira-t-on, nous donnerez-vous enfin des preuves nouvelles de la distinction de l'âme et du corps, par exemple ? Nous forcerez-vous de croire en Dieu ? Oui, puisqu'il faut que je le dise, j'espère rendre votre âme si palpable à votre raison, que vous croirez la

(2 *bis*) *Eccles.* I, 11.

toucher du doigt, et si je ne vous *force* pas de croire en Dieu, je vous effraierai si fort de sa présence que vous croirez le voir partout...

En me portant candidat, je m'engage donc à travailler à Besançon, sous les yeux de l'Académie, à l'exécution de l'ouvrage que je médite depuis longtemps, et qui, je l'espère, sera plus nouveau *par le fond* que *par la forme.* Le titre en serait : *Recherches sur la Révélation, ou philosophie pour servir d'introduction à l'histoire universelle,* et je solliciterais la faveur en même temps de le dédier à l'Académie.

Annonçant son intention de revenir à Besançon pour écrire cet ouvrage, Proudhon en profite pour rendre à son pays natal ce magnifique hommage, empreint d'une véritable piété patriotique :

Quand je songe à cette race d'hommes qui depuis deux ou trois mille ans habite les deux versants de la chaîne du Jura, qui s'y est conservée à travers tant de catastrophes, presque inaltérée et non mêlée ; quand je considère ces natures sérieuses et contemplatives, religieuses, quoique peu crédules, capables d'enthousiasme, mais non de fanatisme ; ces gens qui ont entendu passer et mugir les révolutions, et n'ont encore vu que le ciel et leurs sapins, il me semble qu'il y a là des éléments préparés pour la régénération nationale... La Franche-Comté peut devenir l'arche du genre humain.

A L'ACADÉMIE DE BESANÇON (t. I, p. 24-33).

Ici devrait s'insérer la lettre du 31 mai 1838 par laquelle Proudhon pose sa candidature à la pension Suard, sorte d'autobiographie précieuse pour la connaissance de la pensée religieuse de Proudhon vers sa trentième année. Mais cette lettre a déjà paru dans la présente édition, en 1926, au début du volume contenant, en outre, *De la célébration du dimanche* et *Qu'est-ce que la propriété ?* avec introduction et notes de M. Augé-Laribé.

A M. MAURICE (t. I, p. 121).

Paris, 12 avril 1839.

J'ai assisté, le jour de Pâques, à la messe à Saint-Eustache. Les prêtres et les carlistes vous diront que la France renaît à la foi : mensonge ! L'indifférence conduit

aux églises comme l'esprit d'opposition défendait autrefois d'y entrer. Il y a 600.000 Parisiens de tout âge et de tout sexe qui ont moins d'idées religieuses et morales que Lamotte, qui en savait assez pour discuter sur la question de savoir s'il vaut mieux faire faire la première communion à onze ans qu'à vingt ans.

A M. DELARAGEAZ (t. II, p. 386).

Besançon, 4 mars 1843.

Il est un principe dont je voudrais que vous fussiez ainsi que moi pénétré : c'est que la société telle que vous la voyez, toute difforme et mauvaise qu'elle soit, n'est pas pour cela dans un désordre *absolu ;* c'est comme un organisme qui se forme peu à peu, non pas simultanément et dans toutes ses parties, mais successivement et pièce à pièce ; de sorte que chaque progrès de l'humanité amenant une innovation, la *société change perpétuellement de forme ;* et d'un autre côté, chacune de ces formes étant incomplète, il y a toujours souffrance et désordre.

Quel est l'objet que doit se proposer l'écrivain politique ? C'est de découvrir, par l'analyse du progrès accompli, le progrès qui reste à faire. C'est par conséquent de se placer dans la ligne suivie par la nature à notre insu, d'aider au travail de celle-ci et de mener à bonne fin ce qu'elle a commencé. La société est en création d'ordre ; la dernière période de cette création s'achève ; il faut en déterminer le mode, et calculer la forme sociale définitive ; il faut donc prendre garde de contrarier la Providence, en portant sur ce qu'elle a produit jusqu'à ce jour une main téméraire.

A M. BERGMANN (t. II, p. 36-37).

Besançon, 9 mai 1843.

Nos archevêques jouissent de leur reste. Ils ne savent pas qu'il est trop tôt pour le peuple ignorant d'en finir avec l'Eglise, et que, s'il reste au catholicisme encore un souffle de vie, c'est pour le bon plaisir de l'Université. Mais voici ce qui arrivera. Il se trouvera pour la religion comme

pour la propriété un homme qui lui portera le dernier coup ; les éclectiques seront mis en demeure de formuler leurs synthèses : on hésitera quelque temps ; on criera même contre l'intempestif agresseur ; puis on se résignera, et nous vivrons en paix. Voilà ce que j'espère et ce que je crois. Puisque rien ne se peut effectuer en ce monde sans un peu de désordre et de bruit, il faut en prendre son parti et préparer le moment de la crise, comme fait un habile médecin. Mais nous n'avons que des empiriques.

J'aurais voulu qu'au moins un de ces universitaires dénoncés, au lieu de crier à la *calomnie,* répondît hardiment : « *Non, je ne suis plus catholique, et vous, vous êtes stupides.* » Mais ces Messieurs ont préféré faire comme Voltaire, qui écrivait l'*Infâme,* tout en faisant ses *Pâques.* C'est Cousin qui a fait la plus triste figure ; quoi de plus ignoble que de l'entendre dire qu'il croit à la *Trinité,* voire à l'*Incarnation,* et citer en preuve deux ou trois lambeaux de phrases platoniques sur le *logos,* ce *logos* qui n'eut jamais le sens commun ? Tout cela est indigne.

A M. MAURICE (t. II, p. 89).

Lyon, 4 août 1843.

Si vos dames apercevaient certains paragraphes de mon ouvrage dans lesquels il est question de la disparition de tous les cultes, dites-leur, je vous prie, qu'il n'est question là-dedans que de spéculations métaphysiques, étrangères aux habitudes du beau sexe ; que bien loin de détruire ce que la religion inspire de sentiments honnêtes, élevés, mystérieux, d'espérances sublimes, il ne s'agit que de donner à ces sentiments, à ces espérances une base scientifique, positive, qui les transforme, les épure et les enlève au domaine des théologiens. Voilà tout ce que je puis dire de plus simple et de plus clair sur ce chapitre, qui ne peut cette fois manquer de me faire passer tout à fait pour l'Antéchrist. Mais vos dames sont formées, dès longtemps, à la tolérance et à la charité ; elles savent qu'un athée même, s'il était parfaitement honnête homme, ne serait pas pour cela repoussé ; elles se sont fait une religion agissante, plutôt qu'une foi spéculative. C'est à ces habitudes de cœur et d'esprit que je prendrai la liberté

de les rappeler, si jamais elles sont tentées de blâmer mon dessein et mes opinions...

Je suis à Lyon, vous devez croire, comme un homme enterré... Oh ! la sale cité !... Lyon est un mélange de population débauchée et bigote ; j'ai vu les plus belles processions du monde ; de longues rangées de petits garçons et de petites filles couronnés de roses ; on aurait dit des nuées de chérubins. Le clergé est ici tout-puissant.

A M. BERGMANN (t. II, p. 127).

Besançon, 12 mai 1844.

Les jésuites nous désolent, et je prévois qu'il faudra recommencer sur nouveaux frais la guerre de Voltaire et de Rousseau. Tu peux compter sur moi pour cela ; je voudrais, pour l'an prochain, résumer toutes mes études bibliques en un volume qui soit pour nous ce que le livre de Strauss a été pour l'Allemagne (3). Quand je devrai me mettre à la besogne, j'aurai besoin peut-être d'aller travailler quelques semaines à Strasbourg. Mais qui vivra verra.

AU MÊME (t. II, p. 169).

Paris, 24 octobre 1844.

Le clergé travaille à endoctriner le peuple et à entraver les progrès du socialisme ; le gouvernement le favorise secrètement ... ; mais, malgré tout, le mouvement ne s'arrête point. L'attention se porte de plus en plus sur les questions sociales, le peuple commence à devenir tout yeux et tout oreilles, il fait de plus en plus scission avec le catholicisme, à tel point qu'à Lyon, à côté des congrégations religieuses, une classe beaucoup plus nombreuse s'abstient totalement des cérémonies du culte, et a renoncé aux baptêmes, enterrements et mariages, communions et confirmations.

(3) La *Vie de Jésus* de STRAUSS avait paru en français dans la traduction de Littré en 1839-1840 ; elle avait exercé sur l'esprit de Proudhon une vive impression. Il ressort de cette lettre à Bergmann que, dès 1844, Proudhon se proposait d'écrire à son tour une vie du fondateur du christianisme. On trouvera plus loin les principaux fragments de cet ouvrage qu'une mort prématurée empêcha l'auteur d'achever. Sur Strauss, voir plus loin la note de la p. 331.

Ce mouvement s'accélère et se propage de jour en jour, et ce qu'il y a de curieux, j'ai pu en juger, c'est qu'il était accompagné d'une réforme radicale et d'une amélioration notable dans les mœurs. Le peuple conçoit une vertu sans l'assistance d'une religion. Juge où cela mène.

A M. MICAUD (t. VI, p. 347).

Paris, 22 décembre 1844.

Diderot, d'Holbach, Naigeon (4) étaient des athées absurdes qui ne comprenaient pas plus l'athéisme qu'ils n'avaient compris le théisme, et il faut ajouter que réciproquement les théistes étaient absurdes, parce qu'ils ne comprenaient pas leur propre dogme. L'athéisme méthodique, si j'ose ainsi dire, est tout autre chose, et tous ceux qui ont quelque connaissance précise des derniers résultats de la philosophie vous diront comme moi qu'il faut, pour arriver philosophiquement à l'idée de Dieu, passer par une négation complète de Dieu. Cela semble un tour de passe-passe ; vous verrez bientôt que rien n'est plus croyable et plus rationnel (5).

A M. GUILLAUMIN (t. II, p. 227).

Lyon, 21 novembre 1846.

Je suis de plus en plus étonné de la niaiserie des lecteurs dont vous recevez les commérages (6).

(4) DIDEROT (1713-1784) fut d'abord déiste à la manière et sous l'influence de Shaftesbury, mais professa ensuite un franc naturalisme dans ses *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1754) et dans divers ouvrages posthumes tels que le *Rêve de d'Alembert*, le *Supplément au voyage de Bougainville*, etc. Selon Diderot, seule la nature importe pour l'homme ; or, dans la nature, l'homme ne trouve pas Dieu ; il n'y a donc pas lieu d'en tenir compte ; il n'existe pas *pour nous*. Plus radical est encore l'athéisme du baron d'HOLBACH (1723-1789), affirmé surtout dans son *Système de la nature* (2 vol., 1770). NAIGEON Jacques (1738-1810), littérateur, éditeur de Montaigne et de Diderot, professe l'athéisme dans son *Recueil philosophique ou mélange de pièces sur la religion et la morale* (1770).

(5) Allusion au *Système des contradictions économiques* auquel Proudhon commençait alors à travailler.

(6) Il s'agit du *Système des contradictions économiques* qui venait de paraître en octobre ; réédité dans l'édition Rivière en 2 vol. (1923), avec introduction et notes de R. Picard. C'est à cette édition que nous nous référons.

En ce qui concerne la Divinité, je débute dans mon prologue (7) par une hypothèse ; c'est-à-dire que je me pose la question d'examiner si Dieu existe.

Chemin faisant, et instantanément au chapitre VIII, je constate que, si Dieu existe, il n'est pas tel que nous nous le figurons; mais qu'il nous est *adverse* et *antipathique* (8) ; au chapitre XI, quatrième paragraphe, je détermine plus précisément quelle est l'essence de Dieu comparativement à la nôtre, et je conclus que la destinée de l'homme sur la terre est une lutte contre Dieu (9).

Au chapitre XIV, dernière page, derniers paragraphes, je laisse échapper un nouveau doute, celui de l'immortalité ; ce qui veut dire pour moi, de la réconciliation de l'homme avec Dieu. Enfin il est assez visible que ces contradictions, ces antipathies, doivent s'entendre en un sens plus élevé, plus philosophique, que la haine d'un républicain pour Louis-Philippe, et qu'il s'agit ici de tout autre chose. L'antagonisme des principes, chez moi, est le fait qui sert à établir la nécessité respective et réciproque des principes ; en sorte que, si Dieu et l'homme sont opposés, ils sont par cela même nécessaires l'un à l'autre, et que leur existence est incomplète à tous deux tant qu'ils ne sont pas réconciliés. Ceci doit vous sembler, je n'en doute pas, fort obscur ; mais je ne puis à cela rien faire, si ce n'est de vous inviter à apprendre la logique...

Allons, morbleu ! monsieur Guillaumin, n'ayez point de peur. Il en sera de tout ceci comme des querelles des jésuites et des jansénistes : il y aura un peu de scandale, mais nos petits-enfants se moqueront de nous.

A M. ABRAM (t. II, p. 333) (10).

Paris, 31 mai 1848.

Je n'insisterai pas sur ma foi religieuse. Quand on ne me parle de rien, j'ai la religion du charbonnier. Dès

(7) T. I, p. 33 sq.

(8) *Ibid.*, p. 389 sq. C'est dans ce chapitre (p. 394) que Proudhon risque pour la première fois sa formule provocante : « Dieu, c'est le mal. »

(9) T. II, chap. XI, 4 : « Démonstration de l'hypothèse de Dieu par la propriété. » (P. 237 sq.)

(10) Proudhon venait de poser sa candidature à l'Assemblée nationale dans son propre pays, le Doubs. M. Abram, notaire à Orchamps-Vennes (Doubs), lui avait offert de soutenir sa candidature si Proudhon lui envoyait une profession de foi qui fût « sage ». C'est de cette

qu'on veut m'obliger à croire, mon esprit se rebiffe ; il est dans ma nature de toujours contredire l'autorité. J'ai pour les ecclésiastiques, comme pour tous les fonctionnaires publics, en général beaucoup d'estime ; mais j'ai toujours été rebelle à l'Eglise comme au gouvernement.

Je veux que l'Etat paie les prêtres tant que la religion sera l'un des principes de la société ; mais je ne veux pas que le salaire donné par l'Etat devienne pour la religion un moyen d'existence, puisqu'alors elle serait elle-même un produit parasite ; elle ne serait plus un principe. C'est pour cela que je demanderai à l'Assemblée nationale que tout prêtre qui regarde les femmes à la messe soit destitué de ses fonctions et marié.

A M. Pierre Leroux (t. XIV, p. 291).

Pierre Leroux venait de publier dans la *République*, les 11, 18, 25 novembre et 2 décembre 1849 quatre articles dans lesquels il reprochait vivement à Proudhon les idées exposées dans l'article du 4 novembre reproduit plus haut. Proudhon répliqua dans la *Voix du Peuple* du 3 décembre 1849 (*Mélanges*, T. II, p. 5 sq.). Il disait entre autres : « Pierre Leroux se joint à Louis Blanc ; Pierre Leroux, qui a bien aussi son intérêt dans le débat ; le saint homme aspire à remplacer le Pape dans ses fonctions de vicaire de Dieu ; quelques-uns même vont jusqu'à dire qu'il se souvient d'avoir été Jésus-Christ. Plus de gouvernement, dit-il, plus de religion ; tout est perdu. Où allez-vous, malheureux ? Revenez à la religion ; sans la religion, point de socialisme. Nous sommes la religion ! UNITE ! Nous sommes la Voie, la Vérité, la Vie : TRINITE DANS L'UNITE ! Sensation, sentiment, connaissance ! Celui qui renie notre doctrine, ou qui méconnaît la *Triade*, celui-là n'est pas républicain. » (P. 7.) Cet important article est intégralement reproduit dans cette édition à la fin du volume consacré à l'*Idée générale de la Révolution au XIX*e siècle, 1924, p. 361 sq. Il est probable que Leroux répondit par une lettre personnelle à laquelle réplique l'extrait suivant de la lettre de Proudhon (11).

profession de foi que sont extraites les lignes ci-dessus. Toute la lettre est d'un ton plaisant et désinvolte.

(11) Leroux Pierre (1798-1871), un des principaux protagonistes du mouvement social du milieu du XIXe siècle, inventeur du mot *socialisme* qui devait faire fortune, dans ses précédents ouvrages : *De l'Humanité, de son principe et de son avenir*, 2 vol., Paris, 1840 ; *D'une Religion nationale ou du Culte*, Boussac, 1846 ; *Du Christianisme et de son origine démocratique*, *ibid.*, 1848, avait tenté de donner à la réforme sociale une base à la fois religieuse et philosophique. Il soutenait que religion et philosophie sont dans leur fond identiques, que l'une et l'autre ont pour but le perfectionnement de l'humanité, le progrès. Le principe métaphysique fondamental serait la trinité sensation, sentiment, connaissance. La philosophie doit développer cette trinité en lui appli-

7 décembre 1849.

Quand vous le voudrez, mon cher Pierre Leroux, je vous ferai un sermon sur Dieu, son Esprit et son Verbe, à faire pleurer tous les bas-bleus du socialisme et leurs portières : je sais jouer, aussi bien que vous et M. de Lamartine, de cet instrument. Mais permettez-moi de ne point mêler la théologie avec l'économie politique, ou, comme dit le proverbe, *le bon Dieu avec les prunes.* Cet abus de religiosité est une des mystifications de notre époque, dont il appartient au socialisme de purger la littérature et la presse. Parler religion à des hommes quand il s'agit de fonder la science sociale, mathématique et objective, c'est polluer les intelligences ; c'est se rendre coupable envers le peuple du même crime que l'infâme Mazarin fut accusé d'avoir commis sur la personne du jeune Louis XIV.

Qu'est-ce que votre Dieu ?

Qu'est-ce que votre religion, votre rite, votre dogme ?

Que signifie cette réclame perpétuelle du Christ et de l'Eglise ?

Vous ignorez le premier mot de toutes ces choses ; vous ne voyez goutte dans vos propres pensées, et toute cette poésie transmondaine ne sert qu'à couvrir la misère de votre prétendue foi et le néant de vos moyens. Vous ne parlez tant de Dieu, que vous ignorez, vous, l'antichrétien, que pour vous dispenser de parler des choses d'ici-bas, *non ut aliquid dicatur, sed ne taceatur* (12).

AUX CITOYENS LEDRU-ROLLIN, CHARLES DELESCLUZE, MARTIN BERNARD ET CONSORTS, RÉDACTEURS DU « PROSCRIT », A LONDRES (t. XIV, p. 307).

Conciergerie, 20 juillet 1850.

Quelques républicains, réfugiés à Londres, à la suite des événements du 13 juin 1849, y avaient créé un journal, *Le Proscrit,* dans lequel ils prirent à partie Proudhon, considéré par eux « comme le chef et le prototype de ces *esprits orgueilleux et funestes,* de ces *hommes de malheur,*

quant la loi du progrès. Sur Pierre Leroux, on peut lire le livre de P.-F. THOMAS, *Pierre Leroux, sa vie, ses œuvres, sa doctrine,* Paris, 1904, et celui de David Owen EVANS : *Le socialisme romantique, Pierre Leroux et ses contemporains,* Rivière, 1948.

(12) « Non pas pour dire quelque chose, mais pour éviter de se taire. »

nouveaux hébertistes, courtisans de Louis Bonaparte, ferrailleurs d'idées qui, de négation en négation, en viennent à se nier eux-mêmes » (13). Proudhon leur répond en une longue lettre extrêmement virulente, critiquant tous les points de leur programme, notamment le suivant :

« 7. *L'éducation gratuite et obligatoire.* »

Bon ! M. de Montalembert et les ignorantins nous en offrent autant que vous. Que veulent-ils donc, si ce n'est que nous leur livrions nos enfants pour les élever à leur guise (14). Bien loin d'en exiger une rétribution, ils leur donneront encore des petits livres et des images. Croyez-moi, chers citoyens, sur cette question comme sur toutes les autres, vous êtes en retard sur l'opinion. *L'éducation gratuite et obligatoire,* de même que *l'association volontaire,* ne signifie plus rien pour nous. Ce qui préoccupe les esprits, ce ne sont plus les frais, c'est le régime des écoles. Osez dire, par exemple, avec Edgar Quinet, que l'enseignement doit être exclusivement civil, c'est-à-dire scientifique et professionnel, mais point du tout religieux ; qu'en fait d'éducation, comme de gouvernement, le spirituel doit être séparé du temporel, ainsi que cela se pratique depuis longues années en Hollande, à la grande satisfaction des familles et de l'Etat. Osez, dis-je, avec l'auteur d'*Ahasverus* (15), lancer cet anathème au catholicisme, et nous croirons que vous avez le souffle révolutionnaire.

A M. DARIMON (t. III, p. 337).

Conciergerie, 21 août 1850.

Vous pouvez dire à Chevé (16), de notre part à tous, QU'IL EST TROP TARD pour prendre la défense du catholicisme, que la révolution, le socialisme, la conscience

(13) Nous empruntons cette citation à la lettre même de Proudhon, p. 298.

(14) La loi Falloux venait d'être adoptée par la Législative le 15 mars ; elle concédait au clergé un droit de contrôle très étendu sur l'enseignement public ; cependant le clergé la considérait encore comme insuffisante et Veuillot dénonçait la loi comme « détestable », comme « un pacte avec le mal ».

(15) Poème mystique d'Edgar QUINET (1833). Ahasverus est le nom latin du Juif errant.

(16) CHEVÉ Charles-François, journaliste catholique, pensait pouvoir concilier socialisme et catholicisme. Outre divers travaux historiques, il avait écrit en ce sens : *Catholicisme et Démocratie, ou le Règne du Christ,* Paris, 1842 ; *Le dernier mot du socialisme, par un catholique, ibid,* 1848 ; et, plus récemment, un *Catéchisme socialiste, ibid.* 1850. Il collabora quelque temps à *la Voix du Peuple.*

démocratique l'ont irrévocablement condamné, et qu'à l'avenir nous n'avons plus pour lui qu'un sentiment, celui qu'exprimait Voltaire par ces deux mots : *Ecrasez l'infâme !*

En ce qui concerne l'article d'E. Sue (17). il est possible que ses données historiques ne soient pas de la plus parfaite exactitude ; il y avait un tel gâchis dans les Gaules et dans tout l'empire, à l'époque de l'invasion franque, que les évêques ont pu être jusqu'à un certain point excusables en favorisant l'établissement de ces barbares. Ce qui est sûr, c'est que le fanatisme chrétien abolit l'esprit national et patriotique dans la Gaule et partout où il put s'établir, en même temps qu'il détruisait les temples, les statues, les tableaux, les manuscrits, les institutions, et jusqu'aux souvenirs les plus sacrés des peuples. Ce qui est sûr, c'est que l'esprit épiscopal a été pendant dix siècles exactement tel qu'E. Sue le peint résumé dans l'évêque de Reims, consécrateur de Clovis. En deux mots, l'article d'Eugène Sue peut être un roman, mais c'est un roman historique, à ce titre irréfutable.

Quant au second article d'Eugène Sue, je reconnais encore que, de même que la brochure de Quinet (18), il n'est pas d'une exactitude parfaite sur le catholicisme et le protestantisme. Mais la seule critique que je voulusse y faire, serait que l'auteur a eu tort de ne pas généraliser davantage en appliquant à *toute religion* ce qu'il ne dit que du catholicisme seul. Ainsi, choisissez : ou de laisser passer l'accusation lancée contre le catholicisme par E. Sue et Ed. Quinet, ou d'y englober toutes les sectes religieuses ; pas de milieu.

A M. DARIMON (t. III, p. 359).

Conciergerie, 24 septembre 1850.

Bouteville ... m'a parlé de la résolution affligeante de Chevé. Faites tout ce que commande la charité ; mais ne

(17) SUE Eugène (1804-1857), déjà célèbre par ses deux romans : *Les Mystères de Paris*, publiés d'abord dans le *Journal des Débats* (1842-1843), et le *Juif errant* (1844-1845), s'était rallié avec enthousiasme aux idées démocratiques et socialistes ; il fut un des collaborateurs du *Peuple de 1850* que Proudhon dirigeait de sa cellule de la Conciergerie.

(18) *L'enseignement du peuple*, Paris, 1850.

dissimulez point notre ferme résolution d'attaquer de front le catholicisme. Tâchez de faire entendre à Chevé qu'il a perdu le droit de réclamer ; il n'est point catholique ; il est déjà sectaire, il a un pied dans l'enfer. Aurait-il donc la prétention d'être plus catholique que le pape, les évêques et les conciles ? Voilà pourtant où il en est. Les évêques, les conciles, le pape, les ordres religieux, tout en ce moment se ligue contre le socialisme et Chevé proteste à la fois contre cette ligue qu'il traite d'aveugle, et contre nous qui la combattons. C'est impossible, c'est absurde. Chevé distinguera-t-il entre la religion et l'Eglise ? Ce serait monstrueux. C'est ce qu'ont fait déjà tour à tour, anglicans, luthériens, calvinistes, piétistes et autrefois les Hussites, les Vaudois, etc., etc. Tous sont tombés dans l'orgueil du libre examen, dans le précipice de la raison individuelle, une fois qu'ils eurent rompu avec l'autorité visible ; or, le libre examen conduit à tout ; et que faisons-nous aujourd'hui que de combattre l'autorité ?

Religion, c'est autorité ;

Autorité, c'est Eglise ;

Eglise, c'est catholicisme ;

Bien plus, autorité, c'est royauté, c'est propriété et rente. Il n'y a pas moyen de se tirer de là.

A M. MICHELET (t. IV, p. 360).

Conciergerie, 11 avril 1851.

Michelet venait d'envoyer à Proudhon les quatre premiers volumes de son *Histoire de la Révolution*, et Proudhon les avait lus aussitôt « avec un empressement extrême et une satisfaction extraordinaire » (p. 358) ; il se déclare heureux d'avoir trouvé dans cet ouvrage une notion de l' « âme » des sociétés analogue à celle qu'il professe lui-même.

Une nation est autre chose qu'une collection d'individus, c'est un Etre *sui generis*, une Personne vivante, une Ame consacrée devant Dieu.

Ce que je cherche donc, ... c'est la démonstration de ce grand être, ce sont les lois de sa vie, les formes de sa raison, c'est, en un mot, sa *psychologie*.

Chose singulière ! ce spiritualisme transcendant, qui vous domine et qui m'obsède, est totalement inconnu à

nos tartufes de religiosité, à nos écrivains ecclésiastiques, à tous nos philosophes universitaires. C'est un homme, réputé ennemi personnel de Dieu, venant à la suite d'un historien adversaire de l'Eglise, qui s'apprête à jeter dans le monde cette idée grandiose de l'âme des peuples et de l'âme de l'humanité ! Peut-être, au reste, avez-vous parlé de l'abondance de votre poésie plutôt que de la compréhension de votre intelligence, peut-être n'avez-vous dit qu'en figure ce que je prends au positif ; c'est ce que plus tard, après réflexion, vous exposerez sans doute à vos avides lecteurs. Quant à moi, l'homme le moins mystique qui soit au monde, le plus réaliste, le plus éloigné de toute fantaisie et enthousiasme, je crois être déjà en mesure d'affirmer, et je prouverai qu'une nation organisée comme la nôtre constitue un être aussi réel, aussi personnel, aussi doué de volonté et d'intelligence propre que les individus dont il se compose ; et j'ose dire que là est surtout la grande révélation du XIX^e^ siècle.

A M. J. MICHELET (t. XIV, p. 170).

Conciergerie, 19 juillet 1851.

Il est un point sur lequel je voudrais bien ne pas encourir vos anathèmes, non plus que ceux de M. Quinet : c'est la question religieuse.

Pour vous, dialecticiens, vous allez droit, et, je le crains, sans en avoir une conscience nette, à une réformation intégrale de l'idée de Dieu, ou pour mieux dire à une substitution d'un concept nouveau au concept si ancien, et désormais épuisé de la divinité. Mais en suivant cette marche révolutionnaire, vous n'en persistez pas moins dans un déisme qui fait illusion à vos lecteurs, et qui cependant n'existe plus guère que dans les mots, et doit tôt ou tard, chez vous, faire place à une idée plus grandiose, plus réelle, plus lumineuse que l'antique fiction de la divinité.

J'ai préludé, dans mon travail, à cette substitution en l'annonçant ; et si je n'ai pas encore déchiré le voile, c'est que le sujet et l'étendue du travail ne me le permettaient pas. C'est encore matière réservée, mais qu'il faudra couler à fond, si nous voulons en finir avec les Jésuites.

Aux philosophes l'audace ; aux poètes, aux orateurs, aux historiens, aux moralistes, la tolérance unie à l'enthousiasme, à la raison populaire, après examen, le jugement en dernier ressort ; et la Révolution est sauvée.

A M. ROBIN (t. IV, p. 371-374).

Sainte-Pélagie, 12 octobre 1851.

Les éditeurs Garnier ayant envoyé au célèbre physiologiste Charles Robin (1821-85) la collection complète des brochures de Proudhon, Robin, trop occupé, sans doute, pour lire à fond cette abondante littérature, écrivit à Proudhon pour le prier de résumer ses idées sur certains points, notamment sur la religion. La réponse de Proudhon comprend dix pages, dont les premières sont consacrées à la religion.

Les diverses questions que vous m'avez posées ... sont si graves, elles embrassent tant de choses pour la plupart, qu'il est impossible de s'en expliquer convenablement dans une lettre. Il n'y a que le catéchisme qui puisse répondre, en quatre mots, à des questions comme celle-ci : *Qu'est-ce que Dieu ? Pourquoi l'homme a-t-il été créé et mis au monde ?* etc...

Toutefois, ... je me résigne à satisfaire à votre demande, en vous conjurant de ne point abuser, par vos commentaires particuliers, du laconisme de mes réponses.

1. *Quelles sont mes idées en matière de religion ?*

Cette question, ainsi posée, est beaucoup trop large, et pour ne point me lancer dans des recherches sur le sentiment religieux, sur sa valeur objective, sur l'origine et la formation des cultes qui le traduisent, je suis obligé de resserrer vos paroles. Je présume donc que vous voulez savoir mes idées *sur Dieu.*

A cet égard, je vous dirai d'abord, qu'il faut ici de toute nécessité distinguer comme font les procureurs, la *forme* et le *fond.*

La *forme,* c'est l'ensemble des arguments par lesquels on prétend justifier l'hypothèse divine ; le *fond,* c'est l'objet même de cette hypothèse.

Or, en ce qui regarde la *forme,* il m'est parfaitement démontré que tout ce qui a été dit, écrit, pensé, et tout ce qui pourra l'être jamais sur l'*Etre suprême,* la *Trinité,* le

Créateur, la *Providence,* l'*Absolu,* etc., n'est autre chose que le produit du travail de l'imagination sur ce qu'on nomme en philosophie les *catégories de l'entendement,* en quelque nombre, d'ailleurs, et en quelque ordre qu'on classe ces catégories ; qu'ainsi, à supposer qu'il existe un individu quelconque à qui l'on puisse décerner les attributs de la divinité, les raisons qu'on apporte de son existence sont sans la moindre valeur, une pure illusion de l'optique intellectuelle, une vaine réalisation de concepts, qui, précisément parce qu'ils nous représentent l'infini, sont sans réalité possible.

La question surgit donc ici de savoir, non plus si Dieu existe, mais comment l'esprit humain est entraîné à supposer un être dont les attributs seraient égaux à nos conceptions. En d'autres termes, puisque toute *démonstration* de l'individu est fausse et nulle de plein droit, puisque la cause des théologiens est perdue *quant à la forme,* ce que l'on doit penser du *fond* ?

Ici je vous dirai que, sous l'hypothèse à jamais indémontrable d'un être divin, l'humanité ne poursuit autre chose qu'elle-même, c'est-à-dire la constitution et l'intelligence de son unité collective, de son ETRE, en un mot, lequel Etre n'est pas une simple abstraction, mais une réalité vivante, malgré sa collectivité, douée de lois propres, d'activité, de spontanéité, d'intelligence et de personnalité, non pas à la manière de l'homme, mais sur un mode tout différent et dans des proportions supérieures.

Ainsi, le Dieu des théologiens et des déistes, qui depuis si longtemps fait la base des croyances humaines, ce Dieu n'étant autre chose qu'une symbolisation de l'humanité, symbolisation qui se révèle chaque jour comme telle, et par le progrès des religions, et par celui de la philosophie, il s'ensuit, en un sens, que Dieu s'en va, puisque la conception primitive est abandonnée de jour en jour ; et en un autre sens, que Dieu vient, *Deus it,* comme dit Hegel, puisque l'objet du symbole est de mieux en mieux compris.

Il en résulte encore que la foi au Dieu primitif, au Dieu mystique, actuellement en décadence prononcée, étant contemporaine de la condition primitive de l'humanité, en d'autres termes, que l'état religieux étant conjoint et solidaire de l'état de barbarie et de brutalité, tandis que la foi à l'humanité, au Dieu positif, est proportionnelle à la civilisation et aux lumières, on peut dire que Dieu, tel que l'entendent les métaphysiciens et les prêtres,

est l'antipode de l'humanité, qu'il est son contraire, le spectre de notre bestialité primitive qui nous poursuit encore.

C'est d'après cette conception de l'*objet divin* que j'ai été amené tour à tour à nier Dieu et à protester contre l'accusation d'athéisme ; vous comprenez maintenant la raison de cette contradiction apparente. Je suis dans une position analogue à celle des premiers chrétiens, accusés, à juste titre, d'athéisme par les payens, mais protestant de toute leur force, au nom d'une conception nouvelle (conception qui n'était qu'une transition à l'humanisme, et devait à son tour disparaître devant une idée plus positive).

J'ai appelé cette manière de résoudre le problème théologique, *antithéisme*, pour exprimer tout à la fois, d'un côté, l'opposition entre le Dieu (fixe) de la conception métaphysique, et le Dieu (progressif) de l'observation historique ; de l'autre, la perfectibilité indéfinie de l'humanité, perfectibilité en vertu de laquelle l'homme se sanctifie de plus en plus et s'éclaire, mais sans pouvoir arriver jamais ni à la sainteté absolue, ni à la science parfaite.

En deux mots, je repousse le Dieu absolu des prêtres et la déité toujours incomplète de l'homme, bien que je reconnaisse la réalité de celle-ci : je n'adore rien, pas même ce que je crois : voilà mon *antithéisme*.

A M. TISSOT (t. IV, p. 123).

Sainte-Pélagie, 28 octobre 1851.

J'ai épousé, à quarante-un ans, une simple ouvrière parisienne, sans fortune, mais de mœurs sévères et d'un dévouement parfait, du reste aussi peu bas-bleu que cordon-bleu. Elle a quatorze ans de moins que moi...

J'ai fait ce mariage avec préméditation, sans passion, pour être à mon tour père de famille, vivre ma vie toute entière, et conserver auprès de moi dans le tourbillon où je me trouve lancé, une image de la simplicité et de la modestie maternelles. Il me semble, sauf expérience ultérieure, que je me trouve bien de mon choix. Ma femme pourrait être plus instruite, que je ne le trouverais point du tout mauvais ; mais cela n'a dépendu ni d'elle ni de

moi. Le travail et la peine lui ont donné, en revanche, un bon sens qui a aussi son prix. J'ai commencé en me mariant la guerre sérieuse que je propose de soutenir contre le clergé : j'ai obtenu de ma femme que nous ne passerions pas par l'église ; ma fille n'est pas baptisée ; le second enfant sera traité de même, et si je vis, je me flatte de leur donner des principes tels qu'ils n'auront rien à craindre de séductions détournées.

A M. CHARLES EDMOND (t. IV, p. 237).

Sainte-Pélagie, 6 mars 1852.

Proudhon, dans cette lettre, cherche à expliquer le coup d'Etat du 2 décembre et pronostique que la vague de réaction qui a accompagné et facilité cette révolution politique sera suivie d'une contre-révolution libérale et anticléricale.

J'ai été témoin, dans ma vie, d'une situation tout à fait pareille.

L'année 1825 fut la fameuse année des missions. Elle fut suivie du jubilé général. J'avais seize ans. Toute la France, entraînée par les missionnaires, se confessa, communia (votre serviteur excepté), devint cagote, jésuite, marguillière, fit acte, en un mot, de contre-révolution. A cette époque, Rousseau, Voltaire, étaient maudits ; les jeunes gens portaient des scapulaires, les jeunes filles étaient toutes embrigadées sous les drapeaux de la Vierge ; le testament de Louis XVI était appendu dans les ménages ; c'était une adoration universelle du bon Dieu, des prêtres, du roi, des princes ; les libéraux n'avaient pas raison.

Cette recrudescence de dévotion, de piété, de royalisme, dura jusqu'en 1829. J'avais été témoin de la ferveur, je le fus du relâchement. Le spectacle ne fut pas moins curieux. Les jeunes hommes cessèrent d'aller à vêpres, et se mirent à chanter Béranger ; les jeunes filles renoncèrent au chœur de chant, et recherchèrent l'opéra ; les pères et mères faisaient de l'impiété d'assez mauvais aloi ; bref, j'ai VU, en 1830, nos honnêtes bourgeois, qui avaient porté sur leurs épaules chrétiennes la croix de mission, travestis en gardes nationaux, aller démolir cette croix, *coyonner* les prêtres et chanter la *Marseillaise*.

Mon cher ami, vous ne connaissez rien à nos Welches. Depuis dix ou douze ans, on est parvenu à les émouvoir, la postérité le croira-t-elle ? en faveur de l'autorité, de la religion, du capital, et de tout ce qui s'ensuit. Bien mieux, cela s'est fait au nom de je ne sais quel philosophisme qui a produit la même illusion, de 48 à 52, que celle qu'avait produite, de 1813 à 1825, le romantisme de Chateaubriand, Lamennais et de Maistre. Cela s'en ira, comme cela est venu ; je vous le jure par mes entrailles de Gaulois.

A M. BOUTTEVILLE (t. IV, p. 340).

Burgille-les-Marnay, 29 août 1852.

J'ai lu, depuis mon arrivée, une brochure intitulée : la *Genèse universelle* ou le *Dernier Déluge,* par Pinel-Domremy (19) ; j'ai pris connaissance d'un livre fort rare, distribué, mais non mis en vente : *Philosophie de la Révélation,* par M. Grandet (anonyme) (20), ex-représentant du peuple. Enfin, je tiens les deux derniers volumes d'Aug. Comte, c'est-à-dire son système social et sa nouvelle religion (21).

De tous ces ouvrages, il résulte pour moi que le nouveau dogme est très près de se formuler, et que, sous des styles différents, l'idée révolutionnaire est au moins aussi dégagée de nos jours que l'idée chrétienne l'était en 325, au concile de Nicée.

La *Genèse universelle* est tout entière inspirée de mes *Contradictions,* etc. ; c'est un essai *positif,* analytiquement déduit de ma critique négative, et de quelques propositions plus explicites que nous avons depuis formulées. Ajoutez-y un certain vernis de mysticisme, appartenant à l'auteur, et vous avez le livre. Ainsi, nous avons déjà la puissance de suggérer tout un plan de doctrine ; symptôme heureux et qui nous assure une place dans la synthèse révolutionnaire du siècle suivant.

(19) Le nom exact est PINEL-DOMRY, auteur d'un unique ouvrage : *Genèse universelle ou le Dernier Déluge,* Paris, 1851.

(20) GRANDET J.-M., abbé qui publia sous son nom à Rodez, en 1866, le livre paru en 1852 sous l'anonymat : *La Trinité selon l'Ecriture, vrai fondement de la science.*

(21) Il s'agit en réalité des deux premiers volumes du *Système de Politique positive,* publiés en 1851 : les deux suivants et derniers parurent en 1854. Comte avait également publié en 1852 son *Catéchisme positiviste.*

La *Philosophie de la Révélation* est une exposition de la Trinité, basée sur les principes du calcul différentiel et intégral. Pur exercice de dialectique, à l'aide de définitions nouvelles, mais tout plein de propositions de détail et de vues qu'aucun de nous ne répudierait.

Quant au livre d'Aug. Comte, je ne comprends pas, en lisant, comment l'auteur aspire à une autre originalité que celle de son insupportable style. C'est *humanisme* tout pur, moins le grandiose métaphysique des Allemands, et ramené à la sécheresse matérialiste des d'Alembert, des Ampère, etc. Ici encore, je ne vois presque rien que nous n'ayons tous su d'avance aussi bien, souvent mieux que M. Comte, et qu'en tout cas nous ne puissions infiniment mieux dire.

Or, rien qu'à exposer ces ouvrages et beaucoup d'autres analogues, nous pouvons dans une *Revue* tout dire, et, ce qui vaut mieux, construire toute la science sociale, ôtant ainsi à nos idées le caractère de personnalité fâcheuse qu'elles ont reçu, dès 1845, de l'auteur des *Contradictions,* et, plus tard, du rédacteur en chef du *Représentant du Peuple* et du *Peuple*. Cela ne vous semble-t-il pas heureux pour nous autant que pour nos idées elles-mêmes ? Le jour où une idée se dépersonnalise, elle devient VERITE.

Ainsi, tandis que les sectaires, jaloux à l'excès de leur dogme et de leurs formules, n'admettent, comme les théologiens, que la vérité qu'ils font et dans les temps qu'ils choisissent, nous chercherons nos idées dans l'expression spontanée des institutions, des écoles et des penseurs : il y a là, ce me semble, pour une *Revue* révolutionnaire, une chance immense de succès.

AU PRINCE NAPOLÉON (t. V, p. 159).

7 janvier 1853.

Le Premier Consul avait rouvert les églises et rétabli le culte. C'était jusqu'à un certain point dans les dispositions de l'époque. Après Voltaire, Rousseau, Dupuis, Volney (22), la critique s'était reposée ; les masses

(22) DUPUIS et VOLNEY, dont il sera question plus loin, s'accordaient à ne reconnaître dans le Christ que la personnification d'un mythe solaire.

n'avaient pas été atteintes ; l'idée subséquente n'avait pas surgi ; la nation n'était pas mûre. La force religieuse (23), indestructible dans l'humanité, ne pouvant chez nous recevoir d'autre expression, l'Empereur y suppléa par une restauration provisoire.

Mais, après cinquante ans de progrès philosophique et de propagande rationaliste, j'ose dire que l'exaltation de l'Eglise n'est plus qu'un anachronisme, quelque chose de violent et d'immoral, comme l'entreprise de Julien l'Apostat. Aussi les effets de cette puissance donnée au clergé sont-ils désastreux, et cela sans profit aucun pour la popularité de l'Empereur, sans même qu'il ait pu obtenir le dévouement de ce clergé.

Suit une série de faits tendant à montrer que le clergé est loin d'être attaché à l'Empire, et Proudhon conclut :

Sait-on ?... Mais que dis-je ! qui oserait rapporter à l'Empereur que ses journaux, en racontant son assistance à la messe ; que ses courtisans, en demandant à l'archevêque de faire gras le vendredi, couvrent l'Empire d'un ineffaçable ridicule ; qu'on ne voit dans cette dévotion affectée qu'hypocrisie ou faiblesse d'esprit ; et que le clergé, qui sait à quoi s'en tenir sur le mérite des pratiques religieuses, est le premier à s'en moquer ?...

A M. COURNOT (t. VII, p. 370) (24).

Paris, 31 août 1853.

Je ne puis me refuser le plaisir de vous soumettre ... une critique sur une chose qui m'a aussi fort occupé .... je veux parler de la *classification des sciences*. J'adopte votre *schème*, tel que vous le présentez en raccourci page 270, sauf une seule modification sur laquelle j'appelle instamment vos réflexions : elle consiste à détacher la *morale* et l'*esthétique* du groupe des sciences noologiques et symboliques, et à en faire un sixième *groupe* corrélatif à celui des *biologiques*.

(23) Il y a dans le texte imprimé : « la faute religieuse », qui n'offre pas de sens satisfaisant et provient sans doute d'une erreur de lecture ; nous n'hésitons pas à y substituer une expression plus intelligible.

(24) Le philosophe bien connu COURNOT venait d'envoyer à Proudhon son dernier ouvrage : *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* (Paris, 2 vol., 1851). Proudhon a lu l'ouvrage avec un vif intérêt et se déclare d'accord avec l'auteur sur la plupart de ses thèses.

La *morale,* Monsieur, et sa corrélative l'*esthétique,* est chose *sui generis ;* ce n'est pas un produit de la pensée pure ou de l'entendement, comme la théologie, etc. ; c'est une révélation que la société, le collectif, fait à l'homme, à l'individu. Impossible de déduire la morale, ni de l'*hygiène,* ni de l'*économie,* ni de la *métaphysique* ou *théodicée,* comme ont fait successivement les matérialistes, les utilitaires, les chrétiens dogmatistes, tels que Bossuet, etc. La morale tient à autre chose. Cette autre chose, que les uns nomment *conscience,* les autres *raison pratique,* est pour moi l'*Essence sociale,* l'être collectif qui nous contient et nous pénètre, et qui, par son influence, ses révélations, achève la constitution de notre âme.

A M. TROUESSART (t. V, p. 224) (25).

Paris, 31 août 1853.

Les faits que vous avez rapportés en preuve des causes de la Saint-Barthélemy ne sont point ignorés des catholiques, je veux dire des Falloux, des Montalembert et autres lanternes du parti ; bien mieux, ils s'en vantent au fond de l'âme, et vous n'avez point à craindre que, fussent-ils maîtres de tous les livres qui sont sur le globe, ils songeassent à détruire ces pages accusatrices de la vieille papauté. L'extermination des hérétiques et des philosophes, par le fer et par le feu, tient essentiellement au dogme, à la discipline, à la tradition catholique et papale ; et quand, homme encore trop chrétien, vous essayez, en chargeant la papauté, de disculper le catholicisme, quand du moins vous laissez entrevoir que vous séparez le pontife de la religion, vous manquez votre but et vous faites sourire vos adversaires. Il convient à leur politique, pire cent fois que celle du *Prince* (25 *bis*), de prendre tour à tour le masque de la tolérance, de l'humanité, de la philosophie, de la liberté de conscience ; *tout est saint pour les saints* (26) ! Mais l'exclusion, la persécution, la tyrannie des âmes, l'hébête-

(25) TROUESSART, auteur d'une brochure sur la Saint-Barthélemy, où il signalait les responsabilités de la papauté dans la préparation de ce massacre.

(25 *bis*) Allusion au célèbre ouvrage de Machiavel, qui porte ce titre.

(26) « Tout est pur pour ceux qui sont purs. » On traduit aussi parfois : « Tout est sain aux sains. » *Epître* de saint PAUL à Tite, I, 15.

ment des esprits, sont le fond véritable du catholicisme. C'est à ce point de vue qu'il faut les attaquer ; c'est sur ce terrain qu'il faut mettre la discussion avec eux, les contraindre à une rétractation solennelle, ce qui emporte l'abjuration de leur foi, ou les forcer de paraître dans la vérité de leur nature, ce qui ne leur laissera pas chance de longue vie.

A M. Tissot (t. V, p. 299).

Paris, 23 décembre 1853.

La vérité que je crois, je ne la sais pas encore, je la cherche et la chercherai toujours ; je dis qu'elle est fugitive et mobile, et qu'on la saisit d'autant moins qu'on a envie de la fixer davantage. C'est ce qui m'empêche de me dire *positiviste,* mot que je trouverais on ne peut plus sot en philosophie, si je n'avais autant de respect pour son auteur ; mais je suis encore moins *mystique,* attendu que la VERITE dont j'affirme l'existence, de même que comme *réalité,* elle est pour moi essentiellement mobile, visible, tangible, de même, comme intelligibilité, elle est conception, formule, loi, nombre, mesure, etc., toutes choses, ce me semble, radicalement contraires au mysticisme.

Enfin, et voilà pour moi la grande chose. J'affirme l'HUMANITE à la place de l'*Etre suprême.* Celui qui sondera cette proposition, et qui me fera l'honneur de croire que j'ai le sentiment de son étendue, de sa gravité, de sa profondeur ; celui qui comprendra que le dix-neuvième siècle est destiné à substituer dans le gouvernement de l'humanité, aux principes théologique et politique, le principe économique ou social, celui-là rendra justice à mon intention, et au lieu de me faire la guerre pour des misères d'exposition et de littérature, me tiendra compte surtout du but.

Il y a quinze siècles, en l'an 325 (27), le monde romain substitua le *Christos* à Jupiter, etc., un Dieu à un Dieu ; un anthropomorphisme à un anthropomorphisme. Aujourd'hui il s'agit pour tout de bon de substituer l'*humanité* en chair et en os, en pensée et en œuvres, en organisme

(27) Au concile de Nicée, où fut formulé le *Credo* dans son texte définitif.

et en psychisme, au Christ surnaturel des gnostiques, au Dieu de Rousseau et de Spinoza !...

Voilà où je vais, où je tends ; voilà l'affirmation sur laquelle je gravite, et qui doit former le premier et inébranlable article de mon *Credo*. C'est bien gros cela... Qu'en pensez-vous ?

A M. L'ABBÉ X*** (t. VI, p. 114).

Paris, 22 janvier 1855.

1) Je suis athée comme Malebranche, comme Spinoza, comme Kant, comme Leibniz, comme Hegel, ni plus ni moins. C'est-à-dire, non que je professe la même philosophie qu'aucun de ces grands hommes, mais que j'ai sur Dieu, l'âme, la religion, une théorie à moi, aussi éloignée du matérialisme holbachien ou épicurien que de l'idéalisme de Barclay (28). La *critique* que j'ai faite de l'idée de Dieu est analogue à toutes les critiques que j'ai faites de l'autorité, de la propriété, etc. ; c'est une négation systématique destinée à arriver à une affirmation supérieure également systématique. Cette matière au surplus est si vaste, que je ne pourrais la traiter en moins de quinze à vingt pages.

2) Le socialisme n'a rien de contraire au catholicisme ; quant à la *justice* et aux *mœurs*, c'est le catholicisme élevé à la hauteur d'une science rigoureuse et démonstrative. Seulement, comme, selon moi, depuis le premier siècle jusqu'à nos jours, l'Eglise a perpétuellement hésité et même varié sur les matières de l'usure, du divorce, etc., et que la doctrine à laquelle elle semble s'être arrêtée finalement est diamétralement opposée aux conclusions les plus certaines du socialisme, j'attaque l'Eglise sur ce point jusqu'à ce qu'elle se soit définitivement expliquée. Comment ferais-je autrement, lorsque dans ce moment je vois les organes de l'Eglise différer entre eux et tantôt s'accorder avec moi, tantôt rejeter mes théories ?

3) Je ne crois point d'une manière absolue qu'il y ait incompatibilité entre la raison et la foi : je dis seule-

(28) Mauvaise orthographe pour BERKELEY, l'évêque anglais (1685-1753) qui niait l'existence de la matière et attribuait les sensations à l'action directe de Dieu sur les esprits.

ment que la foi ne peut jamais servir de *prémisse* à la raison ; que tout au contraire elle doit *résulter* des dernières conclusions de la raison. C'est ainsi que, dans ma manière de voir, la philosophie socialiste conclut à des postulats supérieurs à la raison, inaccessibles à la raison. Toutes les fois qu'on voudra renverser cet ordre et subordonner la raison à la foi, au lieu de faire ressortir scientifiquement celle-ci de celle-là, on aboutira au libertinage, au scepticisme et à l'impiété.

4) J'admets que la religion est une prérogative de notre espèce, une qualité de notre entendement, qu'ainsi elle n'est pas soumise à la discussion humaine, et qu'elle est, dans son principe, indestructible. Mais je n'admets point comme vraies, à la lettre, les *révélations* ou *théophanies :* à cet égard, je mets sur la même ligne le paganisme, le sabéisme, le judaïsme, le christianisme, en un mot, toutes les religions. Ce sont des formes *fantastiques* sous lesquelles s'est spontanément produite la pensée religieuse et qui s'évanouissent peu à peu sous la forme *vraie,* laquelle est la science pure de l'homme et de la nature.

Je crois que le catholicisme est, depuis trois siècles, en train de se transformer dans cette dernière forme.

5) Il est ridicule de me demander si je repousse le Décalogue, et si j'en veux mettre un autre à la place.

Le Décalogue est le *contenu* de la religion mosaïque (comme de toutes les religions) ; les cérémonies du Lévitique en sont la *forme ;* l'histoire de la Genèse et de l'Exode en est la *légende.*

Toute religion a ainsi son contenu, sa forme, sa légende. Le contenu est le même dans toutes ; — il est *vrai ;* — c'est par la forme et la légende que se distinguent seulement les religions, c'est-à-dire par les créations accessoires de l'imagination diversement impressionnée des peuples.

6) Le jour où la conscience universelle acquiert ainsi l'intelligence de la religion qu'elle professe, ce jour-là, l'autorité religieuse, c'est-à-dire l'autorité du prêtre, de l'Eglise enfin, se résout dans l'autorité civile : la chaire chrétienne fait place à la chaire de l'Université. La distinction du spirituel et du temporel a donné en Europe le signal de cette solution ; de nos jours, les efforts que

fait le clergé pour s'assimiler la science et la philosophie moderne en sont le dernier terme...

Je vous salue cordialement (29).

A M. TRUCHE (t. VI, p. 238).

Paris, 3 septembre 1855.

Voyez-vous quelquefois à la loge le cousin Proudhon, de Saint-Jean ? Un de mes regrets est d'être éloigné de lui, et comme il est permis à chaque instant de prévoir sa dernière heure, je voudrais au moins être là pour le soutenir et le délivrer des prêtres. Il importe à l'honneur de la loge, à celui de l'institution maçonnique et de la Révolution, qu'il fasse une belle, digne et courageuse fin... Et je vois d'ici la prêtraille l'assiégeant, le tourmentant, l'exhortant à son lit de mort. Horreur !...

A M. TILLOY (t. VII, p. 134).

Paris, 22 septembre 1856.

Comme vous, j'ai connu les déchirements de la conscience lorsqu'elle passe de l'état de foi religieuse à celui de justice philosophique, et je sympathise à vos désolations. Mais il faut songer, mon cher Monsieur, et ne jamais perdre de vue ce principe, que quelque opinion que nous nous fassions du gouvernement de l'Univers, que la pensée dirigeante soit celle d'une nature supérieure, ou répandue et latente dans tous les atomes qui composent le monde, en dernière analyse les choses ont été bien disposées ; que ni la mort, ni les révolutions, ni la perte des croyances, ni l'épuisement des amours, ne sont un mal ; que c'est un gain pour celui qui sait les comprendre, qui juge ces choses ce qu'elles valent, qui en jouit un instant et s'en affranchit de manière à rester toujours lui-même, comme l'univers dont l'équilibre est inaltérable.

(29) On aimerait savoir qui est l'ecclésiastique à qui Proudhon adresse cette longue et intéressante lettre. Il ressort des premières lignes et des dernières qu'il s'agit d'un « curé », d'une « ancienne connaissance ... presque un parent ». Le ton de la lettre est particulièrement courtois.

Nous ne perdons rien que par notre ignorance et notre folie, par notre servitude aux choses et aux hommes ; or, puisque la science et la liberté sont infinies, puisque la vertu dépend de nous-mêmes et que tout homme honnête et dévoué à ses semblables peut avoir autant d'affections que son cœur peut en contenir, pouvons-nous être jamais malheureux ?

L'ouvrage de Strauss est traduit depuis 1839 par un des plus habiles hommes de l'Institut, M. Littré. Cet ouvrage n'a pas eu en France le succès qu'il méritait ; nous n'en sommes plus à éplucher les versets du Nouveau Testament, sans compter que Strauss, qui a parfaitement démontré que ledit Testament n'était qu'un recueil de centons bibliques, n'a conclu à rien de positif sur Jésus, sur sa mission, sur la formation du christianisme, etc. C'est un travail à entreprendre. Les livres allemands ne nous vont pas.

Le livre de Feuerbach a déjà eu aussi une traduction par M. Ewerbeck (30). Cette traduction est *fidèle*, comme un mot à mot, le traducteur sachant à peine le français et faisant sa besogne à coup de dictionnaire. Cependant les curieux l'ont lu ; quelques-uns sont entrés dans ce système d'exégèse qui me paraît, à moi, faux et outré. Les Allemands ont trop adoré la Bible pour n'en pas dire toutes les abominations possibles ; à mon avis, ni Feuerbach, ni Strauss, n'ont dit la vraie vérité sur le mosaïsme et le christianisme.

A M. Marc Dufraisse (t. VII, p. 292).

Paris, 28 octobre 1857.

Le titre de mon livre, que je vous prie de tenir secret jusqu'à la publication, est celui-ci : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise.* La justice, pour moi, régit tout : la cité et la famille, l'économie, le travail, les lettres même et l'art. L'Eglise, organe de la pensée religieuse, est

(30) Ewerbeck (Hermann), *Qu'est-ce que la religion d'après la nouvelle philosophie allemande ?* Paris, 1850. En réalité, cet ouvrage n'est pas d'Ewerbeck ; celui-ci n'est que le traducteur d'un certain nombre d'œuvres de Feuerbach contenues dans ce volume ; la plus importante, l'*Essence du Christianisme*, occupe presque la totalité du volume.

La couverture annonce un autre volume : *Qu'est-ce que la Bible d'après la nouvelle philosophie allemande ?* Mais cet ouvrage non plus n'est pas d'Ewerbeck, et contient des traductions d'œuvres de Daumer, Lutzelberg et Ghillany (Paris, 1850).

le foyer de l'ancien monde. La justice comprend tout, domine tout, détermine tout ; en sorte que l'ordre humain dépend de la manière dont elle est elle-même comprise et interprétée, soit par l'Eglise, soit par la Révolution.

A. M. TILLOY (t. VII, p. 332).

Paris, 25 février 1858.

J'ai lu M. Renan, et j'en suis peu satisfait. Ce mélange d'érudition germanique et de littératurisme ne me va pas. Ce n'est pas ainsi qu'agissaient nos vrais philologues, les Abel Rémusat, les Eugène Burnouf et les Letronne. Ils étaient tout à la science et à la vérité.

Je ne connais point l'ouvrage de Baur et je commence même à ne plus faire autant de cas des Allemands, bien que je mette leur consciencieux savoir bien au-dessus du parlage de nos académiciens.

Mais les Allemands ont de la peine à arriver à l'idée ; ils sont lourds, diffus, et point heureux dans leurs conclusions. Ainsi, il est impossible d'admettre la christologie de Strauss, dont le livre pouvait d'ailleurs fort bien se condenser en quatre cents pages au lieu de douze ou quinze cents ; je ne suis pas davantage partisan de l'athéisme de Feuerbach, bien que ce soit un des plus vigoureux disciples de Hegel. Je crois qu'il n'a point touché le point juste, ainsi qu'il ressortira, j'espère, de mon prochain livre.

PÉTITION AU SÉNAT (t. VIII, p. 22).

Paris, ce 11 mai 1858.

Le dernier ouvrage de Proudhon, *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise,* vient d'être saisi ; l'auteur adresse cette pétition au Sénat ; il y résume avec vigueur les thèses essentielles du livre poursuivi et conclut en proposant « de modifier la position faite à l'Eglise par le Concordat de 1802 et les Constitutions subséquentes ». Il insère cette pétition dans le mémoire qu'il publie la même année à Bruxelles, pendant son exil volontaire en Belgique sous le titre : *La Justice poursuivie par l'Eglise.* Ce mémoire a déjà paru dans la présente édition (1946), texte préfacé et annoté par J.-L. Puech. *La Pétition au Sénat* figure aux p. 296 sq.

A M. SAINTE-BEUVE (t. X, p. 28) (31).

Ixelles, 25 avril 1860.

Dans mon opinion, les jansénistes se trompaient, autant au point de vue philosophique qu'au point de vue chrétien, et leur condamnation, de quelque côté qu'on l'envisage, me paraît juste.

Mais les jésuites, leurs adversaires, n'en valent pas mieux pour cela ; mais il n'en est pas moins vrai que les cinq Propositions sont de saint Augustin, et que si saint Augustin, après lui Bossuet, l'Eglise de Rome, etc., affirmant, par une heureuse contradiction, la liberté en même temps que la grâce, sont plus dans le vrai, les jansénistes ont du moins le mérite de la logique et de la franchise ; mais on ne saurait leur refuser, enfin, que si leur morale n'est pas d'une *sanité* parfaite, elle a coulé bas les turpitudes jésuitiques et opéré une révolution dans la direction spirituelle des âmes qui, grâce à la Société, tournait alors au gamaïsme (32). Du jansénisme on n'a guère écarté que l'idée pure, la métaphysique ; la pratique est demeurée, et l'on peut dire que le christianisme en a prolongé son existence. Que serait-il arrivé, je vous le demande, si, au lieu de Pascal, ç'avait été Voltaire qui eût écrit les *Provinciales* ?...

Je pourrais, je crois, si c'était le lieu dans une lettre, tirer au clair cette fameuse question de la Grâce et de la Concupiscence, question qui, jusqu'à notre siècle, devait rester un mystère, mais qui se résout comme toutes les antinomies de notre nature et de notre raison. J'aime mieux vous faire mon compliment sur le courage qu'il vous a fallu pour écrire ces cinq énormes volumes, si consciencieux, si modérés, si pleins de faits et de choses.

A. M. ROLLAND (*Lettres au Citoyen Rolland*, Paris, 1946, p. 73).

24 mai 1860.

Je viens d'achever les cinq gros volumes de Sainte-Beuve sur l'histoire de Port-Royal. Cela m'a remis en

(31) SAINTE-BEUVE, qui venait d'achever la publication de son *Port-Royal* (1840-1860), en avait envoyé un exemplaire à Proudhon ; « cadeau bien précieux pour moi », lui écrit Proudhon.

(32) Allusion au poète brésilien J.-B. DA GAMA (1740-1795) qui avait dirigé contre les jésuites un poème épique, *l'Uruguay* (1769).

plein jansénisme et, du même coup, fait revivre avec les dévots, le style chrétien, la jésuiterie, le huguenotisme, et toutes les capucinades. J'ai bien conclu de tout cela, de tout ce qu'on appelait au XVII[e] siècle *direction* et que Sainte-Beuve caresse avec amour, la nécessité de s'occuper sérieusement de remplacer pour les honnêtes gens de l'avenir les *exercices de la spiritualité chrétienne.* Il comprend que ce n'est pas assez de poser des principes, d'indiquer des règles, de définir le droit et le devoir, d'enseigner la *civilité puérile et honnête :* il faut encore faire de la pratique de la vertu (passez-moi ce mot si mal porté) une occupation assidue ; il faut enfin ne pas se contenter de respecter la morale *grosso modo,* il convient, comme les Port-Royalistes l'avaient rêvé, d'y apporter un peu de soin, et si le mot ne se prenait en mauvaise part, de raffinement.

Il faut, dirai-je, travailler à réaliser en nous-même notre idéal, sans quoi la vie est une dégringolade continue ; et comme les orangs, après avoir commencé par la gentillesse, nous finissons par la brutalité.

Voilà ce que je me dis, et je vous prie de croire que si je ne commence pas par moi-même, ce n'est pas la bonne volonté qui me manque ; mais le puis-je dans ce milieu infernal ? Puis-je me livrer à l'ascétisme républicain, quand j'ai devant moi le spectacle des *insanités* de la contre-révolution, et la haute bêtise de ceux que nous sommes forcés d'avouer pour coreligionnaires et amis (33) ?

Je me figure que les apôtres Jacques, Jean, Pierre et Paul, n'étaient pas du même bois que les Antoine, les Hilarion, les Pacôme et les Benoît (34). Luther aussi ne pouvait parler, écrire et sentir comme les mômiers (35) de Neufchâtel. Ils étaient condamnés à la lutte ; quand ce n'était pas la persécution et la calomnie, c'était l'indignation et l'horreur. Martyrs toujours.

Certes, je ne me place point à la hauteur de pareils hommes, mais je suis de leur catégorie. Les vertus du

(33) M. J. BOMPARD, l'éditeur des *Lettres au Citoyen Rolland,* écrit ici en note : « Sainte-Beuve avait eu connaissance de cette lettre, et il en a publié en partie le passage sur son livre, en appendice au troisième volume de la nouvelle édition de *Port-Royal.* » Et Sainte-Beuve ajoutait : « Le témoignage est formel, ... il a tout son prix de la part d'un des plus honnêtes hommes, et des plus prononcés de l'école rationaliste. »

(34) Ces quatre saints pratiquaient l'ascétisme monastique de préférence à l'apostolat actif.

(35) *Mômiers,* nom donné en Suisse romande aux protestants dissidents et, plus généralement, aux fidèles confits en menues dévotions.

soldat ne sont pas celles du moine : voilà ce que je me dis ; et c'est pourquoi, après m'être mis en colère tout mon saoul, après avoir travaillé en furieux, je me délasse ensuite quelquefois en véritable épicurien. J'ai mes éclats de rire, comme mes éclats de rage. Je mépriserais les Fénelon, les Rancé (36), et tous ces hommes de vertu méthodique, qui ne les comprendraient pas.

A M. HUET (t. X, p. 258) (37).

Ixelles, 25 décembre 1860.

Si j'avais connu Bordas..., je lui aurais dit que son christianisme me semblait plus près de sa réalisation qu'il ne le supposait lui-même, et cela précisément par les causes qui précipitent en ce moment la religion du Christ, précisément, l'oserais-je dire, par le mouvement de ma propre polémique. Oui, cher Monsieur Huet, je vous l'avoue, quelque forte et profonde que soit ma conviction, je suis loin de croire mes idées à la veille du triomphe ; je connais trop, par ma propre expérience, le sentiment religieux pour que j'espère voir le monde en venir sitôt à cette justice gratuite. Or, la papauté étant à bas, le protestantisme aux abois, je ne vois que votre école pour rendre au monde un peu de religion. Mais c'est ici qu'à mon tour je reprends mon avantage : que la Justice, notre commune foi, triomphe, et je n'aurais nul regret de voir le monde retomber aux pieds du crucifix, je n'en éprouverais ni mépris ni amertume.

A. M. BERGMANN (t. XI, p. 27) (38).

Ixelles, 23 avril 1861.

Je trouve qu'à force d'*indianiser* nos langues d'Europe, on s'écarte parfois du sens commun, et pareillement qu'à

(36) RANCÉ (Abbé A. de), (1626-1700), réformateur de la Trappe où il accentua les pratiques ascétiques.

(37) Fr. HUET (1814-1869), professeur à l'Université de Gand, venait d'envoyer à Proudhon la notice qu'il avait consacrée à son maître, le mathématicien et philosophe BORDAS-DUMOULIN (1798-1859), auteur d'un mémoire sur *Le Cartésianisme* (2 vol., Paris, 1843), et de *Mélanges philosophiques et religieux* (Paris, 1855).

(38) Proudhon écrit à Bergmann qu'il vient de lire la *Revue germanique*, où il trouve une tendance qui lui paraît excessive à ratta-

force de mythologiser l'Evangile, à l'exemple de Strauss, on méconnaît des faits palpables et d'une réalisme bien plus instructif. J'ai bien lu et relu Strauss, je connais une partie de l'exégèse biblique allemande, et je ne trouve pas qu'on ait toujours rencontré la vérité juste, tant sur l'Ancien que sur le Nouveau Testament.

Je te dirai, par exemple, que, selon moi, la mythologie ou théologie chrétienne a été le produit des écrits évangéliques, non les écrits évangéliques le produit de la mythologie chrétienne, et si tu me demandes l'explication des écrits évangéliques, je répondrai que ce sont des compositions parfaitement réfléchies, nullement d'inspiration populaire, de gens imbus des spéculations sur le Messie, antérieures à l'apparition de Jésus.

Le *Galiléen* est demeuré de sa personne si peu connu, sa mission a été si courte (trois à six mois) ; le théâtre de sa prédication si étroit, sa disparition si lestement opérée, qu'au bout de vingt-cinq ou trente ans on ne devait savoir rien de sa personne. Dans les mœurs du temps, la fraude pieuse devait paraître presque une vérité. En deux mots, je crois que le Jésus des Evangiles est une création, non de l'imagination populaire, comme le veut Strauss, mais de la gnose des rédacteurs, ce qui change un peu la donnée et laisse plus de latitude à l'interprétation philosophique.

Au surplus, il est indubitable que le fanatisme populaire a eu sa part dans cette construction évangélique ; mais sans préjudice de ce qu'ont mis *du leur* les biographes de Jésus, chose dont Strauss ne tient pas compte.

Je trouve donc que le système qui tend à tout interpréter par des *mythes* spontanément sortis de la conscience des masses, est aussi faux que le système de ceux qu'on appelle *rationalistes :* une preuve frappante de ce que je dis, c'est qu'on a dû recourir à une critique toute différente pour expliquer les *Actes des Apôtres,* calculée dans un but de réconciliation entre les pauliniens et les judéo-chrétiens.

cher les langues européennes à des origines sanscrites : *La Revue germanique* venait d'être fondée à Paris par Ch. DOLLFUS et NEFFTZER, en 1859 ; elle disparut en 1868. Son objet était d'initier le public français à la culture allemande, notamment en matière de philologie et d'exégèse religieuse.

A M. LANGLOIS (t. XI, p. 103).

Ixelles, 30 mai 1861.

Vous n'êtes pas juste à l'égard de Kant. Je me moque de ses livres gothiques et de leur forme trop souvent inintelligible. Mais il ne me paraît pas possible de lui refuser la plus grande gloire qu'ait méritée un philosophe par la seule manière dont il a posé le problème religieux et philosophique. Songez que c'est à lui, en définitive, que revient l'honneur d'avoir réduit à sa juste valeur l'absolu. Kant nous a appris à ne plus nous demander : qu'est-ce Dieu ? par exemple, mais *comment croyons-nous en Dieu ?* Descartes n'est pas arrivé là. Au contraire, c'est lui qui a posé comme distinction, non de fonction, mais de substance, l'âme, l'*esprit*, et par suite implicitement la *réalité* propre d'un monde spirituel, ce qui est dans les termes plus qu'une contradiction. Ne médisons pas de Kant, cher ami, ou nous retombons dans le mysticisme et les tables tournantes.

A M. DELARAGEAZ (t. XI, p. 281).

Ixelles, 15 novembre 1861.

Je partage entièrement votre manière de voir sur les religionnaires de toute couleur à qui il plaît de se poser en Eglise et qui, à ce titre, réclament protection, publicité et, qui sait ? peut-être des appointements. La Charte de 1830 disait : *chacun obtient pour son culte la même protection.* Mais l'histoire de France sert de commentaire à cette maxime : cela signifie que l'*Edit de Nantes*, révoqué par Louis XIV, a été rétabli par la Révolution, qu'on ne brûlera plus les juifs ; qu'on leur reconnaîtra, ainsi qu'aux protestants, les droits civils et politiques ; et, attendu que la nation ne croit pas pouvoir se passer d'enseignement religieux, que les ministres de tous ces cultes, jadis en guerre, recevront un traitement de l'Etat. Mais jamais on n'a voulu dire que les nouveaux fondateurs de cultes seraient admis au partage ; ce serait recommencer les disputes, sortir de l'*indifférence* légale, en un mot rétrograder. Le législateur s'abstient de prononcer sur la vérité de la révélation chrétienne, par convenance, mais il

n'admettra pas celle de Svedenborg et du spiritisme ; si l'état des choses l'oblige à une exception en faveur des vieux cultes, il est clair que cette exception implique la règle, qui est que la loi ne reconnaît pas de relations surnaturelles et traite les religionnaires comme suborneurs et fripons et les punit comme les prétendus sorciers ou magiciens.

Laissez chaque individu croire ce qui lui plaira, et pratiquer comme il l'entendra ; mais, attendu que les ministres du culte établi sont des fonctionnaires de l'Etat, qu'en dehors d'eux il n'y a pas de service public religieux connu, que le reconnaître serait introduire la discorde, l'intrigue et toute espèce de jonglerie, défense énergique de faire profession *publique,* et même, si les réunions secrètes amènent du désordre, de s'assembler clandestinement. Ne doutez pas de votre droit à cet égard... Vous avez un droit et un devoir qui est, en laissant les individus libres, d'empêcher la pullulation de ces sectes de ténèbres, vraies maladies venimeuses des sociétés.

A M. MADIER-MONTJAU (t. XII, p. 204).

Paris, 2 octobre 1862.

Je respecte sincèrement votre répugnance à rentrer en France (39). Je réfléchis profondément sur la situation actuelle ; j'observe hommes et choses, et plus j'avance, plus je me confirme dans mes sentiments. De quelque manière que la chose arrive, par une catastrophe ou une transaction, l'ordre de choses fondé en 1852 approche de sa fin. Dans trois ans, dans cinq au plus, le mouvement en avant recommencera. Or, savez-vous quelle sera votre place dans ce mouvement, ou votre fonction pour mieux dire ? Ce sera une fonction d'instituteur de droit ; on aurait dit, il y a dix-huit cents ans, une fonction d'apôtre !

Oui, cher ami, la *religion du droit* est en train de se former ; bientôt elle germera, et rien ne pourra lui

(39) MADIER DE MONTJAU (1814-1892), avocat, prit part à la Révolution de 1848, devint en 1850 député de Saône-et-Loire à la Législative et fut blessé sur une barricade lors du coup d'Etat de 1851. Proscrit, il vécut en Belgique jusqu'en 1874, date à laquelle il fut élu député de la Drôme. Constamment réélu, il siégea à l'extrême-gauche et combattit le boulangisme.

résister. Ce dont elle aura besoin, ce sera de missionnaires. Il y a là pour vous un avenir immense, et que je vous prie d'envisager sérieusement. Continuez vos leçons de littérature, en vous inspirant toujours de l'idée de justice : c'est une préparation excellente. En France, il ne s'agira plus pour vous de littérature..., il s'agira de la justice même, dans toutes ses grandes applications politiques, économiques, littéraires, esthétiques ; de la justice, considérée non plus seulement comme idée ou notion de l'entendement, mais comme passion, comme religion...

Vous êtes prédestiné, vous dis-je, à cet apostolat d'un nouveau genre. Vous avez la véhémence, la vigueur, le zèle, l'élocution, tout ce qu'il faut. Ce n'est plus ici l'éloquence de Bossuet, de Massillon, de Mirabeau, etc., c'est quelque chose de plus fort que tout cela, plus fort que Rousseau et Pascal, plus fort que le Portique et le Forum...

A M. GRANDCLÉMENT (t. XII, p. 313).

Paris, 28 février 1863.

Je crois avoir assez bien connu l'essence et la fonction de la propriété pour oser présenter les 120 pages que je vous annonce (40) comme une *solution du problème.* Je ne crois pas avoir rien fait de plus extraordinaire que cela. J'ai éprouvé de ce travail la même surprise que j'avais ressentie autrefois, en 1840, de ma première critique, quand j'eus reconnu le caractère *antinomique* de la propriété, et prouvé que son principe était justement celui qu'ont condamné Jésus-Christ et l'Eglise, le principe d'égoïsme et de concupiscence, ou plus brutalement, le principe du vol. La question était ainsi de montrer comment la plus libérale de nos institutions, partant la plus sociale, pouvait avoir sa racine dans le *péché* même, et c'est ce que je crois avoir fait de la manière la plus heureuse et par une déduction qui anéantit définitivement et du même coup la théorie chrétienne du mal, le communisme platonique et

(40) *Théorie de la propriété.* Cet opuscule, qui était achevé en 1863, ne parut qu'après la mort de l'auteur, en 1865, à la Librairie internationale Lacroix, à Paris.

ecclésiastique, le féodalisme germanique, polonais, moyen âge et bancocrate ; la monarchie, le césarisme, le malthusianisme, les *latifundia*, etc.

A M. CLERC (t. XII, p. 339).

Paris, 4 mars 1863.

Vous avez parfaitement raison (41)..., ce que je dis aujourd'hui de la GUERRE ne paraît pas du tout pouvoir s'accorder avec ce que j'ai écrit autrefois du TRAVAIL ; mais ce n'est pas une raison pour que je retienne ma pensée actuelle ; cela prouve, tout simplement, que la contradiction est entre les deux phénomènes : le phénomène guerrier et le phénomène économique. Ce n'est donc pas les paroles de l'auteur que nous avons à concilier ici, ce sont les deux phénomènes.

Ces phénomènes peuvent-ils se concilier ? Non, certes, en tant qu'on les considérerait comme appartenant au même sujet, à la même humanité, agissant à la même époque, en vertu de la même impulsion et sous la même *foi*.

Mais ces phénomènes s'accordent, c'est-à-dire que, bien que contradictoires par leur essence, ils appartiennent au même sujet, mais à des époques différentes de sa vie, et en révèlent la nature et la destinée sous des formules différentes.

Cette interprétation, du reste, n'est pas de moi ; elle est de la philosophie la plus authentique et de toute l'antiquité. Le Christ, par exemple, a nettement compris et déclaré que l'ancienne religion moïsiaque et l'ensemble de l'histoire du peuple hébreu étaient une *figure* de la religion qu'il annonçait, que le sacrifice sanglant de Moïse était le symbole de celui de la Croix, et l'offrande du pain et du vin de Melchisédec une image de l'Eucharistie. Toute la théologie est entrée dans cette voie interprétative.

(41) CLERC, officier de cavalerie, avait envoyé, le 28 février, à Proudhon une lettre critiquant certains points de *La Guerre et la Paix*, qui venait de paraître.

A M. J. BUZON (t. XIII, p. 112).

Passy, 9 juillet 1863.

Je n'ai pu lire encore le livre de M. Renan (42) ; mais j'en connais assez bien le contenu par les rapports de plusieurs amis, bons lecteurs et juges compétents. Eh bien, notre appréciation à tous, réfléchie et motivée, est exactement la même que la vôtre ; nous avons blâmé l'idéalisme de M. Renan, qui, du reste, ne vient pas de le faire connaître pour la première fois (43).

Il faut vous dire, en ce qui touche Jésus-Christ, que depuis trente ans j'amassais des notes pour faire la restitution *historique* de ce personnage demeuré complètement mythologique, malgré l'analyse de Strauss et l'exégèse des Allemands. Or, vous devinez sans peine que, si M. Renan a fait Jésus à sa propre image, je ne pouvais manquer non plus de le faire à la mienne. La dominante de Jésus, d'après M. Renan, est un idéalisme mystique et quiétiste, justement ce que Bossuet abominait dans Fénelon et Mme Guyon (44) et qu'il suait sang et eau à vouloir expliquer dans François de Sales et sainte Thérèse. Ce n'est que secondairement, et par suite de la colère que lui inspirent les Pharisiens et les prêtres, que Jésus, dans M. Renan, se livre à des *violences* révolutionnaires et sociales, qui ne sont pas le plus beau de son rôle. Dans ma manière de voir, Jésus au contraire aurait eu pour dominante le sentiment élevé de la morale, et surtout de la justice ; la religion chez lui était la chose secondaire. Tout mon travail découlait de ce principe, et, sauf à voir les raisons de M. Renan, je crois que ma thèse est aussi bien fondée en *histoire* que la sienne.

Aussi, je vous l'avouerai, cette publication m'a causé un certain dépit. Je suis très content, d'une part, que M. Renan ait pris l'initiative d'une biographie critique de la vie de Jésus, et qu'il ait la priorité de cette intéressante restauration. Cette besogne faite, quoi qu'on pense ensuite

(42) La *Vie de Jésus*, qui venait de paraître.

(43) En dehors de ses travaux purement philologiques, RENAN, en 1863, avait publié des *Etudes d'histoire religieuse* (1857) et des *Essais de morale et de critique*, auxquels fait probablement allusion Proudhon.

(44) GUYON Madame (1646-1717), mystique française, exaltée, pour ne pas dire extravagante. Ses idées quiétistes séduisirent Fénelon qui prit sa défense dans la célèbre « querelle du quiétisme ». Après une vive polémique avec Bossuet, Fénelon fut blâmé par la cour de Rome.

de son travail à lui, et de son Christ, du moins le coup sera porté. L'idée d'un Christ, pur homme, personnage réel, humain, historique, sera entrée dans les têtes. C'est autant d'acquis. Mais je regrette sincèrement, d'un autre côté, de voir les esprits fourvoyés par le même écrivain qui promettait de les éclairer ; une erreur remplacée par une autre équivalente en philosophie, et bien autrement dangereuse en pratique ; vous savez que l'idéal pour moi est la source même du *péché* toutes les fois qu'on lui accorde la prépotence sur la raison pratique, en d'autres termes sur la morale. Nous voilà donc placés définitivement par M. Renan entre les théologiens surnaturalistes et les idéalistes.

A M. MAURICE (t. XIII, p. 122).

Passy, 20 juillet 1863.

Je n'ai pas encore lu la *Vie de Jésus,* mais, d'après mes études personnelles, et tout ce que je sais par journaux et amis du livre de M. Renan, je puis vous exprimer mon opinion. M. Renan a pris une initiative très profitable à sa réputation, en essayant pour la première fois d'écrire une biographie de Jésus et de restituer le caractère *historique* de ce personnage, devenu surnaturel. C'est là une chose dont on ne peut que le féliciter. J'ai moi-même, depuis vingt-cinq ans, accumulé des matériaux pour le même travail ; M. Renan m'a devancé, chose désagréable pour un auteur, mais dont je suis tout à fait consolé. Si je n'ai pas l'honneur d'arriver le premier, je profiterai du travail fait par un autre, ce qui revient à peu près au même.

Quant à la valeur intrinsèque du livre, je suis de ceux qui pensent que M. Renan a plutôt fait le caractère de Jésus à sa propre image que d'après la vérité. Selon lui, Jésus est un mystique, idéaliste, en dehors de la vie réelle, et devenu révolutionnaire par irritation ; selon moi, Jésus est un réformateur et un moraliste avant tout, en qui la religion n'est que chose secondaire. Selon M. Renan, Jésus s'est donné pour le Messie ; selon moi, on l'a fait passer pour tel...

Je ne vous en dis pas davantage ; vous voyez que sur cette matière il y a place aux conjectures. On ne sait en effet sur le compte de Jésus que ce que l'on peut induire

d'après les Evangiles ; or, c'est un logogriphe qui ne sera jamais entièrement débrouillé. Du reste, il est utile que la pensée s'exerce sur ce sujet ; la divergence des opinions peut seule conduire à des probabilités.

A M. AUGUSTE DEFONTAINE (t. XIII, p. 125).

Passy, 29 juillet 1863.

Après deux paragraphes dans lesquels Proudhon apprécie la *Vie de Jésus* en termes presque identiques à ceux des deux lettres précédentes, l'auteur ajoute :

Le livre de M. Renan a produit une vive impression. Ce qui est lieu commun pour les érudits qui se sont occupés de ces choses, à savoir que Jésus de Nazareth fut un pur homme, un personnage purement historique, sur lequel on n'a que bien peu de renseignements, mais qui n'a rien de surnaturel, cette idée a frappé la masse des lecteurs, et l'on peut dire que ç'a été un grand coup porté à la divinité du Christ. Possible que dans dix ans on ne parle plus du livre de M. Renan, mais pour l'époque actuelle, il est incontestable que sa biographie, toute romanesque qu'elle soit, a produit un effet terrible au point de vue de l'état général des esprits.

On ne croyait guère au *Verbe*, mais on raisonnait, on parlait de Jésus comme s'il eût été le Verbe ; on restait dans la convention catholique. M. Renan nous en fait sortir.

A M. BUZON (t. XIII, p. 158).

Passy, 27 octobre 1863.

Entre temps, je suis de mon mieux le mouvement des esprits et de la politique. J'ai lu le livre de M. Renan, plus vingt ou trente brochures qu'il a provoquées. Les prêtres (voir surtout les deux lettres de l'abbé Michon) (45), reprennent avec un surcroît d'énergie leur célèbre argument. *Si le christianisme s'est établi sans miracles, il est le plus grand*

(45) La critique de la *Vie de Jésus* de Renan par l'abbé Michon est longuement discutée par Proudhon dans *Jésus et les origines du christianisme*. Cf. *infra*, p. 519, sq.

des miracles, en sorte que la négation de la divinité de Jésus en ramène immédiatement l'affirmation.

Au total, cet ouvrage aura produit un ébranlement utile ; la question religieuse était flottante ; la voilà à l'ordre du jour, traînant avec elle la question morale, plus grave encore, et pour ainsi dire plus implacable. Dans quelques années, j'ose le croire, on parlera moins de la bucolique de M. Renan ; en revanche, les idées auront fait un progrès immense, et si le monde n'est pas redevenu chrétien, il ne sera pas non plus idéaliste ni épicurien.

A M. CAMILE MAGNÉ (t. XIII, p. 171).

Passy, 17 novembre 1863.

J'ai reçu votre opuscule sur la *Vie de Jésus*, et je vous en remercie. Bien que le fond en soit emprunté au livre de Dupuis, *De l'origine des cultes* (46), vous vous l'êtes approprié en véritable savant et astronome ; et j'ai été content, pour ma part, des observations de détail qui m'ont paru vous appartenir...

Votre idée, qui, je le répète, est celle de Dupuis, m'a toujours paru profonde et vraie ; et vous ne devez pas craindre qu'elle soit perdue. Mais cette idée n'est pas toute la vérité ; et si l'on ne peut nier que la spéculation astronomique ait servi de revêtement à l'idée religieuse, il faut reconnaître aussi qu'elle ne rend pas entièrement compte de l'idée en question.

Là est l'erreur de Dupuis et le côté faible de sa magnifique théorie. C'est ainsi que la parole, bien qu'intimement liée à l'idée, ne suffit pas, par elle seule, à rendre compte de toutes les opérations de l'entendement, de la formation des universaux et des catégories. M. Renan est tombé dans une erreur analogue, quand il a cru expliquer le christianisme par la superstition d'une époque et la supercherie d'un individu, qui ne serait autre que Jésus lui-même.

(46) Sur Dupuis, cf. *supra*, p. 126, n. 58.

A M. CHARLES MORARD (t. XIII, p. 212).

Passy, 31 décembre 1863.

Ce que je reproche à M. Pfau (47), et sur quoi je ne puis ici que vous indiquer mon opinion, c'est qu'il nie l'essentialité de la Justice, dont il fait une sorte de composé binaire de la volonté et de la science, et qu'il fait de l'Art en même temps une manifestation supérieure appelée à remplacer dans l'avenir le rôle antique de la Religion, destinée, suivant lui, à disparaître radicalement.

Pour moi, j'en suis toujours à mes idées de 1845, et plus je réfléchis, plus je m'y attache.

La Religion, à mes yeux, n'est pas l'art moins la morale ; c'est un sentiment mystique *sui generis*, distinct et de la morale et de l'art, dont le rôle a été de préparer l'une et l'autre, et qui peu à peu cède la priorité à la Justice, mais sans arriver jamais à une extinction totale.

La Justice à son tour est aussi un sentiment *sui generis*, l'affirmation spontanée du droit, indépendante de toute religion et philosophie, en somme la plus haute de nos facultés.

A M. PENET (t. XIII, p. 217).

Passy, 31 décembre 1863.

Venons à vous (48). Je ne comprends pas, en vérité, cher ami, de quoi vous pouvez toujours vous plaindre et ce qui engendre votre mélancolie... Seriez-vous de ces gens pour qui l'existence de l'homme n'a qu'une fin : produire, acquérir et jouir ? Ni l'un ni l'autre. Il faut travailler parce que c'est notre loi, parce que c'est à cette condition que nous apprenons, nous fortifions, nous disciplinons et

(47) Il ressort du contexte que Pfau avait traduit la *Justice* en allemand et formulé contre cet ouvrage des critiques qu'il avait communiquées à Morart. Nous ne connaissons pas la lettre de ce dernier rapportant à Proudhon les remarques de Pfau. La *Deutsche Biographie* (éd. de 1887) ne fait pas mention de cet écrivain et nous n'avons trouvé aucune trace de la traduction allemande de la *Justice*.

(48) Se sentant vieillir et craignant de se voir réduit à l'inaction, Penet avait manifesté son découragement à Proudhon, qui lui répond par cette lettre magnifique. Penet était catholique : on remarquera avec quelle délicatesse Proudhon évite, dans sa critique, toute pointe d'anti-cléricalisme.

assurons notre existence et celle des nôtres. Mais ce n'est pas là notre fin, je ne dis pas fin transcendante, religieuse ou surnaturelle, je dis même fin terrestre, fin actuelle et tout humaine. Etre homme, nous élever au-dessus des fatalités d'ici-bas, reproduire en nous l'image divine, comme dit la Bible, réaliser, enfin, sur la terre, le règne de l'esprit : voilà notre fin...

Je vous fais la leçon, cher ami ; c'est vous qui m'y forcez. Avec une conscience et une intelligence d'élite, je vous reproche de rester au-dessous de vous-même et de vous abîmer dans une sorte de ramollissement. Mais songez donc que quand je vous parle de votre rôle dernier, de votre destinée supérieure, de votre fin dans l'humanité, je ne parle pas seulement au point de vue de votre perfectionnement individuel, j'ai surtout dans l'esprit l'amélioration de toute notre espèce.

Mieux qu'un autre, vous savez combien elle est dure de tête et de cœur ; croyez-vous donc que ce soit une excuse à notre défaillance ?

Non, non ; il faut aider à cette humanité vicieuse, méchante, comme vous faites pour vos propres enfants ; il faut bien vous dire que votre gloire et votre félicité se composent de la répression des méchants, de l'encouragement des bons, de l'amélioration de tous. C'est la loi de l'Evangile aussi bien que celle de la philosophie, et vous êtes ici responsable devant le Christ et devant les hommes...

A M. BERGMANN (t. XIII, p. 238).

Passy, 15 février 1864.

J'ai des matériaux tout préparés pour une *Vie de Jésus,* à laquelle je travaillais depuis plus de vingt-cinq ans, quand M. Renan est venu saisir la priorité de l'idée et déflorer le sujet ; enfin, je possède également une étude fort originale sur le mosaïsme, ce que je désignerai mieux par ces mots : *Physiologie de la conscience humaine,* d'après l'histoire religieuse des Hébreux. Ce travail est également fort avancé quant aux matériaux, la rédaction, telle que je la conçois, étant à mes yeux fort peu de chose.

A MME SUCHET (t. XIII, p. 327).

Passy, 10 juillet 1864.

Le fils de Mme Suchet se trouvait embarqué sur un navire quand une violente tempête mit le bâtiment en péril. Le jeune Suchet, bien que de santé délicate, participa aux travaux de l'équipage, prit mal et succomba à des crachements de sang. La mère en conçut une profonde amertume, que Proudhon chercha à combattre en lui écrivant une très longue lettre consolatrice, dont nous retiendrons le passage qui nous paraît le plus caractéristique de ce qu'on pourrait appeler la religion humaniste de Proudhon.

Dans la mort prématurée d'un fils unique, ... vous avez la révélation d'une des grandes lois de l'humanité : les bons, entendez-vous dire à chaque instant, à la mort de tout honnête homme parti avant le temps, les bons s'en vont, tandis que les méchants restent et durent. Vous avez en vous-même la clé de ce mystère ; c'est que les bons se sacrifient, tandis que les méchants se sauvent par l'égoïsme. Ah ! réjouissez-vous plutôt d'une fin généreuse, couronnant dignement une carrière bien courte, il est vrai, mais qui fut aussi généreuse ; réjouissez-vous que les exemples donnés par vous et par Suchet à votre fils encore enfant, aient été si bien suivis ; réjouissez-vous d'avoir donné le jour à une âme dont la destinée était d'être martyre, et qui, autant qu'il a dépendu d'elle, est sortie de cette vie par la porte du martyre. Voilà, Madame, ce dont j'aimerais que vous fussiez bien convaincue, et sans que vos regrets diminuassent, je suis sûr qu'ils ne vous paraîtraient pas sans douceur. Si j'étais prêtre, je vous dirais, suivant le langage de ma profession : Vous pleurez votre trésor, que vous croyez avoir perdu ; détrompez-vous, ce trésor n'a pas été perdu ; vous l'aviez, sans vous en douter, donné à Dieu. Des âmes comme celle-là, vouées dès leur naissance et par le secret de leur naissance, au sacrifice, n'appartiennent plus à leurs mères ; elles sont à l'humanité, elles sont à Dieu. En donnant le jour à Gustave, vous avez, Fulcran et vous, produit plus grand que vous ; vous montrerez-vous aujourd'hui, par une douleur trop personnelle, indignes de votre chef-d'œuvre ?

Quand une armée, marchant pour l'honneur et la défense de la patrie, s'avance au-devant de l'ennemi, nous

savons d'avance qu'il y aura des sacrifiés, et, parmi ces sacrifiés, des hommes de tout âge et de toute condition : jeunes et vieux, célibataires et pères de famille, simples paysans et savants de premier ordre. A la triste nouvelle, les familles sont en deuil ; les mères pleurent, la patrie pleure. Mais on se dit qu'ils sont morts au champ d'honneur, et tout ce qui reste de cet immense regret, de ces innombrables douleurs, de ce déluge de pleurs, c'est un exemple de plus pour la postérité.

A M. Eugène Noël (t. XIV. p. 27).

Passy, 16 août 1864.

Cette lettre est écrite à l'occasion de la controverse engagée entre Pouchet et Pasteur au sujet de la génération spontanée ; Proudhon prend nettement le parti de Pouchet.

Ce que vous m'annoncez de ses recherches actuelles me fait grand plaisir. Si cet homme à la foi robuste, autant qu'à la science profonde, avait besoin d'encouragements, je lui dirais :

Jadis, on attribuait à une révélation immédiate du ciel la connaissance de Dieu et de la religion. On prétendait qu'une telle connaissance ne pouvait être acquise *naturellement* par les seules forces de la *raison*. Dieu est caché à notre entendement aussi bien qu'à nos sens, disait-on ; s'il ne se révèle lui-même, l'humanité est condamnée à vivre la face contre terre, sans idées supérieures, sans religion. *Ab Jove principium* (49). Et voici que la philosophie moderne, Kant, Hegel, Feuerbach, les philologues et toute l'exégèse, s'accordent à dire et prouvent que l'idée de Dieu et toute la dogmatique religieuse sont un produit de la conscience humaine, et que toute cette création transcendantale nous appartient !...

On raisonnait de même de la politique et de la constitution des Etats. Dieu, ou les dieux avaient au commencement donné au genre humain ses institutions par l'entremise des Orphée, des Amphion, des Moïse, des

(49) « C'est par Jupiter que je commencerai. » (Virgile, *Egl.*, III, v. 60.)

Abraham, des Noé, des Mahomet ! Et voici, grâce aux révolutions de notre âge, que nous expliquons toutes les institutions sociales par l'action de la liberté humaine, par la raison ! Nous n'avons que faire de l'intervention directe d'en haut.

Même théorie à l'égard de la justice : si la notion du droit, disait-on, ne nous était insufflée par l'Esprit-Saint, nous n'aurions aucun sentiment du juste et de l'injuste. Une telle idée ne nous étant pas donnée dans la contemplation de la nature, ne se serait pas formée dans notre esprit, et en supposant même que nous l'eussions imaginée, rien n'aurait pu nous en faire une obligation, et nous vivrions sans société, sans lois, à l'état sauvage, anthropophage.

Et voici que la philosophie démontre encore que la justice nous est *immanente*, la plus haute faculté de notre âme. Aristote, Cicéron, toute la sagesse antique sont confirmés par la sagesse moderne.

Même doctrine pour l'origine du langage. Ici, ce ne sont pas seulement les biblistes qui prennent la parole contre la science, c'est J.-J. Rousseau, le protestant de Genève. « Si la pensée est nécessaire à la production de la parole, disait ce sophiste, la parole n'est pas moins nécessaire à la production de la pensée ! » J.-J. se croyait malin, et pourtant il ne faisait que reprendre cette vieille question : Si la poule est au commencement de l'œuf, ou si c'est l'œuf qui est né de la poule ? Qu'en pense M. Pouchet ? Cette pauvreté ne le fait-elle pas rire ?

On allait jusqu'à attribuer à l'opération divine, à la communication du ciel, les découvertes de l'industrie, l'invention du blé, de la charrue, de la musique, des voiles de navire, de l'huile, etc. Et voici que depuis l'année 1791, il a été pris, en France seulement, plus de *soixante mille brevets* d'invention !... Ici, la panspermie (50) ne manquera pas de dire : quoi d'étonnant à cela ? Les inventions naissent les unes des autres, comme les générations ; mais il s'agit de la première, il s'agit de l'impulsion initiale ? Qui l'a donnée, si ce n'est Dieu ?...

En voilà assez sur cette déplorable philosophie, l'une des hontes de notre époque.

(50) Théorie ancienne selon laquelle des germes de vie sont répandus dans tout l'univers.

A M. JOTTRAND (t. XIV, p. 76).

Passy, 23 octobre 1864.

Vous me dites une des choses les moins paradoxales peut-être qui soient sorties de votre bouche, à savoir que Christ va de nouveau régner comme philosophe, non comme Dieu, et cela peut-être avec mon assentiment. Certes, pour qui croit comme moi à la continuité de l'histoire, il n'y aurait dans vos principes rien d'extraordinaire. Libre penseur, il me serait difficile d'admettre une série d'annales commençant au Paradis terrestre, passant par l'arche de Noé, la vocation d'Abraham, le Sinaï et le Golgotha, pour finir par Charlemagne et la Révolution (système de Bossuet). Je n'accepte pas une généalogie moitié céleste et moitié terrestre, pas plus que je ne crois à l'existence des centaures et des sphinx. Mais que le christianisme doive compter dans l'évolution de l'humanité, que Jésus lui-même vaille autant au moins que Socrate et Confucius, que même le christianisme n'ait pas encore donné ses derniers et plus précieux résultats, je puis fort bien admettre ces choses, et peut-être en retrouverez-vous quelque signe dans l'ouvrage que je me propose de publier prochainement.

Vous voyez, cher Monsieur, et ami, que quand un homme d'esprit fait un pas de mon côté, au lieu de reculer, j'en fais deux. C'est pourquoi je n'hésite point, aux conditions posées par vous dans votre dernière lettre, de serrer cordialement la main à Jésus-Christ, quoi qu'en doive penser un jour l'incrédulité.

VI

EXTRAITS DES « CARNETS »

(1843-1855)

EXTRAITS DES « CARNETS »

A partir de 1843, Proudhon a l'habitude de consigner sur des carnets ses réflexions quotidiennes, ses projets, les lectures qu'il se propose de faire, ses comptes de librairie, etc. Les Carnets sont au nombre de dix ; ce sont des livrets d'épaisseur inégale, reliés en basane et assez petits pour pouvoir être mis dans la poche. L'écriture en est généralement très serrée ; quelques pages au crayon sont devenues à peu près illisibles.

Les Carnets de Proudhon, grâce à l'extrême obligeance des descendants de cet écrivain, ont déjà été utilisés par quelques historiens, notamment par MM. Daniel Halévy, Pierre Haubtmann, J.-L. Puech et E. Dolléans ; quelques-uns ont été publiés dans la *Revue* (15 octobre 1907) et par Clément Rochel, dans la *Grande Revue* (10 et 25 août 1908).

Ajoutons qu'une édition intégrale des *Carnets* est en cours de préparation et paraîtra dans la collection des *Œuvres complètes* de PROUDHON chez Marcel Rivière.

Les extraits qu'on va lire ayant été puisés directement ou vérifiés à la source, nous avons jugé superflu d'indiquer ceux, en petit nombre, qui se trouvent déjà édités.

CARNET I.

Août 1843.

Travaux à faire, entre autres : « Religion » : Ce que nous aimons en elle n'est point l'ouvrage de Dieu, mais le nôtre : c'est nous-mêmes.

(Quelques pages plus loin, sans date précise) :

A faire : *La Passion de J.-C.*, dédiée à Gustave Fallot (1), les souffrances de l'intelligence humaine démontrées par la vie de Jésus.

(1) FALLOT, l'ami de jeunesse dont il est question dans notre introduction générale.

(Quelques pages plus loin) :

A faire : Qu'est-ce que la Religion ? C'est un rêve.

... Tendance du peuple à l'athéisme et au mépris de tout ce qui tient à la *religion,* à la *philosophie,* à la propriété (2), à la Royauté, pendant que les avocats lui parlent de Dieu, d'amour, etc.

Si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer (3).

Vers inspiré par le mépris de la dignité humaine. La loi morale est tout objective : cet *impératif catégorique* ne vient point seulement d'un *pressentiment inné,* c'est un *instinct divin,* il trouve sa démonstration dans la loi des faits.

Ainsi l'homme a d'abord un sens merveilleux, quoique obscur, du juste et du beau : ce sens s'éclaire ensuite ; et la sainteté de la loi morale, qui d'abord avait été prise en dehors de lui, parce que cette loi était subjective, résulte maintenant de la force des choses, qui la rend objective.

Mars 1844.

A faire :

questions	théologiques	que veut le clergé ? quelle est la valeur de la théologie en présence des problèmes sociaux et métaphysiques ? interprétation de l'Ecriture.
»	bibliques	
»	philosophiques	

L'Eglise n'aime plus les pauvres.

(Un peu plus loin) :

On n'aime pas le peuple aujourd'hui... : rois, courtisans, militaires, prêtres, etc.

D'où vient que le peuple, le prolétariat dégoûtent ? Ne serait-ce pas qu'il est un état contre nature, le bouc émissaire de la société, la partie dévouée aux dieux infernaux ?

Mars 1844.

(Longue liste de travaux ou rééditions envisagés, trente-neuf exactement ; entre autres : le *Dimanche,* le *Miserere,* la Religion (extraits de la *Création de l'Ordre*

(2) Proudhon écrit constamment ce mot en abrégé : *ppé.*
(3) VOLTAIRE, *Epître* CIV, v. 22. (A l'auteur du livre des *Trois imposteurs,* 1769.)

dans l'humanité). Accord de religion et despotisme. Histoire de Jésus (par Strauss) ou mythologie chrétienne. Evangile médité, ou réflexions sur la religion, la confession. Le Symbole des Apôtres.)

27 juillet 1845.

Extrait d'un journal suisse, l' « Espérance », journal protestant ; puis : « Joyeux message du mouvement religieux et social », par Becker : « Il n'y a pas d'autre Dieu que l'humanité elle-même ; ce Dieu est imparfait, puisque l'homme est imparfait. »

(Et Proudhon commente) :

Voilà qui confirme ma thèse de la culpabilité de l'homme : imparfait métaphysique, dans la pensée et dans le cœur.

(A la page suivante, longue citation d'Edgar Bauer (4) (absurdité du Christianisme). Proudhon ajoute) :

Feuerbach (5) ne va pas plus loin... Nous sommes l'*antithèse* de Dieu ; et bien que l'antithèse ne donne pas par elle-même la *thèse* et la *synthèse*, ni réciproquement, il n'en est pas moins certain que l'une appelle les deux autres et que nous espérons et adorons le *Dieu inconnu*, et la *vie éternelle*.

Cet athéisme n'est pas très positif ; il ne fait que nier la possibilité de connaître Dieu.

Août 1845.

DIEU. Le communisme allemand, athée, marque la transition logique de la négation de Dieu, suivant l'affirma-

(4) BAUER Edgar (1820-1886), publiciste allemand, était le frère du célèbre théologien Bruno BAUER (1809-1882), qui, après avoir critiqué la *Vie de Jésus* de Strauss, se détourna à son tour du christianisme. Edgar suivit son frère dans son évolution. Il publia à Berne, en 1843, un ouvrage intitulé : *Der Streit der Kritik mit der Kirche und dem Staat* (Conflit entre la critique, l'Eglise et l'Etat). Les deux frères avaient échangé de 1839 à 1842 une *Correspondance* qui fut publiée à Charlottenbourg, 1844.

(5) FEUERBACH Ludwig (1804-1872), avait soutenu dans son récent ouvrage : *Das Wesen des Christenthums*, Leipzig, 1841 (L'essence du Christianisme), que l'idée de Dieu est une création purement humaine, qu'il n'y a en Dieu que ce que l'homme y met lui-même. Cependant Feuerbach prétend ne pas détruire le christianisme, mais l'accomplir en l'interprétant ; le christianisme lui apparaît comme une expression symbolique d'un humanisme auquel il est temps de donner son expression authentique.

tion chrétienne et polythéiste. Cette négation ne sera pas marquée en France, non plus que la communauté (négation de la propriété). Le peuple français est essentiellement *doctrinaire ;* c'est-à-dire cherche d'emblée l'idée complète de la synthèse...

DIEU. La destinée de l'homme sur la terre est de combattre Dieu (en tant que Dieu se manifeste à l'homme) et de vaincre tout à la fois le mysticisme par la science, l'autorité par la liberté, la propriété par l'organisation du travail et la constitution de la valeur.

Mais, parti d'un mystère, l'homme s'avance vers un autre mystère : et pendant que la raison travaille à les reculer sans cesse, elle affirme qu'elle ne peut parvenir à les éclaircir jamais, sans cesser d'être elle-même, et je nie la raison ; pendant que l'Humanité nie Dieu, je nie l'Humanité !

Septembre 1845.

La vie universelle, vie éternelle, mais *distribuée :* toute hypothèse qui nie Dieu et la vie éternelle est contradictoire, inexplicable ; ou plutôt elle est la contradiction même de ce monde, lequel ainsi est impossible.

Fin novembre 1845.

RESPONSABILITÉ. — Pas besoin de l'idée de Dieu pour sanctionner la loi humaine ; la sanction est immanente dans le mal-être des masses, assez pour obliger celles-ci à contraindre les individus.

Tout homme en conséquence doit être martyr, au for intérieur, de la loi. C'est une obligation réciproque. Y manquer est une lâcheté, voilà tout ; que dis-je ? une défection punissable.

Et la belle idée d'avoir un Dieu, pas prouvé, pour punir les délits secrets.

Fin 1845.

(A propos d'un article de l'*Univers* du 13 novembre) :

Les catholiques et les protestants se disputent sans cesse et s'accusent réciproquement de conduire à l'athéisme. Le catholicisme, dit le protestantisme, y conduit par l'asservissement de la raison ; le protestantisme, répond

le catholique, y conduit également par l'émancipation de la raison. Ils ont raison tous les deux, car toute Raison qui s'affirme se met au-dessus de Dieu, ou du moins se pose comme égale et indépendante de lui. Cette querelle absurde est donc un sujet de réjouissance pour les athées.

Mais ce qui importe, ce sera de faire voir que le nouveau principe social, ne relevant pas de la science, est tout à fait athée : qu'en conséquence la nouvelle association est athée (Cf. O. Barrot), la nouvelle loi athée ; le développement social athée : comme il sera an-archique, a-propriétaire.

Le divin est aboli, et tous ses dérivés, le monarchisme, le libéralisme, le républicanisme, la propriété, la communauté ; dans le nouvel essor que va prendre l'humanité reste donc à observer si la nouvelle déduction sera plus heureuse que la première. Il est certain d'abord qu'elle mène à l'égalité : mais comme il a été prouvé que le régime hiérarchique n'était pas cause nécessaire de misère, et ne l'est devenu que par la malice et l'imperfection humaine ; de même il n'est pas certain que l'égalité entre les hommes, bien qu'elle soit le terme de toute la donnée économique, produise nécessairement le bonheur. Or, si le bonheur, la plénitude de la Vie, de l'amour et de la connaissance ne peut être atteinte par l'homme en aucun régime, il est prouvé que la même négation qui a frappé Dieu doit frapper l'humanité ; et quelque chose au delà de nous doit être affirmé.

CARNET III.

Mai 1846.

La France se remplit d'*enfants trouvés ;* les naissances illégitimes renouvellent sans cesse les familles éteintes. Tout renaît sans cesse du limon où tout rentre. On s'étourdit, on se saoule, on s'enfièvre : on ne jouit pas ; on n'est pas heureux. Ou plutôt, on est heureux en bêtes, on fait l'amour comme un chien, on est heureux comme les chiens.

Là est la grande plaie de l'époque...

En amour, le vœu de la nature est la perpétuité et l'indissolubilité de l'union.

Entre 19 et 23 juin 1846.

(A la suite de longues notes sur l'*Association*) :

CONCLUSION. — Le cerveau humain, l'intelligence, est une capacité infinie, comme l'espace et le temps. Là s'agitent des mondes aux combinaisons innombrables. Economie politique, politique, administration, jurisprudence, théologie, philosophie, poésie, fantaisie, coutumes, mœurs, langues, arts, etc. Je voudrais vivre mille ans pour décrire tous ces objets. Mais que dis-je ? Je vivrai puisque je veux ; je vivrai puisque l'humanité est immortelle ; je vivrai puisque l'humanité et moi sommes identiques ; je vivrai puisque la Providence est éternelle ! puisque la Providence n'est qu'une face de l'infini, et que la Providence, c'est l'homme. Je vivrai enfin, puisque je vis : puisque je ne puis être en communion avec l'infini, l'éternel, sans porter en moi-même un principe d'immortalité ; puisque rien n'existe dans le présent qui n'existe à la fois dans le passé et dans l'avenir.

Mais j'ignore comment s'établit pour moi cette existence anté-historique et ultra-phénoménale ; j'ignore si après m'être dégagé de l'infini, par la volonté et la conscience, c'est-à-dire par métamorphose de l'infini, je conserverai la vie volontaire et consciencieuse (*sic*) par une nouvelle métamorphose (6).

Je suis avant ma naissance, puisque je suis germe et matière ; idée et corps, c'est-à-dire moi et non-moi, de toute éternité, mais seulement sous une forme inorganique, etc. Y a-t-il une synthèse de l'être *progressif* et *infini ?* Une essence supérieure ? Un absolu ? Non, il n'y a point d'absolu ! Est-ce le fini qui devient indéfini ?... Comment ?

Si le mal est chose nécessaire, point d'immortalité ?

L'idée capitale de notre siècle, celle qui lui appartient en propre, qui a été vulgarisée le plus, est celle de progrès. Cette idée, depuis Lessing, est devenue on peut dire le fond de la croyance sociale, comme autrefois celle de la *révélation.* Ces deux idées sont opposées l'une à l'autre, et se résolvent en la même, une idée de *fatalité* éternelle, immuable, qui se développe elle-même en série, sur laquelle monte l'humanité.

(6) Tout ce passage est fortement raturé ; il est visible que la pensée de Proudhon s'élabore à mesure qu'il écrit.

Toutes nos sciences se constituent progressivement en trois moments généraux : religion, philosophie, certitude. Prenant ces trois moments à part, la Religion est encore progressive, la Philosophie est progressive, la Science progressive...

Dieu est le substrat de la société, mais il n'est pas la société, car la société, comme l'individu, est évidemment progressive ; cependant tout ce qui progresse dans la société est éternel dans cette même société. C'est là la vraie métamorphose : la société ce n'est pas Dieu arrivant à l'existence, c'est *Dieu fait homme*. C'est une réalité infinie devenue réalité progressive ; c'est la science absolue devenue prévoyance, l'éternité devenue temps, etc.

Mais la progression ne se manifeste pas seulement par la société ; elle est aussi dans la nature. Et ici encore, tout est à la fois progressif et spontané. Dans la nature, la progression est d'abord entre le règne, genre, espèce, etc. contemporains ; mais cette progression est encore historique ; si bien qu'on peut dire : dans tout l'univers la substructure du progrès est la fatalité, et l'essence de la fatalité est le progrès.

Deux choses différentes, tendant sans cesse à se séparer : deux oppositions, mais nécessaires l'une à l'autre, et qui ne sont rien l'une sans l'autre.

C'est parce que les propriétaires ne veulent pas être athées qu'ils défendent la propriété.

Dieu est nécessaire à la raison, mais repoussé par la raison.

Dieu *substrat* universel, force suprême, raison infinie, c'est-à-dire spontanéité extrême, comme l'attraction.

L'homme athéiste ; ou plutôt antithéiste.

Comme on voit clairement que dans l'économie politique toutes les idées sont co-éternelles, et cependant coordonnées sur une série ; de même tout dans la nature est co-éternel et progressif : deux faits distincts, deux réalités équivalentes et adéquates, mais néanmoins distinctes (7).

C'est donc le progrès qui est la démonstration de l'hypothèse théologique ; et comme le progrès est sensible au plus haut point dans la société humaine ; que ce progrès

(7) Dans le manuscrit ce paragraphe est marqué d'un fort trait en marge.

se manifeste surtout dans la propriété, pivot de toute l'économie politique, la propriété démontre Dieu.

Qui sont ceux qui défendent la propriété ? Tous ceux qui craignent Dieu.

Identité de cause de la Religion et de la propriété.

Vive l'Enfer, à bas Dieu !

EPILOGUE : L'univers est né d'un éclat de rire de l'infini.

CARNET IV.

Octobre 1846.

Symbolisme religieux. — Faire ressortir cette exégèse de la théorie d'association ; et montrer comment la religion périt par l'économie sociale.

Février 1847.

Questions religieuses pour faire suite au *Miserere.*

(Proudhon dresse ici tout un programme de questions à traiter sur la Bible et l'histoire des Juifs.)

Mars.

Pater Noster	Quel est ce père ? Qu'est-ce que Dieu ?
Qui es in cœlis	Qu'est-ce que ce ciel ? Ubique, i. e. nusquam (8).
Sanctificetur nomen tuum	Quel est ce nom ?
Adveniat regnum tuum	Quel est ce règne ?
Fiat voluntas tua	Quel est cette volonté ?
Sicut in cœlo et in terra	Que signifie cette comparaison du ciel et de la terre ?
Panem nostrum quotidianum da nobis hodie	Quel besoin puis-je avoir de Dieu ? Que peut-il faire pour moi ? Travaille, homme, et tu n'auras pas besoin de Dieu.

(8) « Partout, c'est-à-dire nulle part. »

Et dimitte nobis debita nostra	Qu'est-ce que je dois à Dieu ?
Sicut et nos	Quelle est cette comparaison entre Dieu et moi ?
Dimittimus debita nostra	Qu'est-ce que les autres hommes me doivent ? Et que puis-je leur quitter ?
Et ne nos inducas	Qu'est-ce que ce pouvoir de Dieu sur moi ? Est-ce que je puis errer en suivant mes inclinations ?
In tentationem	Qu'est-ce qu'être tenté ?
Sed libera nos	Ne suis-je pas libre ? Qu'est-ce que la liberté ?
A malo	Qu'est-ce que le Malin ? Qu'est-ce que le péché ? Qu'est-ce que le mal ?
Amen	Qu'est-ce que la vérité ?

Telle est la prière par excellence ! L'acte matinal glorifié tous les jours encore par la foule des socialistes !... Autant de mots inintelligibles, et que cependant tout le monde a compris. Ainsi l'intelligence et l'inintelligible se confondent...

La philosophie moderne répond à toutes les questions que soulève l'*Oraison dominicale ;* elle l'a interprétée ; mais, en l'interprétant, elle en métamorphose complètement le sens, le fond et la forme. Un athée peut réciter encore l'*Oraison dominicale* sans en changer une syllabe, mais entre sa pensée et celle du chrétien il y a un abîme : une révolution.

11 mars.

(Proudhon vient de relire le *Manuel d'Histoire de la Philosophie* de Renouvier, 3 vol., Paris, 1842-1844.)

L'idée de Dieu revient sans cesse dans toutes les philosophies.

Or, ainsi que je l'ai remarqué le premier, cette idée est double, et donne lieu à des notions différentes et

contradictoires entre elles, qui supposent deux êtres différents et opposés.

Tantôt Dieu, représenté comme être personnel, délibérant, maître d'agir ou de ne pas agir, produisant librement la création naturelle entre une infinité de créations possibles, tout bon, tout sage, juste, clément, miséricordieux, est l'idéal de l'homme ; c'est l'homme élevé à une puissance infinie dans tous ses attributs, c'est l'humanité, l'être progressif, réfléchissant, consciencieux et libre.

Tantôt Dieu est l'être infini, nécessaire, substrat de toutes les existences, monade centrale, *in quo vivimus, movemur et sumus*, substance, force, nombre, éternité, etc. Dieu est alors la nature, matrice et matière de toutes choses. C'est l'opposé de l'homme.

Car tous ces attributs de la Divinité sont contradictoires entre eux : c'est cette contradiction qui rend tout théisme, panthéisme inintelligible. C'est la confusion de la notion double de Dieu qui a rendu insolubles les problèmes de la Providence, du libre arbitre, de l'origine du mal, etc.

J'ose dire que mes *Contradictions économiques*, venant à la suite de ma *Création de l'Ordre*, ont débrouillé le chaos de la métaphysique, et rendent à jamais impossible tout mysticisme.

Ainsi nous ne sommes pas en peine de prouver l'existence de Dieu, et toutes les preuves données par Descartes, Clarke, Kant, Leibniz et Cicéron, Platon et Bossuet tombent devant la nôtre. Dieu est d'un côté l'homme collectif ; de l'autre, c'est la nature : nous voyons, touchons, sentons l'un et l'autre ; nous sommes l'un et l'autre, lesquels sont égaux, comme les deux pôles de l'être.

(Quelques lignes plus bas) :

Serment du juré :

« Sur mon âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes. »

Ce serment implique toute une théologie. L'âme, c'est le principe de vie, la nature divine de l'homme ; la conscience, c'est l'homme. Dieu et les hommes, ce sont les deux êtres qui attestent par la parole et par les œuvres ; la création intermédiaire est le monument, le témoignage ; elle n'est pas le témoin, elle ne peut donc recevoir un serment.

Ce serment est profond et sublime ; nous ne jurons plus sur l'Evangile, mais sur notre âme et conscience : heureux ceux en qui l'âme n'est pas devenue le tombeau de la conscience !

Pourquoi Dieu nous a-t-il créés imparfaits, au lieu de nous faire tout connaissants, tout sages et vertueux ; comme on a dit que nous étions au Paradis terrestre ?

Nous ne pouvons sonder les conseils de Dieu, répond Descartes, et ses successeurs et ses disciples se sont évertués à rendre raisonnable notre soumission à ce mystère.

Nous répondons, nous, avec la nouvelle philosophie :

L'Eternité et le Temps, le Destin et le Progrès sont les conditions suprêmes de l'existence de Dieu, de l'homme et du monde ; il impliquait contradiction que l'homme fût parfait dans son intelligence, en vertu, dans ses facultés, parce que ç'aurait été le faire Dieu, le ramener à Dieu, ou plutôt l'empêcher de sortir de Dieu : c'était supprimer un des termes de l'univers, ce qui est absurde...

(Quelques lignes plus bas) :

Quelle est la destinée de l'homme ?

Question semblable à toutes celles que font les médecins chercheurs de causes. Mais la cause du mal, c'est le mal ; de même la cause de notre existence, c'est notre existence, et notre fin dernière, c'est encore notre existence. *Cause* et *fin* sont identiques. Je suis pour le moment une manifestation de l'infini ; demander si je serai après mort (*sic*), c'est demander si une manifestation peut devenir une autre manifestation, c'est faire de moi une réalité distincte de l'infini, ce qui implique contradiction...

De même je ne suis pas l'humanité, qui est éternelle, existante toujours quelque part, soit sur la terre, soit dans les sphères célestes. Je fais partie du grand tourbillon humanitaire de cette planète terraquée ; ce grand tourbillon, individualité collective, fait partie à son tour du tourbillon éternel des existences conscientes, raisonnables et progressives ; il n'y a d'éternel que la nature même qui produit éternellement ce mouvement éternel.

CARNET V.

Mai 1847.

P. 14 sq.

(Long projet d'un cours de logique, que Proudhon envisage de rendre obligatoire pour « tout citoyen ». Il définit la logique « une Revue rétrospective des sciences », comprenant aussi l'histoire de la philosophie. Grâce à cette étude, l'homme acquiert la notion précise de sa place dans l'évolution humaine.)

Participant à la vie collective, personnifiant en lui toute la société, acquérant la conscience de sa royauté sur la nature, et de son égalité avec Dieu, l'homme n'a plus à craindre le dégoût, la satiété, le vice, la haine de la vie, le désespoir de la mort. Il travaille au développement de son être : car ce développement doit aboutir à une conclusion aujourd'hui entièrement impossible à conjecturer et vraiment *surnaturelle.*

P. 21.

Surnaturalisme de l'humanité dans son origine et sa fin.

Cela semble d'abord contradictoire... Comment la vie de l'Humanité étant ou paraissant enfermée dans le cercle de la nature, sa destinée est néanmoins surnaturelle.

D'où vient l'homme ? D'où vient la vie ? Mystère, surnaturalisme. D'autre part, des quatre règnes de la nature, minéral, végétal, animal, homme, ce dernier est le seul qui s'éloigne de l'état primitif.

L'homme n'a plus rien d'animal, il est ange, il est Dieu, il a *vaincu la nature ;* donc, à moins de rétrograder, sa fin sera, comme celle d'Elie, surnaturelle.

(Et Proudhon envisage diverses hypothèses sur cette fin surnaturelle) :

L'être homme et l'être Dieu... vont-ils s'embrasser dans une synthèse suprême ? (la fin de l'homme) est-elle la réconciliation définitive avec Dieu et son passage du *temps* à *l'éternité ?*

(Dans la suite, Proudhon est hanté par certains thèmes chrétiens : jugement dernier, résurrection des morts, limbes des patriarches, et il demande) :

Qu'est-ce qui subsiste de nous quand, par la mort, le moi et le non-moi, l'Etre tout entier a disparu ? Mystère, sans doute, mais mystère non absurde, pas plus que l'apparition surnaturelle de l'homme sur la terre.

P. 34.

PROPRIÉTÉ VAINCUE.

Le propriétaire, comme le roi, est un représentant du peuple ; comme le prêtre, comme le député, etc.

Déjà nous avons établi cette analogie entre propriété, syllogistique, religion, monarchie, etc.

Or, comme le catholicisme de Bossuet, de Nicée, le seul christianisme vrai, le seul où le *pater* et le *credo* soient intelligibles, tandis que dans toutes les hérésies, le rationalisme ayant entamé plus ou moins profondément, par l'analyse, la logique et l'exégèse, la prière, la profession de foi, ne sont plus que des corruptions du christianisme, tendances au socinianisme et, par le socinianisme, au déisme et, de celui-ci, au panthéisme, à l'athéisme.

P. 37.

C'est une chose horrible que l'existence, quand on est seul à voir le vrai, et qu'on ne rencontre partout qu'erreur, sophisme, préjugé, contradiction, mauvaise conscience, mauvais vouloir (9).

LE PEUPLE.

P. 37.

Affirmer hautement ce paradoxe, et le développer : *que le peuple en sait plus que tous ceux qui l'instruisent, et que toutes les erreurs sont toujours venues de ses maîtres.*

Le peuple a fait les religions.

Il a fait les gouvernements, les lois, les monarchies, la féodalité, la propriété, la famille, le mariage, l'égalité.

(9) Ce paragraphe est marqué de deux forts traits en marge.

Le peuple a fait la poésie, hindoue, grecque, latine, italienne, française.

Le peuple a fait 89 et 93 : il a applaudi au Consulat ; l'Empire l'a ébloui, et la Restauration l'a mis en méfiance.

Le peuple a fait juillet 1830. Louis-Philippe a fait le reste.

Le peuple invente aujourd'hui l'association.

Le peuple n'a pas fait le Fouriérisme, ni le Saint-Simonisme ; ni le Communisme : il fait l'association.

Le peuple est meilleur juge que tous les critiques.

Le peuple est toujours *gaulois*, quand nous sommes classiques, romantiques, connaisseurs, dilettanti, blagueurs et bavards.

Le peuple, avec son instinct pratique et immédiat, ne se trompe jamais que quand il raisonne : pour lui toute idée est simple, tout système un principe, toute conclusion un axiome.

Le peuple est chaste, modéré, grave ; ce qui n'est pas peuple est corrompu, libertin, vénal, sensualiste.

Juin 1847.

(A propos du livre de Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. I, Proudhon juge cet ouvrage « absurbe, bête, mal écrit » (10).

Il est certain que l'insurrection contre l'Eglise entraînait l'insurrection contre les Rois, et celle-ci l'insurrection contre la propriété.

Mais ce fut une admirable sagesse que l'espèce d'instinct qui, en 1520, retint Luther et lui fit blâmer la guerre des Paysans ; qui, en 89, retint la Constituante et borna son œuvre à la réforme politique, et, en 94 précipita Robespierre, pour avoir débordé ce mouvement et fait incliner la France au communisme dictatorial.

Les mêmes raisons qui justifient Luther justifient Voltaire. Celui-ci avait à faire un pas de plus que Luther : non seulement il attaquait l'Eglise, il s'en prenait encore à la Religion. Tout était perdu, s'il eût devancé le temps et se fût mis à poursuivre l'autorité temporelle. Celle-ci devait venir plus tard ; Rousseau, en écrivant le *Contrat*

(10) En 1847 venait de paraître, à Paris, le t. I de l'*Histoire de la Révolution française* de l'écrivain socialiste Jean-Joseph-Louis BLANC. Le t. XII[e] et dernier de cet ouvrage parut en 1862.

social, reste isolé (1762) ; mais, vingt-cinq ans plus tard, il aurait son tour.

Juillet 1847.

Esprit latent, esprit libre.

Comparaison prise de la physique, et d'autant plus juste que les physiciens ne peuvent affirmer que le calorique, soit latent, soit libre, soit un corps particulier ; ils inclinent même à penser que ce n'est pas un corps.

Esprit latent, surtout dans la nature.

Esprit libre, surtout chez l'homme.

Dans les deux cas, soumis à des lois spéciales : le premier adéquat à la *fatalité,* le second à la *liberté.*

Double tendance, double mode d'existence de l'esprit.

L'esprit *latent* produit fatalement le système du monde, l'esprit libre produit le système de la société.

Dieu, c'est tour à tour l'esprit latent et l'esprit libre. selon que l'on fait Dieu personne, etc.

Mais le vrai Dieu, c'est la nature, c'est l'intelligence infaillible parce qu'elle est inconsciencieuse, cette force irrésistible de l'instinct parce qu'*aveugle.* Il est vrai ainsi que Dieu et l'homme sont antagonistes.

Il y a toujours du divin et du naturel chez l'homme ; et réciproquement toujours de l'esprit libre quelque part, dans la nature. Ainsi partout où existe du calorique libre, existe du calorique latent, et vice versa ; l'un n'est pas sans l'autre, au fond ne se distinguent pas, et cependant opposés et se comportant différemment.

L'homme est donc opposé à Dieu, égal à Dieu, sa destinée, de combattre Dieu.

L'homme politique démontrera cette vérité qui n'est encore que soupçonnée, à savoir que l'homme est d'autant plus malheureux que religieux, que la première condition de son bien-être est de combattre éternellement le principe divin, et de détruire en lui tout respect d'une puissance occulte, toute religion.

Or la guerre à la fatalité, au mysticisme, à ce qui est caché, c'est la liberté, c'est la raison, c'est la science.

La guerre à Dieu, c'est la guerre à tout ce qui gêne la liberté et la raison, à toute puissance occulte, à toute *fiction* politique, industrielle, sociale, gouvernementale.

La science économique démontrera l'inutilité radicale de la religion : en morale, politique, science, art.

Or si la religion est inutile, elle est nuisible, comme la zizanie dans un champ de blé...

Guerre, guerre aux mythes, aux fictions, aux religions ! Guerre à l'opinion, guerre aux capacités... (suite illisible).

L'Esprit est infini dans ces deux états, latent et libre : la raison de l'homme tend à la science systématique et infinie, pendant que le même infini se manifeste dans l'esprit latent par l'infaillibilité.

De là les attributs divergents donnés à l'esprit et qui rendent le Dieu des philosophes aussi bien que des théologiens incompréhensible. Il n'y a pas *un Dieu,* il y a *deux Dieux* antagonistes.

Quant à l'ordre qui les unit, et qu'on réalise par erreur, ce n'est qu'une abstraction.

Septembre 1847.

ATHÉISME. — On nous accuse d'être athées. Calomnie ! Nous répondrons quand on nous aura défini Dieu, et qu'on nous l'aura fait connaître.

Mais, dans le sens pratique et philosophique, nous qui affirmons une loi morale immanente à l'homme, nous qui voulons le règne de l'Egalité et de la Justice, nous qui préconisons la chasteté, le beau, l'idéal, l'art, qui épurons l'amour, et cherchons l'ordre, qui sanctifions le dévouement, et l'assimilons au bonheur ; qui aimons par-dessus tout le travail et la science ; qui, enfin, recherchons en tout la perfection de l'homme et n'adorons que la raison et la vertu virile, nous ne sommes point athées. Nous ne faisons que déplacer la Divinité.

CARNET IX.

15 mars 1851.

(Conciergerie)

(Réflexions sur les « Notes » de Chevé (11) relatives aux preuves du catholicisme, « œuvre d'un Tartuffe et d'un sot ». Mais Proudhon ajoute plus loin : « Revoir le résumé de l'apologétique moderne pour marquer le mouvement humanitaire ».)

(11) Sur CHEVÉ, voir ci-dessus, p. 211.

Pourquoi la croyance d'un Messie répandue partout dans l'antiquité ? Parce que partout régnait l'esclavage, consacré par la religion, considéré comme institution religieuse...

Pourquoi le christianisme, la foi en *un* Dieu, absorbe toutes les religions ? Parce que toutes les autres religions étaient polythéistes, négatives de l'unité du monde et de la fraternité universelle.

Pourquoi le christianisme a le privilège de l'unité de Dieu et de la fraternité ? Parce que cette unité était la conséquence de la diversité.

Pourquoi a-t-on cru aux prophéties touchant le Christ ? Par la même raison qui les avait faites.

Pourquoi des miracles ? Par l'ignorance des lois de la nature.

Pourquoi a-t-on cru à l'authenticité et au merveilleux de l'Evangile ? Parce qu'on ignorait le secret de la fabrication des mythes et des légendes.

8 juillet.

(A propos de l'éveil de l'instinct sexuel, Proudhon rappelle d'abord que les anciens avaient divinisé les besoins naturels, en inventant notamment Bacchus et Vénus.)

Le christianisme, qui vint prêcher le renoncement, fut un acte d'athéisme ; il éleva la liberté au-dessus des sentiments et des sens. Mais, cette liberté même, il la méconnut, il la soumit à la volonté d'un Dieu qui exigerait le sacrifice des sens comme *réparation ;* de là l'aberration de la morale chrétienne, et cette théorie de la *grâce,* chef-d'œuvre de machiavélisme théologique, en ce qu'elle nous fait prendre le sacrifice de la liberté comme un bienfait.

Tel est le vrai sens du christianisme : immoler les instincts à la liberté, puis immoler cette liberté à la volonté d'un Dieu. C'était tuer tout l'homme.

10 juillet 1851.

DIEU ET HUMANITÉ.

Cette date doit rester solennelle dans ma vie morale et intellectuelle. J'ai signé le bon à tirer de la dernière feuille de mon livre : *Idée générale de la Révolution au XIX^e^ siècle* et, en signant le bon à tirer, j'ai rompu définitivement avec l'idée théologique, déjà si fort ébranlée par

moi dans le chapitre VII de mes *Contradictions*. Cette scission ne s'est pas faite sans un certain déchirement de cœur et un murmure de conscience, le plus fort que j'aie ressenti de ma vie. Il est vrai, comme l'a raconté Jouffroy avec tant d'éloquence, que ces conversions, ces retours de l'âme à la possession d'elle-même ne se font pas sans un grand effort et une grande douleur. Ce phénomène psychologique est un des plus intéressants à noter. Il semble, pour employer une comparaison tirée de la théologie chrétienne, que le bon et le mauvais ange se tirent la conscience de l'homme et s'en partagent les lambeaux. L'instant qui suit est calme et doux, comme doit être le moment qui suit la délivrance de la femme, et l'accomplissement de tout sacrifice.

Jusqu'à ce moment, je n'avais fait que polémiser sur Dieu, le gouvernement, la propriété, la Foi ; à présent, la conclusion est prise et irrévocable...

La *philanthropie*, nom rendu ridicule à force de niaiserie, se révèle aussi dans sa grandeur. L'amour humain, c'est-à-dire amour et respect,... doit seul emplir notre âme : l'ère théologique est l'ère de la haine et de la guerre.

L'amour est exclusif ; tout ou rien. Tout à l'homme, ou tout à Dieu ; point d'intermédiaire. Le précepte de saint Jean : *Aimez-vous les uns les autres*, s'il est vrai et s'il est premier, exclut le culte divin ; ou bien est rendu impossible. Il y a contradiction à faire de l'amour du semblable une conséquence du dogme et de l'existence de Dieu. Hélas ! les guerres de religion, les querelles, les haines, les schismes ne prouvent que trop l'incompatibilité des deux commandements : *Aimez Dieu* et *Aimez votre frère*. On ne s'aime vraiment pas dans la religion. C'est une pure illusion de jeunesse, une exaltation des cœurs, une illusion de l'esprit, qui peut faire croire à de jeunes gens, encore croyants, qu'ils s'aiment vraiment en aimant Dieu. Le fait est qu'ils s'aiment beaucoup plus que Dieu ; et que la piété n'est qu'un assaisonnement de leur amour. Les quiétistes le savent bien : ils n'accordent pas du tout la simultanéité de cet amour. *Dilige Dominum Deum tuum toto corde, tota anima et viribus tuis* (12).

(12) « Aime le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces. » Le texte exact est : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. » (*Matt.*, XXII, 37.)

Ce sera un grand jour, un jour solennel dans l'humanité que celui où je publierai ces idées.

La critique de Dieu n'est point encore faite. Feuerbach ne l'a qu'ébauchée, et brutalement. Tout ce travail est à refaire.

Août 1851.

Dieu, c'est tour à tour la chaleur, la lumière, qui apparaissent et disparaissent dans les corps ; c'est la vie qui s'allume et s'éteint dans les plantes et les bêtes ; c'est l'instinct, la Raison, la Conscience, la poésie de l'homme.

Mais cette conception de Dieu n'est qu'une abstraction de notre esprit, que nous réalisons sans droit : car la chaleur, la lumière, l'âme, l'instinct, la Raison, la Conscience, la poésie ne sont pas des réalités ; ce sont des phénomènes.

Ces phénomènes, nous les appelons des *forces* et des *causes* et prenons ces forces pour des êtres réels ; ce qui est aussi absurde que de prendre le son pour une idée...

Nous sommes de la religion de Hegel (13), et d'Anacharsis Cloots (14), de Diderot (15) et de Rabe-

(13) Proudhon n'a évidemment de la religion de Hegel qu'une idée superficielle, pour ne pas dire inexacte. Pour ce philosophe, les dogmes essentiels du christianisme, l'Incarnation du Verbe et la Rémission des péchés, ont une signification hautement philosophique : l'Incarnation signifie que la séparation de la conscience humaine et de l'universel disparaît dans l'Homme-Dieu ; la rémission des péchés signifie que les chutes et les imperfections sont des étapes de l'achèvement de l'esprit. Ainsi, selon Hegel, « la nature et l'histoire sont des révélations progressives de l'esprit », doctrine dont il est à peine besoin de signaler le caractère romantique.

(14) CLOOTS (Jean-Baptiste du Val de Grâce, baron de), qui se donna pendant la Révolution le prénom d'Anacharsis, vécut de 1755 à 1794. Prussien d'origine, il se fixa en France en 1776 et consacra sa fortune à la diffusion des doctrines de l'Encyclopédie. A cet effet, en réponse à la *Certitude des preuves du christianisme*, de BERGIER (Paris, 2 vol., 1767), il publia à Londres, en 1781, un ouvrage dont le titre seul indique l'intention ironique : *La certitude des preuves du mahométisme*, par ALI-GER-BIER. Lors de la Révolution, Cloots devint un des membres les plus ardents du Club des Jacobins. Le 19 juin 1790, il amena à la barre de la Constituante une « ambassade du genre humain » composée de trente-six étrangers qui apportèrent l'adhésion du genre humain à la Déclaration des Droits de l'Homme ; on l'appela dès lors l'« ambassadeur du genre humain ». Impliqué dans le procès des Hébertistes, Cloots périt sur l'échafaud le 24 mars 1794. Lu soi-disant religion de Cloots est purement négative et consiste surtout en une critique passionnée du christianisme. Cf. G. AVENEL, *Anacharsis Cloots, l'orateur du genre humain*, Paris, 1865, 2 vol.

(15) Les idées religieuses de DIDEROT (1713-1784) sont dispersées dans toute son œuvre, qui est immense, et assez flottantes. Après avoir été déiste avec Shaftesbury, il incline vers un naturalisme qui s'exprime

lais (16), religion qui ne reconnaît à l'homme ni droits ni devoirs antérieurs ou supérieurs aux obligations par lui librement contractées, mais qui place la loi en lui-même et la considère comme la manière la plus sûre d'arriver au bien-être et à la science, à la vertu (qui est la liberté) et à la beauté.

(La suite du carnet, postérieure au Coup d'Etat du 2 décembre, est surtout consacrée à la politique.)

21 juillet 1852.

Encore les tables tournantes ; elles font fureur ; cela sert en un sens le catholicisme ; par malheur les tables se montrent passablement indifférentes à la foi du Christ, elles sont *humanitaires.*

A ce sujet on peut remarquer que dans tous les temps les *oracles,* devins, pythonisses, sorciers, revenants, somnambules, etc., n'ont jamais appris aux hommes que ce qu'ils savaient déjà ou pouvaient savoir par des moyens ordinaires ; bien plus, les oracles ont été de tout temps de l'avis du public et de l'opinion des masses...

Qu'on admette si l'on veut, jusqu'à un certain point, la vérité des phénomènes magnétiques, fluidiques, etc. ; on le peut, à mon avis, sans faiblesse d'esprit. La nature est infinie dans ses puissances et nous ne savons jusqu'où peuvent aller les moyens de communication entre les êtres vivants.

Mais ce qui reste et restera, c'est qu'en dernière analyse, le véritable travail intellectuel se fait par des hommes bien vivants, bien éveillés, jouissant de leurs cinq sens, procédant par expériences directes, réflexions, etc.

avec le plus de précision dans le *Rêve de d'Alembert* (1769) et dans son livre *De la suffisance de la religion naturelle* (1770). A ce naturalisme est liée la morale du retour à la nature, exposée avec une verve pittoresque dans le *Supplément au voyage de Bougainville* (1772) publié après la mort de l'auteur (1796) ; c'est au fond une morale de pur instinct, nettement opposée au naturalisme de J.-J. Rousseau, qui proclame le devoir comme une exigence spontanée de la conscience humaine. Cf. A. CRESSON, *Diderot, sa vie, son œuvre, sa philosophie,* Paris, 1949.

(16) La religion de RABELAIS (1494 ?-1553) peut se définir par un déisme optimiste fortement teinté de naturalisme. Œuvre d'un Dieu puissant et bon, la nature ne peut être que puissante et bonne aussi ; plus de péché originel ni d'humanité déchue ; le monde et l'homme vont par une impulsion naturelle à des fins qui sont également bonnes. D'où la maxime de l'Abbaye de Thélème : « Fais ce qui te plaît. »

26 juillet.

(Encore les tables tournantes. Proudhon arrive dans une maison où l'on fait tourner les tables ; avant son arrivée, tout allait bien, mais dès qu'il touche les tables, celles-ci cessent de parler.)

14 octobre.

A faire : *Le Christianisme en esprit et en vérité* pour la propagande de l'humanisme.

En invoquant l'autorité de Philon, Origène, Clément (17), etc., montrer par l'*Allégorie* que le Christianisme est l'humanisme et interpréter en ce sens la Bible, les Evangiles, le dogme, les sacrements, rites, liturgies, etc.

Dieu est connu par ses incarnations. La plus haute est l'homme, mâle et femelle, *Logos* et *Sophia.*

22 octobre.

CHRONOS, t. I (18). La fin de la période psychique et passionnelle se détermine, dans la race sémitique (Carthaginois et Juifs), par le commerce, les affaires ; dans la Grèce par la philosophie et les arts ; dans l'Italie par la politique et le droit. Tout était préparé, quand viennent César et le Christ.

T. II. EVANGILES. La rédaction et le choix des quatre sont déterminés : 1° par le mouvement gnostique ; 2° par la création de l'Episcopat ; 3° par l'impossibilité de choisir d'autres noms. Paul est connu, on ne peut lui rien prêter ; Pierre aussi n'a rien laissé, si ce n'est par Marc ; Jean se peut, sa longue vie y prête ; les autres inconvenants, si ce n'est celui des Nazaréens, dont on a fait *Matthieu.*

Grandeur du travail gnostique.

Absurdité du symbole de Nicée, syncrétiste.

(17) Sur PHILON, voir ci-dessus, p. 121, n. 47. ORIGÈNE (185-254), le plus important des philosophes gnostiques, auteur d'une célèbre critique du pamphlet écrit par CELSE contre les chrétiens. CLÉMENT d'Alexandrie (160-215), formé à l'école néoplatonicienne d'Alexandrie, auteur du célèbre *Protreptikos* (avis persuasif) adressé aux Grecs, tente de démontrer que le christianisme développe pleinement les germes de vérité contenus dans la philosophie païenne. Ces deux derniers penseurs ont largement appliqué à l'exégèse la méthode allégorique inaugurée par Philon.

(18) *Chronos*, titre de l'histoire universelle que Proudhon se proposait d'écrire.

Les Evangiles, l'an 137 ! (19) ;

ECONOMIES. Dieu.

Je n'ai pas besoin de Dieu pour expliquer le monde, disait Laplace (20) ; il ne faut que de la matière et du mouvement.

Toute science peut et doit en dire autant. La vérité est impersonnelle. Toute science qui ne serait pas vraie en soi aurait menti. 2 + 2 = 4 n'a pas besoin de Dieu ; cela est vrai indépendamment de moi qui le dis, et de toutes les intelligences qui l'ont pensé. Dieu, dit l'Ecole elle-même, ne peut pas faire un cercle carré, comme il ne peut pas faire une chose contradictoire ; donc le rapport du cercle au carré et l'inconvertibilité de ces deux figures est indépendante de Dieu : c'est une vérité pure, à laquelle lui-même est soumis. Donc la loi de contradiction est aussi indépendante de Dieu... Quand l'univers aurait été détruit et replongé dans le chaos prétendu primitif ; quand il n'y

(19) Cette allusion exclamative s'explique par un passage de *Césarisme et Christianisme*, t. I, p. 261 : « 136-137. — L'époque où Valentin se signale par l'éclat de son enseignement est regardée comme le point de départ de la fabrication ou composition définitive des *Quatre Evangiles*, des *Actes des Apôtres*. » VALENTIN, mort en 161, philosophe gnostique, enseigna à Alexandrie avec un très vif succès et eut de nombreux disciples qui fondèrent une véritable secte, celle des Valentiniens.

(20) LAPLACE (Pierre-Simon, marquis de) (1749-1827), géomètre et astronome français, introduisit des améliorations considérables dans la théorie des planètes et dans le calcul des probabilités. Ses principales œuvres sont : l'*Exposition du système du monde*, 5 éditions de 1796 à 1826 ; *Traité de mécanique céleste*, 1799, et la *Théorie analytique des probabilités* (1812-1820). Ses œuvres complètes ont paru dans la belle édition de l'Imprimerie Royale, 7 vol., 1843-1847. En philosophie, on prête à Laplace ce propos, qu'il avait exploré toutes les régions de l'espace sans y rencontrer Dieu. Nous n'avons pas trouvé cette affirmation dans les œuvres de ce savant. Ce qui est certain, c'est que Laplace combattit la théorie de Newton qui, en présence de l'extraordinaire complication des phénomènes célestes, qui n'apparaissent simples qu'à l'observateur vulgaire, croyait devoir admettre à la dernière page de ses *Principes*, l'existence d'un « être intelligent et tout-puissant », seul capable de maintenir l'ordre dans cette confusion. Dans sa *Mécanique céleste* (éd. de l'Imprimerie Royale, t. VI, p. 452 sq. 1843), Laplace n'exclut pas, à l'origine du monde, l'intervention d'une « suprême intelligence », mais il admet que celle-ci a pu soumettre le monde à des lois très générales dans le détail de l'application desquelles il n'intervient pas. Dans les premières pages de la *Théorie des probabilités* (même édition, t. VII, p. VII), Laplace professe un mécanisme résolu C'est là que se trouve le passage souvent cité : « Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée, et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome : rien ne serait incertain pour elle, l'avenir comme le passé serait présent à ses yeux. »

aurait plus ni Dieu ni homme, il resterait vrai que 2 + 2 = 4, qu'un cercle ne peut être carré ; il resterait toutes les mathématiques.

Or, ce qui est vrai pour les mathématiques le devient de toute science, de l'univers par conséquent, de l'homme et de la société.

Cependant nous repoussons le mot *athéisme,* parce que ce mot a reçu dans l'usage une signification d'immoralité qui est démentie par la science. Nous y substituons celui d'*anti-théisme* ; dire pourquoi.

La proposition : je n'ai pas besoin de Dieu pour prouver, pour croire que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, est un fait de science, une suggestion intime du sens commun, contre laquelle il n'y a pas de réserve, ni d'argument possible. Cela est évident en soi, tout le monde le sent, et l'Ecole l'a retenu. Or, cette proposition étant vraie de toutes les mathématiques, et la science mathématique étant infinie, voilà donc un infini duquel Dieu se trouve exclu.

Le professeur d'arithmétique dit : je n'ai pas besoin de Dieu pour expliquer la science du nombre, il ne me faut qu'une série de numération et des chiffres.

Le professeur de géométrie dit : je n'ai pas besoin de Dieu pour démontrer tous les rapports des figures et affirmer les vérités de la trigonométrie.

De même pour l'algèbre, l'application de l'algèbre à la géométrie, la géométrie descriptive, le calcul différentiel et intégral, etc.

Je n'ai pas besoin de Dieu pour les lois de l'optique, du son, de la musique.

Les lois du raisonnement sont dans le même cas : je n'ai pas besoin de Dieu pour dire que si tous les hommes sont mortels, Pierre, qui est homme, est par conséquent mortel ; que si une chose est blanche, par cela même elle ne peut être noire ; que le contenant est plus grand que le contenu, etc... C'est ainsi qu'on arrive aux catégories d'Aristote et de Kant, aux rapports qui résultent des théories de genre et d'espèce, etc.

Toutes les sciences sont antérieures et supérieures à la notion de la Divinité : on s'en est quelquefois servi pour affirmer la Divinité ; jamais pour établir la certitude, on n'a invoqué la Divinité même.

Novembre.

CHRONOS, t. I et II. *Du Sacrement.* Qu'est-ce qu'un sacrement ? Le sacrement est un signe symbolique, servant à exprimer une vérité ou croyance relatives aux rapports de l'homme en société.

Le Sacrement est la forme sous laquelle se produit et s'affirme le principe sociétaire.

Le Sacrement est donc l'indice d'un état de civilisation peu avancé.

Le Sacrement disparaît quand la loi sociale qu'il représente est connue dans sa vérité logique et abstraite, éternelle et nécessaire.

Novembre 1852 - décembre 1853.

Proudhon était alors en prison ; il avait été condamné à 3 ans de prison pour sa campagne contre Louis-Napoléon et pour les pamphlets qui suivirent l'élection de celui-ci à la présidence.

22 novembre 1852.

REVUE (21). — Ni le clergé, ni les hommes politiques ne savent plus ce qu'ils ont à dire aujourd'hui au peuple, à quelles difficultés ils doivent répondre, quels doutes ils doivent éclaircir pour satisfaire la pensée du siècle. Ils se prétendent gardiens des vérités éternelles : soit ! Il n'y a alors que l'erreur qui varie avec ses causes. Qu'ils nous instruisent donc ! Nous leur ferons connaître volontiers, et de très bonne foi, les causes de nos erreurs, les motifs de notre incrédulité ; qu'ils les écoutent, et y répondent !

Sinon, qu'ils se retirent ! Il ne leur appartient pas de gouverner par la force des esprits dont ils ne connaissent pas les idées.

On ne peu plus brûler, bâillonner, proscrire : il faut maintenant que tout se pèse et se liquide au trébuchet de la raison.

(21) Il s'agit ici de la *Revue du Peuple* que Proudhon se proposait de fonder pour remplacer le journal *le Peuple* qui avait été suspendu. Proudhon avait l'intention d'y faire collaborer tous les talents de l'opposition : Pierre Leroux, George Sand, V. Considérant, Coignet, etc.

3 décembre.

Accord de la Religion et de la Science, dit Mgr Sibour (22). Très bien : il est heureux qu'on sente la nécessité de les accorder et qu'on ne demande plus, comme autrefois, la soumission pure et simple de celle-ci à celle-là.

Or, que signifie cet accord ?

Que tout ce qui n'est pas conforme à la Science n'est pas non plus conforme à la Religion, n'est pas *orthodoxe,* ou bien que ce qui n'est pas conforme à la Religion est contraire à la Science, est faux : lequel des deux ?

Evidemment, ce ne peut être celui-ci, sans quoi la Religion aurait tout su, ou saurait tout, ce qui n'est pas vrai ; donc c'est la science qui est donnée comme critère de l'orthodoxie, et condition de la Religion.

Là-dessus, questions innombrables, à faire, et de faits.

Une seule : si la Religion relève, quant à la certitude, de la science, nous sommes tous *protestants ;* c'est la question d'Arnaud qui dit au pape : vous pouvez discerner souverainement de ce qui est de soi ou non ; il ne vous appartient pas de décider de l'interprétation des textes, c'est-à-dire de la science. Vous n'êtes pas philologue, vous n'êtes pas alchimiste, vous n'êtes pas savant, soumettez-vous... C'est toujours l'accord de la *Foi* et de la *Raison ;* c'est-à-dire confiscation de l'une par l'autre. Personne ne peut être de bonne foi dans cette thèse : il faut ou... (23), ou admettre que la raison est le critère perpétuel de la foi, auquel cas nous sommes tous protestants et révolutionnaires.

C'est-à-dire que de même que la foi est conditionnelle, la raison est précaire, et qu'il n'y a pas véritablement à se fier à l'une plus qu'à l'autre. Mais dans l'ordre du progrès,

(22) Sibour (Marie-Dominique-François) (1792-1857), prélat français, fut appelé à l'archevêché de Paris après la mort de Mgr Affre, tué sur les barricades pendant les journées de juin 1848. Républicain d'abord, il se rallia à l'Empire. Il fut assassiné à son tour dans l'église Saint-Etienne-du-Mont par un prêtre interdit et dément. En 1852, Sibour avait écrit une *Lettre pastorale pour l'établissement de la fête des Ecoles,* qui fut signalée dans la presse et imprimée à Paris en 1853. Cette lettre commençait par ces mots, auxquels se réfère évidemment Proudhon : « La Religion et la Science ... sont les deux flambeaux qui éclairent le monde, l'un par la lumière surnaturelle dont elle illumine l'humanité, pour la faire participer à la vie même de Dieu ; l'autre par la lumière naturelle qui, en formant la raison dans l'homme, rend son esprit capable de connaître et d'admirer les merveilles de la création : ces deux lumières partent du même foyer, de Dieu, que la Sainte Ecriture appelle le Père des lumières... *Deus scientiarum dominus est.* » (I. *Sam.,* II, v. 3.)

(23) Ici une lacune dans le texte.

COMPLUTENSE

on tient pour vrai ce qui est conforme à certaines conditions d'intelligibilité, de suite, de série et d'expérience ; en sorte que la vérité augmente toujours, et toujours la raison sert de critère à la foi, dont la base devient ainsi toujours plus large. Rome accepte-t-elle cela ? Alors elle n'a que faire de ses canons ; ses canons sont de l'histoire, mais aujourd'hui ils sont tous faux et abrogés. Décalogue, symboles, rituel, discipline, il faut tout changer, car il y a longtemps que l'Eglise n'avance plus... Nous le démontrerons encore plus clairement par de nouvelles preuves. *La Religion de l'Humanité.*

Milieu de décembre (24).

REVUE. — On signale sur plusieurs points des départements dans le Midi, le Jura, le Doubs, des populations qui demandent le protestantisme.

Un prêtre de Bourgogne disait à Beslay (25) qu'il n'y avait plus de religion : « Je n'ai rien à faire dans mon presbytère, disait-il. Sans un malade que j'ai à administrer, je resterais quinze jours à Paris. »

D'autres, appréciant la conduite du haut clergé avec Louis-Napoléon, répètent ce cri : *La religion est perdue !* On attend comme dernier coup à lui porter que Napoléon se fasse sacrer par le pape.

On a saisi, chez l'évêque de Luçon, une lettre à Henri V : elle est dans le *Moniteur* du 4 décembre. Il le traite de *Majesté :* c'est factieux. En réponse, le ministre de l'Intérieur ordonne à messieurs les curés de chanter le *Domine salvum fac imperatorem,* etc.

(24) Notes postérieures au 2 décembre 1852, date du plébiscite qui consacra la proclamation du second Empire.

(25) BESLAY (Charles) (1795-1878), homme politique français, ingénieur et industriel Elu député de Pontivy sous la monarchie de Juillet, il témoigna à la Chambre de sentiments républicains. Directeur d'une entreprise de constructions mécaniques, il fut un des premiers à faire participer les ouvriers aux bénéfices de l'exploitation. Il fut député à la Constituante de 1848. Sous l'Empire, il demeura fidèle à l'esprit républicain et, en 1871, devint membre de la Commune de Paris, qu'il présida même au début à titre de doyen d'âge. Après la chute de ce régime, il se réfugia en Suisse, où il écrivit : *Mes souvenirs,* 1830-1848-1871, publiés à Paris en 1873, et *La Vérité sur la Commune de Paris,* Bruxelles, 1877. Beslay était un ami de Proudhon ; de nombreuses lettres de lui figurent dans la *Correspondance* de celui-ci.

20 décembre.

RELIGION.

Les vieilles idées règnent !... Depuis les premières manifestations du socialisme, la tendance a été toujours de modifier ou amplifier l'ancien dogme théologique, jamais de le remplacer, de l'abolir. Ainsi Fourier, Saint-Simon, Pierre Leroux, Jean Raynaud, Enfantin, A. Comte lui-même, Wronski (26), etc., tous invoquent l'Evangile ; tous se réfèrent au langage ecclésiastique ; tous posent le dogme ancien, sauf commentaire ; Dieu et l'âme immortelle, la grâce, la Trinité, la communion, etc., etc. C'est un développement analogue à celui que le christianisme a pris tour à tour à Nicée, sous Augustin, Grégoire VII, etc. ; ce n'est pas une révolution, comme celle qui vit succéder au paganisme le christianisme. Bien plus, c'est une reculade formelle tant sur la philosophie des XIX^e^, XVIII^e^, XVII^e^ siècles que sur la Réforme du XVI^e^ lui-même.

Dans l'histoire de la démocratie, de 89 à 99, il y a à relever trois influences malheureuses :

1° L'influence de l'esprit ecclésiastique et monacal (*Siéyès, Billaud-Varennes, Fouché, Lebon, Schneider, Carrier, Talleyrand, Grégoire, Camus, Chabot, Jacques Roux,* etc.) Ces hommes ont donné à la Révolution son caractère machiavélique, inquisitorial et sanguinaire. (Lamennais, Buchez, etc., en 48) (27).

(26) FOURIER, SAINT-SIMON, P. LEROUX, J. RAYNAUD, ENFANTIN, A. COMTE sont suffisamment connus. WRONSKI (Hoéné) (1778-1853), officier polonais, s'était engagé dans la Légion polonaise organisée à Marseille par le Directoire. En 1804, il quitte l'armée pour se consacrer aux mathématiques et à la philosophie. Il fut un des premiers à faire connaître en France la philosophie de Kant par son ouvrage : *Philosophie critique découverte par Kant,* Paris, 1803. Il avait écrit entre autres une *Philosophie de l'infini,* Paris, 1814.

(27) BUCHEZ (Philippe) (1796-1845), ardent publiciste et agitateur catholique. Il fonda en 1821, avec Flotard, la « Charbonnerie française », qui avait pour objet le renversement des Bourbons et la convocation d'une Assemblée nationale constituante. En 1830, il créa avec Flocon, Fazy, etc., la « Société des Amis du Peuple », qui prétendait « diriger la révolution » et fut dissoute par le gouvernement. Buchez renonce alors à la politique active, mais se consacre à la propagande par le livre et le journal. Sa principale publication est alors son *Essai d'un traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme* (Paris, 1839) ; il y expose une théorie très confuse du progrès, qui lui paraît se développer par une série de « révélations » successives, dont une est celle du christianisme. En 1848, Buchez devint député de Paris à l'Assemblée nationale et en fut même un des vice-présidents. Il présidait l'Assemblée le 15 mai, lorsque celle-ci fut envahie par les insurgés, et perdit la tête à tel point qu'il dut dès lors rentrer dans l'ombre.

2° L'influence de la franc-maçonnerie (*Robespierre,* la plupart des représentants des trois Assemblées, les *Jacobins,* sorte de maçonnerie ésotérique, le culte de l'*Etre Suprême,* etc.).

3° L'influence de l'étranger (*Thomas Payne,* etc.) (28).

La Patrie a été supprimée depuis le christianisme. Les peuples unis peu à peu sous une puissance et dans une idée commune, n'ont plus été que des citoyens. Le droit des gens, constitué sur cette base, entretient le même principe.

Est-on d'une patrie différente parce qu'on est de la secte de Calvin au lieu d'être de celle du Pape ?

Est-on d'une autre patrie parce qu'on vit dans la loi belge ou piémontaise, plutôt que sous la loi française ?...

Suis-je vraiment dans ma patrie, moi, socialiste, alors que les partis divisés entre eux, s'unissent pour me proscrire ?...

La patrie est un mythe, un mot !...

Quand Jésus-Christ (29) demande quel est le prochain du voyageur blessé, ou du prêtre qui l'abandonne, ou du Samaritain qui panse sa blessure, il bafoue le vieux patriotisme. J'aime mieux le Cosaque qui me ramènera que le soldat français qui me chasse.

21 décembre.

PRESSE. — Un gouvernement tel que celui des jésuites et du pape, qui a besoin de l'abnégation de la volonté, du reniement de la raison, de la stupéfaction de l'être pour exister, est un gouvernement jugé et perdu... On n'a jamais fait suffisamment ressortir cela... Les crimes de la presse après tout sont d'avoir dévoilé les méfaits des princes et des prêtres, les scandales des ministres, la tyrannie des grands, le monopole des bourgeois. Le grand mal qu'un pouvoir soit forcé d'être honnête !

(28) PAYNE Thomas (1737-1809), pamphlétaire anglais émigré en Amérique. Revenu en Angleterre, il y prit le parti des insurgés dans la guerre d'indépendance (1776). En 1790, il engagea avec Burke une polémique retentissante sur les droits de l'homme et prit la défense de la Révolution française. Venu en France, il reçut la citoyenneté française, fut élu à la Convention, mais, accusé de modérantisme par la Montagne, il ne dut son salut qu'à la réaction du 9 thermidor. En 1794, il publiait *The Age of Reason,* où il attaquait rudement toutes les révélations religieuses.

(29) *Luc,* x, 25-37.

23 décembre.

Lettre du pape au roi du Piémont sur les mariages mixtes. Il les traite de concubinage, et dit que l'Eglise n'a jamais reconnu ce qui se fait en France. A plus forte raison les mariages entre protestants, juifs, etc., sont fornication !

Un procès est porté devant la Cour de cassation : il s'agit de savoir si les pasteurs protestants ont le droit d'ouvrir des oratoires pour les fidèles, dans les pays où il n'y en a pas. A Troyes, on a refusé le cimetière à une morte protestante.

25 décembre.

On dit que la messe de minuit a été célébrée dans toutes les églises de Paris. Cela ne s'était pas vu depuis plus de vingt-cinq ans.

Décembre 1852.

Nous ne faisons pas d'opposition.

Au nom de quoi ferions-nous de l'opposition ?

Au nom de la religion ? Le Catholicisme ? Mais le Catholicisme, c'est la contre-révolution. Le Catholicisme trouve bien tout ce qui se fait. Il applaudit à l'Empire. Louis-Napoléon est pour lui l'envoyé de Dieu, en tant qu'il fait la guerre aux révolutionnaires ; et nous sommes des antéchrists ! Absurde. M. Buchez peut croire cela, et les néo-chrétiens...

(A propos de la préface de Marc Dufraisse (30) au livre de Quinet (31) sur les *Révolutions d'Italie.*)

(30) DUFRAISSE (Marc) (1811-1876), connu également sous le pseudonyme de CREMUTIUS CORDUS, avocat, républicain sous le gouvernement de juillet, représenta la Dordogne à la Législative de 1849, où il fit sensation en s'opposant au bannissement de la famille d'Orléans. Il publia une *Histoire du droit de guerre et de paix.* Paris, 1867.

(31) QUINET (Edgar) (1803-1875), dans les *Révolutions d'Italie* (2 vol., 1848-1852), soutenait que le catholicisme a été le principal obstacle à l'unification de l'Italie. Il disait entre autres : « Le mal que le catholicisme a fait à l'Italie, et que l'on vit clairement au seizième siècle, c'est d'avoir séparé dans la nation les bras de la tête ; ce qui arrive dans tous les Etats catholiques où la distance ne cesse d'augmenter entre l'ignorance de presque tous et les lumières de quelques-uns. Les idées de ceux-ci ne pouvant se communiquer aux masses dans le servage spirituel où elles vivent enchaînées, il se fait comme une solution de continuité entre les membres de la société, et c'est là le premier indice de mort. » (T. II, liv. III, chap. I ; éd. de 1874, p. 184.)

M. Quinet accuse ensuite le Catholicisme : fort bien. Mais Calvin est-il meilleur ? Robespierre plus tolérant ? Les anabaptistes, les quakers, les piétistes, les méthodistes, sont-ils moins superstitieux, moins fanatiques, moins ridicules ? A-t-il oublié M. Coquerel (32) appuyant l'expédition de Rome par esprit *général* de religion ? Vous ne voulez point de pape ? Et moi point de culte ! Point de gouvernements étrangers ? Et moi point de gouvernement. Car un gouvernement est toujours une aliénation !... Allons donc, vous êtes tous pitoyables !

CARNET X.

28 janvier 1853.

RELIGION, PHILOLOGIE. — J'ai cherché Dieu. Je veux dire comment à des tartufes ignorants ; à des prêtres hébétés ; à des jésuites calomniateurs. Je me suis fait un système de recherches sur Dieu, l'âme, la Révélation et la Foi. Je veux l'exposer ! Si je me suis trompé, qu'on me redresse, que ceux qui m'accusent rendent raison de leur foi.

27 mars (Pâques).

Le P. Lacordaire, dont on colportait partout le dernier discours plein de rudes vérités (33), a désavoué les copies lithographiées qui en circulaient. Lâcheté !

(32) COQUEREL (Athanase) (1820-1875), un des principaux initiateurs du « protestantisme libéral », qui suscita de vives polémiques parmi les réformés de France. L'opposition du parti « orthodoxe » le fit même dépouiller en 1864 de ses fonctions de suffragant. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de théologie protestante, notamment d'un livre intitulé : *Des premières transformations du christianisme*, Paris, 1866.

(33) Il s'agit de la dernière conférence faite à Paris, par LACORDAIRE, à Saint-Roch, le 10 février 1853, sur la « virilité du caractère ». L'orateur y censurait rudement l'abaissement des consciences de son temps. Un biographe de Lacordaire, P. GODET, a pu écrire : « L'esprit public était alors dans un tel état de prostration, que tous les auditeurs ne cessèrent de trembler pour lui, et que la plupart, en se retirant, le crurent un homme perdu. » (Notice biographique au début de l'édition d'un ouvrage de Lacordaire : *Sainte Marie-Madeleine*, Paris, 1928, p. 57-58.) L'orateur ne fut d'ailleurs pas inquiété, mais il cessa dès lors de se mêler à la vie publique pour se consacrer à la direction du Collège de Sorèze, auquel il imprima une remarquable impulsion et où il mourut en 1861.

Le clergé triomphe chaque jour davantage ; son insolence est au comble. Il n'est question de rien de moins que de rendre à l'Eglise sa prééminence dans la cérémonie du mariage civil et de rendre la cérémonie religieuse obligatoire pour le mariage civil. Nous touchons à la révocation de l'Edit de Nantes.

20 avril 1853.

JOURNAUX. — Le catholicisme s'agite partout et se renie, aspirant hautement à détrôner les autres églises et à mettre partout sous le joug les races civilisées. A Londres, il bâtit une cathédrale ; en Hollande, il vient d'être l'objet d'un vote énergique et réprobateur des Chambres ; je ne connais pas cette affaire. Dans la Hesse Electorale, il a réussi à faire abolir le mariage civil. En Prusse, il trouble aussi les consciences et l'Etat. En France, les réformes de Fortoul s'accomplissent. On a légèrement augmenté les traitement des professeurs, et il leur est défendu de donner des leçons particulières. Quelques-uns y perdent de quatre à six mille francs ; et l'on s'assure ainsi que leur enseignement est conforme aux prescriptions ecclésiastiques.

La tyrannie va grandissant, et l'hypocrisie bourgeoise suit du même pas. Horreur, exécration !...

21 avril.

L'*Univers* se plaint amèrement de l'insuffisance du rapport de la Guéronnière (34) sur le colportage, lequel rapport permet au protestantisme d'*empoisonner* de ses Bibles gratuites les populations sans défense. Il accuse la commission de censure ; et insulte à tort et à travers le *Pays*, le *Constitutionnel*, journaux pourtant assez jésuites.

BOURGEOISIE. — Ce qui lui arrive est tout à la fois une transformation et un châtiment. Qu'elle mérite bien cette honte !

(34) LA GUÉRONNIÈRE (Vicomte Arthur de) (1816-1875), ami de Lamartine, républicain et un des principaux rédacteurs du *Bien public*. Lors du coup d'Etat, il se rallia à l'Empire, devint député du Cantal, puis sénateur. Auteur de nombreux écrits politiques, entre autres d'un *Portrait politique de Napoléon III*, Paris, 1853.

28 avril.

L'Eglise a deux consciences, une pour elle, et une pour ses intérêts. Elle agit en tout comme sur la question de liberté. Dans les Etats libres, comme l'Angleterre, les Etats-Unis, la France de 48, elle dit : soyez conséquents avec vous-mêmes ; accordez-moi la *liberté* dont tout le monde jouit. C'est votre doctrine, pratiquez-la. Quant à moi, ajoute-t-elle, mon principe est l'*autorité*. Partout où je règne, je maintiens l'obéissance, je ne tolère ni pensée, ni institution contraire. C'est le raisonnement des fripons avec les honnêtes gens : soyez honnêtes avec moi, c'est pour vous un devoir de conscience. Quant à moi, je ne crois pas à la morale, et je vous tromperai si je puis. L'Eglise dit, d'après ce principe : celui qui me sert le mieux est le meilleur pour moi. J'aime Cavaignac, qui m'a donné toute liberté ; mais je préfère Napoléon, qui me rend l'autorité et le pouvoir. Le RESTE (le 2 décembre, le parjure, etc.) ne me regarde point !

Voilà l'Eglise, telle qu'elle a été à chaque siècle !

La contradiction de l'homme est telle que Voltaire honore plus le Christ que la communion de cent mille bourgeois.

4 mai.

Le soir, visite à M. Murray et son beau-père, O'Moore... Les mêmes m'assurent qu'avant *vingt ans*, le catholicisme aura vécu en Irlande. Le moyen a été simple. On a fondé des écoles primaires nombreuses et d'une puissance supérieure : le principal auteur est l'archevêque de Dublin, protestant. A cause de la différence des religions du pays, il a été convenu que ces écoles ne parleraient pas de chose religieuse, question réservée aux ministres et aux prêtres. Or, sur une population de 100.000 âmes, M. O'Moore a remarqué que, l'année dernière, le prêtre catholique avait béni trois ou quatre mariages ; les années précédentes cela allait encore à plusieurs cents. En France, la superstition est organisée par les bourgeois !

28 mai.

M. Troplong (35), qui nous parle d'autorité, n'a pas l'air de se douter qu'*auctoritas* est synonyme de *antiquitas*, et que nous taillons dans le neuf et en plein drap ! Ce n'est pas de l'autorité qu'il nous faut, c'est de l'authenticité !... L'Eglise ne se sent libre que quand elle est maîtresse : elle a raison quand les philosophes sont sur le bûcher, la tête coiffée du *san benito*, et le bâillon entre les dents !... Heureusement que la race des philosophes est immortelle, et que la critique aura toujours la vie plus longue que les dogmes.

« Les athées, disait le prince de Ligne (36), vivent à l'ombre de la religion. » C'était vrai il y a cent ans. Mais la situation a changé depuis 89 : la religion vit à l'ombre de la liberté. Et ce fait nouveau est vrai, que là où la liberté s'amoindrit, la religion est en plus grand péril : témoin de ce qui se passe en ce moment, grâce à Bonaparte. Il ne faut pas prendre l'opulence du clergé pour le triomphe de la religion.

22 juin.

Je ne crois pas aux *héros* ni aux *saints*...

J'écrivais en 1842 : j'attends que M. Thiers ait achevé son histoire de l'Empereur, pour démontrer, par cette histoire même, que cet Empereur n'était qu'un homme ordinaire. J'ai tenu parole en 1852. En cela, je suis révolutionnaire et révolutionnaire de vieille date : je n'ai rien de commun avec le jacobinisme...

On n'est jamais perdu que par ses principes, dit-on ; c'est vrai, à moins qu'on ne soit sauvé par eux. Or, je vous dis une chose : « Abandonnez les idées jacobines, que vous représentez, et qui vous perdent, et embrassez les idées de progrès, qui seules peuvent vous sauver. »

(35) TROPLONG (Raymond) (1795-1869, jurisconsulte éminent, occupa les plus hautes fonctions de la magistrature sous la monarchie de Juillet et sous le second Empire. Il publia une savante édition du *Code civil* (1833-1840) et la collection des *Traités internationaux* (1833-1855).

(36) DE LIGNE (Charles-Joseph, prince), d'origine belge (1735-1814). Officier dans l'armée d'Autriche, puis diplomate au service de la cour de Vienne. Il publia, sous un titre bizarre, 34 volumes de *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires* (1755-1811). Homme d'esprit et d'une verve étincelante, il est l'auteur de quantité de « mots » célèbres.

Telle est ma profession de foi... J'ai été l'objet de bien des attaques, je le suis encore. Il n'en est aucune que je mérite. Un publiciste ne doit être jugé que sur ses principes, sur ses opinions, sur sa FOI : suis-je donc *blanc, bleu* ou *rouge ?* Suis-je jacobin, montagnard, universitaire ou jésuite ? Pas plus l'une de ces choses que l'autre, pas plus royaliste ou césarien !

3 novembre.

L'Empire cherche sa politique : ses traditions, ses souvenirs l'agitent ; et les nécessités l'entraînent. Il a beau faire, il n'est pas le berger du troupeau, ce n'est plus possible : il est l'instrument d'une force qui l'enveloppe et c'est assez beau !

Nous avons le principe ecclésiastique à l'œuvre : que sait-il faire ? Il est organisé, il a sa police, un réseau vaste, mieux servi mille fois que l'Empereur, 140.000 chaires, capucins, religieuses, ignorantins, etc., etc., de l'argent, des dons, des cotisations, etc. Eh bien ! après ? *quid tanto dignum feret hic promissor hiatu* (37) ? Des outrages à la loi, des insultes au mariage et à la mort !...

Combien sont les Saint-Simoniens ? Peut-être pas 50. Et cependant ils règnent ; ils sont plus rois que l'Eglise avec ses 40.000 prêtres et ses 200.000 bedeaux, marguilliers, pénitents, etc. Leur pensée est dominante ; et comme transition, nous applaudissons à ce succès, nous ne les combattons qu'en tant que ce système aspirerait à se perpétuer. Or, savoir si la révolution s'accomplit pour la rétrogradation ou pour le progrès ; si nous devons faire une caricature du catholicisme, ou marcher vers une émancipation absolue. M. Enfantin est inspecteur dans le chemin de fer de Lyon ; qu'il y reste : il ne sera jamais pape. Mais nous le disons aux Saint-Simoniens : *Horret Imperium ; horret Ecclesiam, Œconomia* (38).

Le latin dans les mots n'a rien de séditieux.

Que peut le clergé pour les affaires ? Rien. Siffler les bourgeois de Nantes et autres voltairiens qui vont à la messe pour donner l'*exemple au peuple !*... Et encourager

(37) « Que pourra apporter ce bavard qui puisse répondre à l'ampleur de ses promesses ? » (Il s'agit du poète emphatique qui annonce des sujets extraordinaires.) HORACE, *Art poétique*, v. 138.

(38) C'est-à-dire : il y a incompatibilité entre le pouvoir politique et le pouvoir ecclésiastique, d'une part, et la puissance économique, de l'autre.

l'œuvre du salut social !... C'est bien différent de l'ancien salut !...

Cf. la dette des Etats pontificaux : mauvaise économie. L'Italie ne sait que mendier, accumuler, bâtir des chapelles, organiser la misère ; le tout pour que les Chateaubriand et autres fassent des phrases sur le curé qui va à travers les champs donner le sacrement de l'extrême-onction au pauvre paysan qui meurt de besoin sur la paille dans une étable.

16 novembre.

L'incontinence perd la France. Le libertinage est au comble.

Pour moi, il n'y a pas de républicain, s'il n'est chaste.

6 décembre.

PHILOLOGIE ET HISTOIRE. JÉHOVAH.

J'entrevois tout un ouvrage à faire sur le sujet des Dieux anciens, de leurs aventures, de leur progrès, de leur fin. Aucun ne prête autant que le Jéhovah des Juifs.

Dans le Dieu, c'est toujours l'homme qui se manifeste ; dans le Dieu, dans l'oracle, c'est toujours l'homme qui parle. Le Dieu n'a jamais que l'esprit que lui prête son prêtre, que lui donne l'homme qui l'interroge, et la société qui l'adore.

La société croît et progresse : le Dieu progresse et croît avec elle. Le Jéhovah de Moïse est grossier, carnivore, buveur, sauvage, colère ; celui des prophètes est bien plus spiritualisé ; celui d'Esdras est quasi spirituel ; celui des Pharisiens, de Philon, de Hillel, d'Aristobule, de Caïphe, des Macchabées est quasi adéquat à Allah, au Père éternel des Gnostiques, au Dieu de Marc-Aurèle ou de Constantin (39). Quand Constantin invoquait le *numen supremum,* il se croyait chrétien, il ne l'était pas ! Constantin a agi par mégarde, en ignorant et en dupe.

Faire la vie de Jéhovah, c'est quasi toute l'histoire juive.

(39) On trouvera des indications sur la plupart de ces noms dans les annotations de la *Bible annotée* et dans celles de *Jésus.*

PHILOLOGIE ET HISTOIRE. LA TRINITÉ.

L'histoire du Dieu Trine et Un est encore plus curieuse que celle de Jéhovah. Le consubstantiel est le dernier degré de l'absurde, où Arius poursuit Athanase : cette absurdité acceptée comme dogme, parce qu'il était indispensable que le Christos fût Dieu, et non pas seulement un *éon*, est un des épisodes les plus curieux de l'histoire de l'esprit humain. Il le fallait !... Voilà, s'il eût osé l'avouer, toute la raison d'Athanase.

11 février 1854.

CHRONOS. — Démontrer par l'histoire ces deux vérités de psychologie : 1°) que l'instinct et l'intelligence, que distinguent les naturalistes, ne sont que deux modes d'une même faculté ; 2°) que l'humanité est aussi soumise à l'instinct, dans sa marche, que l'insecte (40) qui dépose son œuf dans une matière alimentaire et qui meurt sans savoir ce qu'il en adviendra. Tout se fait d'instinct dans l'humanité et tout devient réfléchi.

Donner mieux que je n'ai fait, mieux que le christianisme, satisfaction au besoin de l'infini : montrer ce sentiment qui se fait jour par l'institution des gouvernements et des cultes, qui se trompe toujours d'objet et de formule !... L'humanité cherche son apothéose, et la demande à toute la nature. Ses écarts prouvent sa grandeur. Cette vérité, bien comprise, écarte la misanthropie et laisse le ridicule peser de tout son poids sur les sacerdoces et les dynasties.

21 mars.

Je comprends parfaitement la profondeur du dogme catholique de l'éternité et de l'enfer : l'enfer est éternel, si l'impiété du péché est éternelle. Il peut se trouver telle circonstance où un philosophe soit en réprobation à la société tout entière, et où, en même temps, la révolte de sa conscience, cause de sa réprobation, augmente toujours. Dans ce cas, c'est un vrai damné, damné à perpétuité, jusqu'à ce que la société vienne à lui.

(40) Il y a dans le texte « instinct », inadvertance évidente qui s'explique par l'assonance des mots.

Ainsi l'éternité de l'enfer dépend de l'éternité de l'impiété et elle ne peut cesser que par la cessation de l'éternité de Dieu. Si Jupiter est détrôné, il n'y a plus d'enfer !...

Juin.

Je ne suis pas mystique. Je ne crois pas aux incarnations, pas plus qu'aux apothéoses. Il serait temps qu'on bannît du langage sérieux *ces mots* de Providence, génie du mal, révolte des passions, etc.

Mais sans doute que ma nature, mon caractère n'est pas l'effet du hasard. Tôt ou tard il faut que ce sentiment impérieux de liberté qui est en moi, et qui se traduit en révolte, triomphe et règne. De tout temps il a éclaté, rare autrefois, plus fréquent depuis le Christianisme, indomptable aujourd'hui.

Il faut combattre par le glaive de la pensée et de la science cet instinct funeste qui a nom *religion* et *foi ;* ne laisser place qu'à la justice. Mélange de mysticisme, d'illuminisme, de tendresse de cœur, où les enfants, les femmes, les malades, les ignorants aiment à s'endormir. La science économise la foi.

24 mai 1855.

La tyrannie du clergé est au comble. On arrête, par des avis officieux, l'impression et la vente de tous les ouvrages qui déplaisent... Ainsi de petites publications anodines, mais publiées par la Librairie protestante, sont déclarées outrages à la religion. Il est défendu, par exemple, de discuter la divinité de Jésus-Christ à peine de poursuites. L'opuscule suivant : *Jésus-Christ et sa Doctrine appliquée,* in-32°, a été supprimé, c'est-à-dire retiré de l'impression... On interdit les discussions sérieuses... Ces gens-là brûleront les bibliothèques.

1858, p. 300-01.

« Le principe de la Réformation, dit fort bien M. Ch. Rémusat (41), est celui de la justification par la foi. »

(41) REMUSAT (Charles-François-Marie de) (1797-1875), écrivain et homme politique français, député de la Haute-Garonne et deux fois ministre sous la monarchie de Juillet, député à la Constituante de 1848. Il dut quitter la France après le coup d'Etat, mais ne tarda pas à

C'est la négation de la morale naturelle, d'où suit qu'il n'y a nulle ressemblance entre le protestantisme qui exagère le dogme du péché originel, et le déisme qui n'en tient compte.

Elle appartient à l'Etat, la voilà humiliée ; et elle le mérite. *Immorale, bête* et *lâche ;* voilà où elle est parvenue. Qu'elle se livre au prêtre, maintenant le prêtre ne fera rien de ces chairs pourries et liquéfiées, de ces os arides. Le prêtre n'a pas la puissance d'Ezéchiel ! Le prêtre ne l'a plus ; son dogme est arrêté, défini ; sa liturgie faite ; toute sa vie est de contrarier la civilisation qu'il ne comprend point, et de s'endormir dans le mysticisme.

AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES. — Le roi de Hollande qui, en vertu de la Constitution, avait accordé la liberté des cultes, en faveur des catholiques, se voit forcé par les menées du pape, de la retirer. Il renvoie ses ministres et, appuyé de la nation, fait une espèce de coup d'Etat. Le pape le traitait en pays conquis...

L'Université, qui nous a élevés dans l'étroitesse de la philosophie de M. Cousin, et les niaiseries du style académique, est traitée suivant ses mérites : on tire à boulets rouges sur tous ses collèges ; les professeurs sont dépouillés de leurs leçons particulières, et châtiés par la misère officielle et organisée ; on avertit officieusement les chefs d'institutions à Paris qu'on travaille à leur suppression, et qu'on ne veut souffrir que des écoles et des institutions ecclésiastiques. L'Université est pourtant une création de l'ancienne monarchie, essentiellement laïque et bourgeoise. Que font les bourgeois pour la défendre ?

En attendant, le clergé déclare qu'il refusera d'admettre dans ses écoles tout enfant ou tout jeune homme qui, ayant plus de sept ans, aura passé dans une école laïque. Voilà la bourgeoisie tout entière excommuniée !...

La propriété ecclésiastique se reforme avec une rapidité extraordinaire, due à l'assistance de la bourgeoisie et

rentrer. Il fut ministre des Affaires étrangères de 1871 à 1873 dans le cabinet de Thiers. Lettré de haute volée, de Remusat a traité avec distinction et compétence des sujets les plus divers, littérature, philosophie, histoire, politique. Dans cette œuvre complexe, il serait malaisé de retrouver la remarque, d'ailleurs assez banale, que Proudhon reproduit. Notons seulement que de Remusat ne dissimulait pas sa sympathie pour le protestantisme dont il a parlé avec ferveur dans deux ouvrages publiés peu avant la date à laquelle Proudhon consignait cette citation : *L'Angleterre au XVIII^e siècle,* Paris, 1856,, et *Channing, ibid.,* 1857.

à la connivence du pouvoir. Sous Louis-Philippe, les jésuites de Lyon étaient secrètement autorisés, malgré la loi, à ne pas vendre leurs propriétés. Que firent-ils ? Ils en achetèrent d'autres. On peut dire hardiment que la bourgeoisie française, façonnée pendant trente ans à l'école des doctrinaires (42), des éclectiques, plus conséquente que ses maîtres, s'enrôle aujourd'hui sous la bannière de la Compagnie de Jésus. MM. Buchez et Roux (43) ont trouvé le meilleur moyen de lui faire renier la Révolution de 89 : ç'a été de la lui présenter comme un mouvement catholique et Robespierre comme la personnification de l'Evangile et le porte-étendard de l'Eglise. Le personnage prêtait à l'allégorie, en effet. M. de Maistre avait vu dans la Révolution une explosion des idées antichrétiennes ! Vous êtes dans l'erreur, lui dirent sérieusement MM. Buchez et Roux : il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique que la Révolution ; il n'y a rien de plus purificatoire que la Terreur ; rien de plus religieux que les Jacobins, de plus religieux que Robespierre. Les idées de M. de Maistre triomphent ! La belle merveille, si la Révolution, pour parler le langage de M. Buchez, n'est qu'une fonction du christianisme !

(42) DOCTRINAIRES, nom donné, au début de la Restauration, aux défenseurs fanatiques de la Charte, groupés autour de Royer-Collard et de Guizot.

(43) ROUX-FERRAND (Hippolyte) (1798-1887), homme politique et littérateur français ; il occupa divers postes importants dans l'administration du ministère de l'Intérieur. Il avait écrit une *Histoire des progrès de la civilisation en Europe depuis l'ère chrétienne jusqu'au XIX^e^ siècle*, Paris, 6 vol., 1838-1841, où il développait des idées voisines de celles de Buchez. On lui doit aussi quelques livres d'édification morale.

VII

LA BIBLE ANNOTÉE

(Posthume)

A. — L'Ancien Testament

B. — Le Nouveau Testament

INTRODUCTION

En 1836, Proudhon se trouvait à Besançon, sa ville natale, attaché comme prote à l'Imprimerie Gauthier et Cie. Cette importante maison imprimait entre autres nombre d'ouvrages de théologie et de patristique. On y imprima notamment une Bible, texte de la *Vulgate*. Proudhon en corrigea les épreuves et son esprit curieux fut amené ainsi à faire des comparaisons avec une traduction interlinéaire comportant le texte hébreu « C'est ainsi, écrit Sainte-Beuve (1), qu'il apprit l'hébreu seul et, comme tout s'enchaînait dans son esprit, il fut amené de la sorte à des études de linguistique comparée. » C'est aussi en corrigeant les épreuves de livres religieux qu'il se passionna pour ce genre d'études et acquit des connaissances théologiques si étendues, que certaines personnes crurent qu'il avait passé par le séminaire.

Imprimée à Besançon, la Bible parut à Paris sous le titre suivant :

Biblia sacra vulgatæ editionis Sixti V et Clementis VIII, Pont.-Max., auctoritate recognita. Editio nova, notis chronologicis, geographicis, ac novissime illustrata, Parisiis, excudebant Gauthier frater et socii, in via Hautefeuille, 22 ; et Vesontione apud eosdem, M.D.CCC. XXXVII.

Proudhon reçut ou acquit un exemplaire de cette édition et, comme les marges de cet in-quarto étaient larges, il eut l'idée d'y inscrire des annotations. Ce travail l'occupa toute sa vie ; il dut commencer de très bonne heure, car on trouve dans certaines annotations l'écho des idées qui n'allaient pas tarder à s'affirmer dans le *Mémoire sur la célébration du Dimanche* (1839). Proudhon croyait encore à toute la valeur de la révélation mosaïque, à l'origine divine d'une législation primitive et à la transmission directe du premier langage enseigné par Dieu à l'homme. Nous possédons d'ailleurs sur ce point le témoignage de Proudhon lui-même. Le quatrième commandement de l'*Exode* (XX, 14) (*Non mœchaberis :* Tu ne forniqueras pas) lui inspire une note de caractère moral qu'on retrouvera plus loin ;

(1) *P.-J. Proudhon*, Paris, 1875, p. 20.

Proudhon relit cette note en 1853 et y ajoute : « J'écrivais cette note en 1837. Toute ma doctrine touchant la loi morale y est renfermée. » Au surplus la physionomie même de l'écriture, fine, aiguë, alerte des premières années diffère-t-elle de celle de l'âge mûr, appuyée, alourdie et comme écrasée. La teinte de l'encre donne aussi quelques indications. Il semble bien que ce soit au lendemain du Coup d'Etat de 1851 que Proudhon, libéré malgré lui des soucis de l'activité politique, consacre le plus souvent ses loisirs à relire sa Bible et à y consigner ses réflexions. A ce moment, sa pensée a évolué ; il connaît, en matière d'exégèse, autre chose que les thèses traditionalistes qu'il avait pu lire dans les ouvrages religieux dont il corrigeait les épreuves à Besançon ; il a lu la *Vie de Jésus* de Strauss, dont la traduction française, écrite par Littré, a paru en 1839 ; il lit de près et annote un autre ouvrage allemand : *Qu'est-ce que la Bible ? d'après la nouvelle philosophie allemande* d'Herrmann Ewerbeck, dont la traduction a paru en 1850 ; il se trouve ainsi mieux outillé pour lire les deux Testaments avec un esprit critique.

A quel point Proudhon tenait à ce livre dont les marges ont reçu, pendant près de trente années, la confidence de ses méditations et surtout de ses critiques en matière de religion et d'exégèse, c'est ce que deux témoignages précis nous permettent d'apprécier. Son ami Langlois, dans la biographie qu'il a fait figurer au t. I de la *Correspondance* de Proudhon, raconte qu'en août 1848, ayant demandé à celui-ci s'il ne procédait pas, par certains côtés, de son compatriote Fourier, il reçut la réponse suivante : « J'ai certainement lu Fourier, et j'en ai parlé plusieurs fois dans mes ouvrages, mais en somme, je ne crois rien lui devoir. Mes vrais maîtres, je veux dire ceux qui ont fait naître en moi des idées fécondes, sont au nombre de trois : la Bible d'abord, Adam Smith ensuite, et enfin Hegel (2). » Il n'est pas douteux que, de ces trois influences, la première ne soit en effet, et de beaucoup, la plus forte. Et dix ans plus tard, obligé de se réfugier en Belgique pour échapper aux risques du procès qui lui a été intenté en raison de la publication de son principal ouvrage, la *Justice*, Proudhon s'inquiète des perquisitions auxquelles va sans doute procéder la police dans son appartement de la rue d'Enfer ; ne va-t-on pas saisir ses manuscrits et ses livres ? Et il écrit le 8 août 1858 à Chaudey : « J'ai parmi mes livres la collection complète du *Peuple* (3), etc..., et une *Bible in-quarto*, latine, chargée de notes marginales de ma main, que je ne céderais pas pour mille écus. Je tiens à ces deux objets et j'aurais un regret mortel de les voir prendre (4). » N'avait-il pas déjà, sur la page-titre, à la suite du mot BIBLIA ajouté celui de PROUDHONIANA, signifiant sans doute, dans sa pensée, une affirmation de parenté spirituelle ?

(2) P. XXII.

(3) C'était le titre du journal que Proudhon avait créé en septembre 1848 pour remplacer le *Représentant du Peuple*, suspendu le 20 août. Le *Peuple* parut jusqu'en octobre 1849 et fut remplacé alors par la *Voix du Peuple*, que Proudhon dirigea du fond de la prison à laquelle il avait été condamné à la suite de ses attaques contre Louis-Bonaparte.

(4) *Correspondance*, t. VIII, p. 135.

C'est précisément sous ce titre de *Biblia Proudhoniana* que M. Daniel Halévy a publié quelques fragments de la *Bible annotée*, qui sont, croyons-nous, les premiers dont le public ait eu connaissance (5). Ces fragments sont accompagnés de commentaires fort intéressants, dont nous avons parfois tiré parti. Quelques-uns des extraits qu'on va lire se trouvent déjà dans la publication de M. D. Halévy ; les autres sont inédits.

Une édition intégrale de la *Bible annotée* présenterait sans doute un vif intérêt ; rien n'est banal de ce qui émane d'un esprit original, audacieux et, par surcroît, honnête. Les éditeurs des œuvres posthumes de Proudhon se proposaient de publier cette œuvre en son entier. Ils ont édité le Nouveau Testament en deux volumes : les *Evangiles* (1867), les *Actes des Apôtres, les Epîtres, l'Apocalypse* (1868) (6). La quatrième page de la couverture annonce la publication de l'*Ancien Testament* en trois volumes. Ces volumes n'ont jamais paru. Les éditeurs ont sans doute reculé devant l'énormité de la tâche, peut-être aussi devant la dépense qu'elle eût entraînée. Ils avaient cru devoir, en effet, publier non seulement les annotations de Proudhon, mais, pour en faciliter l'intelligence, le texte en entier ; non pas le texte latin de la Vulgate imprimé à Besançon, mais la traduction de Le Maistre de Sacy. Or, ils se trompaient évidemment en ne prévoyant que trois volumes pour l'Ancien Testament. Il suffit d'entrouvrir n'importe quelle édition de la Bible pour constater que l'étendue de l'Ancien Testament est à peu près quadruple de celle du Nouveau. C'étaient donc sept à huit volumes qu'il eût fallu prévoir. C'était beaucoup pour un texte surchargé d'annotations, qui ne se prête guère à une lecture continue et ne peut intéresser vraiment que les lecteurs familiers avec la critique sacrée.

Il ne nous a pas paru possible, en un temps où la tâche des éditeurs est autrement ingrate que sous le Second Empire, d'entreprendre la publication totale de la *Bible annotée*, pas même du Nouveau Testament, qui n'en est pas, à nos yeux, la partie la plus intéressante. Après tout, le volume que nous offrons aujourd'hui à l'attention du public vise à lui faire connaître la « pensée religieuse » de Proudhon ; or la grande majorité des annotations inscrites sur les pages blanches ou sur les marges des *Biblia Proudhoniana* n'offrent aucun intérêt proprement religieux ; elles sont plutôt de caractère historique, philologique ou exégétique, et nous devons avouer que la valeur nous en a paru souvent assez mince. Si immense que soit sa lecture, Proudhon n'a jamais été, en matière d'exégèse, comme sur le terrain de la grammaire, qu'un amateur. Il lui a manqué, pour dominer ces austères et difficiles matières, de passer lui-même par l'école d'un Strauss ou d'un Bauer. Ses notes, écrites à des dates très différentes et sous l'inspiration du moment, et qui d'ailleurs n'étaient nullement destinées au public, portent bien souvent la trace de l'improvisation et, il faut bien l'ajouter, celle de la passion polémique. Assurément Proudhon aime sa

(5) Dans l'*Indépendance*, Chronique bi-mensuelle, n° IX, 1er juillet 1911, p. 343-363.

(6) A. Lacroix, Verboeckoven & C°, à Bruxelles.

vieille Bible, compagne de toute sa vie, mais il l'aime d'un amour inquiet et fureteur, on dirait presque jaloux. Il est moins sensible au riche contenu moral, aux beautés lyriques, à la touchante naïveté de ces textes vénérables qu'à leurs faiblesses, à leurs incohérences, à leurs invraisemblances. Il lui arrive d'interpeller tel ou tel écrivain sacré, comme il ferait d'un adversaire politique, de lui demander compte de ses erreurs ou de ses absurdités. Bref, il n'aborde pas l'Ecriture sainte dans cet esprit de compréhension sympathique qu'on aime à trouver chez un Renan, un Reuss, un Loisy, un Guignebert.

C'est donc aux extraits de caractère nettement religieux que, non sans regret, nous limiterons le choix des morceaux qui vont suivre. La sélection est malaisée, car, n'écrivant que pour lui-même, Proudhon ne se préoccupe nullement de séparer les genres ; du moins y retrouvera-t-on toujours avec le même plaisir la sincérité d'une âme parfaitement limpide.

La *Bible annotée* et les *Cahiers*, actuellement déposés à la Bibliothèque Nationale, à Paris, se trouvaient, quand nous les avons consultés, dans les archives pieusement conservées par les descendants de Proudhon. Mlle Henneguy, petite-fille de notre philosophe, a bien voulu nous autoriser à consulter et à utiliser largement ces émouvants documents ; nous tenons à lui en exprimer nos vifs et respectueux remerciements.

N. B. — La Bible annotée par Proudhon est imprimée, nous l'avons dit, selon la traduction latine de la Vulgate ; pour la commodité du lecteur, nous croyons préférable, comme l'ont fait les éditeurs du Nouveau Testament, de donner le texte en français toutes les fois que la citation en sera nécessaire. Pour l'Ancien Testament nous suivrons la version de L. SEGOND, Paris, 1904.

EXTRAITS DE « LA BIBLE ANNOTÉE »

A. — L'ANCIEN TESTAMENT

Préface de saint Jérôme (7)

P. XVI ... *et quamdium in hoc corpusculo sum, scribam aliquid gratum vobis, utile Ecclesiae, dignum posteris. (Et tant que j'habiterai ce faible corps, j'écrirai quelque chose qui vous soit agréable, profitable à l'Eglise, digne de la postérité.)*

Il est peu d'auteurs anciens dans lesquels on ne retrouve l'expression touchante de ce noble vœu. Ils écrivaient pour leurs amis, pour la religion ou la République, pour la postérité. Aujourd'hui on écrit pour l'argent, pour l'argent, pour l'argent. C'est très naturel quand on n'a plus d'amis, plus de patrie, et qu'on se moque de la postérité.

Le Pentateuque

(Sur la page blanche, à gauche de la p. 1.)

La théorie de l'authenticité du Pentateuque, ou de sa rédaction par Moïse est désormais entièrement abandonnée par les critiques les plus graves et les moins prévenus de

(7) Saint-Jérôme (331-420), père de l'Eglise latine, érudit qui connaissait l'hébreu, traduisit la Bible sur le texte original. C'est cette traduction, connue sous le nom de *Vulgate*, qui fait foi dans l'Eglise catholique. Saint-Jérôme y joignit une Introduction qui figure dans les principales éditions de la *Vulgate*.

philosophisme. Suivant le Juif Munk (8), auteur de *La Palestine*, dans l'*Univers* de M. Didot, « l'ensemble du Pentateuque, dans sa forme actuelle, n'a pu précéder de beaucoup l'exil de Babylone ». Le *Deutéronome* tout entier est laissé à Helqiah (9) ; nous rejetterons également, de la propriété de Moïse, tout le *Lévitique*, toute la partie de l'*Exode* et des *Nombres* qui a un caractère mythique, et qui se rapporte aux événements du culte, et à la police des Lévites ; toute la *Genèse*. Nous ne laissons au législateur que le *Cantique de la Mer Rouge*, le *Décalogue*, la collection des lois jusqu'au chap. XXIII inclus de l'*Exode*, et peut-être la prophétie de Balaam (10).

La Genèse

C'est une grande illusion de s'imaginer que, parce que la *Genèse* contient l'histoire des temps antédiluviens et anté-mosaïques, les récits dont elle se compose n'ont pas été fabriqués longtemps après Moïse lui-même. A nos yeux, Moïse, qui fait une œuvre de chef politique, non d'historien, est aussi étranger à ce qui s'est passé avant lui qu'à ce qui s'est fait après : il n'est pas plus l'auteur de la *Genèse* que de *Samuel*.

En somme, la Bible est moins ancienne qu'Homère et Hésiode, de même que la Judée est moins ancienne que l'Hellas et l'Ionie. Si quelques parties de la Bible ont un parfum d'antiquité plus haute, cela prouve uniquement que la civilisation hébraïque est de formation postérieure à celle des Grecs.

(8) Munk, Salomon (1803-1867), orientaliste, Juif d'origine allemande, vécut principalement en France où il devint conservateur de la Bibliothèque Royale et professeur au Collège de France. Il est l'auteur de nombreux travaux sur les littératures juive et arabe, notamment de *La Palestine, description géographique, historique et archéologique*, qui parut dans la Collection « L'Univers », publiée par la Maison Didot, T. IV, Paris, 1845.

(9) Helqiah, ou Hilkija, grand-prêtre sous le règne de Josias (639-609), qui découvrit le Livre de la Loi dans les bâtiments du Temple de Jérusalem (II, *Rois*, chap. 22).

(10) Balaam, devin qui, requis par le roi moabite Balak de maudire le peuple d'Israël qui s'avancait vers la Terre Promise, le bénit au contraire par trois fois (*Nombres*, chap. 22-24). On lui attribuait aussi, ainsi qu'à son ânesse, diverses prophéties.

(En marge de la p. 1.)

Les cinq livres qui forment le Pentateuque sont entièrement écrits en prose, sauf quelques cantiques ou prophéties. De ce nombre sont :

1) Testament de Jacob ;
2) Cantique après le passage de la mer Rouge ;
3) Prophétie de Balaam ;
4) Quelques dictons conservés dans les *Nombres ;*
5) Cantique de Moïse avant sa mort ;
6) Sa bénédiction.

Ce seul fait d'une rédaction en prose prouve contre l'authenticité du Pentateuque. Au temps de Moïse, en Egypte et en Syrie, à peine connaissait-on l'écriture alphabétique : tout ce qui s'écrivait était poésie et vers. C'étaient les lois, les odes sacrées, les légendes mythologiques.

Le Pentateuque n'est point l'œuvre de Moïse : mais, il contenait des pensées originales de ce législateur ; leur réunion à d'autres posthumes est l'œuvre de quelque Helqiah.

Des cinq livres du Pentateuque, la *Genèse* est peut-être le plus moderne ; le *Deutéronome* vient ensuite ; les trois autres paraissent une compilation de chroniques très anciennes. Là sont renfermées les véritables antiquités de la nation.

Chap. II et III.

(Formation de l'homme et de la femme. Le jardin d'Eden. Le péché originel.)

Légende sur l'origine de l'homme et sur la mort, les deux faits capitaux de l'existence. Suivant la Bible, l'homme est créé adulte. De soi-disant critiques prétendent que sans cela l'humanité n'eût pu vivre. Ils prennent donc la légende biblique au pied de la lettre ; ce qui est absurde. La génération de l'homme sur le globe a été spontanée, comme celle de toutes les espèces ; les premiers germes ont été déposés dans un milieu (matrice favorable). La première éducation a eu pour guides des animaux. Quiconque a élevé des enfants et des animaux sait que l'instinct porte les chiens, les chèvres, les chimpanzés à

prendre soin des petits enfants. Confiez un nourrisson à une femelle de singe, elle en aura un soin parfait. Là-dessus il existe aussi des légendes, la chèvre Amalthée (11), la louve de Romulus. Quant à la mort, la physiologie moderne démontre qu'elle est la conséquence, le but de la vie.

II, 18.

L'Eternel Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui.

Légende sur le mariage, la différence des sexes, etc. La science dit que l'homme est monogame, non par inclination comme la tourterelle, mais d'institution, parce que juste, raisonnable et libre.

III, 8.

(Eve tentée par le serpent.)

Comparez la fable de Pandore, Ahrimannes chez les Perses, etc., avec l'histoire biblique du serpent tentateur.

Cet apologue, qui renferme la solution du problème de l'origine du mal, a été raconté avec des variantes, mais avec le même fond, par la plupart des nations. Il est à présumer que sous cette allégorie est cachée une doctrine secrète et profonde de l'ancienne philosophie. (Voyez *Babel, infra* XI.) D'après M. Salvador, l'*arbre de la science du bien et du mal* signifie la *science* ou l'*expérience ;* le *serpent* indique le *désir ;* le *fruit* est le *plaisir amoureux ;* la tristesse d'Adam après le *péché* est le sentiment de crainte qui l'avertit qu'il ne propage que parce qu'il doit mourir. Enfin le genre de punition infligé à la femme, si bien en rapport avec l'objet de la défense, est l'enseignement de la pudeur (12).

(11) *Amalthée,* chèvre qui nourrit Jupiter ; c'est l'une de ses cornes qui devint la « Corne d'Abondance ».

(12) SALVADOR (Joseph), (1796-1873), médecin et érudit français de race juive, écrivit de nombreux travaux sur le peuple juif, notamment : *Loi de Moïse, ou Système religieux et politique des Hébreux,* Paris, 1822, et *Histoire des Institutions de Moïse et du Peuple hébreu,* 3 vol., Paris, 1823.

III, 1-5.

(Dialogue du serpent et d'Eve.)

C'est une opinion qui paraît avoir été autrefois reçue, et dont j'ai vu des restes parmi les campagnes, que les animaux ont parlé dans le commencement, et qu'ils ont eu des connaissances supérieures aux nôtres. Depuis que les hommes parlent, les animaux se taisent.

IV, 2.

Abel fut berger, et Caïn fut laboureur.

Caïn, laboureur, sédentaire ; Abel, berger, nomade. Antipathie des nomades et des sédentaires.

IV, 10-11.

(L'Eternel maudit Caïn.)

Malédiction lancée sur la terre, c'est-à-dire l'agriculture. Evidemment, l'auteur est plus favorable à la vie pastorale qu'à la vie sédentaire et agricole. Déjà se montre l'esprit rétrograde qui fait préférer les anciennes mœurs aux nouvelles.

XI.

(La Tour de Babel.)

Légende sur la diversité des idiomes ; hypothèse d'une langue unique et primitive.

Histoire de l'altération de la langue primitive et universelle, d'après Moïse. Le problème de la diversité des langues, problème tout à fait ultérieur, et qui ne saurait être résolu que par la grammaire comparée, et par la physiologie du langage : ce problème a occupé, comme tous les problèmes de philosophie, l'esprit humain dès la plus haute antiquité. Et comme les siècles d'ignorance sont aussi ceux où l'on observe le moins, où l'on ne doute pas, le problème dont parle ici Moïse avait été résolu à peu près comme Alexandre avait dénoué le nœud gordien. Chose singulière, les hommes s'inquiétaient de la cause qui avait produit tant de diversité dans le langage, et ils ne se demandaient pas d'où venait le langage lui-même. Il semble

que ces hommes n'aient jamais supposé d'autre origine au langage, que celle de leurs mains et de leurs pieds.

(Plus loin, Proudhon cite un passage de son propre ouvrage de 1837 : *Essai de Grammaire générale.*)

XXXI, 30.

(Dispute de Laban et de Jacob ; Laban dit à Jacob) :

Maintenant que tu es parti, parce que tu languissais après la maison de ton père, pourquoi as-tu dérobé mes dieux ?

Je ne sais rien de plus amusant que ce pauvre Laban qui a perdu ses dieux : cela me rappelle l'abbé Gérier (1), marchand de bois, qui, dans une visite, s'étant arrêté à prendre la mesure des bois, perdit le viatique dans la forêt. Voilà où ton Dieu t'appelle ; mais pourquoi me voles-tu le mien ?

XLVII, 26.

Et Joseph fit une loi, qui dure jusques à ce jour, sur les terres d'Egypte, de payer à Pharaon la cinquième partie.

Joseph trouva moyen par là de soumettre toute l'Egypte à un système d'impôt uniforme, et d'effacer toute trace d'inégalité et de privilège. Si les nobles et les prêtres avaient suivi cet exemple en 1789, la France n'eût jamais eu de révolution. Cette mesure anéantissait les concessions, servitudes, taxes, redevances, etc., de toute espèce, qui existaient en Egypte, ramenait un ordre fixe, la sécurité et la justice.

EXODE

(Note introductive. Proudhon cite une opinion de Salvador et conclut) :

Ainsi, selon Salvador, l'Etat et la Religion hébraïques seraient sortis coulés comme en bronze du cerveau de Moïse, comme la Minerve antique du cerveau de Jupiter ! Cette idée admise, on est presque conduit à admettre les

(1) ??? mot peu lisible.

prodiges racontés dans le Pentateuque, car une pareille œuvre serait encore plus merveilleuse que le passage de la mer Rouge à pied sec, et la manducation de la manne pendant quarante ans !

Nous dirons au contraire que la plénitude de la législation attribuée à Moïse est le plus puissant indice de sa non-authenticité : il est plus naturel de croire qu'on ait rapporté après coup à un seul homme, à Moïse, ce produit des mille ans qui ont suivi, que d'admettre qu'il l'ait préconçu et prédit.

III, 13-14.

(Sur le mont Horeb Jéhovah se manifeste à Moïse caché dans un buisson ardent et lui ordonne de se rendre en Egypte pour délivrer le peuple d'Israël.)

13. *Moïse dit à Dieu : J'irai donc vers les enfants d'Israël et je leur dirai : le Dieu de vos pères m'envoie vers vous. Mais s'ils me demandent quel est son nom, que leur répondrai-je ?*

14. *Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui est.*

Dans l'opinion des Hébreux, Jéhovah n'était que le Dieu national, très différent quant à sa valeur personnelle de Baal ou Moloch. Seulement on ne lui élevait pas de statue, ce qui le rendait moins sensible, mais plus terrible. En effet, en y regardant de près, on s'aperçoit bientôt, nonobstant les allégories et métaphores du style, que Jéhovah est un Dieu aussi peu philosophique que les autres.

IV, 1-9.

(Moïse demande à Jéhovah à quels signes les Hébreux reconnaîtront qu'il a reçu de lui une mission divine.)

A une mission divine il faut des titres divins : la révélation implique théurgie, c'est logique. Ce qui est bête, c'est le théisme moderne et la profession de foi de J.-J. Rousseau (13).

Quiconque croit en Dieu est conduit à croire à la révélation et aux miracles ; cela est d'une logique primitive. Donc arrangeons-nous avec le miracle si c'est possible.

(13) Profession de foi du Vicaire savoyard, dans *Emile*, Liv. IV.

que ces hommes n'aient jamais supposé d'autre origine au langage, que celle de leurs mains et de leurs pieds.

(Plus loin, Proudhon cite un passage de son propre ouvrage de 1837 : *Essai de Grammaire générale.*)

XXXI, 30.

(Dispute de Laban et de Jacob ; Laban dit à Jacob) :

Maintenant que tu es parti, parce que tu languissais après la maison de ton père, pourquoi as-tu dérobé mes dieux ?

Je ne sais rien de plus amusant que ce pauvre Laban qui a perdu ses dieux : cela me rappelle l'abbé Gérier (1), marchand de bois, qui, dans une visite, s'étant arrêté à prendre la mesure des bois, perdit le viatique dans la forêt. Voilà où ton Dieu t'appelle ; mais pourquoi me voles-tu le mien ?

XLVII, 26.

Et Joseph fit une loi, qui dure jusques à ce jour, sur les terres d'Egypte, de payer à Pharaon la cinquième partie.

Joseph trouva moyen par là de soumettre toute l'Egypte à un système d'impôt uniforme, et d'effacer toute trace d'inégalité et de privilège. Si les nobles et les prêtres avaient suivi cet exemple en 1789, la France n'eût jamais eu de révolution. Cette mesure anéantissait les concessions, servitudes, taxes, redevances, etc., de toute espèce, qui existaient en Egypte, ramenait un ordre fixe, la sécurité et la justice.

EXODE

(Note introductive. Proudhon cite une opinion de Salvador et conclut) :

Ainsi, selon Salvador, l'Etat et la Religion hébraïques seraient sortis coulés comme en bronze du cerveau de Moïse, comme la Minerve antique du cerveau de Jupiter ! Cette idée admise, on est presque conduit à admettre les

(1) ??? mot peu lisible.

prodiges racontés dans le Pentateuque, car une pareille œuvre serait encore plus merveilleuse que le passage de la mer Rouge à pied sec, et la manducation de la manne pendant quarante ans !

Nous dirons au contraire que la plénitude de la législation attribuée à Moïse est le plus puissant indice de sa non-authenticité : il est plus naturel de croire qu'on ait rapporté après coup à un seul homme, à Moïse, ce produit des mille ans qui ont suivi, que d'admettre qu'il l'ait préconçu et prédit.

III, 13-14.

(Sur le mont Horeb Jéhovah se manifeste à Moïse caché dans un buisson ardent et lui ordonne de se rendre en Egypte pour délivrer le peuple d'Israël.)

13. *Moïse dit à Dieu : J'irai donc vers les enfants d'Israël et je leur dirai : le Dieu de vos pères m'envoie vers vous. Mais s'ils me demandent quel est son nom, que leur répondrai-je ?*

14. *Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui est.*

Dans l'opinion des Hébreux, Jéhovah n'était que le Dieu national, très différent quant à sa valeur personnelle de Baal ou Moloch. Seulement on ne lui élevait pas de statue, ce qui le rendait moins sensible, mais plus terrible. En effet, en y regardant de près, on s'aperçoit bientôt, nonobstant les allégories et métaphores du style, que Jéhovah est un Dieu aussi peu philosophique que les autres.

IV, 1-9.

(Moïse demande à Jéhovah à quels signes les Hébreux reconnaîtront qu'il a reçu de lui une mission divine.)

A une mission divine il faut des titres divins : la révélation implique théurgie, c'est logique. Ce qui est bête, c'est le théisme moderne et la profession de foi de J.-J. Rousseau (13).

Quiconque croit en Dieu est conduit à croire à la révélation et aux miracles ; cela est d'une logique primitive. Donc arrangeons-nous avec le miracle si c'est possible.

(13) Profession de foi du Vicaire savoyard, dans *Emile*, Liv. IV.

Or, le caractère mythique et légendaire de tout ce récit est manifeste et vient infirmer la foi au miracle. Force détails dramatiques, rien de vraiment historique. Pas un mot de l'Egypte, sur son gouvernement, son culte, ses prêtres, etc., qui ajoute à la certitude. Le miracle est une suspension des lois de la nature et de la raison : or, en dehors du miracle, on ne trouve ici rien de naturel, de raisonnable, d'humain. Tout ce détail de paroles et de discours est insignifiant... ; c'est de la narration puérile, populaire, qui n'apprend rien.

IV, 30-31.

30. *Aaron rapporta toutes les paroles que l'Eternel avait dites à Moïse, et il exécuta les signes aux yeux du peuple.*

31. *Et le peuple crut. Ils apprirent que l'Eternel avait vu les enfants d'Israël, qu'il avait vu leurs souffrances ; et ils s'inclinèrent et se prosternèrent.*

Toutes les relations des voyageurs, toutes les histoires des peuples anciens nous montrent les prêtres cumulant, avec les fonctions de sacrificateurs, celles de devins et de jongleurs ou faiseurs de miracles. Ce métier, aujourd'hui puni par nos lois, n'emportait pas alors l'idée d'escroquerie, attendu que le devin ou jongleur était le premier convaincu de la réalité de ces prophéties et de ces miracles.

Moïse et Aaron firent des *signes*, cela est indiscutable ; mais c'est aujourd'hui ce qui nous intéresse le moins. Quelques secrets de physique, chimie, électricité, magnétisme animal, des prestiges, des effets inexplicables, des causes inconnues, tels que ceux dont nous sommes chaque jour témoins : c'était plus qu'il n'en fallait pour étonner la multitude, à commencer par le thaumaturge lui-même. Mais cela n'emportait pas nécessairement une confiance ou obéissance absolue, pas plus que les femmes qui consultent la tireuse de cartes ne s'y fient absolument.

V, 4.

(Moïse et Aaron viennent de transmettre à Pharaon la volonté de Dieu rappelant Israël hors d'Egypte.)

Et le roi d'Egypte leur dit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage ? Allez à vos travaux.

Allons donc ! Avec votre Jéhovah ! Vous n'êtes que des tribuns, des factieux ; laissez travailler le peuple.

Remarquons cela : Pharaon n'élève pas une controverse théologique ; il ne voit la chose qu'en politique, c'est-à-dire dans la réalité.

v, 8.

(Pharaon continue en disant) :

Vous leur imposerez la quantité de briques qu'ils faisaient auparavant, vous n'en retrancherez rien ; car ce sont des paresseux ; voilà pourquoi ils crient, en disant : Allons offrir des sacrifices à notre Dieu.

Pharaon ne nie pas Jéhovah, le dieu, le fétiche de l'esclave. *Il ne le reconnaît pas,* voilà tout. C'est comme de nos jours un gouvernement qui n'est pas reconnu (V. la gr. République de 93). Il ne peut subsister.

vi, 7.

Je vous prendrai pour mon peuple, je serai votre Dieu, et vous saurez que c'est moi, l'Eternel, votre Dieu, qui vous affranchis des travaux dont vous chargent les Egyptiens.

Dans le système de la théologie primitive, le Dieu est *local,* et le peuple qui s'empare du territoire adopte le Dieu avec le sol. Jéhovah est donc indigène de Chanaan, inconnu aux Egyptiens. Il habite la montagne d'Ephraïm, si grasse, si fertile ; et quand la race d'Abraham quitte l'Egypte, elle fait connaissance avec Jéhovah. Quand Moïse leur dit : allons-nous en en Chanaan, cela revient à dire : Jéhovah vous appelle.

vii, 3.

1. *L'Eternel dit à Moïse : Et moi, j'endurcirai le cœur de Pharaon, et je multiplierai mes signes et mes miracles dans le pays d'Egypte.*

L'idée de la résistance à la volonté de Dieu était familière à la Bible ; celle de l'endurcissement en est une suite ; et comme rien n'est plus monstrueux à l'homme que de résister à l'ordre de Dieu, on n'a pas trouvé d'autre

explication de cette impiété que de la rapporter à un jugement de Dieu même. Cette théologie était à coup sûr celle d'Esdras ; mais à l'époque de Moïse était-on à cette hauteur ?

Nous nous permettrons de penser (Cf. supra, IV, 30) que les Hébreux, de même que Pharaon, dans leur manière d'envisager les miracles, ne devaient trouver rien de plus simple que de n'y pas déférer, tout en y croyant ; et que c'est le compilateur du V^e^ siècle qui a mis sa glose théologique.

VIII.

(Plaies d'Egypte. Proudhon cite les opinions de Salvador et d'Eichhorn (14), qui cherchent à donner de ces phénomènes une explication naturelle.)

Voilà les explications des *rationalistes :* ramener à des faits naturels des récits surnaturels. Mais si le récit est évidemment d'une rédaction postérieure de cinq à six siècles ; si ce récit a été fait dans un esprit de nationalité et de religion, dont l'objet était surtout d'attacher le peuple à Jéhovah et de le détourner de l'Egypte, il faut aller plus loin que Salvador et Eichhorn et leurs pareils et dire que la légende fut conçue d'après le climat de l'Egypte, et qu'elle a pour base unique ce fait, mêlé de politique et de superstition, que les Hébreux furent enfin chassés d'Egypte à l'occasion de calamités que la crédulité égyptienne attribuait à leur présence. Ceci confirme les vues de Manéthon.

VIII, 19.

(L'Eternel fait dire par Moïse à Pharaon) :

18. *En ce jour-là, je distinguerai le pays de Gosen où habite mon peuple, et là il n'y aura point de mouches, afin que tu saches que, moi, l'Eternel, je suis au milieu de ce pays.*

19. *J'établirai une distinction entre mon peuple et ton peuple. Ce signe sera pour demain.*

(14) EICHHORN, J.-G., (1752-1827), historien et orientaliste allemand, s'attacha principalement à l'étude comparée des littératures des peuples sémitiques, notamment dans : *Introduction historique et critique à l'Ancien Testament* (1780-1783) et *Bibliothèque générale de la littérature biblique* (1787-1801).

Le Doigt de Dieu est là. Mot fameux et non moins ridicule, mais que le respect de la Bible a fait citer avec vénération et mystère dans toutes les circonstances que l'on ne voulait pas se donner la peine d'approfondir.

XIII.

(Ordonnances sur la Pâque et sur les premiers-nés.)

Moïse a enseigné aux Hébreux que le premier et le plus immense bienfait de Jéhovah envers son peuple a été le pacte par lequel il lui fait remise des premiers-nés des hommes en échange des premiers-nés des animaux. Il leur rappelle en même temps que le jour de leur délivrance, en Egypte, le jour de sa fête, l'équinoxe, il passe sur leurs maisons sans toucher aux premiers-nés, tandis qu'il frappe les premiers-nés des Egyptiens !

Jéhovah est donc un Dieu plus humain, mais combien il est terrible encore, ce Dieu de la richesse, du bien-être, de l'abondance ! Il fait grâce aux aînés d'Israël, mais il dévore ceux de l'Egypte. Il y a donc eu un temps où Jéhovah était anthropophage ! Un autre temps viendra où il ne voudra plus même de la chair des taureaux et des boucs : mais ce sera long.

XIX, 5 et 6.

5. *Maintenant, si vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi ;* 6. *Vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte.*

Qu'est-ce donc que nous révèlent les versets 5, 6 ?

... Un Dieu laboureur, montagnard, présidant aux biens de la terre, au bétail et à la température. Ce Dieu n'ayant point de prêtres, parlant ni temples ni idoles.

Tous les chefs de famille ayant le droit de sacrifier sur la hauteur.

Pas de prince, ni de roi, soi-disant autorisé ou consacré par le Dieu ; cela était tellement dans l'opinion que les auteurs du *Deutéronome* durent, après quatre cent soixante-dix ans de monarchie (15), le rappeler encore.

(15) La monarchie commença en Israël avec Saül en 1096 ; elle se divisa en 976 en deux royaumes : celui d'Israël disparut en 721 quand

La justice, la police faite par les chefs de famille de chaque cité, les grands intérêts nationaux traités dans les assemblées générales. Liberté absolue !

C'était trop nu, cela ne pouvait durer toujours. Mais Israël n'en voulant pas démordre, ce fut l'œuvre du sacerdoce, des prophètes et des rois, de justifier successivement, au nom de Jéhovah, les institutions monarchiques et sacerdotales que le temps et l'*exemple* (?) amenèrent (16).

XIX, 18.

(Trois mois après sa sortie d'Egypte, le peuple d'Israël arrive dans le désert du Sinaï, au pied de la montagne du même nom. Moïse monte sur la montagne, où la voix de Jéhovah l'informe que, le troisième jour, il parlera au peuple lui-même. C'est, comme on sait, à ce moment que seront révélés au peuple d'Israël les Dix Commandements.)

La montagne de Sinaï était toute en fumée, parce que l'Eternel y était descendu au milieu du feu ; cette fumée s'élevait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait avec violence.

Les Hébreux plaçaient leur Dieu sur le Sinaï, qu'ils regardaient comme son séjour accoutumé ; les Grecs mettaient sur l'Olympe leur Jupiter. Au livre des Rois on lit que le peuple sacrifiait sur les *hauteurs*. En latin, *Jupiter, Jovis* se dit de Dieu et de l'atmosphère, des nuages ou de la pluie. Toutes ces idées sont corrélatives et révèlent un commencement de méditation philosophique, d'après laquelle la cause première était placée dans l'air et les nuages et identifiée avec eux. M. de Lamennais en est presque là dans sa cosmogonie.

XX-XXIII.

(Ces chapitres contiennent les dix Commandements, les lois relatives à la liberté et à la vie et les lois morales et cérémonielles. Proudhon écrit en marge :)

Salmanasar prit Samarie ; celui de Juda dura jusqu'en 587, date de la prise et de la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, qui déporta les Juifs à Babylone.

(16) « Ces dernières lignes définissent l'évolution que Proudhon va s'attacher à suivre ; à savoir : une loi primitive, conservée dans sa lettre, tuée dans son esprit par le dogmatisme sacerdotal. Ceci est développé en quelques lignes écrites sur les marges des chapitres XX-XXIII. » (D. Halévy, *op. cit.*, p. 349.)

Jéhovah devait finir comme tous les dieux.

C'est ce qui apparaît dans l'histoire des Juges, de Samuel, Saül, David et Salomon.

Avec l'idée d'une religion nationale, devait naître l'esprit d'intolérance et de haine contre les dieux étrangers : de là le fanatisme absolu, intolérant des prêtres de Jérusalem.

De là leurs colères contre les infracteurs.

De là leurs menaces de la colère de Jéhovah.

De là, enfin, tout ce système d'*interprétations*, qui rapporte à la vengeance du ciel les malheurs du peuple ; de là les suppositions et interpolations d'écritures, dont on découvre la trace à chaque verset de la Bible.

De là une histoire comme il n'y en a pas ; de là la longue mystification des Juifs depuis la captivité, et de tous les peuples chrétiens...

C'est dans ce livre qu'on observe surtout l'habitude des anciens de légiférer au fur et à mesure du besoin, et suivant l'occasion.

Toujours un fait sert de prologue à une loi : le peuple n'eût pas compris une codification abstraite, des principes généraux. Il lui fallait l'exemple, c'est-à-dire une sorte d'incarnation de la loi. Point d'*a priori* spéculatif ; l'*a priori*, c'est la circonstance, le fait.

Une loi n'était donc connue que comme une réalité vivante, quotidienne, quelque chose qui se passait et se répétait tous les jours ; qui s'exprimait par conséquent de la manière la plus concrète, la plus particularisée : c'était un ordre de faire ou de ne pas faire *telle chose*, que le peuple touchait et voyait.

Aussi l'œuvre législative, pour un Hébreu, était-elle tout autre que pour un Romain, et à plus forte raison un Français. Chez nous, la spéculation et l'utopie peuvent s'exercer à l'aise ; fabriquer en deux ans des milliers de lois, rendre des myriades de décrets : cela ne nous coûte presque pas de parler et dicter.

Alors, légiférer, c'était agir ; c'était déterminer, non un principe, une idée, ce qui eût paru inintelligible et arbitraire, mais un acte ; un législateur qui eût opéré en dehors du fait de chaque jour, eût été comme le général qui fait la guerre avec des bonshommes sur une carte.

XX, 2.

(Première parole prononcée par Jéhovah du haut du Sinaï.)

Je suis l'Eternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude.

Ego sum Dominus Deus. Toute profession de foi, tout symbole religieux ou politique, tout contrat social et privé a commencé par une invocation à la Divinité, est une affirmation de son existence. Il était réservé à la Charte de 1815 et au code napoléonien de se faire athées. Dieu est-il donc une *entité* pour que la sagesse moderne l'ait ainsi rejeté ?

L'idée de Dieu est d'abord instinctive dans l'homme, spirituelle, non abstraite, surnaturelle, non panthéistique. L'étude de la nature la fait d'abord descendre au niveau de la matière organique, c'est-à-dire en fait une cause générale analogue à l'attraction et au mouvement. Le sentiment de l'unité la rend bientôt commune et inhérente à toutes les créatures ; de là le panthéisme. Mais l'idée primitive et spontanée de Dieu n'est point telle que les premiers efforts de la philosophie la posent : le dernier terme de la science sera de la démontrer telle qu'elle est d'abord conçue : pure, surnaturelle, providentielle, créatrice et rémunératrice. .

XX, 14.

Non mœchaberis (Tu ne forniqueras pas) (17).

Non mœchaberis. Id est, neque cum aliena, neque cum tua. Nec enim hoc præcepto solum adulterium intelligitur, verum etiam omne genus luxuriæ et impudicitiæ, ut discamus sanctos et castos amores, prout ad imaginem Dei formati, exercere (18).

(17) L'écriture suffit à garantir que cette note est une des plus anciennes. « C'est, dit M. D. Halévy (p. 345), un tout jeune Proudhon qui a écrit ces lignes. Le ton pur et naïf l'indiquerait déjà. » Proudhon précise d'ailleurs lui-même (p. 56) : « J'écrivais cette note en 1837. Toute ma doctrine touchant la loi morale y est renfermée. »

(18) Proudhon, se souvenant sans doute que le latin, dans les mots, brave l'honnêteté, a rédigé cette note en latin, latin fort aisé, comme on peut s'en rendre compte. En voici la traduction : « C'est-à-dire ni avec une autre femme, ni avec la tienne. Car ce précepte ne vise pas seulement l'adultère, mais aussi tout genre de luxure et d'impudicité, afin que, formés à l'image de Dieu, nous apprenions à ne pratiquer que de saintes et chastes amours. »

XXIV, 3.

Moïse vint donc rapporter au peuple toutes les paroles de l'Eternel et toutes ses lois. Et tout le peuple répondit d'une même voix : Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit (19).

Il n'est pas vrai que Moïse soumette à la révision ou à l'acceptation populaire la loi qu'il donne à Israël : il se borne à lui faire jurer qu'il l'observera, ce qui est bien différent du vote universel. La loi de Moïse étant juste et vraie en soi, n'avait pas besoin de contrôle ; dès qu'elle était promulguée et connue, elle emportait par là même l'assentiment des consciences ; tout ce que le législateur demandait au peuple était le serment de la garder. Il faut une grande envie d'appliquer nos idées de souveraineté *populaire*, pour retrouver les théories du *Contrat social* dans Moïse. Nous voyons partout celui-ci présenter sa loi comme l'expression de la volonté de Jéhovah, comme la vérité absolue : voilà la loi de notre Dieu, dit-il aux Hébreux ; voyez si vous l'accepterez ou non. Mais il ne les appelle point à la confection de ses lois, il ne prend pas leur avis, leurs suffrages : il ne leur soumet pas son œuvre ; il se conduit à leur égard comme Dieu lui-même, ou, si l'on aime mieux, comme notre conscience. Nous connaissons ses dictées, que nous n'avons pas été appelés à juger, et nous sommes libres de les mépriser ou d'y conformer notre volonté. Telle doit être la science politique, la loi ; telle fut celle de Moïse.

XXIX, 13 sq.

(Prescriptions minutieuses pour le sacrifice du bélier.)

18. *Tu brûleras tout le bélier sur l'autel ; c'est un holocauste à l'Eternel, c'est un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Eternel.*

(19) Il résulte du contexte de cette note que Proudhon vise ici les théories du théologien juif libéral Joseph SALVATOR (Cf. *supra*, p. 298). Celui-ci soutenait que Moïse avait établi la loi de son peuple sur une base constitutionnelle. On sait que Proudhon n'a jamais été un chaud partisan de la démocratie ; il l'était moins encore au moment où il commentait ce texte de l'*Exode*.

Une fois que le prêtre a la main pleine, le sacrifice peut s'accepter, l'oracle se produire ; les vœux du sacrifiant deviennent agréables à la divinité, et le désir est exaucé.

Tout cela est d'une naïveté instructive et édifiante. N'est-ce pas ainsi que procèdent partout les sorciers, les devins de village, les tireurs de cartes, etc. ? Le diable, diront-ils effrontément, demande encore telle et telle chose. Il me faut 10 francs, 100 francs, 1.000 francs, sans quoi je ne puis venir à bout de mes opérations... Vous êtes avares, c'est pour cela que le charme ne réussit pas.

On connaît le mot plaisant des moines sur le langage des cloches : Comment ferez-vous votre salut ? *Hoc ipsum dicunt campanæ monasterii, Dando, dando, dando* (20).

Le prêtre demande sans cesse. Il a inventé la dîme, la corvée, les donations, etc. Donnez votre bien à l'Eglise, et vous assurez votre salut.

NOMBRES, XXXV.

(Ce chapitre définit les sanctions applicables au meurtrier et en particulier, les droits du « vengeur du sang », c'est-à-dire de la *Vendetta*.)

Elle prouve, cette institution énergique, tout à la fois la primitivité de la loi mosaïque, son état d'enfance et de barbarie ; et la juste notion que le législateur avait du droit. Il faut avoir vécu au XIX^e^ siècle pour savoir tout ce qu'il y a d'hypocrite, de lâche et d'inique dans ces institutions judiciaires, soi-disant protectrices, et qui ne sont plus que la garantie d'impunité du riche contre le pauvre.

Une nation où la *Vendetta* est exercée régulièrement n'a rien à craindre de la tyrannie ; elle n'a même pas à redouter la corruption. Je ne veux que cette seule institution pour démontrer la puissance de vitalité de la nation hébraïque jusque vers le temps des derniers rois : alors que les princes et les pontifes conspirent la castration du peuple, effectuée plus tard sous le gouvernement des prêtres, Asmonéens et autres...

L'exercice de la *Vendetta* donne la clé d'une bonne partie de la révolution hébraïque. Elle peut servir de critère de l'état moral d'un pays. C'est pour cela que la plèbe française, allemande et anglaise est au dernier échelon de l'existence, tandis que les Italiens, les Espagnols,

(20) « C'est justement ce que disent les cloches du monastère : En donnant, en donnant, en donnant. »

les Grecs, les Slaves sont pleins de force et de vie. Autre chose est la force de l'Etat, dans une nation, et autre la force de la nation, résultant des particuliers.

DEUTÉRONOME, XIX, 21.

Tu ne jetteras aucun regard de pitié : œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

Somme toute, cette législation, les villes de refuge et le talion, valaient la nôtre. Qu'y a-t-il de plus bête, de plus injurieux à l'homme, de plus tyrannique, que la prison préventive ?...

I SAMUEL, XV, 33.

33. *Et Samuel mit Agag en pièces devant l'Eternel, à Guilgal* (21).

Sacrifice humain. Hideux. Oh ! le prêtre ! il est encore le même au XIX^e^ siècle, il n'a pas changé.

35. *Samuel n'alla plus voir Saül jusqu'au jour de sa mort ; car Samuel pleurait sur Saül, parce que l'Eternel se repentait d'avoir établi Saül roi d'Israël.*

Hypocrisie, intolérance, férocité. Tout cela va bien ensemble.

DEUTÉRONOME, XXXII (Cantique de Moïse).

Ce morceau fut écrit sur les ordres du grand-prêtre Helqiah, peut-être par Jérémie lui-même ; et répandit la consternation dans tout le royaume de Juda.

Abscondam faciem meam ab eis (22). Dieu, abandonné, se retire à son tour : c'est-à-dire, la loi nationale, la loi constitutive du peuple juif, outragée par une imitation impure, se venge par la dissolution, la dégénération et la dénationalisation. Tout le cantique repose sur cette idée. Cet admirable morceau, trop peu étudié, à cause des préoccupations théologiques qui environnent toute la Bible, est une leçon à l'adresse de tous les Gouvernants.

(21) Agag, roi des Amalécites, sur qui Jéhovah avait jeté l'interdit et que Saül avait épargné malgré l'ordre de l'Eternel.
(22) « Je leur cacherai ma face » (Verset 20).

La première loi sociale, c'est la personnalité, l'individualité collective, manifestée par des coutumes et des institutions propres.

Cependant, il est manifeste que par le progrès de la civilisation, les nations les plus avancées se rapprochent de plus en plus les unes des autres, et s'assimilent les arriérés, effaçant en même temps les distinctions religieuses et constitutionnelles. Là est une des contradictions les plus éclatantes de l'Humanité. Au reste, la personnalité nationale, marquée d'abord par le culte, le sera plus tard par le gouvernement et à la fin par le *Travail*. Là est un nouveau progrès : Religion, Politique, Industrie, et toujours Dieu et l'immortalité à la fin.

Mais ne perdons pas de vue l'esprit du *Deutéronome*. Toute nation qui se moule sur ses voisines, qui emprunte leurs dieux, leurs mœurs, leurs lois, leurs produits, est une nation qui se dégrade, qui déchoit, qui abdique sa dignité. Elle cesse d'être une nation : elle ajoute des citoyens aux autres. Vienne alors la guerre : il n'y a plus de raison pour qu'elle continue à vivre ; il faut qu'elle soit conquise. Voilà ce que signifie le cantique de Jérémie, sous les figures orientales et les images de fléaux matériels.

JUGES, III, 5-6.

5. *Et les enfants d'Israël habitèrent au milieu des Cananéens, des Héthiens* (23), etc... 6. *Ils prirent leurs filles pour femmes, ils donnèrent à leurs fils leurs propres filles et ils servirent leurs dieux.*

A la bonne heure ! Cela valait mieux que les tuer, à coup sûr. On se mêle, on s'épouse, on échange le pain et le sel, on parle la même langue, on habite les mêmes villes, les mêmes villages ; on se fait initier à Baal (un des noms de Dieu) ; on danse aux fêtes d'Astaroth, comme les paysans de France vont danser à la fête du saint du village voisin. Quel crime ils ont commis ces pauvres Hébreux !

I SAMUEL, XIV.

(Tandis que que Saül et son armée, n'ayant plus que des armes émoussées, ne peuvent se défendre contre une

(23) Cf. p. 154, n. 33.

attaque des Philistins, Jonathan, fils de Saül, et un compagnon unique, tous deux bien armés, arrivent à bousculer un poste de Philistins ; dans la confusion qui s'ensuit, les Philistins se massacrent entre eux.)

Voilà qui va à merveille. Saül abandonné, maudit, soi-disant sacrilège, si l'on en croit Samuel, emporte une grande victoire. Comment l'historien clérical explique-t-il tout cela ? Il se tait ! Il a l'air d'attribuer au hasard, à Jéhovah, l'œuvre du brave Jonathan. Ici, il n'est plus possible d'inculper le Dieu, c'est le prêtre qu'il faut accuser. La conscience judaïque est droite ; mais perverse la caste, exécrable la théologie.

II SAMUEL XV, 24-29.

(Tsadok (24) et les Lévites apportent au roi David alors qu'il fuit devant Absalon, l'Arche d'Alliance, mais David les renvoie.)

25. *Le roi dit à Tsadok : Reporte l'arche de Dieu dans la ville. Si je trouve grâce aux yeux de l'Eternel, il me ramènera, et il me fera voir l'arche et sa demeure,* etc...

Excellent plan de conduite ! Que les prêtres ne se mêlent de rien : cela ne regarde que David et Jéhovah.

XVI, 21.

Architobel (25) *dit à Absalon : Va vers les concubines que ton père a laissées pour garder la maison ; ainsi tout Israël saura que tu t'es rendu odieux à ton père, et les mains de tous ceux qui sont avec toi se fortifieront.*

Très bien. Bon conseil. Acte de possession monarchique d'Absalon et de destitution pour David.

(Puis, en une encre différente :)

Quel dommage qu'Absalon n'ait trouvé que des concubines et qu'il n'ait pas eu tout au moins la Bethsabée !

(24) Tsadok, prêtre du temps de David.
(25) Architobel, un des complices de la conjuration fomentée par Absalon contre David, son père.

XVIII, 14.

(Au moment où Absalon se trouve suspendu par sa chevelure à un arbre, il est tué à coups de javelots par Joab et ses compagnons.)

Le brave homme n'entend rien à la politique. David avait à cœur de passer pour clément dans la victoire ; de plus, il sentait, en cas de défaite, que c'était fait de la dynastie si Absalon était tué.

I ROIS, XI, 4.

A l'époque de la vieillesse de Salomon, ses femmes inclinèrent son cœur vers d'autres dieux ; et son cœur ne fut point tout entier à l'Eternel son Dieu, comme l'avait été le cœur de David, son père.

Salomon sentit, et tous les penseurs de l'antiquité le sentirent comme lui, que les cultes symboliques des nations primitives étaient tous, au fond, aussi légitimes l'un que l'autre : et ce que la Bible appelle son idolâtrie n'est après tout qu'un acte de complaisance, impolitique, si l'on veut, mais fort innocent, pour toutes ces femmes qu'il avait épousées.

XXII, 6.

(Le roi d'Israël Achab, désireux d'attaquer Ramoth en Galaad, demande le concours de Josaphat, roi de Juda. Celui-ci lui conseille de consulter les prophètes.)

6. *Le roi d'Israël assembla les prophètes au nombre de quatre cents.*

(Josaphat ayant demandé s'il n'y avait pas d'autre prophète à consulter, Achab lui répond :)

8. *Il y a encore un homme par qui l'on pourrait consulter l'Eternel ; mais je le hais, car il ne me prophétise rien de bon, il ne me prophétise que du mal ; c'est Michée, fils de Jimla.*

Quatre cents prophètes ! cela est-il croyable ? N'y aurait-il pas dans ce nombre une intention antithétique, celle de faire ressortir le talent de Michée, qui, seul contre quatre cents, dit la vérité ?

Le rôle politique des prophètes se dévoile ici : peu importe en ce moment lesquels, de ceux de Jéhovah ou des dieux d'Israël rencontreront juste : ce qui est certain, c'est que les rois s'en servaient pour diriger la multitude et la conduire à leur guise. Aussi avaient-ils soin de les prendre tous à leur solde, et de les discipliner, afin d'être plus sûrs des résultats. Mais il arrivait ce que nous voyons aujourd'hui : l'opinion publique se défiait de ces prophètes salariés et dynastiques, comme nous nous défions des journaux et proclamations ministériels ; l'opposition à la politique de cour n'en subsiste pas moins, et il se trouvait toujours quelque prophète récalcitrant, radical ou réformiste, qui donnait le démenti aux autres, comme Michée ou comme Elie, et, dans une émeute, les faisait tous tuer.

II Rois, xiii.

(Tout ce chapitre, consacré au règne d'Osée, dernier roi d'Israël, décrit, avec une sorte de joie féroce, les maux que subit Israël pour avoir violé les lois établies par l'Eternel en fabriquant des idoles en l'honneur d'autres dieux.)

Qu'on relise les chants d'Isaïe : on verra le bonheur qu'éprouva le sacerdoce et la canaille de Judée à la vue du malheur qui accable leurs frères. Divisions, haines mutuelles, insolidarité ; voilà les causes de la ruine des peuples de Syrie, d'Israël et de Juda.

I Esdras, iii, 11-12 (26).

(Esdras vient de raconter le retour à Jérusalem et la pose des premières pierres des fondements du Temple en voie de reconstruction.)

11. *Et tout le peuple poussait de grands cris de joie en célébrant l'Eternel, parce qu'on posait les fondements de la maison de l'Eternel.*

12. *Mais plusieurs des prêtres et des lévites, et des chefs de famille âgés, qui avaient vu la première maison, pleuraient à grand bruit pendant qu'on posait sous leurs yeux les fondements de cette maison.*

(26) Cf. *supra*, p. 109, n. 30.

Il y a bien de la vie encore dans une nation qui pleure ainsi sur sa grandeur déchue et qui porte si haut le sentiment de sa misère. En voyant cette affliction des Juifs, on peut leur dire : Consolez-vous ! Vous êtes loin du tombeau, tandis que vos maîtres et tous ceux qui vous ont foulés sans conscience d'eux-mêmes s'inclinent tous vers le néant. Babylone, Persépolis et Larisse ; la race de Nabuchodonosor, la monarchie de Cyrus et d'Alexandre, celle qui existe et celle qui n'existe pas encore, auront passé, que vous serez encore debout. Vous serez les derniers qui lutterez contre une puissance, en ce moment aussi faible que vous, et vous l'enterrerez encore !

IX, 4.

Auprès de moi s'assemblèrent tous ceux que faisaient trembler les paroles du Dieu d'Israël, à cause du péché des fils de la captivité.

Il faut être aveugle volontaire comme Munk pour nier que Jéhovah, dans toutes les circonstances, et dans la pensée de tous les Hébreux, soit autre chose qu'un Dieu national.

LIVRE DE JOB.

(Quatre feuilles volantes insérées dans la *Bible annotée* au commencement du Livre de Job. La traduction de ce livre par Renan venait de paraître (Paris, 1859), avec une longue *Etude sur l'âge et le caractère du Livre de Job.* Proudhon résume cette étude avec soin et en fait de nombreuses citations. Il s'attache surtout aux dernières pages (LXXXVIII-XCII), où Renan soutient qu'Israël se désintéresse du problème des récompenses ou des peines de la vie future et qu'il l'a « tranchée par l'action, par la poursuite obstinée de son idée, par la plus vaste ambition qui ait rempli le cœur d'un peuple... Qu'importe la récompense, quand l'œuvre est si belle qu'elle renferme en elle-même les promesses de l'infini ? » Plus loin il écrit : « Au-delà de cette chimérique justice que le bon sens superficiel de tous les âges a voulu retrouver dans le gouvernement de l'univers, nous apercevons des lois et une direction bien plus hautes, sans la connaissance desquelles les choses humaines ne peuvent paraître qu'un tissu d'iniquités. » Ces lois se résument en un mot « que ni Job ni ses amis ne prononcent », mais qui « a acquis un sens et une valeur sublimes : le devoir ». Or, Proudhon

qui vient, dans son principal ouvrage (1858), de dresser un autel à la Justice, ne peut se satisfaire de la solution de Renan et il écrit :)

Voilà de bons sentiments, gâtés par une mauvaise exégèse et un ton de mélancolie très peu philosophique et très peu moral.

M. Renan, comme J. Simon (27), traite la Justice de *chimérique* et met au-dessus le DEVOIR. Le Devoir, dit-il, voilà notre forteresse, notre consolation. Le *Devoir !* envers qui ? envers Dieu ? il ne le connaît pas ; envers nous-mêmes ? Donc c'est dignité. Mais le mot est commode pour ceux qui tiennent à inculquer l'*obéissance* et exploiter la vile multitude. Le *Devoir !* pauvreté !

(Et l'analyse conclut :)

Le fond de tout cela est vrai. Mais quel gâchis ! *Dieu* qui punit ceux qui croient à sa *Providence ;* l'Humanité qui va à Dieu, etc.

La félicité intrinsèque de la Justice comptée pour rien !...

Les Psaumes

(Note inscrite sur la page blanche, à gauche de la première des Psaumes.)

Une observation importante à faire sur tous les livres de la Bible, mais en particulier sur tout ce qui porte le caractère de prophétie, c'est de distinguer soigneusement entre la date supposée de la prophétie et l'époque de la publication. Cette double chronologie se combine fréquemment, en sorte que dans l'ordre général des chapitres, psaumes ou livres, on suit d'abord l'histoire, puis dans l'ordre particulier des morceaux qui ont rapport au même sujet, on a suivi l'ordre chronologique de leurs prétendus auteurs.

Ainsi dans les Psaumes, on commence par les plus anciens, par David, Salomon, les Rois, et on finit par ceux qu'on rapporte à la captivité et au retour...

(Plus bas, écrit avec une encre différente et plus pâle :)

(27) Simon, Jules (1814-1896), philosophe français de l'école spiritualiste, dont un des principaux ouvrages, *Le Devoir*, parut en 1854.

Les trois quarts au moins des Psaumes sont purement moraux ou liturgiques. Ce ne sont pas des chants nationaux, mais des hymnes pieux, plus ou moins élégants, comme nos cantiques spirituels. Il ne faut pas oublier que la collection en a été faite par le sacerdoce, et dans un but exclusivement théocratique, et que les considérations littéraires, historiques, archéologiques, etc., n'y sont entrées absolument pour rien. Aussi ne peut-on dissimuler que la masse de ces poésies ne soit éminemment fastidieuse, comme toute la poésie bigote et mystique.

II, 10-12.

(Cependant Proudhon écrit en marge du Psaume II, 10-12) :

10. *Et maintenant, rois, conduisez-vous avec sagesse !*
Juges de la terre, recevez instruction !
Servez l'Eternel avec crainte...

12. *Car sa colère est prompte à s'enflammer.*
Heureux tous ceux qui se confient à lui !

Apprenez à vivre et à vous soumettre... Cette ode est d'une beauté achevée.

XVIII (XIX des éditions protestantes).

2. *Les cieux racontent la gloire de Dieu,*
Et l'étendue manifeste l'œuvre de ses mains, etc.

Cœli enarrant. Ceci n'est vrai que conditionnellement : l'étude de la nature, la physique et la cosmogonie, ne conduit pas nécessairement à l'idée de Dieu ; cette preuve tirée de l'ordre du monde n'a pas converti un athée. Ce n'est point ainsi qu'il faut procéder à la démonstration de l'existence de Dieu. Depuis quatre mille ans, la philosophie n'a pas, sous ce rapport, fait un seul pas : à peine aujourd'hui commence-t-on à soupçonner la véritable méthode. L'idée de Dieu est innée en nous, ou du moins dans l'humanité, et cette idée y est surnaturelle. Ainsi donc devrons-nous procéder dans cette question :

1°) L'humanité, en fait, croit que Dieu est, sans savoir ce qu'elle affirme par ce mot ; 2°) en droit, elle ne tient cette idée ni de l'observation, ni de ses inductions, ni

par abstraction, ni par hypothèse ou invention des législateurs (?) (*sic*) ; 3°) cette idée pure a été altérée dès le commencement, et a donné lieu au fétichisme, à l'idolâtrie, au sabéisme, au panthéisme, à l'idéalisme, aux fausses révélations, enfin à tous les systèmes de théologie ; 4°) elle est un *postulatum* de toutes les sciences, démontré, non découvert par la raison. *Deus enim esse argumentis comprehendi, non demonstrari potest* (28).

(Puis, une addition ultérieure, en une encre différente) :

Dieu n'est autre que l'être collectif de la raison sociale.

(Et Proudhon ajoute sur un petit papier collé au bas de la page 423 :)

La note marginale date du premier temps de mes études et a été rédigée sous l'impression de l'idée fausse que la trad. (*sic*) vulg. (*sic*) date du Psaume XVIII. Il ne s'agit point du tout pour le poète d'une démonstration philosophique de l'existence de Dieu par les beautés de la nature : mais simplement d'affirmer, par les phénomènes célestes, la réalité de Jéhovah, ou de la force qui les dirige, c.à.d. (*sic*) l'existence de ce Dieu nouveau (la race juive est nouvelle en Canaan), et, conséquemment, la légitimité de sa loi, c.à.d. (*sic*) de la société hébraïque.

Quant au dogme de l'existence de Dieu, Kant nous a appris tout ce que la raison permet d'en dire, en faisant l'histoire de sa naissance et de son développement : c'est désormais à l'Economie de montrer que ce concept a sa réalisation dans la société.

XXIX, 10 (XXX des éditions protestantes).

10. *Que gagnes-tu à verser mon sang,*
A me faire disparaître dans la fosse ?
La poussière a-t-elle pour toi des louanges ?
Raconte-t-elle ta fidélité ?

Négation de l'immortalité de l'âme.

(28) Dieu peut être compris, non démontré par des arguments.

CXXXV (CXXXVI),

1. *Louez l'Eternel, car il est bon,*
Car sa miséricorde dure toujours, etc.

Psaume avec refrain, hymne en narration. Tout le bien qui nous arrive vient de Dieu.

Cette manie d'attribuer tout à Dieu, le bien et le mal, part d'un grand fond de piété sans doute ; mais avouons en même temps qu'elle est peu faite pour remplir l'âme d'énergie, et lui inspirer la confiance en ses propres forces. Quand on compare le chemin parcouru par les Orientaux avec la carrière fournie par les nations de l'Europe, surtout les Grecs et les Romains, qui accordaient beaucoup moins à Dieu, et beaucoup plus à l'homme, à sa prudence, à son courage, à son industrie, on n'est plus étonné de la différence. Le terme auquel aboutit nécessairement toute cette dévotion est l'apathie, l'insouciance, le fatalisme. Songez donc un peu moins à Dieu et à sa sainte volonté, dévots ineptes, et tâchez d'en avoir une à vous !

CXXXVI (CXXXVII).

1. *Sur les bords des fleuves de Babylone,*
Nous étions assis et nous pleurions,
En nous souvenant de Sion, etc.

Ce psaume est comme le premier cri de douleur échappé à la poitrine des Hébreux. Le sentiment de ses chaînes, l'amour de la patrie, l'indignation contre les tyrans, ces envieux, y éclate avec une énergie sublime. En voyant une semblable poésie, on comprend le patriotisme inaltérable de la nation juive, et ses révoltes perpétuelles contre ses oppresseurs. Malheur à qui pourrait résister à de tels accents !

CXXXVIII (CXXXIX), 19 sq.

19. *O Dieu, puisses-tu faire mourir le méchant !...*

21. *Eternel, n'aurais-je pas de la haine pour ceux qui [te haïssent ?*

Voilà bien le langage de la superstition. Le plus grand mérite du dévot, c'est de *haïr* les ennemis de son idole.

Dieu, dit-il, être infini, qui sais tout, qui vois tout, je te prends à témoin de ma haine. Je les hais, je les déteste, ces hommes voués au poignard. Leur vue me fait sécher. Je les hais d'une haine cordiale. Il n'y a pas en moi une fibre pour ces hommes-là.

CXLIII (CXLIV).

(Le texte qu'on va lire ne semble pas se rapporter directement au psaume en marge duquel il est inscrit; c'est plutôt, comme le suivant, une observation d'ordre général sur la politique sacerdotale.)

Que d'efforts il fallut au sacerdoce juif pour rejeter sur la mauvaise politique des rois et la corruption du peuple les infortunes que celui-ci attribuait aux prêtres !

Que de peine pour relever le culte de Jéhovah du coup terrible que lui avait porté la ruine de la ville ! Dans les idées antiques, le Dieu qui laissait périr son peuple était un Dieu fainéant, impuissant ou méchant, un Dieu qui cédait devant un autre Dieu.

Il n'y a pas de doute que dans tout cela le sacerdoce juif fît une œuvre patriotique ; reste à savoir s'il n'eût pas mieux valu, au point de vue de la justice universelle et du bonheur de l'humanité, que la race juive s'absorbât parmi les nations, et que le nom de Jéhovah périt tout entier. Nous n'eussions pas eu le christianisme, ou du moins le *christianisme*, portant un autre nom et d'autres symboles, eût été tout autre.

(Observation générale à la suite des Psaumes.)

Les cent cinquante psaumes sont vulgairement attribués à David, parce qu'un grand nombre sont de lui. On voit par toute l'histoire biblique que la *poésie* était un exercice familier à la plupart des Hébreux de quelque distinction, dans toutes les circonstances de leur vie. Ces usages sont de tous les peuples primitifs, et se retrouvent chez les sauvages. Ce qui reste de la littérature hébraïque a été recueilli par les prêtres, qui ont éliminé tout ce qui sentait l'hérésie et le schisme. De là la préférence donnée aux chants de David, et de Salomon, ou Soliman, son fils, ainsi qu'aux hymnes sacerdotaux.

Que de trésors perdus ! Qu'il serait précieux de connaître les hymnes des Chaldéens, des Phéniciens, et de tous les idolâtres ; leurs poésies érotiques, etc., etc. !

L'intolérance sacerdotale a créé une obscurité qui a pesé deux mille ans sur l'espèce humaine. Elle a fait que la race juive a paru être quelque chose d'excentrique et de surnaturel. C'est comme si on jugeait du peuple français par les cantiques des missions, A Kempis (29) et Bossuet !

Cantique des Cantiques

Pas de remarques proprement religieuses, mais d'abondantes notes en marge ou sur des feuillets collés concernant le caractère général de ce texte. Proudhon y voit un épithalame, composé, « selon Renan », entre 975 et 925 av. J.-C., peu après la mort de Salomon. Sur un feuillet ultérieur, Proudhon renvoie à ce qu'il a écrit dans la *Justice* (30) sur le culte du *Lingvam*, c'est-à-dire « sur le respect que nous devons tous avoir pour les parties naturelles, et le rôle qu'elles jouent dans toutes les jouissances humaines ». Viennent ensuite de longues considérations morales sur la pureté primitive de l'érotisme et sur son altération ultérieure. Proudhon conteste très vivement que le *Cantique des Cantiques* ait un sens mystique. Mais, dans une note au crayon, visiblement plus tardive, il admet que ce poème ait un double sens : épithalame et expression de la noce mystique de Dieu et du peuple.

Les Prophètes

(Sur la page blanche, à gauche de la première d'*Isaïe* :)

Plus j'examine les prophètes hébreux, moins je suis disposé à leur accorder la hauteur de pensée, l'étendue de lumière qu'on leur attribue généralement. C'étaient des hommes pleins de zèle, si l'on veut, et des enthousiastes ; mais qui, parlant toujours de Jéhovah, du Dieu jaloux, de l'idolâtrie, etc., ne surent en réalité jamais découvrir la véritable cause du mal, et ne remédièrent à rien. Cette cause était, comme aujourd'hui, l'avarice, l'amour du

(29) Hermeken, Thomas (1379-1471), né à Kempen (Rhénanie), d'où lui vient son nom latin A Kempis, auteur de nombreux ouvrages de piété qui ont été fort répandus ; il est même un des écrivains à qui a été attribuée l'*Imitation de Jésus-Christ*.

(30) Les idées de Proudhon sur les relations des sexes sont longuement exposées dans la *Justice*, Dixième et Onzième Etudes, T. IV de la présente édition, avec de fréquentes références à la Bible, notamment p. 92 sq. Sur la pudeur, p. 10-11.

plaisir, l'envahissement de la grande propriété, les divisions politiques et les clameurs du parti sacerdotal. Mais on ne corrige pas un ambitieux en lui disant : soyez modéré ; ni un voluptueux en lui disant : soyez chaste ; ni on ne convainc un incrédule en faisant parler Jéhovah ; ni on ne ramène une population lascive en tonnant contre Astarté. Les prophètes annoncèrent la ruine de leur nation, et en cela ils ne se trompèrent pas : mais ils n'en connurent jamais la cause profonde, sociale, économique ; ils accélérèrent même cette ruine par leurs clameurs, dont tout l'effet était d'endurcir et d'opiniâtrer des hommes qui raisonnaient et ne croyaient plus.

ISAIE, VIII, 3-4.

3. *Je m'étais approché de la prophétesse ; elle conçut, et elle enfanta un fils. L'Eternel me dit : Donnez-lui pour nom Maher-Schalal-Chasch-Baz* (31).

4. *Car, avant que l'enfant sache dire : Mon père ! Ma mère ! on emportera devant le roi d'Assyrie les richesses de Damas et le butin de Samarie.*

Cet esprit prétendu prophétique a infesté le Christianisme dès son origine ; et s'il est possible d'adresser au Christianisme un reproche mérité, c'est de s'être porté comme continuateur des prophètes, au lieu de dégager son enseignement de toutes ces vaines déclamations. Les menaces ou anathèmes contre le Temple de Jérusalem, Capharnaüm, Bethsaïda, et par-dessus tout l'Apocalypse, sont des restes de l'esprit juif, esprit qui infecte dès l'origine la nouvelle religion.

Il était inévitable qu'à cette époque une réforme sociale s'accomplît ; mais l'accident qui la fit naître en Palestine plutôt qu'ailleurs n'eut rien de nécessaire, et encore moins de providentiel : ce serait une question curieuse que celle-ci : quelle eût été la destinée de la société, si la réforme catholique, au lieu de partir de Judée, eût pris naissance à Rome, à Marseille, à Athènes ou chez les barbares ?

(Sur la suite d'Isaïe et sur les prophètes en général, peu de remarques, et la plupart de caractère philologique ; pas une note sur les grands chapitres d'Isaïe annonçant l'unification future de l'humanité.)

(31) Ce nom signifie : « Qu'on se hâte de piller, qu'on se précipite sur le butin. »

L.

Depuis ce chapitre jusqu'au soixantième, on ne trouve absolument rien de prophétique... Ce sont des encouragements, des exhortations, des reproches au peuple sur son indifférence patriotique. On y voit combien il était peu empressé à profiter de l'édit de Cyrus ; combien il se souciait peu de revoir la ville sainte. Admirons ici la politique vraiment supérieure et profonde des prêtres, qui ne négligeaient aucune occasion de reconstituer la nationalité hébraïque et qui, ayant à lutter contre les difficultés des temps, contre la jalousie des nations voisines, contre l'indolence du peuple juif, vinrent néanmoins à bout de réunir quelques fidèles, quelques croyants zélés, avec lesquels ils réédifièrent Jérusalem, et devinrent bientôt une nation nombreuse et puissante. Ils savaient, ces prêtres, qu'une nation dispersée doit périr et s'éteindre ; qu'il faut à un peuple un territoire, un sol, une patrie, s'il veut conserver sa moralité et son existence même. Il en est des nations comme des individus ; elles doivent avoir leur spécialité humanitaire, leur fonction sur le globe, en un mot, leur personnalité. Cette loi politique est universelle et absolue : il n'y a point de fonction, point d'organisme, là où la spécialisation n'existe pas.

AMOS, V

Elégie sur la chute du Royaume d'Israël.

Dans ces temps de catastrophes, la pensée du poète s'élève à des considérations de morale supérieure. Joel attribue le fléau des sauterelles à la négligence du culte de Jéhovah. Devant la ruine de la nation, Amos, homme du peuple, berger, ajoute à ce motif la dépravation des mœurs et l'égoïsme des riches. L'idée religieuse et l'idée morale s'associent ainsi et la violation des lois de la justice devient un grief aux yeux de Jéhovah, tout comme les sacrifices aux idoles.

Or, c'est là un pas immense, qui n'a pas été franchi dans les temps antérieurs. Jéhovah était surtout honoré comme auteur de tout bien matériel, et beaucoup moins, et peut-être pas du tout, comme auteur de la loi et gardien des mœurs.

HABACUC, I.

(Habacuc vient de signaler les victoires des Chaldéens, peuple impie :)

9. *Tout ce peuple vient pour se livrer au pillage...*
Et il assemble des prisonniers comme du sable.

10. *Il se moque des rois...*
Il se rit de toutes les forteresses,
Il amoncelle de la terre, et il les prend.

11. *Alors son ardeur redouble,*
Il poursuit sa marche, et il se rend coupable.
Sa force, à lui, voilà son dieu !

(Le prophète se tourne alors vers Jéhovah) :

12. *O Eternel, tu as établi ce peuple pour exercer tes [jugements...*

13. *Tes yeux sont trop purs pour voir le mal,*
Et tu ne peux pas regarder l'iniquité.
Pourquoi regarderais-tu les perfides, et te tairais- [tu,
Quand le méchant dévore celui qui est plus juste [que lui ?

« Telle est la force que les Chaldéens empruntent à leur Dieu. Et toi, Jéhovah !... » Il est curieux de voir un prophète chercher à piquer d'émulation l'impitoyable Jéhovah. Tu es le seul vrai Dieu, lui dit-il, nous valons mieux que les Chaldéens : et tu nous laisses périr ! De pareilles idées nous reportent à une distance prodigieuse, quand nous rapprochons les époques ; et pourtant Habacuc ne date que du IX^e^ siècle av. J.-C. Quelle différence déjà entre cette civilisation orientale et l'esprit européen ! David, contemporain d'Achille, parle exactement comme les héros d'Homère : à cette époque, tout, en Europe et en Asie, se ressemble. Mais comparez Habacuc, Isaïe et les autres aux poètes et prosateurs grecs de la guerre médique, Solon, Hérodote, Eschyle, quel chemin parcouru d'un côté, quelle déplorable immobilité de l'autre !

B. — LE NOUVEAU TESTAMENT

AVERTISSEMENT

A la différence de l'*Ancien Testament annoté*, dont l'édition projetée et annoncée n'a jamais paru, le *Nouveau Testament annoté* a été publié en 1866, à Paris, par la Librairie Internationale, et, à Bruxelles, par la Maison A. Lacroix, Verboeckhoven & C° en deux volumes in-12. C'est à cette édition que nous empruntons les notes de Proudhon qui nous ont paru les plus caractéristiques de son attitude à l'égard des problèmes religieux, laissant de côté un grand nombre de remarques d'un caractère purement philologique, littéraire ou historique.

Pour la commodité du lecteur, les éditeurs ont substitué au texte de la Vulgate annoté par Proudhon la traduction française de Le Maistre de Sacy (1696) ; nous nous conformerons à ce précédent, mais nous ne reproduirons du texte sacré que les parties strictement indispensables pour l'intelligence des notes.

Les notes de Proudhon seront indiquées par une lettre entre parenthèses (a), (b), (c), etc. ; nos propres notes seront marquées d'un chiffre arabe.

INTRODUCTION

AUX ÉVANGILES

Novum Jesu Christi Testamentum : titre inexact et faux. Le Nouveau Testament, imaginé en opposition à l'Ancien, n'est pas de Jésus-Christ ; il a eu pour point de départ et prétexte Jésus-Christ.

L'Eglise chrétienne, a dit Lessing (1), n'est pas sortie des écrits du Nouveau Testament : ce sont, au contraire, les écrits du Nouveau Testament qui sont sortis de l'Eglise. Cette remarque doit servir de base à toute l'exégèse de cette partie de la Bible. C'est dans le mouvement des Eglises, dans leurs rivalités, dans leurs discussions spéculatives, qu'il faudra chercher la cause, la date, le but et le sens des divers écrits qui composent ce Testament.

LE NOUVEAU TESTAMENT

Serait-ce outrer le paradoxe d'oser dire qu'à l'exception de deux ou trois Epîtres, le Nouveau Testament tout entier

---

(1) LESSING, G.-E. (1729-1781), dramaturge et critique dramatique allemand, se préoccupait également des questions de religion et d'exégèse. Dans les *Axiomata*, écrit polémique dirigé contre le pasteur Goeze de Hambourg (1778), il soutenait que « la religion existe avant qu'on n'en ait écrit la moindre chose » ; que « la religion n'est pas vraie parce que les Evangiles et les apôtres l'ont enseignée, mais (qu')ils l'ont enseignée parce qu'elle était vraie ». (*Lessing's Werke*, éd. K. Lachmann, Leipzig, 1856, T. X, p. 138-149.)

n'est qu'une fade légende, imitée et composée d'après les fables des livres juifs ? C'est ce que je ferai ressortir à mesure que l'occasion s'en présentera. Mais n'oublions pas qu'il y a ici, en regard l'un de l'autre, deux systèmes d'interprétation : — l'un, orthodoxe, qui prétend, d'une part, que les Ecritures contenues dans le Nouveau Testament sont authentiques ; d'autre part, que ce Testament, c'est-à-dire les faits et discours qui y sont relatés, sont réellement le complément de l'Ancien, qui les avait annoncés, soit par des figures ou événements figuratifs, soit par des prédictions formelles ; — l'autre, rationaliste, qui affirme, à l'aide d'une interprétation fondée sur une critique historique et philologique rigoureuse, que le Nouveau Testament est une compilation de passages mal entendus, déguisés, interpolés, au moyen desquels on a imaginé l'histoire tout entière de Jésus-Christ, auquel le Pentateuque, les Psaumes, les Prophètes n'eurent jamais la moindre envie de faire allusion.

Mais comme toute cette discussion repose sur deux termes, l'exégèse des anciens livres et le sens que leur ont attribué les nouveaux, il faut d'abord constater les rapports de conformité qui établissent le fait d'*imitation*, sinon de *plagiat*.

GÉNÉALOGIES, NOMS. — Jésus était dit fils de David ; or, on lit dans les histoires juives les généalogies de tous les grands principaux personnages. Il était tout simple de faire celle du Messie ; il eût été inconvenant de ne pas la faire. En conséquence, on la composa, plus ou moins heureusement, de trois fois quatorze générations (*Matthieu*, I, 17), lesquelles se trouvent démenties par l'histoire et par la généalogie de Luc.

Quelque chose d'extraordinaire s'était passé à la naissance de tous les grands personnages : la mère de Samson, celle de Samuel, celle d'Isaac, etc., étaient stériles ; on fit mieux pour celle de Jésus : on la supposa vierge-mère, à l'imitation de certaines fables orientales sur le Soleil et Bouddha, ou Laotseu. Ce qui était scabreux à raconter, mais qui n'a pas fait reculer le narrateur, c'est l'inquiétude du fiancé Joseph. On fait intervenir un ange pour le tranquilliser. On avait vu aussi des anges aux naissances d'Isaac et de Samson.

Les noms des anciens personnages étaient tous significatifs ; le fils de Marie reçut aussi un nom significatif de sa future mission (2). Mais tandis que les noms des anciens furent accommodés après coup aux événements de leur vie, et attribués de la sorte à une révélation, il est probable que *Jésus* ne se crut *Sauveur* que parce qu'il se nommait ainsi. Au reste, rien n'empêcherait que ce nom, vulgaire en Syrie, ne se fût rencontré naturellement chez ce réformateur, dont on ne sait rien, sinon qu'il s'est mis à prêcher, et qu'il a été crucifié pour avoir prêché. Quoi qu'il en soit, on remarquera cette coïncidence de noms entre Jésus et Josué, M-oïse, Osée, Isaïe, qui furent aussi sauveurs, et cette autre entre :

Jean, ainsi nommé parce qu'il fut grâce, miséricorde, Isaac, ris, joie, allégresse, M-oïse, sauvé ou sauveur, Israël, fort contre Dieu. Abraham, père aux enfants.	et tous les patriarches anté-diluviens, ainsi que les douze enfants de Jacob.

Cette mode, si bien suivie, doit nous mettre en garde contre ces révélations de noms propres faites par des anges (a).

(Suit une longue liste d'auteurs anciens chez lesquels l'auteur signale l'existence des idées de Sauveur, de Médiateur, de Libérateur, de Rédempteur.)

Evangelium, en grec εὐαγγέλιον, *bonne nouvelle*. Ce mot était appliqué par les Juifs à l'annonce du Messie. Ainsi Jean-Baptiste est dit avoir *évangélisé* (*Luc*, III, 18), et tous ceux qui prédisaient l'arrivée prochaine du Messie étaient des évangélisateurs. Jésus fit comme les autres, mais avec

---

(a) *Conciergerie*, 1850. — Les lignes ci-dessus ont été écrites à une époque où je n'avais pas lu Strauss. Le système mythique, développé par ce savant, a été complètement aperçu et développé par moi depuis plus de douze ans. (Cf. le *Miserere* (3) et l'article *Apocalypse* de l'*Encyclopédie catholique* (4.)

(2) *Jésus*, en hébreu *Jeshoua*, signifie *sauveur*.
(3) V. *supra*, p. 195 sq.
(4) V. *supra*, p. 102 sq.

cette différence caractéristique, qui fut la base du christianisme, à savoir que lui ne croyait point à la réalité du personnage messiaque ; qu'il n'y voyait qu'un mythe, une allégorie de la réforme sociale. (Cf. *Luc*, II, 52.) — Paul et les autres disent aussi, en parlant de leurs discours et écrits, *mon évangile*.

Sur l'authenticité des Evangiles, les témoignages positifs les plus anciens sont ceux d'Irénée (5), Clément d'Alexandrie (6) et Tertullien (7), qui tous trois vivaient sur la fin du deuxième siècle, c'est-à-dire 160 à 170 ans après la disparition de Jésus. Ces trois docteurs admettaient les quatre Evangiles comme véridiques, mais plutôt en vertu de la *tradition* chrétienne que de raisons justificatives et critiques. Avant eux, les seuls témoignages qu'on puisse recueillir sont ceux de Papias (8) et de Polycarpe (9), le premier mort de 161 à 180, le second mort en 167. Mais Papias, tout en disant que Matthieu a écrit, *en hébreu*, les faits et gestes de Jésus, s'exprime de manière à faire douter qu'il entende parler de l'Evangile actuel. Ce qu'il dit ensuite de Marc ne convient point à l'Evangile qui lui est aujourd'hui attribué. Il se tait sur Luc et sur Jean. Quant à Polycarpe, il est connu pour avoir vu *Jean*, mort vers l'an 100, et auteur présumé du quatrième Evangile ; mais il NE DIT RIEN de cet Evangile, et son témoignage n'est ici que négatif, et par hypothèse.

---

(5) IRÉNÉE (Saint), évêque de Lyon, martyr, vécut environ de 125 à 200 ap. J.-C. On lui attribuait de nombreux ouvrages d'apologétique dont un seul a été conservé : *Exposition et réfutation de la fausse Gnose*, ou *Traité contre les hérésies*.

(6) Voir p. 269, n. 17.

(7) TERTULLIEN, père de l'Eglise latine, vécut environ de 160 à 240. On possède de lui un grand nombre d'ouvrages d'apologétique, notamment : *Apologeticus*, *Adversus hereticos* et *De carne Christi*, où il soutient l'incarnation du Verbe.

(8) PAPIAS, évêque d'Hiérapolis (Phrygie), vécut au commencement du second siècle ; il passait pour avoir connu l'apôtre Jean ; on possède quelques fragments de son *Exposition des discours du Seigneur* écrite en grec.

(9) POLYCARPE (Saint). Cf. p. 108, n. 26.

ÉVANGILE

SELON (a)

SAINT MATTHIEU

(a) *Selon, secundum,* d'après des renseignements attribués à Matthieu.

Ecrit, selon moi, ou collectionné peu de temps après la prise de Jérusalem par Titus, d'après l'ensemble de mes remarques, notamment celle sur l'institution de la Cène. (Cf. *Jean,* XIII, XVI, mes notes, et I *Cor.,* X.)

Des quatre Evangiles, celui de saint Matthieu est le plus intéressant, le mieux narré ; on y trouve plus d'ordre dans les idées, plus de liaison dans les discours et les faits.

D'après Strauss (10), cet Evangile serait le plus ancien, celui où le travail légendaire s'était borné à rapporter la

---

(10) STRAUSS, David (1808-1874), théologien allemand, subit l'influence de Schelling, de Hegel, de Schleiermacher et de Chr. Baur. Son célèbre ouvrage : *Das Leben Jesu* (Tubingue, 1835), traduit en français par Littré (Paris, 4 vol., 1839-1840) suscita en Allemagne un énorme scandale ; il y soutenait en effet que la majeure partie de l'histoire de Jésus présentée par les Evangiles n'était qu'un tissu de mythes issus de la croyance même des disciples qui voyaient dans leur maître le messie attendu par Israël. Strauss n'en affirmait pas moins la haute valeur religieuse de la doctrine chrétienne. L'ouvrage de 1835 était de caractère purement scientifique ; désireux de rendre sa thèse plus accessible au grand public, Strauss publia en 1864 un exposé plus populaire : *Das Leben Jesu für das deutsche Volk* (Leipzig, 2 vol. ; traduction française, Paris, 1864). Enfin il exposa sa propre conception religieuse dans : *Der alte und der neue Glaube, ein Bekenntniss,* Leipzig, 1872. Parmi les nombreux travaux consacrés à Strauss signalons : A. HAUSRATH, *D. Strauss u. die Theologie seiner Zeit,* 2 vol., Heidelberg, 1876-1878 ; K. DIETERICH, *D. Strauss et l'idéalisme allemand,* in : *Revue philosoph.,* T. XXI, 1886 ; Th. ZIEGLER, *D. Strauss,* 2 vol., Strasbourg, 1908 ; Alb. LEVY, *Strauss, sa vie et son œuvre,* Paris, 1910.

CHAPITRE I

Généalogie de Jésus-Christ. Sa Conception et sa Naissance.

(Versets 2-17 : généalogie de Jésus) (a).
(Versets 18-21 : Jésus, fils d'une vierge) (b).

21. *Elle enfantera un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus ; parce que ce sera lui qui sauvera son peuple, en le délivrant de ses péchés.*

22. *Or tout cela se fit pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète* (c), *en ces termes :*

---

substance *parabolique* des discours de Jésus, sans s'inquiéter de l'ordre des faits, des dates ni des circonstances de l'événement. Aussi cet Evangile est-il une pure compilation.

Le chapitre I et le chapitre II de saint Matthieu donnent la clef de tout le système évangélique. Les traditions juives sur le Messie avaient dit qu'il descendrait de David : de là, fabrication d'une généalogie pour Jésus ; — qu'il naîtrait à Bethléem : de là, l'histoire du voyage à Bethléem. Tout le reste à l'avenant.

(a) VERSETS 2-17. — Le soin qu'on a eu de fabriquer une généalogie à Jésus et de le faire naître à Bethléem prouve précisément qu'il n'est ni de la race de David, ni juif ; il est *Galiléen*, natif de Nazareth, et résidant habituel de Capharnaüm.

(b) VERSETS 18-21. — Cette fable a son analogue dans toutes les mythologies.

(c) Michaélis (11) suspecte l'authenticité de ce passage, parce que, dit-il, le passage cité ne correspond pas littéralement à l'événement auquel il est appliqué ; et il

---

(11) MICHAÉLIS, J.-D. (1717-1791), théologien et orientaliste allemand, auteur de nombreux travaux fort estimés d'exégèse et d'histoire religieuse. Son livre : *Einleitung in die Göttlichen Schriften des neuen Bundes* (Goettingue, 1788)) fut traduit en français par J.-J. CHENEVIÈRE (Genève, 4 vol., 1822) sous le titre : *Introduction au Nouveau Testament* ; c'est très probablement celui que Proudhon eut sous les yeux.

23. *Une Vierge concevra, et elle enfantera un fils, à qui on donnera le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous* (d).

---

refuse de le considérer comme une simple *application,* attendu la manière solennelle dont il est présenté. A cette occasion, M. le docteur Wiseman (13), sans accorder d'abord que la prophétie ne regarde point spécialement et uniquement Jésus-Christ, se borne à soutenir, contre Michaélis, l'authenticité du texte, en faisant voir que la phrase de l'Evangéliste s'emploie fréquemment dans les écrivains syriaques, en Orient, et aujourd'hui même parmi les Arabes, et il en cite des exemples. Les preuves qu'il donne sont en effet très concluantes, et rien n'empêche d'entendre dans ce sens le passage de saint Matthieu, si l'on prouve que la prophétie qu'il rapporte ne regarde point Jésus-Christ. Mais il ne faut pas oublier, — chose que Michaélis et Wiseman ne pouvaient adopter à cause de leurs préventions dogmatiques, — que les prophètes n'étaient plus entendus chez les Juifs, au temps de Jésus-Christ, et qu'on ne se faisait point scrupule d'y trouver la prophétie de tout ce qu'on voulait, indépendamment du sens littéral, de la suite et de l'esprit des textes. Je pense donc que saint Matthieu est réellement auteur du passage ; qu'il l'a entendu de Jésus-Christ ; qu'il ne le cite pas par application : l'erreur manifeste où il se jette doit servir de mesure à la croyance que l'on doit avoir dans la compétence des historiens évangéliques à interpréter les Ecritures. Mais qui a donné l'idée de faire de telles accommodations à la vie de Jésus ? Ici le docteur Strauss répond : Le sens des prophéties était, dès avant Jésus-Christ, détourné de la vérité, et ce fut en raison de ce détournement, en raison de l'opinion qu'on s'était faite de la génération du Messie à venir, que fut imaginée l'histoire de la conception de Jésus.

(d) Premier exemple d'accommodation de textes pris de l'Ancien Testament et convertis en prophéties. Ce passage d'Isaïe n'a aucun rapport à l'enfantement de Marie.

---

(12) WISEMAN, Nicolas (1802-1865), premier archevêque de Westminster et cardinal, s'attacha surtout à l'histoire des églises orientales et publia de nombreux travaux d'exégèse, notamment : *Horæ siriacæ*

CHAPITRE I

Généalogie de Jésus-Christ. Sa Conception et sa Naissance.

(Versets 2-17 : généalogie de Jésus) (a).
(Versets 18-21 : Jésus, fils d'une vierge) (b).

21. *Elle enfantera un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus ; parce que ce sera lui qui sauvera son peuple, en le délivrant de ses péchés.*

22. *Or tout cela se fit pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète* (c), *en ces termes :*

---

substance *parabolique* des discours de Jésus, sans s'inquiéter de l'ordre des faits, des dates ni des circonstances de l'événement. Aussi cet Evangile est-il une pure compilation.

Le chapitre I et le chapitre II de saint Matthieu donnent la clef de tout le système évangélique. Les traditions juives sur le Messie avaient dit qu'il descendrait de David : de là, fabrication d'une généalogie pour Jésus ; — qu'il naîtrait à Bethléem : de là, l'histoire du voyage à Bethléem. Tout le reste à l'avenant.

(a) VERSETS 2-17. — Le soin qu'on a eu de fabriquer une généalogie à Jésus et de le faire naître à Bethléem prouve précisément qu'il n'est ni de la race de David, ni juif ; il est *Galiléen*, natif de Nazareth, et résidant habituel de Capharnaüm.

(b) VERSETS 18-21. — Cette fable a son analogue dans toutes les mythologies.

(c) Michaélis (11) suspecte l'authenticité de ce passage, parce que, dit-il, le passage cité ne correspond pas littéralement à l'événement auquel il est appliqué ; et il

---

(11) MICHAÉLIS, J.-D. (1717-1791), théologien et orientaliste allemand, auteur de nombreux travaux fort estimés d'exégèse et d'histoire religieuse. Son livre : *Einleitung in die Göttlichen Schriften des neuen Bundes* (Goettingue, 1788) fut traduit en français par J.-J. CHENEVIÈRE (Genève, 4 vol., 1822) sous le titre : *Introduction au Nouveau Testament* ; c'est très probablement celui que Proudhon eut sous les yeux.

23. *Une Vierge concevra, et elle enfantera un fils, à qui on donnera le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous* (d).

---

refuse de le considérer comme une simple *application,* attendu la manière solennelle dont il est présenté. A cette occasion, M. le docteur Wiseman (13), sans accorder d'abord que la prophétie ne regarde point spécialement et uniquement Jésus-Christ, se borne à soutenir, contre Michaélis, l'authenticité du texte, en faisant voir que la phrase de l'Evangéliste s'emploie fréquemment dans les écrivains syriaques, en Orient, et aujourd'hui même parmi les Arabes, et il en cite des exemples. Les preuves qu'il donne sont en effet très concluantes, et rien n'empêche d'entendre dans ce sens le passage de saint Matthieu, si l'on prouve que la prophétie qu'il rapporte ne regarde point Jésus-Christ. Mais il ne faut pas oublier, — chose que Michaélis et Wiseman ne pouvaient adopter à cause de leurs préventions dogmatiques, — que les prophètes n'étaient plus entendus chez les Juifs, au temps de Jésus-Christ, et qu'on ne se faisait point scrupule d'y trouver la prophétie de tout ce qu'on voulait, indépendamment du sens littéral, de la suite et de l'esprit des textes. Je pense donc que saint Matthieu est réellement auteur du passage ; qu'il l'a entendu de Jésus-Christ ; qu'il ne le cite pas par application : l'erreur manifeste où il se jette doit servir de mesure à la croyance que l'on doit avoir dans la compétence des historiens évangéliques à interpréter les Ecritures. Mais qui a donné l'idée de faire de telles accommodations à la vie de Jésus ? Ici le docteur Strauss répond : Le sens des prophéties était, dès avant Jésus-Christ, détourné de la vérité, et ce fut en raison de ce détournement, en raison de l'opinion qu'on s'était faite de la génération du Messie à venir, que fut imaginée l'histoire de la conception de Jésus.

(d) Premier exemple d'accommodation de textes pris de l'Ancien Testament et convertis en prophéties. Ce passage d'Isaïe n'a aucun rapport à l'enfantement de Marie.

---

(12) WISEMAN, Nicolas (1802-1865), premier archevêque de Westminster et cardinal, s'attacha surtout à l'histoire des églises orientales et publia de nombreux travaux d'exégèse, notamment : *Horæ siriacæ*

24. *Joseph, s'étant donc éveillé, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit sa femme avec lui.*

25. *Et il ne l'avait point connue* (e) *quand elle enfanta son fils premier-né, à qui il donna le nom de Jésus.*

CHAPITRE II

Adoration des Mages. Fuite de Jésus en Egypte. Massacre de Bethléem. Retour d'Egypte.

1. *Jésus étant donc né dans Bethléem, ville de la tribu de Juda, du temps du roi Hérode* (a), *des Mages* (b) *vinrent de l'Orient à Jérusalem.*

6. *Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière d'entre les principales villes de Juda ; car c'est de toi que sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël* (c).

9. *Ayant entendu ces paroles du roi, ils partirent. Et en même temps l'étoile, qu'ils avaient vue en Orient, allait*

(e) *Cognoscebat :* cela supposerait qu'il la *connut* après. Remarquons cette imitation du vieux style biblique ; comme si l'on demandait de pareils renseignements (Cf. *Luc,* I, 1, 38.)

(a) *In diebus Herodis.* La date valait la peine d'être marquée ; mais non ; on se croyait encore à la création, et l'on écrivait l'histoire comme aurait fait Mathusalem. — Hérode régna trente-sept ans.

(b) *Magi.* Imitation de l'histoire de la reine de Saba et application du verset 10 du psaume LXXI.

(c) La prophétie de Michée n'a pas le moindre rapport à Jésus-Christ. Suivant toute probabilité, Jésus est né à Nazareth ; il n'était pas même de la tribu de Juda : c'est la tradition juive concernant le Messie qui l'a fait descendre de David et naître à Bethléem.

(1828) et *Sermons sur les rapports de la science et de la religion révélée* (1880). Il est aussi l'auteur du célèbre roman *Fabiola,* traduit en de nombreuses langues et qui a popularisé son nom.

devant eux (d), *jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta.*

12. *Et, ayant reçu, pendant qu'ils dormaient, un avertissement de ne point aller retrouver Hérode* (e), *ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin.*

13. *Après qu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut à Joseph, pendant qu'il dormait* (e), *et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, fuyez en Egypte, et demeurez-y jusqu'à ce que je vous dise d'en revenir, car Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.*

14. *Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère durant la nuit, et se retira en Egypte* (f).

15. *Où il demeura jusqu'à la mort d'Hérode : afin que cette parole que le Seigneur avait dite, par le prophète, fût accomplie : J'ai rappelé mon fils* (g) *de l'Egypte.*

16. *Alors Hérode, voyant que les Mages s'étaient moqués de lui, entra dans une grande colère, et il envoya tuer, dans Bethléem et dans tout le pays d'alentour, tous les enfants âgés de deux ans et au-dessous* (h), *selon le temps dont il s'était enquis exactement des Mages.*

(d) Cette étoile qui marche à vue d'œil !... On a dit, il est vrai, que c'était un météore lumineux.

(e) Nouvelles visions.

(f) Fuite en Egypte : imitation d'Abraham, de Moïse, etc.

(g) Osée parle du peuple, qui était fils de Jéhovah.

(h) *Massacre des Innocents.* Histoire imitée de l'enfance de Joas, échappé aux fureurs d'Athalie, et encore des noyades ordonnées par Pharaon. Le fondement de cette histoire est double : d'abord, les inquiétudes très réelles d'Hérode, causées par la croyance universelle du peuple juif à l'arrivée d'un Messie du sang de David (Hérode, Iduméen, était, quoique allié à la famille des Asmonéens, détesté des Hébreux) ; en second lieu, un fait attribué à la vie d'Hérode. On lit dans Macrobe (*Saturnal.*, lib. II, c. 4) : *Cum audisset* (*Augustus*) *inter pueros quos in Syriâ Herodes, rex Judœorum, infra bimatum jussit interfici, filium quoque occisum, ait : Melius est Herodis porcum esse quam filium* (13). Mais Macrobe vivait au cinquième

(13) Auguste ayant appris que parmi les enfants de moins de deux ans qu'Hérode, roi des Juifs, avait fait massacrer en Syrie, se trouvait son propre fils, dit : « Il vaut mieux être le porc d'Hérode que son fils. »

17. *On vit alors s'accomplir ce qui avait été dit par le prophète Jérémie :*

18. *Un grand bruit a été entendu dans Rama ; on y a entendu des plaintes et des cris lamentables ; Rachel* (1) *pleurant ses enfants, et ne voulant point recevoir de consolations, parce qu'ils ne sont plus.*

CHAPITRE III (a)

Prédication de saint Jean-Baptiste.
Reproche contre les Pharisiens. Baptême de Jésus-Christ.

1. *En ce temps-là, Jean-Baptiste vint prêcher au désert de Judée.*

2. *En disant : Faites pénitence, car le royaume des cieux* (b) *est proche.*

7. (c) *Mais voyant plusieurs des pharisiens et des sadducéens qui venaient à son baptême, il leur dit : Race*

---

siècle ; ne serait-ce pas la tradition ou légende chrétienne qui l'aurait inspiré ? — Les démêlés d'Hérode avec ses fils sont connus.

(1) Rachel est prise par Jérémie pour la nation de Samarie ou le peuple de Joseph, fils de cette Rachel. Dans le prophète, ce passage est relatif à la transportation d'Israël à Babylone.

(a) *Mission de Jean le Baptiseur.* A cette époque, l'attente des Juifs en un Messie vainqueur et glorieux était universelle ; tout le monde l'implorait, et s'y préparait par la pénitence. Jean était un de ceux qui l'annonçaient au peuple à haute voix, et se disait envoyé *devant lui ;* il s'appliquait certains passages d'Isaïe et Malachie, prenant le costume et les allures d'Elie, et excitant partout les tièdes et les endurcis. — La légende de Jésus a appliqué au Nazaréen ce que Jean avait voulu faire pour le Messie temporel, objet de tant d'agitations, et qui ne parut jamais.

(b) *Regnum cœlorum,* le royaume du ciel pour Jean est bien la révolution messiaque.

(c) VERSETS 7 et suiv. — Réformateur âpre et fanatique, type de tous les marabouts.

de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui doit tomber sur vous ?

11. (d) *Pour moi, je vous baptise dans l'eau pour vous porter à la pénitence ; mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu.*

13. *Alors Jésus vint, de la Galilée au Jourdain, trouver Jean, pour être baptisé par lui.*

14. *Mais Jean s'en défendait, en disant : C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi !*

15. (e) *Et Jésus lui répondit : Laissez-moi faire pour cette heure, car c'est ainsi que nous devons accomplir toute justice. Alors Jean ne lui résista plus.*

(d) VERSET 11. — A l'époque de la prédication de Jean, le Messie était généralement attendu, comme la fin du monde par les millénaires. Jean s'était mis dans l'esprit de prendre le devant et de l'annoncer. Jésus fit mieux : il se donna lui-même pour le Messie, et agit en conséquence. Seulement, comme il s'aperçut vite que le métier n'avait pas de chance avec les Romains, il se tira d'affaire en spiritualisant la tradition : *Mon* royaume n'est pas de ce monde, dit-il ; je suis venu pour vous délivrer, non des Romains, mais du péché ; la rançon que je payerai pour vous fera, non de l'or, mais ma vie. (Cf. *Luc*, II, 52, note *aa*.)

(e) VERSETS 13-15. — Jésus, plus avancé que Jean dans l'interprétation morale et spiritualiste des Ecritures, adhère d'abord à son enseignement et reçoit son baptême ; — puis il prêche à son tour *l'approche* (ci-dessous, IV, 17), mais, à ce que l'on peut croire, comme disciple de Jean ; puis il s'en sépare et commence un nouvel enseignement, se fondant sur ce que Jean restait dans l'équivoque, admettait avec la multitude un Messie en chair et en os, et corrompait ainsi lui-même, par la superstition, ce qu'il y avait de plus élevé dans son enseignement. Tel me paraît avoir été le vrai rapport entre Jean et Jésus.

SIDAD COMPLUTENSE DE

CHAPITRE IV [a]

Jeûne et tentation de Jésus-Christ. Il commence à prêcher. Vocation de Pierre et d'André, de Jacques et de Jean.

1. *Alors Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert* [b] *pour y être tenté par le diable.*

12. *Or, Jésus, ayant ouï dire que Jean avait été mis en prison* [c], *se retira dans la Galilée* [d].

17. *Depuis ce temps-là, Jésus commença à prêcher, en disant : Faites pénitence, parce que le royaume des cieux est proche* [e].

---

[a] CHAPITRES III et IV. — Jésus, avant d'aller trouver Jean, avait-il déjà une école ? Renan incline à le croire, et je n'y vois pas de difficulté. Il n'est guère probable que le fait du baptême ait tout à coup révélé Jésus à lui-même. Jésus est donc allé solliciter une caution, la plus puissante de toutes, celle de Jean. Il lui emprunte même son baptême ; il imite sa prédication, il se *socialise*, etc. C'est aussi postérieurement à cette visite qu'il se choisit à son tour des lieutenants (*apôtres*).

[b] Retraite de Jésus, imitée de celle de Moïse et autres.

[c] Suivant Matthieu, Jean est arrêté peu de temps après le baptême de Jésus, et avant que celui-ci fût revenu en Galilée. Cette arrestation, qui décida le prompt retour de Jésus, dut aussi le faire réfléchir et le rendre circonspect. C'était le motif apparent de sa réserve, dont la cause plus profonde était dans sa propre doctrine. Mais il ne pouvait garder longtemps cette mesure.

[d] On ne comprend pas cette conduite. La Galilée appartenait à Hérode ; comment Jésus s'y réfugiait-il ?... Il n'y a qu'une explication à cela : c'est que Jean était arrêté pour son messianisme, que la persécution sévissait sur le Jourdain, et que dans le fond de la Galilée, Jésus, qui d'ailleurs se séparait des messianistes, n'aurait rien à craindre. Les messianistes, on le conçoit, n'avaient garde de se produire en Galilée ; on aurait dit d'eux, comme de Jésus, qu'ils étaient Samaritains, possédés du diable.

[e] Comme Jean : *appropinquavit regnum cœlorum*, la venue du *Messie*, ou mieux la *révolution sociale*.

18. *Or, Jésus, marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs ;*

19. *Et il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes* ([f]).

CHAPITRE V ([a])

Sermon de Jésus-Christ (14).

3. *Bienheureux les pauvres d'esprit* ([b]), *parce que le royaume des cieux est à eux.*

([f]) VERSETS 18-21. — Apôtres galiléens comme leur maître ou *rabbi*, Jésus. De plus en plus l'origine galiléenne du Christ se décèle ; Jésus est allé prendre le mot d'ordre auprès de Jean ; il s'est fait donner, pour ainsi dire, par lui des lettres de créance ; puis il remonte en Galilée pour sa propre prédication. On dirait qu'ils s'étaient partagé le pays : à l'un la Judée, à l'autre la Galilée.

([a]) Au reste, quand on examine attentivement les discours de Jésus, qu'on analyse ses pensées, sa morale, son style même, et qu'on se reporte au temps où il a vécu, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui un homme extraordinaire, un philosophe égal au moins à Socrate, je dirai même un grand écrivain ; son style est quelque chose de mi-partie entre la prose et le vers, coulé en bronze, et parfois ciselé avec une délicatesse infinie ; cela est d'une *rhétorique* inconnue aux Grecs et aux Latins : ni chevilles, ni remplissages, ni phrases ; c'est l'idée pure, faite parole et image.

Au surplus, il ne faut point oublier que les discours de Jésus sont rapportés par l'évangéliste comme une collection de proverbes ou de courtes leçons amassés au hasard. On dirait une alluvion de préceptes, de formules, de paraboles, d'idées jaculatoires, arrachée par feuillets et

---

(14) Sermon sur la Montagne.

12. *Réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans les cieux. Car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous* (c).

---

lambeaux à la vie et aux écrits d'un homme, ou, pour mieux dire, d'une école.

Tout le chapitre v est d'un pur moraliste, d'un véritable sage, qui ne s'occupe ni de messianisme, ni de réformes théologiques, ni de politique, ni de propagande. Dans tout ceci, Jésus-Christ nous apparaît simplement comme un réformateur des mœurs ; les exemples qu'il paraît suivre sont ceux de Jérémie, d'Isaïe et des anciens prophètes.

Ainsi débute le Nazaréen ; il ne paraît pas avoir jamais aspiré à autre chose. Tout le surplus, la messianité, la formation d'une *Eglise,* la conversion des Gentils, l'abrogation du mosaïsme, la réprobation du peuple juif, l'opinion de la fin du monde, etc., etc., lui a été attribué après coup, sous la pression d'événements dont il était l'un des premiers termes, mais qu'il n'avait certes pas prévus. Jésus est le noyau de cette immense boule de neige qui, à force de rouler, est devenue ce que l'on sait aujourd'hui.

En deux mots, Jésus ne me paraît s'être arrogé ni une messianité temporelle, ni une spirituelle ; il interprétait allégoriquement la tradition messiaque, l'entendant d'une simple réforme morale et sociale, à la façon des anciens prophètes. La même indifférence qu'il professait pour le sabbat et les cérémonies, il la témoignait, quoique avec plus de réserve et pour ne pas froisser l'opinion, à l'égard de l'idée messiaque.

(b) *Pauperes spiritu,* c'est-à-dire les *affligés dans l'âme,* superlatif de l'affliction. (Cf. *Eccles., afflictio spiritûs ; Jerem., Lament.* III : *Ego vir videns paupertatem meam,* et (?) : *Ego sum pauper et dolens.*

(c) VERSETS 3-12. — Il s'en faut que les *béatitudes* soient aussi spiritualistes qu'on l'a cru ; ce ne sont guère que des promesses relatives au temps présent, imitées de celles que Jéhovah, le Dieu positif par excellence, faisait à ses adorateurs. Le *royaume des cieux,* garanti par la première et la huitième béatitude, n'est autre chose que la réformation évangélique ; la *possession de la terre* est

17. *Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophètes : je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir* (d).

---

une réminiscence des psaumes XXXVI, XXXVII ; la *vision de Dieu* est une expression métaphorique, ou plutôt mythologique, par laquelle, sous forme de *visions*, on promet aux purs des délectations surnaturelles. Etre appelé *Fils de Dieu*, c'est avoir la considération et l'amour des hommes. Quant aux trois autres béatitudes, elles ne sont pas autre chose que l'annonce des consolations et récompenses qui attendent, sous le régime évangélique, les malheureux de toute espèce.

Le verset 12 parle ensuite de la *récompense des cieux ;* mais on ne sait pas si, par ce mot, il s'agit de la vie éternelle ; ou bien seulement des biens que le ciel tient en réserve pour les distribuer à ses amis pendant qu'ils souffrent ici-bas.

(d) Jésus n'est point venu changer la loi, mais la perfectionner. Cela signifie-t-il qu'après lui il ne restera rien à perfectionner ? Qui oserait le dire ? Tout le monde sent aujourd'hui que l'Evangile, s'il n'a pas menti, n'a pas tout dit, et qu'il reste bien des points à éclaircir dans la loi. Il ne faut pas prendre le bien d'autrui, voilà ce qu'a dit Moïse ; Jésus-Christ ajoute qu'il faut aimer jusqu'à ses ennemis et vivre dans le détachement ; mais enfin, il a laissé intactes, quant à la démonstration, toutes les grandes questions sociales ; il reste à les résoudre scientifiquement. Jésus-Christ a affirmé ; il faut prouver maintenant et *vérifier* la légitimité de ses affirmations. Or une loi est-elle parfaite tant que sa philosophie n'existe pas ? La raison, la morale ont-elles dit leur dernier mot ? Non, assurément. Il reste donc à faire quelque chose après Jésus-Christ. Mais ce qui inquiète les théologiens, c'est qu'il leur semble que la gloire du Christ en soit diminuée. Crainte injuste et mal fondée. On n'a jamais reproché au législateur des chrétiens de n'avoir pas enseigné la physique et la psychologie ; comment serait-il blâmable de n'avoir point exposé scientifiquement la morale ? *Mundum tradidit disputationi eorum :* Dieu, en créant le monde, l'a livré à notre spéculation ; en nous donnant des préceptes de morale par Moïse et Jésus-Christ, il nous a laissé le soin d'en

23. *Si donc, lorsque vous présentez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous,*

24. *Laissez là votre don devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don* (e).

33. *Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez point, mais vous vous acquitterez envers le Seigneur des serments que vous aurez faits.*

34. *Et moi, je vous dis que vous ne juriez en aucune sorte, ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu ;*

37. *Mais contentez-vous de dire : Cela est, cela est ; ou : Cela n'est pas, cela n'est pas ; car ce qui est de plus vient du mal* (f).

CHAPITRE VI (a)

Continuation du sermon de Jésus-Christ.

15. *Mais si vous ne pardonnez point aux hommes,*

---

pénétrer la raison. Dieu est grand, et ses envoyés doivent être infaillibles : voilà tout ce que la philosophie peut nous apprendre. Ainsi, loin de déchoir, Jésus ne peut qu'être glorifié de plus en plus, s'il ne s'est point trompé, par l'étude des sciences morales et politiques.

(e) Toute cette morale est empreinte de théologisme ; chaque maxime est comme une flèche trempée dans l'huile sainte. Ainsi, versets 23 et 24, Jésus recommande la *réconciliation ;* mais quelle image ! et combien le précepte serait froid en dehors de ce souvenir religieux !

(f) VERSETS 33-37. — Etre toujours vrai, ce qui rend le jurement inutile : idée supérieure du *respect.*

(a) En lisant attentivement les discours attribués à Jésus, il est facile de se convaincre que le rédacteur nous donne ici un résumé des idées de la secte : d'abord depuis Jésus jusqu'à lui, en descendant les temps ; ensuite depuis Jésus jusqu'aux prophètes, en remontant les temps. Un fait qui explique cette imputation à un seul homme de

lorsqu'ils vous ont offensé, votre Père (b) *ne vous pardonnera point non plus vos péchés.*

25. (c) *C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point où vous trouverez de quoi manger pour le soutien de votre vie, ni d'où vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps : la vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ?*

33. *Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice* (d) *; et toutes ces choses vous seront données par-dessus.*

---

toute cette masse de proverbes et de paraboles, c'est l'Evangile de Jean, qui n'a véritablement de commun avec les autres que le nom du personnage et son martyre.

Ce que je dis ici des discours, sentences et paraboles, il faut le dire du caractère de l'homme, de ses actions et de toute sa vie. C'est encore un composé fantastique, d'après l'idéal que s'en faisait la secte, avant et après Jésus-Christ. Et l'on trouve une preuve de ce nouveau fait dans le quatrième Evangile, dont le héros présente un caractère tout différent et sensiblement inférieur à celui qu'il a revêtu dans les Evangiles de Matthieu, de Luc et de Marc.

Lors donc que je parle de Jésus-Christ, de sa vie, de sa doctrine, etc., il est entendu qu'il s'agit, non seulement du Galiléen quelconque qui a servi de base à la légende, mais de l'être agrandi, exhaussé, qu'a créé à son tour, sur cette base, la légende.

(b) *Le Père,* toujours. Cette morale religieuse n'est pas aussi fière que celle que nous voulons aujourd'hui ; mais n'est-ce pas beau et bien dit ?

(c) VERSETS 25 et suiv. — C'est bien à tort qu'on a censuré ce passage, comme si Jésus avait condamné le travail et la prévoyance. Il veut dire : Faites votre devoir, remplissez votre office, accomplissez votre mandat, et ne vous occupez pas du reste, non plus que les oiseaux et les lis. C'est admirable ! Combien cela dépasse la devise, d'ailleurs si belle : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

Idée de la *Providence ;* nous n'en voulons plus au sens de Jésus. Mais c'est beau, touchant. Renan n'a vu en tout cela que le *style,* l'expression, l'image.

(d) La morale et la justice, voilà le tout de l'homme, *regnum Dei.* — *Pater,* Dieu humanisé : fusion complète de la religion et de la morale.

CHAPITRE VII [a]

Continuation et fin du sermon de Jésus-Christ.

12. *Faites donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent ; car c'est là la loi et les prophètes* [b].

28. *Or Jésus ayant achevé* [c] *tous ces discours, les peuples étaient dans l'admiration de sa doctrine ;*

29. *Car il les instruisait comme ayant autorité* [d], *et non pas comme les scribes, ni comme les pharisiens.*

---

[a] Les chapitres v, vi et vii semblent contenir la doctrine propre de Jésus, celle qu'il a trouvée en lui-même, c'est-à-dire dans son atmosphère, dans son éducation, dans son expérience et ses méditations. C'est là qu'est surtout le titre de son originalité. C'est sur ces trois chapitres que Renan fonde ce qu'il appelle l'*idéalisme* de Jésus. C'est aussi par là qu'il faut commencer le recueil de ses discours et l'histoire de sa vie. On n'y trouve aucune parabole ; c'est fort anodin ; c'est plein de bon sens et de délicatesse ; c'est le premier code de civilité religieuse et honnête. Ces choses, on le sent, ne viennent pas de Jean le Baptiseur ; celui-ci avait bien d'autres visées. — Dans tout ceci, Jésus est pur moraliste ; il est le disciple de Hillel ; il réduit le *royaume des cieux* à la bonne conscience. Plus tard, Jésus s'élèvera davantage ; il faut qu'il entre dans le mouvement ; il ne peut pas rester à l'état de Céladon messianique.

[b] Sans doute ; mais cette maxime serait-elle donc de peu de vertu par elle-même, si elle ne recevait son efficace de l'esprit de religion ?

[c] *Cum consummasset.* Là, en effet, paraît s'arrêter tout le rôle du véritable Jésus, essénien, imitateur des prophètes, devenu ensuite, par le flot des événements et le travail des esprits, Messie après sa mort, réformateur révolutionnaire, Dieu. — A partir d'ici, nous entrons dans les miracles, les anecdotes, les bons mots et les paraboles !...

[d] *Sicut potestatem habens.* Jésus a la foi ; il joint la religion à la morale, la piété envers Dieu à la piété envers les hommes : c'est ce qui fait son *autorité.* Les scribes et les pharisiens, hypocrites, n'aimaient au fond ni Dieu ni les hommes. .

CHAPITRE IX

11. *Ce que les pharisiens ayant vu (Jésus assis à la table du publicain), ils dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec des publicains et des gens de mauvaise vie* (a) ?

16. *Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement ; autrement le neuf emporterait une partie du vieux, et le déchirerait encore davantage* (b).

22. *Jésus, se retournant alors, et la voyant, lui dit : Ma fille, ayez confiance, votre foi* (c) *vous a guérie. Et cette femme fut guérie à la même heure.*

(a) *Peccatoribus.* Ce mot désigne les étrangers qui ne suivaient pas la loi de Moïse. Il est en opposition avec *justos,* qui sont les vrais Israélites. C'est une contrepartie ou corollaire de l'histoire du centurion, racontée plus haut, VIII, 5-13. — La morale élevée de Jésus le conduisait à la tolérance ; de la tolérance à la vocation des Gentils, il n'y avait qu'un pas. Ce pas, je ne crois pas qu'il ait été entièrement et résolument franchi par Jésus.

(b) Une religion nouvelle ne peut s'accommoder de vieilles pratiques. Trait satirique dirigé contre l'ascétisme de Jean le Baptiseur. Plus on avance, plus on voit le Galiléen se mettre en opposition au judaïsme, tout en affirmant Moïse et les prophètes.

(c) *Fides.* Ce mot est devenu sacramentel dans le christianisme. Qu'a voulu indiquer par là Jésus ? FOI, c'est *bonne foi,* sincérité absolue ; — c'est *intime conviction ;* — c'est *fidélité* à la loi, au parti, à l'Eglise ; — c'est *confiance.* Toutes ces acceptions se rencontrent dans ce mot, et Jésus n'en exclut aucune. Le plus souvent, la *foi* s'entend de l'*adhésion à la réforme,* et conséquemment de la *réforme* elle-même, c'est-à-dire la JUSTICE. Dans le présent passage et dans beaucoup d'autres, on peut soupçonner, ce me semble, un travestissement des paroles et des pensées du Christ par ses disciples. Si nous avions des relations exactes, de vrais procès-verbaux, tous les doutes seraient levés. Mais en remontant à l'idée fondamentale de Jésus, on trouve le vrai sens de ces paroles : c'est que celui

29. *Alors il toucha leurs yeux, en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi.*

30. *Aussitôt leurs yeux furent ouverts. Et Jésus leur défendit fortement d'en parler* (d), *en leur disant : Prenez bien garde que qui que ce soit ne le sache.*

CHAPITRE X

Les douze apôtres appelés ; instruction que Jésus-Christ leur donne.

5. *Jésus envoya ces douze, après leur avoir donné les instructions suivantes : N'allez point vers les Gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains ;*

---

qui unira dans son cœur la piété envers le Père céleste et la piété envers les hommes obtiendra le pardon de ses péchés, et conséquemment la délivrance des peines qui en sont le châtiment. Or, que fait ici Jésus ? Il ne remet pas, *de son autorité propre,* les péchés ; il dit : Aie confiance ; tes péchés te sont remis, parce qu'ils le sont à tout croyant honnête homme.

(d) Défense de publier le miracle, probablement parce que Jésus craignait la jalousie des pharisiens, qui se mêlaient aussi d'en faire. (Cf. plus bas, XI, 21.)

La répugnance de Jésus à se poser comme thaumaturge et comme Christ, bien qu'il crût lui-même aux miracles et qu'il *attendît le Messie,* éclate à chaque instant. D'abord, il semble douter qu'il soit le Christ, puis il se laisse gagner ; sa réputation l'éblouit lui-même ; les miracles qu'on lui fait faire malgré lui l'étonnent ; il finit par s'appliquer ce raisonnement, qu'il fait lui-même aux disciples de Jean : *Il faut bien que je sois le Christ, puisque les aveugles voient,* etc.

Ce qui fait douter Jésus, c'est d'abord qu'il est Galiléen, non descendant de David : inconvénient que la légende a voulu réparer en lui fabriquant deux généalogies ; — c'est ensuite qu'il n'a pas de puissance temporelle ; autre inconvénient capital, auquel la légende, d'après Jésus, a obvié par cette distinction métaphysique : *Mon* royaume n'est pas de ce monde. Au fond, Jésus, prenant le titre de Christ, fut un usurpateur. La ténacité juive trouvant alors un écoulement, le christianisme fut fondé.

6. *Mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël* (a).

8. *Rendez la santé aux malades, ressuscitez les morts, guérissez les lépreux, chassez les démons ; donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement* (b).

9. *Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent, ou d'autre monnaie dans votre bourse,* etc (c).

19. *Lors donc qu'on vous livrera entre leurs mains, ne vous mettez point en peine comment vous leur parlerez, ni de ce que vous leur direz, car ce que vous devez leur dire vous sera donné à l'heure même* (d).

38. *Celui qui ne prend pas sa croix* (e), *et ne me suit pas, n'est pas digne de moi.*

(a) *Ite potius ad oves... Israël.* Ici encore se reconnaît l'esprit juif, qui proteste contre la vocation des Gentils. Or, quoi qu'on ait rapporté par la suite des vues de Jésus à cet égard, il est certain qu'il se montre ici plus qu'hésitant : il est exclusivement juif. Il est loin de comprendre l'essence et la mission universelle du christianisme. Ou bien, il faut croire que le narrateur lui prête des sentiments plus charitables que ne le supposent les passages annotés plus haut... Peut-être encore avons-nous ici l'indice d'un parti parmi les apôtres. Peut-être enfin la recommandation de Jésus fut-elle toute de circonstance : à titre d'essai.

(b) Ce verset doit être pris au sens spirituel, d'après ce que dit Jésus lui-même : il est venu guérir les *malades,* non les sains.

(c) VERSETS 9-14. — Sublime pour des missionnaires de pauvreté. Cette scène doit être vraie.

(d) Leçon de dialectique et d'éloquence. L'inspiration soudaine d'une âme fortement émue et d'une conscience innocente est bien autrement persuasive que l'art étudié des avocats et des sophistes ; voilà ce que veut dire Jésus-Christ : il ne s'agit point là d'une assistance surnaturelle de l'Esprit-Saint. Au reste, on aurait tort d'en conclure que Jésus-Christ blâme la rhétorique et les lettres ; il voulait seulement bannir les artifices humains de la prédication de son Evangile. En effet, les révolutions populaires et sociales ne se font guère avec de beaux discours.

(e) *Crucem.* Evidemment Jésus n'a pas dit cela : il ne

42. *Et quiconque aura donné seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits, comme étant de mes disciples, je vous dis, en vérité, qu'il ne perdra point sa récompense* (f).

CHAPITRE XI

21. *Malheur à toi, Corozaïn, malheur à toi, Bethsaïde, parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre* (a).

---

l'aurait pu dire qu'après sa résurrection. C'est une forme de langage mystique qui est venue après lui.

(f) VERSETS 5-42. — Fondation de l'Eglise ; organisation de la propagande chrétienne ; premières instructions données aux apôtres sur leur conduite dans le monde. Ce chapitre x est plein de choses qui n'ont pu être dites par Jésus ; ce sont des allusions à des faits arrivés plus tard, comme par exemple la persécution de Saül, racontée *Actes* VIII et suiv., et qui fit fuir les disciples de Jérusalem à Samarie.

(a) Reproche de n'avoir point cru aux miracles. On rencontre une contradiction perpétuelle, et aujourd'hui très difficile à expliquer, dans la conduite de Jésus relativement à ses miracles. Tantôt il commande de les divulguer, tantôt il le défend. On dirait parfois un sage qui, après une guérison merveilleuse, mais très probablement naturelle, opérée par ses soins, tantôt évite le bruit, de peur de faire crier au thaumaturge, tantôt cherche précisément à se faire passer pour tel. Quand il s'agit de faire un miracle, Jésus recule ; c'est tout simple ; quand le miracle est fait, mais encore frais, il défend d'en parler, il craint la vérification... c'est prudent ; mais quand les miracles sont anciens, il en réclame le bénéfice ; cela semble louche. — Le prédicateur convertisseur s'irrite ; dans sa bonne foi religieuse, il maudit les incrédules et les endurcis ; mais cela ne lui ôte pas tout à fait le jugement, et ne l'empêche pas de se comporter avec une singulière prudence. L'ironie ne lui

CHAPITRE XII

7. *Que si vous saviez bien ce que veut dire cette parole : J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice* (a), *vous n'auriez jamais condamné des innocents.*

40. *Car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre* (b).

---

manque pas surtout. Elle éclate à chaque instant. Capharnaüm, qui l'a vu naître, qui l'a vu travailler à son établi, refuse de croire ; il s'écrie (verset 25) : Je te rends grâce, ô mon Père, d'avoir caché ces choses aux sages, et de les avoir révélées aux petits ! C'est d'un homme résolu.

(a) Appel à l'autorité des prophètes, de tout temps peu scrupuleux en matière de cérémonies. Jésus, du reste, ne dogmatise point ; il se conforme aux croyances de son temps, autant qu'il peut ; il admet Moïse, les prophètes, Jéhovah, les anges, la résurrection, etc., tout en inclinant sans cesse à expliquer rationnellement ce qui est susceptible de l'être. Il tergiverse sur l'idée messiaque, et conséquemment sur le personnage qu'il se donne à lui-même, pour deux raisons : la première qu'il n'y avait ni sécurité ni possibilité de combattre trop directement l'opinion messiaque ; la deuxième que, sentant lui-même l'équivoque qui allait se produire sur son compte, et ne pouvant néanmoins échapper à cette affirmation : — *Oui, je suis le Christ ;* car quiconque prêche la réforme est Christ, — il sortait d'embarras du mieux qu'il pouvait, à force de prudence, de réserve et de savantes leçons.

(b) Il est péremptoire, d'après cela, que la résurrection était surtout pour les incrédules : pourquoi les seuls témoins de ce fait ont-ils été des hommes *prædordinati a Deo,* comme dit saint Pierre (*Actes,* x, 41). On a remarqué que Jésus faisait publiquement et sans crainte ses miracles en Galilée, tandis qu'en Judée et à Jérusalem il se cachait, ou refusait d'en faire. On a dit pour motif qu'il devait agir de la sorte, à cause de la foi qu'on témoignait en sa doctrine. Ceci est par trop naïf. Ne serait-ce point que les miracles sont plus aisés à faire au milieu de gens disposés

CHAPITRE XIII

31. *Il leur proposa une autre parabole* (a), *en leur disant : Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ.*

32. *Ce grain est la plus petite de toutes les semences, mais lorsqu'il est crû, il est plus grand que tous les autres légumes, et il devient un arbre ; de sorte que les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches* (b).

43. *Alors les justes brilleront comme le soleil, dans le royaume de leur Père. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre* (c).

à y croire, que parmi des incrédules ? Mais le *signe de la résurrection* est une idée de la légende venue après coup. Par *signe de Jonas*, Jésus n'a entendu autre chose que sa prédication. Ici il appert que le narrateur est infidèle à son héros.

(a) *Aliam parabolam.* Ces paraboles se suivent à peu près comme les fables de La Fontaine : on pourrait faire un chapitre de chacune d'elles, comme de toutes. Il est évident que le rédacteur a recueilli de toutes mains, sans pouvoir vérifier ce qui est de Jésus et ce qui n'en est pas. — La parabole du grain de moutarde, qui est une allusion à la rapidité de la propagande évangélique, ne me parut d'abord, pas plus que la précédente, être de Jésus ; mais, en réfléchissant que les matières étaient prêtes de longue main, et qu'il n'y avait qu'à jeter l'étincelle pour allumer l'incendie, je suis revenu de cette opinion, au moins en partie.

(b) VERS. 31-32. — Puissance de la propagande et de l'IDÉE. Semez des idées, elles croîtront et rempliront la terre. Ce n'était pas un homme ordinaire que celui qui, dans un pareil temps, émettait de pareilles idées.

(c) VERS. 37-43. — Interprétation spirituelle, causée par suite de la spiritualisation de tout le système messiaque. Ce qu'on ne pouvait plus entendre au propre, on l'explique au figuré. En sorte que nous avons ici interpolation sur interpolation : 1° une parabole qui ne peut pas être de Jésus ; 2° une interprétation qui ne peut être ni de Jésus, ni de l'auteur de la parabole !

CHAPITRE XVI

20. *En même temps, il commanda à ses disciples de ne dire à personne qu'il fût Jésus le Christ* (a).

21. *Dès lors, Jésus commença à découvrir à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem ; qu'il y souffrît beaucoup de la part des sénateurs, des scribes et des princes des prêtres ; qu'il y fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour* (b).

(a) Défense de dire que Jésus est le Christ. Tout cela explique pourquoi Jésus, de son vivant, fut si peu connu : on a dit, pour lui, après sa disparition, qu'il l'avait défendu. Cela est commode, mais c'est une mauvaise raison. D'après les idées qu'on se fait d'un Messie, loin de se cacher, Jésus devait se donner hautement et publiquement pour ce qu'il était. Mais non ; il hésitait, il faisait des confidences aux amis et dissimulait avec le public ; tandis que les moindres prophètes ont toujours fait preuve d'une grande hardiesse. Séparons donc les explications tardives de l'écrivain de la vérité historique : Jésus ne se donna point pour Christ, ne fit point de miracles, bien qu'il ait pu opérer quelques guérisons ; ne crut point à la nécessité d'en faire ; se borna à prêcher la morale et la réforme, et disparut ou périt à la suite d'un jugement sollicité par les pharisiens. (Cf. plus haut, v, note *a*, et *Luc*, IX, 21-22.)

(b) VERS. 21-25. — Toute cette confidence est évidemment de l'invention du narrateur. Ni personne du vivant de Jésus, ni Jésus lui-même, ne se fût mis dans l'esprit une pareille doctrine. On aurait regardé comme blasphémateur celui qui eût prétendu que le Messie, fils de David, devait périr sur la croix. Il a fallu un siècle de mysticisme pour faire trouver le mystère de la mort et de la résurrection du Christ ; une fois l'interprétation posée, le reste est allé tout seul.

Mais ce dogme ténébreux ne passa point d'abord sans réserve. On crut que le Christ mort reviendrait *bientôt*, si tôt même, que plusieurs de ses disciples seraient témoins de ce retour. C'est ce qui résulte du verset 28, qui constitue une vraie transaction entre le Messie glorieux des Juifs et

CHAPITRE XVII

19. *Car je vous dis, en vérité, que si vous aviez de la foi* (a) *comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là ; et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible.*

CHAPITRE XVIII

2. *Jésus, ayant appelé un petit enfant, le mit au milieu d'eux* (aa).

3. *Et leur dit : Je vous dis, en vérité, que si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.*

CHAPITRE XIX

12. *Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le ventre de leur mère ; il y en a que les hommes ont fait eunuques ; et il y en a qui se sont rendus eunuques eux-*

---

le Messie souffrant et humilié des chrétiens. — Plus tard, la descente du Christ a été ajournée à la fin du monde, aux calendes grecques !

(a) *Si vous aviez la foi,* c'est-à-dire si vous étiez *fidèles* ou *saints.* On interprète ordinairement : Si vous croyiez fermement que la chose réussira. Mais l'homme ne magnétise pas les montagnes.

(aa) Ce n'est pas précisément l'humilité et la petitesse que Jésus prêche ; c'est l'état jeune, sain, de la conscience, telle qu'on la trouve chez les enfants. Jésus avait observé que l'homme, en ceci semblable au singe et au félin, très gentils tant qu'ils sont jeunes, et qui deviennent méchants en vieillissant, n'avait de bon que ses premières années, et que la seconde moitié, ou plutôt les trois derniers quarts sont mauvais. *Redevenez jeunes :* voilà, disait-il, la vraie palingénésie, et quand vous aurez rajeuni, ne vieillissez plus.

mêmes, pour gagner le royaume des cieux (a). *Qui peut comprendre ceci, le comprenne* (b).

CHAPITRE XX

18. (aa) *Nous allons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, qui le condamneront à mort.*

(a) *Se faire eunuque pour le royaume des cieux,* c'est-à-dire pratiquer la continence par motif de vertu, et d'après une loi plus élevée du droit et de la morale. Or, ce degré de vertu est propre à la nouvelle loi. Voilà ce que dit le Christ. — Suivant Renan, il veut dire que, attendu que le *temps est proche,* il ne vaut pas la peine de se marier.

(b) VERS. 3-12. — Jésus, dans ce passage, me paraît affirmer à la fois la monogamie et son indissolubilité ; plus, condamner la fornication. — *Sunt... qui seipsos castraverunt...* Ceci semble donné comme une perfection et une loi mystérieuse peu à la portée des profanes, à qui le commerce charnel est un besoin. Jésus est sobre et réservé, selon la bienséance orientale ; mais il n'est pas difficile de tirer les conséquences de ses propositions. Les chrétiens resteront bien au-dessous de lui.

(aa) VERS. 18 et suiv. — Suivant ce passage et une foule d'autres des quatre Evangiles, Jésus a prédit sa passion et sa mort. Je ne vois aucune raison de le nier. Il était en contradiction formelle avec les espérances judaïques ; il se mettait en hostilité avec les classes puissantes, rigides observatrices de la lettre moïsiaque ; tous les jours, il se voyait l'objet de dénonciations, de menaces et de violences ; il savait, et il en faisait aux Juifs un amer reproche, que la fin de tous les prophètes avait été on ne peut plus malheureuse, depuis *Abel* jusqu'à lui ; il était décidé, d'ailleurs, à tout braver pour affranchir le peuple des jongleries sacerdotales, des hypocrisies pharisaïques, et de l'engouement si redoutable du Messie. Quoi de plus naturel donc que Jésus ait prévu sa mort, qu'il en ait parlé mainte et mainte fois ?... Mais de là à prétendre, comme le fait

CHAPITRE XXI

4. *Or tout ceci s'est fait, afin que cette parole du prophète fût accomplie :*

5. *Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous, plein de douceur, monté sur une ânesse et sur l'ânon de celle qui est sous le joug* (a).

10. *Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville en fut émue, et chacun demandait : Qui est celui-ci* (b) *?*

11. *Mais ces peuples, qui l'accompagnaient, disaient : C'est Jésus, le prophète, qui est de Nazareth, en Galilée* (c).

Strauss, que Jésus a eu l'idée d'un Messie souffrant, mourant pour le salut de tous, victime expiatoire pour la rémission des péchés, il y a l'infini. L'idée du Messie souffrant est de beaucoup postérieure à Jésus ; il a fallu, pour en venir là, d'abord reconnaître qu'il ne pouvait plus y avoir de Messie tel que le voulaient les Juifs, passer de là à un autre système, et enfin personnifier l'idée de Jésus, et faire de lui un Christ d'une autre espèce.

(a) VERS. 4-5. — Voilà le dire des évangélistes ; ils trouvent toujours leurs motifs dans les prophètes. Mais, outre la raison de piété qui poussait Jésus, il y avait encore pour lui la nécessité d'en finir et de tirer au clair sa position. Il ne pouvait inquiéter les Romains, et il était sûr de ne pouvoir être mis en jugement sans leur autorisation. Il pouvait donc, jusqu'à certain point, braver la colère des prêtres ; et s'il réussissait, si sa mission était comprise du peuple, si, en entraînant les masses, il neutralisait le mauvais vouloir des pharisiens, qui, devenus impopulaires, ne lui pourraient rien, son enseignement passait, et tout était dit. Ces calculs furent déjoués par l'intrigue sacerdotale.

(b) Détail précieux que rien n'empêche de croire authentique et qui infirme la prétention du narrateur, de faire de cette entrée de Jésus une ovation messianique. On ne le connaît pas !

(c) Voilà tout : Jésus est prophète, le prophète de Nazareth, en Galilée : rien de plus, rien de moins.

CHAPITRE XXII

(Les Pharisiens demandent à Jésus :)

17. *Dites-nous donc votre avis sur ceci : Nous est-il libre de payer le tribut à César, ou de ne pas le payer ?*
18. *Mais Jésus, connaissant leur malice, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ?*
19. *Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Et eux lui ayant présenté un denier,*
20. *Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ?*
21. *De César, lui dirent-ils. Alors Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* (a).

(a) VERS. 15-21. — La question était en effet scabreuse : il s'agissait de savoir si un Juif, un vrai Israélite, pouvait reconnaître la domination romaine. Jésus se tire d'affaire en rétorquant l'argument. *De qui est votre monnaie ?* demande-t-il. — De César. — Donc, si vous acceptez vous-mêmes la monnaie de César, acceptez César. A fripon, fripon et demi.

Mais, comme dit l'école, *retorsio non est responsio.* La question reste entière. En acceptant la monnaie de César, nous cédons à la nécessité, comme en nous soumettant à son pouvoir, nous cédons à la force. Or, si nous étions les plus forts, que ferions-nous ? C'est à cela que Jésus ne répond pas, car il est évident que lui-même, s'il était le plus fort, il userait de la force. (Voir la parabole de la zizanie plus haut, XIII, 24-30.)

La réponse que fait ici Jésus rentre dans celle que nous lui verrons plus bas faire à Pilate : *Mon royaume n'est pas de ce monde ;* là, comme ici, il ne fait que céder à la force ; là commence cette séparation du spirituel et du temporel, développée par saint Paul (*Rom.*, XIII, 1 et suiv.), et qui aboutit à la reconnaissance de toute tyrannie, à la théorie du droit divin. Dès lors, en effet, que le royaume de Jésus n'est pas de ce monde, que c'est celui de l'esprit, tandis que le royaume de César est celui de la force, auquel tout chrétien doit se soumettre comme à une

23. *Ce jour-là, les sadducéens, qui nient la résurrection* (b), *vinrent le trouver, et lui proposer une question.*

30. *Après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris* (c) ; *mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel.*

31. *Et, pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu ces paroles que Dieu vous a dites :*

32. *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ? Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants* (d).

CHAPITRE XXIV

30. *Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, et tous les peuples de la terre seront dans les pleurs et dans les gémissements ; et ils verront le Fils de*

---

chose établie de Dieu, il n'y a plus de raison pour le fidèle de s'occuper de la chose publique ; il doit l'obéissance. La théorie du droit d'insurrection est antichrétienne, de même que le principe de la souveraineté du peuple. Jésus par là se coupe en deux et se réduit à néant.

(b) *Resurrectionem.* Comment Jésus, adversaire des pharisiens autant que des sadducéens, admet-il la résurrection ? Je soupçonne ce morceau d'être interpolé. La résurrection fut introduite dans le christianisme, selon moi, par Paul. (Cf. *Luc*, xx, sur ce passage, et les notes.)

(c) L'objection était grossière, la solution est sublime. Il n'y a pas de sexe dans l'autre monde. En effet, ce monde se recrute, non par génération, mais par immigration.

(d) Du reste, si la réplique est heureuse, l'argument principal qui vient après n'est pas décisif. *Jéhovah*, dans le passage cité de l'*Exode*, a voulu dire que les générations passent devant lui tour à tour, et que lui, leur Dieu, ne passe pas.

Il est vrai qu'en admettant un sens plus profond encore, on peut dire que pour Dieu l'humanité est toujours vivante, non seulement dans sa collectivité actuelle, mais dans l'ensemble de ses générations ; conséquemment que la mort n'est relative qu'à nous, et que nous sommes immortels.

l'homme, qui viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté.

34. *Je vous dis, en vérité, cette race ne passera point, que toutes ces choses ne soient accomplies* (a).

CHAPITRE XXV

Prédiction du dernier jugement (aa).

14. *Car le Seigneur agit comme un homme qui,*

(a) VERS. 30-34. — Le *millénarisme*. Cette opinion est plutôt persane, ou chaldéenne, ou même étrusque, que juive. Jésus, qui suivait les prophètes, y est resté probablement étranger.

L'Eglise a distingué dans cette prophétie l'annonce de deux faits distincts, qui devaient s'accomplir à deux époques séparées par un long intervalle, la ruine de Jérusalem et la fin du monde avec le jugement dernier.

Mais cette interprétation de l'Eglise est venue après coup, lorsqu'on vit que le monde ne finissait pas. Dans l'opinion de l'auteur et de ses lecteurs contemporains, verset 34, la fin d'Israël et la fin de l'univers coïncidaient en un seul et même événement, ou du moins étaient consécutives. La première était le signe de l'approche de l'autre : à partir du jour où l'Etat israélite et le royaume messianique étaient détruits, la durée ne comptait plus ; il fallait se préparer à la mort et au jugement. C'était l'opinion de Paul et celle de l'auteur de l'Apocalypse. Avec le temps, la fin du monde se trouva indéfiniment reculée : aujourd'hui on n'en parle plus.

(aa) Les lettres de Paul sont toutes pleines de ce sentiment de la nécessité de se tenir prêt pour l'arrivée du Fils de l'homme. Mais déjà, chez ce pharisien mal converti, l'élément moral faiblit, et la superstition domine.

La leçon de Jésus n'est autre que ceci : Soyez en tout temps prêts à rendre vos comptes à Dieu ; et ne croyez pas que les *bonnes œuvres* des autres vous tiendront lieu de suffrages. *Pourvoyez-vous* d'huile vous-mêmes, c'est-à-dire ne comptez ni sur les mérites du Christ, ni sur ceux de vos saints, ni de personne. C'est un apologue contre ce que la théologie appelle la *réversion expiatoire*.

devant faire un long voyage hors de son pays, appela ses serviteurs et leur mit son bien entre les mains (b).

VERS. 31-46 (c) (*Annonce et description du jugement dernier.*)

CHAPITRE XXVI (a)

8. (Une femme vient de verser sur la tête de Jésus un parfum de grand prix.) *Ce que ses disciples voyant, ils s'en fâchèrent, et dirent : A quoi bon cette perte ?*

(b) Parabole des talents. Il faut bien prendre garde ici que Jésus n'entend pas approuver l'usure ou l'agiotage, pas même encourager la commandite : il se sert de tout cela comme d'une comparaison. Il veut dire, à l'encontre des pharisiens qui se croyaient *élus* et *prédestinés* par cela seul qu'ils étaient Juifs, que la récompense appartiendra à celui-là seul qui aura fait *valoir* son fonds, nullement à celui qui n'aura fait que le garder en dépôt. C'est, je le répète, de l'*anti-prédestinationisme.*

(c) Il est inconcevable que l'on n'ait jamais su comprendre le sens de cette admirable parabole. Jésus s'empare de toutes les opinions qui avaient cours sur le Messie, et les tourne à son sens moral et social. On croyait que le Messie viendrait du ciel régner sur la terre, combler de gloire et de richesse les fidèles sectateurs du culte moïsiaque. Mais lui : Non, non, voici ce que viendra faire le *Fils de l'homme,* dit-il : il vous punira, vous, mauvais riches, etc.

Autant le chapitre précédent laisse voir l'interpolation, la supposition, autant l'âme puissante, la conscience vigoureuse de Jésus se retrouvent dans celui-ci.

(a) Nous voici au dénouement. C'est maintenant qu'il s'agit de savoir si, oui ou non, Jésus s'est donné pour le Messie. Les trois premiers Evangiles l'affirment. Jésus (plus bas, 63-64) le déclare sous la foi du serment. Le quatrième, au contraire, supprime cette interrogation : si bien qu'enfin nous ne saurions à quoi nous en tenir au juste sur la cause du supplice de Jésus, si nous n'avions pour nous renseigner que la *lettre* des historiens.

9. *Car on aurait pu vendre ce parfum bien cher, et en donner l'argent aux pauvres.*

10. *Mais Jésus, sachant ce qu'ils disaient, leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre.*

11. *Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous ; mais, pour moi, vous ne m'aurez pas toujours.*

12. *Et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensevelir par avance* (b).

26. *Or, pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain ; et, l'ayant béni, il le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : Prenez, et mangez ; ceci est mon corps.*

27. *Et, prenant le calice, il rendit grâces, et il le leur donna, en disant : Buvez-en tous ;*

28. *Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés* (c) et (d).

(b) Il est curieux de voir Jésus... obligé de dissimuler et de repousser le titre de Messie, que des exagérés et d imprudents lui décernaient... Il est donc prouvé, par c histoire, qu'avant la Passion, les apôtres de Jésus n reconnurent pas pour Messie, mais bien pour *Rabbi*. reconnurent-ils plus tard ? c'est une question. — En t cas, il me semble voir ici le motif de la défection de Juda qui fut seul chargé du crime de tous. Ce n'est que peu a peu, — les Evangiles le répètent à satiété, — que les apôtres en vinrent, après la mort de leur maître, à le croire Messie. Sur ce point, la populace les avait devancés.

(c) *In remissionem peccatorum*, εἰς ἄφεσιν ἁμαρτίων. Un critique a remarqué que ces mots ne se retrouvent pas dans les autres passages parallèles, et que Jésus, qui a parlé souvent de sa mort, ne l'a jamais présentée comme un sacrifice de propitiation pour les autres hommes. En conséquence, il prétend qu'il faut rapporter ces paroles aux opinions qui avaient cours dans l'époque des apôtres.

(d) VERS. 26-28. — Substitution du sacrifice de Melchisédech aux sacrifices sanglants de Moïse : voilà tout le mystère de la fameuse Cène. (Cf. *Marc*, XIV, 17 et suiv.) — *Hoc est corpus meum*, ou, suivant d'autres, voilà ma chair, c'est-à-dire *voilà ma victime*, la victime de mon sacrifice, la victime que l'on offrira dans ma religion.

La cérémonie du calice est plus claire : *Voici le sang qui sera répandu dans la nouvelle alliance pour les*

devant faire un long voyage hors de son pays, appela ses serviteurs et leur mit son bien entre les mains (b).

VERS. 31-46 (c) (*Annonce et description du jugement dernier.*)

CHAPITRE XXVI (a)

8. (Une femme vient de verser sur la tête de Jésus un parfum de grand prix.) *Ce que ses disciples voyant, ils s'en fâchèrent, et dirent : A quoi bon cette perte ?*

(b) Parabole des talents. Il faut bien prendre garde ici que Jésus n'entend pas approuver l'usure ou l'agiotage, pas même encourager la commandite : il se sert de tout cela comme d'une comparaison. Il veut dire, à l'encontre des pharisiens qui se croyaient *élus* et *prédestinés* par cela seul qu'ils étaient Juifs, que la récompense appartiendra à celui-là seul qui aura fait *valoir* son fonds, nullement à celui qui n'aura fait que le garder en dépôt. C'est, je le répète, de l'*anti-prédestinationisme.*

(c) Il est inconcevable que l'on n'ait jamais su comprendre le sens de cette admirable parabole. Jésus s'empare de toutes les opinions qui avaient cours sur le Messie, et les tourne à son sens moral et social. On croyait que le Messie viendrait du ciel régner sur la terre, combler de gloire et de richesse les fidèles sectateurs du culte moïsiaque. Mais lui : Non, non, voici ce que viendra faire le *Fils de l'homme,* dit-il : il vous punira, vous, mauvais riches, etc.

Autant le chapitre précédent laisse voir l'interpolation, la supposition, autant l'âme puissante, la conscience vigoureuse de Jésus se retrouvent dans celui-ci.

(a) Nous voici au dénouement. C'est maintenant qu'il s'agit de savoir si, oui ou non, Jésus s'est donné pour le Messie. Les trois premiers Evangiles l'affirment. Jésus (plus bas, 63-64) le déclare sous la foi du serment. Le quatrième, au contraire, supprime cette interrogation : si bien qu'enfin nous ne saurions à quoi nous en tenir au juste sur la cause du supplice de Jésus, si nous n'avions pour nous renseigner que la *lettre* des historiens.

9. *Car on aurait pu vendre ce parfum bien cher, et en donner l'argent aux pauvres.*

10. *Mais Jésus, sachant ce qu'ils disaient, leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre.*

11. *Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous ; mais, pour moi, vous ne m'aurez pas toujours.*

12. *Et lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensevelir par avance* (b).

26. *Or, pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain ; et, l'ayant béni, il le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : Prenez, et mangez ; ceci est mon corps.*

27. *Et, prenant le calice, il rendit grâces, et il le leur donna, en disant : Buvez-en tous ;*

28. *Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés* (c) et (d).

(b) Il est curieux de voir Jésus... obligé de dissimuler et de repousser le titre de Messie, que des exagérés et des imprudents lui décernaient... Il est donc prouvé, par cette histoire, qu'avant la Passion, les apôtres de Jésus ne le reconnurent pas pour Messie, mais bien pour *Rabbi*. Le reconnurent-ils plus tard ? c'est une question. — En tout cas, il me semble voir ici le motif de la défection de Judas, qui fut seul chargé du crime de tous. Ce n'est que peu à peu, — les Evangiles le répètent à satiété, — que les apôtres en vinrent, après la mort de leur maître, à le croire Messie. Sur ce point, la populace les avait devancés.

(c) *In remissionem peccatorum*, εἰς ἄφεσιν ἁμαρτίων. Un critique a remarqué que ces mots ne se retrouvent pas dans les autres passages parallèles, et que Jésus, qui a parlé souvent de sa mort, ne l'a jamais présentée comme un sacrifice de propitiation pour les autres hommes. En conséquence, il prétend qu'il faut rapporter ces paroles aux opinions qui avaient cours dans l'époque des apôtres.

(d) VERS. 26-28. — Substitution du sacrifice de Melchisédech aux sacrifices sanglants de Moïse : voilà tout le mystère de la fameuse Cène. (Cf. *Marc*, XIV, 17 et suiv.) — *Hoc est corpus meum*, ou, suivant d'autres, voilà ma chair, c'est-à-dire *voilà ma victime*, la victime de mon sacrifice, la victime que l'on offrira dans ma religion.

La cérémonie du calice est plus claire : *Voici le sang qui sera répandu dans la nouvelle alliance pour les*

29. *Or, je vous dis que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour auquel je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père* (e).

63. *Le grand-prêtre lui dit : Je vous commande, par le Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu.*

64. *Jésus lui répondit : Vous l'avez dit* (f) *; je le suis ; mais je vous déclare que vous verrez dans la suite le Fils*

---

expiations de tous. Celui qui n'est pas frappé de l'allusion qui se trouve entre l'institution de la Cène et l'institution du sacrifice de Moïse (*Exod.*, XXIV, 8), *hic est sanguis fœderis quod pepigit Dominus* (15), paroles que Jésus-Christ emploie à son tour presque textuellement, celui-là ferme les yeux à la lumière. « Moïse vous a donné la chair des victimes ; ma chair, ma victime à moi, la voilà (montrant le pain) ; Moïse vous a donné le sang pour l'expiation ; voilà le sang de ma nouvelle religion (le vin). *Faites cela à mon exemple ;* offrez comme moi ce sacrifice. »

Il y a lieu de croire que les premiers chrétiens n'ont pas entendu différemment l'Eucharistie ; et il serait curieux de rechercher comment peu à peu s'est formé le monstrueux dogme de la transsubstantiation, tel qu'il a été chanté par saint Thomas et que l'enseigne aujourd'hui l'Eglise romaine.

(e) Annonce de l'arrivée prochaine du Messie. Elle prouve que l'auteur de l'Evangile le croyait ressuscité, et espérait en conséquence le revoir bientôt, boire et manger avec lui !...

(f) Jésus convient de ce qu'on lui reproche ; il s'affirme sous la foi du serment comme MESSIE. Il ajoute à cette affirmation l'annonce de sa prochaine arrivée glorieuse et surnaturelle. De trois choses l'une : ou il était fou, comme le crut Hérode ; ou il mentait, et dans ce cas il méritait la mort ; ou bien enfin il disait vrai, et alors il n'y avait plus qu'à applaudir et se prosterner. — Le conseil des prêtres trouva que Jésus n'était point un insensé, et je suis de cet avis ; il jugea ensuite que sa

---

(15) « Voici le sang de l'Alliance qu'a conclue le Seigneur. »

de l'homme (ε), *assis à la droite de la majesté de Dieu, venir sur les nuées du ciel.*

---

messianité n'était qu'une tentative ambitieuse, charlatanesque et pleine de périls, de tout point incroyable, et c'est aussi mon opinion. Restait donc que Jésus-Christ fût condamné comme séditieux et agitateur : à quoi je défie le sens commun de contrevenir.

Voilà ce qui résulte du récit de Matthieu, mais qui ne suffit point à la critique ; car il est évident ici que les auteurs de cette narration ont eu tout intérêt à ce que Jésus *s'affirmât* comme Messie, sous la foi du serment, et fût condamné comme tel. Cet intérêt est si grand, si manifeste, qu'il suffit pour révoquer en doute toute l'histoire de la passion, comme toutes celles des miracles, légendes, etc., que la critique relève à chaque pas dans les Evangiles.

Pourquoi donc a été crucifié Jésus ?... Je crois ne pas sortir de la vérité et du naturel en disant qu'il fut mis à mort, comme tant d'autres avant lui, traités de *faux prophètes* de leur vivant, parce qu'ils attaquaient les puissances du jour, et honorés comme *véritables* après leur mort. (Cf. *Marc*, XIV et XV.)

(ε) *Filium hominis :* allusion évidente à Daniel (VII, 13 et suivants), où il est parlé d'un personnage mystérieux *quasi filius hominis* (16), qui vient avec les nuées, et qui comparaît devant l'*Ancien des jours*. La tradition juive interprétait ce passage de leur Messie futur, roi glorieux et immortel : en sorte que l'expression devint parmi eux synonyme de Messie. C'est ainsi qu'elle est prise par Jésus, ou plutôt appliquée par les Evangélistes à Jésus. (Cf. *Jean*, XII, 34 ; *Matthieu*, VIII, 20 et *passim*.)

Dans ce passage, il est fait allusion au psaume CIX, 1 : *Sede a dextris meis* (17). Je ne crois pas en conséquence à l'authenticité de cette réponse de Jésus ; elle est de l'invention des messianistes. La vérité est que Jésus *se tut*. (Cf. 63, et plus bas, XXVII, 12 ; *Marc*, XIV, 61, et XV, 5 ; *Luc*, XXIII, 9 ; *Jean*, XIX, 9.)

---

(16) « Quelqu'un de semblable à un fils de l'homme. »
(17) « Assieds-toi à ma droite. »

CHAPITRE XXVII

22. *Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus, qui est appelé Christ* (a) ?

CHAPITRE XXVIII

Résurrection de Jésus-Christ (aa).

7. *Et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est*

(a) *Qui dicitur Christus ?* Cette parole de Pilate, deux fois rapportée (ci-dessus, 17), prouve, si elle est authentique, que Jésus, précisément à cause de sa façon d'interpréter ou d'affirmer le messianisme, fut pris lui-même pour Messie et appelé de ce nom. C'est cette éternelle équivoque qui fait le nœud plus que gordien de l'histoire évangélique, et qui a produit toute l'obscurité dont elle est pleine. (Cf. *Luc,* II, 52 ; *Marc,* XIV et XV ; *Jean, ubique,* et XII, 44.)

Je ne saurais trop le redire, Jésus nie la réalité du Messie. Le Messie pour lui est un mythe qui indique une chose, la régénération; non un homme.

Sa doctrine, par conséquent, est le *vrai* messianisme ; et lui, en ce sens qu'il la prêche au nom de Dieu, est le *Messie ;* mais il est clair que cette messianité est toute négative.

Avec le temps, Jésus, qui d'abord ne fut pas cru, fut reconnu pour avoir dit vrai ; il devint donc le plus grand des prophètes. Avec le temps encore, son système d'interprétation messianique prit une valeur positive, en transportant dans le monde céleste ce que les Juifs attendaient dans le monde visible ; et Jésus, Messie négatif, devint un Messie surnaturel et transcendantal.

(aa) Résurrection. On peut dire que les vrais et les premiers auteurs de cette histoire sont les pharisiens. Le dogme de la *résurrection* des cadavres ayant été inventé par eux, et la foi à l'*immortalité* du Messie, d'Elie, etc., étant répandue, les choses s'ensuivaient logiquement et nécessairement.

ressuscité. Il ira avant vous en Galilée (b). *C'est là que vous le verrez ; je vous en avertis auparavant.*

19. *Allez donc, et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.*

20. *Et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles* (c).

Jésus, comme prophète et comme Messie, ou ne devait pas périr, ou, s'il était mis à mort, devait ressusciter. Comment s'opérerait cette résurrection ? Question insondable, mais qui avec le temps trouva une solution. Le temps, en effet, fit croire à des *apparitions* de Jésus après sa mort ; de ces apparitions de Jésus, *pur esprit*, à sa résurrection, il n'y avait pas loin. Le prodige fut donc accompli dans le cours du premier siècle. (Cf. I *Cor.*, XV, 5 et suiv. ; *Act.*, IX, XXII, 3 et suiv., et XXVI, 12, la christophanie arrivée à saint Paul (18).

(b) *In Galilœam :* cf. plus haut, XXVI, 32 ; Jésus, pendant la Cène, annonce qu'après sa résurrection, on le verra *en Galilée.*

Cela met sur la trace.

Il ressuscite sans témoins.

Le corps a disparu.

Il se montre à quelques rares fidèles, non point à Jérusalem, sur le lieu de son supplice, mais en Galilée.

D'un côté, il se passe des visions ou apparitions du Christ mort ; de l'autre son cadavre ne paraît plus : que croire de tout cela ?

La nation est anéantie en l'an 70 ; alors plus de doute : le Messie temporel, le Messie roi est impossible ; le vrai Messie, le Messie spirituel, est le seul sur qui on puisse compter encore ; ce Messie, c'est Jésus !...

(c) L'évangéliste s'arrête tout court ; il ne parle pas de l'*ascension* de Jésus ; il ne dit pas ce que depuis sa résurrection il est devenu. Il croyait simplement de lui, comme on croyait d'Elie, qu'il n'était pas mort et qu'il était quelque part, soit au ciel ou ailleurs, toujours prêt à paraître pour la défense de l'Eglise.

---

(18) Apparition de Jésus à Paul sur le chemin de Damas.

L'histoire de la résurrection du Christ montre combien matérialiste encore était chez les Juifs le dogme de l'immortalité. La mort de Jésus n'eût point embarrassé les chrétiens du moyen âge. Qu'est-ce que le corps ? Une enveloppe, rien. L'âme, c'est tout. Non seulement Jésus, mais aucun homme ne peut être anéanti ; et toujours par la permission divine, il peut y avoir communication entre les *vivants* et les *morts*.

Mais pour des Juifs, c'était autre chose. A la mort, tout finissait !... Seul, le *Christ*, le Messie, ne pouvait mourir (Cf. *Jean*, XII, 34.) — Or, s'il ne pouvait mourir, c'est-à-dire s'il devait *rester éternellement*, comment expliquer sa crucifixion ? De là la nécessité d'avoir le cadavre pour le ressusciter et même pour arriver à son ascension ; de là l'opinion que si le *corps* de Jésus ne retournait pas à la vie, c'en était fait de lui, il était PERDU à tout jamais.

Il faut remarquer l'extrême discrétion de Matthieu sur le fait de la *résurrection* de Jésus. Il y croit bien certainement, et dans le sens le plus matériel du mot, bien différent en cela de Marc, de Luc et de Paul, qui expliquent la résurrection, dont ils n'ont pas été témoins, par la théorie pharisaïque de la réviviscence : ce qui est, du moins au sens vulgairement suivi, la négation même de la résurrection ! Aussi, chose que je n'ai encore vu relever par personne, sommes-nous ici en présence de deux ordres de témoignages diamétralement contraires : les uns qui, comme Matthieu, Pierre, Jean, etc., croient à une résurrection de Jésus tout à fait pareille à celle de Lazare ; les autres qui n'admettent que la résurrection pharisaïque, doctrinale, telle qu'elle résulte de la notion d'immortalité. Seulement, tandis que tous les hommes attendent leur résurrection à la fin des siècles, Jésus, par le privilège de sa divinité, les aurait précédés dans cette voie. (Cf. *Marc*, XVI, et *Luc*, XIV.)

D'après Matthieu, Jésus ne se montre qu'*une fois* à Jérusalem, aux femmes, pour leur dire d'avertir ses disciples ; et *une fois* en Galilée, à ses disciples, pour leur donner ses instructions. Depuis on ne l'a plus revu.

ÉVANGILE

SELON

SAINT MARC

CHAPITRE I

34. *Il guérit plusieurs personnes de diverses maladies, et il chassa plusieurs démons ; mais il ne leur permettait pas de dire qu'ils le connaissaient* (a).

(a) Jésus ne permet point au démon de parler de lui. Ceci est extraordinaire. Veut-on dire qu'il recommandait le silence aux personnes délivrées de leurs démons, ou bien aux démons eux-mêmes ? Mais comment les démons, une fois chassés des corps qu'ils occupaient, auraient-ils pu parler ? Et si cela eût été possible, quel plus grand témoignage Jésus pouvait-il donner de lui ? Il faut donc se rapporter au premier sens, conforme d'ailleurs à ce que les évangélistes racontent en d'autres endroits sur le secret recommandé par Jésus. — Plus on réfléchit sur tout cela, plus on se convainc que le prétendu Christ fut un sermonnaire homme de bien, faisant un peu de médecine, agissant plus qu'il ne parlait, et ne songeant point au rôle qu'on lui a fait jouer depuis.

Cette dernière réflexion est peu juste. — Jésus, comme Jean-Baptiste, fut un véritable enthousiaste, mystique, illuminé, doué d'une pénétration, d'une originalité,

CHAPITRE II

11. *Levez-vous, dit-il au paralytique, je vous le commande ; emportez votre lit, et allez-vous-en dans votre maison* (a).

27. *Il leur dit encore : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat* (b).

---

d'une profondeur remarquables. C'est aux traditions juives, dont il était plein, qu'il dut la première pensée de son messianisme : comment en vint-il à se prendre lui-même pour le Messie attendu de sa nation ? C'est là un mystère de psychologie insondable. Mais ce qui est certain, c'est que Jésus, avec un génie extraordinaire, jugeant *les temps*, comme il dit, comprit tout d'abord ces deux choses capitales : 1° que c'était fait du mosaïsme ; 2° que le rôle de Messie ne pouvait plus avoir rien de politique, mais restait purement social et humanitaire. Là est le témoignage le plus irrécusable de la haute portée d'esprit de cet homme. Toute sa prédication, tous ses discours, ses actes, sa discipline, son institution, procèdent de là. Les événements ont prouvé depuis qu'il avait sainement apprécié la situation, non seulement de son peuple, mais du monde. La ruine du peuple juif sous Titus et Adrien a ruiné les espérances de Messie politique, comme la conversion de l'empire romain a justifié l'entreprise de celui que les nations se sont accordées à prendre pour leur Christ, *Christus gentium*.

Après de nouvelles études, j'hésite entre les deux opinions.

(a) Quelle liaison entre le pouvoir de remettre les péchés et celui de guérir les malades ? Voilà ce que le verset 7, avec son interprétation, ne laisse pas voir. Il en résulte que Jésus, Fils de l'homme, partageant, selon Marc, la prérogative de Dieu de remettre les péchés, est plus qu'un thaumaturge ordinaire ; il a rang au-dessus des prophètes anciens ; il y a progrès dans la notion du Christ de Matthieu à Marc.

(b) Cela est d'un homme qui se moque du sabbat. Jésus ne se fût pas permis un tel sarcasme. Il y a donc ici addition à ce qui est rapporté par saint Matthieu, et un

CHAPITRE III

Election des Apôtres.

13. *Il monta ensuite sur une montagne, et il appela à lui ceux que lui-même voulut ; et ils vinrent à lui.*

14. *Il en établit douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher* (a).

CHAPITRE VIII

31. *Il commença en même temps à leur déclarer qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, qu'il fût rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres et par les scribes ; qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât trois jours après* (aa).

---

pas en avant dans la réprobation du judaïsme. D'où il suit qu'à l'époque où parut l'Evangile de Matthieu, les chrétiens hésitaient encore sur ce qu'ils devaient conserver du mosaïsme ; tandis qu'au temps de Marc, commencement du deuxième siècle, la tendance était prononcée vers une rupture absolue et définitive.

(a) Excellente pensée : se donner des collaborateurs ; les envoyer en mission ; leur recommander la prudence ; agir selon les circonstances ; la conduite de Jésus était tracée. Plus j'y pense, plus il me semble que le christianisme aurait pu suivre tranquillement sa destinée, de l'an 28 à l'an 68 ou 75, sans persécution, sans crucifiement et sous la direction constante du maître. — Jésus a commis deux grandes fautes : 1° en laissant planer l'équivoque sur son *messianisme ;* 2° en allant à Jérusalem.

(aa) Voilà le mystère ! Jésus, prophète, thaumaturge, guérisseur, chasseur de démons, n'avait pas prévu son supplice ; et on en fit longtemps à Jérusalem de cruelles plaisanteries. A quoi les sectaires répondent, mais seulement au bout de soixante ou quatre-vingt-dix ans : Point du tout, Jésus a su parfaitement qu'il devait mourir, il l'a révélé à ses disciples ; c'était sa mission !... A preuve, verset 33, ce qu'il dit à Pierre, quand celui-ci veut le détourner de

34. *Et appelant à soi le peuple avec ses disciples, il leur dit : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il se charge de sa croix, et me suive.*

35. *Car celui qui voudra se sauver soi-même, se perdra ; et celui qui se perdra pour l'amour de moi et de l'évangile, se sauvera* (b).

CHAPITRE XII

Aumône de la veuve.

43. *Alors Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : Je vous dis, en vérité, que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc ;*

44. *Car tous les autres ont donné de leur abondance ; mais celle-ci a donné de son indigence même tout ce qu'elle avait, et tout ce qui lui restait pour vivre* (a).

---

s'exposer à la mort : *Tu ne connais pas, malheureux, le secret de Dieu !* Ce secret, on l'avait trouvé au deuxième siècle ; mais personne ne l'eût compris au premier : c'est qu'il fallait que le Christ fût mis à mort pour le salut de tous.

(b) VERS. 34-35. — Ces deux versets montrent en quel sens Jésus a pu prévoir la persécution qui frapperait sa doctrine, et dont ses apôtres et lui-même pourraient bien être victimes. Le sort des prophètes, ses modèles, et la haine croissante des pharisiens ne pouvaient le laisser aveugle sur ce point. Il a pu même aller jusqu'à faire le sacrifice volontaire de sa vie, en ce sens qu'il s'est résigné d'avance à tout pour la vérité qu'il affirmait. Il n'y a rien en tout cela que de rationnel et de conforme à la nature et à la raison. Mais une prophétie circonstanciée de sa mort, mais des jeux de mots sur le genre de supplice qui l'attendait, comme *oportet exaltari Filium hominis*, cela est improbable, indigne de foi.

(a) Voilà un de ces traits de morale qui arrachent des pleurs d'attendrissement. De pareils traits ne s'inventent pas, surtout par des écrivains comme un Marc, un Jean, un Luc ou un Matthieu.

CHAPITRE XIV

27. *Alors Jésus leur dit : Je vous serai à tous, cette nuit, une occasion de scandale ; car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées* (a).

33. *Et, ayant pris avec lui Pierre, Jacques et Jean, il commença à être saisi de frayeur, et pénétré d'une extrême affliction.*

34. *Alors il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici, et veillez* (b).

(a) Notez avec quel soin les évangélistes courent au-devant du scandale dont ils font parler Jésus ! — Ce qui était scandaleux, en effet, c'était que leur Christ fût mort, qu'il eût été crucifié, qu'il se fût laissé prendre, etc. De telles choses étaient incompatibles avec la notion du Christ, ou Messie juif, dont le nom, la mission étaient synonymes de gloire, triomphe, toute-puissance, etc. Un Christ pauvre, persécuté, vaincu, mis à mort, couvert d'opprobre, était chose aussi contradictoire qu'un soleil sans rayons et ténébreux. Toute l'affaire est donc, en racontant la Passion, de relever la dignité du Messie spirituel, et d'arranger les choses de manière qu'elles prennent une apparence mystiquement rationnelle.

(b) VERS. 33-41. — Cette longue scène de l'agonie, qui scandalisait les païens, et que les chrétiens se sont évertués à expliquer d'une façon honorable, est, à mon avis, une imitation des passages analogues des psaumes et des prophètes, où les envoyés de Jéhovah se plaignent amèrement de leur pénible et lamentable existence. A force de calquer les anciennes Ecritures et d'y conformer leur héros, les évangélistes ne se sont pas aperçus non seulement qu'ils se mettaient en contradiction perpétuelle les uns avec les autres, mais qu'ils choquaient toutes les notions de convenance et même de vertu. Pour eux, ils n'ont voulu peindre qu'un prophète, le plus grand et tout à la fois le plus opprimé des prophètes. Autant ils exagèrent sa doctrine et ses miracles, autant ils hyperbolisent ses lamentations. Il a prévu et prédit sa mort, sans doute, et il l'a acceptée. Mais cela n'empêche pas qu'elle le fait frissonner, qu'elle l'ennuie et l'épouvante, qu'il voudrait éloigner ce calice,

CHAPITRE XV

Mort de Jésus-Christ.

34. *Et, à la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en disant : Eloi, Eloi, lamma sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné* (a) *?*

40. *Il y avait aussi là des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le jeune et de Joseph, et Salomé* (b).

---

etc., etc. (Cf., entre autres, le psaume XXI, cité plus bas par Marc ; le cantique de Jonas dans le ventre de la baleine, le puits de Jérémie, les impatiences d'Elie, les lamentations de David, psaumes LIV et LXIX, et *alibi passim*.)

Outre cette explication *biblique*, on peut dire encore que Jésus dut éprouver une angoisse et un délaissement tout particuliers, non seulement de ce qu'il se sentait perdu, mais de ce qu'il prévoyait douloureusement qu'il ne serait compris de personne, et que par conséquent il se serait sacrifié en vain. Ni ses disciples ne l'entendent, ni le peuple ne le comprend ; tout conspire contre lui, tout le monde l'abandonne. La trahison se glisse jusque dans son intimité ; l'ignorance, la barbarie, la lâcheté, la superstition et l'indifférence l'environnent. Au moins Elie, Elisée, Jérémie, etc., avaient toujours un parti pour eux. Ils succombaient, mais ils avaient la consolation d'être entendus : ils n'étaient pas seuls. Lui, il n'a en perspective que le désespoir. Devant cette explication, toutes les difficultés disparaissent. Comment Strauss ne l'a-t-il pas trouvée ?

(a) Jésus a tout fait, jusqu'à sacrifier sa vie pour guérir son peuple de la superstition et lui donner, à la place de son Messie chimérique, une belle et grande idée sociale. On l'a méprisé, calomnié, et le peuple ne l'a pas compris. Il meurt, et il ne sait pas si la parole qu'il a semée germera ! (Cf. ci-dessus, XIV, 33-41.)

Non, Jésus, ta parole ne sera pas perdue : après dix-huit siècles elle sera relevée, et toi, tu seras enfin glorifié comme tu as voulu l'être, et compris !...

(b) Les hommes ont fui, les femmes restent. Ce sexe, dont l'esprit modeste et docile est si inférieur au nôtre, nous écrase par le cœur.

CHAPITRE XVI

Résurrection de Jésus-Christ (a).

19. *Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel* (b), *où il est assis à la droite de Dieu.*

(a) Marc, on l'a remarqué, est un conciliateur entre le parti de Pierre et le parti de Paul. Il prend la résurrection de Jésus dans le sens du dernier. Suivant lui, Jésus *apparaît,* non comme le ferait un homme franchement ressuscité, mais à la manière d'un être qui, étant passé de vie à trépas, et ayant opéré sa transmutation, se manifeste aux vivants : *revenant, esprit frappeur, ombre,* etc. D'où l'on peut induire que, selon Marc, Luc et Paul bien entendus, non seulement Jésus est bien mort, mais qu'il n'est pas du tout *ressuscité.* Seulement son corps s'est *transformé* et est devenu corps céleste. Est-ce bien ainsi que fut prise d'abord la résurrection ?

(b) *Assumptus est in cœlum* (18), c'est-à-dire il ne parut plus sur la terre, comme autrefois Hénoch. Jésus-Christ a imité en cela les anciens législateurs, dont la fin était mystérieuse : Lycurgue, Moïse, Hénoch, Elie, Prométhée, Aaron, etc. Il serait difficile de rendre raison de cette singulière pratique. Ceux qui l'ont ainsi fait disparaître ont agi par piété et de bonne foi ; ils se sont tus ensuite, et ils ont dû se taire ; c'est *quarante ans* après seulement, lorsque Jérusalem est tombée, qu'il n'y a plus de Messie à attendre, que l'on fait l'apothéose de Jésus et qu'on le fait *ressusciter.* Or, en 70 ou 71, Joseph d'Arimathie était mort sans doute ; Pierre, Paul, etc., morts. Il n'y avait plus de témoins, si ce n'est le radoteur platonicien Jean.

---

(18) « Il fut enlevé au ciel. »

CHAPITRE XV

Mort de Jésus-Christ.

34. *Et, à la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, en disant : Eloi, Eloi, lamma sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné* (a) *?*

40. *Il y avait aussi là des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le jeune et de Joseph, et Salomé* (b).

---

etc., etc. (Cf., entre autres, le psaume XXI, cité plus bas par Marc ; le cantique de Jonas dans le ventre de la baleine, le puits de Jérémie, les impatiences d'Elie, les lamentations de David, psaumes LIV et LXIX, et *alibi passim.*)

Outre cette explication *biblique*, on peut dire encore que Jésus dut éprouver une angoisse et un délaissement tout particuliers, non seulement de ce qu'il se sentait perdu, mais de ce qu'il prévoyait douloureusement qu'il ne serait compris de personne, et que par conséquent il se serait sacrifié en vain. Ni ses disciples ne l'entendent, ni le peuple ne le comprend ; tout conspire contre lui, tout le monde l'abandonne. La trahison se glisse jusque dans son intimité ; l'ignorance, la barbarie, la lâcheté, la superstition et l'indifférence l'environnent. Au moins Elie, Elisée, Jérémie, etc., avaient toujours un parti pour eux. Ils succombaient, mais ils avaient la consolation d'être entendus : ils n'étaient pas seuls. Lui, il n'a en perspective que le désespoir. Devant cette explication, toutes les difficultés disparaissent. Comment Strauss ne l'a-t-il pas trouvée ?

(a) Jésus a tout fait, jusqu'à sacrifier sa vie pour guérir son peuple de la superstition et lui donner, à la place de son Messie chimérique, une belle et grande idée sociale. On l'a méprisé, calomnié, et le peuple ne l'a pas compris. Il meurt, et il ne sait pas si la parole qu'il a semée germera ! (Cf. ci-dessus, XIV, 33-41.)

Non, Jésus, ta parole ne sera pas perdue : après dix-huit siècles elle sera relevée, et toi, tu seras enfin glorifié comme tu as voulu l'être, et compris !...

(b) Les hommes ont fui, les femmes restent. Ce sexe, dont l'esprit modeste et docile est si inférieur au nôtre, nous écrase par le cœur.

CHAPITRE XVI

Résurrection de Jésus-Christ (a).

19. *Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel* (b), *où il est assis à la droite de Dieu.*

(a) Marc, on l'a remarqué, est un conciliateur entre le parti de Pierre et le parti de Paul. Il prend la résurrection de Jésus dans le sens du dernier. Suivant lui, Jésus *apparaît*, non comme le ferait un homme franchement ressuscité, mais à la manière d'un être qui, étant passé de vie à trépas, et ayant opéré sa transmutation, se manifeste aux vivants : *revenant, esprit frappeur, ombre,* etc. D'où l'on peut induire que, selon Marc, Luc et Paul bien entendus, non seulement Jésus est bien mort, mais qu'il n'est pas du tout *ressuscité*. Seulement son corps s'est *transformé* et est devenu corps céleste. Est-ce bien ainsi que fut prise d'abord la résurrection ?

(b) *Assumptus est in cœlum* (18), c'est-à-dire il ne parut plus sur la terre, comme autrefois Hénoch. Jésus-Christ a imité en cela les anciens législateurs, dont la fin était mystérieuse : Lycurgue, Moïse, Hénoch, Elie, Prométhée, Aaron, etc. Il serait difficile de rendre raison de cette singulière pratique. Ceux qui l'ont ainsi fait disparaître ont agi par piété et de bonne foi ; ils se sont tus ensuite, et ils ont dû se taire ; c'est *quarante ans* après seulement, lorsque Jérusalem est tombée, qu'il n'y a plus de Messie à attendre, que l'on fait l'apothéose de Jésus et qu'on le fait *ressusciter*. Or, en 70 ou 71, Joseph d'Arimathie était mort sans doute ; Pierre, Paul, etc., morts. Il n'y avait plus de témoins, si ce n'est le radoteur platonicien Jean.

---

(18) « Il fut enlevé au ciel. »

ÉVANGILE

SELON

SAINT LUC

CHAPITRE II

(Enfance de Jésus.)

52. *Et Jésus croissait* (a) *en sagesse, en âge et en grâce, devant Dieu et devant les hommes.*

(a) *Proficiebat.* On a fait beaucoup de conjectures sur l'éducation intellectuelle de Jésus. On a supposé tour à tour qu'il avait été élève des rabbins, des scribes, des sadducéens, des esséniens. L'essénianisme surtout a été considéré par plusieurs comme le tronc du christianisme. De même que Moïse a été supposé *imbu de toute la sagesse des Egyptiens,* de même Jésus a dû concentrer en lui la doctrine d'une ou plusieurs écoles avant de se produire sur la scène. Les Juifs hellénistes et jusqu'aux païens convertis ont pu agir sur sa pensée.

Pour moi, je crois assez inutile toute cette investigation. Jésus est Galiléen, domicilié à Nazareth, charpentier de son état. Comme tout Juif, il lit les Ecritures ; comme plus intelligent et plus religieux, il les pénètre plus à fond, surtout les prophètes et les psaumes ; comme homme du peuple, il tend à une réforme de l'Eglise et de l'Etat ; comme travailleur et praticien, il fuit les sectes et les capucinades. Ses grades, il les prend sur la place publique ;

CHAPITRE VI (a)

Sermon de Jésus-Christ.

CHAPITRE VII

Jésus et saint Jean.

22. *Après quoi il leur répondit, en disant : Allez rapporter à Jean ce que vous venez d'entendre et de voir :*

---

sa critique, dans le sens commun ; sa religion, dans le mosaïsme interprété à la manière des prophètes. Il dut croire au MESSIE, vivant dans une époque où chacun en sollicitait la venue, où la conscience publique lui commandait de paraître, et lui traçait par avance le rôle qu'il devait jouer. Jésus fut un de ceux qui s'exprimèrent avec le plus d'énergie sur le vrai messianisme, c'est-à-dire sur l'émancipation du peuple et la réforme des abus. Ici se présente une idée fort simple et qui résout bien des difficultés. Le même spiritualisme, qui depuis des siècles enseignait aux prophètes à se moquer des cérémonies sacerdotales, a bien pu enseigner à Jésus à se moquer des rêveries juives sur le Messie. — C'est ensuite qu'il a pu dire quelquefois : Je suis le Messie ; c'est-à-dire il n'y a pas d'autre révolution messianique à attendre que celle que je vous prêche !...

(a) VERS. 27-35. — Tous ces passages sont tronqués, et l'on s'aperçoit aisément que Luc rapporte de mémoire des maximes dont l'enchaînement, l'occasion, le sel ont disparu.

Le sens des paroles de Jésus est : Rendez la justice, et faites le bien, non pas en raison de l'amitié, du mépris ou de la haine que vous avez pour les hommes, mais en vue de l'Humanité générale. Faites le bien pour lui-même ; pratiquez la vertu pour elle-même : en sorte que si cette vertu profite à votre ennemi, vous ne devez pas la retenir. Aidez votre prochain sans acception d'amis ni d'ennemis, mais parce que la charité l'ordonne ainsi.

Cette morale de Jésus, encore incomprise de nos jours, est la vraie morale humaine. Elle s'exerce, non en vue de la reconnaissance des hommes, ou de la rémunération de Dieu, mais pour sa propre beauté.

Que les aveugles voient ; que les boiteux marchent ; que les lépreux sont guéris ; que les sourds entendent ; que les morts ressuscitent ; que l'évangile est annoncé aux pauvres (a).

CHAPITRE IX

Passion prédite.

20. *Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis ? Simon Pierre répondit :* Vous êtes *le Christ de Dieu.*

21. *Alors il leur défendit expressément de parler de cela à personne.*

22. *Et il ajouta : Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup ; qu'il soit rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres et par les docteurs de la loi ; qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour* (aa),

---

(a) La réponse prêtée à Jésus par Luc et Matthieu est empruntée d'Isaïe : par où l'on peut juger, d'après les règles de critique admises par Strauss, que cette histoire est plus ou moins controuvée. L'opinion étant que le Messie faisait des miracles, d'après Isaïe entre autres, on fait répéter à Jésus les paroles d'Isaïe. Ce qui prouve la fraude pieuse, c'est que dans Isaïe, chapitre xxxv, ces paroles paraissent devoir être prises au sens métaphorique ou spirituel ; or, comment Jésus, si attentif à saisir en tout le sens spirituel, se serait-il ici renfermé dans le sens physique ? Le langage qu'on lui fait tenir est contraire à son caractère, et l'on ne conçoit pas que Strauss s'y soit trompé. — C'est alors que Jésus ne peut s'empêcher, tout en rendant hommage à la vertu de Jean, de lui reprocher son étroitesse d'esprit et ses vieux préjugés. C'est un homme de l'ancienne loi, dit-il ; une vieille outre. Et c'est pour cela probablement que lui, Jésus, s'est séparé de lui.

(aa) VERS. 21-22. — Il y a ici deux choses : le *reproche* de Jésus et la défense de dire ou croire rien de pareil ; et la *raison* qu'il en donne, et qui n'est pas une raison du tout, mais tout au contraire un programme anticipé de sa passion, de sa mort et de sa résurrection. (Cf. *Matthieu*, XVII, 21-22.) Je dis donc que le reproche de Jésus est

59. *Il dit à un autre : Suivez-moi. Et il lui répondit : Seigneur, permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon père.*

60. *Jésus lui repartit : Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts ; mais, pour vous, allez annoncer le royaume de Dieu.*

61. *Un autre lui dit : Seigneur, je vous suivrai ; mais permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison.*

62. *Jésus lui répondit : Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu* (b).

CHAPITRE X

(Mission des disciples. Marthe et Marie.)

1. *Ensuite le Seigneur choisit encore soixante et douze* (a) *autres disciples, qu'il envoya devant lui, deux à*

---

historique ; mais que le motif allégué par Luc est de l'historien ; en sorte que, tandis que Jésus ne voulait pas être appelé *Messie,* parce que le messianisme était, suivant lui, autre chose que ce que l'on pensait, et le Messie un mythe, ses disciples crurent, après coup, qu'il l'avait défendu, *à cause de sa passion !...* Le verset 22 forme ici, pour ainsi dire, une interpolation de l'écrivain au milieu des discours de Jésus, dont le sens général, indiqué par les versets 21 et 23, est celui-ci : *Non, je ne suis pas le Messie,* et que ceux qui veulent la gloire et la richesse promises par le prétendu Messie ne viennent pas avec moi ! Car moi, c'est-à-dire la réforme sociale, exige que l'on sacrifie tout, richesse, honneur, repos, liberté, vie, famille, patrie...

(b) VERS. 59-62. — Très belles maximes. Jésus parle en homme qui connaît la portée de son entreprise.

(a) Election des *soixante-douze.* Encore un nombre sacramentel. Rien n'y manquera : *douze* disciples ; *quarante* jours au désert ; *trois* jours dans le ventre du poisson ; *soixante-douze* conseillers, comme dans le Sanhédrin. Le sacre, la conception, tout est fait d'avance. L'Eglise

deux, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller.

42. *Cependant une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée* (b).

CHAPITRE XI

(Jésus chasse les démons) (a).

---

est constituée. — Peut-on croire que Jésus ait, de son vivant, organisé son parti ? Il faudrait, pour le croire, de plus forts indices, une étude plus approfondie des circonstances. Cette partie de la biographie évangélique est la plus grave (Cf. ci-dessus, VI, 13.)

(b) VERS. 41-42. — On a beaucoup disputé sur ce passage, comme si Jésus avait mis Marie, la contemplative, l'artiste, au-dessus de Marthe la ménagère. Tout en effet, dans un livre composé pour servir de monument à une religion, semble fait avec intention et porter loin. Il est possible que tel ait été le but du rédacteur mystique ; toutefois, je ne verrais encore là qu'une interprétation forcée d'un mot bien naturel. Jésus, reçu dans la maison de Marthe, l'engage familièrement à ne pas se donner tant de peine pour lui et à faire comme sa sœur. C'est une politesse de circonstance, servant à couvrir, comme d'un voile de modestie, l'importance que le prédicateur attache à ses paroles. Marie, dit-il, a pris le meilleur parti, qui est de m'écouter et de ne rien faire. Laissez-la tranquille !... — Du reste, le silence de Luc sur le miracle raconté par Jean, à cette occasion, peut servir à expliquer comment se sont introduits dans la biographie de Jésus tous ces miracles.

(a) VERS. 15-20. — Il est positif que les Juifs chassaient ou exorcisaient les démons. Jésus en fait autant... L'obscurité ici est sur les *possessions*. Ce que je conçois de plus raisonnable, c'est que le détraquement des mœurs multipliait les cas de folie, d'aliénation, etc., et que Jésus, par sa morale, par la puissance de ses paroles, ramenait le calme et la sérénité dans les esprits. C'était un magnétisme d'une espèce aujourd'hui inconnue, le magnétisme de la vertu et de la raison.

CHAPITRE XII

Ne point s'inquiéter pour les besoins de la vie.

22. *Et il dit à ses disciples : C'est pourquoi je vous dis de ne point vous mettre en peine pour votre vie, où vous trouverez de quoi manger ; ni pour votre corps, où vous trouverez de quoi vous vêtir* (a).

23. *La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement.*

24. *Considérez les corbeaux : ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'ont ni cellier, ni grenier ; cependant Dieu les nourrit. Eh ! combien êtes-vous plus excellents qu'eux !*

25. *Mais quel est celui d'entre vous qui, par tous ses soins, puisse ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée ?*

49. *Je suis venu pour jeter le feu dans la terre ; et que désiré-je, sinon qu'il s'allume* (b) *?*

50. *Je dois être baptisé d'un baptême ; et combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ?*

51. *Croyez-vous que je sois venu pour apporter la paix sur la terre ? Non, je vous assure ; mais,* au contraire, *la division* (c).

(a) Il y a trop de choses retenues visiblement de Jésus, en tout ceci, pour que l'on puisse douter qu'il ait donné à ses disciples des instructions relativement à la propagande *évangélique*. Jésus a donc eu la pensée de cette propagande ; il l'a préparée, organisée ; il en a prévu les résultats, aussi bien que les dangers et les peines. Il a vu le supplice au bout de ses travaux, pour lui et pour les siens. Il s'y est résigné d'avance. — Voilà donc ce qui s'appelle un homme. Sans doute en tout ceci il a été inspiré par le spectacle de la propagande pharisaïque, intéressée, cauteleuse, pleine de mauvaise foi. Il y a ici une antithèse cachée, comme dans tout le reste de sa vie. Quel zèle cette parole devait allumer ! Quel mépris de la mort et de la pauvreté !...

(b) Cela est d'un homme qui a une conscience profonde de son œuvre, de ses effets et de ses périls : *Quid volo*, etc. (Cf. le texte grec.)

(c) Ces prévisions sont d'un homme qui, à un haut sentiment de la justice, joint la prévision de ce que l'annonce du droit produira d'étonnement et de colère.

CHAPITRE XIII

(Peut-on guérir le jour du sabbat ? — La porte étroite.)

14. *Mais le chef de la synagogue, indigné de ce que Jésus l'avait guérie un jour de sabbat, dit au peuple : Il y a six jours destinés pour travailler ; venez en ces jours-là pour être guéris et non pas au jour du sabbat* (a).

24. *Faites effort pour entrer par la porte étroite ; car je vous assure que plusieurs chercheront les moyens d'y entrer, et ne le pourront pas* (b).

CHAPITRE XIV

Sel affadi.

34. *Le sel est bon ; mais si le sel devient fade, avec quoi assaisonnera-t-on ?*

(a) Pour donner à tout ceci un sens raisonnable, il faut se rappeler que la pratique de la médecine, chez les Juifs, était en partie déléguée aux prêtres ; que c'était une œuvre de religion, qui a passé dans le christianisme sous le nom de sacrement de l'extrême-onction ; que Jésus, devenu missionnaire et prophète, devait s'occuper des guérisons des malades, et qu'il y vaquait, ainsi que ses disciples. Il est parfaitement inutile que nous sachions quelle était sa médication : si allopathe, ou homœopathe, ou hydrothérapique, ou expectante, ou magnétique. Il y avait de tout cela un peu. Pourquoi Jésus n'aurait-il pas guéri des malades, comme tant d'autres ?... Qui est-ce qui n'en guérit pas ?... Otez l'hyperbole, et vous êtes dans la vérité historique. Le reproche des pharisiens se comprend mieux à l'aide de ces explications : ils ne veulent pas qu'on médicamente le jour du sabbat. Pas bon prendre médecine, disent-ils.

(b) Sur le petit nombre de *sauvés*, cf. *Matthieu*, VII, 13. Le sens de Jésus est clair ; la théologie du salut l'a dénaturé. Il constate un fait toujours vrai : c'est que le chemin de la corruption est le plus suivi, qu'il est large et commode ; tandis que la voie de la justice, qui commande aux passions, est difficile.

35. *Il n'est plus propre ni pour la terre, ni pour le fumier ; mais on le jette dehors. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre* (a).

CHAPITRE XVII

Scandale. — Puissance de la foi. — Royaume de Dieu.

1. *Jésus dit un jour à ses disciples : Il est impossible qu'il n'arrive des scandales ; mais malheur à celui par qui ils arrivent* (aa).

6. *Le Seigneur leur dit : Si vous aviez une foi* (b) *semblable au grain de sénevé, vous diriez à ce mûrier :*

(a) Le *messianisme* de Jésus, *son royaume de Dieu,* ou ce qu'il appelle de ces deux noms, c'est-à-dire une révolution sociale et une réforme politique et religieuse par les mœurs, est comme une campagne militaire à laquelle, en effet, on sacrifie tout. Il n'est pas de général d'armée qui ne puisse dire la même chose à ses volontaires et à ses conscrits. Or, l'entreprise de Jésus en valait-elle la peine ? Assurément. — A cette époque, et longtemps après, le sens du droit était bien faible, puisqu'on a taxé cette morale d'excessive et d'outrée. Mais le vrai miracle, c'est que Jésus ait eu ce sentiment.

(aa) Excommunication. Je fais remarquer ailleurs (I *Cor.,* v) que l'*interdit,* l'*inquisition* et autres peines ecclésiastiques, ou formalités judiciaires, étaient nées de ce précepte de Jésus-Christ. Il en fut ici comme des autres points de la doctrine : l'Evangile défend le vol ; mais que de choses à dire en cette matière, que l'Evangile n'a pas soupçonnées, et que cinq mille ans n'ont pas apprises au genre humain ! Il proscrit la fornication et l'adultère ; et aujourd'hui la pensée s'égare sur ces questions ; il ordonne le blâme des mauvaises actions, et il ne formule aucune loi disciplinaire. Il recommande d'*accuser* le pécheur devant le prêtre, et il ne prescrit aucun mode d'instruction criminelle, ouvrant la porte à la délation, à l'accusation individuelle, au scandale des débats judiciaires, comme à la procédure secrète et à la torture.

(b) *Fidem.* Cette théorie de la foi, rapportée également par Matthieu, XVII, 19, est entièrement conforme à la

Déracine-toi, et va te planter au milieu de la mer ; et il vous obéirait.

10. *Dites donc aussi, lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire* (c).

21. *Et on ne dira point : Il est ici ou il est là : car, dès à présent, le royaume de Dieu est au milieu de vous* (d).

---

doctrine de Paul (*Hébreux*, XI), dont Luc était le disciple. Mais, dans Matthieu, les paroles de Jésus viennent à la suite de l'impuissance de ses apôtres à chasser un démon ; et quand, tout étonnés, ils demandent au maître pourquoi ils n'ont pu chasser ce démon, il leur répond alors que c'est à cause de leur *incrédulité*. Or ce mot, employé dans une telle circonstance, ne peut signifier simplement absence de foi en Dieu, puisque les apôtres y allaient bon jeu bon argent ; il faut l'entendre au sens de Jacques, IV, 3, qui attribue l'insuccès de la prière à ce qu'elle est mal faite et étouffée par la concupiscence. Quant à Pierre, il la réprouve aussi d'une manière énergique et très explicite, en faisant consister, comme Jacques, toute la religion dans la pureté de la vie et les bonnes œuvres. Au commencement, toute la réforme de Jésus consistait en une épuration des mœurs et une profession effective de la charité et des autres vertus. Le mot *foi*, qui désignait l'ensemble de cette réforme, fut synonyme de bonnes œuvres ; par conséquent, l'incrédulité synonyme de concupiscence. Cette filiation ne se voit plus dans Luc.

(c) VERS. 7-10. — Doctrine de la foi, selon Paul, dans toute sa crudité. L'âme de Jésus, pleine de charité, de pitié, ne se trouve point là. Jésus aurait trouvé un mot pour l'esclave revenant fatigué et affamé ; il ne se serait pas montré exigeant à ce point ; il se serait souvenu que le *droit étroit* est quelquefois l'inhumanité. On reconnaît ici la main et le cœur du pharisien.

(d) Le royaume de Dieu est *en vous*. Ceci dit tout..

CHAPITRE XXI

Prédiction de la ruine du temple.

20. *Lorsque vous verrez une armée environner Jérusalem, sachez que sa désolation est proche* (a).

CHAPITRE XXII

Eucharistie (aa).

(a) Prophétie sur les faux Christs, les faux prophètes, la ruine de Jérusalem et la fin du monde. On retrouve ici l'opinion des millénaires, déjà mentionnée au quatrième livre d'Esdras, et la croyance que le monde finirait après une durée de mille ans. A l'égard de la prédiction qui concerne la ruine de Jérusalem, il faut croire d'abord que Jésus-Christ a bien pu, par les seules lumières de sa raison, prévoir les révoltes et la perte de la nation juive ; mais le philosophe doit admettre en même temps que c'est sur cette prévision, en elle-même naturelle, qu'a été plus tard brodée la prophétie très circonstancée de la circonvallation de Jérusalem. Ainsi, au lieu de raisonner comme les catholiques, qui calculent la date de la publication des quatre Evangiles sur l'authenticité de la prophétie, nous dirons : Luc, Marc et Matthieu n'ont écrit qu'après le siège de Jérusalem, puisque leur Evangile parle de ce siège. Saint Jean, cru postérieur, par la raison qu'il jugeait inutile de rapporter une prophétie déjà accomplie, saint Jean serait-il le plus ancien de tous, et aurait-il écrit avant l'an 69, puisqu'il ne parle pas de cette guerre de Judée ?

(aa) VERS. 17-20. — *Institution de la Cène.* Le baptême, la Cène, l'insufflation du Saint-Esprit, voilà les trois rites essentiels du nouveau culte. Le dernier même peut être sans inconvénient retranché à cause de l'incertitude de sa *matière.* A la circoncision, Jésus substitue le baptême ; au sacrifice sanglant, le sacrifice non sanglant (cf. *Jean,* VI). Voilà son rite. Tout tend chez cet homme à une simplification. Pour lui, le Messie n'est qu'un symbole, le sabbat une convention de police ; l'essentiel, c'est la morale, c'est la charité et l'égalité.

Il y a quelques jours, il annonçait la ruine du temple, et en parlant de sa personne, en qui repose la divinité,

22. *Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été déterminé ; mais malheur à cet homme par qui il sera trahi.*

23. *Et ils commencèrent à s'entre-demander qui était celui d'entre eux qui devait faire cette action.*

24. *Il s'excita aussi parmi eux une contestation : lequel d'entre eux devait être estimé le plus grand.*

25. *Mais Jésus leur dit : Les rois des nations les traitent avec empire ; et ceux qui ont autorité sur elles en sont appelés les bienfaiteurs* (b).

44. *Et il lui vint une sueur* (c) *comme de gouttes de sang, qui découlaient jusqu'à terre.*

---

templum hoc, il enseigne aux hommes à se faire eux-mêmes temples du Saint-Esprit. Il répudie les prêtres. — Maintenant on peut dire qu'il va mettre le comble à son *impiété,* en abolissant le SACRIFICE et en revenant à l'offrande de Melchisédech, plus ancienne et plus humaine que le sacrifice de Moïse. En effet, le Christ mort, ses disciples renoncent aux sacrifices moïsiaques ; ils rompent le pain et versent le vin.

(b) D'après ce verset, Judas a assisté à l'institution de la Cène. Or, qu'est-ce que cette institution ? Le renversement de la religion hébraïque, et Jésus n'est pas le *Messie !* Judas, zélé patriote, n'y tient plus ; il sort et va, citoyen dévoué, dénoncer son maître. La conversation des apôtres qui vient ensuite met le comble au sacrilège.

Ils s'adjugent les places et les pouvoirs dans cette révolution appelée *royaume de Dieu,* et qui doit abolir tout l'Etat juif. Ces idées leur étaient venues plus d'une fois. Tous les révolutionnaires sont ambitieux ; tous les démocrates sont intéressés et cupides. C'est ce sentiment que s'efforce de réprimer Jésus ; mais déjà il n'est plus maître du mouvement par lui commencé : il a porté la main sur l'arche, il est perdu.

(c) *Sudor.* — Ce que l'on n'a pas remarqué, et qu'il faut relever ici, c'est que la passion de Jésus est parfaitement adaptée à sa mission et à sa vie. La vie privée antérieure de Jésus est laborieuse, contemplative, son âme triste ; pendant toute sa mission, sa pensée est méconnue, dénaturée, calomniée ; au dernier moment, il se voit perdu, et son œuvre avec lui. De là la défaillance de son âme,

fondée sur le désespoir d'une réforme perdue et qui fait de sa passion la plus douloureuse de toutes les passions humaines. Si le cœur de Marie, sa mère, a été percé de sept glaives, celui de Jésus l'a été de sept fois sept. Cette circonstance doit être étudiée et mise en relief par le biographe. Après une série d'alternatives d'espérances et de découragements, Jésus est vraiment l'*homme de douleurs,* couronné d'épines, abreuvé d'amertume, flagellé, conspué, bafoué. — Le trait doit être mis en relief avec force.

ÉVANGILE

SELON

SAINT JEAN

Pour moi, je vois dans l'Evangile de Jean l'idée-mère de Jésus, à savoir que le messianisme véritable n'est autre chose que l'émancipation des pauvres et la fraternité (cf. *Luc*, II, 52), élevée jusqu'à la divinisation. Cette idée, vraiment audacieuse, pleinement réformatrice et révolutionnaire, qui rompait en visière aux préjugés judaïques, qui niait leur idée de Messie, qui se moquait de la lettre et des détails du culte ; cette idée, vraiment démocratique et prolétaire, aussi radicalement hostile à la royauté qu'au sacerdoce, est la seule qui explique rationnellement la mission du *charpentier*, et qui rende compte de l'histoire et de la légende. L'Eglise primitive, tout en prenant au pied de la lettre que Jésus était le Messie prédit par les prophètes, et se rapprochant sur ce point de la tradition des Juifs, ne se trompa point sur le sens pratique du rôle de Jésus ; et il est étonnant que Strauss l'ait si peu senti ! Jésus était ce qu'on appelle aujourd'hui (1848-52), un *révolutionnaire social*, qui ne voyait dans l'idée messianique qu'un mythe, et qui le résolvait en l'interprétant d'une réforme morale, sociale, politique même, s'il pouvait. Cette conception de Jésus a été divinisée ; on l'a fait Messie lui-même et Verbe de Dieu ; c'est ainsi que le peuple de Février est revenu à Napoléon.

CHAPITRE I

(Enfants de Dieu.)

12. *Mais il a donné, à tous ceux qui l'ont reçu, le pouvoir d'être faits enfants de Dieu* (a), *à ceux qui croient en son nom.*

13. *Qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même ;*

CHAPITRE IV

(Dieu est esprit.)

24. *Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité* (aa).

CHAPITRE V

(Le Père et le Fils.)

17. *Alors Jésus leur dit : Mon Père* ne cesse point d'agir *jusqu'à présent, et j'agis aussi* incessamment (aaa).

(a) *Filios Dei fieri,* c'est-à-dire de devenir semblables à lui, fils de Dieu comme lui. Sur cette expression *fils de Dieu,* remarquons en passant que Jésus-Christ n'est appelé *Dieu* dans aucun passage du Nouveau Testament, mais seulement *Christ* ou le *maître* (*rabbi,* κύριος, *dominus*), ou *Fils de Dieu.* Saint Jean lui-même, l'auteur principal de la divinité de Jésus-Christ, n'a jamais osé lui donner ce titre, qui lui eût paru un blasphème contre le premier commandement. Ce furent des Grecs et des Romains convertis, disciples immédiats des apôtres, qui, sans intelligence de la phrase hébraïque, *enfant de Dieu,* et ne comprenant sous cette dénomination qu'un individu, identique de substance, de facultés, d'attributs, à Dieu même, et y voyant d'ailleurs la réalisation de leurs fables les plus vulgaires, imaginèrent et répandirent le dogme de la divinité du Christ.

(aa) Spiritualisme philosophique et qui tombe à plomb sur le culte catholique comme sur le culte juif. Dieu est esprit ; donc il n'a pas besoin des sacrifices d'animaux.

(aaa) Dieu agit en tout temps ; l'homme doit faire de même. Belle pensée qu'il faudrait rappeler aux partisans de la célébration du dimanche.

19. *En vérité, en vérité, je vous dis que le Fils ne peut rien faire de lui-même,* et il ne fait *que ce qu'il voit faire au Père : car tout ce que le Père fait, le Fils le fait aussi comme lui,*

20. *Parce que le Père aime le Fils, et lui montre tout ce qu'il fait ; et il lui montrera des œuvres encore plus grandes que celles-ci, en sorte que vous en serez vous-mêmes remplis d'admiration* (b).

CHAPITRE VI

(Le Père et le Fils. L'esprit.)

15. *Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir l'enlever pour le faire roi* (a), *s'enfuit encore sur la montagne, lui seul.*

(b) Tout ce discours de Jésus sur sa filiation divine et les prérogatives qu'elle lui assure, ne sont pas évidemment de la première époque chrétienne : les trois premiers évangélistes ne sont point si hardis ; ce qu'ils ne disent qu'avec hésitation et au sens métaphorique, Jean l'affirme résolûment.

L'Evangile de Jean a pour but d'affirmer la messianité de Jésus et son identité avec le *Verbe divin.* Dès avant cette époque, on croyait que la sagesse divine, le Verbe de Dieu, devait s'incarner dans le Messie futur. Voilà la thèse de Jean. Donc il écrit la biographie de Jésus à ce point de vue, et travestit ses discours à sa manière.

A l'époque où fut écrit cet Evangile, il est clair que la messianité de Jésus était chose équivoque. Jean vient lever tous les doutes qui subsistent dans les trois évangélistes antérieurs.

(a) *Regem.* Désespoir des tribuns et de tous les réformateurs populaires ; leurs idées sont toujours prises à contresens, et pour les honorer, la multitude ne sait que les détruire. Les Gracques excitent la plèbe contre la tyrannie praticienne ; et la plèbe crée les Césars. — Les républicains français prêchent les droits de l'homme et le suffrage universel ; et le peuple acclame Napoléon. — Jésus nie le Messie roi, triomphateur et conquérant ; le peuple veut le faire roi lui-même ; il le fera Messie.

Non, Jésus ne s'est point donné pour Messie, ni au sens juif, ni au sens chrétien, plus inaccessible à lui et

40. *La volonté de mon Père, qui m'a envoyé, est que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle ; et je le ressusciterai* (b) *au dernier jour.*

64. *C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert à rien ; les paroles que je vous dis sont esprit et vie* (c).

---

plus absurde que le premier. — Il est le Messie de la rénovation morale, rien de plus. Il ne fait pas de politique, surtout il ne théologise pas.

(b) *Ego ressuscitabo* (19) : voilà le fin mot. Ce qu'il faut *croire,* c'est que le Messie est un mythe ; c'est la spiritualisation du culte ; c'est que Dieu est un pur esprit, et que les âmes sont immortelles. Et il le faut croire, ajoute Jésus, même sans miracles !...

VERSETS 48-59. — *La Cène.* La suite de tout ce chapitre fait voir assez clairement que sous ces noms de chair ou de nourriture, de sang ou de breuvage, il faut entendre la doctrine de Jésus-Christ. Ainsi, sous l'allégorie de la fontaine d'eau vive, il avait figuré à la femme samaritaine sa morale ; ainsi il qualifiait de mauvais levain les traditions absurdes des pharisiens ; et une autre fois encore, se servant des mêmes termes figurés de boisson et d'aliment, il fit dire à ses disciples, dont les provisions étaient épuisées : « *Que prétend-il donc ? que parle-t-il de manger ? nous n'avons point de pain.* » (Cf. I *Corinthiens,* x, 16.)

(c) « Il n'est point ici question de chair ; ce que je vous dis est tout esprit », c'est-à-dire intellectuel, figuratif. Jésus-Christ donne lui-même le mot de l'énigme. Comment après cela y peut-on voir le dogme de la transsubstantiation ?

On peut découvrir une double pensée dans cette longue allégorie de la chair et du sang : 1° Jésus-Christ invite les Juifs à recevoir sa loi, sans laquelle ils n'auront pas la *vie* éternelle, c'est-à-dire n'arriveront pas à la perfection morale, à la suprême béatitude ; 2° de la prédication de sa loi, de ses dogmes et de sa morale, il passe rapidement à l'idée de se donner lui-même en exemple à ses disciples ; il les invite à marcher sur ses traces. Prévoyant peut-être

---

(19) « Et je le ressusciterai. »

67. *Dès lors, plusieurs de ses disciples se retirèrent de sa suite, et ils n'allaient plus avec lui* (d).

CHAPITRE VII

(Jésus envoyé par le Père.)

28. *Jésus cependant continuait à les instruire, et criait à haute voix dans le temple : Vous me connaissez et vous savez d'où je suis ; et je ne suis pas venu de moi-*

---

sa fin malheureuse, digne couronnement d'une vie pleine de fatigues, de tribulations, de persécutions, il a dû se regarder comme victime volontaire de sa loi, et s'attendre au martyre. *Je suis le pain de vie,* c'est-à-dire je suis le prédicateur de la loi divine et éternelle ; *la nourriture que je donne, c'est ma chair, qui périra pour le salut de tous :* c'est-à-dire la morale que je prêche, c'est de se sacrifier pour ses semblables. *Comme je vis pour mon père, celui qui me mange doit vivre pour moi,* c'est-à-dire, comme ma vie est consacrée à la loi de Dieu, ainsi mon vrai disciple doit vivre et mourir pour moi et ma religion. (Cf. I *Corinthiens,* x, 16.)

(d) *Multi... abierunt* (20). Tout cela, dans mon interprétation, s'enchaîne admirablement. On aime Jésus, sa bonté, ses miracles, sa morale, sa critique des scribes et des pharisiens ; on est prêt à le saluer Messie, s'il veut ; mais quand on le voit dire que le messianisme, etc., etc., doit s'entendre au spirituel, on se rebute et l'on s'en va. Ainsi la prédication de Jésus contrarie radicalement les idées de son époque ; réformateur et révolutionnaire, mais point charlatan, point mystique, il s'efforce d'expliquer que la vraie émancipation est l'œuvre du cœur et de la volonté ; dès lors on ne l'écoute plus. Le sac de Jérusalem aura beau lui donner raison, on ne l'en *croira* pas davantage. N'ayant pu le faire roi, messie terrestre, on le fera messie spirituel, dans un sens théologique, encore plus loin de sa pensée que toutes les rêveries messianiques des pharisiens.

---

(20) « Et beaucoup s'éloignèrent. »

même ; mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez point.

29. *Pour moi, je le connais, parce que je suis né de lui, et qu'il m'a envoyé* (a).

CHAPITRE VIII

Femme adultère.

7. *Comme donc ils continuaient à l'interroger, il se leva, et leur dit : Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier la pierre* (aa).

18. *Or je me rends témoignage à moi-même* (b) *; et mon Père, qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage.*

(a) VERSETS 28-29. — Argument décisif contre les messianistes : Eh bien ! dit Jésus, puisque vous savez qui je suis et d'où je viens, il est clair que je ne parle pas de mon chef, mais en vertu de l'ordre divin. Aussi vous le dis-je, le sabbat n'est rien..., le Messie rien... Il n'y a de vrai que la justice et les bonnes œuvres. Il faut avouer que tout cela est plus hardi que tout ce qu'avaient fait et publié les prophètes. Ici la figure de Jésus apparaît grandiose.

(aa) Jésus ne répond pas à la question. Il ne veut ni condamner ni infirmer la loi ; il se contente de donner aux interrogateurs une leçon d'honnêteté. Rien de plus fort n'a été dit dans aucun temps contre le *droit de juger et de punir,* et contre les institutions judiciaires. Beaucoup, parmi les anciens chrétiens, se scandalisaient de la conclusion de Jésus-Christ. Elle est pourtant aussi édifiante que profonde et vraie ; Jésus n'a pas mission de juger ; il se récuse ; mais satisfait de la leçon donnée aux Juifs, il avertit la femme de ne plus pécher.

(b) Cela ne s'admettrait nulle part, s'il s'agissait d'autre chose que de *doctrine.* Or, c'est précisément ce qu'entend Jésus. Si, dit-il, je prétendais être le Messie, par exemple, il me faudrait des témoignages, des *autorités.* Mais je vous prêche la morale, la loi de Dieu ; je n'ai pas besoin d'autre autorité ou témoignage que celui de ma parole même. Jésus en cela a parfaitement raison.

58. *Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis : je suis avant qu'Abraham fût* (c).

59. *Là-dessus ils prirent des pierres pour les lui jeter ; mais Jésus se cacha et sortit du temple* (d).

CHAPITRE IX

Aveugle-né guéri par Jésus.

1. *Lorsque Jésus passait, il vit un homme qui était aveugle dès sa naissance.*

2. *Et ses disciples lui firent cette demande : Maître, est-ce le péché de cet homme, ou le péché de ceux qui l'ont mis au monde* (a), *qui est cause qu'il est né aveugle ?*

(c) Suivant Strauss, l'idée de la préexistence du Messie parmi les Juifs était antérieure à Jésus ; du moins elle se pouvait déduire de leur théologie supérieure. Le discours que Jean met ici dans la bouche de Jésus n'a rien, par conséquent, d'invraisemblable. (Cf. Strauss, 2e *partie.*) Mais Strauss ne s'accorde pas avec lui-même en acceptant ainsi la donnée de l'évangéliste et attribuant à Jésus une opinion qui ne fut pas la sienne. Jésus, imitateur des prophètes, ne raffinait point en théologie ; il dédaignait le mythe autant que la lettre ; et quand il raillait le sabbat, le Messie victorieux et le résurrectionisme grossier des pharisiens, il n'est pas à présumer qu'il argumentât sur les hypostases diverses de Jéhovah. Il le dit lui-même : *Je suis en contradiction avec vous. Ego autem dico vobis !* Il est novateur, praticien, moraliste, révolutionnaire ; il se moque de la théologie.

(d) Le but de Jean l'évangéliste est évidemment, je le répète, d'établir la messianité de Jésus et son identité avec le Λόγος. Pour cela que fait-il ? Il rappelle les discours qu'a tenus Jésus sur son propre compte, et il les interprète dans le sens de sa thèse. Les autres évangélistes rapportent surtout ses discours au peuple sur la morale ; Jean rappelle les disputes avec les Juifs sur le Messie.

(a) *Quis peccavit* (21). C'est la question de Job et l'opinion judaïque, qu'aucun mal ne devant arriver sans

---

(21) « Qui a péché ? »

CHAPITRE X

(Le bon pasteur.)

16. *J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut aussi que je les amène ; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.*

17. *C'est pour cela que mon Père m'aime, parce que je quitte ma vie pour la reprendre.*

18. *Personne ne me la ravit ; mais c'est de moi-même que je la quitte : j'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai le pouvoir de la reprendre. C'est le commandement que j'ai reçu de mon Père* (a).

---

un péché qui le motive, le mal qui arrive à l'innocent comme au coupable est impossible. Jésus s'en tire ici par une considération particulière, que l'on ne peut accepter comme une réponse. Car si l'on prétend, avec les providentialistes, et en généralisant l'explication de Jésus, que Dieu peut très bien, pour des fins connues de lui seul, distribuer les biens et les maux sans qu'il y ait crime ou délit préalable, etc., on détruit par là l'économie même de la Providence en la livrant à un arbitraire absolu, et en faisant de Dieu un monarque régnant selon le bon plaisir, non selon les lois absolues de la justice. L'athéisme peut seul répondre ici d'une manière convenable, en disant que la douleur et le bien-être, en dehors de l'activité propre de l'homme qui les détermine pour une partie, tiennent, pour l'autre partie, à l'enchaînement des effets et des causes : ce qui est du domaine de la nécessité pure.

(a) Allusion à la doctrine plus ou moins ésotérique de l'immortalité des âmes. — Jésus va d'une idée à l'autre sans autre transition qu'un mot. Il parle en *hiéroglyphes* ; il n'est pas étonnant que les Juifs ne comprennent rien à ses discussions. Au surplus, il faut ici faire la part du narrateur, comme on l'a faite pour Marc et Luc, et se dire bien une chose : c'est que Jean, pour rendre raison de l'incrédulité des Juifs et de leur inintelligence, exagère encore le sens moral que Jésus donne au messianisme, et le tourne au sens mystique et allégorique. Le fond est toujours le même ; il n'y a que l'amplification qui diffère.

34. *Jésus leur repartit : N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit que vous êtes des dieux ?*

35. *Si donc elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu était adressée, et que l'Ecriture ne puisse être détruite,*

36. *Pourquoi dites-vous que je blasphème, moi que* mon *Père a sanctifié et envoyé dans le monde, parce que j'ai dit que je suis Fils de Dieu ?*

37. *Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas.*

38. *Mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas croire, croyez à* mes *œuvres ; afin que vous connaissiez et que vous croyiez que* mon *Père est en moi et moi dans* mon *Père* (b) ?

CHAPITRE XI

Mort de Lazare.

21. *Alors Marthe dit à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort ;*

(b) VERSETS 34-38. — Ainsi, d'après ce passage décisif, Jésus, dans l'opinion de Jean l'évangéliste lui-même, ne s'est point donné comme *fils de Dieu* au sens de Nicée. Jésus n'est pas le Verbe ; il est une manifestation du Verbe ; il est un des Æons ; quelque chose de plus que prophète et Messie ; il n'est pas Dieu ; il n'est pas Messie. Nulle part, dans les Evangiles, autant qu'ici, on ne voit que l'opinion sur le compte de Jésus s'est *formée lentement après sa mort*, beaucoup plus que de son vivant ; qu'ainsi les Evangiles nous donnent la croyance de leurs auteurs, non l'affirmation de Jésus. Cette affirmation de Jésus, cette réponse au *quid dicis de te ipso* (22) qu'on lui pose sans cesse, il faut la dégager, par une élaboration critique, des tergiversations évangéliques, qui évidemment trahissaient l'embarras des disciples, non celui du maître.

Resurget. [Résurrection de Lazare.] Voilà le mot de l'apologue : la résurrection, c'est-à-dire l'*immortalité de l'âme*. Quand on songe que cette idée, toute métaphysique, ne pouvait, surtout à cause de la langue, entrer dans l'esprit du peuple ; que pour en rendre raison, il fallait de

---

(22) « Que dis-tu de toi-même ? »

22. *Mais je sais que, présentement même, Dieu vous accordera tout ce que vous lui demanderez.*

23. *Jésus lui répondit : Votre frère ressuscitera* (a).

CHAPITRE XII

Marie parfume les pieds de Jésus.

3. *Mais Marie ayant pris une livre d'huile de parfum de vrai nard, qui était de grand prix, la répandit sur les pieds* (a) *de Jésus.*

---

toute nécessité en appeler à des preuves sensibles, à des faits, à l'expérience, on se rend compte alors de ces histoires de résurrections par lesquelles on montrait au peuple, pour ainsi dire, l'âme rentrant dans le corps, la vie humaine se montant et se démontant comme une machine ; et indépendamment du penchant à l'imitation de l'Ancien Testament, qui éclate partout, on a ici une raison de plus de dire que ces mythes ou apologues ont été imaginés, non seulement par la croyance populaire, mais provoqués par le besoin de la question résurrectionniste elle-même ; question qui, selon Jean et Paul, est tout l'essentiel de la foi chrétienne.

(a) *Unxit pedes.* Cette onction des pieds est sans aucune convenance et sans la moindre signification. C'est une entorse audacieusement faite à l'histoire, dont la vérité apparaît, quoique encore dissimulée, dans Matthieu et Marc. Jésus avait ses zélateurs aussi exagérés qu'imprudents, qui voulaient à toute force le faire Messie. Le mot *Messie* signifie *oint.* Jésus n'était pas oint, une femme s'avisa de lui donner cette onction ; ce qui se faisait en répandant de l'huile sur la tête. C'était un pas dans cette carrière dangereuse où Jésus refusait d'entrer. Les disciples s'élevaient contre une pareille démonstration, que Jésus se hâte d'interpréter en disant qu'il ne s'agit pas de son *sacre,* mais de sa *sépulture.* C'est pour mieux déguiser la chose que Jean dit que l'onction fut faite sur les pieds de Jésus.

CHAPITRE XIII

2. *Et, après le souper* (a), *le diable ayant déjà mis dans le cœur de Judas, fils de Simon Iscariote, le dessein de le trahir ;*

3. *Jésus, qui savait que* son *Père lui avait mis toutes choses entre les mains, qu'il était sorti de Dieu, et qu'il s'en retournerait à Dieu,*

4. *Se leva de table, quitta ses vêtements, et ayant pris un linge, il le mit autour de lui.*

(a) *Cœnâ factâ.* Suivant Jean, le dernier souper de Jésus ne fut pas une pâque, puisqu'il fut crucifié le lendemain, jour où elle devait être mangée. Il est parlé dans ce souper de la pâque ; il y est fait allusion ; Jésus institue la pâque nouvelle, il ne participera pas à l'ancienne. Il faut donc accorder la préférence à Jean, dont le récit s'accorde mieux en soi que le récit des trois autres.

Cœnâ factâ. Cette circonstance est décisive pour l'intelligence de la trahison de Judas. Strauss, qui a discuté toutes les opinions produites à cet égard, n'y a rien compris. Il tend à supposer que tout le récit est controuvé. Mais pour qui suit attentivement le récit des évangélistes, la vérité éclate ; il fallait seulement, pour la saisir, une expérience des partis politiques que n'avait pas Strauss. La trahison ou *prodition* de Judas fut déterminée par le *sacrilège* commis par Jésus, l'avant-veille de Pâques, dans l'institution de cette même *cène,* qui est devenue le grand sacrement chrétien. Quand il vit que Jésus, non seulement n'était pas le Messie, mais ruinait tout le culte mosaïque, son indignation ne connut plus de bornes, et il courut chercher les Juifs. — Un autre incident de ce souper, c'est qu'il vit les apôtres ses collègues *se partager les pouvoirs et les places* de la nouvelle religion. En présence de ce complot infernal, la conscience juive et pieuse de Judas se souleva, et il livra celui qui avait été son maître, et dans lequel il ne voyait plus qu'un imposteur, un conspirateur. Par la suite, on lui prêta des motifs d'intérêt. C'est le propre des partis d'accuser et de calomnier les défectionnaires.

23. *Mais l'un d'eux, que Jésus aimait, étant couché sur le sein de Jésus* (b)...

CHAPITRE XIV

(Les apôtres haïs par le monde.)

14. *Vous êtes mes amis si vous faites les choses que je vous commande* (a).

18. *Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.*

19. *Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui ; mais parce que vous n'êtes point du monde et que je vous ai choisis du milieu du monde, c'est pour cela que le monde vous hait* (b).

(b) L'auteur revient sur cet amour de prédilection de Jésus pour le jeune saint Jean. Quelques critiques ont à ce sujet, et fort mal à propos, élevé des doutes sur l'honnêteté de cet amour de Jésus pour son jeune disciple. Pour moi, ce passage et celui du chapitre XXI me donnent une nouvelle preuve que l'Evangile attribué à Jean est l'œuvre d'un Juif converti qui *hellénisait*, et qui trouva d'autant plus beau de prêter à Jésus un de ces amours, d'ailleurs très chastes, comme en eurent presque tous les grands hommes de la Grèce, Socrate pour Alcibiade, Epaminondas pour Micythus, Alexandre pour Ephestion. Dans les idées grecques, ces sortes d'amours, en tant du moins qu'ils n'allaient pas jusqu'à l'union contre nature, étaient la forme sous laquelle ils concevaient l'amour pur, et ceux qui le cultivaient s'en honoraient. Mais il ne me paraît pas que de telles mœurs aient été comprises ni reçues chez les Juifs : les Juifs étaient lascifs, mais non *pédérastes*. On comprend, d'après cette histoire de l'amour de Jésus pour Jean, comment celui-ci est devenu l'apôtre de la charité ; Jean est l'Antinoüs du Christ et le Cupidon de la religion nouvelle, dont la Vierge est la Vénus.

(a) Toute vraie amitié doit reposer sur la vertu.

(b) VERSETS 18, 19 et suivants. — *Mundus... de mundo...* C'est dans le même sens que ce mot est employé lorsque Jésus répond à Pilate : *Regnum meum non est de hoc mundo* (plus loin, XVIII, 36). Il s'agit du monde existant, de la vieille société, de l'ancien régime, que le Christ devait abolir.

CHAPITRE XV [a]

La vigne et le vigneron.

CHAPITRE XVI

(Le Christ vainqueur du monde.)

33. *Je vous ai dit ces choses, afin que vous trouviez la paix en moi. Vous aurez à souffrir bien des afflictions dans le monde ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde* [aa].

CHAPITRE XVII [aaa]

Prière de Jésus pour ses disciples.

25. *Père* [b] *juste, le monde ne vous a point connu ; mais, moi, je vous ai connu ; et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé.*

---

[a] VERSETS 1-25. — Ce chapitre tient au précédent par une simple association d'idées. *C'est par moi,* dit Jésus, *que l'on va au Père* (cf. plus haut, XIV, 6). — *Qui est le Père ?* dit Philippe. — *Celui qui me voit, voit le Père,* répond Jésus. *La preuve sera ma manifestation après ma mort, ma résurrection. — Pourquoi donc ne vous montrez-vous pas à tout le monde ?* reprend Judas. — *Je ne me montre qu'aux amis,* réplique Jésus.

D'où vient ce mystère ? Le voici : *Je suis la vigne, vous êtes les branches.* Le Père est le vigneron. L'amour nous unissant tous, je suis visible pour tous ceux qui ont ma foi et mon amour !... Donc *aimez-vous !...* C'est par la charité qu'on devient témoin de la résurrection. (Cf. XIV, 21-23 ; XV, 7-8 et suivants.) — Tout cela est amphigourique ; mais il ne fallait pas moins pour convertir le monde. Du moins, le fond est sublime.

[aa] Paroles très fortes et d'un grand caractère. Jésus a fort bien pu non seulement prévoir sa mort, mais la juger nécessaire. Il devait croire à l'efficacité du sacrifice. Mais il n'est pas compris ; entre lui et ses disciples, le *quiproquo* est perpétuel.

26. *Je leur ai fait connaître votre nom, et le leur ferai connaître* encore ; *afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et* que je sois moi-même *en eux* (c).

(aaa) Ce chapitre met le sceau à l'argumentation de l'évangéliste. Rappelons-la.

Rien de plus étrange pour un Juif que la mort d'un MESSIE, *fils de Dieu.* Il s'agit de rendre raison de cela théologiquement.

1° La fin de l'homme est en Dieu le *Père.*

2° On ne possède Dieu que par son *Verbe.*

3° Ce Verbe est la *vigne,* nous sommes les rameaux ; en sorte que par lui nous formons *un tout* avec le Père. *Dii estis.*

4° Cette union en Dieu se produit par l'amour, qu'est venu prêcher le Verbe.

5° Mais comment obtiendrons-nous cette charité ? Comment, Jésus parti, la garderons-nous ?...

6° Par l'arrivée de l'Esprit, deuxième Consolateur.

7° Mais la venue de l'Esprit est subordonnée au départ de Jésus.

8° Donc il faut qu'il s'en aille.

9° Donc, à ce moment suprême, il prie son Père et le remercie de tout ce qu'il a fait et fera pour ses disciples.

Il est clair que dans tout ce mysticisme il règne un cercle vicieux, infranchissable. Pourquoi Jésus s'en va-t-il, puisque le Consolateur ne doit venir que pour tenir lieu de lui ? Ici, il n'y a d'autre moyen d'échapper au sophisme qu'en faisant appel à un autre dogme, qui n'apparaît nulle part dans cette harangue : c'est que la mort de Jésus est elle-même nécessaire pour l'*expiation des péchés.* Alors, comme il faut en finir, on comprend le lien des idées de Jean.

(b) *Pater.* Pour Jésus, la justice est toujours Dieu ; son Dieu père est bien différent de Jéhovah le juif. D'après ce verset, Jésus serait venu apporter au monde la vraie connaissance et le vrai amour de Dieu.

(c) Ces quatre chapitres, XIV, XV, XVI et XVII de Jean, sont les plus difficiles à entendre de tout le Nouveau

CHAPITRE XVIII

(Le royaume de Dieu.)

36. *Jésus lui répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde* (a). *Si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs ; mais mon royaume n'est point d'ici.*

Testament. Pour l'Eglise primitive qui, comme la moderne, voyait en Jésus un Dieu homme, un Messie transcendant, l'interprétation va toute seule : on n'a qu'à suivre le sens littéral. Mais pour un rationaliste, qui n'admet point la divinité de Jésus et ne peut voir en lui qu'un réformateur moraliste, il en est tout autrement. On ne sait que penser d'un homme qui se pose en intermédiaire auprès de Dieu, qui se fait son égal ; recommande l'amour de sa personne comme le sceau de la vertu. Plus j'y pense, plus je me dis qu'il y a ici une formidable métaphore, partie du fait du narrateur, partie du fait du héros. Tout ce que Jésus dit de lui-même doit s'entendre de la doctrine dont il est l'incarnation. Cette clef trouvée, il faut se dire encore que Jésus, en parlant de lui, passe du sens propre au sens figuré, entendant tour à tour la doctrine et lui-même.

(a) *Mon royaume n'est pas de ce monde.* A l'aide de l'hypothèse exposée (*Luc,* II. 52, et *alibi passim*) sur la théorie de Jésus touchant le Messie, ce passage devient parfaitement clair. Es-tu le Messie juif, demande Pilate, c'est-à-dire *es-tu roi ?* En d'autres termes, ton action est-elle politique ? Non, dit Jésus, je ne crois pas au Messie des pharisiens, je prêche la réforme religieuse et sociale. (Cf. *Marc,* XIV et XV.) Donc, devant Pilate, Jésus est innocent, mais d'autant plus coupable devant les prêtres dont il attaque le patrimoine et les superstitions les plus chères.

Que veut dire cela : *Mon royaume n'est pas de ce monde ?* Faut-il croire que Jésus n'a eu en vue que l'ordre *spirituel ?* Impossible. J'aime mieux croire qu'il a voulu dire : Mon royaume, c'est-à-dire mon gouvernement, ma société n'est pas de cet *ordre* (ἐκ τοῦτου κόσμου), de l'espèce des gouvernements actuels.

CHAPITRE XIX

(Sépulture de Jésus.)

41. *Or, il y avait au lieu où il avait été crucifié un jardin, et dans ce jardin un sépulcre tout neuf, où personne n'avait encore été mis.*

42. *Comme donc c'était le jour de la préparation* du sabbat *des Juifs, et que ce sépulcre était proche, ils y mirent Jésus* (a).

(a) Jésus-Christ fut enterré dans le jardin de Joseph d'Arimathée, dans sa propriété bien close, près de sa demeure. S'il n'était pas mort quand on le descendit de la croix, il fut facile de le faire disparaître ; la comédie de l'enterrement ne fut que le prélude de celle de la résurrection.

Remarquons que saint Jean ne parle pas de gardes mis au sépulcre ; cette circonstance a été forgée après coup pour donner un relief merveilleux à la réapparition de Jésus. — Que penser d'une exécution judiciaire où l'on ne voit aucune formalité remplie, aucune constatation du supplice, de la mort, de la sépulture ? Tout fut fait à la hâte, avec précipitation et comme par escamotage.

La mort de Jésus fut une vengeance du sacerdoce, peut-être aussi un acte de prudence cruelle, qui avait pour but de retenir les exaltés parmi les Juifs et d'empêcher un soulèvement funeste. En un moment pareil, pensait Caïphe, il valait mieux sacrifier un homme que tout le peuple. Tout le monde, au fond, regrettait donc cette mort : et Pilate, qui s'en lavait les mains, et les pontifes, qui l'avaient décidée par un excès de prudence patriotique. Comment s'étonner après cela du désordre qui règne dans l'exécution et de la négligence qui la suit, de la connivence générale au salut du patient ?

Jésus a pu n'être pas mort ; il a pu diriger encore après sa passion, mais clandestinement, son Eglise, et travailler ainsi lui-même à sa résurrection, à son ascension, à sa messianité, à sa propre apothéose... C'est encore une des chances offertes à la critique pour rendre raison des faits de l'Eglise primitive, et qui n'est pas plus improbable qu'une autre.

NOTE FINALE

Plus je relis cet Evangile attribué à Jean, plus je reste convaincu qu'il a été écrit assez longtemps après les autres. Déjà les premiers, racontant la vie du maître au point de vue de tous les événements qui s'étaient passés depuis sa mort, lui avaient attribué beaucoup de choses qui ne sont pas de lui. Jean se montra encore moins réservé. Le temps avait marché ; à l'agitation extraordinaire de la Judée, sous Néron et Titus, avait succédé un calme général : la communauté chrétienne se répandait partout et jouissait d'une sécurité relative. Le Jésus de Jean devient de plus en plus théologien, philosophe et parleur. A quelques détails insignifiants, souvenirs tout personnels, Jean ajoute une foule de choses qui n'ont de réalité que dans son imagination. Son Evangile *explique* Jésus, tel que lui, en dernier lieu, l'a conçu ; il ne le raconte pas. En revanche, et pour la même raison, il supprime d'autres choses importantes, mais qui n'ont plus le même intérêt. — Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, au temps de la catastrophe de Jérusalem, il importait encore aux évangélistes de montrer que Jésus était de la race de David, le vrai Messie davidique : Jean n'en est plus là : son Messie est le *Verbe*.

Conclusion générale sur la résurrection. — Autre est le sens donné à la résurrection par Matthieu et Jean, et autre le sens adopté par Marc, Luc et Paul. — D'après les uns, Jésus est ressuscité dans le sens strict du mot, comme Lazare était censé l'avoir été ; d'après les autres, il n'a eu sur les autres hommes, qui tous doivent ressusciter, que le bénéfice de l'abréviation du temps ; et son corps est devenu *autre*, corps céleste et spirituel, une ombre. D'où résulte, à l'égard des uns et des autres, ce double soupçon : que si Matthieu et Jean parlent avec conviction, s'ils ont vu leur maître, c'est que Jésus *n'était pas mort* sur la croix, mais qu'il jugeait à propos de ne se plus montrer, ou qu'il mourut peu après ; et que si l'on doit s'en rapporter au récit de Luc et de Paul, alors Jésus n'est pas ressuscité, mais son corps a été enlevé. (cf. *Epître* de Pierre.)

Dès son vivant, Jésus n'était pas maître du mouvement messianique. Les uns suivaient obstinément la

croyance des zélateurs à un Messie triomphant et victorieux ; les autres commençaient à rêver toutes sortes de *gnoses*, forgeant les mystères les plus étranges sur *Caïn*, sur le *serpent*, sur *Jéhovah*, sur *Adam*, sur le *Christ*, sur le *Logos*, etc., etc., etc. On eût fait le christianisme sans Jésus.

Restaurer cette figure, c'est grandir l'homme ; et rétablir la vérité, en ôtant à Jésus son apothéose, c'est servir la raison et l'humanité.

ACTES

DES APOTRES

Les *Actes des Apôtres* contiennent le récit, très peu authentique et tout à fait légendaire, des faits et gestes des premiers chrétiens, depuis la *résurrection* de Jésus, an 34, jusqu'à l'arrivée de Paul à Rome, l'an 61, d'après Ussérius.

Ces récits, mieux que les Evangiles, montrent, par l'agitation qui régnait dans la nouvelle secte, comment se forme peu à peu la nouvelle religion.

D'abord Jésus, un saint homme, plus grand qu'Elie, ne pouvait mourir. Son supplice disperse les disciples ; mais son corps ayant disparu, l'opinion de sa résurrection commence à s'accréditer. Là est le nœud gordien de l'affaire.

Jésus ressuscité est considéré et proclamé hautement Messie.

La ruine de Jérusalem et du temple venant en aide aux idées de messianité spirituelle, la secte, d'abord ridicule et chimérique des *chrétiens*, de ces hommes qui poursuivaient une utopie impossible, y gagne d'autant. L'idée d'une réforme religieuse surgissant alors, la discussion s'établit sur le mosaïsme ; les chrétiens se prononcent contre la circoncision et le sabbat, se recrutent de tous les rêveurs et religionnaires d'Orient et d'Occident ; et, grâce à ce concours, un mouvement, qui, dans le principe, était exclusivement juif, prend une allure d'universalité, se crée une théologie à nouveau, et finit par embrasser le monde.

CHAPITRE I

(La Pentecôte)

13. *Et, étant entrés* dans une maison, *ils montèrent à une chambre haute* (a).

CHAPITRE II

Descente du Saint-Esprit. Don des langues.

4. *Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettait les paroles en la bouche* (aa).

(a) *Conventicule religieux.* « Les sociétés religieuses particulières, dit un jeune critique (L. Bonnal, *Thèse*), sont le résultat ordinaire de la sécheresse du culte public, de la langueur de l'esprit religieux, de quelque besoin enfin qui n'est pas satisfait... Ils peuvent servir à ranimer le culte domestique, mais souvent aussi ils sont la source d'aberrations funestes et de graves désordres. » Le christianisme a commencé par des espèces de clubs, où l'on chantait, priait, mangeait en commun, distribuait des aumônes, etc. Le culte public étant sans chaleur et sans vie, le besoin de religion se fit sentir presque partout en même temps ; la prédication de Jésus détermina, ou plutôt donna l'impulsion à cette tendance réformiste. Quelque chose de semblable se reproduit de nos jours, non plus dans la religion, mais dans la politique : on a cessé de croire à la royauté, à la république, à tout. Il se fait un travail secret dont on ne voit pas encore le terme ; mais la science, désormais seule possible, peut le calculer (1840).

(aa) Ni la physique, ni la psychologie ne sauraient, dit un théologien allemand, nous expliquer ce qui se passa réellement en cette occasion...

Depuis ce jour, les apôtres semblent plus fermes, plus courageux ; le doute ne les arrête plus ; la persécution redouble leur enthousiasme.

Il serait puéril de rechercher un fondement physique ou psychologique au miracle de la Pentecôte, imaginé après

8. *Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays* (b) ?

44. *Ceux qui croyaient étaient tous unis ensemble, et possédaient toutes choses en commun* (c).

---

coup pour rendre raison du zèle et de la hardiesse des nouveaux prédicateurs. J'oserais dire que *les langues de feu* ne sont pas autre chose que la réalisation d'une métaphore. Pareil phénomène s'est reproduit chez beaucoup d'autres, que l'on n'a jamais soupçonnés d'être assistés du Saint-Esprit, témoins Jean Huss, Jérôme de Prague, Luther, Vanini, etc.

(b) On n'est pas d'accord sur la nature du don des langues : ce qui jette beaucoup de louche sur ce miracle. — Il y a lieu de croire qu'il se bornait à l'usage qu'on vit tout à coup faire des Ecritures hébraïques de pauvres pêcheurs illettrés. L'hébreu, au temps de Jésus-Christ, était une langue savante inconnue du peuple. Chanter dans cette langue, ou l'interpréter, était un talent qui donnait beaucoup de considération. (Voir saint Paul, I *Corinthiens*, XIV, 5.) De là l'équivoque qui a fait supposer que les apôtres, qui parlaient *la langue*, parlaient toutes les langues. L'énumération que fait saint Luc aux versets 9, 10, 11, n'est qu'une continuation de cette méprise. Il est remarquable au surplus que parmi les langues énumérées, on ne voit figurer ni le latin, ni le grec ; il ne s'agit que de langues *araméennes ;* et encore est-il possible d'entendre, par cette énumération, les Juifs venus de ces divers pays où ne se conservaient plus ni la même prononciation de l'hébreu, ni la même interprétation.

(c) Formation des communautés primitives sur le modèle de celles des Esséniens. Cette première erreur d'économie sociale fit dévier dès le principe le christianisme, et, en maintenant le droit romain de propriété, donna naissance à un usage inconnu de l'antiquité, l'*aumône*, composée des principes de fraternité chrétienne et de propriété individuelle ou d'inégalité. L'aumône est donc un fruit bâtard d'un principe vrai et d'un principe faux. Aujourd'hui nous ne voulons plus de l'aumône ; les plus ignorants prolétaires se soulèvent à ce seul mot.

CHAPITRE IV

(Communauté des biens.)

32. (a) *Toute la multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme ; et nul ne considérait ce qu'il possédait comme étant à lui en particulier ; mais toutes choses étaient communes entre eux.*

CHAPITRE V

Ananie et Saphire.

1. *Alors un homme, nommé Ananie, et Saphire, sa femme, vendirent ensemble un fonds de terre ;*

2. *Et cet homme, ayant retenu, de concert avec sa femme, une partie du prix qu'il en avait reçu, apporta le reste, et le mit aux pieds des apôtres.* (aa).

(a) VERSETS 32 et suiv. — Comme je l'ai fait voir dans mes *Mémoires sur la Propriété,* les communautés primitives périrent parce qu'elles n'étaient point organisées ; car qui dit communauté dit *absence d'organisation.* Or la physiologie nous apprend que les êtres vivants sont des êtres organisés ; il en est de même en politique.

La communauté primitive des chrétiens, dans laquelle consiste d'abord toute la réforme, est une preuve directe du sens anti-messianique de la doctrine de Jésus. Lui-même avait vécu en communauté ; tantôt demeurant chez les bonnes gens qui voulaient bien le recevoir, tantôt subsistant des *dons* qu'il recevait de ses auditeurs, et qui lui servaient en commun, à lui et à ses disciples. (Cf. *Jean,* XII, 6, où il est dit que Judas était caissier.)

(aa) VERSETS 2-11. — Cette tragédie met à nu la théorie communautaire exposée hardiment par Cabet devant le tribunal de police correctionnelle de la Seine. Tout ou rien : voilà la communauté ; mais comme en livrant tout, celui qui donne son bien a droit d'attendre une garantie équivalente, et que cette garantie n'arrive jamais, il s'ensuit que la communauté tombe d'elle-même et devient impraticable. Quoi qu'on pense de l'histoire d'Ananias et Saphire, une chose demeure certaine : c'est qu'en dernière analyse, le

CHAPITRE VII

Discours de saint Etienne.

1. *Alors le grand-prêtre lui demanda si ce que l'on disait* de lui *était véritable* (a).

CHAPITRE IX (aa)

Conversion de saint Paul.

Saint-Esprit, dont se prévaut ici Pierre, a opéré un miracle horrible, et tué deux personnes pour affirmer et justifier une monstrueuse escroquerie. Les apôtres, de même que Jésus, étaient de bonne foi, sans aucun doute, dans leurs idées communautaires ; mais on n'en peut dire autant du Saint-Esprit, qui sait tout. L'économie démontre que le principe communiste est aussi faux, subversif, immoral, que celui de l'usure. C'est là une de ces aberrations qui anéantissent sans ressource une religion.

Plus tard, le christianisme, voulant conserver un monument des sociétés chrétiennes primitives, a créé les couvents ; mais ces couvents vivaient d'*aumônes* et de *dons :* c'est la seule manière d'exister d'une communauté.

(a) VERSETS 1 et suiv. — La question est directe : Que répond Etienne ? — Il prouve par l'histoire que les vues de Dieu sur son peuple ont été de le conduire à un culte tout spirituel ; que telle fut la doctrine des prophètes depuis Moïse ; que ces prophètes eurent à lutter sans cesse contre l'idolâtrie hébraïque et leur superstition ; que le dernier d'entre eux, annoncé par Moïse, est Jésus.

Il convient donc de la vérité de l'accusation ; seulement il tâche de se justifier en invoquant, pour se couvrir, l'autorité de Moïse, des prophètes, et la suite de l'histoire.

Ce discours est un commentaire précieux sur l'Ancien Testament : il montre clairement qu'avant la captivité, la religion de Jéhovah avait deux espèces de représentants, les prêtres et les prophètes.

(aa) VERSETS 3-19. — Toute cette histoire, qui se trouve répétée plus bas, chapitre XXII, ne se lit nulle part dans les *Epîtres,* qui passent pour authentiques, et peuvent en effet être considérées comme telles.

CHAPITRE X (a)

Vision de saint Pierre.

9. *Le lendemain, lorsqu'ils étaient en chemin, et qu'ils approchaient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison* où il était, *vers la sixième heure, pour prier.*

Malgré l'esprit superstitieux de Paul, qu'on peut comparer à celui de Luther, il s'en faut qu'il se montre aussi explicite sur le miracle de Damas, et sur ce qui concerne Jésus, que les rédacteurs subséquents des *Actes* et des *Evangiles.*

C'est qu'il est plus aisé à un narrateur de forger un récit miraculeux sur un tiers que sur lui-même : ce qui dans Paul n'est qu'une révélation *intérieure* devient chez Luc un fait EXTERNE, qui a eu plusieurs témoins.

Au reste, la persécution, à laquelle Paul prit tant de part, fut la vraie cause de l'extension subite que prit le christianisme. Chassés de Jérusalem et poursuivis en Judée, les *disciples* ou *nazaréens* se répandent dans les pays environnants, la Samarie, la Syrie, l'Egypte, l'Arabie, la Cilicie et toute l'Asie Mineure ; puis la Grèce, les Iles, et enfin Rome. Partout se trouvaient des Juifs, des hellénistes et des synagogues, où l'on pouvait pénétrer sans danger. En s'attaquant ainsi à l'hellénisme, naturellement mieux disposé, les *nazaréens* formaient une vaste circonvallation autour du chef-lieu, et se préparaient à enlever la place d'assaut. La guerre de Judée renversa leurs espérances de ce côté-là.

(a) Conversion de Corneille. — Observons les nécessités que subissaient successivement les entrepreneurs de la religion du Christ. Jésus, ne pouvant, dans les circonstances où il se trouvait et vu l'état de la nation juive, devenir un roi conquérant, transporte à l'ordre moral et spirituel ce qui était entendu de victoires toutes terrestres. Mais comme il était dit qu'il subjuguerait toutes les nations, force fut de prêcher les gentils et de continuer l'allégorique interprétation.

Mais ici une difficulté se présentait. La réforme retiendrait-elle, rejetterait-elle la loi de Moïse ? — On a vu (cha-

10. *Et ayant faim, il voulut manger. Mais, pendant qu'on lui en apprêtait, il lui survint un ravissement d'esprit :*

11. *Il vit le ciel ouvert, et comme une grande nappe,* liée *par les quatre coins, qui descendaient du ciel en terre,*

12. *Où il y avait de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, de reptiles et d'oiseaux du ciel ;*

13. *Et il entendit une voix qui lui dit : Levez-vous, Pierre ; tuez et mangez.*

14. *Mais Pierre répondit : Je n'ai garde, Seigneur ; car je n'ai jamais rien mangé de tout ce qui est impur et souillé.*

15. *Et la voix, lui parlant encore une seconde fois, lui dit : N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié.*

16. *Cela s'étant fait jusqu'à trois fois, la nappe fut retirée dans le ciel* (b).

---

pitre VII) ce qu'il en avait coûté au diacre Etienne pour s'être exprimé trop vite sur cette délicate question.

La vision de Pierre est imaginée tout exprès pour résoudre la question.

(b) VERSETS 12-16. — Abrogation de la distinction des viandes. Cet événement est caractéristique. De l'aveu des chroniqueurs, l'abolition du mosaïsme n'était contenue qu'en principe dans la doctrine de Jésus ; elle fut opérée par Pierre et Paul, et non encore sans de grandes hésitations. Pierre résiste ; il n'est décidé que par une vision.

Dans l'Epître de Paul aux Galates (II, 12 et suiv.), nous verrons Pierre essayer de retenir la circoncision ; il est blâmé par Paul, et le mosaïsme jeté à la mer.

On peut dire que cette grande séparation fut l'acte le plus décisif de la secte ; et que cependant si elle accuse, en un sens, une large intelligence révolutionnaire, de l'autre elle est peut-être inférieure à la sage tolérance de Jésus, qui, en respectant les choses établies, les réduisait cependant à leur juste valeur.

A quoi a servi, en effet, la réformation de Pierre et de Paul ? Le spiritualisme y a-t-il gagné ? Nullement. A la place de la circoncision, le baptême et l'imposition des mains.

Au lieu du sacrifice sanglant, l'eucharistie.

Au lieu de la distinction des viandes, l'abstinence et le jeûne.

34. *Dieu n'a point d'égard aux diverses conditions des personnes* (c).

35. *Mais en toute nation celui qui le craint, et dont les œuvres sont justes, lui est agréable* (d).

Au lieu des traditions messiaques, rabbiniques, un messianisme quintessencié, cent fois plus extravagant.

Ainsi, à travers la mythologie des *Actes*, nous découvrons un plan suivi :

1° La communauté des biens ;

2° Le spiritualisme moral des prophètes mis au-dessus des cérémonies, et invoqué contre les traditions messianiques (*Actes*, VII, discours d'Etienne) ;

3° La vocation des Gentils ;

4° L'abrogation du mosaïsme.

Jusque-là ça va bien. Mais arrive ensuite la dogmatique chrétienne. A quelle fin ? On ne peut en découvrir d'autre raison, si ce n'est la nécessité de répondre à la question que Paul s'adresse (*Romains*, III, 1), et qu'il n'a pu résoudre.

(c) *Personarum non est acceptor Deus.* La science politique ne fait point acception de personnes : elle cherche le bien, de quelque part qu'il vienne ; elle respecte les puissances, dès que les puissances se conforment à la justice ; elle souffre les méchants, dès que les méchants se convertissent. Prêchez donc au gouvernement de se convertir, puisque Dieu ne veut pas la mort du pécheur.

Le vrai sens de ce verset, devenu proverbial, est tout anti-judaïque : il veut dire que Dieu ne discerne plus entre Juif et Gentil ; que par conséquent il ne tient ni à la circoncision ni au sabbat : ce qui est la négation complète de Moïse et de Jéhovah, la négation de l'Ancien Testament, la négation de la nationalité juive ; ajoutons la négation du christianisme même.

(d) VERS. 34-35. — Bel exemple à suivre : saint Pierre, annonçant une nouvelle religion, commence par poser en principe la tolérance. Que demandait-il donc, puisque, selon lui, Dieu aime ceux qui font le bien, de quelque religion qu'ils soient ?... Il demandait une *réforme*, et pour cela un changement de *culte* et de *principe ;* comme aujourd'hui, pour arriver à l'*égalité* et à l'*organisation*, nous demandons un changement de lois et de gouvernement. Or, les lois et le gouvernement sont changés, si les principes le sont ; les hommes ne sont rien là-dedans.

CHAPITRE XI

Saint Pierre, repris, rend raison de sa conduite.

1. *Les apôtres et les frères, qui étaient dans la Judée, apprirent que les gentils mêmes avaient reçu la parole de Dieu* (a).

2. *Et lorsque Pierre fut venu à Jérusalem, les fidèles circoncis disputaient contre lui,*

3. (b) *Et lui disaient : Pourquoi avez-vous été chez des hommes incirconcis, et* pourquoi *avez-vous mangé avec eux ?*

18. *Ayant entendu ce discours* de Pierre, *ils s'apaisèrent, et glorifièrent Dieu, en disant : Dieu a donc aussi*

(a) C'était donc une *nouveauté,* une chose dont on n'avait jamais entendu parler à Jésus même. Ainsi le christianisme se faisait tout seul, à l'insu, et même contre le gré de ses fondateurs ! Ici apparaît dans tout son jour la spontanéité de cette création, qu'on a voulu mettre tout entière sur le compte de Jésus le Nazaréen, qui sans nul doute n'y songeait guère !... Cette *vocation* des Gentils excite un scandale énorme ; les apôtres ne trouvent d'abord, ni dans les enseignements de Jésus, ni dans leur propre sagesse, de quoi résoudre le problème : ce n'est qu'après bien des tiraillements qu'enfin on cède à la nécessité, et qu'on écrit la vision de Pierre et tous les passages des Evangiles sur le même sujet.

(b) VERS. 3 et suiv. — A y regarder de près, la vocation des Gentils a été la cause déterminante de l'abrogation du mosaïsme, *non vice versâ.* Logiquement, c'est le contraire qui aurait dû arriver ; mais ce n'est pas ainsi qu'a procédé l'esprit de la secte nouvelle. D'après les traditions messiaques, le Messie devait vaincre toutes les nations, puis les *convertir au culte de Jéhovah.*

Les Nazaréens travaillent d'abord à accomplir la deuxième moitié de l'oracle ; mais, en présence des faits, ils sont arrêtés par une difficulté : en baptisant les Gentils au nom du Messie Jésus, doivent-ils communiquer avec eux et manger ? C'est alors qu'arrive la vision de Pierre, et plus tard la négation de la circoncision par Paul.

fait part aux gentils du don de la pénitence, qui mène à la vie (c).

26. *Ils demeurèrent un an entier dans cette Eglise, où ils instruisirent un grand nombre de personnes ; de sorte que ce fut à Antioche que les disciples furent premièrement nommés chrétiens* (d).

(c) VERS. 18 et suiv. — Le Christ est annoncé aux Gentils : fort bien. Mais les Gentils étaient incapables de comprendre rien à l'amphigouri messianique, né des traditions juives et de l'interprétation de Jésus. A tout cela ils ne pouvaient prendre le moindre intérêt.

C'est autre chose si, après leur avoir mis en main la version des Septante, on leur explique que Jésus est venu prêcher l'expiation à tous les hommes, qu'il a souffert pour tous ; qu'il a fait connaître et garanti par sa résurrection l'immortalité de l'âme ; enfin qu'il est le *Fils de Dieu*. Ces notions étaient communes aux Gentils et aux Juifs. Sur les deux dernières mêmes, les premiers étaient plus avancés et mieux préparés.

Donc, comme l'abrogation du rite moïsiaque avait dû être une conséquence de la propagande parmi les païens, de même la transformation du dogme fut l'effet, tout à la fois, et de cette même propagande, et de cette même abrogation.

(d) Voilà la tradition juive sur l'origine du nom *chrétien*. Les chrétiens ou *messianistes* sont ceux qui prétendent que le MESSIE, attendu par les Juifs, A PARU, et que ce Messie n'est autre que Jésus crucifié sous Pilate, et, prétendait-on, ressuscité.

A quelle époque précise fut donnée cette appellation ? C'est ce qu'il est impossible de dire, car les *Actes des Apôtres* sont tout aussi peu véridiques que les quatre Evangiles ; mais il résulte de là que les *chrétiens* ont été ainsi nommés par dérision ; que ce nom leur fut donné par les Juifs et Gentils, qui riaient de leur Messie ; et que la secte ainsi nommée est par elle-même une preuve que la messianité de Jésus fut une invention posthume de ses disciples, invention qui ne devint quelque chose de sérieux qu'après la ruine de Jérusalem et des espérances messianiques. En effet, ce fut cette destruction de l'Etat juif, qui rendait si plaisante la qualité de *chrétien*, qui fit justement

CHAPITRE XIII

SS. Paul et Barnabé envoyés aux gentils par le Saint-Esprit.

47. *Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé,* selon qu'il est écrit : *Je vous ai établi pour être la lumière des gentils, afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.*

48. *Les gentils, entendant ceci, se réjouirent, et ils glorifiaient la parole du Seigneur ; et tous ceux qui avaient été prédestinés à la vie éternelle embrassèrent la foi.*

49. *Ainsi la parole du Seigneur se répandit dans tout ce pays.*

50. *Mais les Juifs, ayant animé des femmes dévotes et de qualité, et les principaux de la ville, excitèrent une persécution contre Paul et Barnabé, et les chassèrent de leur pays* (a).

---

la fortune du système, à l'aide de l'application qu'on fit du messianisme aux choses purement spirituelles.

Ajoutons que le titre de chrétien montre que la secte était à l'origine essentiellement juive, et qu'il fallut un certain travail des idées pour lui donner cette extension, par laquelle elle devint plus tard la *catholicité !...*

Ajoutons enfin que l'appellation de *chrétien,* greffée sur l'idée messianique, sans être au fond une négation de l'enseignement de Jésus, le modifie néanmoins et le corrige dans la *forme.* Jésus avait dit simplement qu'il n'était point le *Messie,* tel que l'entendaient les Juifs ; que c'était une figure prophétique, une allégorie pour exprimer la palingénésie ou réforme. Le Messie, en un mot, était pour lui *une chose,* non un homme. Il n'allait pas au-delà. Ses disciples enchérirent bientôt sur sa propre pensée ; ils ne voulurent pas se départir de l'idée que le Messie fût un homme ; seulement ils prétendirent que cet homme était autre que ce que l'on avait supposé. Grâce à cette interprétation, le Messie fut conservé, et ce fut Jésus. (Cf. *Jean,* les huit premiers chapitres, *passim.*)

(a) VERS. 48-52. — J'ai dit déjà (XI, 18, note c) pourquoi les païens devaient être mieux disposés que les Juifs. Le paganisme était aussi malade que le judaïsme ; on ne

CHAPITRE XIV

(Paul est lapidé par les Juifs.)

18. *En ce même temps, quelques Juifs d'Antioche et d'Icone, étant survenus, gagnèrent le peuple ; et ayant lapidé Paul, ils le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il fût mort* (a).

---

croyait plus à rien ; le monde était livré à la débauche et à la tyrannie : on cherchait une liberté et une morale nouvelles.

Un Dieu fait homme, l'immortalité de l'âme, la pratique des vertus, la charité, la justice pour tout culte, le pardon, l'expiation, cela allait de soi.

Quant aux Juifs, c'était autre chose. Le christianisme leur dérobait leurs oracles, leurs traditions et leurs espérances. Il n'y eut jamais rien de plus cruel.

(a) Le livre des *Actes* n'est rempli que des traits de la rage et de l'intolérance judaïques. La haine du christianisme le faisait s'associer avec les étrangers, Romains, Grecs, idolâtres, plutôt que d'accepter une réforme sage et progressive. On n'a jamais connu toute l'influence que la conduite obstinée des Juifs avait eue sur la politique impériale à l'égard des chrétiens. Si les sectes judaïques avaient été réellement patriotes, éclairées, désintéressées, la réforme juive se fût accomplie paisiblement, et celle de l'empire en aurait été l'inévitable conséquence !

Que voyons-nous aujourd'hui ? Des partis hostiles qui s'associent et se disputent le peuple, vocifèrent contre quiconque n'est point de leur bord. Toutes les réformes praticables empêchées, ajournées par l'aveugle jalousie des démagogues et autres conspirateurs. Au milieu, un pouvoir égoïste et détesté, et l'impossibilité de n'être point aux uns ou à l'autre.

— Les réflexions précédentes, écrites à une époque où la question sociale m'occupait exclusivement, sont justes au point de vue de l'analogie des situations ; elles ne sont pas une justification directe du christianisme. Sans doute la réforme de Jésus eût contenu le salut des Juifs, si elle avait été acceptée ; — mais pour la faire accepter, voici

CHAPITRE XV

Concile de Jérusalem (a).

CHAPITRE XVIII

(Prédication d'Apollos.)

24. *En ce même temps, un Juif, nommé Appolos, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et puissant dans les Ecritures, vint à Ephèse.*

25. *Il était instruit dans la voie du Seigneur ; et, parlant avec zèle et avec ferveur d'esprit, il expliquait et enseignait avec soin ce qui regardait Jésus, quoiqu'il n'eût connaissance que du baptême de Jean* (aa).

---

qu'il y fallait mêler une forte dose de superstition ; et l'expérience, si longue et si cruelle du catholicisme, refroidit singulièrement la faveur qu'on est d'abord disposé à accorder aux novateurs, et la haine qu'inspirent les Juifs.

(a) Concile de Jérusalem, le premier de tous ; il décide deux choses capitales : l'*admission des Gentils,* sans laquelle le christianisme n'eût été rien ; et l'*abrogation du mosaïsme,* inacceptable à la gentilité.

De ce fait décisif il résulte que le christianisme a pris naissance dans le judaïsme, et qu'il en a gardé tout ce qu'il lui fallait pour se faire une naissance honorable, mais que c'est un syncrétisme de toutes les opinions païennes.

(aa) VERS. 24-25. — Fait important. Voici un messianiste dont les idées, sans qu'il s'en doute, se rapprochent de celles de l'école de Jésus, et qui cependant ne connaît que le baptême de Jean. — Preuve que la doctrine de Jésus touchant l'interprétation du messianisme ne lui était point particulière ; que Jean y avait préludé, et que d'autres après lui s'y étaient élevés par la seule puissance du sens commun. Partout on parlait du Christ, et vingt systèmes, parmi lesquels il y en avait de diamétralement opposés, circulaient sur ce mythique personnage.

CHAPITRE XXI

(Prophètes et prophétesses.)

8. *Le lendemain, étant partis* de là, *nous vînmes à Césarée ; et étant entrés dans la maison de Philippe, l'évangéliste, qui était l'un des sept* diacres, *nous demeurâmes chez lui.*

9. *Il avait quatre filles vierges qui prophétisaient.*

10. *Pendant notre demeure* en cette ville, *qui fut de quelques jours, un prophète, nommé Agabus, arriva de Judée,*

11. *Qui, nous étant venu voir, prit la ceinture de Paul ; et, s'en liant les pieds et les mains, il dit : Voici ce que dit le Saint-Esprit : L'homme à qui est cette ceinture sera lié de cette sorte, par les Juifs, dans Jérusalem ; et ils le livreront entre les mains des gentils* (a).

20. *Ayant entendu toutes ces choses, ils en glorifièrent Dieu, et lui dirent : Vous voyez, mon frère, combien*

(a) VERSETS 8-10. — Dans la première ferveur du christianisme, quelques fidèles, pleins de la lecture des prophètes, essayèrent de faire revivre le don de prophétie, oublié depuis longtemps. Tel fut le prophète Agabus. Saint Paul (I *Corinthiens*, XIV, 5 et suivants) fait mention de cette tentative. Mais il paraît que cette vieillerie, renouvelée des Hébreux d'avant la captivité, ne put s'accommoder au génie des gentils convertis, qui trouvaient d'une part la défense de toute divination dans l'ancienne loi, et ne pouvaient comprendre, d'un autre côté, quelle différence il pouvait y avoir entre le ministère prophétique d'autrefois et le métier de devin. Ainsi, tandis que l'on cherchait une chose, on en rencontra une autre : ce qui arrive presque toujours. Jésus-Christ, et ses disciples les plus éclairés, ne voulaient que simplifier la loi mosaïque, et n'en conserver que la morale, afin de la rendre accessible aux païens. Au lieu de cela, qu'arriva-t-il ? Chaque néophyte, pharisien, philosophe ou païen, apportait des préjugés et l'habitude d'anciennes croyances, et l'on se trouva en peu de temps pratiquer une religion toute nouvelle, ayant ses dogmes, ses mystères, ses symboles, son culte, tout à fait distincts.

de milliers de Juifs ont cru, et cependant ils sont tous zélés pour la loi.

21. *Or ils ont ouï dire que vous enseignez à tous les Juifs, qui sont parmi les gentils, de renoncer à Moïse, en disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants, ni vivre selon les coutumes* reçues parmi les Juifs.

22. *Que faut-il donc faire ? Il faut les assembler tous ; car ils sauront que vous êtes arrivé.*

23. *Faites donc ce que nous allons vous dire : Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu ;*

24. *Prenez-les avec vous, et vous purifiez avec eux, en faisant les frais de la cérémonie, afin qu'ils se rasent la tête, et que tous sachent que ce qu'ils ont ouï dire de vous est faux ; mais que vous continuez à garder la loi.*

26. *Paul, ayant donc pris ces hommes, et s'étant purifié avec eux, entra au temple le jour suivant, faisant savoir les jours auxquels s'accomplirait leur purification, et quand l'offrande devrait être présentée pour chacun d'eux* (b).

(b) VERS. 20-26. — Fait capital, qui nous montre Paul non seulement judaïsant, comme Pierre et les autres, mais avouant par là que la doctrine de Jésus, qu'il prêche, n'a point pour but d'abolir la loi, mais de la compléter en l'élevant jusqu'à la perfection. Ainsi ce n'était pas une religion nouvelle que le messianisme de Jésus ; c'était une allégorisation des traditions messiaques, un progrès. Paul mentait donc, dans son épître aux Galates, quand il se vantait d'avoir combattu toujours les judaïsants.

C'était pourtant ici le cas ou jamais de faire preuve de résolution et de constance. On lui dit que sa conduite est regardée comme une apostasie ; qu'il est accusé de vouloir abolir la loi et la religion ; qu'il fera bien de démentir cette calomnie en participant aux cérémonies ordonnées par Moïse. Que fait l'*Apôtre des Gentils ?* Il cède, il judaïse, il s'excuse, il s'entoure d'équivoques, de réticences ; il ment, il ment, et cela ne lui sert de rien. Il faut qu'il subisse la honte d'une double apostasie.

CHAPITRE XXVIII

(Paul, prisonnier à Rome.)

30. *Paul ensuite demeura deux ans* (a) *entiers dans un logis qu'il avait loué, où il recevait tous ceux qui venaient le voir.*

(a) *Biennio,* c'est-à-dire jusqu'à l'an 63, suivant la tradition, neuvième année de Néron, et la trentième depuis la Passion de Jésus.

En trente ans, il s'était passé bien des choses ; les idées avaient marché avec une rapidité prodigieuse ; les contemporains de Jésus avaient disparu la plupart ; les témoins de sa vie n'existaient plus. Ainsi, en supposant que le livre des *Actes* ait été écrit et publié l'an 63, qui est celui où finit la narration, on trouve déjà un laps de temps suffisant pour expliquer la formation de la légende chrétienne.

Mais il s'en faut que l'an 63 puisse être pris pour l'époque de cette rédaction. — L'auteur, un soi-disant Lucas, raconte au chapitre premier, verset 1, qu'il a déjà écrit l'histoire de Jésus (le troisième Evangile). — Or cet Evangile raconte la prise de Jérusalem et les malheurs qui s'ensuivirent : de telle sorte que sa date ne peut déjà être assignée plus tôt que l'an 71, en supposant toujours l'authenticité, c'est-à-dire le fait de la rédaction par Lucas lui-même.

En admettant que les *Actes* aient été écrits vers l'an 75, on fait déjà la marge belle aux partisans de l'authenticité, mais on la fait plus large encore à la formation légendaire.

Quand on voit dans notre siècle, où tout se lit, s'écrit, s'imprime, se collectionne, etc., combien en quarante ans les souvenirs s'oblitèrent et se transforment ; quand on songe qu'en moins de dix ans Napoléon était devenu, malgré la masse de documents authentiques, un personnage presque fabuleux pour le peuple ; quand on sait avec quelle peine la critique, après *quarante ans,* est parvenue à retrouver la vérité sur la Révolution française, on n'est nullement étonné de ce qu'est devenu, en quarante ans, Jésus le Nazaréen, sous le travail d'imaginations fanatiques, illettrées, dépourvues de toute philosophie, prêtes à toute espèce d'aberrations.

ÉPITRE

DE

SAINT PAUL

AUX ROMAINS

CHAPITRE I

Saint Paul établit et caractérise son apostolat.

1. *Paul, serviteur de Jésus-Christ, apôtre, par la vocation* divine, *choisi* et *destiné pour* annoncer *l'Evangile de Dieu,*

2. *Qu'il avait promis auparavant, par ses prophètes, dans les Ecritures saintes,*

3. *Touchant son Fils, qui lui est né, selon la chair, du sang et de la race de David* (a) ;

(a) *Ex semine David.* Paul affirme ici la descendance davidique de Jésus ; cependant (I *Timothée,* 1, 4, 7) il se moque des faiseurs de généalogie, et conseille de ne pas s'enfoncer dans ces questions futiles et autres fables.

Par où l'on voit que Paul se faisait une idée de la naissance et de la vie de Jésus, beaucoup moins d'après la vérité historique, qui ne l'occupait point, que d'après les prophéties messianiques, qui, selon lui, étaient tout.

Telle était, suivant Paul, l'économie de la foi.

Jésus était mort pour le salut de tous les hommes, et avait ainsi aboli l'ancien sacrifice.

Sa qualité messiaque était prouvée par sa *résurrection.*

CHAPITRE II

(Justification de la foi.)

10. (a) *Mais la gloire, l'honneur et la paix seront* le partage *de tout homme qui fait le bien, du Juif premièrement, et puis du gentil.*

Et, cette qualité une fois établie de la sorte surnaturellement, le reste s'ensuivait, sans qu'il fût besoin de le constater par procès-verbaux ou témoignages, savoir que Jésus descendait de David, qu'il était né à Bethléem, qu'il était *Fils de Dieu,* etc., etc. (Cf. *Timothée,* I, et *Galates.*)

(Versets 24-32, sur les mauvaises mœurs des gentils.)

Cette théorie de Paul, touchant la corruption des Gentils, ne peut plus aujourd'hui se soutenir ; suivant lui, c'est le polythéisme qui est le principe et la source de tous les vices des païens ; en sorte que, l'idolâtrie étant donnée, il était inévitable que la corruption la plus affreuse s'ensuivît ; d'où Paul tire un argument formidable en faveur de la foi chrétienne. — Mais nous, qui assistons à la corruption des nations chrétiennes, à la corruption des prêtres du Christ ; nous qui savons d'ailleurs que toutes les religions sont identiques dans leur principe et égales dans leur culte, nous ne pouvons plus admettre le raisonnement de l'apôtre, et notre anthropologie réclame d'autres lumières.

(a) VERSETS 10 et suivants. — Avec ce raisonnement de saint Paul, la mission de Jésus devient inutile ; toutes les religions sont bonnes ; le salut n'est pas le fruit de la grâce, mais de la volonté. (Cf. *Hébreux,* X, une contradiction semblable, et *Galates, passim.*)

Toute cette doctrine de saint Paul est la pure doctrine de Jésus et des prophètes. Elle est la base de l'anti-mosaïsme de ceux-ci, comme de l'anti-messianisme de celui-là. Mais le peuple ne pouvait se passer d'un culte positif ; celui de Judée notamment n'entendait point renoncer à la révélation de Moïse et à l'espérance de son Messie ; et la question était de fondre ensemble, d'accorder ces tendances du peuple avec les assertions supérieures de la doctrine.

ÉPITRE

DE

SAINT PAUL

AUX ROMAINS

CHAPITRE I

Saint Paul établit et caractérise son apostolat.

1. *Paul, serviteur de Jésus-Christ, apôtre, par la vocation* divine, *choisi* et *destiné pour* annoncer *l'Evangile de Dieu,*

2. *Qu'il avait promis auparavant, par ses prophètes, dans les Ecritures saintes,*

3. *Touchant son Fils, qui lui est né, selon la chair, du sang et de la race de David* (a) ;

(a) *Ex semine David.* Paul affirme ici la descendance davidique de Jésus ; cependant (I *Timothée,* 1, 4, 7) il se moque des faiseurs de généalogie, et conseille de ne pas s'enfoncer dans ces questions futiles et autres fables.

Par où l'on voit que Paul se faisait une idée de la naissance et de la vie de Jésus, beaucoup moins d'après la vérité historique, qui ne l'occupait point, que d'après les prophéties messianiques, qui, selon lui, étaient tout.

Telle était, suivant Paul, l'économie de la foi.

Jésus était mort pour le salut de tous les hommes, et avait ainsi aboli l'ancien sacrifice.

Sa qualité messiaque était prouvée par sa *résurrection.*

CHAPITRE II

(Justification de la foi.)

10. (a) *Mais la gloire, l'honneur et la paix seront* le partage *de tout homme qui fait le bien, du Juif premièrement, et puis du gentil.*

Et, cette qualité une fois établie de la sorte surnaturellement, le reste s'ensuivait, sans qu'il fût besoin de le constater par procès-verbaux ou témoignages, savoir que Jésus descendait de David, qu'il était né à Bethléem, qu'il était *Fils de Dieu,* etc., etc. (Cf. *Timothée,* I, et *Galates.*)

(Versets 24-32, sur les mauvaises mœurs des gentils.)

Cette théorie de Paul, touchant la corruption des Gentils, ne peut plus aujourd'hui se soutenir ; suivant lui, c'est le polythéisme qui est le principe et la source de tous les vices des païens ; en sorte que, l'idolâtrie étant donnée, il était inévitable que la corruption la plus affreuse s'ensuivît ; d'où Paul tire un argument formidable en faveur de la foi chrétienne. — Mais nous, qui assistons à la corruption des nations chrétiennes, à la corruption des prêtres du Christ ; nous qui savons d'ailleurs que toutes les religions sont identiques dans leur principe et égales dans leur culte, nous ne pouvons plus admettre le raisonnement de l'apôtre, et notre anthropologie réclame d'autres lumières.

(a) VERSETS 10 et suivants. — Avec ce raisonnement de saint Paul, la mission de Jésus devient inutile ; toutes les religions sont bonnes ; le salut n'est pas le fruit de la grâce, mais de la volonté. (Cf. *Hébreux,* X, une contradiction semblable, et *Galates, passim.*)

Toute cette doctrine de saint Paul est la pure doctrine de Jésus et des prophètes. Elle est la base de l'antimosaïsme de ceux-ci, comme de l'anti-messianisme de celui-là. Mais le peuple ne pouvait se passer d'un culte positif ; celui de Judée notamment n'entendait point renoncer à la révélation de Moïse et à l'espérance de son Messie ; et la question était de fondre ensemble, d'accorder ces tendances du peuple avec les assertions supérieures de la doctrine.

11. *Car Dieu ne fait point acception de personnes.*

12. *Et ainsi tous ceux qui ont péché, sans* avoir reçu *la loi, périront aussi sans* être jugés par *la loi ; et tous ceux qui ont péché, étant sous la loi, seront jugés par la loi ;*

13. *Car ce ne sont point ceux qui écoutent la loi, qui sont justes devant Dieu, mais* ce sont *ceux* qui gardent *la loi qui seront justifiés.*

CHAPITRE III

Avantages des Juifs sur les gentils.

1. *Quel est donc l'avantage des Juifs, et quelle est l'utilité de la circoncision* (a) ?

2. *Leur avantage est grand en toutes manières, principalement en ce que les oracles de Dieu* (b) *leur ont été confiés.*

9. *Dirons-nous donc que nous sommes préférables aux gentils ? Nullement ; car nous avons déjà convaincu et les Juifs et les gentils, d'être tous dans le péché ;*

10. *Selon qu'il est écrit* (1) : *Il n'y a point de juste ; il n'y en a pas un seul* (c).

(a) Voilà la vraie question. A quoi sert la révélation faite à Moïse ? A quoi bon la circoncision, à quoi la résurrection, à quoi le Messie ?...

(b) *Eloquia Dei.* C'est ce qui est à prouver. Mais, en supposant que les écrits des prophètes soient parole de Dieu, à quoi servent-ils, si la *lumière naturelle* suffit ? — Paul répond à la question par la question, et tourne dans un cercle.

(c) VERSETS 9-31. — Tout ceci est fort clair. Paul établit que, *hors de la foi,* il n'y a point de justification, ni par les bonnes œuvres que le Gentil accomplit à l'aide des seules lumières de la nature, ni par celles que fait le Juif à l'aide de la *loi.*

---

(1) *Ps.* XIX, 1 ; LIII, 2-4.

Le principe de toute justification est la *foi en Christ*, laquelle est donnée gratis. Devant cette foi, le Juif et le Gentil sont égaux, comme deux cadavres.

Tel est donc le système, autant qu'on peut se reconnaître dans ce fagot de subtilités, où la superstition lutte, *pro aris et focis* (1), contre le sens commun :

1° Tous les hommes sont justifiés, implicitement ou explicitement, par la *foi en Jésus*, pourvu qu'ils remplissent les conditions pratiques de cette foi, qui sont les bonnes œuvres ;

2° Cette foi est donnée au monde gratuitement.

3° Sans elle, l'homme ne peut pas s'élever à la justification ; il a une peine infinie à sortir du péché et à s'abstenir du crime, témoins les idolâtres (chapitre I^er^) ; témoins les Juifs qui, quoique déjà favorisés d'une révélation spéciale, n'ont pu cependant arriver à la justification (chapitre II).

Que signifie tout cet amphigouri, que l'on peut résumer en cette proposition plus simple : *Les bonnes actions que l'homme, soit Gentil, soit Juif, accomplit spontanément, ne reçoivent leur valeur que de la foi ?*

Il veut dire tout simplement que l'école de Jésus était arrivée, à force de rationalisme, à concevoir que l'essence de toute religion était la morale, la justice et la pureté ; que de là il résultait, ou il allait résulter que toutes les religions étaient *égales*, c'est-à-dire indifférentes et inutiles : conséquence que tiraient sans doute ceux de Rome ; qu'on se demandait par conséquent, non sans un certain scandale, à quoi bon la révélation faite à Moïse, à quoi bon, en dernière analyse, Jésus lui-même ?...

Il est indubitable qu'une partie des premiers chrétiens entraient hardiment dans cette voie large et philosophique. Or, c'est précisément ce résultat que Paul veut conjurer. Oui, dit-il, la morale, la justice, la charité et les bonnes œuvres sont essentielles au salut ; mais qui nous donne la puissance d'accomplir les bonnes œuvres et d'être purs ? Car rien ne se fait sans cause, sans principe. A quoi il répond : Ce qui donne à l'homme la puissance de surmonter la concupiscence et de pratiquer la vertu, c'est la Foi en Jésus-Christ, foi dont le mérite est acquis à quiconque peut la recevoir par la prédication, Juif ou

(1) Pour ses autels et ses foyers.

CHAPITRE IV

Abraham justifié, non par ses œuvres, mais par sa foi.

15. *Car la loi produit la colère et le châtiment ; puisque lorsqu'il n'y a point de loi, il n'y a point de violement de la loi* (a).

16. *Ainsi c'est par la foi* que nous sommes héritiers, *afin que nous le soyons par grâce, et que la promesse* faite à Abraham *demeure ferme pour tous les enfants d'Abraham, non seulement pour ceux qui ont reçu la loi, mais encore pour ceux qui suivent la foi d'Abraham, qui est le père de nous tous.*

Gentil !... Mais, outre que l'obstacle à la foi ou à la cognition de Jésus peut naître invinciblement de l'éducation et des habitudes de l'esprit autant que de l'éloignement des lieux, ce qui crée une difficulté invincible pour Paul, la philosophie moderne, sans remonter ainsi ou descendre de révélation en révélation, enseigne simplement et démontre que la cause première, efficiente, des vertus de l'homme, est la constitution de son âme et de sa conscience ; qu'en vertu de cette constitution animique, il recherche le beau et le bien, le connaît de mieux en mieux, etc. De sorte qu'il n'y a plus à rechercher ce qui donne *titre* ou *valeur* aux vertus humaines ; c'est la nature humaine, c'est *l'humanité.* Malheureusement cette doctrine philosophique, qui *évacue,* comme dit Paul, les prétentions de la foi chrétienne, est la négation même de cette foi : c'est le péché philosophique, c'est l'anti-Christ.

(a) Maxime fausse ! Avant toute loi, divine ou humaine, il y a dans le cœur de l'homme une faculté de conscience qui reconnaît le bien et le mal, et fait rechercher l'un et maudire l'autre. Ici apparaît la faiblesse de cette théologie. Réduite à sa plus simple expression, elle signifie que l'homme n'acquiert la connaissance du bien et du mal, et par conséquent la *moralité,* que par la loi qui interdit ou qui ordonne. Mais la loi elle-même n'est que le produit de la faculté que l'homme possède, au contraire, de discerner *a priori* le bien et le mal, et de le vouloir : ce qui ruine sans ressource le christianisme.

CHAPITRE V

Avantages de la justification.

1. *Ainsi, étant justifiés par la foi, ayons la paix avec Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur* (a).

13. *Car le péché a* toujours *été dans le monde jusqu'à la loi ; mais la loi n'étant point encore, le péché n'était pas imputé* (b).

CHAPITRE VII

Fidèles morts à la loi ne vivent plus que pour Dieu.

1. *Ignorez-vous,* mes *frères* (*car je parle à ceux qui sont instruits de la loi*) *que la loi ne domine sur l'homme que pour autant de temps qu'il vit ?*

(a) Paul insiste sur sa doctrine. Tous étaient morts par le péché : tous ont été expiés par la mort de Jésus, après laquelle seule tous deviennent capables de justification et de salut.

De plus en plus, il appert que Paul, en se croyant affranchi de la *loi,* est enchaîné et égaré par ses souvenirs. La *loi,* en effet, disait que le péché ne s'efface que par l'expiation ; elle partait de la théorie d'un Dieu irritable, vindicatif, et qui, offensé, exigeait *réparation.* La philosophie, au contraire, nous enseigne que la vraie *réparation* n'est autre que le *progrès* même de l'âme humaine dans la vertu, progrès qui est une de ses facultés essentielles, et qui s'alimente du travail, de l'étude, de la raison; mais progrès qui peut être interrompu, et même étouffé, par une pratique trop longue du crime et du péché dans l'individu, mais qui, dans l'espèce, est indéfectible et permanente.

(b) Faux. Tous ces raisonnements de Paul, fondés sur la théorie de l'*expiation par le sang,* laquelle n'est autre chose, en dernière analyse, qu'une *anthropophagie* (cf. *Hébreux,* IX), tombent devant la négation du principe, fondée sur la théorie du *progrès moral* dans l'humanité.

2. *Ainsi une femme mariée est liée, par la loi* du mariage, *à son mari, tant qu'il est vivant ; mais lorsqu'il est mort, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari* (a).

12. *Ainsi la loi est sainte, à la vérité, et le commandement est saint, juste et bon.*

13. *Ce qui était bon* en soi *m'a-t-il donc causé la mort ? Nullement ; mais* c'est *le péché* et *la concupiscence, qui, m'ayant causé la mort par une chose qui était bonne, a fait paraître ce qu'elle était ; de sorte qu'elle est devenue, par le commandement même, une source plus abondante de péché* (b).

16. *Que si je fais ce que ne veux pas, je consens à la loi, et je reconnais qu'elle est bonne.*

17. *Ainsi ce n'est plus moi qui fais cela ; mais c'est le péché qui habite en moi.*

18. *Car je sais qu'il n'y a rien de bon en moi, c'est-à-dire dans ma chair ; parce que je trouve en moi la volonté de faire le bien ; mais je ne trouve point le moyen de l'accomplir.*

19. *Car je ne fais pas le bien que je veux ; mais je fais le mal que je ne veux pas* (c).

(a) L'exemple de Paul prouve contre lui, et tous les exemples le réfuteront de même. L'adultère consiste non point en ce qu'il est défendu par la loi, mais en ce que la société humaine, et l'essence de l'amour, et la paix de la famille, y répugnent invinciblement. Cela est si vrai, qu'il est difficile de conserver un vrai amour en deuxième ou troisième noces. Donc, la *loi* que Paul rejette n'a fait que constater l'excellence de notre nature ; elle n'a pas besoin d'une *grâce* supérieure.

(b) VERSETS 12-13. — Amphigouri. Si la loi est sainte et bonne, c'est en raison de notre *humanité*, qui l'a inspirée et qui est sainte. Et si le péché existe, ce n'est pas parce qu'elle le suggère, mais parce qu'il tient à notre *animalité*, dont notre nature est de nous affranchir sans cesse.

(c) VERSETS 16-19. — C'est ce qu'a exprimé Horace : *Video meliora proboque, deteriora sequor* (1). Ce phénomène est dû à notre nature morale progressive, qui nous pousse à voir toujours mieux que nous ne sommes, et à vouloir mieux que nous ne pouvons opérer.

---

(1) Erreur ! la citation est d'OVIDE, *Métam.*, VII ; elle signifie : « Je vois le mieux, je l'approuve, et je m'attache au pire ».

25. Ce sera *la grâce de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur. Et ainsi je suis moi-même soumis, et à la loi de Dieu selon l'esprit, et à la loi du péché selon la chair* (d).

CHAPITRE IX (a)

(Prérogatives du peuple juif.)

6. (b) *Ce n'est pas néanmoins que la parole de Dieu soit demeurée sans effet ; car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas pour cela Israélites ;*

7. *Et tous ceux qui sont de la race d'Abraham ne sont point* pour cela *ses enfants :* mais Dieu lui dit : *C'est Isaac qui sera appelé votre fils ;*

8. *C'est-à-dire que ceux qui sont enfants selon la chair ne sont pas pour cela enfants de Dieu ; mais que ce sont les enfants de la promesse, qui sont réputés être les enfants* d'Abraham.

(d) Solution mystique d'un problème purement psychique, inacceptable.

(a) Paul va tirer les conséquences du dogme de la gratuité ou de la grâce, ce qui le mène à la prédestination. Or, si l'on doit juger une théorie par ses conséquences, il est évident que la théorie chrétienne de Paul est fausse et funeste ; et tout ce qu'on a dit pour la justifier prouve tout simplement son injustifiabilité.

(b) VERSETS 6 et suivants. — Après avoir dit plus haut, III, 2, que la loi de Moïse n'avait pas été inutile, bien que par elle-même elle ne pût conférer la justification, voici que l'apôtre déclare que, malgré cette possession de la loi, qui était déjà un don *gratuit* de Dieu, un commencement de justification, une partie intégrante de la foi, les Gentils ont été cependant préférés aux Juifs. A cet égard, il cite, avec d'autres, Isaïe, qui parle des *restes* d'Israël, et du retour de Babylone.

Pour moi, il est clair que Paul, avec sa manie de citations et de contrefaçon de l'Ancien Testament, tend à renouveler sur les Juifs, à propos de l'Evangile, la grande catastrophe arrivée sous Jéchonias et ses successeurs. Une première fois, Israël, l'enfant des promesses, avait été abandonné aux Gentils, et ceux-ci préférés. La même chose

15. *Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde ; et j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié* (c).

Les Israélites..., qui recherchaient la foi de la justice, n'y sont point parvenus.

32. *Et pourquoi ? parce qu'ils ne l'ont point* recherchée *par la foi, mais par les œuvres* de la loi. *Car ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement* (d).

33. *Selon qu'il est écrit : Je vais mettre en Sion celui qui est la pierre d'achoppement, la pierre de scandale ; et tous ceux qui croiront en lui ne seront point confondus.*

CHAPITRE XI

Dieu s'est réservé quelques restes d'Israël, tandis que les autres sont demeurés dans l'endurcissement.

4. *Mais qu'est-ce que Dieu répond à Elie ? Je me suis réservé sept mille hommes, qui n'ont point fléchi le genou devant Baal.*

5. *Ainsi Dieu a sauvé en ce temps, selon l'élection de sa grâce, un petit nombre qu'il s'est réservé.*

---

va revenir. Les Romains détruiront le temple, et Israël sera rejeté ! Comme Jéhovah en Isaïe avait appelé Cyrus son *oint*, de même Jésus appelle les Gentils ses *élus ;* il leur donne son Saint-Esprit, qui est l'onction chrétienne.

(c) Là est l'erreur de Paul. Il déduit la *gratuité* du bon plaisir de Dieu ; il pouvait, il devait la déduire de l'équilibre de la nature. — C'est ainsi que Bastiat niait la gratuité du crédit, qu'il faisait venir du libéralisme du prêteur, tandis que je la déduis du concours des facultés sociales.

(d) Conclusion absurde et monstrueuse qui aurait dû faire reculer Paul, s'il eût été moins entêté de ses opinions, et si, au lieu de viser à une révolution religieuse, à une réforme théologique, il s'était tenu purement et simplement à prêcher la régénération morale, le messianisme spirituel, tel que l'enseigna Jésus et que le prêchaient alors Pierre, Jean, Jacques et les autres (cf. *Pierre,* III, 16). C'est à cette théorie, nouvelle pour lui, que l'apôtre Pierre fait allusion, quand il signale les *difficultés* de Paul, et l'abus que quelques-uns font de ses doctrines.

6. *Que si c'est par grâce, ce n'est donc point par les œuvres, autrement la grâce ne serait plus grâce* (ª).

1. (ᵇ) *Que dirai-je donc ?* Les Juifs *sont-ils tombés de telle sorte que leur chute soit sans ressource ? A Dieu ne plaise ; mais leur chute est devenue une occasion de salut aux gentils, afin que l'exemple des gentils leur donnât de l'émulation* pour les suivre.

12. *Que si leur chute a été la richesse des gentils, combien leur plénitude* enrichira-t-elle le monde *encore davantage ?*

13. *Car je vous le dis, à vous qui êtes gentils, tant que je serai l'apôtre des gentils, je travaillerai à rendre illustre mon ministère,*

(ª) C'est très juste : si la bonté de Dieu, si ses faveurs s'obtiennent par de bonnes œuvres, elles ne sont plus *faveurs ;* mais qui donc vous dit que Dieu *favorise* quelqu'un ? C'est encore là une idée judaïque, une idée malheureusement empruntée aux superstitions juives, à l'orgueil israélite, et que vous transportez malencontreusement dans le christianisme.

(ᵇ) VERSETS 11 et suivants. — Divagations. *Le péché d'Israël fait le salut des Gentils.* C'est d'abord une chose monstrueuse que de faire sortir le bien de l'un du mal de l'autre ; mais qui ne voit ici qu'avec la théorie de la *gratuité* et de la prédestination, on s'enfonce dans un dédale inextricable ? La vraie objection à résoudre était celle-ci : Pourquoi Jéhovah, à une première grâce, n'en a-t-il pas joint une deuxième par laquelle les Juifs auraient reconnu le Christ ?... Alors, ils eussent été reconnaissants, et la conversion des Gentils ne leur eût été qu'un sujet de plus de satisfaction et d'honneur. Quoi ! Jéhovah laisse périr son peuple, son enfant chéri, *Isron, Ididéal,* après l'avoir tiré d'Egypte, ramené de Babylone, etc., pour une grâce qu'il lui refuse ! Nous roulons dans un abîme d'absurdités sans nombre et sans fin.

Mais il y a pis. La théorie de Paul ne peut se soutenir en présence des Ecritures, qui ne cessent d'accuser les malversations d'Israël, et de présenter les faveurs de Jéhovah comme le *prix* de la vertu, et ses châtiments comme la conséquence du crime.

14. *Pour tâcher d'exciter de l'émulation dans l'esprit des Juifs, qui me sont unis selon la chair, et d'en sauver quelques-uns.*

15. *Car si leur perte est devenue la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon* un retour *de la mort à la vie ?*

22. *Considérez donc la bonté et la sévérité de Dieu ; sa sévérité envers ceux qui sont tombés, et sa bonté envers vous, si toutefois vous demeurez fermes dans l'état où sa bonté vous a mis* (c) *; autrement vous serez retranchés* comme eux.

23. *Que si eux-mêmes ne demeurent pas dans leur incrédulité, ils seront* de nouveau *entés* sur leur tige, *puisque Dieu est tout-puissant pour les enter encore* (d).

CHAPITRE XII (a)

Renouvellement de l'esprit.

(c) *Si permanseris in bonitate.* Donc, en fin de compte, ce sont les bonnes œuvres qui justifient : on ne peut sortir de là ; il faut toujours y revenir. Et si ce sont les bonnes œuvres, la foi n'est qu'en seconde ligne : Paul est réfuté. Mais si la foi n'est qu'un accessoire, qu'ai-je à faire de la résurrection et du Christ ? Voilà Pierre et Jacques anéantis ! Qu'il eût été plus simple de s'en tenir au programme du maître : tolérance religieuse, respect pour tous les cultes innocents, et pureté, charité, justice, émancipation de l'ignorance, de la misère et du péché ! Voilà la loi et les prophètes ! A cela il n'y avait rien à dire. Point de dogmes, point de théologie, point de *difficultés.*

(d) Comment sortiront-ils de l'incrédulité, si la foi elle-même est un don ?

(a) A partir du chapitre XII jusqu'à la fin de l'Epître, Paul rentre dans le pur messianisme de Jésus, *la réformation des mœurs* (verset 2). Il a dit tout ce qu'il fallait pour exciter les cœurs et leur faire embrasser la réforme : la crainte des jugements de Dieu, la peur de la damnation, etc., etc. ; maintenant il va entrer dans le détail des préceptes.

Quand on réfléchit attentivement sur les disputes théologiques de saint Paul, sur la multitude des hérésies

qui assaillirent le christianisme dès son berceau, et la fureur de dogmatisme qu'il développa de bonne heure, on finit par juger qu'une mission aussi simple dans son but et dans ses principes que l'était celle de Jésus ne pouvait passer de la sorte, et que les esprits ne manqueraient pas de la développer de toutes les façons. C'est ainsi que Saint-Simon fut en peu d'années travesti par ses disciples en une espèce de réformateur universel, un créateur de philosophie, etc. ; que Descartes engendra un mouvement philosophique extraordinaire auquel il n'avait pas pensé ; que Kant produisit à son tour le même effet sur l'Allemagne, etc. La *vie* du christianisme, c'était précisément de jeter et développer tous ces dogmes, toute cette théologie, inconnue de Jésus, mais sans laquelle il se fût arrêté au supplice de son auteur.

PREMIÈRE ÉPITRE

DE

SAINT PAUL

AUX CORINTHIENS

CHAPITRE V

Incestueux, sujet des larmes de toute l'Eglise de Corinthe. S. Paul le livre à Satan.

3. *Pour moi, étant absent de corps, mais présent en esprit, j'ai déjà porté ce jugement, comme présent, contre celui qui a fait une telle action ;*

4. Qui est *que, vous et mon esprit étant assemblés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, celui qui est coupable de ce crime soit, par la puissance de notre Seigneur Jésus,*

5. *Livré à Satan* (a), *pour mortifier sa chair, afin que son âme soit sauvée au jour de notre Seigneur Jésus-Christ.*

(a) Excommunication : *abandonner au diable.* Cette expression est tombée du style théologique dans le style grossier et blasphématoire. Chez les Juifs, l'excommunication était une sorte de peine civile (cf. *Deutér.*, XIX, 15) ; elle devint chez les chrétiens d'abord toute spirituelle, jusqu'à ce que la puissance temporelle des papes en eût fait un instrument de politique. Le but de Jésus-Christ et des apôtres n'avait point été de la rendre afflictive et infamante ; mais la force du principe et la logique du temps

CHAPITRE VI

C'est une honte aux chrétiens de s'appeler en jugement devant les infidèles.

1. *Comment se trouve-t-il quelqu'un parmi vous qui, ayant un différend avec son frère, ose l'appeler en jugement devant les méchants* et les infidèles, *et non pas devant les saints* (a) ?

CHAPITRE VII

Règle et conduite touchant le mariage, la viduité et la virginité.

1. *Pour ce qui regarde les choses dont vous m'avez écrit, je vous dirai qu'il est avantageux à l'homme de ne toucher aucune femme* (aa).

2. *Néanmoins, pour éviter la fornication* (b), *que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari.*

---

en tirèrent à la longue tout un système de pénalité, dont l'inquisition et l'interdiction furent les formes les plus terribles. Dès que la société s'attribue le droit de blâme, il faut qu'elle arrive tôt ou tard à la correction et au châtiment : l'universel entraîne l'espèce. C'est donc mal entendre la gloire de Jésus-Christ que de soutenir qu'il n'est point solidaire des effets de l'excommunication ; il faut se contenter de dire qu'il n'avait point prescrit telle ou telle forme de jugement.

(a) Paul ne veut pas que les chrétiens, dans leurs affaires civiles, aient recours à la loi civile. Il oublie la parole du Christ : *Mon règne n'est pas de cet ordre ;* et il pose un principe funeste, qui fera détester les chrétiens et allumera les persécutions.

(aa) Fanatisme de prêtre et de célibataire. Point de femme : voilà le principe.

(b) *Propter fornicationem* ; texte grec : διὰ τὰς πορνείας, au pluriel. Motif puéril et plein d'indécence. Faire marier les gens pour les empêcher d'aller au b... !...

Dom Calmet, après Chrysostome, etc., dit que le mariage n'est qu'un remède à l'incontinence. Il juge cette

3. *Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit* (c), *et la femme ce qu'elle doit à son mari.*

4. *Le corps de la femme n'est point en sa puissance* (d), *mais en celle du mari ; de même le corps du mari n'est point en sa puissance, mais en celle de la femme* (e).

5. *Ne vous refusez point l'un à l'autre* (f) *ce devoir, si ce n'est du consentement de l'un et de l'autre pour un temps, afin de vous exercer à l'oraison* (g) *; et ensuite vivez ensemble, comme auparavant* (h), *de peur que le démon ne prenne sujet de votre incontinence pour vous tenter.*

6. *Ce que je vous dis comme une chose qu'on vous pardonne* (i), *et non pas qu'on vous commande.*

12. *Pour ce qui est des autres, ce n'est pas le Seigneur, mais c'est moi qui leur dis que si un fidèle a une femme qui soit infidèle, et qu'elle consente à demeurer avec lui, qu'il ne se sépare point d'avec elle* (j) *;*

---

raison du mariage plus relevée que celle sous-entendue dans la Genèse (II, 18) : singulière perfection !

(c) *Debitum*, grec, plus honnêtement : ὀφείλομένην εὔνοιαν, *debitam benevolentiam*. Le verbe qui suit, ἀποδιδότω, *reddat*, explique la *chosette*, comme dit Tallemant des Réaux.

(d) *Potestatem habet*, grec, ἐξουσιάζει, *possessionem habet*, c'est le possessoire.

(e) VERS. 3-4. — Maximes dégoûtantes. Si Barbeyrac avait fait attention à ce passage, il n'aurait pas autant attaqué les Pères, qui connaissaient leur saint Paul, sans doute.

(f) *Nolite fraudare*, grec, Μὴ ἀποστερεῖτε ἀλλήλους. comme font les débiteurs infidèles, les banqueroutiers, dit dom Calmet.

(g) *Ut vacetis orationi*, grec, τῇ νηστείᾳ (*jejunio*) *et orationi ;* ce qui se comprend : le jeûne est incompatible avec l'accomplissement du devoir conjugal. Précepte hygiénique.

(h) *Nolite fraudare...* C'est digne de Mahomet. — *Iterum revertimini...* Baisez, priez. — Honte !

(i) *Indulgentiam*, grec, συγγνώμην, *consilium*.

(j) Paul singe Jésus. Jésus disait (*Matthieu*, v) : On a dit aux anciens, et moi je vous dis. Il en fait autant vis-à-vis de son Christ, tant l'orgueil l'étouffe, tant il se croit fait lui-même pour être Christ ; mais c'est la marque des petits esprits d'exagérer les idées justes et de se jeter dans

13. *Et que si une femme fidèle a un mari qui soit infidèle, et qu'il consente à demeurer avec elle, qu'elle ne se sépare point d'avec lui.*

14. *Car le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle* (k) *; et la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle ; autrement vos enfants seraient impurs, au lieu que maintenant ils sont saints.*

32. *Pour moi, je désire de vous voir dégagés de soins et d'inquiétudes. Celui qui n'est point marié s'occupe du soin des choses du Seigneur, et de ce qu'il doit faire pour plaire à Dieu* (l).

33. *Mais celui qui est marié s'occupe du soin des choses du monde, et de ce qu'il doit faire pour plaire* (m) *à sa femme ; il ainsi il se trouve partagé.*

---

le ridicule. Paul outrage ouvertement ici la morale et le sens commun. Ne voilà-t-il pas une belle raison pour un mari de conserver une femme qui le déshonore, de penser qu'après tout, par le mariage, toute bâtardise est couverte, et que l'honorabilité du mari rachète l'infidélité de l'épouse ?...

Dans tout ce chapitre, Paul est resté fort au-dessous de Jésus et de l'Eglise. Il a traité la question en juif lascif, non en homme spiritualiste et chaste. Les Pères, que Barbeyrac accuse de rigorisme, saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Ambroise, ont mieux vu que Paul, et bien qu'ils se soient trompés sur la question du divorce, du moins ils ont été sublimes sur celle de la délicatesse.

(k) *Sanctificatus est.* Cette expression est prise de l'ancienne loi, et signifie ici *purification.* Dans le mariage chrétien, dit Paul, les mérites de l'époux fidèle cachent les torts de l'infidèle : donc, point de divorce, point de séparation. Pour compléter cette théorie, il faut dire, avec Fourier, Saint-Simon, et les chrétiens gnostiques, accusés par saint Jude, que le cocuage est chose de pure imagination, un préjugé de l'égoïsme, et conclure avec eux à une promiscuité réciproquement consentie.

(l) Cela est de toute fausseté. Il n'est point vrai que le célibat soit un moyen plus puissant de vertu et d'amour de Dieu. Saint Paul ne connaît rien à la famille et au mariage.

(m) *Quomodo placeat.* Est-ce que ce n'est pas aussi la volonté de Dieu ?

CHAPITRE X

(Différence du sacrifice païen et du sacrifice chrétien).

21. *Vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur et à la table des démons* (a).

(a) VERS. 16-21. — Ce passage explique ce qu'il faut entendre par ces mots fameux : *Hoc est corpus meum.* — *Le corps du Christ,* c'est la société des fidèles. Ce *corps,* profondément uni, est représenté par le *pain* et le *vin* de l'eucharistie. De même, la communauté des Hébreux était représentée par l'holocauste ; et la société païenne par la viande sacrifiée. L'analogie de tous ces sacrifices saute aux yeux. Il n'y a que la superstition aveugle qui soit incapable de saisir ces analogies, le style figuré qu'elles engendrent, et, par suite, la formule sacramentelle.

L'importance attribuée à l'eucharistie est beaucoup moindre dans le quatrième évangéliste que dans les autres. Tandis que sous la figure du pain et du vin, Jean entend seulement la nourriture céleste, la doctrine, les autres en font un signe révolutionnaire, un acte d'égalité sociale et une commémoration.

Jésus a-t-il eu dans l'esprit toutes ces choses ? C'est possible. Mais le lendemain de la ruine de Jérusalem, et après la cessation du sacrifice, il est évident que l'institution de la *Cène,* ou la restauration du sacrifice de Melchisédech, en place de celui d'Aaron, était une grande consolation pour les *judéo-chrétiens ;* tandis que vingt ou vingt-cinq ans plus tard, en 96 ou 98, les mêmes chrétiens devaient y tenir beaucoup moins. L'idée suivait son cours ; le *Logos* tenait plus de place dans les têtes que le *Messias,* et l'on tournait de plus en plus au sens spirituel.

Voilà ce qui explique comment Paul, si ardent à reprocher aux apôtres leur judaïsme rétrospectif, se trouve ici moins avancé que Jean, qui, écrivant à une époque plus reculée, alors que la Judée n'était plus, reprenait l'avance sur Paul. On a là, je crois, une preuve frappante de plus, que les trois premiers Evangiles ont été écrits entre l'an 69 et l'an 80, et le quatrième vers la fin du siècle.

CHAPITRE XI

Que les hommes, en priant, soient découverts ;
les femmes voilées.

7. *Pour ce qui est de l'homme, il ne doit pas se couvrir la tête, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu, au lieu que la femme est la gloire de l'homme.*

8. *Car l'homme n'a point été tiré de la femme ; mais la femme a été tirée de l'homme ;*

9. *Et l'homme n'a pas été créé pour la femme ; mais la femme pour l'homme.*

10. *C'est pourquoi la femme doit porter sur sa tête, à cause des anges,* la marque *de la puissance* que l'homme a sur elle (a).

20. (b) *Lors donc que vous vous assemblez comme vous faites, ce n'est plus manger la cène du Seigneur.*

(a) VERSETS 7-10. — Il y a de la délicatesse sous ces paroles rudes en apparence. Paul est ici dans le vrai plus que dans le chapitre VII. Comme la femme appartient à son mari, il y a pour elle une sorte de prostitution à s'étaler en public, surtout à l'église.

(b) VERSETS 20 et suivants. — Eucharistie. — Saint Paul reproche aux Corinthiens de ne pas manger l'Eucharistie en commun, comme il convenait dans un sacrifice, symbole d'égalité et de fraternité. L'orgueil des richesses et le luxe des jouissances mettaient déjà de la distinction entre ces chrétiens primitifs, puisque nous les voyons apportant à part chacun ce qui lui était nécessaire pour la communion, et ne partageant avec personne : ce qui n'était plus *communier.* Il arrivait de là ce que dit l'apôtre, que le riche se soûlait, tandis que le pauvre mourait de faim. Voilà pourquoi il s'écrie : « Ne pouvez-vous manger chez vous, au lieu de venir à l'assemblée insulter à l'indigence de vos frères ? » Alors il leur rappelle le sens et le but de l'institution de l'Eucharistie ; alors il rapporte textuellement les paroles sacramentelles : morale qui n'aurait plus de sens si on les entend à la manière des catholiques. (Voir mon interprétation, *Matthieu,* XXVI, et *Jean,* VI, et plus haut, X, 16.)

27. *C'est pourquoi quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement, il sera coupable du corps et du sang* (c) *du Seigneur.*

28. *Que l'homme donc s'éprouve lui-même, et qu'il mange ainsi de ce pain et boive de ce calice.*

Le P. de Carrières et les autres commentateurs, pour se tirer de ces épines, prétendent que jusqu'au verset 23, saint Paul ne fait mention que des agapes, tandis que depuis ce verset 23 jusqu'au 29, il parle du sacrement.

Il n'y a pas à disputer avec des gens qui veulent expliquer des textes sans en suivre le fil et l'enchaînement, et dont le grand argument est toujours : telle est la croyance et la tradition catholique.

(c) *Reus erit corporis et sanguinis.* Il est coupable de la mort de Jésus-Christ, dont il méprise et foule aux pieds le sacrifice. J'ai dit ailleurs que le sacrifice du pain et du vin était d'une part la rénovation du sacrifice de Melchisédech, en remplacement de celui de Moïse, et d'autre part était une commémoration de la vie souffrante et du martyre de Jésus. Or, qu'avait surtout prêché Jésus-Christ ? La charité universelle, l'égalité devant Dieu. C'était donc être infidèle à la religion, rendre vaine la prédication du Christ, anéantir le mérite de ses travaux et de sa mort, que de vouloir, jusqu'au sein de l'Eglise, conserver ses honneurs, ses distinctions, *manger à part,* au lieu de *communier ;* en un mot, une pareille transgression ne pouvait être tolérée, et saint Paul prédit à ces riches qu'ils mangent leur condamnation en mangeant de la sorte.

Au reste, cette fraternité, qui d'abord ne se distingua pas de la communauté des biens, ne se soutint pas longtemps, et l'Eucharistie, appelée aussi l'*agape,* ou *festin d'amitié,* se distingua bientôt de cette dernière, que l'on rendit de plus en plus joyeuse et substantielle, jusqu'à ce que les abus qui s'y introduisirent la firent supprimer entièrement. Ainsi, par une subtilité vraiment hypocrite, les riches que réprimande saint Paul se soumettaient à une *communion* apparente dans l'Eucharistie, mais reprenaient tous les avantages de leur condition dans l'agape. Cette division du sacrifice commémoratif donna naissance au dogme de la transsubstantiation.

29. *Car quiconque en mange et en boit indignement mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur* (d).

CHAPITRE XIV

(Le don des langues et la prophétie.)

2. (a) *Car celui qui parle une langue* inconnue *ne parle pas aux hommes, mais à Dieu ; puisque personne ne l'entend, et qu'il parle en esprit des choses cachées.*

(d) VERSETS 29-34. — La Cène était triplement allégorique : 1° elle représentait la charité ou fraternité chrétienne, comme le repas maçonnique ; 2° elle rappelait le sacrifice de Melchisédech et suppléait l'holocauste juif, qui symbolisait le *corps* hébraïque (cf. plus haut, x, 16) ; 3° enfin elle rappelait les allégories du Christ sur sa parole et sa doctrine, qu'il nommait *sang et breuvage* (cf. *Jean*, VI). Au temps de Paul, lorsque fut écrite la première aux Corinthiens, il ne restait déjà de la communauté apostolique, dissoute par les abus que signale saint Jude, que les *agapes*, ou la Cène, dans laquelle la *communion* du pain et du vin était la chose symbolique, liturgique et sacramentelle. L'habitude de considérer Jésus comme une victime offerte pour le salut de tous conduisit enfin à considérer le *pain* et le *vin* de la Cène comme la *figure* de son corps et de son sang, et à la fin comme étant réellement ce corps et ce sang. De là une quatrième allégorisation qui devint un mystère profond !...

Ainsi l'*Evangile* de Paul, de même que celui de Jean, ne laisse aucun doute sur cette partie importante de la Foi nouvelle. Rien de plus rationnel que cela.

(a) VERSETS 2 et suivants. — Ce passage peut jeter quelque jour sur le fameux *don des langues*, qui paraît avoir consisté dans le talent de lire les Ecritures à l'Eglise, dans la langue savante ou l'hébreu ancien ; car, dit-il, verset 13, *celui qui parle dans une langue doit prier Dieu que ses paroles soient interprétées*. Lors donc qu'on avait le don des langues, on n'en avait pas pour cela l'intelligence. Il paraît que ce médiocre talent de lire une langue

3. *Mais celui qui prophétise parle aux hommes, pour les édifier, les exhorter et les consoler.*

4. *Celui qui parle une langue* inconnue *s'édifie lui-même ; au lieu que celui qui prophétise édifie l'Eglise de Dieu.*

5. *Je souhaite que vous ayez tous le don des langues, mais encore plus celui de prophétiser ; parce que celui qui prophétise est préférable à celui qui parle une langue* inconnue, *si ce n'est qu'il interprète ce qu'il dit, afin que l'Eglise en soit édifiée.*

CHAPITRE XV

Apparition de Jésus-Christ ressuscité.

1. (a) *Je crois maintenant, mes frères, vous devoir faire souvenir de l'Evangile que je vous ai prêché, que vous avez reçu, dans lequel vous demeurez fermes.*

---

inconnue, et d'en déclamer des morceaux, était alors fort goûté et fort répandu, puisque saint Paul s'attache si fort à en rabaisser la valeur, et qu'il le met fort au-dessous de la prophétie. Or, qu'était-ce que la prophétie elle-même ? Une espèce d'improvisation animée, figurée, dityhrambique, subite, sur l'événement ou le discours du moment. On a déjà vu, par l'histoire d'Agabus (*Act.*, XXI, 10), que l'on s'attachait en toutes choses à se modeler sur les coutumes de l'Ancien Testament. Ainsi les uns prophétisaient ; les autres, faute du talent d'improviser, s'en consolaient en débitant des tirades des prophètes et des Psaumes dans l'ancienne langue originale, qu'ils n'entendaient pas. Tout cela ne faisait pas mal ressembler une Eglise de fidèles à une assemblée de quakers, chez lesquels se retrouvent encore les mêmes manies.

(a) VERSETS 1 et suiv. — La base de la religion nouvelle est la *résurrection* de Jésus. — C'est à cause de cette résurrection que Paul a cru en lui, et qu'il le proclame CHRIST. Mais la messianité même n'est pas tout : il faut qu'elle ait un sens et un but. Ce sens et ce but, c'est que le Christ a été la victime humaine offerte pour les péchés d'Israël.

8. *Enfn, qu'après tous les autres, il s'est fait voir à moi-même, qui ne suis qu'un avorton* (b).

Quant au fait de la résurrection, indépendamment de la christophanie dont il a été honoré (cf. *Act.*, IX), il rapporte *cinq apparitions* principales qui cadrent plus ou moins juste avec celles mentionnées dans les Evangiles, et où toutefois il n'est pas question des femmes. Jésus donc, selon saint Paul, s'est montré, après la Passion, 1° à Pierre ; 2° aux onze réunis ; 3° à plus de cinq cents disciples dont un grand nombre sont encore vivants ; 4° à Jacques ; 5° à tous les apôtres. La dernière apparition a été pour lui la dernière de toutes.

La théorie de la résurrection, d'après Paul, est une des nouveautés qu'on lui reprochait. Au soin qu'il met à l'exposer, on voit qu'il a en vue de réfuter la croyance commune.

(b) C'était pour Paul un reproche très sensible, quand on lui objectait qu'il n'avait point vu Jésus-Christ. Il est remarquable, en effet, que l'homme qui a travaillé le plus pour l'Evangile, que l'on a même considéré comme le père du christianisme, n'a jamais vu le héros qu'il annonce. Ceux qui ont accompagné Jésus pendant sa vie, qui ont été témoins de ses miracles, qui ont entendu ses prédications, ceux-là, dis-je, sont demeurés à peu près inconnus, et n'ont presque rien fait pour la propagation de la religion chrétienne. On doute que saint Pierre soit venu à Rome ; et s'il n'y est pas venu, qu'est-il devenu ? Saint André, saint Philippe, saint Thomas, saint Barthélemy, Joseph d'Arimathée, Nathanaël, Nicodème, Zachée, saint Jude, et une foule d'autres, n'ont laissé aucune trace. Tous les monuments de la vie du Christ appartiennent presque exclusivement à Luc, Marc, Paul, témoins non oculaires. On dispute sur l'authenticité des lettres de saint Pierre et de saint Jacques ; les écrits attribués à saint Jean sont les compilations pseudonymes de quelque Juif helléniste ; Matthieu est le seul dans lequel on retrouve le plus de ce caractère d'authenticité et de bonne foi qui annonce un vrai témoin. Mais aussi est-ce chez lui que Jésus-Christ fait le moins de miracles ; on y parle à peine de son incarnation ; on n'y dit rien de l'ascension ni de la Pentecôte.

Si Paul a vu Jésus-Christ, ce sera sans doute ou dans une entrevue secrète, lorsque le maître, à l'exemple de

12. *Puis donc qu'on vous a prêché que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, comment se trouve-t-il parmi vous des personnes qui osent dire que les morts ne ressuscitent point* (c) ?

Moïse, eut jugé à propos de ne plus paraître en public, autant pour sa sûreté personnelle que pour jeter le merveilleux sur sa disparition (un second crucifiement aurait pu tourner à mal), ou en vision.

(c) L'alternative posée dans ce verset prouve que Paul déduisait la preuve de la résurrection de Jésus du dogme même de la résurrection, en même temps que de la tradition messiaque, que le Messie ne mourrait point.

VERSETS 12-30. — Ce passage des Epîtres prouve plus à lui seul que les quatre Evangiles ; il prouve que Paul était fortement convaincu ; qu'il parlait à des hommes convaincus ; il prouve de plus qu'il ne s'agit pas ici d'un vain *mythe*, mais d'un *fait* réel et véritable.

Jésus est-il donc ressuscité ? — Cette conclusion est inadmissible. — Comment dès lors expliquer les paroles de Paul ?

Pour bien entendre ce passage, et se faire une notion juste de la question chrétienne à cette époque, il faut rapprocher et combiner deux éléments : le premier est le dogme de la *résurrection des corps*, expression matérialiste du dogme plus élevé de l'immortalité de l'âme ; le deuxième est que dans l'esprit de Paul, les *apparitions* de Jésus ressuscité ne sont pas véritablement des apparitions *corporelles*, mais des *visions*. Il ne distingue pas les apparitions faites aux apôtres de celle dont il a joui lui-même. Ce sont visions, non pas d'un ressuscité, comme nous l'entendons, mais plutôt de ce que nous appelons *revenant*. Il suit de là que la vraie nouveauté évangélique, le grand mystère, aux yeux de Paul, représenté par la *résurrection* du Christ, c'est le dogme de l'IMMORTALITÉ DE L'AME. Le Messie, la résurrection, les Ecritures, suivant Paul, ne sont que cela. Il serait facile d'accumuler ici les passages en preuve de ce point de vue. (Cf. *Actes*, XXIII ; cf. *Coloss.*, II, III ; *Galates*, I, 1 ; *Philipp.*, III, 11, 21 et *alibi, passim.*)

La résurrection ! voilà le principe et la fin du christianisme, suivant Paul ; et cette résurrection est proche ; et après cette résurrection, on ne meurt plus ; et tous les

53. *Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité* (d).

---

royaumes seront détruits pour faire place à celui du Christ, qui descendra des nues, et qui arrivera sans dire gare ! Tel est le christianisme de saint Paul ; et, il faut le dire, c'est encore celui de l'Eglise. Seulement cette résurrection qu'elle attendait tout de suite, qu'elle a attendue à chaque siècle, et qui ne vient pas, elle a pris le parti de l'ajourner indéfiniment, jusqu'à ce que l'Evangile ait été prêché à toute créature. En prêchant l'Evangile, l'Eglise travaille à la destruction du genre humain et à la ruine de l'univers. Cet ajournement illimité, qui contrarie singulièrement les opinions apostoliques du premier siècle, l'Eglise le justifie d'après un passage de Pierre (II *Pierre,* III, 8), où il est dit que *mille ans* sont pour lui comme *un jour.*

(d) VERS. 53-58. — Paul donne, autant qu'il est en lui, sur la résurrection de Jésus, toutes les explications. Il en résulte ceci, qui nous paraît fort étrange, à nous qui avons été accoutumés par la philosophie à séparer l'*âme* du *corps* et à croire exclusivement à l'immortalité de celle-ci : c'est que pour arriver à la notion d'immortalité, les fidèles du premier siècle durent passer par l'idée d'une *transformation* de la substance corporelle ou résurrection. C'est, en d'autres termes, qu'ils n'auraient pas cru à l'existence de l'*âme de Jésus* dans le paradis, si quelqu'un eût pu leur faire voir son corps dans le tombeau. Tant que le corps eût été présent, on n'aurait cru à rien du tout. Mais le corps ayant disparu, le fait de la transformation de ce corps, et par conséquent de l'immortalité, devenait croyable, et l'on comprenait les apparitions. C'est quelque chose de singulièrement embrouillé que cette histoire d'un dogme qui, d'après Descartes, est si facilement accepté.

Seconde note.

VERSETS 50-58. — De même que Paul nous a donné précédemment (chapitre X et XI) le sens de l'Eucharistie, de même il explique ici le sens de la résurrection. Son interprétation est prise des paroles de Jésus même (cf. *Matthieu,* XIII), qui le premier s'est servi de la comparai-

son du grain de blé qui *meurt* pour RESSUSCITER sous une nouvelle forme. La science moderne sourit de cette analogie et de cette *mort* prétendue du germe ; mais la critique s'en empare, et peut rendre maintenant raison du fait le plus mystérieux du christianisme, la résurrection de Jésus, premier pas de l'Eglise chrétienne, dans la théorie, renouvelée des pharisiens, de la résurrection.

D'après la tradition messianique, appuyée sur des textes bibliques détournés de leur véritable sens, le Christ ne devait pas mourir et *tomber dans la corruption.* Il devait commencer l'époque palingénésique, le retour à l'immortalité. Pour accomplir ce texte, les disciples, Joseph d'Arimathée, etc., embaumèrent le corps et le ravirent au tombeau. Qu'en firent-ils ? nul ne le sait ; tout ce qui appert, c'est qu'*ils accomplirent la prophétie* à leur façon, comme à cette époque on en cherchait l'accomplissement. Le *corps* de Jésus ainsi soustrait à la corruption, *premier point,* il s'agit d'affirmer la *résurrection* de ce même Jésus, *deuxième point.* Etait-ce une résurrection du corps enseveli, de telle sorte que l'âme de Jésus fût *rentrée* dans son enveloppe mortelle, recueillie par Joseph et gardée par des soldats ? — Non, répond Paul ; la résurrection, pour Jésus comme pour nous tous, n'est pas cela. — *C'est un mystère* (verset 51). Le corps meurt et se dissout comme le grain ; l'âme ressuscitée prend une autre *chair,* un *corps spirituel* (versets 38, 39, 42-44). — C'est ainsi qu'est ressuscité Jésus !... Tel est l'Evangile de Paul. (Cf. *Philipp.,* III, 21.)

(Conclusion de la première épître aux Corinthiens.)

Tout ce que sait Paul, et qui constitue son *Evangile,* comme celui de Pierre, avec qui il a collationné le programme de sa prédication, c'est que Jésus fut un prophète, le *prophète* prédit par Moïse ; que ce prophète, après avoir prêché le véritable sens du messianisme, fut mis à mort injustement ; que son supplice a servi d'expiation à tous les hommes ; qu'il est RESSUSCITÉ sans aucun doute, puisque lui et d'autres en ont eu des *visions,* non dans le même corps ; que ce Jésus est le Messie, et que par sa vie, par sa mort et par sa résurrection, il nous a donné le gage de sa prochaine arrivée et de notre résurrection universelle.

Suivant Paul, le christianisme n'est pas autre chose que la *palingénésie* (dont Jésus a parlé), la prochaine *résurrection* et l'*immortalité,* couronnant *la fin du monde.*

En attendant cette *résurrection,* le christianisme est le changement de vie, la pureté de mœurs, la pratique de la charité, dont le symbole, ou sacrement, est la cène, les agapes, transformation mystique du sacrifice sanglant, comme l'avait prophétisé Melchisédech.

Comparer les Epîtres de *Jacques, Pierre* et *Jean* avec l'Evangile de celui-ci.

C'est par cette *pureté de vie* que Jésus a été *fils de Dieu* par excellence, et que nous le serons tous comme lui : du reste, Paul est aussi étranger au dogme de la *Trinité* qu'à celui de l'*Incarnation* et de la *Transsubstantiation.*

Voilà tout ce que sait Paul, et il le répète à satiété, avec colère et indignation, jusqu'à se montrer jaloux, intolérant, âpre ; si quelqu'un enseigne quelque chose *de plus :* c'est un menteur, un charlatan, un faux prophète, un corrupteur de l'Evangile, à qui il dit *anathème.*

Or, après avoir obtenu ce précieux résultat, serons-nous téméraires d'ajouter que Paul, lui aussi, nous paraît être tombé dans la faute qu'il reproche à d'autres, d'avoir *ajouté du sien* à l'EVANGILE DE JÉSUS ? Jésus a-t-il entendu la *résurrection* comme Paul ? Jésus s'est-il *posé* réellement comme Messie ? Ne sont-ce pas, au contraire, des disciples qui l'ont à la fin *reconnu ?*

En deux mots, l'*Evangile* de Jésus ne se réduit-il pas uniquement à la *tolérance* en matière de culte, à l'*immortalité de l'âme* en fait de dogme, à la pureté de vie et à la charité en fait de *morale ?*

Peut-on affirmer qu'il ait été *résurrectionniste* et *millénaire ?* Je ne le crois pas. La négation du messianisme, qui faisait le fond de la doctrine de Jésus, entraînait celles du *millénarisme* et de la *résurrection ;* quant à sa palingénésie, il la prenait dans un sens tout spirituel, ou plutôt moral. (Cf. *Jean,* II et III.)

DEUXIÈME ÉPITRE

DE

SAINT PAUL

AUX CORINTHIENS

La deuxième aux Corinthiens (écrite de Macédoine, an 57 de l'ère vulgaire, suivant la chronologie sacrée ; de la Troade, an 58 ou 59, suivant d'autres), est consacrée presque tout entière à prouver la légitimité de l'apostolat de Paul, et conséquemment à défendre l'autorité de sa doctrine. Le Christ ayant disparu, et ses compagnons n'ayant brillé par aucune qualité supérieure, chacun se permettait déjà de raisonner à sa façon, et sur le caractère de Jésus, et sur la religion, etc. Paul conçut l'idée d'organiser l'Eglise chrétienne et de lui donner l'unité de symbole et de croyances. L'entreprise était difficile, car il n'avait pas vu Jésus-Christ, ne faisait point de miracles, et n'avait pour lui que sa science, son zèle et son dévouement. Aussi les preuves qu'il apporte de sa mission sont-elles presque toutes métaphysiques : il a fraternisé avec les apôtres ; il s'est converti par miracle ; il a eu une *vision ;* il a souffert ; il ne demande rien, etc. Pour un philosophe, ces lettres de créances, je parle surtout des deux dernières, eussent été excellentes ; mais pour des hommes qui ne raisonnaient guère, avoir vu Jésus-Christ était bien autre chose.

Cette Epître fut provoquée par le mauvais effet de la première. Les Corinthiens, rudoyés, s'étaient montrés chagrins et des duretés de Paul et de son intolérance à l'égard des autres missionnaires : il écrivit en conséquence sa deuxième pour les rapatrier et s'excuser.

CHAPITRE XII

Ravissement de saint Paul.

2. *Je connais un homme en* Jésus-*Christ, qui fut ravi il y a quatorze ans ; si ce fut avec son corps ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait ; qui fut ravi,* dis-je, *jusqu'au troisième ciel* (a) ;

3. *Et je sais que cet homme, si ce fut avec son corps ou sans son corps, je n'en sais rien, Dieu le sait ;*

4. Que cet homme, dis-je, *fut ravi dans le paradis, et qu'il y entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter.*

(a) Cf. *Actes,* IX. Cette narration de la vision de Paul diffère énormément de l'histoire de sa conversion par Luc ; elle est une preuve, entre tant d'autres, de la hardiesse avec laquelle les écrivains chrétiens du temps ornaient de circonstances miraculeuses les événements les plus naturels. Dans les *Actes,* Luc, après avoir raconté l'aventure du chemin de Damas à sa façon, la fait répéter deux fois dans les mêmes termes à Paul (chapitres XXII et XXVI). Mais quand nous interrogeons l'épître authentique, il ne s'agit plus de cela : Paul a eu un *transport, mentis excessum,* dit le psaume CXV, et c'est tout.

ÉPITRE

DE

SAINT PAUL

AUX GALATES

CHAPITRE II

11. *Or Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible.*

12. *Car avant que quelques-uns, qui venaient d'avec Jacques, fussent arrivés, il mangeait avec les gentils ; mais après leur arrivée, il se retira secrètement, et se sépara d'avec les gentils, ayant peur de* blesser *les circoncis.*

18. *Car si je rétablissais de nouveau ce que j'ai détruit, je me ferais voir moi-même prévaricateur.*

19. *Mais je suis mort à la loi par la loi même, afin de* ne *vivre* plus que *pour Dieu. J'ai été crucifié avec* Jésus-*Christ.*

20. *Et je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais c'est* Jésus-*Christ qui vit en moi; et si je vis maintenant dans ce corps mortel, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, et qui s'est livré lui-même à la mort pour moi* (a).

(a) Il règne dans cette harangue, à l'adresse de Pierre, une vive et pénétrante éloquence qui rappelle la manière de Jésus et des prophètes, et qui est bien supérieure surtout à ces derniers. Paul est vraiment l'homme de la situation : il efface tout.

CHAPITRE III

(La foi et la loi.)

19. *Pourquoi donc la loi* a-t-elle été établie ? *Ç'a été pour* faire reconnaître *les crimes* que l'on commettait en la violant, *jusqu'à l'avènement de ce Fils que la promesse*

Par cette argumentation, Paul démontre que ce n'est pas lui qui s'est écarté du programme convenu, mais bien Céphas, celui-là qui était chargé de faire pour les Juifs ce que lui devait faire pour les païens... La querelle était donc visiblement entre Pierre et Paul, les deux chefs de l'évangélisme : l'un pour le judaïsme, l'autre pour le paganisme. Aussi, qui décide la question ? Ce n'est pas Pierre l'inculpé, ni Paul l'accusateur ; c'est Jacques, l'évêque de Jérusalem. (*Act.* xv, 13.)

Pour nous qui, dégagés de toute préoccupation de culte et de réforme de culte, désormais sans intérêt dans la question, devons juger d'après les seules lumières de la raison, nous devons dire, à la justification de Pierre et de Paul, que le premier, représentant mieux la donnée du maître (cf. *Act.*, x, 12), qui était de poser la réforme morale sans toucher au culte, était aussi d'une tolérance plus compréhensive et plus large ; il allait moins directement à la fondation d'une religion nouvelle ; mais en élevant la morale pure au-dessus de tout, il allait à la conciliation de tous les cultes. Tandis que le deuxième, sentant trop bien peut-être que cette tolérance générale, philosophique et sceptique allait mal au siècle et aux masses, a jugé qu'une rénovation intégrale du culte était inévitable, et qu'il fallait se mettre à l'œuvre. Pierre est plus près de la vérité pure et philosophique, Paul plus dans la routine religieuse et populaire. Ajoutons que la dialectique de Paul était fort périlleuse pour Pierre. L'apôtre des nations, en effet, à qui on reprochait de n'avoir pas vu le Christ, l'élevait plus haut que Pierre en le faisant Messie, immolé pour le salut de tous, supérieur à Moïse, David, Abraham, etc. De plus, ses raisonnements tirés de l'Ecriture, pitoyables pour une critique supérieure, étaient mortels pour Pierre, qui lui-même était forcé d'invoquer ces mêmes Ecritures.

regardait. Et cette loi *a été donnée par les anges, par l'entremise d'un médiateur* (a).

27. *Car vous tous qui avez été baptisés en* Jésus-*Christ, vous avez été revêtus de* Jésus-*Christ* (b).

28. *Il n'y a plus maintenant ni de Juif, ni de gentil, ni d'esclave, ni de libre, ni d'homme, ni de femme ; mais vous n'êtes tous qu'un en* Jésus-*Christ* (c).

CHAPITRE V

(Les vrais fruits de l'esprit.)

23. *La douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. Il n'y a point de loi contre* (aa) *ceux qui vivent de la sorte.*

(a) On peut appliquer cette argumentation de saint Paul sur l'utilité d'une *loi,* qui n'était cependant que de transition, à la théorie nouvelle du progrès. Ce que Paul croyait être arrivé *une fois,* et par exception, la théorie du progrès nous le montre comme constant et perpétuel. Tout change éternellement ; rien de définitif ; le Christ à son tour va rejoindre Moïse : il n'y a que le mouvement qui soit d'une vérité éternelle.

(b) *Christum induistis.* Quelle force d'expression ! (Cf. plus haut, II, 19, 20.) Le christianisme a eu deux grands écrivains à son origine, Jésus et Paul. Après eux, il faut aller jusqu'à Bossuet.

(c) Admirable ! En Dieu tout s'efface, la nation, la condition, le sexe !... Quand on lit ces passages, on reste convaincu qu'en faisant la part de l'imagination de Paul et de ses préjugés, le Christ Jésus n'a été pour lui qu'un symbole, comme le Messie juif en avait été un pour Jésus lui-même. Seulement le type n'est plus le même pour les deux. Mais ce qui est beau dans le mysticisme religieux devient funeste dans le droit humain : ce passage est un de ceux que l'on invoque en faveur de la promiscuité.

(aa) *Adversus,* etc. A merveille ! Contre celui qui pratique toutes les vertus, il n'y a pas de loi, et la loi n'est rien. Donc il ne suffit pas de dire : à quoi bon Moïse, mais à quoi bon le Christ ? Ici, nous trouvons rigoureusement

24. *Or ceux qui sont à* Jésus-*Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés* (b).

---

justifié et démontré, par un témoignage direct, ce que j'ai relevé partout dans l'Evangile, à savoir que, Jésus s'étant posé comme négateur de l'ancien rite, à la façon des prophètes, on l'avait pris lui-même pour affirmateur, c'est-à-dire révélateur ; en sorte que la négation qu'il enseignait est devenue une *foi* nouvelle et positive !...

(b) De deux choses l'une : ou la foi du Christ consiste purement et simplement à laisser de côté l'ancienne loi, et à suivre la morale seule, et alors Paul n'est plus dans le bon chemin ; ou bien le Christ est une affirmation d'une autre loi, comme semble le dire Paul ; alors nous tournons dans le cercle !... Pourquoi le Christ ne serait-il pas nié à son tour ?

ÉPITRE

AUX ÉPHÉSIENS

CHAPITRE IV

Exhortations à la charité.

4. Vous n'êtes tous qu'*un corps et* qu'*un esprit, comme vous avez* tous *été appelés à une* même *espérance ;*

5. Et qu'il n'y a qu'*un Seigneur,* qu'*une foi et* qu'*un baptême ;*

6. Qu'*un Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous, qui* étend sa providence *sur tous et qui* réside *en nous tous* (a).

(a) VERSETS 4, 5, 6. — Nul doute que Jésus-Christ n'ait voulu fonder *une seule* Eglise, *une* communion universelle, indivisible, κοινὴν διαθήκην. Saint Paul se conformait donc, autant qu'il était en lui, à l'ordre du maître ; mais la faute à tous les apôtres est de n'avoir point su organiser ; leur erreur, d'avoir cru que l'unité de foi, de Dieu, d'amour, entraînait une communauté de vie absolue.

La chrétienté ne pouvait toutefois vivre sans un organisme quelconque : on imita la société romaine ; dès lors le christianisme se fit homme, l'immortel devint périssable.

ÉPITRE

AUX PHILIPPIENS

CHAPITRE II

(Le salut par la foi.)

12. *Ayez soin, non seulement lorsque je vous suis présent, mais encore plus lorsque je suis éloigné, d'opérer votre salut avec crainte et tremblement.*

13. *Car c'est Dieu qui opère en vous et le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît* (a).

(a) Négation du principe de Pierre, les bonnes œuvres subordonnées à la foi. (Cf. *Rom.*, *Galat.* et *alibi passim.*) On comprend que Paul, si fortement attaché à sa théorie de la nécessité de la foi, ait montré tant d'acharnement contre Céphas et les autres *grands apôtres*, comme il les appelle ironiquement. C'est qu'en effet le principe de ceux-ci menait droit à l'indifférence des cultes et à la religion naturelle, à l'anti-théisme ; et que Paul, et comme juif et comme révolutionnaire, ne pouvait accepter une pareille conséquence. Comme juif, il était scandaleux de nier la mission de Moïse, celle des prophètes, et par suite celle du Messie ; comme révolutionnaire, s'il ne sortait pas de la donnée des philosophes qui, tels que Socrate, avaient enseigné la morale humaine et naturelle, il creusait un vide qui ne se comblait plus. Il sentait que les vieilles religions ne pouvaient s'effacer que devant une nouvelle. Sa théorie de la foi, c'est-à-dire de la grâce, qui va jusqu'à la prédestination et à la négation de la liberté, n'est pas autre chose.

ÉPITRE

AUX COLOSSIENS

CHAPITRE III

Amour des choses du ciel.

1. *Si donc vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu* (a).

4. *Lorsque Jésus-Christ, qui est votre vie, viendra à paraître, vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire* (b).

(a) Le Christ est à la *droite de Dieu.* Plus on suit Paul, ce contemporain des faits, plus on se rend compte facilement du fait capital de la résurrection du Christ. Ce n'est point une *résurrection* dans le sens qu'a depuis accepté l'Eglise, qu'il enseigne ; avec le *même corps,* comme le raconte l'Evangile de Jean, qui fait toucher les *plaies* par Thomas ; mais avec un corps nouveau, subtil, glorieux, etc. ; et à la question : Qui a vu le Christ ainsi ressuscité ? Où est-il ? Paul répond très logiquement, appuyé sur le *témoignage des prophètes :* IL EST DANS LE CIEL, mais vous le verrez, il reviendra bientôt !...

(b) Le Christ ressuscité *n'est pas encore apparu,* si ce n'est en *vision ;* mais il *apparaîtra* sous peu. Aussi préparez-vous, faites-vous nets et blancs !... C'est en vue de la *prochaine arrivée* du Christ, en vue de son *apparition* généralement attendue, qu'il prêche la nécessité de la vertu et de la pureté. Tous partent de là.

5. *Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous, la fornication, l'impureté, les abominations, les mauvais désirs et l'avarice, qui est une idolâtrie* (c).

(c) *Mortifiez-vous,* c'est-à-dire imitez d'avance, en vous, par la réforme des mœurs et la pénitence, la passion, la mort et la renaissance du Christ. Or, l'analogie n'existe plus, dès que l'on suppose que le Christ est ressuscité dans son corps antérieur, et non dans un corps nouveau, céleste et spirituel.

ÉPITRE

AUX THESSALONICIENS

CHAPITRE IV

16. *Car, aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'archange et par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et ceux qui seront morts en Jésus-Christ ressusciteront les premiers.*

17. *Puis nous autres qui sommes vivants, et qui serons demeurés jusqu'alors, nous serons emportés avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air ; et ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur* (a).

18. *Consolez-vous donc les uns les autres par ces vérités.*

(a) VERSETS 16-17. — C'est encore ce qu'enseigne l'Eglise, avec cette différence que l'époque de cette résurrection générale est par elle ajournée indéfiniment. Or, il est bon de remarquer qu'avec cet ajournement indéfini, qui dément tous les calculs sibyllins, toutes les traditions, qui trompe toutes les espérances, l'*Evangile* de Paul est totalement renversé, sa théologie abolie, et l'on se trouve violemment rejeté dans un système nouveau, celui du *Verbe*, avec toutes ses conséquences et ses folies.

En effet, si le Christ ne doit venir *bientôt*, sa résurrection n'est pas prouvée ; plus il attend, plus il passe au rang des fables ; la *foi* qui consiste dans cette attente reste sans appui, sans objet ; — le péché continuant de plus belle, le ministère de Jésus se trouve sans but et sans fruit ; l'Eucharistie n'est qu'un mot ; tout ce que Paul a prêché, renvoyé parmi les fables ; et toutes ses recommandations de se tenir prêts, autant de mystifications.

PREMIÈRE ÉPITRE

A TIMOTHÉE

CHAPITRE IV

Hérésies annoncées.

1. *Or l'Esprit dit expressément que, dans les temps à venir, quelques-uns abandonneront la foi en suivant des esprits d'erreur et des doctrines diaboliques* (a),

2. *Enseignées par des imposteurs pleins d'hypocrisie, dont la conscience est noircie de crimes ;*

3. *Qui interdiront le mariage* (b) *et l'usage des viandes que Dieu a créées pour être reçues avec actions de*

(a) Où est-ce que l'Esprit dit cela ? Déjà Paul y a fait allusion (II *Thessaloniciens*, II) ; il y reviendra plus tard (II *Timothée*, III, 1). Cela n'a rien de rassurant pour la vérité de la prédication de Paul et l'authenticité de la foi. C'est donner et retenir. Un inspiré qui est forcé de convenir que ses prophéties ne se réaliseront pas de sitôt ; qui en subordonne l'accomplissement à des conditions plus miraculeuses, plus incompréhensibles qu'elles-mêmes ; qui dit que le monde, après avoir reçu la foi, la perdra : cet inspiré n'est qu'un fou, qu'il faut mettre de côté.

(b) *Prohibentium nubere.* Paul ne veut pas qu'on tire la conséquence de ses paroles. Si la fin du monde approche, à quoi sert de se marier ; pourquoi faire des projets d'établissement ? A quoi bon travailler ? Tout cela est juste. Qu'on se figure ce qui arriverait si tous les astronomes se trouvaient subitement d'accord pour dire que telle

grâces par les fidèles, et par ceux qui ont reçu la connaissance de la vérité.

4. *Car tout ce que Dieu a créé est bon, et on ne doit rien rejeter de ce qui se mange avec actions de grâces.*

---

année, tel jour, une comète viendra heurter la terre, déplacera son axe et noiera le genre humain ? A l'approche de la catastrophe, il n'y aurait plus qu'à se résigner, se réconcilier, vivre en paix et fraternellement !... Les dévots feraient pénitence, se confesseraient, se réconcilieraient, prieraient, se mortifieraient. Dans cette angoisse, que penserait-on de celui qui viendrait dire : Mariez-vous toujours, et faites des enfants ?...

DEUXIÈME ÉPITRE

A TIMOTHÉE

CHAPITRE I

(Paul avoue à Thimothée que plusieurs l'abandonnent.)

15. *Vous savez que tous ceux qui sont en Asie se sont éloignés de moi* [a]. *Phigelle et Hermogène sont de ce nombre.*

CHAPITRE IV

Faux docteurs annoncés.

3. *Car il viendra un temps où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine ; au contraire, ayant une* extrême *démangeaison d'entendre* ce qui les flatte, *ils auront recours à une foule de docteurs,* propres à satisfaire *leurs désirs ;*

---

[a] *Aversi sunt.* Que de choses intéressantes nous ont été dérobées sur les premiers temps du christianisme ! Les rivalités, les intrigues, les variations de doctrine, l'inconstance des néophytes, qui allaient d'une école à l'autre, quittaient Pierre pour Paul, les contradictions, etc., etc. Sans doute le christianisme fut dès le commencement une chose sérieuse ; mais ce fut aussi une nouveauté *curieuse,* qui tira d'abord une partie de son succès de l'intérêt de curiosité qu'elle excitait.

4. *Et fermant l'oreille à la vérité, ils l'ouvriront à des fables* (a).

(a) *Ad fabulas.* Il voyait juste : le christianisme tombait dans les contes et les historiettes.

Fabulas. Ailleurs Paul se moque des généalogies. C'est un indice. Les généalogies et les fables le dégoûtaient ; cependant il admet la *résurrection.* Si Jésus ne mourut réellement que vers 55 ou 56, peu de temps avant le concile de Jérusalem, où fut cité Paul, on peut croire que ce fut de ce moment que, ses bons conseils faisant défaut, on se jeta dans les superstitions, et qu'on le défigura lui-même par les fables. La chrétienté, d'abord si sage, va de mal en pis ; elle se divise, elle dogmatise, elle mythologise, oublie la charité, la morale, les bonnes œuvres, pour se livrer à l'intrigue et à la gnose. (Cf. plus haut, I, 4 ; II, 16 et suivants ; cf. *Tite,* III, 9 ; *Jacques, passim ;* I *Pierre,* III, 18, et V, 1 et suivants ; II *Pierre,* I, 16 ; *Jean,* I, *passim.*) Tous ces écrivains protestent contre les généalogies et les fables. On peut dire que leur témoignage s'élève contre les *quatre Evangiles.* M. Renan pouvait tirer de là un grand parti : il ne l'a pas fait.

Jésus, *Fils de Dieu,* c'est-à-dire *animé de l'esprit de Dieu ; Christ,* c'est-à-dire rédempteur, médiateur, fondateur de la charité, de la pureté, de la vraie religion : voilà leur donnée tout entière.

Or, qu'entendent-ils par *fables,* ainsi que Paul par *gnoses* et *généalogies ?* Impossible de ne pas croire que ce sont les généalogies de Matthieu et de Luc ; l'incarnation du Saint-Esprit ; la virginité de Marie ; la *résurrection corporelle ;* des histoires comme celle des démons lancés dans le corps des pourceaux, la marche de Jésus sur la mer ; *cinq mille* hommes nourris avec un pain ; l'*ascension au ciel,* etc., etc. Ils admettaient bien les guérisons miraculeuses, mais comme un effet ou plutôt une espérance des soins qu'ils donnaient aux malades. Ainsi, tout en acceptant les discours de Jésus rapportés par les Evangiles, on est en droit de se méfier des *fables* dénoncées par les saints eux-mêmes. Comme *gnoses,* il faut signaler la doctrine du *Verbe,* la théorie de la *grâce,* celle de la *foi, etc.*

ÉPITRE

A TITE

CHAPITRE I

Paul exhorte Tite à reprendre les faux docteurs.

10. *Car il y en a plusieurs, et surtout d'entre les Juifs* (a), *qui ne veulent point se soumettre, qui s'occupent à conter des fables et qui séduisent les âmes.*

(a) On n'a jamais assez observé ce fait : qu'à peine Jésus est mort et son enseignement compris, qu'aussitôt vingt écoles différentes se mettent à l'exploiter à l'envi, et sous des différences de doctrines plus ou moins considérables. Pierre est plus moral, moins dogmatiseur, plus près des Juifs ; Paul s'écarte de lui, par sa théorie de la *foi*, pire que celle de la circoncision ; puis viennent les partisans du *Verbe*, ou de l'*Evangile* de Jean ; puis les *docètes*, qui outrent le sens allégorique touchant le Messie ; avec les *Evangiles* de Marcion, de Cérinthe, de Cerdon, des Ebionites, etc. Quand on dit qu'il y a eu une quarantaine d'Evangiles faux, cela ne veut pas dire seulement que quarante auteurs ont essayé d'écrire la *vie* de Jésus ; mais que quarante écoles, ayant chacune son programme messianique, se sont formées. Par la suite elles se sont plus ou moins fondues et éliminées. Ainsi l'Eglise catholique a fondu ensemble, de son mieux, la théorie de la *foi*, d'après Paul ; celle du *Verbe*, d'après Jean ; celle de la nécessité, avant tout, des *bonnes œuvres*, d'après Pierre et Jacques ; celle de l'*Immaculée Conception* de Marie, d'après le *proté-*

14. *Qu'ils ne s'arrêtent point à des fables judaïques* (b), *et à des ordonnances de personnes qui se détournent de la vérité.*

---

vangile de Jacques ; celle des deux natures, d'après les fables de Luc et le mysticisme de Jean ; celle de la filiation *davidique*, d'après Matthieu et Luc, etc., etc., etc.

Quant à l'idée du Messie souffrant, remplaçant le Messie glorieux, elle était prise des Juifs eux-mêmes, qui la trouvaient dans Isaïe ; la *résurrection* appartenait aux Pharisiens ; le *millénarisme*, ainsi que le dogme de *l'expiation par le sang*, venait de partout.

Dans le principe, chacun s'attachait de préférence à quelques-uns de ces dogmes ; aucune intelligence n'était capable de les embrasser et de les fondre. Ce fut l'ouvrage du temps et de l'Eglise de Rome.

(b) *Judaïcis fabulis.* Quelles fables ? L'histoire ne nous a rien conservé de tous ces détails, si précieux pour la formation du christianisme. Remarquons seulement que de toutes les fables juives, la plus grosse est celle du Messie et du Messie souffrant ! Mais telle est l'injustice des novateurs : ils volent leurs devanciers, et puis ils les étouffent s'ils peuvent.

ÉPITRE

AUX HÉBREUX

CHAPITRE IX (a)

Nécessité de la mort de Jésus-Christ.

(a) Théorie de la nécessité du sacrifice et de l'effusion du sang. Ce chapitre est une réminiscence lointaine des sacrifices humains et du cannibalisme, sur lesquels fut fondée postérieurement, après de longues réformes et des révolutions nombreuses, la théorie de la réversibilité et de l'expiation. La raison s'indigne de voir de prétendus philosophes ériger en une espèce de mysticisme cette morale d'anthropophages, dont on peut résumer ainsi toute la dogmatique :

1° L'homme a le droit naturel de manger son semblable, qui est naturellement son ennemi. (*Homo homini lupus*).

2° Si le vaincu veut n'être pas mangé, il faut qu'il donne au vainqueur un équivalent, soit en homme, soit en bête, soit en argent (la rançon).

3° L'homme étant la créature, l'esclave, le bétail de Dieu, il est la proie par excellence de ce Dieu et l'élément principal de sa consommation. Le sacrifice humain est donc, en principe, le vrai sacrifice qui convient à Dieu.

4° Dieu a le droit d'exiger le sacrifice de tout un peuple : c'est par grâce qu'il se contente de quelques individus d'élite.

CHAPITRE X

Insuffisance des victimes légales ; leur abolition.
Efficacité du sacrifice de Jésus-Christ.

4. *Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.*

5. *C'est pourquoi* le fils de Dieu, *entrant dans le monde, dit : Vous n'avez point voulu d'hostie, ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps.*

6. *Vous n'avez point agréé les holocaustes,* ni les sacrifices *pour le péché* (a) ;

7. *Alors j'ai dit : Me voici ; je viens, selon qu'il est écrit de moi dans le livre, pour faire, ô Dieu, votre volonté.*

CHAPITRE XI

Définition de la foi.

1. *Or la foi est le fondement des choses que l'on doit espérer, et une pleine conviction de celles qu'on ne voit point* (aa).

5° Une grâce supérieure encore, c'est que Dieu se contente, à la place du sang humain, auquel il a droit, du sang des animaux. (Cf. Bergier, et les notes de M. Gousset citant M. de Maistre.)

6° Le sacrifice de Jésus-Christ a remplacé pour toujours les sacrifices humains et les sacrifices d'animaux.

(a) VERSETS 4 *sq.* — Ces passages vont juste contre la thèse. Si le vrai sacrifice voulu de Dieu est la volonté du bien et du juste, comme l'enseignaient les prophètes, le sacrifice de Jésus est aussi inutile que celui des taureaux. Paul, ou l'auteur de l'Epître, raisonne ici dans une sphère nouvelle, et qui ne se peut confondre avec celle du sacrifice. Dieu, considéré comme principe de la morale, est le Dieu même de la sanctification *par la volonté :* ce qui va droit contre le Dieu mange-cru, avaleur de victimes.

(aa) Cette définition de la *foi* emporte avec elle quelque chose de plus qu'une simple connaissance, autre chose

qu'une croyance, dans le sens ordinaire du mot. C'est une *ferme certitude* qui tient presque de la volonté, et à laquelle Paul prête en conséquence une sorte de vertu magnétique, capable de déterminer Dieu à exécuter ce que l'homme souhaite et à faire violence, en quelque sorte, à ses desseins. Cette *foi* est un principe par conséquent purement superstitieux et tout théologique, qui allait assez mal à une jeune religion. La *foi,* suivant Paul, équivaut à la réalité ; elle a une puissance sur toute la nature, et Dieu même n'y résiste pas. Cette théorie de la foi, Pierre et Jacques la nient formellement dans leurs Epîtres et avec une souveraine raison (cf. *Matthieu,* XVII, 19, et *Luc,* XVII, 19) ; à leurs yeux, elle reposait sur une inévitable équivoque, le mot de *foi* ayant été pris par Jésus comme synonyme de *réforme morale et économique,* tandis que Paul en faisait la *croyance* à la révélation, aux miracles, etc.

Toutefois, et bien que ce panégyrique soit en contradiction avec ce que Paul dit lui-même de la *charité,* on peut supposer qu'il prit cette thèse pour s'accommoder à l'opinion de ses lecteurs *juifs.*

Tout ce panégyrique sur la *foi* ressemble aux subtilités de ceux qui cherchent si c'est le droit qui enfante le devoir ou *vice versa ;* mieux encore : si l'idée est le produit du fait ou le fait le produit de l'idée. La philosophie moderne a démontré que ces recherches sont sans nul fondement réel ; que si le langage parvient à les distinguer, c'est uniquement en vertu des lois de l'esprit ; mais qu'*en soi,* le fait et l'idée, le droit et le devoir, par conséquent la *théorie* et la *pratique,* ou, comme disait Paul, la foi et les œuvres, sont indistincts et identiques. D'où il suit que qui agit bien est nécessairement un vrai croyant, quelles que soient ses opinions particulières : la bonne action lui est comptée par Dieu comme acte de foi. Tandis que la foi sans les œuvres n'est qu'un vain mot, une hypocrisie, un mensonge, un mal !

Pierre et Jacques tendaient donc de tous leurs efforts à écarter cette distinction, et ils insistaient sur les bonnes œuvres, redoutant pour l'Evangile le même sort que ce qui était arrivé au mosaïsme, devenu pour les pharisiens une simple lettre, une *foi pure.*

(Conclusion générale sur la foi.)

Il est sûr que la théorie de Paul, malgré le soin qu'il prend de recommander simultanément la foi et la charité, ou les œuvres, est plus embrouillée, plus sujette à contestation, plus dangereuse que celle de Pierre et de Jacques. On peut les résumer ainsi l'une et l'autre :

Pierre :

La pureté de vie, la sainteté, la charité, la justice, en un mot, la pratique de toutes les vertus est la fin de l'homme, est l'essence de la religion, le vrai culte de la divinité, la vraie profession de foi du chrétien. — C'est en vue de cette pureté, et pour nous y aider, que la loi a été révélée à Moïse, puis complétée par Jésus. La foi est la connaissance de ce qu'a fait Dieu, sollicité notamment par le sacrifice du Christ, pour nous élever à cette haute pureté. Elle est une conséquence, non un principe.

Paul :

La religion se divise en deux parties fortement unies et inséparables, mais distinctes : la *foi,* principe de toutes nos actions, et les *œuvres*. La première nous a été donnée gratuitement par Moïse et Jésus ; c'est en conséquence qu'ont agi les patriarches et les prophètes ; c'est par elle que nous nous sommes rendus capables du bien. — *Quid* alors de ceux qui n'ont pas reçu cette foi ? S'ils ont bien agi, répond Paul, ils seront traités par Dieu comme s'ils avaient eu la foi. — Donc, par l'hypothèse, les bonnes œuvres peuvent exister sans la foi ; donc elles sont l'essence de la foi ; donc cette théologie est au moins inutile.

NOTE ULTERIEURE

(L'Epître vient d'énumérer nombre d'exemples de la puissance de la foi.)

VERSETS 4-31. — Rien de plus clair que toute cette énumération, si on l'envisage du point de vue où nous plaçons l'auteur, Juif converti, écrivant à des Juifs, après la ruine du temple et de la ville et la dispersion du peuple. C'est dans les moments les plus difficiles qu'il faut se

CHAPITRE XIII

(L'apôtre met les Hébreux en garde contre la diversité des opinions.)

9. *Ne vous laissez point emporter à une diversité d'opinions* (a), *et à des doctrines étrangères. Car il est bon d'affermir son cœur par la grâce, au lieu* de s'appuyer sur *des* discernements de *viandes, qui n'ont point servi à ceux qui les ont observés.*

---

rattacher à la Providence, dit-il, et croire que tout arrive par sa volonté, pour le salut de l'homme et la plus grande gloire de Dieu ! L'usage que fait ici de la *foi* l'écrivain apostolique couvre et absorbe le côté dogmatique et théologique de la question, qui a beaucoup moins d'importance ici que les exégètes chrétiens ne lui en ont trouvé, et que ne supposent quelques-unes des notes marginales de l'édition latine sur laquelle j'inscris mes commentaires.

Il est sûr que ces arguments devaient causer une grande impression sur ceux qui admettaient les prophéties et les miracles, et par conséquent étaient induits à les mettre sur le compte de quelque principe secret, principe que Paul nommait Foi. — Mais, pouvait répondre Pierre, cette foi ne fut ici de rien par elle-même : c'est la sainteté de vie, la haute vertu de ces hommes qui leur valut que Dieu les honorât de miracles ; ils étaient justes avant d'être croyants ; en sorte que la foi leur fut plutôt une récompense qu'un mérite.

(a) *Doctrinis variis.* Partout on rencontre la trace du mouvement d'idées qui s'accomplissait. Toutes les sectes aujourd'hui sont égales devant la science, et entrent comme parties constituantes dans la formation du christianisme. Mais alors elles s'excommuniaient ; chacune prétendait avoir la vérité, et le triomphe de la principale, en faisant prévaloir un certain programme de foi, et écartant les autres, fit oublier et méconnaître les causes vraies de la formation du christianisme. La vérité était un peu partout, l'erreur un peu partout. Avec l'Eglise chrétienne, catholique, etc., nous n'avons eu qu'une part de vérité et une large part d'erreur.

RSIDAD COMPLUTENSE DE MA C D S

ÉPITRE

DE

SAINT JACQUES

CHAPITRE II

Insuffisance de la foi sans les œuvres.

Toute cette morale sublime, qui, au temps de Jésus et des apôtres, faisait l'*essence* du christianisme, était tout le christianisme, bientôt, par l'action des conteurs de fables et de généalogies, n'en forma plus que l'accessoire. Quand enfin la théologie eut pris tout à fait le dessus sur la morale, on put dire que la prédiction de Jésus avait été travestie, et ce fut dès lors à recommencer.

Le sophisme dont on se servit, comme celui dont on se sert de nos jours était celui-ci : *Pour avoir des bonnes œuvres, il faut commencer par avoir la* FOI : *sans la foi, point de bonnes œuvres* (proposition niée par saint Pierre et saint Jacques) ; *avec la foi, au contraire, on est sûr d'avoir les bonnes œuvres* (proposition démentie comme la première). Embrasser la morale pure et dédaigner tout le reste, ne tenir aux cérémonies qu'en vue de la charité, et pour se conformer à l'usage, voilà ce que voulaient Jésus, Pierre, Jacques, ce que commença de nier Paul, avec un déplorable succès. (Cf. *Rom.* XI, l'éloge de la foi, et notes.)

PREMIÈRE ÉPITRE

DE

SAINT PIERRE

(Observation générale sur cette épître.)

L'Epître de Pierre n'a nullement le caractère disputeur et polémique de celles de Paul : point de dogmatisme, point d'anathèmes, pas le moindre esprit de rivalité ni d'orgueil.

Il dit simplement les choses : Jésus, prophète, est le vrai Messie, car à la place du Messie temporel, rêve ridicule, il nous a fait connaître, par ses discours et ses exemples, le vrai Messie, qui est la sainteté de vie, la paix et la charité. Ce Messie a souffert injustement ; son sacrifice nous a mérité le pardon de nos fautes : Il a vaincu la mort, il est immortel. Voilà tout l'Evangile de Pierre.

Paul enchérit sur tout cela ; Jean encore davantage, Matthieu, Marc et Luc viennent ensuite compléter la mythologie néo-messiaque.

PREMIÈRE ÉPITRE

DE

SAINT JEAN

CHAPITRE II

(Le véritable amour. Prévision des antéchrists.)

10. *Celui qui aime son frère demeure dans la lumière, et rien ne lui est un sujet de chute et de scandale.*

11. *Mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres ; il ne sait où il va, parce que les ténèbres l'ont aveuglé* (a).

18. Mes *petits enfants, c'est ici la dernière heure ; et comme vous avez ouï dire que l'antéchrist doit venir, il y a, dès maintenant, plusieurs antéchrists ; ce qui nous fait connaître que nous sommes dans la dernière heure* (b).

(a) C'est catégorique : celui qui hait son frère est dans les ténèbres ; il n'a pas la foi ; celui qui l'aime a la foi !

La foi, c'est la charité ; la charité, c'est la foi. Jean les identifie, comme Pierre et Jacques ; et c'est cette identité qui constitue le christianisme. Les distinguer de nouveau, avec les pharisiens, comme faisait Paul, c'est retourner à l'ancienne loi et nier la nouvelle.

(b) Tous professent l'opinion que le monde va finir, qu'il faut se hâter de mettre ordre à sa vie, afin de n'être pas surpris par le jugement. A quoi bon s'occuper de théologie ?

19. *Ils sont sortis d'avec nous, mais ils n'étaient pas d'avec nous.*

CHAPITRE IV

S'aimer les uns les autres.

7. Mes *bien-aimés, aimons-nous les uns les autres ; car* l'amour et *la charité est de Dieu ; et tout homme qui aime est né de Dieu, et il connaît Dieu* (a).

Ex nobis prodierunt. De la première école chrétienne sont sortis plusieurs anti-Christs ; c'est-à-dire plusieurs espèces d'anti-Christs. — Est-ce que Paul, avec sa théorie de la *foi,* sa haine forcenée contre les judaïsants, sa tendance à fonder un nouveau culte, n'était pas un de ces anti-Christs ?

Chose étrange ! Le véritable anti-Christ fut Jésus ; puis ce fut lui qui devint, par un revirement d'idées, Christ ; et les autres qui suivaient la tradition, *anti-Christs.*

(a) Jean nous apprend ici une chose de la dernière importance, et qui a échappé, ce semble, à Strauss : à savoir, le sens que donnaient Jésus et ses disciples à ce mot, *Fils de Dieu.* Dieu étant la lumière et la pureté même, l'homme qui se rendait pur par les bonnes œuvres, la chasteté, la modestie, etc., était *Fils de Dieu.* A ce titre, Jésus fut fils de Dieu au plus haut titre ; et nous le devenons tous comme lui, en observant sa loi.

Auprès de cette doctrine, l'histoire de l'annonciation de Luc est une sale et ignoble superstition, digne de tous les anathèmes des gens de bien, de la réprobation des vrais croyants.

DEUXIÈME ÉPITRE

DE

SAINT JEAN

(Jean et les gnostiques.)

7. *Car plusieurs imposteurs* (a) *se sont élevés dans le monde, qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu dans une chair* véritable. *Celui* qui ne le confesse point *est un séducteur et un antéchrist.*

(a) *Seductores.* Saint Jean a en vue les spéculatifs, qui, outrant suivant lui la théorie *néo-messianique,* ou plutôt *anti-messianique,* soutenaient, et avec raison, que le Messie n'était pas venu selon la chair, *in carne,* mais seulement selon l'esprit, c'est-à-dire que le messianisme n'était autre chose que l'émancipation de la servitude et du péché.

Jean, au contraire, abusant de la métaphore, soutient que si la doctrine de Jésus est le vrai messianisme, Jésus est le vrai Messie, et que ce Messie a existé véritablement, *in carne,* dans la personne de Jésus.

A dire vrai, Jean, tout en attaquant les diverses sectes de *gnostiques* ou illuminés, n'est lui-même qu'une variété du gnosticisme : comme d'autres écoles gnostiques, mais qui différaient avec lui sur d'autres points, il croyait aux *Æons* ou génies, personnifications des attributs divins (cf. *Jean,* I, note) ; il enseignait que le principal de ces *Æons* était le *Logos ;* que Jésus était ce *Logos,* qui avait paru parmi les hommes sous le nom de *Fils de Dieu, Christ,* etc.

Il s'en rapprochait encore en ce qu'il faisait consister toute religion dans la pratique des vertus.

Mais il affirmait que Jésus était venu dans la *chair*, à l'opposé de ceux qui, condamnant la matière et la chair, soutenaient que Jésus le sauveur n'avait pu se revêtir de cette chair ; qu'il n'en avait revêtu que les apparences, etc., etc. Comme on ne connaît plus guère ces théories des gnostiques que par les ouvrages de ceux qui les ont réfutés, et qui peuvent légitimement être soupçonnés de ne les avoir pas comprises, ni exactement exposées, il y a lieu de croire que les divisions étaient souvent dans les mots, et qu'on se prêtait réciproquement des absurdités gratuites.

Ainsi la distinction de la *chair* et de l'*esprit* n'était autre chose apparemment que celle du sens physique et du sens métaphorique ; de même que les incarnations des Æons ne signifiaient, comme Jean lui-même l'enseigne (I *Jean*, IV), que la filiation spirituelle de ceux qui pratiquent les vertus divines.

Qu'on n'oublie pas, pour la clef de toutes ces équivoques, que, depuis Moïse, les Juifs accusaient les païens d'*adorer les idoles ;* ce qui n'était pas plus vrai que ce que les iconoclastes reprochaient aux chrétiens eux-mêmes, d'*adorer* les images.

APOCALYPSE

DE

SAINT JEAN

En guise d'introduction à l'*Apocalypse*, les éditeurs de 1867 ont inséré presque *in extenso* l'article de l'*Encyclopédie Catholique* reproduit ci-dessus (p. 102). Les parties supprimées vont de « Dans les premiers siècles » à « Dans l'Apocalypse tout est prophétique » et de « Le premier dit, parlant de la religion chrétienne » à « C'est donc dans l'intervalle ». En outre les éditeurs ont coupé en paragraphes le texte de l'article qui est massif d'un bout à l'autre.

L'Introduction ainsi établie est suivie d'une analyse minutieuse de l'*Apocalypse* et de la note suivante sur le *style de l'Apocalypse* :

D'après le même Denys d'Alexandrie, le style de l'Apocalypse serait moins correct que celui de l'Evangile de saint Jean ; on trouve dans celle-là, dit-il, des barbarismes, des solécismes, des idiotismes, ce qui n'arrive pas dans l'Evangile. Saint Denys s'abstient d'en citer des preuves, par respect pour la sainteté du livre.

On a voulu tirer un argument de cette différence de style et de l'autorité de saint Denys pour combattre l'authenticité de l'Apocalypse. Pour moi, je n'hésite point à croire que l'auteur de ce livre est autre que celui du quatrième Evangile, moins pour la différence des styles, dont je ne puis juger, qu'à cause de la divergence, beaucoup moins contestable, du tour d'esprit, du génie, des pensées et du mysticisme. On sait que les plus grands écrivains offrent des exemples de la plus grande variation en fait de style ; mais il est visible que l'auteur de l'Apocalypse est plus préoccupé des Ecritures que de

Platon, et j'ai fait observer ailleurs que la lecture assidue de l'Ancien Testament avait donné naissance à une espèce de littérature d'imitation ; de même que la lecture du bréviaire donne un certain tour au style de nos prêtres. (Comparer l'*Apocalypse* avec les *Paroles d'un Croyant* (1).) Or, le quatrième Evangile n'est pas de cette espèce.

Sur le texte même de l'*Apocalypse* les observations sont peu nombreuses et de caractère simplement explicatif ; nous ne retiendrons que l'importante note finale.

La croyance à la fin prochaine du monde, si universellement répandue parmi les chrétiens du premier siècle, admise, enseignée par tous les apôtres et évangélistes, eut pour première cause les traditions messianiques des Juifs. Suivant eux, le Messie, *fils de Dieu*, devait vaincre toutes les nations, les soumettre au peuple d'Israël, abolir tous les royaumes et tous les cultes, et ramener tout le genre humain à la loi de Jéhovah.

Le règne de ce Messie devait être *éternel*.

D'autres idées vinrent se combiner avec celles-là. Le règne du Messie, déjà suffisamment mythologisé et surnaturalisé par les rabbins, tomba dans le domaine des spéculations mystiques : on y vit bientôt, non plus un état *terrestre* du peuple juif et de l'humanité, mais un état *céleste*, c'est-à-dire une palingénésie ou métamorphose générale. Les opinions des Etrusques, Indiens, etc., qui partageaient la durée de l'univers en un certain nombre de périodes fixes, dont une finissait juste vers le temps d'Auguste (cf. Virgile, *Eglogues*, VI), se mêlèrent à celle-là, et pour beaucoup, le règne du Messie ne fut bientôt plus que le recommencement d'une ère surnaturelle ; pour quelques-uns, qu'accablaient les malheurs du temps, la fin des misères humaines, le jugement universel et la réparation !...

L'asservissement de la terre entière par les Romains fut aussi une des causes les plus puissantes qui mirent en circulation ces idées. A l'idée de cet empire *universel* se joignait, psychologiquement et métaphysiquement, l'idée d'un *absolu*, d'un quelque chose de *définitif*, de *final*, qui, soit qu'on l'envisageât au point de vue politique, social ou

(1) De LAMENNAIS, publiées en 1833.

APOCALYPSE

DE

SAINT JEAN

En guise d'introduction à l'*Apocalypse,* les éditeurs de 1867 ont inséré presque *in extenso* l'article de l'*Encyclopédie Catholique* reproduit ci-dessus (p. 102). Les parties supprimées vont de « Dans les premiers siècles » à « Dans l'Apocalypse tout est prophétique » et de « Le premier dit, parlant de la religion chrétienne » à « C'est donc dans l'intervalle ». En outre les éditeurs ont coupé en paragraphes le texte de l'article qui est massif d'un bout à l'autre.

L'Introduction ainsi établie est suivie d'une analyse minutieuse de l'*Apocalypse* et de la note suivante sur le *style de l'Apocalypse :*

D'après le même Denys d'Alexandrie, le style de l'Apocalypse serait moins correct que celui de l'Evangile de saint Jean ; on trouve dans celle-là, dit-il, des barbarismes, des solécismes, des idiotismes, ce qui n'arrive pas dans l'Evangile. Saint Denys s'abstient d'en citer des preuves, par respect pour la sainteté du livre.

On a voulu tirer un argument de cette différence de style et de l'autorité de saint Denys pour combattre l'authenticité de l'Apocalypse. Pour moi, je n'hésite point à croire que l'auteur de ce livre est autre que celui du quatrième Evangile, moins pour la différence des styles, dont je ne puis juger, qu'à cause de la divergence, beaucoup moins contestable, du tour d'esprit, du génie, des pensées et du mysticisme. On sait que les plus grands écrivains offrent des exemples de la plus grande variation en fait de style ; mais il est visible que l'auteur de l'Apocalypse est plus préoccupé des Ecritures que de

Platon, et j'ai fait observer ailleurs que la lecture assidue de l'Ancien Testament avait donné naissance à une espèce de littérature d'imitation ; de même que la lecture du bréviaire donne un certain tour au style de nos prêtres. (Comparer l'*Apocalypse* avec les *Paroles d'un Croyant* (1).) Or, le quatrième Evangile n'est pas de cette espèce.

Sur le texte même de l'*Apocalypse* les observations sont peu nombreuses et de caractère simplement explicatif ; nous ne retiendrons que l'importante note finale.

La croyance à la fin prochaine du monde, si universellement répandue parmi les chrétiens du premier siècle, admise, enseignée par tous les apôtres et évangélistes, eut pour première cause les traditions messianiques des Juifs. Suivant eux, le Messie, *fils de Dieu*, devait vaincre toutes les nations, les soumettre au peuple d'Israël, abolir tous les royaumes et tous les cultes, et ramener tout le genre humain à la loi de Jéhovah.

Le règne de ce Messie devait être *éternel*.

D'autres idées vinrent se combiner avec celles-là. Le règne du Messie, déjà suffisamment mythologisé et surnaturalisé par les rabbins, tomba dans le domaine des spéculations mystiques : on y vit bientôt, non plus un état *terrestre* du peuple juif et de l'humanité, mais un état *céleste*, c'est-à-dire une palingénésie ou métamorphose générale. Les opinions des Etrusques, Indiens, etc., qui partageaient la durée de l'univers en un certain nombre de périodes fixes, dont une finissait juste vers le temps d'Auguste (cf. Virgile, *Eglogues*, VI), se mêlèrent à celle-là, et pour beaucoup, le règne du Messie ne fut bientôt plus que le recommencement d'une ère surnaturelle ; pour quelques-uns, qu'accablaient les malheurs du temps, la fin des misères humaines, le jugement universel et la réparation !...

L'asservissement de la terre entière par les Romains fut aussi une des causes les plus puissantes qui mirent en circulation ces idées. A l'idée de cet empire *universel* se joignait, psychologiquement et métaphysiquement, l'idée d'un *absolu*, d'un quelque chose de *définitif*, de *final*, qui, soit qu'on l'envisageât au point de vue politique, social ou

(1) De LAMENNAIS, publiées en 1833.

religieux, soit qu'on le regardât sous l'aspect du bonheur ou du malheur des hommes, devait profondément émouvoir les esprits.

Les masses, pressurées, tyrannisées ; les âmes honnêtes, qu'accablait la vue des débordements de l'époque, et qui, sous le poids de la tyrannie romaine, n'espéraient plus des jours meilleurs ; ces masses infortunées sentaient confusément, et non sans une certaine philosophie, que, tout étant fini pour elles, le monde devait finir. Après l'avènement des Césars, l'humanité n'avait plus de raison d'existence : elle était tuée !...

Le Christianisme, pour une bonne moitié, fut l'affirmation de cette idée, dont la conséquence immédiate était la préparation à la mort, à l'avènement du Messie par la pénitence, l'expiation, la pureté de vie, la charité et les bonnes œuvres.

VIII

JÉSUS

et les

ORIGINES DU CHRISTIANISME

INTRODUCTION

Nous avons vu plus haut (1) que Proudhon se proposait d'écrire un livre sur Jésus. Il y était admirablement préparé par les lectures de caractère religieux qui, tout au long de sa vie, avaient retenu une part privilégiée de son attention. Non seulement il était familier avec les grands recueils où se trouvait condensée l'érudition catholique, le *Commentaire littéral* de dom Calmet, le *Dictionnaire de Théologie* de Bergier, l'*Encyclopédie catholique* à laquelle lui-même avait collaboré, mais il n'ignorait rien des multiples travaux consacrés par les historiens et les exégètes de son temps au problème toujours obscur des origines du christianisme ; du moins en connaissait-il ceux qui étaient écrits ou traduits en français, notamment les productions de l'exégèse allemande illustrée par les noms de Chr. Bauer, de D. Strauss, de Schwegler, d'Ewerbeck, etc. Il était d'ailleurs lecteur assidu de la *Revue germanique* (2) qui rendait largement compte des recherches des théologiens et des exégètes d'Outre-Rhin. Enfin, et surtout pendant les trente dernières années de sa vie, il avait fait de l'Ancien et du Nouveau Testament l'objet de sa lecture quasi quotidienne, il avait surchargé de notes les marges de sa Bible personnelle et quand celles-ci se trouvaient remplies de sa ferme écriture, il intercalait des feuilles volantes qu'il noircissait de nouvelles observations.

Cependant l'apparition en 1863 de la *Vie de Jésus* d'Ernest Renan déconcerta Proudhon et suspendit l'exécution de son dessein. Bien qu'il n'éprouvât qu'une vive aversion pour la méthode historique et pour le style du célèbre professeur, il ne pouvait manquer de reconnaître chez ce dernier une connaissance des sources du christianisme plus abondante et plus précise encore que la sienne. Une nouvelle Vie de Jésus suivant de près un ouvrage qui venait d'obtenir un succès retentissant, à la fois de scandale et d'admiration, eût été interprétée comme une réplique et Proudhon sentait sans doute qu'il ne pouvait entreprendre une tâche aussi difficile qu'après avoir revisé et

(1) Introduction générale du présent ouvrage, p. 67.

(2) Créée en 1858 à Paris par Ch. DOLLFUS, A. NEFFZER, avec la collaboration de RENAN, de LITTRÉ, de MÉRIMÉE, de TAINE, etc., la *Revue germanique* prit en 1865 le titre de *Revue moderne*.

consolidé ses propres positions. Il en éprouva quelque dépit et renonça pour un temps à écrire à son tour la vie du Messie.

Cet abandon était-il définitif ? Nullement. En 1863, Proudhon était encore en possession de toute sa vigueur intellectuelle. Mais il était alors fort occupé par d'autres travaux ; il publiait successivement un livre sur le *Principe fédératif*, une brochure sur les *Démocrates assermentés*, une autre sur les *Traités de 1815* et, à l'occasion des élections de 1864, il allait bientôt être absorbé par la rédaction de son dernier ouvrage, *La Capacité politique des classes ouvrières*. Cependant il suffit de parcourir la correspondance de cette année pour se rendre compte qu'à aucun moment Proudhon n'a renoncé à opposer à la thèse de Renan sa propre conception de la carrière et du rôle historique de Jésus. Trois mois avant sa mort, le 23 octobre 1864, il annonçait à Jottrand son intention de « publier prochainement » un ouvrage sur Jésus et les origines du christianisme. De fait, une abondante documentation, accumulée pendant une trentaine d'années, se trouvait prête ; certaines pages, mûrement méditées, étaient déjà d'une forme achevée. Malheureusement, la maladie faisait déjà son œuvre et Proudhon mourait en janvier 1865 sans avoir eu le temps de réaliser un dessein depuis longtemps projeté et dont les matériaux étaient en grande partie élaborés.

On a trouvé, en effet, écrit Clément Rochel, parmi les papiers de l'écrivain disparu, divers manuscrits « qui se trouvaient dans un journal plié en quatre, portant trois titres différents : 1° QUESTIONS RELIGIEUSES, *Droit divin, Jéhovah, Jésus-Christ* ; 2° QUESTIONS RELIGIEUSES, *Histoire de Jéhovah, Vie de Jésus ;* 3° JESUS *et les origines du christianisme* » (3). Ce sont ces manuscrits que Clément Rochel (4), à qui Madame P. J. Proudhon avait confié le soin de les éditer, a « classés » et publiés en 1896 (5), en donnant à ce recueil le troisième des titres qu'on vient de lire.

L'ouvrage était précédé d'une belle lettre de l'orientaliste Eugène Ledrain (6). « Comme il est regrettable, écrivait Ledrain, que Proudhon n'ait pas poussé plus loin ses attaques contre la *Vie de Jésus* par M. Renan, et son étude sur ce dilettante... Représentant la force, il eut peu de sympathie pour celui qui représenta l'incertitude constante et la grâce fragile. Par quelles rigoureuses analyses il eût décomposé son rival en Jésus ! »

En tête de l'ouvrage figure un beau portrait de Proudhon gravé par P. Kauffmann.

(3) Préface de *Jésus et les Origines du Christianisme*, p. 16.

(4) ROCHEL, auteur de quelques romans et traducteur des *Chefs-d'œuvre du Théâtre espagnol*, Paris, s. d., a édité d'autres ouvrages posthumes de Proudhon : *Napoléon Ier*, 1898 ; *Commentaires sur les Mémoires de Fouché* et *Napoléon III*, 1900.

(5) Un vol. in-8°, Paris, chez Havard, éditeur.

(6) LEDRAIN, Eugène, né en 1844, était entré dans l'ordre de l'Oratoire, mais le quitta pour se consacrer aux antiquités orientales. Il devint conservateur de ces antiquités au Musée du Louvre. On lui doit principalement un *Dictionnaire de la langue de l'ancienne Chaldée*, Paris, 1898, et une *Histoire d'Israël ibid.*, 1879-1882

⁂

Il résulte des indications données par Rochel que les documents publiés par lui excèdent le cadre d'une vie de Jésus proprement dite ; quelques chapitres, assez courts d'ailleurs, sur le sentiment religieux, sur Dieu, sur le surnaturel, sont de pure théorie. Ce ne sont pas les moins intéressants et la pensée religieuse de Proudhon s'y affirme, comme on pourra en juger, avec une remarquable netteté. En revanche, les documents relatifs à la biographie du Messie sont à la fois incomplets et redondants. Incomplets, car Proudhon, en fait de biographie, n'a guère donné qu'un aperçu, ou plutôt plusieurs aperçus chronologiques successifs des principaux faits de la vie du Christ ; redondants, car plusieurs morceaux font visiblement double emploi, notamment ceux qui procèdent à la critique de Renan.

Aussi, désireux de ne pas surcharger à l'excès cette édition, nous avons cru devoir, comme dans les chapitres précédents, opérer une sélection, négligeant les doubles emplois, mais retenant toutes les pages qui, théoriques, historiques ou critiques, nous ont paru les plus propres à mettre en relief la pensée religieuse de notre auteur.

Les manuscrits qui ont servi de base à cet ouvrage n'ayant pas été conservés, il n'est pas possible de vérifier l'exactitude du texte imprimé. Nous ne nous sommes pas fait scrupule de modifier un petit nombre de termes qui nous semblent résulter d'une fausse lecture du manuscrit. Nous avons aussi parfois modifié la ponctuation. Enfin, le numérotage des chapitres a été mis en accord avec la disposition du présent ouvrage.

JÉSUS

ET LES

ORIGINES DU CHRISTIANISME

HISTOIRE DE JÉHOVAH

ET DU MESSIE SON FILS

I

SENTIMENT RELIGIEUX* (a)

J'hésitais quelque peu à écrire ce livre, parce que je l'envisageais surtout au point de vue de l'interprétation de la Bible, et que ce travail est fait par les Allemands, qui savent, beaucoup mieux que moi, l'antiquité et les langues. J'hésitais encore, parce que ce côté, purement anti-chrétien, anti-révélationniste, me semblait insuffisant, à cette heure, pour donner une véritable originalité à mon travail.

N. B. — Les notes indiquées par une lettre alphabétique sont de PROUDHON lui-même ; celles qui sont annoncées par un chiffre arabe sont de l'auteur de la présente édition.

(a) Les titres de chapitres marqués d'un astérisque ne sont pas de Proudhon. — C. R. (1).

(1) C'est dire qu'ils sont de Clément Rochel.

Je reviens sur cette opinion. Il ne s'agit pour moi ni de philologie ni de voltairianisme. Il y a aujourd'hui, en France (*a*), une espèce de pactisation entre la liberté et l'Eglise : un mouvement soi-disant religieux, auquel président MM. Renan, Saisset, Simon, Cousin (3), Guizot, Thiers, etc.

Il faut le combattre, ce mouvement, en montrant, par les faits et par l'analyse, ce que c'est que le *sentiment religieux*, et son rôle dans l'Humanité.

Le *sentiment religieux* est l'extérioration du moi, la personnification de la conscience qui se prend elle-même pour un Etre supérieur qui inspire l'homme.

Le sentiment religieux est fini, quand il se reconnaît ; son but est rempli quand le sentiment de la justice remplit l'âme de l'homme. — Tout le reste est aberration pure, folie et crime ; voilà ce qu'il faut montrer par l'histoire de Jéhovah, — toute une philosophie portera sur un *mot*.

(*a*) Voir la *Revue Indépendante* (2).

(2) La *Revue Indépendante*, qui parut de 1863 à 1866, dirigée par G. VÉRAN, se présentait au public comme une « tribune intellectuelle, où tous les problèmes philosophiques, littéraires et critiques de notre temps sont abordés par des hommes soumis à l'autorité de la tradition, mais pleins d'une juste admiration pour les découvertes scientifiques modernes, par des hommes qui savent élever leur raison jusqu'aux sommets qu'illumine la foi chrétienne, pour y chercher les seules solutions rationnelles et véritablement satisfaisantes pour l'esprit humain ».

(3) SAISSET (Emile, 1814-1862) et SIMON (Jules, 1814-1896), tous deux philosophes français, disciples de COUSIN (Victor, 1792-1867), fondateur de l'Ecole spiritualiste française.

II

LE MONOTHEISME

L'idée de l'unité de Dieu a paru aux philosophes la plus grandiose, et l'on a regardé comme un phénomème unique, merveilleux, le fait du petit peuple d'Israël, qui, entouré d'idolâtres, affirme seul, plus de mille ans avant Socrate, l'unité de Dieu.

Au premier coup d'œil, en effet, la chose paraît tout à fait excentrique, surprenante. On est tenté de croire à une grâce spéciale du peuple Juif, à une illumination, à une révélation.

Examiné de plus près, le phénomène se réduit à rien.

Tous les peuples sont *monothéistes,* en ce sens que tous ont leur dieu particulier, unique : le contraire impliquant contradiction, c'est la cité qui s'affirme dans son Dieu.

Ainsi les uns adorent *Dagon* (4), les autres *Baal, Moloch, Astarté* (5), etc.

Quant à l'affirmation du Dieu universel, l'idée est aussi étrangère aux Juifs qu'aux autres peuples, jusqu'à la captivité de Babylone, qui leur fit faire un *rêve d'ambition,* pour Jéhovah.

Car, remarquez-le, *Jéhovah,* roi de toute la terre, n'est toujours que le Dieu Juif devenu conquérant. Il faut arriver au temps des Maccabées pour comprendre l'idée absolue de Dieu : le Dieu souverain, suprême, qui n'est pas Jéhovah ni Jupiter, qui n'a rien de l'Idole, celui qu'adorait *Constantin,* s'évanouit en 325 à la déclaration de la Divinité du Christ (6). Car, point de Dieu sans réalisation, sans idole.

(4) DAGON, une des divinités des Philistins.

(5) BAAL, MOLOCH, ASTARTÉ, divinités phéniciennes.

(6) CONSTANTIN, empereur romain qui régna de 306 à 337, accorda la tolérance à l'Eglise catholique par l'Edit de Milan (313) et reconnut le catholicisme comme religion de l'Etat en 321. Soucieux de mettre fin aux querelles doctrinales qui divisaient les chrétiens, il convoqua en 325 le Concile de Nicée, qui jeta les bases définitives du *credo* catholique. Ce texte reconnaissait « un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Père et consubstantiel au Père ». La divinité du Christ était ainsi officiellement proclamée.

Le nom de *Seigneur*, donné à Dieu, est propre à tous les dieux ; c'est leur qualificatif commun, chaque cité considérant son Dieu comme son souverain. — BAAL est *maître*, *Moloch* roi, *Adonaï* seigneur (7), comme *Dominus*, Jupiter est roi, souverain maître, Junon reine, Diane reine, Astarté ou Vénus, reine ;

Dagon, comme qui dirait *Fromenteau*, dieu du blé : un analogue de Jéhovah, d'*Ops*, de *Rhée*, de *Tellus* (8) la féconde, de *Plutus* (9), etc.

(7) ADONAÏ, un des noms donnés à Dieu par les Juifs ; il signifie « maître suprême ». Les Juifs prononçaient *Adonaï* le tétragramme ineffable YHWH et, pour indiquer cette lecture, les massorètes, docteurs juifs qui, vers le VI^e^ siècle, perfectionnèrent l'écriture hébraïque, combinèrent les voyelles du premier avec les consonnes du second. La prononciation *Jéhovah*, résultat de cette combinaison, est donc un véritable barbarisme qui n'a jamais été adopté par les Juifs et n'a été admis par les chrétiens que vers le XVI^e^ siècle.

(8) OPS (richesse), RHÉE, TELLUS (terre), noms divers de la Terre.

(9) PLUTUS, dieu des richesses.

III

JEHOVAH

L'expression, *de Ure Chaldæorum* (10), qui indique le lieu de naissance d'Abraham, crée une difficulté géographique, ou au moins lexicographique, qui doit disparaître devant des considérations d'un autre genre, non douteuses.

Cette ville de *Ur* ne peut pas avoir été en Chaldée, vers les embouchures de l'Euphrate ; il y a là quelques confusions. Sans parler des auteurs qui ont signalé, au nord de Haran, une ville de *Ur* et d'autres Chaldéens, il faut observer :

Que le Paradis terrestre est placé au nord, aux sources de l'Euphrate, de l'Arane, etc., entre le Taurus et le Caucase ;

Que telle est, selon Moïse, la patrie du genre humain ;

Que Jéhovah est appelé *Dieu des montagnes ;*

Qu'en effet, il aime le pays boisé, les eaux courantes, les vallées ; qu'il gouverne la pluie et la neige : attributs qui ne sont pas ceux des divinités arabes ni assyriennes ;

Que c'est un Dieu *chaste,* sévère à cet égard, et qui noie l'espèce humaine, pour s'être adonnée à l'impudicité : caractère qui ne se peut trouver que parmi les dieux druides ;

Qu'il défend le *brigandage* (mœurs bédouines) ;

Qu'Abraham, devant aller dans le Chanaan, n'aurait pas fait ce détour de la Chaldée à Haran, qui allongeait sa route de 200 ou 300 lieues ;

Qu'Abraham, de la famille d'Arphaxad (11), descend du *nord* vers le sud ; qu'il est déterminé dans son choix par la nature même du pays de Chanaan, pays boisé, fécond en arbres fruitiers excellents, vignes, terres à blés, et gras pâturages : tout ce qui lui représente la mère patrie.

(10) *Genèse,* XI, 31. L'emplacement d'Ur a été identifié par l'archéologie contemporaine en Mésopotamie.

(11) ARPHAXAD, fils de Sem (*Genèse,* XI, 10), ancêtre d'Abraham.

Il sait que ce beau pays est à peu près inoccupé, entouré qu'il est par des peuples de la race de Cham, arabes, égyptiens, etc., et peuplé de sauvages ;

Qu'il est appelé l'homme d'au-delà des fleuves.

Ajoutez-y les autres caractères physiologiques.

IV

DIEU

DIEU. — « Dieu existe, dit E. Saisset (12). Il n'est pas nécessaire, pour le prouver, d'entasser syllogismes sur syllogismes ; le meilleur argument, et le seul qui ne donne pas prise à la critique, c'est dans la conscience intime de notre contingence (*a*) et dans la vue claire de l'imperfection essentielle (*b*) de tout ce qui nous entoure. Dieu est accessible à notre raison ; car si son essence nous est incompréhensible, parce qu'elle est incommunicable, nous pouvons du moins atteindre quelques-unes des puissances de son être, parce qu'elles nous ont été communiquées (*c*). Dieu n'est pas seul. D'abord, c'est un fait puisque l'univers existe (*d*), et puis, Dieu est souverainement intelligent ; il *doit* donc *concevoir* l'univers comme une expression possible de lui-même (*e*) ; il est souverainement libre ; il *doit* donc *vouloir* (*f*) le réaliser hors de lui, car il *n'y saurait être indifférent ;* il est souverainement puissant, il doit donc le réaliser ; en effet, le monde, il le réalise *éternellement* et infiniment, afin de se donner une convenable représentation de son éternelle et infinie essence (*g*). Mais il ne cesse pas d'en être le *créateur,* car il lui donne et lui mesure l'être ; et comme il en est le père, il en est aussi le législateur, sa puissance et sa sagesse éclatent dans l'Univers (*h*) ; sa justice et sa bonté se font sentir au cœur de l'homme (*i*). Il est partout présent et partout sensible (*j*). »

(*a*) Concept.
(*b*) Concept.
(*c*) Cercle vicieux.
(*d*) C'est la question.
(*e*) Hypothèse pure, incomparable.
(*f*) Contradictions.
(*g*) Mots.
(*h*) Fétichisme : *cœli enarrant.*
(*i*) Mysticisme : la conscience prise pour autre et personnifiée.
(*j*) Naturalisme (Extraits de l'*Essai de philosophie religieuse*).

(12) Dans son livre : *Essai de Philosophie religieuse,* Paris, 1862.

Voilà comme des professeurs tournent dans le cercle éternel de leurs *concepts* et en viennent à réaliser leurs rêves.

J'ai réfuté tout cela pour jamais, par un argument sans réplique : c'est que la faculté de former un *concept* ne nous donne pas le droit de le déduire, d'affirmer au-delà conscience se développe, nous ne manquons pas de doter du concept même.

Quant au fait propre du sentiment religieux, de son universalité, de sa spontanéité, de son indestructibilité, j'en rends raison suffisamment, en montrant que c'est une *extérioration de la conscience,* qui va s'affaiblissant indéfiniment.

Je conclus, que si nous faisons un Dieu de notre conscience, c'est que notre conscience est apparemment respecter jusqu'au sacrifice de la vie. — Voilà ma morale trouvée.

Quant aux religions et à leur histoire, on peut montrer par leur origine et leur progrès, comment se fait cette extérioration.

Est Deus in nobis, dit le poète (13).

Quelle merveille que nous supposions Dieu présent en nous, quand nous le voyons dans le tonnerre, les éclairs, le soleil, la pluie, le vent, la mer, les arbres, les germinations, la fécondation, la folie, l'épilepsie, l'idiotie, le magnétisme, le somnambulisme, etc. !...

ce qu'il y a de *meilleur en nous,* et que nous devons

Or, admirez ce qui se passe ; à mesure que notre aussitôt notre Dieu d'une qualité correspondante.

(13) Aucun latiniste n'a pu nous indiquer la source de cette citation. S'agit-il bien d'un poète ? On trouverait chez Sénèque quantité de formules analogues.

V

JEHOVAH ET JESUS

La science actuelle nie les causes finales. Je crains fort, pour cette science, que le temps ne soit pas éloigné où elle sera obligée de les affirmer.

Les causes finales ne sont que la contrepartie des causes premières. Comment est-il possible de reconnaître des causes ou des forces ORGANIQUES, et d'en exclure la *finalité ?* Comment peut-on dire que le climat influe sur l'organisme de manière à le modifier, selon les conditions du milieu, et nier en même temps que l'organisme ne soit pas calculé pour ce milieu ? Ici, l'agent ne sera pas un agent intelligent si l'on veut, mais en est-il moins vrai qu'il y a *finalité* dans la constitution ?

Qu'est-ce que M. Darwin (14) appelle *sélection naturelle* sinon une *finalité* naturelle ?

A priori le savant, comme le philosophe, ne conçoit pas que la nature agisse sans *but,* sans une *fin,* pas plus qu'il ne conçoit qu'il se produise quoi que ce soit sans cause. Voilà la finalité affirmée.

On demande dans quel but ont été créés les vipères, les charançons, les chauve-souris, etc.

Je réponds que je n'en sais rien.

Ce que je sais, c'est que le charançon est parfaitement organisé pour manger le blé, la vipère, pour dévorer des insectes, des vers, des souris, des oiseaux, et autres animaux, etc., le bœuf pour ruminer l'herbe, le mâle et la femelle pour s'accoupler, engendrer, etc.

Cela veut dire que, dans tout organisme, la cause première, le développement, et la fin, sont un tout identique.

Quelle est la finalité de chaque être par rapport à l'Univers ?

(14) Dans son célèbre ouvrage : *On the Origin of Species* (1859), dont la traduction en français a paru en 1862. Cette date permet de fixer approximativement celle à laquelle fut écrit ce chapitre.

Je ne le sais pas ; mais si je me renferme dans le cercle du tourbillon organique, je vois clairement que dans l'organisme les dents sont faites pour triturer, l'œil pour voir et conduire, etc., le tout enfin pour assurer la vie, le développement et la reproduction de l'animal, dans les conditions du milieu qui lui sont données. C'est bien de la finalité tout cela, ou je ne comprends plus rien à la langue. Si les conditions de milieu viennent à changer, ou bien l'animal périra, ou bien son organisme se modifiera par *sélection naturelle*, pour s'accommoder à ces conditions nouvelles. Il y a de la finalité en tout cela, impossible de le nier : osons le dire, il y a du calcul, de l'intelligence, de la prévoyance.

A qui rapporter le calcul, cette intelligence, cette prévoyance, plus sûrs que la raison réfléchie ? Je n'en sais rien ; mais c'est de la *finalité* et du meilleur aloi.

Que si je généralise, et si je me demande quelle est, par rapport à l'univers, la fin de l'homme ; et quelle est la fin de l'univers lui-même ? Je réponds encore que je n'en sais rien. Mais il n'en est pas moins vrai que si j'étudie l'organisation de cet homme, je découvre que tout y a été prévu pour en faire ce que j'appelle un homme ; si j'étudie plus à fond les lois de son intelligence, de sa conscience, son industrie, son économie, etc., je découvre encore que tout est donné pour le faire vivre dans un certain rapport avec ses semblables ; que s'il manque à ces fins sociales, il se dégrade, il est malheureux, etc.

Oui, il y a là de la finalité, il y en a dans la société ; il y en a en toute chose ; d'où je suis porté à conclure, par analogie, qu'il y a une fin à la société elle-même, une fin à l'univers ; mais cette fin, je ne la connais pas.

Je conçois pour l'univers dont je fais partie trois manières d'être, trois états, et je ne puis en concevoir ni plus ni moins de trois :

1° Ou bien je me figure l'univers, toute cette nature visible, comme une explosion, un tourbillon, un embrasement, une création, une éjaculation, qui a eu commencement et qui aura fin ; un ensemble animé, qui n'a pas sa raison en lui-même, dont la cause lui est extérieure, qui par conséquent doit finir parce qu'il est fini.. C'est la conception surnaturaliste et monothéiste, qu'on retrouve dans toutes les cosmogonies.

Comment ce grand tout, matériel, s'est-il produit, comment est-il sorti du sein de sa cause inconnue ? Je ne le sais pas. Que deviendra-t-il en se perdant ? Je ne le puis même conjecturer.

Tout ce que je sais, le voici. Je vois des êtres, sortis du néant, se développer un temps, puis se décomposer et mourir ; j'ai pu juger par les observations faites sur le globe que j'habite qu'il n'a pas toujours existé tel qu'il s'est formé lentement ; que sur ce globe se sont produits des organismes aujourd'hui éteints, etc.

Et j'en conclus : par voie de généralisation, du petit au grand, et par analogie, qu'il en est ainsi du grand tout, que sa vie n'est pas éternelle mais qu'il est fini, créé et périssable. Le commencement et la fin de l'Univers seront, je l'accorde, deux mystères : mais tout en lui dénonce que sa vie est *finie !*... DIEU seul est infini, éternel. *Conception providentielle des inconvénients de cette thèse.*

2° Ou bien, je nierai que j'aie le droit de conclure, quant à l'univers, du particulier au général, et tandis que toutes les parties qui le composent sont finies dans leur évolution, lui-même est éternel et infini. C'est un cercle sans limites, tourbillonnant de toute éternité, qui n'augmente ni ne diminue, ne perd ni ne gagne, reste adéquat à lui-même, en nombre, poids, mesure, formes, etc... C'est la conception matérialiste et fataliste, le règne de la nécessité pure, de la fatalité aveugle.

En cet univers, la cause et l'effet sont identiques ; la fin, le moyen et le principe, sont même chose ; rien ne s'épuise ; le mouvement, dans son universalité, est inhérent à la matière ; ce n'est pas un *effet,* mais un *état,* etc.

3° Ou bien, enfin, sans rien affirmer ni nier de l'éternité de la matière, de la nature de Dieu, laissant de côté ces questions insondables, et m'en tenant aux phénomènes, je conçois le grand Tout dans une transformation perpétuelle et progressive, et dont le principe est dans la force de *collectivité,* force qui doit se renouveler et se fortifier sans cesse, et dont l'action ne saurait prendre fin ; s'il est vrai, comme je le soutiens, que le résultat de toute collectivité est de produire de nouvelles formes, de nouveaux êtres, des valeurs plus grandes qui, s'ajoutant aux anciennes, créent un champ d'exercice toujours nouveau.

C'est la conception progressive, de laquelle ne sont exclues ni l'intelligence ni la finalité, mais qui s'explique par ce mot : *Liberté.*

C'est la *liberté,* dans le devenir, qui se donne à elle-même une fin toujours plus haute. D'après cela : la fin de l'univers est le nouveau progrès où il tend ; la fin de l'humanité, de contribuer à ce progrès.

VI

LE SURNATUREL

La plupart des discussions des rationalistes contre les prophéties, révélations et miracles, en un mot, contre le surnaturel, sont stériles ; elles ne portent pas, je m'en suis aperçu de bonne heure ; voici pourquoi :

Le surnaturel est hors de temps ; hors l'espace, hors les lois de la matière et de la vie animale, hors les catégories de la raison.

Comment le raisonnement pourrait-il l'atteindre ?

Tout ce qu'on allègue contre lui porte à faux. Il s'affirme en vertu d'une faculté de conscience indestructible, incoercible ; il se pose contre une science limitée, et incapable de fournir aucune réponse aux questions que se pose invinciblement l'âme humaine, tandis que lui a la prétention d'y satisfaire. Comment la raison argumenterait-elle (15) sur un pareil terrain ? Elle ne peut que se taire ; si elle parle, elle divague ; bon gré, mal gré, elle reste confondue. Bien plus, le surnaturel, après avoir exposé les problèmes inévitables que pose la conscience religieuse, après les avoir résolus à sa manière, à l'aide de ses conceptions hyperphysiques, se sert de la science elle-même et de la dialectique intellectuelle pour donner une confirmation en quelque sorte rationnelle à ses thèses, et les faire pénétrer dans la raison qui n'a pas même de quoi les repousser !

Le surnaturel conçoit Dieu, être absolu, par conséquent résumé de toutes les contradictions ontologiques, avec la même facilité, avec plus de facilité, peut-être, que le savant ne conçoit le monde. Ce Dieu, il vous l'affirme. Avec quoi le réfuterez-vous ? Si le surnaturel affirmait Dieu soit au nom de la science, soit au nom de l'expérience, on pourrait répliquer, on *vérifierait*. Mais non : il affirme en vertu du sens intime, auquel la métaphysique ne fait que prêter ses formules ; mais on se tromperait gravement, si l'on croyait que l'idée de Dieu est une idée métaphysique.

(15) Le texte porte « augmenterait » ; erreur d'impression évidente.

Le surnaturaliste conçoit avec la même facilité la création d'Adam adulte, par la puissance infinie, que nous concevons ou croyons concevoir la formation de l'Etre humain par les voies ordinaires de la génération.

Or, chose singulière, tandis que rationalistes et croyants se débattent sur cette création divine de notre espèce, voici que l'école matérialiste affirme et prouve les *générations spontanées* (16). Mais, qu'est-ce qu'une génération spontanée ? Une création divine. Qu'importe l'état plus ou moins avancé de l'Etre créé ? Est-ce que la formation spontanée du *germe,* sans générateur, sans père, n'est pas tout aussi merveilleuse, incompréhensible, qu'a pu l'être celle d'Adam ?

Le surnaturaliste conçoit, sans peine aucune, la transmutation des corps, cette transmutation qui fait tout le miracle de l'Eucharistie.

Or, il est bien vrai que, jusqu'à présent, la chimie n'a fait autre chose que dédoubler la matière, y distinguer les éléments ; elle en compte déjà quatre-vingts. Mais, d'une part, nos conceptions métaphysiques nous portent à une conception de l'unité de substance, ce qui est un premier pas vers le surnaturel ; de l'autre, rien ne prouve que l'on ne décomposera pas un jour l'oxygène, l'or, ce qui serait probablement montrer l'identité de tous les corps, par conséquent la transsubstantiation.

Le surnaturaliste affirme trois personnes en Dieu, deux natures en Jésus-Christ.

Or, non seulement le rationaliste ne peut rien répondre à cela, puisqu'il ne raisonne qu'en vertu de la logique et de la science par l'observation ; et que pour réfuter le surnaturaliste, il devrait se placer sur son terrain, ce qui est possible. Mais les antinomies de la raison, celles de l'économie politique, ne sont pas moins étranges.

Est-ce que Hegel, qui explique le monde, la religion, l'humanité, la raison, tout enfin, avec cette mécanique des antinomies, *thèse, antithèse,* SYNTHÈSE, a jamais expliqué une seule de ces prétendues transformations ?

(16) Allusion au livre récent du physiologiste français Félix POUCHET, dont le *Traité de la Génération spontanée* venait de paraître en 1859. On sait que la thèse de Pouchet favorable à la génération spontanée de la vie fut combattue avec éclat et succès par PASTEUR.

Le surnaturaliste croit à des anges et à des démons : ainsi font les spiritistes ; et il existe des phénomènes inexplicables par la raison (somnambulisme, magnétisme animal).

Le surnaturaliste croit à des transports par l'air ; il affirme l'ubiquité de Dieu ; il dit que Jésus ressuscité traversait les murailles ; et nous voyons des phénomènes de physique, l'électromagnétisme, etc., qui semblent tout aussi merveilleux que ceux-là.

La conception du Messie est essentiellement une conception d'ordre surnaturel, hérissée de synthèses ; le surnaturaliste, la rapportant à la destinée humaine, lui donne une raison, une fin, une explication : que peut là-dessus le philosophe ?

Douze apôtres, quatre évangélistes, toute l'Eglise, la synagogue, les prophètes, donnant sur ce sujet leurs témoignages particuliers, il en est resté des variantes, des incohérences, des contradictions, des incompatibilités, une foule de détails, d'assertions inconciliables. Mais, encore une fois, qu'est-ce que tout cela pour la conscience religieuse, dont le dogme fondamental subsiste et qui vous répond que s'il lui arrive de se contredire, de s'embrouiller, d'être obscure, cela vient justement de ses efforts pour expliquer en langage humain, syllogistique, d'après les données du temps et de l'espace, et les lois de la raison, ce qui est en soi en dehors de l'Espace et du Temps, supérieur à la raison et à des catégories. Les contradictions des évangélistes sont de l'infirmité humaine ; elles viennent de l'incommensurabilité qui existe entre la raison et la foi, elles ne sont pas d'ailleurs articles de foi. Ce sont, à vrai dire, des demi-révélations, des indices de mystères inexpliqués.

Telle est la situation des deux partis ; le surnaturel ne peut être entamé par la raison, tandis que lui, il lui est donné de se prévaloir encore de la science et de la raison.

Pour moi, je le déclare, je ne vois qu'un moyen d'échapper à une pareille obsession du surnaturel. C'est, comme le spiritisme, de l'attendre aux œuvres, de le juger sur ses fruits, *a fructibus eorum cognoscitis eos* (17).

Je lui passe donc toutes ses prémisses ; j'admets toutes ses hypothèses, son Dieu, son Christ, sa Providence, ses

(17) « C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. » (Matt., VII, 20).

mystères ; je ferme les yeux sur les difficultés des textes et je lui dis, non plus en homme de théorie ou de spéculation, mais en homme de pratique :

En dernière analyse, ou la religion ne nous sert absolument de rien, et doit être traitée par nous comme curiosité ou plutôt intempérance d'esprit ; ou bien elle a pour objet de nous soutenir, de nous diriger dans notre perfectionnement intellectuel et moral.

Or, quel précepte de justice et de morale la religion me fournit-elle que je ne trouve directement dans ma conscience, et dont ma conscience ne soit juge ?

Quelle *vérité,* quelle *lumière* positive, me donne-t-elle, sur le monde, sur moi-même, sur mes semblables, que ma raison ne suffise à apercevoir ?

Je veux bien pour un moment croire à votre tradition miraculeuse ; mais j'exige, et j'en ai le droit, qu'elle ne m'égare pas, que, dans ce qui concerne ma vie temporelle, elle raisonne juste ; que, dans les institutions, elle soit morale.

Vérité et *Justice,* voilà ce que je demande à la religion ; que si elle se montre incertaine, vacillante, contradictoire, alors je la condamne sans rémission. Car, dès l'instant qu'elle intervient dans le temporel, et qu'elle se place sur le terrain de la raison humaine, du droit humain, elle est tenue de raisonner correctement et de faire justice exacte.

LA GENÈSE DE L'HOMME

I

CHRONOLOGIE DE JESUS (18)

Né l'an 2 avant l'ère chrétienne, qui porte son nom.

An 15 de Tibère, 28 de notre ère, prédication de Jean.

Il est baptisé à Béthabara, ou Béthanie, ou l'Ænon, de l'autre côté du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.

Tout le monde y court.

Voyage de Jésus en compagnie d'André, Pierre, Jean, Nathanaël, etc. ; auprès de Jésus, ils se font tous baptiser (avant la pâque) ; c'était une préparation à la foi.

Jésus passe plusieurs jours avec le baptiseur.

Immédiatement après son baptême, Jésus se met à baptiser ; ses disciples font de même ; plainte des disciples de Jésus, nouveau témoignage. — JEAN, III, 22-23.

Arrestation de Jean par ordre d'Hérode ; elle dut avoir lieu avant la pâque, on craignait l'agitation.

Tout le monde se disperse ; retour de Jésus en Galilée.

Chemin faisant, aventure de la Samaritaine. — JEAN, IV.

Trois jours après le retour de Jésus, ou la pâque, qu'il dut célébrer en Galilée, noces de Cana.

TROISIÈME PAQUE DE JEAN. — Un peu plus tard (JEAN), miracle de la multiplication des pains.

(18) Des trois aperçus de la biographie de Jésus écrits par PROUDHON, nous retenons le plus complet.

De la pâque, à la fête des tabernacles, Jésus prêche tour à tour à Nazareth, Capharnaüm, Chorazin, Bethsaïde ; il pousse une pointe vers la Décapole, etc. C'est pendant ce temps qu'il reçoit une députation de Jean-Baptiste.

Puis, il repart pour la Galilée, selon Jean, vers la fête des *Tabernacles*, en *octobre ;* — an 28.

DEUXIÈME PAQUE DE JEAN. — Aventures du Temple ; du paralytique ; de Lazare.

An 29. — Entrée triomphante.

Catastrophe : Mort de Jésus, le 23 mars, avant la *Pâque*, à l'âge de trente et un ans.

Les disciples retournent en Galilée, où ils prétendent l'avoir vu.

D'après le témoignage précis de Jean, et des trois autres, Jésus aurait dû son crédit au témoignage de Jean ; c'est à la suite de ce témoignage qu'André et Pierre vinrent à lui.

Les trois chapitres de Matthieu, v, vi, vii (19), sont le résumé des idées propres de Jésus ; idées sur lesquelles il revint maintes fois, sans nul doute, mais qui le caractérisent spécifiquement, le posent comme destiné du Messianisme, destiné de Jean, différent de ce qu'il devint lui-même, quand il se fut engagé dans sa propre prédication messiaque.

Les quatre pâques mentionnées par Jean ne se peuvent soutenir, en présence du témoignage unanime des trois autres et des contradictions qu'elles entraînent.

Tous les faits racontés par Jean sont interpolés.

Suivant cet évangile :

La première pâque que Jésus aurait faite à Jérusalem pendant son ministère, est celle où il chassa les *vendeurs du Temple ;*

Or, ce fait s'est passé peu de temps avant la mort de Jésus.

La deuxième pâque, qui n'est même indiquée que par le mot *dies festus*, est celle caractérisée par la guérison du paralytique, ou le miracle des Pharisiens ; — aventure qui est de la même époque que la précédente.

(19) C'est le Sermon sur la Montagne.

La troisième pâque dont il soit fait mention, aurait été proche du miracle des *cinq pains* et des *deux poissons*. Or, cette affaire se passe en Galilée, loin de Jérusalem ; la pâque dont il s'agit est donc la même que celle qui suivit le retour de Jésus.

La quatrième pâque, enfin, est celle que suivit de vingt-quatre heures le supplice de Jésus.

Pour moi, je ne vois que deux pâques :

1° Celle qu'il se proposait de célébrer à Jérusalem après son baptême, et qu'il dut passer en Galilée, après l'arrestation de Jean ;

2° Celle que suivit d'un jour son *crucifiement*.

Toute la prédication de Jésus s'accomplit dans l'intervalle de ces deux pâques ; elle dure un an au plus ou moins ; la prédication de Jean n'avait duré que quelques mois.

Le système de Strauss (20) doit être rejeté. Il n'y a pas de mythologie là dedans ; il n'y a que de l'*invention* d'après la Bible.

Jésus mort, la *nouvelle* reste longtemps faible, obscure, persécutée ; elle ne paraît prendre d'importance qu'à l'époque de l'arrivée de Paul, vers l'an 43, c'est-à-dire, douze ou quinze ans après la mort de Jésus, et à la suite de la mort du roi Agrippa (21) ; elle se développe tout à coup par la mission des *Gentils* (22).

A ces faits principaux, qu'il ne paraît pas possible de révoquer en doute, on peut joindre une foule de *dicts, paraboles*, propositions, des lambeaux de discours, dont la personnalité est palpable, et qui ont été conservés dans la mémoire des disciples. Ces monuments sont l'œuvre intellectuelle de Jésus, la portion vraiment intéressante de sa vie, ce qui le grandit, d'autant plus que toutes les trivia-

(20) Sur STRAUSS, v. note ci-dessus p. 206. Il s'agit ici de la résurrection.

(21) HÉRODE AGRIPPA Ier, petit-fils d'Hérode le Grand, nommé par Caligula, roi de Judée, où il régna de 37 à 44 ap. J.-C.

(22) *Gentils* ; Les *Actes des Apôtres* désignent par l'expression « hoi apo tôn ethnôn » (M. à m. : ceux des nations), tous les hommes qui ne sont pas de race juive, les « incirconcis ». Le terme grec *ethnoi* a été traduit en latin par celui de *gentes*, nations ; d'où le terme de *gentils* désignant tous les non-Juifs et les non-chrétiens. La *Mission des Gentils*, dont Paul fut le principal apôtre, fut consacrée par le premier Concile, qui se tint à Jérusalem en 44 (Act., XV).

lités de son extraction, de sa vie, ont été écartées, comme sans intérêt.

Au premier coup d'œil, on ne peut s'empêcher de regretter plus de détails, plus de lumières sur ce grand événement de l'apparition du Christ, et de la fondation du Christianisme.

Un peu de réflexion démontre que nous savons tout ce qu'il est besoin de savoir ; que tout ce que nous ignorons est vraiment superflu, inutile.

Notre curiosité biographique est indigne de la majesté de l'histoire, et de la pensée universelle. A quoi servirait de savoir, par exemple, si Jésus était lettré ou illettré (il savait lire et écrire), s'il avait six pieds, ou cinq seulement ; s'il était blond ou brun ; si sa famille était de la tribu de Juda, ou de celle de Joseph, etc., etc., ; s'il eut cinq frères ou un seulement.

Tout cela est dépourvu de valeur.

Jésus, d'après les données historiques, devait sortir du peuple, et il sort du peuple ;

Il doit appartenir à la classe travailleuse, et il appartient à la classe travailleuse ;

Il doit réagir contre le fanatisme des messianistes, dire que la question n'est pas là ; et il le fait ;

Il est si bien l'homme de la situation, de l'idée, des masses, qu'il est aussitôt compris, et que sa mort s'ensuit.

Aujourd'hui, notre intempérance ne sait pas se contenter du nécessaire, et cela nous rend puérils, impuissants. Il nous faut entrer dans les détails les plus secrets de la vie d'un homme, sans songer que ces détails, loin de nous éclairer, ne servent qu'à accroître nos doutes. Au lieu de juger l'être vivant dans son ensemble, nous voulons saisir l'atome. Quand nous lisons le récit de la Cène, nous voudrions savoir s'il y avait des fourchettes, etc.

Toutefois, d'après les documents, on peut dire de Jésus, que c'était une conscience de la plus haute puissance, qui n'eut jamais d'égale ; esprit ardent, et pourtant maître de lui ; ironique, insurrecteur, devant qui rien ne résistait.

Toute contradiction doit se résoudre dans le sens du plus grand nombre de faits vrais, ou du fait le mieux prouvé.

Jésus est-il de la tribu de Juda et de la lignée de David ? On voit bien l'intérêt qu'ont eu les narrateurs à le faire croire, puisqu'ils le posaient en Messie ; mais cet intérêt ne prouve pas qu'ils aient menti.

Mais si Jésus est un anti-messie, le soupçon a une tout autre force ; on voit que, combattant le messianisme, et foulant aux pieds cette royauté chimérique, il n'avait nul intérêt à se dire d'une tribu dont il n'était pas ; qu'eût-il été descendant de David, il se serait moqué le premier de la généalogie, ou qu'il l'eût invoquée hautement, etc.

Donc, les passages qui donnent à entendre que Jésus est Galiléen, Nazaréen, comme ses pareils, en conséquence qu'il n'est pas de la tribu de David, ces passages doivent être crus ; toute assertion contraire tenue pour fausse.

Ajoutez maintenant l'inconciliabilité des deux généalogies (23), leur inutilité, au moins celle de Luc, si Jésus a été conçu du Saint-Esprit, — l'accusation des Juifs, qui disent que la Galilée ne produit rien de bon, etc.

Antequam Abraham fieret, ego sum (24). — Qu'a-t-il voulu dire par là ?

Probablement que les âmes existent de toute éternité ; ou bien encore, que sa doctrine est plus vieille qu'Abraham.

(23) Celle de MATTHIEU, chap. I, et celle de LUC, III, 23-38.
(24) Avant qu'Abraham fût, j'étais. » (JEAN, VIII, 58).

II

JESUS DIT LE CHRIST

Né dans une petite ville de province, loin de la capitale. Moitié citadin, moitié campagnard. Jouissant de toute la franchise d'une intelligence développée par la nature au sein de la famille, du travail, à l'ombre d'une synagogue, etc.

Témoin de la misère des masses, des intrigues de son temps, du machiavélisme des partis, de l'hypocrisie du sacerdoce, du fanatisme des sectes, et sentant bien que tout cela était zéro devant la puissance romaine.

S'exerçant ainsi tous les jours à appliquer à la situation de son pays les invectives des prophètes.

Suffisamment au courant des doctrines nouvelles.

Ouvrier charpentier, grand, fort, figure gracieuse et grave, ennoblie par la réflexion et le travail, voix élevée et sonore.

Né sous Hérode, dit le Grand, il n'entend, dès sa naissance, parler que de la venue du Messie ; mais bientôt désabusé par l'opinion de Hillel, et la lucidité de sa propre pensée.

Génie naturel, éloquence innée, esprit précoce, fécond en figures, paraboles, apophtegmes.

Caractère puissant.

Esprit fort éclairé, pour un ouvrier et un juif ; d'autant plus éclairé, même, qu'il prenait, pour logique, la méthode géométrique de son art, et que toutes ses pensées étaient figurées d'après l'expérience, dépouillées de philosophisme, de raffinement ; enfin, l'égal des docteurs, quoique n'en ayant pas fait les études, et mérité le titre.

Conçoit rapidement, par la force de la critique, une suite d'idées en dehors du courant judaïque :

1° Que depuis cinq cents ans la race de David a été éliminée par les événements et l'usurpation sacerdotale, en

dernier lieu, par les Maccabées, Hérode, et les Romains ; par les Sadducéens (25), pharisiens, etc. ;

2° Que les vrais Israélites sont ceux qui, comme lui, fidèles à la loi, se sont affranchis des folies et extravagances de Jérusalem.

(Le Réformateur ne pouvait naître à Jérusalem.)

3° Que l'empire romain (4e de Daniel) (26) est la réalisation même des espérances unitaires, et qu'il n'y a plus de rôle à jouer pour la Judée ;

4° Que la religion doit être expurgée, simplifiée ;

5° Tout à régénérer par la loi morale.

Il prêche, en conséquence, comme seule doctrine, l'amour ou charité, le désintéressement, la simplicité de cœur, la frugalité de la vie, la patience, la chasteté, la modestie, le travail, etc. C'est par là, dit-il, et par là seulement que nous aurons raison du vieux monde.

6° En conséquence et parfaitement désillusionné du messianisme juif, du sacerdoce juif, et interprétant la loi dans un sens large, il se met à prêcher sa morale ;

7° Il avait vu que déjà l'on s'était efforcé de faire passer pour un Messie, soit Simon le Maccabée, soit Jean Hyrcan (27), son petit-fils, soit Hérode le Grand (28) ; et il ne donnait plus dans cette fantaisie ;

Génie politique natif ;
Conscience sublime ;
Bon sens exquis ;
Puissance d'intuition hors ligne ;

(25) SADDUCÉENS, secte juive adversaire de celle des PHARISIENS. Les premiers étaient très attachés à la lettre de la loi ; ils niaient l'immortalité de l'âme ; quelques-uns furent sensibles à l'influence de l'hellénisme. Les PHARISIENS doivent leur nom (les séparés) à leur souci d'éviter tout contact avec l'étranger et d'appliquer avec la plus minutieuse rigueur les prescriptions de la Loi.

(26) C'est le chapitre où Daniel interprète le songe du roi Nabuchodonosor.

(27) SIMON MACCHABÉE, grand-prêtre des Juifs de 144 à 135 av. J.-C. Il fit alliance avec les Romains et rendit la prospérité à la Judée ; son petit-fils, Jean HYRCAN, exerça après lui le grand-pontificat.

(28) HÉRODE LE GRAND, installé roi des Juifs par Antoine en 30 av. J.-C., régna 33 ans. Avec l'appui des légions romaines, il reconquit Jérusalem en 37, repoussa les incursions des Parthes et des Arabes et reconstruisit avec magnificence le Temple de Jérusalem.

Qualités domestiques incomparables, grandeur et simplicité.

Tous ces traits de Jésus, dit le Christ, doivent être présentés, en dehors des renseignements positifs qui manquent presque toujours, comme une déduction logique de ce que l'on sait de plus certain sur son compte, mais sans couleur *romanesque*, et uniquement comme probabilités rationnelles, indiquées par la situation et la vie.

Progrès insensible de cet ouvrier, en *force, vertu, intelligence.*

(Bien des cas analogues : Hoche, Marceau, Lantara, Laplace, Gassendi, etc.)

Silencieux longtemps, méditatif, doux et fort ;

Rien du déclamateur ni de l'enthousiaste ; c'est pour cela qu'il entraîne tout.

Comment, en se mêlant à l'agitation pendant le voyage à Jérusalem, il est induit enfin à prendre la parole, puis encouragé et entraîné.

Le Christianisme est une réalité, l'existence de Jésus un fait.

Un certain nombre de ses dits et gestes ont été recueillis, conservés, et paraissent authentiques ; la personnalité y est fortement empreinte.

Sa carrière très courte (six mois), rapide comme l'éclair et foudroyante, ne peut être révoquée en doute. — Sa *passion* fit assez de bruit pour être connue à Rome. (TACITE) (29).

Il s'agit donc de restituer cette figure historique, sans tomber dans le roman (30).

Personnage totalement incompris, de son vivant, complètement éclipsé ensuite pendant quarante ans, et dont on n'eût plus parlé du tout, si la chute de la nationalité juive ne fût venue le remettre en scène, quarante ans après sa mort.

Jusqu'à l'an 79, en effet, la secte se traîne, végète dans l'obscurité, la division, le mépris, au point que l'on oublie jusqu'aux détails essentiels de la vie, de la parenté et du caractère de Jésus.

(29) TACITE, *Annales*, liv. XV, 44.
(30) Critique manifeste du genre historique adopté par Renan.

Pendant *quarante ans*, on réfléchit sur ce qu'a voulu dire cet homme.

On cherche à pénétrer le sens de la mission.

On comprend, enfin, que le messianisme, selon lui, était la réforme morale.

Que sa Cène est l'abolition du sacrifice (affranchissement du prêtre).

Que Dieu peut être adoré ailleurs que dans le temple.

Que la théologie dogmatique n'est rien, la morale tout.

Toutes choses blasphématoires, scandaleuses, incompréhensibles, qui ne finirent par obtenir crédit que quand la ville, le temple, le culte, le sacrifice et la nationalité eurent été anéantis.

Telles furent les causes de l'obscurité où resta le Christ, et par suite sa doctrine et son histoire.

Quarante ans après sa mort, il n'y avait quasi plus de témoins de sa vie, Jean peut-être excepté, qui en avait alors soixante-cinq ou soixante-six et qui, au lieu de donner son histoire, se mit, à quatre-vingts ans, à *divaguer* sur le *Verbe* ou *Logos* (31), se faisant l'écho de folies nées longtemps après Jésus-Christ.

(31) L'Evangile de JEAN, visiblement dominé par l'influence des doctrines néoplatoniciennes, débute par ces mots : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu, etc. »

III

DUREE DE SA MISSION

Strauss, d'après Jean, combiné avec Luc, datant le commencement de cette prédication, de l'an 15 de Tibère, 28 de notre ère, la renferme entre les deux termes de *deux années* minimum, et *sept années maximum.* — De *deux à sept ans,* — Jésus serait donc mort de l'an 30 à l'an 36.

Ses raisonnements ne me paraissent pas du tout concluants. On voit qu'aucun principe ne l'a guidé.

Il n'a pas d'abord compris que la mission de Jésus a dû produire un effet aussi *vif* que *profond ;* que s'adressant aux masses, elle a dû, à moins de s'annuler bientôt par sa durée même, se poser avec éclat, obtenir d'emblée un succès immense, et avoir un formidable retentissement ; ce que tout prouve d'ailleurs avoir eu lieu.

Ce n'est qu'à ces conditions qu'on agit sur les masses. Autre est l'effet d'une propagande populaire ; autre celui d'une doctrine dans l'école.

Or, plus le succès de la prédication de Jésus a été puissant, brusque, instantané, plus il a dû soulever l'animadversion de l'autorité, déjà en éveil. On ne saurait admettre que les autorités juives, romaines, syriennes, aient toléré longtemps ce prédicateur. C'est beaucoup si on lui accorde un an.

Cette impression des discours du Christ devait être d'autant plus redoutable, que non seulement elle s'adressait aux masses, mais que, comme tout ce qui s'adresse aux masses, elle portait sur des questions dangereuses pour les classes supérieures et les puissances et autorités.

Strauss ne le remarque point assez. Il n'a pas vu le socialisme de 1848. Jésus fulmine contre les *riches,* les *puissants,* les *voluptueux,* contre les *sectes,* contre l'hypocrisie pharisaïque, contre les mépris des docteurs, contre la tyrannie sacerdotale.

C'est un soulèvement *socialiste* qu'il provoque.

A ces considérations se joint que la secte de Jésus parut d'abord complètement étouffée ; le maître avait été prodigieux, mais il s'était à peine montré ; il n'avait fait que paraître à Jérusalem : peu de gens du monde l'avaient entendu, la multitude seule, en quelques coins de la Galilée, l'avait suivi ; son prompt supplice avait ensuite détourné de lui l'attraction des hautes classes, si bien que c'est à peine si l'on trouve de lui un souvenir dans l'histoire. Bref, Jésus, après quelques manifestations éclatantes dans les campagnes de la Galilée, et deux ou trois séances à Jérusalem, avait été enlevé, crucifié, bafoué, écrasé, ses disciples dispersés, anéantis ; sa mémoire livrée au ridicule et à l'ignominie, il n'avait laissé de lui qu'un *germe*.

Ce *germe*, ce sont les discours que nous ont conservé de lui les Evangiles.

C'est son zèle moral réformateur ; c'est la transfusion qu'il a fait de la morale dans la religion.

C'est sa grande idée que le Messie n'est qu'une réforme du culte et des mœurs, et une libération des peuples, par un changement de l'esprit dans les institutions.

Sans ce *germe*, heureusement sauvé du supplice, Jésus était perdu pour l'histoire, anéanti comme Theudas (32), etc.

Les évangélistes, bien étudiés, nous fournissent tous les indices suffisants, et il est étonnant que Strauss n'ait pas saisi cette conciliation.

Que Jésus soit allé dans sa vie plusieurs fois à Jérusalem, c'est indubitable ; que, dès avant sa mission publique, il se soit essayé dans des conversations particulières, c'est probable ; que Jésus ait confondu tout cela avec les faits et gestes de la campagne commencée par lui à la suite de Jean, on le comprend encore.

Mais la mission publique n'a compris qu'un an au plus ; elle se compose de trois parties, les allées et venues en Galilée, le voyage à Jérusalem, le séjour à Jérusalem et la passion.

Les trois premiers évangélistes sont précis à cet égard, et concluants.

Quant à Jean, le plus grand désordre règne dans sa narration, qui se compose uniquement de quelques discours

(32) THEUDAS, initiateur d'un mouvement populaire qui échoua, signalé dans les *Act.* v, 36.

mystiques et de quelques anecdotes ; on ne peut pas admettre que, dans un an, Jésus n'ait fait que recevoir le baptême, parler à Nicodème ; que l'année suivante ait été employée à convertir la Samaritaine, la troisième à raconter le bon pasteur, etc. (*a*).

(*a*) Toute la difficulté, dans cette relation, est dans la préparation, la mise en scène, et l'*entrée* de Jésus. Il faut un tableau profond des temps, plein de vérité et de réalité ; bien établir les circonstances, bien marquer le sens et la portée de la mission de Jean ; faire pressentir la nécessité d'une mission supérieure et bien amener les premiers discours de Jésus-Christ. Tout le reste va ensuite de lui-même. Il n'y a qu'à encadrer les discours du réformateur, les animer par quelques remarques, etc.

LA VIE DE JÉSUS

I

VIE DE JESUS, D'APRES E. RENAN

On connaît le fameux morceau de J.-J. Rousseau sur Jésus, lequel se termine par ces mots : *Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un homme, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu* (33).

Rousseau était un idéaliste, un artiste, un philosophe en qui la conscience n'était pas en dominante. Ce qui le charmait surtout en Jésus, c'était le côté sentimental, poétique, idéal.

En cela, il ne faisait, en niant la Divinité de Jésus, et ses miracles, que lui continuer le culte des chrétiens, orthodoxes ou non orthodoxes.

M. Renan a repris le thème de J.-J. Rousseau.

Mais, avant tout, il y a ici une question à laquelle ni l'un ni l'autre de ces écrivains n'a songé ; c'est que la même règle d'appréciation ne peut pas être appliquée à Jésus, homme, et à Jésus, Christ et Dieu ; que les mêmes paroles, la même conduite n'ont pas le même sens chez celui-ci et chez celui-là ; que ce qui peut être regardé comme sublime chez le Dieu devient outrecuidant, absurde, faux, immoral, et coupable chez l'homme ; en sorte que si Jésus, comme Verbe, Christ, est adorable en toute sa vie et ses discours, comme homme, citoyen et moraliste, il est condamnable, pour les mêmes paroles et les mêmes discours au premier chef.

Inversement, on peut dire que ce qui est louable dans l'homme, comme talent, éloquence, poésie, etc., redevient

(33) Dans la Profession de foi du Vicaire savoyard, *Emile*, liv. IV.

choquant chez le Dieu ; si bien qu'en définitive, il faut absolument se décider : ou à suivre l'Eglise et affirmer la divinité de Jésus, si l'on se prononce, comme Rousseau et M. Renan, en sa faveur ; ou adopter contre lui une règle d'examen des plus sévères, si l'on nie cette même divinité.

Là, point de milieu.

La grande question, pour le progrès ultérieur de la société, au temps de Jésus, était de savoir si la civilisation se poursuivrait par la simplification, l'épuration et la réduction des cultes à l'idée de Justice ; ou si, après avoir déclaré la fausseté et l'impureté des anciens cultes, on recommencerait sur nouveaux frais, à broder d'une mythologie, d'une théologie et d'une symbolique nouvelles, d'un sacerdoce nouveau, d'un rite nouveau, une nouvelle période religieuse.

Le mouvement philosophique, scientifique, juridique, politique, industriel, était pour le premier parti : l'opinion contraire ne pouvait provenir que de fanatismes locaux, de l'ébullition de la servitude et de la plèbe devenue souveraine sous les Césars ; enfin de l'alliance de l'autocratie impériale avec les vieilles superstitions.

La question s'agitait surtout en Judée, où la religion, monothéiste, sans simulacres, semblait plus capable qu'ailleurs de s'approcher du déisme pur, et de s'identifier avec le droit et la morale.

Il suffisait, pour cela, d'abolir le *sacrifice* sanglant, les vieux rites ridicules, la circoncision, ainsi que le comprirent d'abord Jésus et ses disciples ; puis, de rendre la réforme sociale et populaire, en y intéressant les masses, par le côté politique et économique.

Cependant la partie, d'abord très bien engagée par Jésus, a été perdue par lui, par ses disciples et leurs successeurs et elle l'a été par leur faute à tous : l'histoire de Jésus le démontrera pour ce qui le concerne.

Jésus, d'abord progressiste, est devenu *rétrograde ;* et il a été l'auteur d'une effroyable superstition, comme dit Tacite (*a*).

Paul après lui est devenu le Docteur de la grâce et de la chute, et a battu le parti de Pierre et de Jean.

(*a*) *Exitiabilis superstitio* (34).

(34) Superstition pernicieuse.

A Nicée (35), les Orthodoxes battent Arius (36), et triomphent de toutes les protestations gnostiques.

Enfin, saint Augustin a le crédit de faire condamner Pélage (37) ; et voilà le monde noyé.

La cause du progrès a donc subi quatre grandes défaites, de la part de ceux-là mêmes qui étaient censés l'appuyer :

Jésus contre l'ancienne loi ;

Paul contre Pierre et Jean ;

Les Gnostiques, Marcion (38), etc., contre les Orthodoxes ; le concile de Nicée, Chalcédoine (39), etc., contre Arius, Nestorius (40), Entyclie (41) ;

Augustin contre Pélage, tel est, en peu de mots, la philosophie de cette histoire.

Mouvement, ou développement de l'action de Jésus.

Jésus, par ses idées, par son éducation, par ses aspirations personnelles, est un *justicier ;* — la CONSCIENCE est en lui dominante, plus élevée que *l'idéal.*

(35) Au célèbre Concile de 325 qui fixa le *credo* catholique.

(36) ARIUS, mort en 336, soutenait que Jésus, étant subordonné au Père, ne peut être Dieu lui-même. Cette hérésie, condamnée par le Concile de Nicée, se répandit néanmoins en Italie, en Gaule et en Espagne et ne disparut qu'au VI^e^ siècle.

(37) PÉLAGE, qui vécut environ de 360 à 430, soutenait, contrairement à la théorie catholique, que l'action de la grâce n'anéantit pas totalement la liberté humaine. Il eut avec saint Augustin des démêlés retentissants. Cette hérésie fut condamnée en 418 par le Concile de Carthage.

(38) MARCION, philosophe chrétien du II^e^ siècle, que ses théories gnostiques firent exclure de l'Eglise. Il soutenait que Dieu seul est l'auteur de la rédemption qu'il a opérée en faisant apparaître Jésus, en une sorte de mirage spirituel, comme l'image de la sainteté, mais sans réalité matérielle. L'hérésie marcioniste se répandit surtout en Afrique du Nord, où elle persista jusqu'au VI^e^ siècle.

(39) Ville de Bithynie où se tint, en 451, un concile qui condamna l'hérésie des monophysites, dont l'initiateur fut EUTYCHÈS. Ce dernier soutenait qu'en Jésus il n'y a pas deux natures, l'une divine, l'autre humaine, mais une seule, la première ayant absorbé la seconde. Le monophysisme persista cependant et il a donné naissance à trois églises qui existent encore : l'Eglise arménienne, l'Eglise jacobite de Syrie et l'Eglise copte d'Egypte.

(40) NESTORIUS, patriarche de Constantinople, vécut environ de 380 à 440. Il soutenait que Jésus-Christ n'était qu'un homme en qui le Verbe avait résidé comme dans un temple ; il donnait en conséquence à Jésus le nom de « théophore » (porte-Dieu). L'hérésie nestorienne prit un grand développement, mais fut condamnée en 431 par le Concile d'Ephèse. Les nestoriens se réfugièrent alors en Perse, où ils fondèrent une église indépendante.

(41) ENTYCLIE. Faute manifeste ; il faut lire : ENTYCHITES, nom d'une secte issue de celle de Simon le Magicien, qui admettait la promiscuité des sexes. (Du grec *entuchè*, rencontre.)

Les preuves surabondent ; elles résultent des chapitres v, vi, vii, de Matthieu, où sont comme résumées toutes ces idées de réforme morale, et par la morale, de la Société même.

Le but de Jésus est éminemment socialiste et justicier ; son *royaume des cieux* est le *règne de la Justice ;* son messianisme, le règne du droit, l'émancipation des esclaves, l'amélioration du sort des pauvres ; sa religion, une religion dégagée des vaines pratiques et des vaines croyances, sans théologie, presque du déisme ; son *Père* céleste est la conscience humaine, universelle ;

Sentiment élevé de la dignité humaine ;

Compassion pour les pauvres et les affligés ;

Soumission volontaire à l'ordre politique établi ; il sent que la question n'est pas là ;

Morale souvent exquise, qu'on pourrait appeler la *fleur de la morale,* ou l'*urbanité* dans le droit ; etc., etc., etc.

Voilà ce qu'il porte en lui ; ce par quoi il dépasse son époque et fait de lui un réformateur aussi radical qu'original.

Il ne pouvait être indifférent en matière de religion, encore moins athée, mais, l'ESPRIT DE JUSTICE est en lui certainement supérieur à l'*esprit de dévotion* et c'est cela qui est décisif.

Jésus est sincère, mais pas si candide que le fait M. Renan.

Il ne sait pas les lettres grecques ; mais il sait très bien ce qu'il sait, ce qu'il veut, où il va ; et il est ridicule d'en faire un ignorant ; *artisan initié aux traditions et aux Ecritures,* vivant à la campagne, ayant vu Jérusalem, Césarée, Tyr peut-être, etc., il possède toute une encyclopédie de connaissances.

Jésus, comme tous ceux que j'appelle *Justiciers,* est tendre de cœur ; ses sévérités, ses colères, ses invectives contre les *hommes d'iniquité* sont mêlées d'élans de sympathie, d'effusions pleines de douceur. Cette union de qualités ou plutôt de manifestations contraires, tient, au fond, au même principe, à la Justice, qui n'est autre chose que le sentiment élevé de la dignité humaine, dans soi et dans les autres ; ce qui produit également l'*amour du prochain,* et la haine de l'injustice.

Là est le piège, par là viendra la grande tentation de Jésus ; par là il périra, si le caractère, si l'énergie de la

volonté n'est pas en lui à la hauteur de la conscience et de l'intelligence.

Or, c'est justement ce qui n'a pas lieu pour lui ; Jésus est faible ; ce n'est pas le *tenacem propositi* (42) ; il subit les influences ; il obéit aux courants d'opinions ; sa résolution ne tient pas devant l'enthousiasme populaire ; il cède au torrent, et se laisse envahir par cet idéalisme que, d'abord, il repoussait ; nous le verrons caresser sa réputation de *prophète* et de *thaumaturge ;* se plaire aux titres de *Messie* et de *fils de Dieu* qu'on lui donne ; changer la signification de son *royaume des cieux,* succomber enfin à la plus déplorable, à la plus monstrueuse des tentations, tomber de la manière la plus honteuse, et se perdre en nous perdant avec lui.

La chute de Jésus fut plus grande que celle de Lucifer, le premier des anges, le favori de Dieu.

Sa résistance fut molle, et aujourd'hui je ne sais plus dans quelle catégorie on doit le ranger, parmi les saints ou les réprouvés. Ah ! certes, ce n'est pas lui que nous devons invoquer ; c'est pour lui qu'il nous faut prier, plus que pour aucun des mortels !

Influence de Jean-Baptiste. — Elle le décide de plus en plus dans le sens de la révolution sociale, juridique et religieuse.

Mais, en même temps, elle l'entraîne dans le MESSIANISME ; il adopte l'idée de la rénovation millénaire, au sens le plus *concret,* le moins métaphysique, jusqu'à ce qu'enfin il se laisse dire et proclamer lui-même : MESSIE.

Jésus, à l'exception de la première partie de sa mission, où il agit comme moraliste pur et justicier, n'est excusable que s'il est Dieu.

Homme, sa conduite perpétuellement ambiguë est coupable, il a mérité sa condamnation, *reus est mortis ;* et la postérité la ratifiera.

Jésus Dieu a naturellement le droit de se dire Messie, et de donner à sa messianité le sens et la portée qu'il juge convenables ; de reprocher avec autorité aux scribes et aux

(42) « *Justum et tenacem propositi virum* : l'homme juste et ferme dans son dessein. » (HORACE, *Odes,* III, 3.)

pharisiens leur hypocrisie, aux prêtres, leurs prévarications. Homme, il ne peut qu'exprimer une plainte, dénoncer, formuler une accusation, réclamer des garanties, etc.

En un mot, son jugement, ne partant plus de si haut, n'a rien d'absolu, par conséquent exige de la circonspection, des tempéraments, des exceptions. Jésus condamne en masse ; cela est d'un homme de parti, d'un sectaire, c'est-à-dire d'un suspect, si ce n'est pas d'un Dieu.

Jésus Dieu a le droit de dire que son *royaume*, c'est-à-dire son œuvre messiaque, *n'est pas de ce monde ;* qu'il n'est pas venu pour *commander*, renverser les puissances, distribuer des *trônes*, mais pour expier les péchés des hommes. A Jésus homme ce style ne convient plus du tout ; le messianisme implique, il le sait bien, une *rénovation matérielle de la terre ;* il ne peut pas écarter de lui cette conséquence sans mentir, il faut qu'il y satisfasse, ou qu'il abdique hautement, qu'il désavoue cette qualité de Messie.

Simple *Rabbi*, il peut parfaitement répondre à la police qui l'interpellera, qu'il ne s'occupe pas de politique, qu'il ne travaille qu'à la réformation des *mœurs*, qu'il n'est nullement un rival de César ; que son but est, en détrompant ses compatriotes, de les sauver de leur propre fureur. Il ne lui appartient pas de dire que son *royaume n'est pas de ce monde*, puisqu'il n'est pas roi, qu'il n'affecte pas la royauté.

Jésus Dieu peut dire qu'il détruira le temple, qu'il créera une autre Jérusalem, qu'il éteindra le sacrifice, etc. ; Jésus homme est un blasphémateur, un imposteur en parlant de la sorte. Tout ce qui lui est permis, comme au premier venu, c'est de soumettre à la critique les rites inventés, les superstitions introduites dans le culte, les pratiques surannées, selon ce qu'il disait lui-même : *non veni solvere sed adimplere* (43).

Jésus Dieu a le droit de *remettre les péchés ;* Jésus homme ne peut se permettre un pareil langage, c'est mille fois plus que l'affectation de la tyrannie, c'est l'affectation de la divinité.

Jésus Dieu a le droit d'accorder ou de refuser des *miracles*, suivant son plaisir ; Jésus prophète n'est déjà plus dans la même condition, il faut qu'il en opère, et son refus est un indice de son imposture ; à plus forte raison,

(43) « Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. » (Matt., v, 17.)

Jésus homme ne peut-il se vanter d'en faire, ou seulement laisser croire qu'il en fait, quand sa conscience lui dit qu'il n'en est rien, et sur ce point nous avons son propre témoignage.

Jésus Dieu a le droit, après avoir fait un miracle, d'imposer silence aux démons qui le décèlent, à la foule qui le proclame ; il est de sa dignité divine d'enseigner aux hommes que le titre de *Messie* n'a rien pour lui d'orgueilleux, que l'ambition et la vanité ne sont rien pour lui, d'autant moins que sa messianité consiste à souffrir ; il a le droit, en même temps, de dire aux malades qu'il guérit que c'est leur *foi* à sa divinité qui leur a mérité leur guérison. Tout cela, dans le Dieu, n'a rien de contradictoire. Oui, je suis votre Dieu, votre Messie, votre Rédempteur ; adorez avec moi le Père céleste, et faites silence. Pas de mouvements désordonnés. Jésus homme ne saurait parler de la sorte, et son embarras trahit son mensonge et sa vanité.

Aucune apologie ne peut ici le laver, je ne dis pas de crime d'usurpation, mais de la dissimulation plus honteuse à laquelle il a recours.

Jésus Dieu a le droit de se dire, au sens surnaturel, tantôt *Fils de Dieu,* tantôt *Fils de l'homme,* ou même *Fils de David,* alors même que les généalogies de Luc et de Matthieu seraient fausses.

Tout cela va de soi. Le messie marque sa double nature ; et qui peut dire le secret de la descendance selon la chair ? Jésus est coupable en acceptant de pareils titres ; c'est plus encore que de l'impiété, c'est de la folie.

Jésus a le droit, comme Dieu, de requérir l'amour, de s'appliquer le précepte *Diliges Dominum Deum tuum* (44). Dans l'ordre des idées divines, *aimer Dieu* et *observer la loi* sont termes synonymes. De la part de Jésus, simple mortel, une telle prétention est intolérable ; il n'a droit à être aimé que dans la mesure de sa vertu et de ses bienfaits. Un pareil langage exige répression.

Ainsi, tous les discours, tous les actes attribués à Jésus dans les Evangiles changent complètement de caractère, selon qu'on admet que Jésus parle comme Dieu, ou qu'on ne fait de lui qu'un simple homme. Voilà ce que n'a pas senti ni vu M. Renan.

(44) « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu » (Matt., XXII, 35).

Jésus lui-même paraît le comprendre ; il a eu le sentiment net de ce qui est de l'homme et de ce qui est du Dieu, de ce que pouvait faire et dire l'un, et de ce que pouvait se permettre l'autre ; et il a agi en conséquence. Or, comme Jésus n'est à mes yeux, ainsi qu'aux yeux de M. Renan, qu'un simple homme, je le blâme, je le déclare faussaire, imposteur, charlatan ; et, à cause surtout des résultats qu'il a obtenus et que je juge du point de vue humain, je le condamne à la troisième mort, sans rémission.

Jésus Dieu a le droit, au jardin des Oliviers, sur la croix et ailleurs, de laisser pâtir en lui la nature humaine : cela entre dans le plan divin de la rédemption ; Jésus homme se diminue par sa faiblesse, par ses angoisses ; il n'est pas à la hauteur de son œuvre. Non seulement sa mort n'est plus d'un Dieu, quoi qu'on ait dit, elle n'est pas même d'un sage, elle est d'un étourdi.

Jésus Dieu a le droit de promettre le Paradis aux bons et l'Enfer aux méchants, de même qu'il a droit de requérir l'*amour* de tous. Jésus homme, simple moraliste, parlant d'après sa raison et son expérience, ne peut rien dire de ces choses ; il méconnaît les limites de la science humaine, bien plus, il fausse la morale, qui, humainement parlant, doit subsister d'elle-même.

Ainsi le rôle de Jésus, tel qu'il est présenté par les Evangiles, et qu'on ne peut s'empêcher, au moins en grande partie, d'admettre qu'il fut joué par lui, ce rôle, dis-je, parfaitement intelligible, rationnel, sublime parfois, si Jésus est Dieu, devient monstrueux, sacrilège, abominable, si Jésus est un simple homme.

L'Eglise l'a compris ainsi ; c'est pourquoi elle croit à la divinité de Jésus ; elle l'adore ; elle est logique, et non pas idolâtre.

Et moi, je le comprends comme l'Eglise, comme la tradition ; mais comme je n'admets pas la divinité de Jésus, je tire contre celui-ci une conclusion contraire ; au lieu de l'adorer, je le placerais plutôt au fond du puits de l'abîme, à la place où Dante, en bon chrétien, a mis Judas.

Celui qui croit à la divinité de Jésus peut soutenir, malgré toutes les apparences, que la religion fondée par lui n'est pas morte, qu'elle ne périra pas ; que cette grande œuvre n'est même pas encore finie ; l'avenir contient bien des secrets, l'avenir expliquera tout.

Pour moi, qui, dès le commencement, vois dans le christianisme une déviation, qui fais un reproche au christianisme d'avoir pendant dix-huit siècles détourné la civilisation de son but et réagi contre le Progrès, je repousse les espérances de M. Renan comme un leurre ; bien plus, je n'y vois qu'une prolongation d'imposture.

Je maudis l'œuvre de Jésus et j'en demande la fin.

Le dogme de la prévarication originelle admis, Jésus Dieu est dans la logique de son rôle en donnant son sang pour le salut du genre humain.

Mais un simple homme, un Jésus de Nazareth, fils de Joseph et de Marie, charpentier de son état, Rabbi par circonstance, Messie par occasion, qui me parle de *son sacrifice* pour le rachat de mes péchés, je le regarde comme le plus impudent des fourbes ; et je tiens ses allégations pour le comble de l'impertinence. Si tu meurs, lui dirai-je, c'est que tu l'as mérité ; garde pour toi-même la vertu de ton supplice.

Ici est vraiment le comble de la scélératesse. Tromper les hommes, les pousser à la révolte, à la superstition, à la ruine ; se dire Dieu, et alléguer ensuite, au moment de satisfaire à la justice par une juste expiation, que ce qui arrive est pour le salut du monde ; c'est là une profondeur de fourberie, de rage satanique, dont un fanatique juif pouvait seul avoir l'idée.

Quiconque me dirait : Je mourrai pour toi, si tu veux m'adorer, si je n'étais pas sûr qu'il est fou, je lui cracherais à la figure.

C'est pourtant ainsi qu'on séduit les femmes.

Tous ceux qui les empaument veulent mourir à leurs pieds, mourir pour elles !... Qu'en revient-il ? Honte et infamie !

Mais que sera-ce à présent, si nous avons quelque raison de soupçonner que Jésus ne mourut pas de son supplice, et, qu'après être échappé à la mort, il organisa lui-même la fable de la résurrection, seule et unique base de la religion ?

Jésus, vrai Messie, Jésus Dieu, devait ressusciter. Je n'ai pas besoin d'ajouter que Jésus homme ne le pouvait pas ; mais ce qui met le comble à mon horreur, c'est de le voir, à l'écart, jouer aux apparitions ; jouer le rôle de *revenant*, après avoir joué celui de Dieu incarné, et travailler ainsi à son apothéose. On sait que Napoléon I^er^,

à Sainte-Hélène, arrangea après coup l'histoire de son règne, et exposa sa politique. Comme s'il eût voulu prévenir le jugement de la postérité, et après avoir dominé pendant sa vie par la force, régner encore, par le mensonge, après sa mort. Cette conduite de Napoléon, qu'on la fasse aussi noire, aussi perverse qu'on voudra, est à cent millions de lieues de celle de Jésus.

C'est pourtant à cela que conduit l'*idéal !*

La vie et la mort de Jésus sont d'un imposteur ; la comédie de la résurrection est d'un monstre.

Ah ! de grâce, si vous estimez le personnage, ne marchandez pas : dites avec l'Eglise, qu'il fut Dieu, qu'il est votre rédempteur, et adorez-le.

A ce point de vue, tout est clair, tout devient moral, sublime, divin. Jésus est le trait d'union entre l'humanité et la divinité, il les réconcilie, il les honore également l'une et l'autre.

II

VIE DE JESUS, D'APRES L'ABBE MICHON

L'abbé Michon, auteur de la meilleure brochure sur l'ouvrage de M. Renan (45).

Oui, il faut que le christianisme, que l'œuvre de Jésus soit expliquée ; elle l'a été par moi dans mon livre *de la Justice* (46), dont je n'ai qu'à reproduire les propositions.

La religion, comme dogmatique, n'a de valeur qu'autant qu'elle sert, dans les sociétés primitives, d'*appui à la morale.*

Ce besoin de sanction religieuse caractérise l'état primitif des âmes humaines. — Plus tard, l'homme adulte marche seul dans sa dignité et sa justice propre.

Comme dogmatique, ou théorie, toutes les religions ont passé ; toutes ont reçu leur interprétation exégétique : il en sera, il en est de même du Christianisme.

M. Renan a-t-il prouvé qu'il n'y a pas de Dieu ?

Non, cela ne se peut démontrer pas plus qu'on ne saurait démontrer qu'il y en a un. C'est la question de l'*absolu,* qui s'impose comme conception, mais ne se résout pas comme réalité.

A-t-il prouvé que l'âme divine ne peut s'unir à celle d'un homme, de manière à en former un Christ ?

Non, il n'a pas prouvé cela, et cela n'est pas prouvable ; cela n'est pas même utile. — Il suffit qu'on puisse expliquer le Christ sans cette donnée.

Jésus est-il un imposteur et un fou, s'il n'est Dieu ? — Ni l'un ni l'autre, je le prouverai.

Le Christ est une institution, qui dépasse la mesure d'un homme : sans doute, aussi, n'en faisons-nous pas

(45) MICHON J.-H., Abbé, auteur de nombreux ouvrages d'histoire et d'archéologie ; écrivit contre Renan : *Leçon préliminaire à M. Renan sur la « Vie de Jésus »*, 1863, et : *Deuxième leçon à M. Renan : le Messie fou ; le Messie Dieu*, 1863.

(46) II[e] Etude, chap. IV et V.

l'œuvre d'un homme. C'est une manifestation de l'*âme collective*, une évolution de la psychologie sociale, dont le premier converti a été Jésus lui-même.

Cette *priorité*, la conscience qu'il a eue de sa *foi*, de son état mental, son dévouement à cette œuvre, le rendent grand parmi les hommes, mais ne font pas de son initiative personnelle une chose supérieure à l'homme.

Quid des miracles ? — Autre manifestation de la psychologie sociale : c'est de la tératologie mentale.

Jésus ni fou, ni thaumaturge, ni imposteur ; doué de facultés extraordinaires, magnétiques, intuitives, etc.

Dissolution contemporaine par l'incrédulité croissante. — Vrai.

Quelle ressource ? — Il n'y en a pas d'autre que dans la *justice immanente*.

L'état de l'âme humaine change.

Les consolations spéciales données par le Christ *supprimées*.

Pas d'espérance de survie, pas de rapports mystiques.

La charité est gâtée ; la philanthropie ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe ; plus de ressources que dans le droit, revendiqué avec énergie et pratiqué rigoureusement.

Les honnêtes gens sont les grands coupables. C'est à eux de se faire vengeurs, justiciers et policiers ; de chasser les intrigants gouvernementaux, les exploiteurs, les malfaiteurs, les coquins, les fourbes.

Au lieu de la vie *ascétique* et de l'*exercice spirituel*, la *vie justicière*.

Se bien convaincre que hors la pratique sévère du Droit, tout est perdu, que la seule base de la morale, c'est le droit ; que hors de là, néant. Nous pourrissons, comme les chiens, comme l'ancien monde, comme l'Inde, l'Egypte, comme toutes les sociétés qui ont pourri.

Guerre à la fausse littérature, à l'idéalisme, aux écrivains qui nous font des *Misérables*, des *Bovary*, des *Jacques* (47).

(47) *Jacques*, roman de George SAND, 1834 ; *Madame Bovary*, de G. FLAUBERT, 1857 ; *Les Misérables*, de V. HUGO, 1862. Ces dates montrent combien Proudhon, jusque dans ses dernières années, se tenait au courant de la littérature de son temps.

Peut-être un jour, qui sait ? le progrès de la philosophie et des sciences, surtout le progrès de la morale et de la liberté, le développement de la Justice, nous donneront des vues supérieures, et plus consolantes, sur la destinée finale de l'homme. Jusque-là, nous sommes de vrais condamnés ; nous sommes dans une place assiégée ; il nous faut du droit, de la morale, de la discipline, du travail, de la mutualité, et la guerre aux fripons.

III

JESUS EST DIEU, D'APRES MONSEIGNEUR PARISIS (48)

Dissertation pastorale, de soixante-dix pages, à propos de Renan.

D'une extrême faiblesse critique, cette dissertation, qui ne fait que répéter les arguments les plus rebattus de la théologie des séminaires, suggère à l'esprit cependant des considérations très graves, résultant du fait même de l'*universalité* de la croyance à Jésus-Christ, et de la prodigieuse antiquité de la tradition qui s'y référait.

Il est parfaitement prouvé que les passages des Psaumes, des Prophètes, etc., dans lesquels on a vu des annonces du Christ, ne s'y rapportent point.

Mais il n'en est pas moins vrai que depuis un temps immémorial on les a rapportés au *Messie*, (Genèse, condamnation du serpent ; — id., prophétie de Jacob ; — Exode, Prophétie de Balaam ; — Deutéronome, annonce de Moïse ; — Chants à la gloire de David et de sa race ; — Retour de la captivité, etc.).

Tous ces textes, et les *faits* auxquels ils se rapportent, semblent des *allégories réelles* du Christ.

Sous ce rapport, la foi au Christ ressemble à la foi à la Divinité.

De même que la dialectique renverse facilement les *démonstrations* prétendues de l'existence de Dieu, la critique n'a pas moins facilement raison des textes bibliques et de toutes les dissertations sur le Christ. Mais il y a une chose qui, en dépit de la critique de Kant, et de tous les arguments athéistes, subsiste : c'est la foi universelle à la

(48) PARISIS, Pierre-Louis, évêque de Langres puis d'Arras, auteur de nombreux opuscules religieux, notamment en faveur de la liberté de l'enseignement. Lors de l'apparition de la *Vie de Jésus*, Mgr PARISIS écrivit contre Renan : *Jésus-Christ est Dieu*, 64 p., Paris, 1863, réédité deux fois la même année.

divinité (49) ; c'est le phénomène primordial et constant de cette foi, qui, sans se soucier d'exactitude scientifique et de logique, se prend à tout, se fait un argument de tout, voit Dieu partout, et aperçoit dans les moindres choses des signes de sa présence, des monuments de son action, de sa volonté et de sa sagesse.

C'est ce phénomène, de la croyance humaine qu'il s'agit d'atteindre, qui me frappe ; qui se pose comme l'instinct le plus élevé, le plus primordial, le plus indestructible de notre nature ; et dont on n'a pas raison le moins du monde avec des analyses métaphysiques ou des plaisanteries blasphématoires, comme celles de M. Renan : « *Bon vieux mot ; un peu lourd.* » Ce qui est lourd ici, et de la plus mauvaise grâce, c'est cette manière superficielle d'envisager la question. Car enfin, la croyance à la divinité, c'est nous-mêmes, c'est notre âme, c'est notre conscience, c'est notre raison, au moins dans sa formule primitive ; en sorte que nous ne pouvons, au point de vue le plus rigoureusement scientifique et positif, nier Dieu, nier la *croyance* à Dieu, sans nous renier nous-mêmes, sans condamner notre âme, notre esprit, notre intelligence.

La foi à la divinité, en un mot, apparaît non comme l'erreur du sauvage, qui, en voyant son ombre sur le sable, la prendrait pour une *réalité,* un nuage, un esprit, un quelque chose qui s'attache à lui, tandis que ce n'est positivement rien.

Cette foi est en nous organique, essentielle, constitutive de nos idées et de nos mœurs, placée à la source de toutes nos affections. Ce n'est là, évidemment, ni un quiproquo, ni une méprise, ni une illusion, ni une maladie mentale, ni un faux jugement. C'est une affirmation innée qui s'impose et qui, dès qu'on prétend la démontrer, s'évanouit.

Vais-je conclure maintenant de cette foi originelle, authentique, qu'elle est fondée en philosophie et en droit, et que l'être qui en est l'objet est vrai ? Sur quel argument poserais-je cette conclusion ? En vertu de quoi ? Je ne

(49) C'est l'argument du consentement universel largement développé dans l'antiquité par les stoïciens et Cicéron et, parmi les modernes, par LAMENNAIS, dans son *Essai sur l'indifférence* (1817-1823).

puis raisonner cette croyance sans l'affaiblir et l'éteindre ; et l'on me demande de m'y rendre.

Mais pour que je souscrive à cette croyance, il importe, avant tout, que je ne la déflore pas par mes arguments, que je ne la discute point, que je la laisse dans toute sa naïveté. Il faut redevenir enfant, pour croire ; le savant n'y peut rien ; il est athée. Il l'est foncièrement, inexorablement, d'autant mieux qu'en réfléchissant ensuite, sur les conséquences que le croyant déduit de sa foi, avec la même sûreté d'instinct, d'intuition, de croyance ou préjugement qu'il a affirmé Dieu, le savant découvre des raisons de plus en plus graves de se soustraire à cette foi.

Pour l'un cette foi est un bien, pour l'autre elle est un mal.

En effet, le croyant jouit d'un avantage immense, ou, comme parle la religion, de consolations très grandes, dans sa croyance.

Il croit que l'Etre souverain, qui a disposé l'univers, et dont l'intelligence embrasse les moindres choses, comme sa puissance atteint aux actions les plus infimes ; il croit, dis-je, que cet Etre suprême a l'œil sur lui, qu'il s'occupe de lui ; il ne peut pas ne pas le croire, et une fois Dieu infini, éternel en tous ses attributs, affirmé, cette croyance est parfaitement rationnelle.

Il croit qu'il est en rapport avec Dieu ; que si tout est né de Dieu, se meut en Dieu, vit en Dieu, rien ne se peut perdre en Dieu ; que si la matière créée est éternelle dans ses mouvements et ses formes, la pensée formée au sein de cette matière ne peut pas être détruite ; que si l'intelligence de Dieu ou le Verbe est éternel, le Verbe humain ne peut être anéanti ; en sorte que l'homme né de Dieu, est doué d'une vie incorruptible par le côté qui le fait ressembler à Dieu, à savoir la *conscience*, l'*intelligence*, la *volonté*.

Je ne vais pas plus loin. Une fois qu'à l'existence de Dieu s'est ajoutée, comme deuxième point de croyance, l'immortalité de l'âme, on tient toute la religion, il est aisé de voir que s'il existe un être, *Absolu* et *Personnel* tout à la fois, qu'on nomme Dieu, réunissant en soi, ce que la logique hégélienne déclare tout à fait rationnel, les deux antipodes de l'Etre, l'*Absolu* et la *Personnalité ;* si, dis-je, un pareil être existe ; s'il crée, entretient et gouverne tout,

il doit être en un rapport quelconque avec l'âme humaine ; ce rapport, c'est, en général, ce que l'on nomme *révélation ;* c'est la *Religion.*

Ainsi le *naturel* et le *surnaturel* s'unissent dans la pensée du croyant ; ils ne s'excluent pas, au contraire, ils se supposent, comme les deux pôles de l'Etre, dont l'équateur est dans l'entendement humain au point où viennent se toucher dans l'acte intellectuel, l'*idée* et le *fait*.

Cette situation que le croyant se fait à lui-même dans le système de l'univers, en communication avec Dieu, et un pied déjà dans l'éternité, est magnifique ; elle est pleine d'espérance et de consolation ; elle élève l'homme bien au-dessus de toutes les terreurs et de toutes les misères.

Mais c'est justement cette situation si belle que le raisonneur ne peut accepter, et à laquelle il trouve, lui, des impossibilités, des absurdités et même des immoralités radicales.

1° Pour être croyant, il faut croire *sans preuves.* Aucun fait d'observation positive, dûment analysé, n'autorise à dire : Dieu est là, toutes nos attestations sont des sophismes. Nous sommes placés sur une chaîne de cause et d'effet, qui s'allonge à mesure que nous la parcourons ; de sorte que Dieu lui-même semble reculer et s'éloigner de nous, à mesure que nous faisons effort pour nous rapprocher de lui. Dieu, disent les croyants, les pieux eux-mêmes, ne se sent que par le cœur.

Mais il s'agit de certitude ; et le sentiment n'a rien à faire là.

2° Il faut s'abstenir de *raisonner.* — Je veux dire que, s'il n'existe aucun témoignage physique, phénoménal, immédiat, saisissable au sens de la présence et de l'action divine, il n'y en a pas davantage dans l'entendement ; les preuves métaphysiques sont tout aussi illusoires que les autres. — Ici, encore, le pieux est forcé de dire que Dieu ne se prouve que par le sentiment.

Quelle est donc cette croyance qui, pour se faire sentir, n'exige rien de moins que la suppression du témoignage des sens et de celui de l'entendement ? — Peut-elle être admise ?

Disons, tout de suite, que la même impossibilité de démonstration, les mêmes inconvénients rationnels qui

frappent la croyance à la divinité, atteignent les deux dogmes qui s'en déduisent, et qui sont, d'un part, l'immortalité des âmes, et l'existence de rapports entre Dieu et l'humanité, par la Religion.

3° Mais, voici le pis. — Si nous admettons ce système de croyance dont nous avons reconnu, d'ailleurs, la spontanéité, l'universalité, l'authenticité, et même le côté splendide et consolateur, nous n'avons plus de règles ni pour la direction de notre esprit, ni pour notre vie. Nous vivons dans un chaos de naturalisme et de surnaturalisme, tantôt affirmant l'enchaînement naturel des effets, des causes, tantôt appelant à la Providence ; nous jetons le doute sur la science, les lois de la nature et de l'humanité, notre philosophie n'a plus ni sens, ni utilité, puisqu'elle peut être, à chaque instant, démentie ; le *Peut-être* tombe sur la nature, sur l'humanité et sur la raison, rend tout équivoque, douteux, incertain ; la raison perd toute autorité ; la logique est infirmée ; toute certitude croule par la base ; l'homme ne peut assurer rien de rien, ni de lui-même ni des choses ; — la Justice n'a plus de raison suffisante en elle-même, pas plus que la raison philosophique ; elle est subordonnée à la volonté d'en haut, à l'intervention du Ciel, dont elle n'est que le décret, et qui peut y faire toujours exception, et le révoquer.

A cette espèce de raison d'Etat du Ciel, ne tardent pas à s'ajouter, dans la religion, la raison d'Etat du sacerdoce, suivie bientôt de la raison d'Etat du prince puis une foule d'exceptions, de réserves, d'accommodements, d'acquittements, qui ôtent toute fixité au droit et à la morale, comme elles l'ont ôté à la raison et à la science.

En résumé, l'homme, abstraction faite de ses croyances innées et primordiales, de son aspiration vers Dieu et l'Eternel, est ainsi constitué dans sa raison et dans sa conscience que, s'il se prend au sérieux, il est forcé de renoncer à la foi, de la rejeter comme mauvaise et nuisible et de déclarer que pour lui, *Dieu, c'est le mal* (50).

A cette proscription décisive, qui sauve sa dignité, l'homme perd quelque chose, c'est incontestable ; il perd immensément ; il perd ses espérances immortelles ; il perd

(50) Sur cette formule célèbre de Proudhon, voir notre Introduction générale p. 44.

ce rapport avec l'infini qui donne une satisfaction si ample à son orgueil et à son sens intime, il sacrifie sa propre éternité, afin d'être, pendant un instant, quelque chose, et de pouvoir s'affirmer lui-même ; il se place volontairement DANS LE CRÉPUSCULE *in tenebris et in umbrâ mortis* (51), entre la cause première à laquelle il renonce, et la cause finale qu'il n'atteindra jamais, ce tout, afin de pouvoir dire, pendant une vie sans précédent et sans avenir, vie qui s'écoule avec la rapidité de l'éclair : MOI !

Ma conscience est mienne, ma justice est mienne, et ma liberté est souveraine. Que je meure pour l'éternité, mais que du moins je sois homme, pendant une révolution de soleil.

Telle est donc la position respective du croyant et du raisonneur, position que la religion positive, que nous résumons tout entière dans le christianisme, a rendue plus inconciliable encore et plus antagonique.

Analogie de la croyance en un médiateur messiaque avec celle de la divinité elle-même.

Universalité, spontanéité de cette croyance. Phénomène qu'on ne détruit point par l'analyse philologique des textes bibliques et la réfutation des prophéties.

Développement par le messianisme, des principes de théisme, *prophéties, révélations, miracles, vie religieuse, intérieure, morale, excentrique.*

Il est patent que l'humanité croyante voit des choses que l'humanité savante n'aperçoit pas ; elle conçoit, raisonne, et juge autrement ; elle conclut différemment.

Pas de rapprochement possible.

Organisation du mysticisme dans le culte, la prière, les sacrements, la vie cénobitique et monacale, les exercices de dévotion, les retraites, le piétisme, etc.

Tout cela est anti-scientifique, anti-rationnel, et même anti-moral. *Nous*, qui suivons le droit pur, nous ne pouvons nous empêcher de le dire et quand nous envisageons de près, dans ses conséquences pratiques, cette vie prétendue spirituelle, elle nous fait horreur, autant, au moins, que notre rationalisme impitoyable, je ne veux pas dire impie, et notre justice affranchie de toute grâce céleste lui fait horreur à elle-même.

(51) « Dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. »

Le comble de cette répulsion, c'est quand, d'une part, les raisonneurs voient les croyants rejeter systématiquement, en conséquence de leur croyance, toute certitude philosophique, ébranler la science afin de fortifier leur croyance, nier la morale, dès qu'elle aspire à se poser en dehors de toute religion et pratique cérémoniale ; et quand, de l'autre, les croyants, de leur côté, voient les raisonneurs affirmer une justice délivrée de toute préoccupation céleste et porter le flambeau de leur critique jusque sur les mystères de la révélation et des traditions de leur culte.

Là est la grande scission moderne. Elle est irréparable. Impossible d'en revenir. Il faut, pour rendre la société possible, que les uns, les incrédules, fassent effort de tolérance, tandis que les autres, les pieux, feront effort de charité.

Nous devons reconnaître tous, de bonne foi, ce que nous sommes, accepter notre situation, nous respecter les uns les autres et nous entre-secourir comme si nous étions tous, tout à la fois et au même degré, savants et croyants, pieux et justiciers.

Il n'y a qu'un moment où la réconciliation entre nous soit possible, c'est celui de la *mort*, celui où le vivant rentre dans l'éternité. A ce moment, le savant qui a longtemps médité, longtemps combattu, qui s'est dévoué gratuitement à la justice, qui a vécu sans espérance ultérieure, le héros du dévouement, le vrai homme, peut tendre la main au croyant et recevoir ses adieux.

Quant aux hommes de l'école de M. Renan, qui bafouent la croyance et insultent à l'esprit révolutionnaire, ils sont nos ENNEMIS à tous. Leur idéalisme n'est que corruption, c'est la mort du droit comme de la piété ; c'est le *mépris de toute chose divine et humaine* érigé en dogme ; l'égoïsme, empoisonneur obscène et lâche, qui souille de son venin tout ce que les hommes respectent, soit à titre de vérité et de droit, soit à titre d'inspiration et de vérité.

Dieu et les hommes, la religion et la justice, le Christ et la révolution, sont également outragés dans ce livre, et ce sera l'éternel opprobre que la fortune dont il a joui.

JÉSUS PAR PROUDHON *

I

L'IDEAL MESSIAQUE

JÉSUS-CHRIST, le Jésus de l'Eglise et de l'Evangile, n'est pas seulement un homme dont la vie, les discours et les actions ont été interpolés, surchargés, dénaturés ; c'est un personnage évidemment *idéalisé*, élevé par la pensée générale à une hauteur surhumaine, un homme dont la taille, la figure, la parole, la conscience, sont au-delà de notre diapason mortel.

Ainsi l'Hercule Farnèse dépasse la mesure de tous les corps connus ; ainsi le Jupiter de Phidias, la Minerve du même ; l'Apollon, etc. Rechercher aujourd'hui, à l'aide des statues et de la mythologie, quel a été au vrai le fils d'Alcmène, ou le Prométhée, ou le Cyclope, serait une entreprise aussi raisonnable que de vouloir reconstituer le Jésus réel, surtout en lui conservant une idéalité égale ou analogue à celle de l'Evangile. Quoi qu'on fasse, dès l'instant qu'on sépare l'homme du Dieu, sa portraiture restera nécessairement au-dessous de l'idéal conçu par les chrétiens du premier siècle à peine de tomber dans une fausseté pire, et, après avoir abandonné et nié le Dieu fait homme, d'affirmer un être poétique et fantastique de l'espèce de celui de M. Renan, ce qui est un genre de mystification intolérable.

Cet idéal donné à Jésus le Galiléen n'est pas difficile à prouver : sans parler de ses miracles, de ses guérisons, de sa faculté prophétique et divinatoire, qu'il a de commun avec les anciens prophètes, et qui font évidemment de lui un homme hors la mesure ; il y a encore dans ses discours

et sa conduite quelque chose qui excède la mesure commune. Et cela est nécessaire : l'imagination qui a conçu et créé le Christ, thaumaturge, prophète, homme-Dieu, a dû hausser son langage au niveau de sa puissance, et donner à ses actes quelque chose d'excentrique.

Ainsi Jésus, dans l'Evangile, paraît entouré de saintes femmes.

Il est clair que, dans la pensée des narrateurs, il apparaît ici élevé au-dessus de toutes les faiblesses de la chair et du cœur ; et il répugne, en effet, que le Christ ait pu être ni amoureux ni tenté de ce côté-là. C'est une indignité et un blasphème que de le supposer.

Mais nous ne croyons pas au Christ surhumain de l'Evangile ; que dirons-nous de lui sous ce rapport ? Allons-nous, pour lui conserver un certain vernis poétique, le rendre par là plus intéressant, en faire, avec M. Renan, un joli garçon qui séduit le cœur des femmes comme un jeune sous-diacre séduisant ses pénitentes, faire de lui l'amant, plus ou moins mystique de Marie la Magdaléenne, ancienne femme galante, et lui donner, à la passion, des regrets érotiques (52) ?

D'abord, ce serait chose tout à fait gratuite ; rien n'autorise à prêter à Jésus ces tendresses et cette sensibilité d'amour. Puis, au lieu de rendre le sujet plus intéressant, selon moi, on l'avilirait. Que reste-t-il donc au biographe rationaliste ? Rien autre chose que ceci : s'il est évident que Jésus, simple homme, n'a pu sous ce rapport, pas plus que sous aucun autre, atteindre à l'idéal de la vertu que l'Evangile donne à l'homme Dieu, tout au moins, on peut et l'on doit reconnaître, que prêchant une réforme morale, il vivait avec une extrême réserve et dignité ; traitant les femmes comme sœurs, avec bonté et respect, mais avec une extrême hauteur, prudence, et discrétion, comme il convenait à un sage, à un docteur, *Rabbi*, grave.

Ce que M. Renan s'est permis à cet égard lui est venu de la détestable inspiration du siècle ; c'est de la fantaisie à la Rousseau, et à la Sand (53). On peut dire, que non

(52) *Vie de Jésus*, notamment p. 157-158.

(53) On retrouve ici la violente aversion de Proudhon contre l'abus qu'il croit trouver de l'élément féminin dans la littérature française. Voir sur ce point, notamment, la *Justice*, XI[e] Etude, critique de Rousseau et de Sand (T. IV de l'éd. Rivière, p. 217 et 254 sq).

seulement il a détruit l'idéal messiaque, mais encore qu'il a souillé le caractère vrai du réformateur.

Ceci devient d'autant plus délicat que les Evangiles racontent, sans le moindre scrupule, que Jésus vivait des largesses de quelques femmes, qui le soutenaient de leurs biens (54). Tout est bien dans l'esprit de l'Evangile, qui fait de Jésus un Messie, un thaumaturge, un Dieu. Mais quand M. Renan, démolissant le personnage surhumain, le ramène aux proportions d'un jeune mystique plein de séduction, et en partie séduit lui-même, que devons-nous penser de tout cela ?

Il ne suffit plus ici de dire que Jésus usait de l'hospitalité orientale : cela devient à la fin par trop *naïf*, et conséquemment suspect. M. Renan prend soin lui-même de relever les naïvetés de Jésus. Que faire donc ici pour sauver le personnage, si, après lui avoir ôté son autorité messiaque, nous conservons comme réelle cette circonstance du dévouement des dévotes ? Une chose toute simple, importante pour l'histoire, et qui ne prête aucunement à la critique : c'est que Jésus était communiste ; il l'était comme l'étaient de son temps les Esséniens (55), dont quelques-uns admettaient les femmes dans leurs communautés et étaient mariés ; il l'était comme l'avait été Pythagore ; et il pratiquait son principe avec autant de franchise que de dignité. A lui le ministère de la parole ; à d'autres le soin du ménage et des recettes ; faut-il que l'historien aille rechercher si, parfois, la caisse était vide ; si la mission n'était pas sujette à de fréquentes et dures privations ?

A quoi bon ces investigations misérables ? L'Evangile, par la bouche de Jésus, nous dit lui-même tout ce que nous avons besoin de savoir, et il le dit en termes qui coupent court à toute curiosité : c'est que *le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête* (56).

(54) Luc, VIII, 3. Cf. Matt., XVII, 55-56 ; Marc, XV, 40-41.

(55) Esséniens, la troisième, avec les Pharisiens et les Sadducéens, des grandes sectes juives contemporaines de Jésus. Les Esséniens vivaient généralement hors des villes, en petites sociétés qui pratiquaient la communauté des biens, y compris les vêtements, et prenaient les repas ensemble. Ils ne se mariaient généralement pas, mais adoptaient des enfants d'autres parents pour recruter leur secte ; leurs mœurs passaient pour très pures.

(56) Matt., VIII, 20 ; Luc, IX, 58.

Ces simples mots nous touchent, nous attendrissent, et en même temps nous frappent par leur élévation ; ils nous font toucher ici du doigt un caractère sublime, qui a fait vœu de pauvreté volontaire, parce que la pauvreté la plus absolue est la condition même de son ministère.

Il fallait, abstraction complètement faite du Messie divin, que le sage qui entreprenait une telle réforme, fût pauvre, le plus pauvre des mortels ; que, dans cette pauvreté extrême, il sût soutenir la dignité de sa mission et l'autorité de sa parole ; sans cela, il devenait un rabbin d'école, il n'était plus le réformateur populaire qui, à la place d'un Messie fantastique, roi, fils de Dieu, conquérant, devait enseigner la réforme des mœurs et la rémission des péchés.

Ici, la vérité redevient grande et belle ; elle touche à l'idéal, et n'a pas besoin d'explication.

Quand Jésus a dit le mot fameux : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* (57), il est essentiel encore de distinguer ici deux sens : l'un qui vient de l'idéalisation, ou divinisation de la personne de Jésus ; l'autre, qui est le sens humain d'une parole tout humaine.

Au sens de l'Eglise et des chrétiens, Jésus a séparé, d'autorité divine, la *Religion* d'avec l'*Etat*, il a commandé le respect aux puissances établies, à telles enseignes qu'il a fait un devoir aux Israélites messianistes d'obéir à César, roi étranger, idolâtre, tyran et oppresseur. Evidemment, Jésus, Christ et fils de Dieu, pouvait seul tenir ce langage, qui est devenu un des dogmes principaux de la religion.

Le mettre dans la bouche d'un simple homme, au temps où vivait Jésus, était chose exorbitante, insensée, d'ailleurs presque inintelligible.

Aussi le sens ecclésiastique de ce passage n'est-il pas du tout, selon moi, le sens historique et vrai. Jésus, à qui l'on tend une embûche, se tire adroitement d'affaire à la confusion de ses ennemis.

Au reste, le fond de ses paroles est celui-ci : *Cédez donc à la nécessité sans murmure et par respect pour vous-même ;* et faites de même *pour les choses de Dieu.* Le sens est précis, plein d'actualité ; il va au but ; il est d'ailleurs

(57) MATT., XXII, 21.

irréprochable, et d'autant mieux que dépouillé de toute ambition (*a*).

Les paroles relatives au *Temple* me paraissent avoir été de même élevées à l'idéal par l'Eglise. Quand Jésus dit : *Détruisez ce temple ; et en trois jours je vous en ferai un autre*, il veut parler, non de sa résurrection, comme dit un Evangéliste, mais de la doctrine, qui des hommes fait des *temples à Dieu*.

Il le répète ailleurs dans ces mêmes termes ; cela est beau, simple, vrai et tout humain, bien que dit en langage religieux.

IMMORTALITÉ DE L'AME. — Réponse de Jésus : que *Dieu ne traite pas avec de purs néants* (*b*). Cet argument, bien développé, est d'une profondeur philosophique qui n'a jamais été égalée. En effet, l'homme fait partie du système de la nature, qui est éternelle ou tout au moins repose sur l'éternel. Il a donc fait un pacte avec elle et avec Dieu. Comment périrait-il ? Mais l'Eglise s'en tient ici à la lettre du texte, ce qui est bien pour un Christ-Dieu, mais nous paraît forcé. Aussi les théologiens ne se servent guère de cette preuve.

PARABOLES (*c*). — Il convient de remarquer l'effort fait par les chrétiens pour idéaliser, au sens mystique, des paraboles qui s'entendaient fort bien au sens réel. — A cet

(*a*) « ... Le chrétien véritable est ici-bas un exilé : que lui importe le maître passager de cette terre, qui n'est pas sa patrie ? La liberté pour lui, c'est la vérité. Jésus ne savait pas assez l'histoire pour comprendre combien une telle doctrine venait juste à son point, au moment où finissait la liberté républicaine et où les petites constitutions municipales de l'antiquité expiraient dans l'unité de l'empire romain. Mais son bon sens admirable et l'instinct vraiment prophétique qu'il avait de sa mission le guidèrent ici avec une merveilleuse sûreté. Par ce mot « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » il a créé quelque chose d'étranger à la politique, un refuge pour les âmes au milieu de l'empire de la force brutale. Assurément, une telle doctrine avait ses dangers. Etablir en principe que le signe pour reconnaître le pouvoir légitime est de regarder la monnaie, proclamer que l'homme parfait paye l'impôt par dédain et sans discuter, c'était détruire la république à la façon ancienne et favoriser toutes les tyrannies. Le christianisme, en ce sens, a beaucoup contribué à affaiblir le sentiment des devoirs du citoyen et à livrer le monde au pouvoir absolu des faits accomplis... » RENAN. *Vie de Jésus*, ch. VII, p. 121.

(*b*) MARC, XXII, 26-27 (58).

(*c*) MARC, IV, 34.

(58) Proudhon paraphrase ; le texte dit : « Dieu n'est pas Dieu des morts, mais Dieu des vivants. »

égard, tout ce que Jésus a dit de sa pauvreté, de la nature de son messianisme, de sa passion, de sa mort a été idéalisé plus tard. Lisez la *parabole du semeur* (*a*). Là se voit, à nu, comment le personnage de Jésus a été idéalisé.

Autre exemple de la manière dont l'*idéalisme* a altéré le sens de Jésus : (*Matth.*, XVI, 39, *signe de Jonas*).

Les Evangiles doivent être relus attentivement d'après cette méthode, qui seule donne le moyen de restituer, en partie, le caractère historique de Jésus.

(*a*) MATTH., XIII. — MARC, IV, 1.

II

L'ŒUVRE

I. LE PRÉCURSEUR. — La chose importante est de bien expliquer le succès de cette mission.

Il fallait un concours de circonstances particulières, qui se rencontre rarement.

1° Un fonds de religion, de foi religieuse dans les masses.

2° Une lassitude de la corruption sociale et une aspiration prononcée vers la réforme des mœurs.

Ces deux conditions ne se trouvaient ni chez la plèbe romaine, ni dans les multitudes grecques. Les Romains et les Grecs furent gagnés au Christianisme par son côté théologique, mystique, plus que par son côté moral.

Les Juifs de Jérusalem étaient impropres à cette initiative, messianistes et zélateurs comme ils étaient tous, attendant la conquête et la richesse, avides de jouissance, pleins d'intolérance et d'orgueil.

La Gaule était divisée en deux partis ; le patriotisme druidique, qui attirait encore la plèbe, et le juste milieu bourgeois, rallié aux Romains.

L'Asie, l'Egypte, Tyr, Damas, tout était corrompu.

Il fallait une population qui, déjà monothéiste, comme les Juifs, ne fût pourtant pas autant infatuée que ceux-ci de Moïse, du Temple, du Messie, de David, et de la nationalité hébraïque.

Cette population fut celle de *Galilée*, composée en partie de familles fidèles à Jéhovah, mais qui, éloignées de Jérusalem, avaient une indépendance d'esprit, et une hauteur d'idées inconnues à Jérusalem.

3° Il fallait la monarchie universelle, l'oppression générale.

4° Un sentiment profond de misère, d'exploitation, chez les masses.

Jésus a été compris, ou pour mieux dire *senti*, de ces masses, pauvres, opprimées, exploitées, trompées ; il a été compris des peuples jusqu'à la Révolution française. De là, le succès des hérésies, dont la plupart ne sont le plus souvent que des réclamations de la pauvreté et de la simplicité plébéiennes contre la tyrannie des grands et de l'épiscopat.

Depuis la Révolution, Jésus n'est plus compris, au moins en France. J'ai vu dans ma famille, ma mère, mes tantes, etc., lire l'Evangile, et suivre, comme les saintes femmes, le prédicateur de Nazareth ; aujourd'hui le peuple ne comprend plus l'Evangile, et ne le lit point. Les miracles le font rire, le reste lui est étranger. Quant à la morale, son cœur ne la sent plus. La forme, le cadre, les conditions dans lesquelles a paru le Christ ne conviennent plus.

Il faudrait au préalable expliquer au peuple l'Evangile ; pour cela, il faudrait que les prêtres eux-mêmes le comprissent.

Ce n'est point par des dogmes transcendants et sublimes, ni par des préceptes nouveaux et inconnus en morale que Jésus a réussi : ni la raison spéculative, ni la théorie des mœurs ne pouvaient rien.

Il fallait parler à l'âme de la multitude, l'échauffer fortement, l'embraser, la passionner ; il fallait pour cela entrer dans les mœurs et les idées du temps ; au lieu de maximes générales, et de théories, faire du particularisme, du positivisme, entraîner par le réalisme, l'à-propos, la force de vie, de raisonnement, la puissance de polémique, les imaginations, les intelligences et les cœurs.

Il fallait, dans la parole, unir l'audace, la franchise, l'ironie, les images, la grâce, l'amour, le dédain.

Il fallait attaquer de front, au risque de la vie, le monde, les jouissances, le sacerdoce, les sectes, les riches, la dissolution universelle.

Une fois le branle donné, le mouvement se communiquerait de lui-même, les âmes s'échaufferaient les unes les autres, la masse entrerait en fermentation, et le Christ mort agirait par sa parole recueillie et transmise, par l'idéal de sa personnalité sur les dernières générations.

Un homme de la masse, non un savant, ni un scribe, non un prêtre, ni un docteur, pouvait assumer un pareil rôle.

A plus forte raison un prince, un roi ne le pouvait pas : c'était retomber dans le messianisme ; et le messia-

nisme, attendu par les Juifs comme la confiscation à leur profit de la conquête romaine, n'était au fond que le césarisme, la corruption même contre laquelle il fallait alors agir.

Ce n'est pas seulement l'Evangile, qui çà et là nous le révèle ; c'est la raison des choses, la loi du temps, la définition du principe et de l'objet révolutionnaire, qui nous révèle cette grande vérité, que Jésus fut un anti-christ.

Quel est son plan, son espérance ?

Il conçoit l'idée d'une *transformation des cultes*, effet de la conquête universelle des Romains et de la destruction des nationalités.

Il conçoit en même temps celle de l'*unité religieuse*, résultat de cette même conquête.

Il fait consister essentiellement cette révolution dans la réforme des *mœurs*, et s'occupe peu de théologie. — Ses dogmes sont :

1° *Unité de Dieu*, — Dieu conçu comme *père* et providence.

2° *Idée d'une vie future, peines et récompenses.*

3° *Culte* surtout *intérieur*, par suite, abolition du sacrifice, et offrande du pain et du vin en un repas fraternitaire, eucharistique. Tout ce qui commence est simple. Mais il y a ici lieu à *baptême*, prière, eucharistie, etc.

4° En revanche, sublimité des idées morales, puissance du sens moral.

5° En politique, il conçoit le projet de s'appuyer sur la protection des Romains eux-mêmes, et de s'en faire un bouclier contre l'intolérance et la fureur des prêtres juifs, des sectes, des puissants, d'Hérode, et des zélateurs.

Après une agitation de quelques mois dans la Galilée, il arrive à Jérusalem par le Jourdain et Jéricho, et attaque de front l'influence, le bigotisme et les superstitions des prêtres, qui l'accusent, non sans raison, de vouloir la destruction du Judaïsme. C'était là que les attendait Jésus. — Fort de la protection, ou seulement de la tolérance des Romains, entouré de l'approbation des masses, les Juifs ne lui pouvaient rien.

Il échoue par l'intrigue et la calomnie des prêtres, qui prennent énergiquement Pilate à partie. Pilate, concussionnaire, magistrat prévaricateur, et font condamner Jésus, comme perturbateur et *Messie*.

Une partie du peuple, pleine des idées moïsiaques, est même facilement tournée contre Jésus ; c'est ce que démontre l'exemple du disciple Judas, qui, après avoir adhéré à Jésus, s'en sépare et le dénonce.

L'entreprise de Jésus échoue et le mouvement commencé par lui est brusquement *arrêté par la croyance en sa mort.* — Disons plutôt que Jésus vivant restant homme, l'idée allait être arrêtée. — Il fallait qu'il mourût, et devînt Dieu : ce qui était d'ailleurs inévitable.

II. JÉSUS FILS DE L'HOMME. — Strauss (59), selon moi, n'a pas saisi le vrai sens de ce nom, par lequel Jésus se désigne lui-même. Sa dissertation à ce sujet n'a fait qu'embrouiller la question. Suivant lui, cette désignation serait prise de Daniel (*a*), où le prophète raconte qu'il a vu, avec les quatre animaux, une *figure d'homme,* venant sur les nuées du ciel, etc. On attribuait ce passage au Messie.

Il paraît même que par ce nom *Fils de l'homme,* on entendait généralement le Messie attendu. — Cependant, dit Strauss, personne, dans le Nouveau Testament, excepté Jésus et Etienne, ne se sert de cette expression.

Je pense que Jésus s'est servi du mot *Fils de l'homme* au sens de la Genèse (*b*), par opposition à celle de *Fils de Dieu ;* — précisément afin de marquer son *anti-messianisme.*

Strauss dit lui-même que Jésus attribue au *fils de l'homme* une destinée contradictoire à celle que le vulgaire avait du Messie. Donc, il se désigne lui-même comme anti-messie.

Cela ressort du passage de Matthieu (*c*), mal traduit par Strauss, xv, 1.

Que dit-on que je suis, moi ? — qui m'appelle le fils de l'homme ? (60) — Par où l'on voit que cette désignation est choisie par Jésus même.

(*a*) DANIEL, VII, 13.
(*b*) GENÈSE, VI, 2.
(*c*) MATTHIEU, XVI, 13.

(59) *Op. cit.*, XV, 1.
(60) MATT., XVI, 16.

Filius hominis, est aussi le nom par lequel Dieu interpelle les prophètes (*a*).

Ainsi, Jésus, par son propre témoignage, n'est ni *fils de Dieu*, ni *fils de David* ; il est de la dernière classe du peuple, un *ben-Adam*, comme Amos, le cueilleur de sycomores (*b*).

Comment Strauss n'a-t-il pas poussé son principe, jusqu'au bout, et compris que la *messianité* de Jésus est un produit de la légende ; que les Evangiles n'ont été écrits que pour l'établir ; que tous convergent vers ce point, et qu'ici l'*intention* des auteurs trahit leur *invention*.

Jésus n'a fait qu'une chose : il a soutenu, avec Hillel (61), que le Messie est un mythe ; sur ce point, il a blâmé Jean, l'accusant d'adopter de *vieilles idées*, puis il a prêché la réforme, disant que tel était le vrai Messie, qu'il n'y en avait pas d'autres. Et lui mort, on a dit : Nous ne le comprenions pas, c'est lui qui était le *messie*. *Tunc aperti sunt oculi eorum* (62).

III. JÉSUS FILS DE DIEU. — Lui-même, Jésus a pris soin d'expliquer en quel sens il le disait. Il est inutile d'y revenir.

N'oublions donc pas, une fois pour toutes, que ce que disent les Evangélistes n'est pas toujours, il s'en faut, ce qu'a dit Jésus ; que, souvent, ils le font parler autrement qu'il n'a parlé, et que cela seul est de lui, qui s'accorde avec le rôle qu'il s'est donné, et qui porte les signes inimitables de sa puissante individualité. Ne sommes-nous pas tous *enfants de Dieu et de l'Eglise ?*

Un Jésus *moraliste ;* un Jésus *révolutionnaire*, par conséquent *anti-messie ;* un Jésus qui enflamme la multitude par ses discours, sa polémique, son ironie : il n'y a rien de plus. Et c'est bien assez.

(*a*) Ezéchiel, II, 1.
(*b*) Amos, VII, 14 .

(61) HILLEL, docteur juif contemporain de Jésus, président du Sanhédrin. Il cherchait, dans son enseignement, à dégager l'esprit de la lettre et avait inventé une méthode d'interprétation qui portait le nom des « sept règles ». Il est l'auteur de la partie du *Talmud* qui porte le nom de *Mischna*. Renan considère Hillel comme le maître de Jésus. (*Vie de Jésus*, p. 38, avec références en note.)

(62) « Alors leurs yeux se sont ouverts. » Il s'agit des disciples d'Emmaüs. (LUC, XXIV, 31.)

Tout le reste est de l'invention postérieure des Evangélistes (*a*).

Un point à étudier, et qui n'est pas dans nos mœurs modernes, c'est l'*autorité* qu'assument d'emblée les *prophètes* ou ceux qui se donnent pour tels, voire les simples *rabbins* sur leurs auditeurs. Jésus parle comme précepteur et maître ; autant en faisait Jean, autant en avaient fait les prophètes. Quiconque était saisi de l'*Esprit de Dieu* parlait au public, non plus comme *de lui-même*, mais comme inspiré. Ce que la conscience la plus exaltée, ce qu'un sentiment profond, un zèle de la justice à toute épreuve, et aussi éclairé que brûlant, pourrait à peine permettre, le prophète ou rabbin qui sentait en lui le feu sacré le faisait sans crainte, comme jouissant d'une prérogative reconnue — *Races de vipères*, dit Jean-Baptiste au peuple (63) ; et Jésus est encore plus terrible. — Le premier *baptise*, le second chasse les vendeurs du temple. C'était admis par l'opinion, par les mœurs. Tout homme, saisi du zèle de la loi, pouvait en exercer les actes, devenait magistrat. Il s'exposait fort ; mais, sur le coup, on ne lui pouvait rien.

Appuyé sur la loi, tout homme devenait chef, il était invincible. Nous sommes loin de là ; Jean reproche à Hérode son adultère avec Hérodias, et Jésus accuse les prêtres, les Scribes, les Pharisiens ; il est dans les limites du droit prophétique. Aussi, pour l'arrêter, on l'accuse de *blasphémer* lui-même !... On monte une intrigue... Un *Jésus* serait aujourd'hui impossible, même quand il ferait le sacrifice de sa vie.

IV. JÉSUS RÉVOLUTIONNAIRE. — En racontant la courte vie de cet homme prodigieux, il convient d'examiner la question de la légitimité de la protestation des novateurs de tous les temps, contre les mœurs et institutions de leur époque.

L'attaque aux lois, à l'autorité, à la hiérarchie, est l'acte le plus dangereux qui se puisse imaginer.

Toute initiative révolutionnaire est la plus redoutable des usurpations, le plus grand des *attentats*.

(a) A relire tout Strauss. (Noter les choses importantes, réfuter les erreurs et préparer le récit.)

(63) Dans LUC, III, 7.

L'homme d'Etat ne se permet qu'avec terreur de changer le système du gouvernement et l'esprit des lois.

Il y procède dans le silence, le secret, avec lenteur, en s'entourant de toutes les précautions imaginables.

Il ne s'abandonne à la critique de l'ordre public qu'en ayant soin d'écarter le vulgaire, les profanes, dans le conseil intime du prince, portes closes, en multipliant les marques de respect, et redoublant de dévouement à l'ordre.

Comment donc admettre que le premier citoyen venu, étranger à l'administration, éloigné du sacerdoce, de l'armée, du pouvoir, destitué de toute autorité et commandement, un Socrate, un Jésus, le premier sans profession, le second artisan, s'ingèrent de critiquer tout haut, au milieu des foules, avec passion, amertume, tout ce que les hommes respectent ?

Quid ? enfin, de la critique libre du gouvernement et de l'initiative révolutionnaire des tribuns ?

Y a-t-il lieu de procéder à leur égard ?

Quand et comment ?

Pour nous, hommes de 89 et 93, la question est résolue, par la reconnaissance du droit de parler, d'écrire, de professer, d'enseigner, de s'assembler, de former des réunions et des associations.

Nos gouvernements doivent vivre dans ce milieu : se soumettre à ces conditions, subir les *inconvénients*. — En Angleterre, la chose publique n'en va que mieux... en apparence.

En France, en Europe, l'agitation, depuis soixante-douze ans, est perpétuelle.

Nous allons d'éclats en éclats, de catastrophes en catastrophes. — Il n'y a plus de respect, plus de société.

On peut dire que l'état révolutionnaire a commencé à la critique de Socrate et à la prédication de Jésus : depuis, pas un instant de repos.

Les gouvernements ont sévi contre les prédicants ; parfois il y a eu des moments de calme. — Maintes lois à Rome furent portées par les empereurs contre les philosophes ; mais toujours la dispute a recommencé, pour le malheur du genre humain, et la perte des Etats.

A peine Jésus mort, la dispute reprend plus vive contre les Juifs, bientôt entre les apôtres eux-mêmes, puis entre les églises. — Viennent les *hérésies !* elles font couler des torrents de sang. — Séparation de Rome et de Constantinople, des Grecs et des Latins, contre le vœu du Christ.

même. On se raidit contre l'unité ecclésiastique et papale, le pacte de Charlemagne vague, indéterminé, jamais expliqué (64). Le Christ se décompose avant d'avoir pu s'affirmer authentiquement.

Il faut justifier Jésus, comme il s'est justifié lui-même.

Il a fait appel à la conscience ; sa réforme a été toute morale ; à cet égard, sa prédication est pleinement irréprochable. — Il subalternise à la conscience toute doctrine ; il en a le droit. — *A fructibus eorum.* Cette base sacrée, il ne l'ébranle jamais, il la fortifie sans cesse. — Pour le surplus, il se conforme à tout, il va au Temple, célèbre les fêtes, observe le Sabbat, prie, affirme l'existence de Dieu et l'Immortalité de l'âme ; se place au cœur des croyances reçues ; n'attaque que ce qui est manifestement de l'arbitraire humain, et inaugure cette *raison pratique* en commençant par les cas les plus simples, par les exemples les plus palpables, ne se pressant pas de dogmatiser, s'engageant le moins qu'il peut dans cette route, et insistant toujours sur la réforme morale, laissant au temps, au travail de la pensée des siècles le soin de poursuivre son œuvre, et d'en tirer contre la religion, elle-même, dans toutes ses formes, les dernières conséquences.

Ainsi entendu, Jésus est notre maître ; il est le vrai chef et modèle de toute révolution. C'est un patron à suivre, sans reproche.

La réfutation de l'opinion messianique pourrait seule prêter à la critique. Elle déplaisait aux masses, elle décourageait la nation ; elle amortissait le sentiment de nationalité qui la soutenait.

Mais une observation plus judicieuse et les événements prouvent que Jésus, à cet égard, a été sans reproche.

Les opinions sur le Messie étaient *indéfinies ;* elles étaient libres. — Le sacerdoce les exploitait, sans s'y rallier.

(64) Il s'agit du pacte conclu à Rome, en 774, entre l'empereur Charlemagne et le pape Hadrien I^er^. Cet accord confirmait la donation de territoires concédés en 755 par Pépin, père de Charlemagne, au pontife de Rome. Ce sont ces territoires qui ont constitué pendant douze siècles les « Etats de l'Eglise ». En outre, le pacte fixait les frontières auxquelles pourrait s'étendre le domaine temporel de la Papauté au cas où l'Empereur l'emporterait dans la guerre alors engagée contre les Lombards. Le texte du pacte n'a pas été conservé ; on n'en trouve qu'un résumé très confus dans la biographie du pape Hadrien I^er^. (*Liber pontificalis*, T. I, p. 498.) Voir pour plus de détails le livre récent de L. HALPHEN, *Charlemagne et l'Empire carolingien*, Collection « L'Evolution de l'humanité », Paris, 1947, p. 106 sq.

— L'interprétation les avait ruinées. — On ne savait pas s'il fallait entendre le Messie d'un chef temporel, ou d'une émanation divine. — Ceux qui penchaient pour la première opinion voyaient le messie, les uns dans Hérode, les autres dans Simon Maccabée, les autres dans César, comme Josèphe.

Laisser plus longtemps la multitude dans l'ignorance à ce sujet était une indignité, presque une trahison. C'était l'exciter à la révolte, et par suite au massacre.

L'idée de Jésus était bien plus glorieuse pour Israël. — Il s'agissait de conquérir l'empire du monde *par la foi ;* après viendraient aisément le pouvoir et le règne.

C'est ce que l'événement a démontré : la foi de Jésus a conquis le monde ; les empereurs se sont faits chrétiens ; et rien n'eût empêché que parmi eux il y eût des Juifs, si les Juifs eux-mêmes avaient eu la foi, s'ils ne s'étaient placés, par leur obstination messianique, hors la conscience du genre humain.

En effet, il y eut parmi les Empereurs des hommes de toute nation : Espagnols, Gaulois, Pannoniens, Grecs, Africains, Syriens, Arabes. Israël seul s'est trouvé exclu.

L'inculpation intentée par les Juifs contre Jésus est donc purement spécieuse ; elle prouve leur propre déchéance, leur mauvaise foi, leur incapacité. Ils étaient bien finis. Le succès de la mission de Paul les accuse.

La condamnation de Jésus fut aussi absurde que celle de Socrate. Et si le premier fut véhément dans sa prédication, c'est qu'apparemment le mal était arrivé à sa dernière limite. Contre la politique du sacerdoce, les intrigues des pharisiens, etc., il n'y avait plus de ménagements à garder ; ils égaraient, ils perdaient la nation. On le vit, à l'époque du siège, et, plus tard, à l'aventure de Barcochébas (65). Il fallait se hâter d'apporter un révulsif puissant, arracher le peuple à cette fatale influence.

Dix ans de cette prédication de Jésus, pendant laquelle il eût lui-même tranché le débat soulevé entre Pierre et Paul, évitant également le danger d'une apostasie absolue, et celui d'un dogmatisme effréné, double écueil créé par

(65) BARCOCHÉBAS, nom donné par les chrétiens à Bar-Coziba, agitateur juif qui fut déclaré messie par le rabbi Aquiba et suscita, en 133, sous Hadrien, une révolte contre l'Empire qui exigea une véritable expédition et fut noyée dans des flots de sang, en 135. Cf. RENAN, *Orig. du christian.*, T. VI, p. 196-209.

le génie maladif et intempérant de Saul, auraient amené la majorité du peuple à cette grande rénovation et créé en Judée une force bien autrement imposante que celle des *Zélateurs*.

Se figure-t-on ce qui serait advenu, si le Pontificat avait laissé faire, suivant de loin le mouvement, prêt à s'y rallier, à l'appuyer, au moment favorable ? — L'Empire, au bout de cinquante ans, eût été enveloppé, et Rome fléchissait...

Le premier, Jésus se serait moqué des gnostiques, comme il faisait des scribes, des pharisiens, et de leurs *solutions*, de leur casuistique ; il aurait fait taire Paul, en le réduisant à l'absurde, et donnant la prépondérance à l'idée morale sur l'idée théologique, il aurait enseigné la tolérance à Pierre, fait vivre ensemble dans la même église circoncis et incirconcis, en laissant les uns se circoncire par respect de leurs aïeux et en souvenir de Moïse, et n'y obligeant pas les autres ; il aurait ainsi tout relevé, tout ennobli, mais sans rien consacrer, ni prononcer d'exclusion. — Il n'aurait fulminé d'anathème que contre les orgueilleux, les dogmatiseurs, les intolérants, insistant, à chaque question nouvelle, avec un surcroît d'énergie sur la loi morale, sur la Justice, et à chaque fois remportant un nouveau triomphe.

Ce fut donc un grand malheur que cette disparition si prompte de Jésus.

V. JÉSUS RÉFORMATEUR. — Jésus, si sa prédication eût été appuyée, eût sauvé les Juifs de leur ruine, et empêché le désastre de l'an 69 (66).

Jésus aurait opéré la réconciliation des nationalités et la concorde des religions, par son dogme de la justice, et de la supériorité de la morale sur la foi. Il aurait dit à Paul, et à ses pareils : A quoi bon cette scission éclatante ? pourquoi cette injure à la loi de Moïse, à la religion d'Israël ? pourquoi cette apostasie de nos pères ? — Je suis de la synagogue juive, et j'aime les Samaritains mes compatriotes. Je vais à Jérusalem, et je ne leur en veux pas d'aller à Garizim (67) ; j'observe le Sabbat, et je ne condamne pas le Gentil, honnête homme, qui

(66) Destruction de Jérusalem par Titus.
(67) Montagne située sur les confins de la Judée et de la Samarie.

l'enfreint ; je suis circoncis, et je mange avec les incirconcis.

Agissez selon la pudeur et la Justice, en toute simplicité de cœur et droite intention, et croyez ce que votre cœur vous suggérera. Tant que votre foi n'aura rien de contraire aux préceptes que je vous prêche, et qui sont ceux de la conscience, le vrai Verbe de Dieu, vous pouvez regarder votre foi comme innocente ; dès lors, au contraire que votre croyance vous induit à l'impudicité, à l'ivrognerie, à la paresse, au vol, à l'orgueil, elle vient du démon.

L'Esprit-Saint sait parler à chacun sa langue : on reconnaît que c'est lui qui parle, à la charité, à la chasteté, et au zèle du travail et de la justice qu'il inspire. Le diable aussi, sait prendre tous les masques, mais on le reconnaît à ses œuvres, qui sont le contraire de celles de l'Esprit-Saint.

Comment, m'objectera-t-on, accordes-tu que le Saint-Esprit dise une chose au Juif, une autre au Samaritain, une autre au Grec, une autre au Persan, une autre à l'Egyptien, une autre au Barbare ? Je réponds que l'Esprit-Saint, qui parle à tous les hommes, leur dit une seule et même chose, qui est la loi ; mais qu'il parle par figures différentes, et que c'est là le mystère de la Divinité.

Dieu notre père a fait les hommes différents, il leur a appris des langues différentes ; il leur a donné des pays et des usages différents. Pourquoi ? C'est le mystère du créateur, le secret de sa divinité. Niez-vous cette diversité des langues, des tempéraments, des usages et des races ?

Mais je dis qu'il nous commande à tous un même amour, une même justice, une même sainteté.

Suivez donc mon exemple, de moi, qui suis juif, et qui appelle à la régénération tous les hommes de quelque race et religion qu'ils soient, qui les baptise dans l'eau et dans le Saint-Esprit, et qui ne leur impose d'autre renonciation que celle des usages visiblement immoraux.

Est-ce une chose contraire à la pudeur et à la charité que la circoncision ? Non. Pourquoi donc renoncerais-je à la circoncision de mes pères, peut-être utile à la santé du corps ?

Est-ce un péché, en soi, que de célébrer le septième jour ? Non. Pourquoi donc effacerais-je ce souvenir de l'histoire d'Israël ? C'est par le Sabbat qu'a commencé la première émancipation.

Est-ce une impiété si je m'abstiens de la chair de porc ? Non. Pourquoi donc rougirais-je de cette abstinence, surtout si elle a pour objet de prévenir la lèpre ? Le porc est mauvais en Syrie et en Egypte ; peut-être est-il bon chez les hyperboréens. Les sages de l'Inde, quelques-uns des Grecs, s'abstiennent de toute chair. Ils ont leurs raisons ; pourquoi ne m'abstiendrais-je pas de certaine chair, moi qui en ai d'aussi bonnes ?

Ah ! je vous le dis et je vous l'affirme, soyez sobres de toutes viandes, si vous êtes soigneux de cultiver en vous la douceur, la pureté et la sobriété, si vous tenez à développer en vous la vie de l'esprit.

VI. JÉSUS JUSTICIER. — Jésus se fût abstenu de toute théorie politique ; il n'aurait parlé ni de nationalité, bien qu'on en parlât fort de son temps, ni de démocratie, ni de théocratie, ni de monarchie. Il aurait suivi dans cette sphère, son même principe : observez la justice et organisez-vous comme votre cœur vous le suggérera.

Si votre pensée démocratique vous rend injustes, conquérants, brouillons, elle est mauvaise.

Et si votre système de monarchie ou d'aristocratie vous rend avides, ambitieux, hautains, corrompus, méprisants pour vos inférieurs, il est mauvais aussi, il vient du diable.

Est-ce un péché, si j'obéis à Hérode, à Pilate, ou au grand prêtre ? Non. Je respecte donc Hérode quand je suis en Galilée ; je me soumets à Pilate quand j'entre en Judée ; j'obéis au souverain pontife sur tous les points où s'étend son autorité.

Mais si Hérode, Pilate ou Caïphe me commandaient contre la conscience, alors je dirais que je ne puis obéir, car il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et nous savons tous que les puissances sont établies pour nous faire observer la loi de conscience, qui est la loi même de Dieu. Ne vous révoltez donc jamais contre les puissances ; que si, par malheur, elles vous commandaient quelque chose d'évidemment injuste, répondez simplement, comme Jean à Hérode : *cela n'est pas permis* (68).

A la doctrine de Paul sur la grâce (69), demandant si c'est Dieu ou non, qui produit en nous le vouloir et le faire, il aurait répondu : Pourquoi me tentes-tu, astucieu-

(68) « Il ne t'est pas permis d'avoir cette femme » ; parole de Jean-Baptiste à Hérode au sujet d'Hérodiade, femme de Philippe, frère d'Hérode (MATT., XIV, 4).

(69) Exposée dans l'*Epître aux Romains*, chap. IX, notamment au verset 18 : « Il a pitié de qui il veut, il endurcit qui il veut. »

sement, toi qui ne sais rien ni de Dieu ni de l'homme ? Connais-tu s'il y a une séparation entre le créateur et la créature ? Sais-tu le lien qui les unit ? Le peux-tu dire ? De quoi te mêles-tu donc de dogmatiser ? Je te répondrai, moi, que tout ce qui se fait et se pense de bon en l'homme vient de Dieu, et qu'il dépend de l'homme de le penser et de le faire ; que tout ce qui se fait et se pense de mal en l'homme vient du démon et qu'il dépend aussi de l'homme de le vouloir et de le faire. Mais comment il dépend de l'homme de vouloir et faire ce que Dieu veut et fait en lui, ou comment Dieu et le démon veulent et font alternativement certaines choses, là est le secret de la science et de la toute-puissance divine, qu'il n'est donné ni à toi ni à moi de révéler.

Tu n'as pas le droit de nier la conscience, qui est Dieu, parce que l'homme ne l'écoute pas toujours.

Et tu n'as pas non plus le droit de nier la liberté, parce que Dieu produit en nous le vouloir et le faire.

Je te le dis et prédis : quand tu auras disputé mille ans sur ces mêmes choses, tu n'auras rien appris à tes frères, tu ne seras pas devenu toi-même plus sage, et tu n'auras fait que troubler les simples et montrer ta sophistique. Tu te crois habile, et tu n'as en toi qu'un esprit de subtilité, dont tu ne saurais seulement dire s'il est ange ou démon.

Cette morale de Jésus n'eût empêché aucune hypothèse de théologie de se produire. Toutes les doctrines seraient arrivées, auraient partagé le monde, allant quelquefois jusqu'à l'agitation et l'émeute ; mais tout se serait apaisé devant le principe de tolérance qui aurait été celui du gouvernement ; Arius et Athanase (70), Pélage et Augustin auraient été forcés de vivre ensemble ; et l'animadversion n'eût atteint que celui qui, renversant la doctrine de Jésus, aurait prétendu établir la morale et la justice sur un dogme !...

C'est, en définitive ce qui est arrivé ; mais tandis que la morale, grâce au dogmatisme apostolique et canonique, a dû se dégager péniblement de la théologie, et la renverser elle-même, elle aurait régné dès le commencement, tolérante pour toutes les doctrines, précisément parce qu'elle entendait ne s'appuyer sur aucune.

(70) Sur ARIUS, v. *supra* p. 511, n. 36. ATHANASE, mort en 363, patriarche de Constantinople, fut au Concile de Nicée le principal adversaire d'Arius.

VII. CONCLUSIONS. — On a fait des livres pour exposer la morale des anciens païens (*a*) et prouver qu'ils ont su tout ce qu'a dit Jésus, quelquefois mieux.

Là n'est pas la question.

Les anciens philosophes ont SU, comme dit l'Apôtre ; mais ils n'ont rien *fait*.

Ils sont demeurés dans la spéculation ; ils ne sont pas entrés dans l'action.

Les anciens philosophes sont à Jésus ce que les rhéteurs et humanistes sont à Homère, Pindare, Hérodote, Démosthène.

Ils posent des *préceptes ;* ils ne produisent pas d'ŒUVRE. Ils n'apprennent seulement pas à en produire.

C'est autre chose, de ces hommes propulseurs, initiateurs, révolutionnaires, Jean et Jésus.

Expression et organe des temps, interprètes de la pensée des masses, tribuns de la justice, chefs de la réaction de la vertu contre la dissolution, leur mission est bien moins dans les préceptes que dans l'action ; et c'est un rôle bien différent d'être un professeur d'école et un propagandiste populaire.

Jean, Jésus ; après eux, Pierre, Jean, Jacques, Etienne, Barnabé, Paul et leurs successeurs, les Polycarpe, les Ignace, les Justin (72), les Hermas (73), les Tertullien, les Marcion, etc., etc., sont des hommes de vertu et d'action, en guerre ouverte avec la corruption de leur époque, les Garibaldi de la morale ; à la fois *docteurs, apôtres, tribuns* et *martyrs*.

(*a*) M. DEMOGEOT (71).

(71) Il s'agit probablement de l'*Histoire universelle* dirigée par Victor DURUY, à laquelle collabora Jacques DEMOGEOT (1808-1894), qui fut à la Sorbonne le suppléant de NISARD.

(72) JUSTIN (saint), au IIe siècle, le premier philosophe chrétien.

(73) HERMAS, membre de la première Eglise de Rome, signalé par Paul, *Ep. aux Rom.*, XVI, 14. On lui attribua, contre toute vraisemblance, le *Pasteur*, petit et curieux écrit de propagande rédigé, semble-t-il, au second siècle par un frère du pape Pius. Le *Pasteur*, où la doctrine est encore très simple et très indécise, est un des plus anciens monuments de la littérature chrétienne. Cf. RENAN, *op. cit.*, T. VI, p. 401 sq.

III

LA DOCTRINE

Le système mythique ou légendaire de Strauss est radicalement faux.

Jésus est un anti-messianiste ; ce n'est que par métaphore qu'il se dit *Christ*.

Le but des quatre Evangiles est de PROUVER qu'il est le Christ.

A cette fin, on accumule les témoignages de l'Ancien Testament ; on arrange les faits de sa vie, de sa prédication, de sa passion, et de sa résurrection. Tout cela est calculé, prémédité, réfléchi, nullement spontané, quoique au fond, de bonne foi !

Il fallait que le Messie fût plus qu'une idée, plus qu'une doctrine ; il fallait qu'il fût *un homme*. C'est la pression de l'opinion populaire, c'est le vœu des masses, qui a obligé d'écrire la vie de Jésus telle qu'elle est.

Un laps de temps a été nécessaire pour cela...

L'époque de la rédaction des trois premiers Evangiles est au moins de *cinquante ans* après la mort du Christ. Elle est postérieure même à la mort des Apôtres. Le quatrième, qui est peut-être, sous certains rapports, le plus original, porte des traces de sénilité, et est de la fin du premier siècle.

L'ÉGLISE, la vocation, n'était pas formée du temps de Jésus, il n'a pu en parler, comme il fait.

Jésus était-il *communiste ?* C'est plus que douteux ; son enseignement n'allait pas jusque-là. Paul n'est déjà plus communiste, ou ne l'est pas encore. Le communisme dans l'Eglise paraît adventice, postérieur à Jésus.

Jésus est avant tout, énergiquement, excellemment MORALISTE ; il respecte la *loi*, mais dans le sens large et à la manière des prophètes ; il ne théologise pas, il a pour adversaires immédiats les Pharisiens, les Sadducéens, la bureaucratie (Scribes ou police), les prêtres ; tous hypocrites, exploiteurs de la plèbe, usuriers, adultères, intrigants, machiavélistes, faux patriotes.

Est-il *millénaire* (74) ? Je ne le crois pas. Son anti-messianisme s'y oppose. Lui qui n'admet pas le Messie, comment serait-il millénaire ?

Sa réforme est donc toute *religieuse, morale, sociale.*

Il a foi en Dieu, *Père,* et à l'immortalité des âmes.

Il ne croit guère à l'efficacité des sacrifices sanglants ; il enseigne celui des passions.

Il a une haute opinion de la vie modeste, frugale, pauvre ; à un siècle où la cupidité était surexcitée par la fureur des jouissances, il enseigne l'*aumône* et la tempérance, la pauvreté de cœur, l'esprit de pauvreté, qui rend l'homme riche et heureux ;

Il prêche le respect de l'homme et l'amour du prochain.

Il n'attaque pas l'Etat, ni le gouvernement ; il enseigne, toujours d'après son même principe de vie modeste, de liberté intérieure, à ne pas rechercher les emplois, ni les commandements, à se rendre grand à ses propres yeux par la vertu, la pureté, le travail, l'amour. Là, dit-il, est le bonheur.

Tout cela est immense, sublime, infini.

Deux parties donc, dans l'histoire de Jésus-Christ :

1° Sa vie effective ;

2° Son apothéose, ou Messianose.

Comme homme, simple réformateur, Jésus est d'une grandeur colossale, il dépasse positivement de cent coudées Confucius, Socrate, Moïse, et tous les anciens, tels que Orphée, etc.

Trop grand comme homme, et trop petit en même temps, on a dénaturé sa figure en le faisant *Christ, logos, homme-Dieu,* etc., etc.

I. — 1° Description de l'état moral, social, religieux, économique, politique, des nations sous Auguste et Tibère. Résumé historique ; tableau politique. Attente universelle.

2° Etat particulier des Juifs. Seule nation qui fut monothéiste, qui connut le *vrai Dieu.* Ils se croient pour cela appelés à la domination du monde. Superstition furieuse des Messianistes et zélateurs.

(74) *Millénarisme,* doctrine de certains écrivains chrétiens qui, sur la foi de l'*Apocalypse,* XX, 1 sq., annonçaient que le monde finirait mille ans après la venue du Christ.

Corruption profonde des hautes classes, rien à espérer d'elles. Illusions populaires.

Le monde malade, Jésus n'a pu penser qu'à la réforme morale et religieuse.

3° Idée d'une famille israélite vivant en Samarie, ayant conservé la foi en Jéhovah, et la communion avec Jérusalem ; mais affranchie par sa position, et par la séparation des provinces, de l'influence et de la tyrannie des Prêtres, et des Pharisiens.

4° Agitation des masses, sous les Maccabées, Hérode, etc. Les *messies*.

5° Mission de Jean. Il annonce le messianisme. Les *temps sont venus de changer d'Esprit* (75)...

Popularité de cet homme. Les Evangiles, surtout le quatrième, s'attachent à prouver qu'il a reconnu Jésus pour Christ. Il y a du vague dans cette mission de Jean, qui ne parle pas pour lui-même.

6° Entrée sur la scène de *Jésus*.

Précision de sa pensée. Son idée toute morale.

Sa Polémique victorieuse ; son ironie écrasante.

7° Agitation causée par la mission de Jésus, qui est *Christ* et pas CHRIST (76), qui enlève les masses par sa parole, ses discours, sa doctrine, et qui les désespère par sa théorie toute métaphysique du messianisme.

8° *Jésus thaumaturge et prédiseur*. — Comparaison avec Apollonius de Thyane, Simon le Magicien (77), etc. Il est autant opposé aux miracles qu'à l'idée du Messie-roi. Mais on veut qu'il fasse des miracles, et on lui en fera faire, même de son vivant, et malgré lui.

(75) Paraphrase de l'avertissement donné par Jean-Baptiste : « Repentez-vous, car le Royaume de Dieu est proche. » (MATT., III, 2.)

(76) C'est-à-dire sans doute que Jésus est « oint », mais non pour cela une personne divine.

(77) APOLLONIUS, philosophe néopythagoricien, né à Thyane, en Cappadoce, vers le commencement de l'ère chrétienne, mort sous le règne de Nerva. Il eut de nombreux disciples auxquels il donnait l'exemple de l'ascétisme le plus rigoureux. Il exerça sur ses contemporains un ascendant extraordinaire et on lui attribuait de nombreux miracles. Sa vie, par PHILOSTRATE, est remplie des légendes les plus invraisemblables. SIMON, de Samarie, passait pour magicien et sorcier. Quand les apôtres Pierre et Philippe vinrent à Samarie et y convertirent de nombreux habitants, Simon, voyant « que l'imposition des mains conférait l'Esprit », leur offrit de l'argent pour obtenir le même privilège et Pierre le repoussa avec indignation. C'est du nom de Simon qu'est venu le mot de *simonie*, désignant le trafic des sacrements. (*Act.*, VIII, 18-20.)

9° Cela dure jusqu'à son arrestation. *Chronologie* de Jésus, an 28-29 ; ses marches et contre-marches, en Galilée, Samarie, au-delà du Jourdain, à Jérusalem.

L'incertitude du peuple, partagé sur son compte, subsistera jusqu'au jour où un *messie-roi* l'aura substitué, le *Messie Verbe* et propitiateur.

Ici, le côté vraiment dramatique, tragique, de la vie de Jésus. Jamais homme, dit-on, n'a parlé comme cet homme. Il convainc, renverse, subjugue ; il n'aurait qu'à dire : *C'est moi !* et il ne le veut pas :

Regnum meum non est de hoc mundo ! (78)

10° Comment il donne prise au sacerdoce, quoique inoffensif, jusqu'à un certain point, pour Rome.

Accusé calomnieusement auprès de Pilate de se faire *Messie-roi,* et secrètement voué au supplice, précisément parce qu'il renie le Christ, et détruit, avec la dernière espérance d'Israël, le principe du pouvoir pharisaïque et sacerdotal.

11° Pilate placé entre la menace d'une accusation et la condamnation d'un innocent. Explication de sa politique.

La mission de Jésus devait lui plaire de même que, plus tard, celle de Paul, sous Néron ; toutefois, il est sacrifié comme *blasphémateur de la loi,* chose sur laquelle Pilate devait s'en rapporter aux Juifs, et *agitateur.*

La politique est toujours à *double-face.*

12° L'idée de Jésus ne peut pas périr. Son messianisme est plus fort que les hommes.

La mort du maître, la dispersion des disciples, ne produisent qu'un court temps de silence.

Seulement, la mission se continuera sur d'autres données. Jésus n'étant plus là, on fera de sa personne ce que l'on voudra ; il ne gênera plus.

Les détails de la mort et de l'enterrement sont de nature à faire soupçonner une *feinte* ; tout au moins, une soustraction du patient non expiré, et une prolongation de sa vie dans un temps inconnu (79). Comme on n'était pas difficile, on a pu prendre cela pour une *résurrection,*

(78) Réponse de Jésus à Pilate, JEAN, XVIII, 36.

(79) Cette possibilité d'une survie de Jésus au supplice de la croix n'est pas exclue par un exégète aussi considérable que M. GOGUEL : *La foi à la résurr. de Jésus dans le christian. primit.,* Paris, 1933.

laquelle aurait été suivie bientôt d'une disparition complète selon les idées attachées à la fin des hommes célèbres.

L'histoire de Jésus et des premiers instants du christianisme est un problème que la critique est loin encore d'avoir expliqué. Quand on a rejeté les prophéties, les miracles, les apparitions, étalé la contradiction des historiens, invoqué le mythe, la superstition, etc., on a épaissi les ténèbres, on n'a pas produit une étincelle de lumière. Le fondateur reste toujours inconnu ; or, autant il est certain que le christianisme est un produit de l'âme humaine, collective et universelle, autant il l'est qu'en toute production de l'humanité, morale ou matérielle, politique ou religieuse, l'initiative individuelle est indispensable.

Il y a toujours, et nécessairement, une ou plusieurs individualités, dont l'action, successive ou commune, détermine, dirige le mouvement. Point d'Etat sans prince, point d'armée sans général, point d'église sans prêtre, point de philosophie sans un philosophe, point d'enseignement sans un maître, point de lois sans législateur, point de justice sans magistrat.

On commence aujourd'hui à savoir assez bien ce que fut, ce qu'est le christianisme. Mais qu'est-ce que son fondateur, Jésus ? A cet égard, rien, absolument rien.

Jésus est une individualité à retrouver, à restituer, à refaire presque, tant il a été dissous, pulvérisé par la religion même dont il a été l'auteur.

Rétablir cette grande figure, dans sa vérité humaine, et dans la réalité de son œuvre, est aujourd'hui un travail de première nécessité. Et le moment approche où Jésus, ainsi représenté au public, obtiendra un succès égal à celui qu'il eut il y a mille huit cent trente ans dans les campagnes de la Galilée.

Or, Jésus dépouillé de ses miracles, de sa messianité, de sa divinité, de tout ce prestige surnaturel, ramené à la vérité de sa nature, à sa pure individualité, devient un homme *prodigieux*.

Sa carrière publique est à peine d'un an ; tout ce qui la précède est inconnu, mais, heureusement, *n'a pas besoin d'être connu*. De sa vie privée, de son caractère, de son individualité, même pendant sa mission, on ne sait rien, que juste ce qu'il faut pour constater que ce Jésus fut très

positivement un homme, non un Dieu, ni un fantôme ; non une création de la légende, une ombre.

Ce qu'on sait ensuite, non complètement, mais suffisamment, c'est son ŒUVRE, œuvre à la fois humanitaire et individuelle ; et c'est ici que se manifeste la grandeur immense du sujet.

Quel est le moraliste qui, prêchant des vérités universelles, n'a disparu sous ces vérités ?

Quel est celui qui a su marquer à la fois, à un tel degré, la vérité annoncée, du sceau de son individualité ? Je n'en connais pas, ni parmi les anciens, ni parmi les modernes.

Poètes, orateurs, historiens, philosophes, artistes, guerriers, je trouve toujours l'homme plus ou moins effacé, amoindri, par les choses qu'il exprime.

Il est bien rare que chez l'homme, la puissance de l'individu soit adéquate à la grandeur de la vérité annoncée. Tantôt l'individualité de l'écrivain rapetisse l'idée, tantôt c'est l'idée qui rapetisse l'écrivain. Ici, nous trouvons les deux éléments en équation, et ce qui est unique, l'idée est la plus grande qui se soit jamais produite, celle du renouvellement moral de la société.

Bossuet = Condé : les deux se valent. Mais de quoi s'agit-il ? de célébrer un homme de guerre, qui certes a eu bien des égaux. Car, en accordant à Condé le premier rang parmi les capitaines, on doit convenir qu'il a au moins pour émules : Alexandre, Annibal, Scipion, César, Frédéric II, Gustave-Adolphe, Turenne.

Mais, qu'est-ce que l'oraison funèbre de Condé, en présence de l'œuvre *messianique ?*

Le même Bossuet a fait un tableau de l'histoire universelle (80). A-t-il égalé son sujet ?

Certes, non ; il en est à cent lieues ; il n'a pas franchi la centième partie de la hauteur. Il a étonné les lecteurs de son temps, mais combien aujourd'hui son discours nous paraît petit.

Racine a fait des tragédies splendides ; dans *Britannicus, Phèdre, Athalie,* il est adéquat à son sujet.

Il a transporté fort heureusement dans notre langue poétique les beautés de la Bible, des Grecs et des Latins. Mais qu'est-ce qu'une translation d'idées d'une langue dans

(80) *Discours sur l'Histoire universelle* (1681), où BOSSUET explique le déroulement de l'histoire en prenant la Rédemption comme centre de perspective.

une autre, auprès de la rénovation sociale ? Qu'est-ce que l'idée fondamentale de Britannicus, Phèdre, ou Athalie, auprès de la tragédie religieuse commencée par Jésus ?

Homère adéquat à son sujet ; la victoire de l'Europe sur l'Asie, la nationalité grecque, la confédération des Hellènes. Mais qu'est-ce que cela auprès de l'unité humanitaire à fonder ?

Virgile a entrepris de chanter le nouvel ordre de choses, le règne messianique (81). Il est resté au-dessous de son idée, bien que, comme poète, comme artiste, il soit égal, au moins, à Homère.

Phidias adéquat, par son ciseau, à l'idée de Jupiter et Minerve. Mais qu'est-ce que la religion de Jupiter et Minerve devant la religion du Christ ?

Mais, voici qui double l'admiration : ce n'est pas seulement par la *parole* que Jésus se trouve au niveau de son idée ; c'est par sa vie. Montrez-moi donc le moraliste qui puisse en dire autant ?

Socrate : son idée est bien loin de la hauteur de celle de Jésus.

Quant à son style, à son discours, autant qu'il est permis de l'entrevoir à travers les discordes de Platon, est-ce qu'il n'est pas *sophiste,* autant que ceux qu'il réfute ; est-ce qu'il a la simplicité, la force, la pénétration de l'idée morale ? Sa vie et ses discours sont d'un sage ; mais d'un sage à la taille commune, et dont il ne semble pas que nous ne puissions approcher.

Jésus est plus haut que Socrate ; et comme son idée n'eut ni n'aura jamais d'égale, je n'hésite point à dire que son individualité est *sans égale ;* son génie, son *verbe,* sans égal.

Cela ne pouvait se rencontrer deux fois dans l'histoire de l'humanité.

Et s'il se trouvait un individu capable de réaliser en soi, par la conscience et par le verbe, une idée si haute, je dirais que cette réalisation ne pouvait être de longue durée ; ni l'individu n'eût pu soutenir longtemps un pareil rôle, ni les contemporains ; la société constituée ne l'eût pu porter.

La brièveté de la carrière de Jésus, sa mort brusque, l'écrasement qui la suit, sont la conséquence naturelle du phénomène qui se manifestait en sa personne.

(81) Dans l'*Eglogue* IV, dédiée à Pollion.

Mais, tout homme est faible. Tout homme doit fléchir par quelque endroit. Le chêne le plus fort, le bâtiment le plus solide, avec le temps, et attaqués par une force suffisante, se briseront et s'écrouleront, comme le roseau, comme la fourmilière.

Il n'est puissance qui ne puisse être vaincue par une autre.

Par où donc Jésus a-t-il fléchi ?

Par où il devait fléchir. Cet homme était trop haut ; il allait trop vite et trop loin ; il creusait trop avant, trop bas, pour être compris, suivi, et n'être pas tout d'abord brisé.

Jésus vit son œuvre détruite en sa personne ; — il la crut perdue ; — il tomba dans la désespérance et la désolation.

A Gethsémani (82), sur la croix (83), sa douleur répond à la tristesse de toute la vie ; son découragement, son abandon, est immense.

C'est pourquoi la mort de Jésus a été la plus douloureuse des morts, non par le supplice, qui ici n'est qu'une chose secondaire, mais par le brisement de l'âme.

La mort de Socrate est belle. Mais elle est entourée de toutes les consolations, de toutes les espérances ; il laisse Platon, une école formée ; il a achevé son œuvre ; il a soixante-dix ans ; il meurt plein de jours.

(82) MATT., XXVI, 36-46.

(83) *Heli, Heli, Lamma sabachtani ?* « Mon Dieu, mon Dieu ! Pourquoi m'as-tu abandonné ? » (MATT., XXVII, 46 ; MARC, XV, 34.)

IV

LE MERVEILLEUX ET LA LEGENDE

1° Il était dit, admis, cru, sous-entendu, que le Messie devait opérer des miracles.

Cela suffisait pour que Jésus, déclaré Messie après sa mort, fût supposé en avoir fait.

2° Ces miracles sont déterminés d'avance par l'opinion : expulsion de démons, guérison de malades, boiteux, manchots, paralytiques, sourds, aveugles, résurrection de morts, etc. Les miracles de Jésus étaient donc tout faits ; il n'eût su en faire d'autres. Ajoutons les exemples de l'Ancien Testament.

3° Il y a plus ; tout le monde, pour ainsi dire, faisait des miracles : les Pharisiens, les Juifs, le rabbins, les prêtres ; tout le monde conjurait au nom de Jéhovah, magnétisait, *imposait les mains*, communiquait avec les esprits. — Comment Jésus se fût-il abstenu de ces pratiques ? Et s'il y a réussi, pour son compte, aussi bien que tant d'autres, comment n'aurait-il pas été, par la suite, traité de thaumaturge ?

4° Ce qui eût été vraiment merveilleux, c'est qu'il ne fît pas de miracles ; or il y a précisément une tendance prononcée chez lui et ses disciples à n'en pas faire.

Il se moque des Pharisiens et de leurs signes, comme de la plus infernale superstition.

5° Jean ne raconte aucun fait d'*expulsion démoniaque*.

La tendance purement *morale* de l'évangile s'accuse dans la dispute entre *Pierre* et *Paul*.

6° Strauss, à propos des guérisons de Jésus, donne dans un rationalisme qui ne vaut pas mieux que celui que Paul eut. Il les attribue en partie au magnétisme animal. C'est être inconséquent avec le principe de la critique.

Pas n'est besoin de recourir à ces explications.

Jésus évangélisant le peuple, prêchant la charité et ses œuvres, devait en produire les actes, et en donner les exemples.

Or, quel plus grand acte de charité que la *visite des malades ?*

Qu'on se figure ces campagnes de Galilée bien autrement dépourvues que les nôtres, sans médicaments, sans médecins, sans chirurgiens — chacun se traitant soi-même, d'après des recettes empiriques, etc.

N'est-il pas tout simple que Jésus ait possédé quelques principes, soit d'hygiène, soit de médication ? En faut-il tant d'ailleurs, pour venir au secours de ceux qui souffrent ? De bonnes paroles, quelques conseils utiles, quelques prescriptions de propreté, de diète, de tisanes, etc., de régime, quelques simples, quelques topiques, n'est-ce pas tout ce qu'il fallait ?

Que Jésus mêlât à ses soulagements, des paroles de foi, et des conseils de morale, il n'y a pas de doute.

L'institution du sacrement de l'extrême-onction le prouve (*a*).

Voilà le fond historique des guérisons de Jésus. — Le *magnétisme* n'y est de rien du tout et répugne. — Je ne voudrais pas jurer que dans les visites de Jésus, il ne se soit produit des effets de magnétisme. Mais il est inutile de chercher là-dedans l'explication de la légende (*b*).

Est-il permis de visiter les malades un jour de sabbat ? Ce qui importe, c'est la question :

Est-il permis de les guérir ?

Les guérisons de Jésus étaient œuvres de charité, transformées en miracles. — *Transiit bene faciendo.*

Jésus est amené dans sa carrière ; il a des antécédents dans l'histoire, sa mission est motivée par les circonstances. — Il est de son temps. Il faut cela, pour qu'il soit homme ; son idée même n'est pas exclusivement de lui, bien qu'elle

(*a*) Épître de Jacques (84).

(*b*) Toute la partie relative aux guérisons est traitée à faux dans Strauss.

(84) Allusion au chap. v. 14-15, de cette épître où il est dit : « Un de vous est-il malade, qu'il fasse appeler les Anciens de l'Eglise ; que ceux-ci prient pour lui, après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur, et la prière faite avec foi sauvera le malade, le Seigneur le rétablira. » L'authenticité de cette belle épître est d'ailleurs douteuse. Cf. Renan, *Orig. du christian.*, T. IV, p. 46 sq.

devance son siècle. Il n'aurait pu l'exprimer avec tant de force, la servir d'une façon aussi puissante, s'il *avait dû l'élaborer.*

Mission de Jean : esprit indécis, plein de feu, mais prophète mal renseigné, qui ne sait au juste où il va ; qui ne saisit qu'une fraction de la vérité.

Jésus le continue, le complète, le rectifie, lui fait justice exacte, en rendant hommage à sa vertu, à son caractère, et à son œuvre, mais en blâmant sa vue fausse.

Jésus a pris l'idée de Hillel (85)... Malgré cette autorité, et bien d'autres, malgré la série dans laquelle il se place, comme continuateur et redresseur de Jean, il dépasse ses contemporains ; non qu'il vienne trop tôt, que son entreprise soit prématurée, mais parce que toute idée, au moment où elle se présente, bien que préparée, mûrie, opportune, est en avance sur la *multitude* des esprits.

L'idée de Jésus, et son individualité, répondent au besoin collectif, à la pensée collective ; mais la pensée collective n'est pas devenue celle de chacun ; et c'est pourquoi le réformateur, adéquat à la pensée générale, n'est compris de *personne.*

Ici, nous retrouvons l'application de notre principe ; il n'y avait pas un individu, à l'époque de Jésus, dont l'intelligence fût en mesure de saisir la pensée réformatrice dans son étendue, bien loin que cet individu pût être adéquat à cette pensée par le *Verbe* et le caractère.

M. Renan, philologue et érudit, a fait un ouvrage de pure imagination. En cela, il a suivi ses habitudes. Je ferai un travail de pure exégèse, moi, plutôt homme de lettres que grammairien et point orientaliste.

1° Jésus a prêché publiquement de l'an 28 à l'an 29 de notre ère.

2° Il a pris le baptême de Jean, comme une sorte d'initiation ; mais il ne l'a point suivi ; il s'est au contraire moqué de sa foi au Messie.

3° Il y a dans les Evangiles : 1) des indices suffisants pour recomposer l'ensemble de la carrière de Jésus, depuis le jour où il quitte la Galilée pour aller recevoir le baptême jusqu'à sa mort ; 2) des *dits,* dont la personnalité et l'originalité sont tels qu'on peut affirmer qu'ils sont de lui.

(85) Cf. *supra,* p. 539, n. 61.

4° Il n'a pas pu penser et dire de lui-même ; il n'a pensé ni dit de lui-même qu'il fût le Messie attendu par les Juifs.

5° Ce qui est sorti de sa prédication est en réalité un *anti-messianisme,* et tout dénote que Jésus a eu la conscience de cette opposition, qu'il l'a voulue, affirmée et poursuivie.

6° De même qu'il se séparait de la superstition messianique, il s'est séparé du mouvement politique de sa nation : ces deux tendances de Jésus, bien qu'elles n'eussent rien de contraire ni à la religion, ni aux lois, ni au patriotisme, sont ce qui a rendu Jésus odieux au judaïsme, et qui a soulevé contre lui la calomnie.

7° La doctrine propre de Jésus, son œuvre, a été une forte secousse imprimée aux âmes, dans le but de produire une double restauration de la religion par son union avec la morale, et de la morale par son union avec la religion. Cette double restauration devait être suivie immédiatement des plus hautes conséquences *sociales ;* et ultérieurement de conséquences non moins grandes en politique.

8° La restauration morale et religieuse de Jésus se définit surtout par la notion d'un *Dieu bon et juste, père de tous les hommes, qu'il gouverne comme ses enfants ;* par la loi de *charité,* base, dans le système de Jésus, de toute justice ; par les exercices de la vie *ascétique* et mortifiée, la pratique du détachement et de la *pénitence,* en un mot, l'exemption du péché ou la pureté. Cette pureté n'est pas la même chose que la religion pure, le sentiment pur, l'idéal pur de M. Renan. Ce n'est pas la même chose non plus que l'innocence : c'est la *Vertu.*

9° Jésus a eu la prévision de l'unité religieuse, mais il s'est attaché de préférence à la conversion du peuple juif. Sans compter la raison du patriotisme, il pensait et il devait penser qu'il trouverait de ce côté plus d'élan. La suite a prouvé qu'en effet, à part de rares individualités, les peuples païens, au temps où il vivait, n'étaient pas mûrs. — Les variations des Evangiles, au sujet de cette pensée de Jésus, viennent de ce qu'ils n'ont pas toujours pénétré les raisons de sa conduite.

10° L'assimilation de la doctrine de Jésus au messianisme judaïque fut d'abord une calomnie du sacerdoce, qui

était le plus empressé à faire arrêter les *Messies*, tout en entretenant cette opinion dans le peuple.

Puis ce fut une métaphore ou antithèse employée par Jésus lui-même.

Puis, quand les affaires de la Judée eurent été complètement détruites, ce fut, de la part des apôtres, inspiré probablement par Jésus, une sorte de travestissement du temporel au spirituel, et par suite une usurpation de titre.

Puis, enfin, ce fut une affirmation théologique.

11° Jésus a été supplicié, le vendredi 23 mars an 29, calomnieusement, comme *blasphémateur* et *agitateur ;* il n'était ni l'un ni l'autre. M. Renan a eu tort de dire que sa condamnation était légale. Rien dans sa prédication n'était susceptible d'accusation. La haine des prêtres, des pharisiens et des scribes, qu'il dépopularisait, a fait tout son crime. — Pilate le savait.

12° Jésus avait été vu par ses disciples après sa passion : ce fait est aussi bien attesté qu'aucun autre de toute sa carrière.

13° Donc Jésus n'est pas mort sur la croix (présomption d'après le récit même).

14° Donc, il a pu reprendre secrètement son œuvre.

15° Sans cette reprise en main, la recrudescence de la secte d'une doctrine incomprise, déshonorée, sans monuments, sans organes, est inexplicable. Les faits postérieurs, de l'an 29 à l'an 70, seraient sans cause.

16° La conservation des *dits* de Jésus, de sa doctrine, en autres termes de son *Evangile,* n'aurait pas eu lieu, d'autant que les disciples, de leur aveu, jusqu'à la Passion, ne l'avaient point compris et que plus tard ils eurent encore beaucoup de peine à le comprendre. Une preuve, c'est qu'ils l'ont pris définitivement pour un Christ expiatoire, ce qui n'entre nullement dans le plan primitif.

17° Les divergences des évangiles décèlent un effort continuel à expliquer la pensée et la mission de Jésus ; on le fait fils de Dâvid, fils de l'homme, fils de Dieu, Messie, Verbe divin ; on lui trouve à la fin une généalogie, une naissance merveilleuse, etc.

18° Jésus *ressuscité,* comme on le dit par une métaphore admirative, se retira d'abord en Galilée ; où il se

tint caché, se montrant rarement à ses plus intimes ; et à la fin, à l'exemple de Moïse, Hénoch, Elie, etc., s'éclipsant tout à fait. Toutefois son influence se fit sentir longtemps, quoique absent.

C'est lui qui releva la secte vers 34 ou 35, et essaya de nouveau d'agir sur le peuple de Jérusalem.

C'est lui qui choisit ensuite Antioche hors de la portée des Juifs, pour centre d'opération. Cette position plaçait sous sa main toutes les synagogues répandues en Asie Mineure, etc. L'idée d'une rénovation morale y conduisait.

C'est lui qui donne le signal de la mission aux Gentils.

C'est lui qui, vers 46, fit prendre à ses disciples, à Antioche, le nom décisif de *Chrétiens,* signe de ralliement donné aux Juifs progressistes.

C'est lui qui, un peu plus tard, fit charger Paul de cet apostolat spécial : les autres étaient trop Juifs de cœur et de langue.

C'est lui qui suggéra aux chrétiens cette politique de paix, qui les préservera de l'entraînement à la guerre de Judée, et conduisit Paul, en 61, à en *appeler à César* (*a*).

Le moment de sa disparition définitive peut être placé vers 57, un peu avant le concile de Jérusalem, où éclata la division entre Pierre et Paul. Cette division eût sans doute été prévenue par lui, s'il avait été là (*b*).

19° *Quid* de cette division entre les deux premiers apôtres ?

Rivalité de prérogatives, plutôt que différence de doctrine. Paul enseigne, comme Pierre, Jacques, Jean, la messianité de Jésus, au sens spirituel, non pas toutefois au sens de *logos,* mais de Messie victime et rédempteur. Comme eux, il enseigne la *résurrection,* le *Royaume de Dieu,* la *charité,* la *fuite du péché,* il observe le même rite, il professe les mêmes maximes ; comme eux enfin il est millénaire (*c*).

Ce qui distingue Paul, c'est qu'il est plus décisif en ce qui touche la circoncision et les Gentils ; il a banni à cet égard tout ménagement, tout respect humain ; ce qui prouve déjà qu'il fait plus de cas des cérémonies que Jésus lui-même, et que sous ce rapport, il lui est inférieur.

(*a*) Qui sait si Jésus ne joua pas un rôle dans l'événement de Damas ?
(*b*) Suétone parle de lui comme s'il eût été vivant, à Rome sous Néron, en 63 ou 64.
(*c*) Jésus l'était-il ? Cela me semble inadmissible.

C'est en second lieu, qu'il sait mieux déduire, de la corruption païenne, et de la restauration morale et religieuse, commencée par Jésus, les dogmes du *péché originel,* de la *Rédemption* et de la *grâce,* qu'il outre encore, et dont l'ensemble forme le système de la FOI.

Paul, en un mot, bien plus que Jean, l'auteur de la doctrine *du verbe,* est avant tout théologien. La théologie est chez lui dominante. En cela, il rompt l'harmonie créée par Jean, qui avait uni *ex æquo* la religion et la morale, et avait moins théologisé.

Sans doute la déduction de Paul était logique, inévitable ; mais d'abord, il eut tort, et on eut tort de la prendre pour la partie essentielle du christianisme, tandis qu'elle n'en était qu'une queue ; ensuite, il eût été juste de déduire de même la partie morale, ce qui ne fut pas fait. Comme on se jetait dans les curiosités théologiques, on épilogua sur les préceptes de morale ; on inventa les *agapes,* puis les *hôpitaux,* puis l'inégalité, puis les couvents, puis les raffinements de dévotion, puis la féodalité elle-même.

La spéculation prit la place de la conscience.

20° La rédaction des Evangiles actuels est postérieure à l'an 70 ; elle fait allusion aux mêmes mouvements que l'Apocalypse, tant en Italie qu'en Judée, et témoigne, sur la personne de Jésus, d'une action légendaire qui dès lors, après la disparition du maître et la mort des disciples, ne rencontrant plus d'obstacle, allait à la superstition la plus effrénée.

V

REGLES DE CRITIQUE

II. — Le *Droit* et la *Raison* ne sont pas seulement le critère infaillible des actes et des pensées des hommes ; ils deviennent, par cela même, des moyens d'information et de constatation historique les plus puissants. En effet, la raison et la justice sont, à la fois, la base, le moteur de la société ; c'est par elles qu'elle se gouverne, dans ses mouvements généraux, c'est à elles que se réfèrent ses institutions ; c'est d'elles que se déduit toute philosophie pratique et historique.

Suivant les circonstances, un fait, une opinion, une pensée seront donc plus ou moins probables, selon qu'ils seront plus ou moins conformes à la raison et au droit, comme aussi, dans d'autres circonstances, suivant qu'ils s'en éloigneront, ou se tiendront à telle ou telle distance.

Ainsi, Jésus doit être loué ou blâmé selon qu'il s'approche ou s'éloigne de la justice et de la raison pures ; aucun idéalisme ne saurait le justifier.

Chercher d'abord les fonds d'idées *rationnelles* et justes qu'il a professées ; en séparer les chimères ; calculer la puissance des unes et des autres ; faire la part de chacune et déterminer la probabilité de la marche suivie et des événements.

A ces règles on doit ajouter celles-ci, sans préjudice, bien entendu, de toutes les règles de critique ordinaire :

A. — Les contradictions, quand il s'en présente, tombent à la charge, soit de l'écrivain, soit du héros, soit des événements, selon qu'il y a lieu de les attribuer aux uns ou aux autres.

Dans le premier cas, l'une des deux propositions devra être exclue ; dans le second, le héros de l'histoire devient répréhensible ; dans le troisième, comme les *faits* ne peuvent avoir tort, la contradiction indique un revirement.

B. — L'ensemble logique des faits et des témoignages est le critère qui décide en dernier ressort de la valeur de chaque détail et témoignage.

C. — Dans l'appréciation des faits, des idées et des personnes, la justice est le principe suprême de jugement. Tout ce qui se fait sans elle est douteux ; tout ce qui se fait contre elle est condamnable.

D. — L'idéalisme, religieux ou esthétique, n'est qu'un auxiliaire de la raison et du droit ; il ne peut prétendre à le suppléer ; bien moins encore à le primer. Le droit seul est la jauge de la moralité des actes : comme la conscience de la valeur de l'individu.

En conséquence, tout ce qui se fait au nom et en vertu de la justice, doit être réputé bon, signe de vertu et de caractère ; tout ce qui se fait au nom et en vertu de l'idéal seulement, pris comme principe prépondérant, est mauvais de sa nature, induisant à immoralité, tromperie, déshonneur et ruine.

Observons en second lieu que pour découvrir la vérité sur le contenu des évangiles, tout le travail de philologie est fait. On y a travaillé depuis la rédaction des évangiles eux-mêmes ; pères de l'Eglise, docteurs, hérétiques, etc., ont accumulé les commentaires ; l'étude a redoublé depuis le protestantisme ; la philosophie elle-même est intervenue et depuis quarante ans, avec le secours des grandes études philosophiques, on a épluché jusqu'au dernier accent. Les matériaux sont donc là, nous les possédons ; ce n'est plus qu'un travail de rapporteur, travail de bon sens à faire, en suivant certaines règles de bon sens.

Ces règles sont très simples :

Puisqu'il s'agit de conclusions philosophiques et historiques à prendre, en dehors de la foi chrétienne :

1° Toute prédiction d'un événement accompli après la mort de Jésus, et attribué à Jésus, est regardée comme apocryphe ; c'est une interpolation ;

2° Toute allusion à des faits, à des questions, à des opinions, à des discussions ou débats postérieurs interpolés ;

3° Tout miracle est présumé interpolé, à tout le moins considéré comme faux. On admet toutefois que Jésus a pu,

selon la coutume universelle, consentir à essayer d'une médication en quelque sorte *magnétique ;* mais c'est un trait du temps qui ne tire pas à conséquence ;

4° Toute *révélation, apparition,* faux ;

5° Toute accommodation de l'Ancien Testament, toute imitation du même, ayant pour but de prouver la messianité de Jésus, ou de grandir sa personne, interpolée ;

6° Toute contradiction historique ou dogmatique suppose une divergence entre le héros réel et les narrateurs. S'il est prouvé que la contradiction soit du fait du maître, elle tombe à sa charge ; dans le cas contraire, l'histoire du... (*a*) doit être rectifiée, dans le sens opposé ;

7° Application d'une logique sévère d'après ces données.

Ce jugement porté sur la carrière du soi-disant Christ, reste à examiner l'homme dans son fond, dans sa personnalité, dans sa morale et ses discours.

Les *équivoques* mises de côté, Jésus est une des intelligences les plus originales que le monde ait vues. Il est faiseur d'*apologues,* ou *paraboliste* très ingénieux, spirituel, ironique, véhément, tendre.

La conscience de Jésus est haute : c'est, selon moi, un vrai *justicier,* non un idéaliste ou raffiné piétiste.

Par cette hauteur de conscience, Jésus réunit les qualités contraires. Tour à tour sévère et indulgent, menaçant et tendre, implacable et consolateur, doux aux enfants, aux femmes, aux petits, miséricordieux et compatissant.

Nullement un *Céladon* ou un *Tyrcis,* comme le peint Renan.

En lui l'esprit, talent poétique, éloquence, etc., est à la hauteur de la conscience.

Mais le caractère est faible : il est évident qu'il s'est laissé entraîner par son propre mouvement, au lieu de se tenir ferme ; sans cesse, on voit que sa raison lui dit une chose, et qu'il en fait ou laisse faire et dire en son nom une autre. La prudence et la force lui ont *manqué.*

(*a*) Mot illisible.

VI

EXEGESE ET CONTRADICTION

I. Réhabilitation

Quid des miracles ? Nous ne pouvons y croire. Mais on ne peut pas les omettre dans une histoire de Jésus ; car ils ont tous un caractère religieux et moral qui sert à définir l'entreprise du maître.

Plus j'y réfléchis, plus je trouve qu'en effet l'initiateur chrétien devait être Dieu et Messie, je veux dire tel ou tel. sans cela rien ne se faisait.

Jésus, n'ayant point d'analogue, est indéfinissable pour lui-même.

Il n'a ni pu, ni su s'expliquer. Il n'a été parfaitement compris ni de son vivant, ni après sa mort.

Renan n'a nullement compris la grandeur de la mission de Jésus. Il n'a pas le sentiment de ces choses. Retremper la société humaine, régénérer les âmes, donner une impulsion nouvelle aux consciences, par cette fusion intime du sens moral et du sens religieux, tout cela exigeait, je le répète, un être au-dessus de l'humanité, ou qu'il fût cru tel.

De là, cette fusion intime des deux éléments dans les évangiles : religion, morale, le surnaturel et le rationnel. De là, l'imbroglio du réformateur galiléen et du Messie ; homme et Dieu, moraliste et thaumaturge ; crucifié et ressuscité, enseveli et monté au ciel, fils de l'homme et conçu du Saint-Esprit, médecin du corps et sauveur des âmes ; chassant les démons et remettant les péchés. Si Jésus n'est pas tout cela, ou cru tout cela, rien ne s'accomplit.

Ceux qui ont opéré ce mélange en ont-ils eu conscience ? Non, ils ont été les agents d'une œuvre inconnue d'eux-mêmes que nous voyons aujourd'hui, mais que personne d'abord ne comprit. Tout est conçu dans l'évangile, et pourtant nul ne peut encore suivre à la trace cet idéalisme qui, d'un rabbi, fait un dieu.

II. Apothéose et enseiggnement

Tout est clair, limpide, dans la vie de Jésus, lorsque l'on saisit bien cette opposition du personnage divin et du personnage humain, et qu'on adopte pour point de départ que la doctrine qu'il enseignait était un vrai contrepoison au messianisme.

Ainsi, il y a nécessairement deux Jésus ; le Jésus de l'Eglise, parfaitement intelligible, logique, suivi, c'est le Jésus *idéalisé, surhumain* ; et il doit y avoir un autre Jésus, simple homme, moraliste, réformateur, dont il s'agit d'opérer la reconstruction, et qui doit être de son côté rationnel, logique, moral, conséquent avec lui-même, un être vivant et raisonnable, sans contradictions, tel, enfin, que le demandent la philosophie et l'histoire.

Ce Jésus-là, il n'y a pas deux manières de le présenter ; il n'est pas double ou triple ; ce ne sera pas, au caprice d'un narrateur, tantôt un halluciné, tantôt un imposteur, un être louche et équivoque. On le reconnaîtra quand on l'aura vu ; et ce personnage une fois compris, on ne le changera plus pour un autre.

Maintenant, que ce Docteur ait paru à ses disciples plus grand que nature ; qu'après coup, ils aient vu en lui un homme de Dieu, un prophète, un Messie, un Verbe divin, cela se comprend ; que la sublimité du personnage ait grandi à mesure que l'on a sondé la doctrine, c'était inévitable.

Pas besoin de grec ni d'hébreu pour tout ceci.

Jésus est le point de *transition* des anciens cultes à la religion nouvelle, le dogme est venu après lui : il s'est édifié sur lui.

Son œuvre à lui est nette, catégorique, précise, et se définit merveilleusement. Ce n'est point une morale théorique.

Ce n'est point une législation.

Ce n'est pas une gnose, ou théologie, ou métaphysique.

C'est une vigoureuse impulsion donnée à la conscience humaine, au sens moral de l'homme, au cœur humain, par l'union intime de l'idéal religieux, à la morale la plus pure.

Cela devait se faire, toute l'antiquité converge vers ce point, dont Jésus est le représentant et le moment.

Piété et morale, Dieu et conscience sont au fond choses identiques ; à partir de Jésus, la justice ira grandissante, négligeant le culte et la théologie de plus en plus.

Cela était nécessaire : la morale n'eût pas *refleuri* sans cet idéal de piété, de religion encore positive ; et la religion de son côté était perdue, déshonorée, sans son alliance avec la morale.

Explosion d'une conscience supérieure, unique, pure, dans la vérité, dans la parole, dans les œuvres.

Je dis donc qu'une révolution était nécessaire pour sauver d'une corruption universelle, immanente, le vieux monde.

Cette révolution devait avoir son principe dans une puissante excitation des âmes, qui rafraîchît la pensée, renouvelât les consciences, rendît la jeunesse aux âmes, et donnât au genre humain un sens moral plus énergique sinon une morale nouvelle.

Pour cela, il fallait le concours de deux forces : le sentiment religieux, et le sentiment de *Justice* et de *charité* qui, ici, se confondent.

Il fallait, dis-je, que la vraie morale entrât dans le culte, et le culte dans la morale ; que celle-ci devînt une religion, et que la religion devînt une fraternité.

L'auteur d'un semblable mouvement devait en conséquence réunir en lui, au plus haut degré, les qualités de *piété* et de *Justice,* ou de charité.

Rôle tout nouveau, qui ne ressemblait à rien, ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans ce qu'attendaient les contemporains.

Jésus ne pouvait donc se dire ni *Messie,* ni *Prophète.*

Il ne détruisait pas la *religion.*

Il n'avait rien de commun ni avec la puissance politique, ni avec la puissance spirituelle.

Ayant au plus haut degré le sentiment de la misère universelle physique et morale, unissant en son cœur toutes les douleurs, comme toutes les vertus, il ne pouvait se dire Dieu, ni fils de Dieu, au sens théologique. Il se sentait profondément homme, et homme de douleurs, homme humilié.

Et, cependant, il était l'agent, l'auteur de la plus étonnante des révolutions.

Il devait donc rencontrer jusqu'au bout inintelligence, contradiction, défection, persécution, doute, trahison, condamnation.

Mais, une fois mort, ou présumé tel, son souvenir restait ; alors il ne pouvait être un simple homme ; c'était

un *médiateur*, un *sauveur*, un personnage jusque-là inouï, sans analogue, sans pareil : que l'on forma de tout ce que l'on avait connu ou rêvé de plus sublime, prophète, thaumaturge, fondateur de culte, envoyé de Dieu, fils de Dieu, Verbe de Dieu, Dieu fait homme, etc., etc.

Tous ces titres devenaient indispensables pour expliquer sa carrière, sa mission ; il n'y avait qu'un pareil être qui eût pu faire de telles choses ; seul, un être semblable avait autorité, aux yeux du monde, pouvait être cru, suivi, etc.

III. ENUMÉRATION DES MOTIFS DE CROIRE QUE JÉSUS N'ÉTAIT PAS MORT LORQU'ON LE DESCENDIT DE LA CROIX, ET QU'IL SURVÉCUT A SON SUPPLICE (*a*). — Strauss a fort bien montré que Jésus avait *dû* ressusciter parce qu'il était le Christ.

Mais, comme sa messianité ne fut reconnue que postérieurement à sa mission, la question est de savoir s'il ne fut pas déclaré Messie en raison de sa résurrection, ou *vice versa*.

Après l'éclat qu'il avait fait, le bruit de sa doctrine, l'ébranlement des esprits, la disposition des disciples, il est évident que s'il arrivait de lui quelque chose comme le fait du jour qui suivit la Pâque, les disciples ne devaient plus hésiter, il était le Messie.

Or, Jésus n'avait pas dit qu'il fût le Messie.

Il avait enseigné, avec Hillel, que le vrai messianisme, c'était la *Réforme*. Ce n'était que par une figure qu'on pouvait le dire lui-même *Messie*.

Mais la figure devait bientôt être prise au *propre*. Il suffisait pour cela qu'on se convainquît, de façon ou d'autre, que tout ce que rapportait la tradition était figuratif ; en sorte que le réalisme était ici figure, et la figure réalisme.

Une fois ce système d'interprétation admis, Jésus, l'annonciateur du vrai messianisme, devenait le vrai Messie.

De bonne heure, il y en eut qui le considérèrent comme tel, et parmi ceux-ci, bon nombre des *disciples*, quoi qu'ils aient dit après coup de leur persévérante *incrédulité*, qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux.

Dans la rapidité des événements, nul doute que le crucifiement ne dût les anéantir ; il n'y avait ici foi et

(*a*) 1re aux Corinthiens, XV.

espérance qui tinssent ; leur maître crucifié, l'évidence des sens était la plus forte ; ils crurent la réforme *perdue.*

On sait avec quelle ardeur les hommes fameux, quand la mort les a frappés, sont redemandés, pour ainsi dire, au trépas.

On a cru au retour de Barberousse, de Néron, de Démétrius, du fils de Louis XVI, de Bonaparte ; que d'épouses, que de mères, ayant appris le mort d'un être chéri, croient encore le voir revenir !

Quelle dut être l'émotion des disciples à cette nouvelle :

Le corps n'est plus dans le tombeau !... Avec quelle avidité on dut s'attacher à la plus faible lueur d'espérance !

Mais que devinrent-ils, quand ils apprirent qu'on l'avait vu ?

Tous sans doute durent s'écrier : Ce n'est *pas possible !* Mais une pareille exclamation ne fut dans leur bouche que l'expresssion de l'espérance, du plus ardent désir que la chose fût vraie. Ils croyaient de tout leur cœur, quand ils disaient des lèvres qu'ils ne croyaient pas. Et l'histoire de saint Thomas est tellement en dehors de la nature humaine, à rebours du cœur humain, que j'aimerais presque autant croire à une vraie résurrection qu'à cette froide, hautaine, et méprisante incrédulité des disciples.

Or, si pareille espérance put être satisfaite, on conçoit le résultat. Jésus fut décidément le vrai Messie : il n'y eut plus à s'occuper que d'en recueillir les preuves, et d'entourer de ces preuves le fait même de la résurrection, dont les *douze* apôtres, plusieurs femmes, et d'autres, se portaient garants.

Cherchons donc si ce fait, si ardemment souhaité, fut réel.

1° Ici, je commence par poser, contre Strauss, la nécessité d'un pareil fait, pour rendre possible la continuation de la mission évangélique. Jésus frappé, tout était fini. Il n'y avait pas à dire, l'idée, si fortement inculquée, que le Messie ne mourrait pas, ne pouvait servir qu'à faire croire que Jésus, tout grand prophète fût-il, n'était décidément, non plus que Jean-Baptiste, pas le Messie.

Jésus véritablement mort, tout est fini, personne n'aura l'idée de le ressusciter, sous prétexte d'*accomplir les Ecritures.*

un *médiateur,* un *sauveur,* un personnage jusque-là inouï, sans analogue, sans pareil : que l'on forma de tout ce que l'on avait connu ou rêvé de plus sublime, prophète, thaumaturge, fondateur de culte, envoyé de Dieu, fils de Dieu, Verbe de Dieu, Dieu fait homme, etc., etc.

Tous ces titres devenaient indispensables pour expliquer sa carrière, sa mission ; il n'y avait qu'un pareil être qui eût pu faire de telles choses ; seul, un être semblable avait autorité, aux yeux du monde, pouvait être cru, suivi, etc.

III. ENUMÉRATION DES MOTIFS DE CROIRE QUE JÉSUS N'ÉTAIT PAS MORT LORQU'ON LE DESCENDIT DE LA CROIX, ET QU'IL SURVÉCUT A SON SUPPLICE (*a*). — Strauss a fort bien montré que Jésus avait *dû* ressusciter parce qu'il était le Christ.

Mais, comme sa messianité ne fut reconnue que postérieurement à sa mission, la question est de savoir s'il ne fut pas déclaré Messie en raison de sa résurrection, ou *vice versa.*

Après l'éclat qu'il avait fait, le bruit de sa doctrine, l'ébranlement des esprits, la disposition des disciples, il est évident que s'il arrivait de lui quelque chose comme le fait du jour qui suivit la Pâque, les disciples ne devaient plus hésiter, il était le Messie.

Or, Jésus n'avait pas dit qu'il fût le Messie.

Il avait enseigné, avec Hillel, que le vrai messianisme, c'était la *Réforme.* Ce n'était que par une figure qu'on pouvait le dire lui-même *Messie.*

Mais la figure devait bientôt être prise au *propre.* Il suffisait pour cela qu'on se convainquît, de façon ou d'autre, que tout ce que rapportait la tradition était figuratif ; en sorte que le réalisme était ici figure, et la figure réalisme.

Une fois ce système d'interprétation admis, Jésus, l'annonciateur du vrai messianisme, devenait le vrai Messie.

De bonne heure, il y en eut qui le considérèrent comme tel, et parmi ceux-ci, bon nombre des *disciples,* quoi qu'ils aient dit après coup de leur persévérante *incrédulité,* qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux.

Dans la rapidité des événements, nul doute que le crucifiement ne dût les anéantir ; il n'y avait ici foi et

(*a*) 1re aux Corinthiens, XV.

espérance qui tinssent ; leur maître crucifié, l'évidence des sens était la plus forte ; ils crurent la réforme *perdue.*

On sait avec quelle ardeur les hommes fameux, quand la mort les a frappés, sont redemandés, pour ainsi dire, au trépas.

On a cru au retour de Barberousse, de Néron, de Démétrius, du fils de Louis XVI, de Bonaparte ; que d'épouses, que de mères, ayant appris le mort d'un être chéri, croient encore le voir revenir !

Quelle dut être l'émotion des disciples à cette nouvelle :

Le corps n'est plus dans le tombeau !... Avec quelle avidité on dut s'attacher à la plus faible lueur d'espérance !

Mais que devinrent-ils, quand ils apprirent qu'on l'avait vu ?

Tous sans doute durent s'écrier : Ce n'est *pas possible !* Mais une pareille exclamation ne fut dans leur bouche que l'expresssion de l'espérance, du plus ardent désir que la chose fût vraie. Ils croyaient de tout leur cœur, quand ils disaient des lèvres qu'ils ne croyaient pas. Et l'histoire de saint Thomas est tellement en dehors de la nature humaine, à rebours du cœur humain, que j'aimerais presque autant croire à une vraie résurrection qu'à cette froide, hautaine, et méprisante incrédulité des disciples.

Or, si pareille espérance put être satisfaite, on conçoit le résultat. Jésus fut décidément le vrai Messie : il n'y eut plus à s'occuper que d'en recueillir les preuves, et d'entourer de ces preuves le fait même de la résurrection, dont les *douze* apôtres, plusieurs femmes, et d'autres, se portaient garants.

Cherchons donc si ce fait, si ardemment souhaité, fut réel.

1° Ici, je commence par poser, contre Strauss, la nécessité d'un pareil fait, pour rendre possible la continuation de la mission évangélique. Jésus frappé, tout était fini. Il n'y avait pas à dire, l'idée, si fortement inculquée, que le Messie ne mourrait pas, ne pouvait servir qu'à faire croire que Jésus, tout grand prophète fût-il, n'était décidément, non plus que Jean-Baptiste, pas le Messie.

Jésus véritablement mort, tout est fini, personne n'aura l'idée de le ressusciter, sous prétexte d'*accomplir les Ecritures.*

Mais le supplice de Jésus n'a rien fini, au contraire. C'est après le supplice que tout recommence, et de plus belle.

Donc, il n'était pas mort...

Sans doute, le Messianisme ne tenait pas à la personne de Jésus ; on le vit par Theudas, Judas, Barcochébas, et autres.

Mais, il est une opinion qui tenait à sa personne, à son enseignement, et qui était que le Messie était tout autre chose que ce qu'imaginait le vulgaire. Or, cette opinion, la mort de Jésus l'anéantissait radicalement.

2° A cet argument de nécessité, j'en ajoute immédiatement un autre. C'est que tout le monde, au premier et au deuxième siècle, a cru à Jésus-Christ, parce qu'il était ressuscité, et que sans cette consécration du retour à la vie, son nom fût tombé dans l'oubli, son Eglise n'eût pas été fondée.

Assurément, je ne veux pas dire que, de ce que les premiers crurent à la résurrection de leur maître, il en résulte qu'il fût véritablement ressuscité. Non, je veux dire que la doctrine sur le messianisme tenait tellement à sa personne, que cette personne immolée, la doctrine périssait ; la personne revenant à la vie, au contraire, la doctrine se trouvait démontrée, et son auteur, *ipso facto,* déclaré lui-même Christ. Je dis que c'est cela qui était au fond de tous les esprits ; et l'unanimité de cette croyance écartant toute idée de collusion, il s'ensuit que l'événement qui suivit ne fut le produit d'aucune spéculation frauduleuse ou d'entreprise sectaire. C'était impossible.

En deux mots, l'*apothéose* de Jésus, à peine d'être déclarée un effet sans cause, démontre sa *résurrection,* sauf l'explication à fournir sur le sens de ce mot ressusciter.

Il fallait un coup de tonnerre, un fait prodigieux, un phénomène extraordinaire, enfin, pour relever le parti de Jésus : je dis, non pas que le fait étant arrivé, le parti se releva, mais que le parti s'étant relevé, il faut en conclure à la présence d'une cause, fait ou motif extraordinaire, qui détermine cette restauration.

Ce fait, selon moi, c'est tout simplement que Jésus ne mourut pas des suites de son supplice ; sur quoi, j'ai à expliquer deux choses : 1° les preuves ou conjectures qui m'autorisent à croire qu'il ne mourut pas ; 2° la portée que

cet événement, qui, dans tout autre cas, n'aurait fourni qu'une note... (*a*) d'un médecin, eut dans les circonstances.

Les circonstances qui me permettent de croire que la mort ne suivit pas la crucifixion, sont :

1° La faveur marquée de Pilate, qui, renseigné sur la portée du messianisme galiléen, ne pouvait y voir, comme il arriva plus tard à Paul, qu'un fait favorable à la domination romaine, et ne dut pas en conséquence se montrer bien rigoureux sur les détails de l'exécution.

2° Les détails dans lesquels sont entrés les évangélistes sur cette exécution, et qui ont été exagérés et rendus atroces à dessein, comme font ceux qui veulent peindre le danger auquel ils ont échappé.

3° L'asphyxie de Jésus, causée par le breuvage aromatique ; on voulut lui épargner les douleurs de la croix, et en éteignant chez lui la sensibilité, on lui conserva la vie.

4° La promptitude avec laquelle il fut détaché de la croix, *six heures* environ, trois selon Strauss, peut-être moins, après avoir été crucifié.

5° La condescendance avec laquelle il fut remis aussitôt à Joseph d'Arimathie, qui le réclama.

6° L'ensevelissement dans un sépulcre *neuf*, dans un terrain ENCLOS.

(Circonstances, du *coup de lance*, de l'*embaumement*, des *gardes*, etc., controuvées.)

7° L'avis donné aux apôtres, par l'entremise des femmes, *d'aller en Galilée*, où Jésus se montra aux *douze*.

8° La reprise immédiate de la *mission* sur nouveaux frais.

9° Prise d'une *boisson stupéfiante*, selon Jean.

A ces motifs, il faut joindre une multitude de passages qui, de près ou de loin, s'éclairent d'un nouveau jour à l'aide de cette hypothèse.

10° Etonnement de Pilate, quand il apprend la *mort*.

11° Résurrection sans témoins ; on ne veut pas divulguer la chose.

Coup de lance donné à Jésus ; selon Jean, il est faux qu'on rompit les jambes.

12° Disparition du corps.

(*a*) Mot illisible.

Mais le supplice de Jésus n'a rien fini, au contraire. C'est après le supplice que tout recommence, et de plus belle.

Donc, il n'était pas mort...

Sans doute, le Messianisme ne tenait pas à la personne de Jésus ; on le vit par Theudas, Judas, Barcochébas, et autres.

Mais, il est une opinion qui tenait à sa personne, à son enseignement, et qui était que le Messie était tout autre chose que ce qu'imaginait le vulgaire. Or, cette opinion, la mort de Jésus l'anéantissait radicalement.

2° A cet argument de nécessité, j'en ajoute immédiatement un autre. C'est que tout le monde, au premier et au deuxième siècle, a cru à Jésus-Christ, parce qu'il était ressuscité, et que sans cette consécration du retour à la vie, son nom fût tombé dans l'oubli, son Eglise n'eût pas été fondée.

Assurément, je ne veux pas dire que, de ce que les premiers crurent à la résurrection de leur maître, il en résulte qu'il fût véritablement ressuscité. Non, je veux dire que la doctrine sur le messianisme tenait tellement à sa personne, que cette personne immolée, la doctrine périssait ; la personne revenant à la vie, au contraire, la doctrine se trouvait démontrée, et son auteur, *ipso facto,* déclaré lui-même Christ. Je dis que c'est cela qui était au fond de tous les esprits ; et l'unanimité de cette croyance écartant toute idée de collusion, il s'ensuit que l'événement qui suivit ne fut le produit d'aucune spéculation frauduleuse ou d'entreprise sectaire. C'était impossible.

En deux mots, l'*apothéose* de Jésus, à peine d'être déclarée un effet sans cause, démontre sa *résurrection,* sauf l'explication à fournir sur le sens de ce mot ressusciter.

Il fallait un coup de tonnerre, un fait prodigieux, un phénomène extraordinaire, enfin, pour relever le parti de Jésus : je dis, non pas que le fait étant arrivé, le parti se releva, mais que le parti s'étant relevé, il faut en conclure à la présence d'une cause, fait ou motif extraordinaire, qui détermine cette restauration.

Ce fait, selon moi, c'est tout simplement que Jésus ne mourut pas des suites de son supplice ; sur quoi, j'ai à expliquer deux choses : 1° les preuves ou conjectures qui m'autorisent à croire qu'il ne mourut pas ; 2° la portée que

cet événement, qui, dans tout autre cas, n'aurait fourni qu'une note... (*a*) d'un médecin, eut dans les circonstances.

Les circonstances qui me permettent de croire que la mort ne suivit pas la crucifixion, sont :

1° La faveur marquée de Pilate, qui, renseigné sur la portée du messianisme galiléen, ne pouvait y voir, comme il arriva plus tard à Paul, qu'un fait favorable à la domination romaine, et ne dut pas en conséquence se montrer bien rigoureux sur les détails de l'exécution.

2° Les détails dans lesquels sont entrés les évangélistes sur cette exécution, et qui ont été exagérés et rendus atroces à dessein, comme font ceux qui veulent peindre le danger auquel ils ont échappé.

3° L'asphyxie de Jésus, causée par le breuvage aromatique ; on voulut lui épargner les douleurs de la croix, et en éteignant chez lui la sensibilité, on lui conserva la vie.

4° La promptitude avec laquelle il fut détaché de la croix, *six heures* environ, trois selon Strauss, peut-être moins, après avoir été crucifié.

5° La condescendance avec laquelle il fut remis aussitôt à Joseph d'Arimathie, qui le réclama.

6° L'ensevelissement dans un sépulcre *neuf*, dans un terrain ENCLOS.

(Circonstances, du *coup de lance*, de l'*embaumement*, des *gardes*, etc., controuvées.)

7° L'avis donné aux apôtres, par l'entremise des femmes, *d'aller en Galilée*, où Jésus se montra aux *douze*.

8° La reprise immédiate de la *mission* sur nouveaux frais.

9° Prise d'une *boisson stupéfiante*, selon Jean.

A ces motifs, il faut joindre une multitude de passages qui, de près ou de loin, s'éclairent d'un nouveau jour à l'aide de cette hypothèse.

10° Etonnement de Pilate, quand il apprend la *mort*.

11° Résurrection sans témoins ; on ne veut pas divulguer la chose.

Coup de lance donné à Jésus ; selon Jean, il est faux qu'on rompit les jambes.

12° Disparition du corps.

(*a*) Mot illisible.

13° *Discrétion* des apparitions. Conduite de Jésus et de ses apôtres, après la Résurrection.

14° Jésus envoie l'Esprit à ses Apôtres ; il embauche Paul ; il organise la mission des Gentils ; en un mot, il fait acte de gouvernement dans l'Eglise, tout en se tenant soigneusement caché.

Plus Jésus se cacha, plus son rôle va *grandissant ;* il dut se cacher et disparaître tout à fait.

Il faut revoir avec soin toutes les circonstances du récit. Il y a des pauvretés dépourvues de sens qui deviennent lumineuses dans la nouvelle hypothèse ; telle l'histoire des *gardes* posés, et puis corrompus, etc.

Tout le monde est ici mystifié : les Juifs, les disciples, Pilate, etc.

Jésus n'étant pas mort, reste à voir ce que devient un pareil fait, dans la pensée de ses disciples.

On ne pouvait discerner la mort de la léthargie ; il y avait, en tout cas, miracle providentiel. La main de Dieu l'avait préservé, sauvé ; ce n'était pas sans un grand dessein.

IV. Survie de Jésus.

Où se retira Jésus après sa résurrection ?

En Galilée, où il fait dire à ses disciples de le venir trouver, ordre attesté par Matthieu et Marc, confirmé par Jean, qui raconte les apparitions sur le lac de Tibériade ; que Luc semble démentir (XXIV, 47-49) : mais ce démenti s'explique, si l'on songe que Jésus ayant survécu, s'étant montré tour à tour à Jérusalem et en Galilée, a pu changer ses ordres ultérieurement. En effet, l'ordre donné par Jésus d'après Luc est relatif à l'attente du Saint-Esprit. Mais cette descente de l'Esprit arriva plusieurs années après la Passion. (Cf. *Act.*, I, 15 et suiv. et II, 5 et suiv., l'histoire du remplacement de Judas, et de la descente du Saint-Esprit.)

Jésus s'est donc éloigné de Jérusalem, cela devait être ; il est allé en Galilée ; de là, probablement, à Antioche. C'est lui qui aura choisi ce centre.

Jésus parle de sa croix :

Qui non bajulat crucem suam, etc. (86).

(86) « Celui que ne porte pas sa croix. » (Matt., XVI, 24.)

En ce qui concerne la mission des Gentils, Jésus ne se décide pas vite. Il a guéri le *Centurion*, la *Cananéenne*, etc. ; mais (Matth., x, 5) il recommande à ses apôtres de ne prêcher qu'aux Juifs, après sa mort (Luc, XXIV, 47) ; il ordonne de commencer par Jérusalem ; ailleurs, il conseille de se retirer en Galilée ; enfin (Marc, XVI), il ordonne de prêcher à toutes les nations.

Il tenait donc à aller pas à pas.

Or, on peut remarquer que la propagande chez les Gentils se dessine d'autant plus que les affaires de Judée se détraquent et font perdre l'espérance de sauver la nation.

C'est vers 47 ou 48 que Saul est élu pour l'Apostolat des nations ; c'est en 59 ou 58 qu'est tenu le concile de Jérusalem ; — en 61, Paul va à Rome, suivre son appel à César ; — en 62-64 est fixé le centre des opérations à Antioche.

Paul ne commence à dogmatiser que vers 59. C'est alors qu'il fait scission avec Pierre ; jusque-là, il avait été assez bien contenu. A ce moment, la division éclate. — Jésus n'était plus là.

De 29 à 57-58, la propagande demeure fidèle à l'esprit de Jésus.

On reste dans les idées de morale, justice, charité ; on ne s'occupe que du royaume de Dieu ; on travaille à fonder un noyau puissant en Judée et Galilée, on s'adresse ensuite aux *Synagogues à l'étranger*, etc. C'était tout simple : outre le sentiment patriotique qui attachait Jésus à la conversion des pieux, il trouvait un territoire mieux préparé dans sa patrie. Qu'espérer des païens, livrés à toutes les fornications, superstitions, tyrannies ?

La suite a fait voir combien il était dans le vrai. Pendant les trente premières années, la propagande fut rapide, bornée presque aux seuls Juifs et à quelques néophytes. Mais l'élément judaïque épuisé, les Chrétiens radicalement séparés des Hébreux, il arriva une chose : les conversions diminuèrent, les Chrétiens se trouvèrent comprimés entre la haine judaïque et l'horreur païenne ; les persécutions commencèrent, le peuple Juif les maudit, Rome les méprisa, et les temps les plus mauvais commencèrent pour eux.

Comme à toutes les époques révolutionnaires, il y avait en Judée, Galilée, Syrie, Samarie, Egypte, Asie Mineure, une élite nombreuse, en grande partie formée de Juifs,

plus quelques néophytes, qui fut bientôt gagnée. La masse resta réfractaire.

Si Jésus avait pu passer outre, et continuer librement sa mission, il eût entraîné la multitude ; alors l'initiation devenait formidable.

Lui mort, ou du moins supplicié, la mission dut se faire sourdement, sans éclat ; le travail fut beaucoup plus long, plus pénible, et les persécutions furent le lot des chrétiens. La complaisance de Pilate fut funeste ; le plan de Jésus, si grandiose, se trouva réduit fatalement ; du moins, son œuvre ne périt pas.

V. RÉSURRECTION. — A partir de l'an 29, la foi à Jésus est fondée sur sa *résurrection*. Sans doute on n'eût pas rejeté sa morale ; mais elle empruntait, ainsi que sa doctrine, toute son autorité de son nom.

Puis, quel argument en faveur de l'opinion de la fin prochaine du monde !

Les quatre Evangélistes concluent à la résurrection, bien que deux, Marc et Luc, donnent à entendre que le corps de Jésus était transformé ; et qu'ils citent ses *manifestations* ou *apparitions* comme des phénomènes spirituels.

Aux *Actes,* Pierre s'appuie sur le fait de la résurrection (*a*).

On ne parle que de la résurrection (*b*).

La première Epître aux Corinthiens est tout entière consacrée à expliquer le fait de la résurrection.

En étudiant ce chapitre, on voit que non seulement les Apôtres étaient fortement convaincus, mais que cinq à six cents personnes prétendaient l'avoir vu ; que, de plus, ils l'avaient vu, non tel qu'il était en vie, mais comme une *ombre,* un *revenant*.

VI. S'IL EST MORT SUR LA CROIX. — J'ai développé les raisons de croire que Jésus ne mourut pas de son supplice. Ce qui ajoute à ces probabilités est la considération de l'obscurité dans laquelle vécut la secte, et de l'oubli où tomba Jésus lui-même, en dehors du cercle de ses disciples.

De l'an 29 à l'an 56, qui fut celui où les Apôtres tinrent conseil à Jérusalem, il s'est écoulé vingt-sept ans,

(*a*) II, 24, 32 ; III, 15 ; IV, 2, V, 30 ; VII, 55 ; IX, X, 41, 30 ; XIII, 30, etc.

(*b*) Rom., I, 4 ; VI, 9, etc.

pendant lesquels on ne sait presque rien de la secte, qui sans doute ne se montra guère.

On peut donc supposer que, dans cet intervalle, Jésus, qui n'était pas mort, revit ses principaux disciples, qu'il dirigea secrètement la société chrétienne, laquelle ne fit que peu de progrès, en raison même de la gêne qu'éprouvait son auteur ; que l'œuvre de réforme religieuse et morale fut ainsi consolidée selon les données primitives ; que ce ne fut qu'après la destruction de Jérusalem que Jésus devint définitivement *Messie ;* alors il était mort ; que l'on pourrait fixer sa mort à l'époque du *concile,* puisque ce fut l'acte d'inauguration du gouvernement apostolique ; que Jésus ne se révéla pas à Paul, personnage dangereux que l'on ne fut pas fâché d'envoyer, avec Barnabé, vers les Gentils ; que la manière extraordinaire dont Jésus échappa à la mort de la croix peut fort bien passer pour une résurrection ; qu'une des probabilités de cette continuation de la vie de Jésus et de son action dérive de la conservation de ses discours, si bien recueillis, ce qui suppose qu'il les aurait répétés, etc. (*a*).

Il en résulte que, dès avant l'an 60, on avait commencé à écrire les dits de Jésus ; que chacun avait son évangile, Paul le sien, Pierre le sien ; qu'en l'année 58, 59 ou 60, eut lieu le grand débat relatif, non seulement aux Gentils, mais à la direction de l'Eglise chrétienne, ce qui suppose un événement qui aurait mis les ambitions aux prises. Cet événement est pour moi la mort réelle, ou disparition définitive de Jésus, arrivée vers cette époque (*b*).

VII. SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE, indispensable pour l'intelligence *du progrès* de la secte chrétienne.

Quand mourut Jésus ? On ne le peut pas dire. Ce qui est au moins évident, c'est que son *Esprit* resta présent avec ses disciples, au moins jusqu'à l'an 70 qui amena la ruine de Jérusalem ; c'est qu'il n'eut garde de se montrer à Paul, personnalité indomptable ; c'est que, dans une position aussi délicate, il lui importait de ne se laisser voir à personne. Qui peut dire qu'il ne soit pas venu à Rome, de même qu'à Antioche, etc. ? C'est lui qui décide *l'affaire*

(*a*) *Actes.* Ep. aux Galates (87).
(*b*) *Act.* XI, V, 24.

(87) Cette épître, écrite en 54, est celle où Paul affirme énergiquement que son évangile est bien celui de Jésus.

des *Gentils*, qui la conduit lentement, avec prudence, évitant le scandale, ménageant les susceptibilités, conciliant les choses. C'est lui qui aura décidé l'acceptation du nom de *Chrétiens*. C'est lui qui tient les chrétiens à l'écart et leur ménage l'appui de Rome, ou au moins sa tolérance ; c'est lui qui résiste à l'influence de Paul, à sa gnose subtile, en maintenant la prépondérance de la charité et de la morale sur la foi.

Nul autre que Jésus ne pouvait ménager les transitions, tirer parti des événements, soutenir une doctrine jusque-là incomprise, et qui fut plus tard, et malgré ses efforts, si promptement défigurée.

Quel intérêt aurait eu Joseph d'Arimathie à faire disparaître un cadavre qu'il possédait dans sa propriété ? Avait-il fait un plan d'imposture ? Non, non.

Au contraire, de même que tout, dans les récits de la Passion, concourt à faire croire que Jésus ne mourut pas sur la croix, tout, dans ce qui a suivi, concourt à faire penser que Jésus, après son sacrifice, a lui-même continué son œuvre.

Sans lui elle serait tombée *à plat*. Ce n'est ni Pierre, ni Jacques, ni Jean, qui l'eussent soutenue.

Mais supposez que par une fortune providentielle il ne soit pas mort, et voyez ce qui a dû s'en suivre, et quelle conduite il a dû tenir :

1° Silence absolu.

2° Le corps absent, le bruit d'une résurrection se répand : nécessité de se taire sur une question pareille ; on se contente de dire, métaphysiquement, qu'il en est *revenu*. — Point de supercherie là ; d'ailleurs, les apôtres, qui ne l'ont pas vu, ne parlent que d'*apparitions* d'esprit.

3° Nécessité plus grande encore de ne pas se montrer ; les Juifs et les Romains ne s'en fussent point laissé imposer, et une seconde arrestation eût été d'un effet épouvantable.

4° Obligé de se dérober, et de se taire sur le fait de sa *résurrection*, quelle conduite tenir ensuite ?

Organiser un conseil secret, dicter aux apôtres ce qu'ils avaient à faire, diriger les communautés naissantes, inspirer la nouvelle propagande, en la plaçant sous l'invocation de Jésus de Nazareth, *prophète, homme de Dieu, ressuscité*.

Continuer à dire que le *messianisme* véritable est sa doctrine, et par là sauver les fidèles des entraînements des

Theudas et autres ; les préserver de la contagion des zélotes ; mépriser l'idolâtrie hérodienne, famille intruse sans espérance ; se tenir à l'écart des insurrections et des guerres civiles ; enfin, quand arriverait la grande guerre, les soustraire à la vengeance également redoutable des Romains et des Juifs.

Tout cela fut prévu, calculé, et accompli ; encore une fois, ce n'est ni Pierre, ni Jacques, ni Jean, qui eussent mené pareille affaire...

La rapidité de la propagande nazaréenne, après la mort de Jésus, est un argument de plus en faveur de sa présence.

Rien ne se fait avec bruit ; le travail s'accomplit comme sous terre, il marche sans relâche, s'étend en Galilée, Samarie, Syrie, puis de là dans l'Asie Mineure, les îles et la Grèce. Moins de quarante ans après la mort de Jésus, il était à Rome. — Une fois toutes ces communautés fondées, affiliées, il devenait indestructible.

Or, autant il est difficile de concevoir la conservation de ce germe, dans le cas d'une mort de Jésus, autant on concevrait peu son développement en son absence. — Lui seul a pu sauver son œuvre, tuée en sa personne au Golgotha ; lui seul a pu lui donner l'accroissement, après la dispersion du troupeau...

Est-ce que Pierre ou Jean auraient su tenir ferme devant ce débordement de sectes et de gnoses, devant un Simon le Mage, un Paul, un Apollos, un Nicolaïn, un Cérinthe, un Ebion (88), etc. ?

La pensée fondamentale de Jésus a triomphé de tout : or, jusqu'à la résurrection, elle n'a pas été comprise ; plus tard, après la ruine de Jérusalem, elle a été altérée et exagérée ; donc, de l'an 29 à l'an 70, il était là.

(88) APOLLOS, Juif originaire d'Alexandrie. Converti au christianisme à Ephèse, il passa ensuite à Corinthe où il fut le rival de Paul. C'est peut-être lui qui introduisit dans le christianisme la doctrine du *logos* ; il est peut-être aussi l'auteur de l'*Epître aux Hébreux*. NICOLAÏN, mauvaise orthographe pour NICOLAOS, un des sept diacres de l'Eglise primitive de Jérusalem (*Actes*, VI, 51). Il professait un communisme ardent et eut des disciples, les *Nicolaïtes*, dénoncés avec violence dans l'*Apocalypse*, II, 6. CERINTHE, Juif d'Alexandrie, contemporain de l'apôtre Jean, se rallia au christianisme, mais professa des vues indépendantes, notamment en affirmant qu'un éon nommé Christos s'est uni par le baptême à l'homme nommé Jésus et l'a quitté sur la croix. C'est un des initiateurs du gnosticisme. EBION, personnage probablement imaginaire, fondateur supposé de la secte des *Ebionites* qui professait que seuls les pauvres seraient sauvés. *Ebion* signifie « pauvre » en hébreu.

L'ÉGLISE ET LA RELIGION *

APOSTOLAT

Je résume ainsi l'initiation de Jésus, comme son œuvre propre et personnelle.

1° Jésus a conçu Dieu comme *Père,* chef actif de la famille humanitaire : et par là il a changé l'esprit et le sens de la religion.

Sans doute on trouve le nom de père donné à Dieu et aux dieux, avant Jésus-Christ. Jupiter est père des hommes et des dieux. Mais ce sentiment est un des attributs de la divinité, comme tant d'autres, et n'a pas de conséquence. Les *dieux* du paganisme étaient peu bienveillants (*a*). Le Jéhovah était un époux et un maître avec qui Israël était fiancé ; — la religion du Pharisien n'avait rien du sentiment de famille.

2° Ce premier changement dans la notion religieuse et dans le sentiment religieux opéré, Jésus a fait une chose plus décisive encore et qu'on ne découvre guère avant lui ; il a fondu ensemble et identifié la *religion* et la *morale,* deux choses auparavant radicalement disjointes, bien que la *crainte des dieux* fût donnée comme la sanction des obligations humaines.

Par cette fusion intime, Jésus a donné un surcroît d'intensité au sens religieux et au sens moral ; il a pu renouveler les consciences, et rendre le salut de la civilisation possible. Sans lui, l'ancien monde aurait vécu dans

(*a*) Cf. le livre de la *Némésis* de M. Tournier (89).

(89) Thèse de doctorat, Paris, 1863. La *némésis* est la jalousie des Dieux.

une corruption interminable, comme une Chine abominable. Ce *statu quo* dans l'immoralité aurait été invincible.

3° La religion et la morale ainsi renouvelées et fondues ensemble, Jésus a organisé la famille religieuse sous le nom d'Eglise ; homme de pratique autant que de doctrine et de sentiment, il ne s'est pas contenté de prêcher, d'enseigner la *piété* envers Dieu et envers les hommes, de faire aimer Dieu comme un père, et les hommes comme des frères ; ils a fondé une société de *croyants* et de *pratiquants*, d'hommes ayant, comme il dit, la *foi* et la *charité*, se distinguant des autres et formant une société secrète ou publique, selon les lieux et les circonstances. A cette société il a donné le nom d'Eglise, qui signifie le groupe des appelés, la *vocation*.

Aucune idée ne porte de fruit si elle ne se concrète dans le fait. L'Eglise se compose de l'ensemble des *fidèles*, tous égaux (90) ; à leur tête sont des anciens, ou prêtres, présidés par un surveillant et assistés de frères servants d'un degré inférieur (portiers, etc), prêtres, diacres. Telle est l'organisation de l'Eglise, famille religieuse, corps des *fidèles*.

4° L'Eglise organisée et hiérarchisée, Jésus lui a donné un rite dont les formes essentielles, élémentaires, sont : le *Baptême* ou initiation, la *Pénitence*, l'*Eucharistie*, l'*Imposition des mains*, l'*Onction des malades*, le *Repas en commun*, la *Prière*, *Lecture*, *Conférence* en commun, ou l'*Office*.

Il a appris aussi, chose rare avant lui et dont l'influence a été prodigieuse, la prière domestique ou en particulier.

5° La famille religieuse constituée dans sa hiérarchie et dans son rite, Jésus a donné à la morale un caractère nouveau, quant aux principes et à la théorie. Pour lui, les préceptes de la morale, invariables de leur nature, ne sont pas tant conçus comme déduction de la *dignité* individuelle, à la manière du droit patricien, *du droit de l'homme*, comme nous disons aujourd'hui, ou de la Justice immanente, que comme un développement de l'esprit de famille, et du sentiment qui lui est propre. De là, la *charité* évangélique ; le *pardon des injures*, ou loi de réconciliation entre frères ; le titre de *frères* que se donnent les chrétiens ; l'*aumône*, ou compassion (*eleemosynè*) ; la visite des mala-

(90) Le mot église vient du grec *ekklesia*, « assemblée convoquée ».

des, prisonniers, etc. ; les *bonnes œuvres,* etc. (cf. l'*Humanitas* de Sénèque (91), l'*Homo sum* de Térence (92) ; Jésus est en harmonie avec les sages de son temps).

6° Jésus est le fondateur de la *Vie ascétique* et de l'*Exercice* moral et *spirituel,* pressenti par Pythagore, et dont les actes principaux sont, avec le *travail des mains* et la *prière,* le *jeûne,* la *veille,* la *mortification de la chair,* la discipline de l'esprit et du cœur, l'*obéissance,* la *chasteté,* la *méditation.* C'est par là que Jésus, en opposition au cagotisme des pharisiens, a créé la *vie intérieure* et l'*affranchissement de l'âme,* jusque-là accablée sous la triple servitude de la chair, de l'orgueil, de la famille et de l'Etat. Je laisse de côté les fustigations, le régime cellulaire, la mendicité volontaire et toute autre exagération. Cette discipline mentale est d'une haute importance ; et, sauf modification, il faudra, au moins dans les établissements d'éducation, y revenir.

7° Comme dogme, Jésus a accepté ceux de son temps. La *Providence* et l'*Immortalité de l'âme,* des peines et des récompenses, autrement dite, *résurrection* de la chair, les bons, mauvais anges, etc. Il a conçu le mal, plutôt comme un effet du mauvais esprit que comme résultat d'une antique prévarication. En cela, il est plutôt avec les mages, qu'avec Paul. Mais on ne peut rien dire de certain à cet égard.

En même temps que la *Charité,* il a fait connaître la *Foi* et l'*Espérance,* deux mots qui rendent la même idée, c'est-à-dire la confiance en Dieu, en sa bonté et sa justice. Ce sont les vertus *théologales,* propres au chrétien et que l'on ne saurait trouver ni chez les Païens, ni chez les Juifs.

Il ne me paraît pas prouvé qu'il ait conçu nettement ni le dogme de la *Trinité,* encore moins celui du *Péché originel* et de la *Rédemption,* bien que par sa réforme religieuse et morale, il ait été le sauveur de la société et de la civilisation. La théorie de la *Grâce* appartient à Paul, mais il est difficile qu'elle ne se déduisît pas tôt ou tard de l'idée religieuse quelle qu'elle fût.

(91) SÉNÈQUE, philosophe stoïcien, précepteur de Néron, affirme fréquemment la solidarité humaine ; notamment dans la LV[e] *Lettre à Lucilius.*

(92) « *Homo sum ; nihil humani a me alienum puto* » (Je suis homme et je considère que rien d'humain ne m'est étranger). TERENCE, *Heautontimoroumenos,* Act. I, sc. I, v. 25.

De l'ensemble de ces idées, il se déduit encore :

1° Que toutes les âmes sont égales devant Dieu ; qu'en conséquence tous les hommes étant frères en morale et religion, l'*esclavage* devra être tôt ou tard aboli ; et tous être faits *citoyens* d'une même Jérusalem. La tendance chrétienne, politique et sociale, est donc à l'égalité des biens et à la démocratie ; toutefois Jésus ne décide rien sur ces choses ; il laisse de la marge, il est tolérant et s'en rapporte au temps.

2° Avec l'égalité et la liberté politique, la religion de Jésus implique l'abrogation des anciens cultes du Mosaïsme comme des autres, et leur remplacement par une religion unique et universelle.

D'après le témoignage des Evangiles, l'idée de prêcher l'Evangile aux *nations* ne lui fut pas étrangère ; cependant, il s'en tint à la Judée et à la Galilée, au *peuple de Dieu*, assassin des prophètes, et il se montra toujours observateur du culte de ses pères. La plupart de ses disciples, moins ardents, moins intolérants que Paul, firent comme lui. *Il n'éteignait* pas, disait-il, *la mèche qui fume encore* (93).

Tout cela, suivant moi, appartient bien à Jésus, et je ne vois pas comment on pourrait lui en contester l'initiative et la priorité.

Sa religion est essentiellement anti-fataliste, anti-matérialiste ; elle établit un pacte intime entre *Dieu* et l'*homme*, et fait celui-ci *héritier* de la terre, que Dieu a créée, et lui a donnée.

Il était inévitable, selon moi, que les théories de la *Trinité*, du *Péché originel*, de la *Grâce*, du *Paradis* et de l'*Enfer* entrassent dans la doctrine, et s'y développassent après Jésus. Mais le *Messianisme*, la *filiation davidique*, l'*incarnation*, la virginité de Marie, la *Médiation du Verbe*, la théorie du dogme, le sacrifice de l'*homme Dieu* me semblent être plutôt l'œuvre collective de la tradition et de la secte ; c'est la *mythologie* du christianisme, laquelle ne lui est, à mon sens, en aucune façon essentielle. J'en dis autant du *Millénarisme*, du *communisme*, de la nécessité d'un formulaire de foi, ou *orthodoxie ;* ces spéculations, plus tard si bruyantes, ne sont point essentielles à la pensée de Jésus ; elles sont du *christianisme*, elles ne sont pas de l'EVANGILE.

(93) Matt., XII, 20, citant *Esaïe*, XLII, 3.

COMPLUTE

Ainsi le point capital d'une étude sur Jésus et son œuvre, consiste à distinguer entre l'Evangile qui lui fut propre, et le Messianisme ou Christianisme qu'enseignèrent tous les autres, et qui finit par englober l'évangile du Galiléen lui-même.

Le mot *Evangile* signifiant *bonne nouvelle,* je reconnais volontiers qu'il y avait là une allusion secrète à la venue du Messie. Mais enfin le mot ne dit pas la chose ; il pouvait s'entendre d'une autre et si l'Evangile de Jean, celui de Paul, d'autres évangiles encore furent messianistes, il pouvait s'en trouver un qui ne le fût pas, et tel a été précisément l'Evangile de Jésus, à tort dit Christ.

Il faut donc séparer soigneusement ce qui est de la tradition messianique, judaïque, pharisaïque, mosaïque, d'avec ce qui est de l'évangile galiléen et qui consiste dans les SEPT points fondamentaux définis ci-dessus. Ces *sept points* font l'originalité de Jésus et de son œuvre ; ils eurent ce grand mérite de soulever fort peu de disputes, tandis que les accessoires messianiques, le λόγος, le messie, la Rédemption, le millénarisme, la Foi et l'orthodoxie, etc., furent les sources d'où coulèrent l'hérésie et ses discordes. Si les *chrétiens* s'étaient surtout inspirés de la pensée de Jésus et avaient négligé davantage la spéculation de Paul et des gnostiques, l'Eglise aurait vécu dans la paix et aurait conquis le monde.

Voilà ce que la méditation attentive, faite de bonne foi, me semble donner. Le christianisme est fini, l'évangile n'est point épuisé, et bien que la société moderne repose désormais sur le *Droit de l'homme,* bien que les principes de tolérance universelle nous affranchissent de tout culte, on peut dire néanmoins que l'esprit qui fonda l'Evangile ne s'éteindra jamais. La *fraternité* a été affirmée de nos jours, en même temps que la JUSTICE et l'égalité. Si le *Père* est oublié, la famille existe ; si l'on ne *prie* plus guère, on *travaille* plus que jamais et, tôt ou tard, l'étude plus approfondie de la morale, le soin de l'*éducation,* et de notre dignité, l'économie politique elle-même nous ramèneront à l'*ascétisme.*

LES ÉVANGILES

I

SYSTEMES ET INTERPRETATIONS

Le Christianisme est le plus grand fait de l'histoire universelle. Il repose tout entier sur un fait primitif, organique, entouré de mystère, couvert d'obscurités, plein de surnaturel : la vie et la prédication de Jésus, dit le Christ.

Il s'agit de savoir ce qu'est en définitive le Christianisme, ce que fut, voulut et accomplit son auteur, quelle place l'un et l'autre tiennent dans l'histoire du monde et de la civilisation. Pour cela, les documents, à très peu près uniques, sont les écrits rassemblés par l'Eglise, et formant une collection appelée Nouveau Testament.

Ces écrits donnent lieu à divers systèmes.

1° Système de l'Eglise ; il consiste à admettre les évangiles, etc., comme authentiques ; à reconnaître Jésus comme fils de Dieu, etc.

Ce système est celui de la foi ; il implique la croyance à des communications célestes, à des révélations, prophéties, miracles, etc.

Le surnaturel admis, ce système est logique, et forme un système très bien suivi, avantage qu'il a conservé seul et jusqu'à ce jour sur tous les autres.

Mais le surnaturel répugne à la philosophie et à l'histoire. Les faits attribués à Jean, les conséquences qui s'en déduisent, les dogmes, le système de pratiques religieuses, tout cela est hors le domaine de la raison ordinaire ; en sorte que l'on a devant soi le problème du plus grand *fait* social, accompli et soutenu depuis plus de

dix-huit siècles, devenu une réalité historique prodigieuse, et qui demeure inexpliqué, inintelligible, à moins qu'on n'en fasse, avec l'Eglise, une manifestation divine. En sorte que, si l'on se soustrait au surnaturel, on tombe dans le néant, on a devant soi un fait illusoire, une superstition intense, sorte de lèpre mentale ; ou bien, on affirme un rapport surnaturel entre le fini et l'infini, l'absolu et le transitoire, etc.

Quoi ! faut-il renoncer à rien savoir de Jésus ?

Donc, on a cherché à rendre compte d'une manière purement humaine, exclusivement rationnelle, et du christianisme, et de son auteur.

2° Parmi ces interprétations exclusivement rationnelles, devant satisfaire aux lois du possible, aux conditions philosophiques de la certitude, et aux exigences de la vérité concrète, le premier qui se présente, est celui qui consiste à voir en Jésus, un *imposteur*, à peu près de l'espèce de Mahomet, et tous ceux qui ont admis sa croyance comme des fanatiques et des dupes. C'est le système qu'ont adopté de tout temps les *Juifs ;* celui que suivait, au moyen âge, l'auteur du livre des *Trois imposteurs ;* c'est à ce système qu'aboutit en définitive, et malgré tous ses efforts, l'ouvrage de M. Renan.

Une pareille mystification du monde civilisé, soutenue depuis bientôt dix-neuf siècles, est inadmissible.

A. — Contradiction entre le but *moral, social* de l'évangile, et l'esprit de mensonge prêté à Jésus.

B. — Que la croyance à un dieu, à des dieux, à l'immortalité de l'âme, à la venue d'un Christ, à des révélations, à des rapports entre le ciel et la terre, sur laquelle est fondée la religion nouvelle : que la pensée religieuse, en un mot, est antérieure à Jésus, et qu'à cet égard, il est d'accord avec le genre humain, et n'a trompé personne.

C. — Que le christianisme a ses antécédents dans l'état antérieur de la société, et que de telles affirmations ne viennent pas naturellement d'un homme.

Bref, que la tromperie serait ici tout aussi inexplicable et impossible que le miracle ; M. Renan l'a senti : il admet en Christ une somme de bonne foi.

D. — Impuissance radicale de la fraude à produire un pareil mouvement.

3° L'hypothèse d'un Mystificateur, Imposteur en chef, trompant ses disciples, et se faisant passer pour Dieu, Christ et ressuscité, étant écartée, on en fait une autre ; c'est celle d'une *fraude pieuse,* organisée par les apôtres et évangélistes, après coup, et, quand le héros eut disparu, faisant croire au monde les faits racontés par eux, etc.

Dans ce cas, Jésus a pu être un saint personnage, digne de vénération et d'estime, mais dont l'histoire a été surchargée des récits merveilleux, apocalyptiques. Ce n'est plus l'homme prétendu Dieu et Messie qui a menti, ce sont ses disciples.

Difficultés d'une autre nature, ou encore les mêmes :

A. — But moral, révolutionnaire et désintéressé de l'Apostolat.

B. — Dévouement des Apôtres à leur foi : des faux témoins qui se font égorger, pour soutenir leur faux témoignage !... Cela répugne.

C. — Appui trouvé dans l'opinion persistante.

D. — Impuissance de la fraude pieuse à produire de pareils effets.

4° Ecartant donc encore cette hypothèse, reste à supposer que personne n'a menti, ni Jésus, ni ses apôtres, ni personne, mais que le système s'est formé spontanément sur la donnée réelle de Jésus et des opinions régnantes, parmi les multitudes fidèles ; et que la légende, une fois *imaginée,* a été prise pour vérité par ses propres auteurs. Système de Strauss.

Mais ce système ténébreux de création mythique ne peut pas se soutenir en présence des textes. S'il est aisé de signaler, dans les évangiles, des accommodations de l'Ancien Testament devenues des *faits* dans le nouveau, il y a aussi une part de réalité positive, qui ne s'accorde plus avec la fiction ; à côté d'un miracle incroyable, il y a des discours authentiques, des démarches certaines ; bien mieux, en suivant cette pensée de Strauss, on arrive à des conclusions opposées aux siennes. En effet, si Jésus a été un personnage si prodigieux, et son œuvre d'une si haute importance, que, pour donner une idée et du fondateur et de l'institution, on n'ait trouvé rien de mieux que de lui attribuer une nature divine, etc., etc., on demande à l'instant : *Dites donc alors en quoi consiste l'œuvre du*

Christ, dites quel a été son *caractère,* sa *pensée,* son *œuvre,* car c'est justement là ce que nous cherchons ; peut-être alors pourrons-nous rendre compte de cette déification, de tout ce surnaturalisme, nous aurons le mot de l'énigme. Or, c'est ce que ne donne pas Strauss.

Ces réflexions conduisent donc à une dernière et cinquième hypothèse qui est celle-ci :

5° Il n'y a ni fourbes, ni imposteurs ; Jésus a été de bonne foi, son œuvre éminemment morale, excellente ; les apôtres fort honnêtes gens, convaincus ; leur témoignage sincère ; la multitude point folle ni stupide, seulement préparée, par son état mental antérieur, par ses opinions, par ses aspirations, à croire au Dieu Messie, l'attendant, l'exigeant même, et le faisant le jour où elle a cru le tenir ; du reste, ne comprenant pas nettement ce qu'elle voyait. Les disciples et Jésus ne comprennent pas toujours eux-mêmes ; et tous sont disposés à expliquer les choses par des raisons miraculeuses et surnaturelles.

Signification et définition du christianisme :

Le nœud gordien est ce qu'a pensé de lui-même Jésus.

Dieu ? — Non ; inadmissible. L'ensemble des textes y est plutôt contraire ; la substance de l'*œuvre* ne le souffre pas ; la raison, enfin, et le respect du sage en détournent.

Fils de Dieu ? Verbe — Pas davantage ; *Equivoques* à ce sujet ; son origine dans la nature même de la religion nouvelle ; influence du style figuré ; — enthousiasme de Jésus ; théologie postérieure, ou interprétation et gnose des apôtres. — Jésus est *Parole de Dieu ; l'unité,* etc.

Messie. — Cette idée est antérieure à Jésus-Christ ; elle ne vient pas de lui ; elle implique des données diamétralement contraires, il est *anti-messie.*

Nouvelle et fatale équivoque : Je suis le *Messie,* et je suis souffrant. On avoue d'ailleurs que le Messie est tout *Spirituel ;* c'est assez dire.

Résurrection. — Opinion antérieure à Jésus. — Que le Christ devait ressusciter, selon les Pharisiens.

Miracles. — Tout le monde en fait ; tout le monde guérit. Le grand prêtre prophétise.

Règles de critique. — 1° Rappeler les divers systèmes d'interprétation, et en montrer les impossibilités.

2° Proposer le dernier, qui est le mien, et qui satisfait seul à la raison et à la saine critique. Ce système, en effet, consiste :

1) A dégager les points culminants et certains tant de la doctrine propre de Jésus que de sa vie mortelle ; à en présenter le cadre, et à s'y tenir fermement attaché, les prenant même pour critère ;

2) A rejeter comme *altéré*, interpolé, apocryphe, ou faux, tout ce qui est contraire à ces points reconnus pour certains ; à séparer comme n'étant pas de lui, et d'une importance secondaire, tous les dogmes antérieurs et postérieurs ;

3) A montrer la cause de ces altérations, interpolations, suppositions, dans les préjugés de l'époque, et le besoin poignant que tous éprouvaient de rendre raison d'un fait aussi puissant que celui de la fondation du christianisme ;

4) A sauver l'honorabilité de Jésus, et la bonne foi des Apôtres et Evangélistes, la raison des fidèles, et la sincérité de la tradition et de l'Eglise, en dévoilant la source des hésitations, contradictions, équivoques, dans l'impuissance radicale où l'on était alors, et où l'on est resté jusqu'à ce jour, de rendre compte, par des raisons naturelles et tout humaines, de l'établissement du christianisme et de la mission de Jésus, considéré comme un pur homme.

Que si cette impuissance est maintenant levée, l'obscurité des Evangiles cesse ; la lumière est faite sur la période embryonnaire de la nouvelle religion.

II

LA PAROLE DU CHRIST

Il y a lieu de réduire beaucoup ce que les Evangiles font dire à Jésus de sa médiation entre Dieu son père et les hommes. Assurément il est auteur, fondateur, initiateur ; il a le droit de se dire animé de l'*esprit de Dieu,* de se proposer en exemple, de s'opposer à la loi ancienne. *On a dit aux anciens : Et moi je vous dis !* (94). Il n'y a en tout cela ni vanité ni usurpation. La *vérité* l'autorise, et tout homme qui dit vrai jouit de la même autorité vis-à-vis des autres.

Je comprends encore qu'il recommande à ses disciples de se *réunir en son nom,* de *prier en son nom* (95) ; son nom devenant ainsi une sorte de formulaire de foi, et le signe de l'*adoration en esprit et en vérité,* signe de régénération, de conversion et de pénitence.

Mais on voit la métaphore dans ces endroits où Jésus dit de lui-même qu'il est la vigne, le cep (96), la Voie, la Vérité, la Vie (97), où il se fait comme *centre de la nouvelle vie religieuse ;* et l'on est autorisé, à l'occasion, à interpréter ses discours dans un sens moins *personnel* et moins mystique.

Ainsi dans ces paroles : *C'est par moi qu'on va à Dieu ; Personne ne connaît Dieu que par le Fils* (98), etc. ; je verrai simplement ceci, qui est déjà une bien grande chose, et qui est unique : c'est par la foi que je vous enseigne que vous irez à Dieu ; Dieu ne sera connu de vous que si vous le concevez comme père, et vous et moi comme ses enfants, etc.

Cette interprétation va d'elle-même ; elle dit tout.

(94) MATT., V, 20-48.
(95) JEAN, XIV, 13 ; XVI, 24.
(96) *Ibid.*, XV, 5.
(97) *Ibid.*, XIV, 6.
(98) *Ibid.*, I, 18.

Jésus en ce sens est bien *fils de Dieu* et le *fils de Dieu,* car il a révélé au monde la paternité divine, et le premier a invoqué au bénéfice de l'humanité cette filiation. La théorie du λόγος n'a ici que faire, c'est une hyperbole qui s'explique d'elle-même, qui était inévitable, mais enfin que rien ne prouve être de Jésus, que tout conduit à nous faire croire comme étant de ses disciples.

Caractère social de la réforme de Jésus. — Ce côté, avec le progrès du temps, a été tenu dans l'ombre ; peu à peu l'Eglise orthodoxe l'a abandonné, voilé sous les pratiques du culte et les phrases mystiques. M. Renan le considère comme mauvais, comme un appendice étrange, produit de l'influence fâcheuse de Jean-Baptiste ; il en fait un sujet de blâme pour Jésus, dans la vie duquel il distingue deux périodes : la période du pur moraliste, et la période du révolutionnaire.

Il sera aisé de prouver que la réforme religieuse de Jésus entraînait une réforme sociale, et à la fin une réforme politique ; de même qu'elle entraînait une réforme de la religion, de la théologie et du culte. Au temps de Jésus, la société était essentiellement religieuse ; et Jésus n'a pas fondé une association de *piétistes* qui, en dehors de leur foi à Jésus, n'avaient plus rien de commun.

L'Egalité devant Dieu entraînait l'égalité devant la loi et l'abolition de l'esclavage ; le précepte de charité, ou aumône, créait les institutions de secours et de bienfaisance ; le précepte du travail, énergiquement posé par Paul, est gros de réformes ; — la loi de justice exclut la prévarication, le pillage du peuple ou l'exploitation par les riches, le *mutuum date* indique une loi de mutualité dont les conséquences sont incalculables ; la résistance à la tyrannie sacerdotale, le mépris d'Hérode, le dédain du messianisme, révèlent une visée sociale plus haute que les institutions régnantes, plus haute que l'empire romain lui-même.

Jésus n'est aucunement partisan de la révolte à l'Empire ; là était le point scabreux de son enseignement. Il avait raison, mille fois raison ; la Judée ne pouvait rien contre Rome, il était même bon pour elle qu'elle se soumît ; ce n'était pas par les armes que les nations vaincues pouvaient recouvrer leurs libertés et leurs droits. C'était par une refonte complète de la religion, un renouvellement des mœurs et des lois. Toute autre direction était absurde ;

c'était une déception de la masse ignorante par les riches ambitieux, les sectaires, les prétendants et les prêtres.

C'est le caractère de la vérité d'être toujours plus belle, plus grande que la fiction. Conçu dans son ensemble authentique, le plan de Jésus est plus admirable que le dogme qui l'a remplacé : or, autant l'œuvre de Jésus dépassait le christianisme mystique des apôtres, autant la révolution sociale, entreprise de nos jours, dépasse celle de Jésus.

Cette révolution a pour caractères essentiels :

1° La justice immanente, source et fondement de toute morale ;

2° Science économique et sociale ;

3° Système de mutualité et de fédération ;

4° Extinction du paupérisme et de la guerre ;

5° Egalité générale et équilibre, plus de maîtres ni de rabbins ;

6° Moyens d'action, la force collective ou puissance d'association, le droit, la science.

Prédication des apôtres

Maintenant, qu'est-ce qui fit le crime de Judas ? Il a plu à M. Renan, qui trouve la condamnation de Jésus juste, de dire que Judas était coupable au plus d'une *indélicatesse*. En cela, il était conséquent avec son système.

Si Judas s'était contenté de faire comme tant d'autres, d'abandonner Jésus dès qu'il s'aperçut que son maître ne réalisait pas son idéal messianique, on pourrait le plaindre de son aveuglement : en tout cas son opinion serait respectable.

Mais il n'en est rien. Judas est une de ces âmes lâches comme il en pullule dans les révolutions, et comme nous en avons connu beaucoup depuis vingt-cinq ans ; qui flottent entre les partis, cherchant à prévoir de quel côté penchera la victoire, et prêts d'avance à suivre le parti du plus fort. C'est un jacobin qui, après avoir été séide de Robespierre, devient courtisan de Napoléon ; c'est un *conservateur* égoïste, qui, comme Fouché, à quelques mois

de distance, prête serments contre serments ; aujourd'hui républicain terroriste, demain doctrinaire, après-demain ministre de César, plus tard serviteur du roi, puis trahissant à la fois et le roi et l'empereur, et les républicains et tout le monde. Regardez autour de vous, à l'Académie, à l'assemblée, au sénat, dans les tribunaux, l'armée, la *presse*, partout, le monde est plein de ces Judas. M. Renan n'a pas vécu cette fournaise politique, il ne peut en parler sciemment ; Judas suit Jésus depuis le commencement de sa mission ; sans doute, avant de s'attacher à Jésus, il avait suivi Jean ; il allait partout où il voyait se prononcer un mouvement ; il avait eu le loisir de réfléchir sur la portée de l'œuvre de Jésus ; il savait, autant qu'un apôtre pouvait le savoir, que le *messianisme* de Jésus n'avait rien de commun avec celui des zélateurs ; il l'accompagne à la Cène ; puis, quand il voit tourner la chance, il fait volte-face et livre son maître, il le livre moyennant salaire, et reçoit le prix proposé au délateur. Cette circonstance, de l'argent reçu, indique une chose : si Judas avait accompli la trahison par un excès de zèle judaïque, il n'aurait pas reçu d'argent. Il aurait dit : Je ne vends pas mon opinion ; je sers mon pays et ma foi ; cet homme m'a trompé ; je demande justice contre lui, et je le livre. C'est ainsi qu'agissent, dans les révolutions politiques, les hommes que la passion de parti porte à dénoncer les ennemis de leur opinion. Ils font acte de conscience, et ne se souillent pas par un mélange d'intérêt.

Judas, au contraire, prend l'argent ; il agit comme un mouchard aux gages de la police ; esprit médiocre autant qu'âme lâche, qui se dit qu'après tout il rend au pouvoir un assez grand service pour en recevoir récompense. Judas est au-dessous du mouchard, il n'a pour lui ni le zèle, ni l'indifférence, ni le désintéressement, ni la consigne ; froid, ambitieux, cœur sec et cupide, poltron, fausse conscience, Tartufe, il rassemble en lui tout ce qui peut rendre la trahison infâme et abominable. Cette espèce est difficile à pénétrer ; dans les temps prospères elle n'est point à craindre, on la prendrait pour excellente, tant elle montre de naturel à servir le parti qu'elle épouse et qui l'emporte ; mais au revers, la corruption secrète de l'âme éclate, et vous avez le comble de la perfidie uni au comble de la lâcheté. On a vu des trahisons héroïques, des parjures grandioses, des défections courageuses, des apostasies pleines d'audace ; on a vu, et la chose n'est que trop

commune en France, des changements d'opinion pleins de naïveté, pour ne pas dire d'innocence ; nos *girouettes* sont plutôt des âmes sans caractère, que de vrais scélérats.

L'acte de Judas est celui d'un homme dépourvu de sens moral, à tous les points de vue, d'un être doué de raison et qui agit en bête.

APPENDICE

MORALE ET IDÉALISME *

I

LITTERATURE CHRETIENNE

Elle se compose par *centons.*

Le centon en est tellement le fond, qu'il sert à forger les événements, et devient la matière même de l'histoire.

Mais cela n'empêche pas que par moment cette littérature, née de la décomposition païenne et israélite, n'atteigne souvent une hauteur sublime.

On a les préceptes, les paroles et les *dits* de Jésus-Christ.

Il y a bien d'autres choses, comme le *magnificat.*

Cet hymne, attribué à la mère du Christ, est du Juif christianisé, qui chante la rédemption d'Israël, l'exaltation de la nouvelle Eglise, et l'accomplissement des promesses de Jéhovah. Ce sont des distiques, en la forme ordinaire :

1. — *Magnificat anima mea dominum, etc.* (99).

9. — *Sicut locutus est ad patres nostres, Abraham et semini ejus in secula. Gloria,* etc. (100).

Ces odes ne peuvent aller à la langue française. Celui qui essaierait de les traduire ou de les imiter échouerait infailliblement. Il faut en connaître le sens, et les chanter en un idiome ancien, latin, ou hébreu.

(99) Luc, I, 46.
(100) *Ibid.*, 55.

La poésie hébraïque se compose de mouvements d'éclairs et de coups de foudre. Son style consiste d'ordinaire en un redoublement de l'idée, ou antithèse. La chaîne des discours est dans les idées mêmes, mais presque jamais indiquée dans le style.

Pas de transition ; elle n'est point développée, ni parleuse, — les strophes du *magnificat*, rendues en français, deviennent froides, le mélange d'une mélopée tout à fait primitive sur le ton de la complainte, et d'idées si condensées, si hautes, forme dans l'original, dans la situation de l'écrivain et à son époque, un contraste sublime.

En français, cela ne se sent plus. J'imagine que les Grecs devaient en juger de même.

Le poète français ne pourrait s'empêcher d'insister sur la pensée, il l'étendrait, s'y complairait, s'en repaîtrait ; — l'hébreu frappe l'idée, et passe. Que de souvenirs évoqués dans le dernier verset : *Sicut locutus est.* — Ces longues promesses de Jéhovah, cette longue attente à travers les siècles, depuis *Abraham jusqu'à Siméon.* Le sentiment, ici, s'émeut ; les larmes viennent : un poète français ne pourrait s'empêcher de faire valoir cela. C'est toute la matière d'une ode. — Tout le messianisme, la religion de l'affranchissement respire dans les mots : ***Respexit humilitatem,*** etc.

II

LITTERATURE ET MORALE

Origine du mal, remplacement des religions par le culte de soi-même.

La nature, dans l'ensemble de ses créations, et dans chacune de ses créations, est logique ; elle tend par conséquent à l'ordre ; elle veut l'ordre ; elle cherche l'harmonie, la beauté, la perfection.

Et c'est parce que la nature, ou l'univers physique et visible, est logique ; c'est parce qu'en vertu de cette logique, il tend à la perfection de l'ordre, que l'homme, qui n'est autre chose que l'univers devenu vivant et sensible, ayant acquis conscience de lui-même et sentiment, est *intelligent*, un animal suivant la logique, cherchant l'ordre, adorant la beauté, et obéissant à la Justice.

Mais la *matière* ou les éléments mis en œuvre par la nature paraissent inhabiles à réaliser cette *perfection*, but final des tendances universelles. Ainsi, il est évident de par l'expérience que, dans le système des mondes, la sphère est conçue, si l'on peut ainsi dire, comme une figure dont tous les points extérieurs sont également éloignés du centre ; le cercle, de même, etc. — Et, cependant, il n'y a point de sphère parfaite ; la nature est inhabile à la *réaliser*.

De là une distinction entre *réel* et *idéal*.

L'écart entre le réel et l'idéal, constitue le désordre, le péché, le mal.

(Abîme entre l'*esprit* et la *matière* : deux extrêmes de la nature. L'*idée* et le *fait*.)

Ainsi le désordre n'est qu'un fait d'impuissance ou d'infériorité de la *substance* vis-à-vis de l'IDÉE, ou du VERBE, ou de la SAGESSE.

En d'autres termes, *Dieu ne peut pas produire son égal*, ce qu'il aurait dû faire, cependant, s'il eût voulu empêcher le péché.

Ainsi de même que l'idéal et la Justice, le *péché* est inhérent à l'être humain, et à toute la création. Pour nous

en délivrer, nous n'avons que notre idée du droit et du beau, qui, servie par une volonté énergique, répare sans cesse en nous le défaut inévitable, et plus ou moins choquant, causé par l'infériorité, ou la nature réfractaire de la matière.

Ce rôle de la *conscience* et de l'*intelligence,* en nous, est justement ce que la mythologie chrétienne a appelé grâce efficace rédemption, réparation du péché originel par les mérites du Christ. — Ici seulement, la théologie a fait une personnification divine de ce qui est en nous faculté de premier ordre ; comme la matière, ou les sens nous tentent et nous damnent, ainsi la conscience, l'*idée pure* de la Justice, du beau et de l'ordre, nous relève et nous sauve : c'est la consolation de toutes nos misères, le paradis de nos âmes.

La conception du *corps glorieux,* c'est-à-dire d'une création parfaite, adéquate à l'idée, nous est ici une preuve de la vérité de notre interprétation ; c'est un témoignage de la théologie fourni contre elle-même.

Si donc la Justice qui nous est immanente, si l'intelligence dont nous sommes doués, forment notre béatitude, si elles sont notre rédemption, notre médication, notre salut, nous n'avons pas à chercher ailleurs l'accomplissement de notre destinée. Il est en nous, il dépend de nous.

Celui qui se purifie et qui cultive son âme est sauvé, aussi heureux qu'il peut l'être ; il a vu Dieu, ou les Dieux, et n'a plus rien à souhaiter. Celui qui vit dans le péché, dans l'infamie, est misérable ; il est l'esclave de la mort, il vit dans la terreur, l'angoisse, le remords ; s'il ne s'amende au dernier moment, s'il finit dans l'impénitence, c'est un damné, une créature indigne, un homme manqué, qui eût mieux fait de ne pas vivre.

Jéhovah perd et ressuscite, fait le bien et le mal, etc. ;

Que le monde est fait pour l'homme ;

Que la question de l'origine du mal, ou péché originel, est la même pour le croyant que pour l'athée.

III

IDEALISME

Qu'est-ce qu'un IDÉALISTE, par opposition à un *justicier* (*a*) ?

C'est un homme qui, au lieu de prendre exclusivement pour sa conduite la *Justice* et la *vérité*, se forge une idole, au service de laquelle il subordonne tout le reste.

Ainsi le théiste adore DIEU et *l'aime* par-dessus tout, faisant dépendre de lui et de sa volonté le respect qu'il a du droit.

Ainsi l'Eglise s'est fait un système idéaliste, où figurent Dieu, la Trinité, le Christ, les Anges, le Paradis, etc., le culte, les mystères, et en dernier lieu la *morale*.

Ainsi le peuple français met l'*Unité politique*, la *gloire*, avant la liberté, les garanties, l'équilibre, etc.

Ainsi, l'un veut être Mirabeau, l'autre Vergniaud, etc.

Toutes nos opinions, à l'heure qu'il est, sont des *idéalismes*.

Principe de nationalité.

Principe de libre-échange.

Principe de frontières naturelles.

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT. — Nous vivons d'idéal ; abus et consommation des romans, des drames ; *lotérie*, *jeu de bourse*, etc.

C'est par l'*idéal* que nous nous conduisons dans toutes nos relations avec le sexe ; toute jeune fille rêve d'un beau garçon, brave chevalier, etc. ; tout jeune homme veut une nymphe, etc.

Le voluptueux est conduit par l'idéal ; le gourmand par l'idéal ; l'avare, le propriétaire, l'ambitieux, par l'idéal.

Le poète, le peintre, l'écrivain, dont l'occupation est de produire des idéalités, de refaire la nature, sont surtout avides d'idéalités, c'est-à-dire d'idéal.

Pourquoi la ville de Paris fait-elle cadeau à Lamartine d'un chalet au bois de Boulogne ? Parce qu'elle aime

(*a*) Cf. *Du Principe de l'Art*, ch. III, p. 28.

l'idéal, et qu'elle le récompense ; puis parce qu'elle croit s'honorer elle-même.

JÉSUS IDÉALISTE. — M. Renan a calomnié Jésus, en le faisant idéaliste, en lui faisant professer le dédain transcendantal, et tout oser, tout faire pour le succès d'un pareil plan.

Quand je fais la distinction de Jésus homme et de Jésus Dieu, je dois donc avoir soin d'ajouter que le blâme tombe surtout sur l'*idéaliste*, mais que, quant au Jésus *faible* de caractère, bien que les faits restent les mêmes, cependant il reste moins odieux, attendu cette faiblesse même.

Il n'y a eu de la part de Jésus ni calcul, ni préméditation ; ce n'est point un imposteur systématique, servant son idéal, c'est-à-dire sa gloire personnelle et sa fantaisie ; c'est un homme excellent, dévoué, mais imprévoyant et faible, qui tombe de précipice en précipice, et nous y entraîne avec lui.

Donc, il y a définitivement, d'après les évangiles, trois manières d'expliquer Jésus, et sa prédication, et ses résultats.

Ou bien il est Messie, Verbe et Fils de Dieu, comme le dit l'Eglise : dans ce cas tout s'explique, il ne reste contre cette thèse que les objections de la philosophie générale.

Ou bien, si c'est un simple homme, c'est un idéaliste, dans ce cas, un ambitieux et un imposteur.

Ou bien enfin, c'est un moraliste égaré dans un milieu défavorable, que les événements débordent, et qui, compromis dans la superstition populaire, après s'être dévoué à une cause excellente, meurt pour une idée absurde.

Dans ce dernier cas, nous pouvons d'autant mieux lui pardonner, le sauver, que la philosophie et l'expérience nous enseignent que l'établissement de la Justice est long et difficile ; qu'il exige des siècles ; que la réforme méditée par Jésus ne pouvait s'accomplir en un temps aussi court, comme *un éclair ;* que les masses avaient encore besoin de religion ; et que, superstition pour superstition, celle à laquelle il a été donné naissance par sa *résurrection* vaut autant qu'une autre.

IX

APPENDICE

CÉSARISME ET CHRISTIANISME

Le lecteur pourra s'étonner de ne trouver dans les pages qui précèdent aucun texte emprunté à *Césarisme et Christianisme* ; cet ouvrage est, en effet, au moins par son étendue, un des plus importants qui soient sortis de la plume de Proudhon et le titre permet de supposer que la pensée religieuse de l'auteur ne laisse pas de s'y exprimer ; il n'est donc pas superflu d'expliquer cette abstention.

Césarisme et Christianisme a paru à Paris, en 1883, chez les éditeurs Marpon et Flammarion, en deux volumes in-12, comprenant près de six cents pages. L'ami de Proudhon, J.-A. Langlois, chargé de l'édition, explique dans la préface dans quelles conditions cet ouvrage a été composé.

« Vers la fin de 1852, alors que la proclamation du Second Empire semblait imminente, Proudhon, sachant de bonne source que le gouvernement dictatorial issu du 2 décembre lui interdirait pour longtemps la publication en France d'ouvrages de politique ou d'économie sociale, prit la résolution de se faire historien.

» Il venait justement d'écrire, dans *la Révolution sociale démontrée par le Coup d'Etat,* une histoire abrégée du Consulat et de l'Empire ; et cette vigoureuse esquisse lui avait valu de tels compliments, que le projet de faire servir l'histoire à la démonstration de ses idées dut naturellement lui venir. Cette démonstration, ce n'est pas lui-même qui allait la faire : c'était l'histoire. »

Selon la tournure habituelle de son esprit, Proudhon, en passe de sacrifier la sociologie et la politique à l'histoire, voit grand, très grand ; la correspondance et les carnets de cette époque témoignent abondamment du vaste projet qu'il se propose, et qui n'est rien de moins que d'entreprendre une histoire universelle, à laquelle il donnera le nom de *Chronos* (Le Temps). En raison de l'immensité de la tâche, il s'adjoint quelques collaborateurs qu'il charge de recueillir et de classer pour lui des faits, des documents ; mais c'est à lui-même qu'il réserve le soin de la rédaction. Il se met à l'œuvre et on retrouvera dans ses papiers après sa mort 160 feuillets manuscrits de la main de Proudhon. Le titre de l'ouvrage devait être, dans l'esprit de l'auteur : *Lutte du Christianisme et du Césarisme* ; Langlois, pour des raisons qu'il explique, a cru devoir adopter le titre moins voyant de *Césarisme et Christianisme,* qui lui paraît répondre plus exactement à l'état imparfait du manuscrit.

Que trouvait-on dans ce manuscrit ? Une collection de notes très inégales à la fois par l'étendue et par le fini de la rédaction. Quelques-unes se réduisent à une ligne, simple indication d'un fait avec sa date ; d'autres comportent un certain développement ; d'autres encore couvrent plusieurs pages quand il s'agit de questions que Proudhon connaît déjà bien ou auxquelles il attache un intérêt particulier, celles, par exemple,

qui concernent Apollonius de Tyane, la gnose, les diverses hérésies, surtout l'arianisme. Ces lignes étaient appelées à devenir des paragraphes, ces pages se seraient enflées en chapitres, voire en volumes, si l'auteur avait eu le temps et la force de pousser son dessein jusqu'à son plein achèvement.

Quant à l'ordre adopté, il trahit visiblement une classification toute provisoire. Les grandes périodes sont clairement indiquées, mais, dans chacune, les faits sont énumérés simplement suivant l'ordre chronologique, le plus souvent année par année, même lorsqu'il s'agit d'événements qui se passent dans les points les plus divers du monde. Cette chronologie commence à l'année 610 av. J.-C., date de la guerre engagée entre l'Egypte de Nechao et l'Assyrie de Nabuchodonosor II, pour se terminer en 476, à la chute de l'Empire d'Occident sous les coups du chef barbare Odoacre. Ainsi limité aux deux extrémités, le manuscrit publié par Langlois est bien loin de constituer un tableau de l'histoire universelle.

Y trouvons-nous du moins sur la pensée religieuse de Proudhon des indications qui enrichissent celles que nous avons relevées tout au long de cet ouvrage ? C'est ce que nous avons cherché en vain. La thèse centrale confine sans doute à maint problème religieux, mais c'est avant tout une thèse d'histoire, ou, si l'on veut, de philosophie de l'histoire ; on peut la résumer comme suit.

Le messianisme, né en Orient, et le césarisme, né en Italie, sont deux conceptions politiques au fond identiques (1) ; c'est de part et d'autre, la tendance à la souveraineté universelle établie au-dessus de toutes les races, de toutes les nationalités. Constantin, en proclamant le catholicisme comme religion d'Etat, a réalisé la synthèse de l'impérialisme politique et de l'universalisme spirituel.

Le christianisme véritable, celui de Jésus, est exactement l'opposé de ce double césarisme. « Jésus est l'interprète, non plus mystique, mais littéral et catégorique, de la réforme *morale* et *sociale*, partant de l'abrogation sacerdotale et césarienne. » Jésus s'est toujours refusé à être reconnu comme messie ; son enseignement est « tout social, ni politique, ni théologique » (2).

Or, dans la conviction de Proudhon, le christianisme, ainsi réduit à son contenu essentiel, a toujours été contrebattu par les prétentions des pouvoirs publics et des clergés ; aussi a-t-il subi mainte éclipse et il s'est bien souvent laissé contaminer par les séductions du pouvoir politique et de la puissance économique ; mais il a connu aussi de puissants réveils, avec les prophètes d'Israël, avec le Nazaréen et ses premiers disciples, avec la Réforme ; il renaît dans une certaine mesure dans l' « âge social » actuel, « humanitaire, industriel, harmonique, etc., ou prépondérance du principe économique sur les deux grands principes antérieurs, maintenant subalternisés et éliminés, de religion et de gouvernement » (3).

(1) T. I, p. 6-7.
(2) *Ibid.*, p. 119.
(3) *Ibid.*, p. 4-5.

Cette interprétation du christianisme compris comme un mouvement purement moral et social, nous la connaissons déjà et Proudhon l'a exposée dans *Jésus* avec beaucoup plus de précision et de force que dans *Césarisme et Christianisme.* Nous pensons donc ne pas faire tort à la connaissance des idées religieuses de Proudhon en renonçant à tirer parti d'un ouvrage encore informe, dans lequel la conception du sens général de l'histoire ne se dégage que confusément de l'écrasante accumulation des matériaux.

A la fin de sa préface, Langlois signale « l'influence des études historiques de Proudhon sur le plan du livre de *la Justice* » (4). Cette remarque est justifiée. Le problème n'est-il pas au fond le même, celui que Proudhon venait, en 1852, de traiter dans *la Philosophie du Progrès* ? Dans *la Justice* comme dans *Césarisme et Christianisme,* ne n'agissait-il pas de montrer comment la liberté, au prix de mainte douloureuse régression, s'affranchit des tyrannies politiques et sacerdotales et ménage à l'humanité une ère de libre association et *d'anarchie* ? Au surplus existe-t-il entre le manuscrit inachevé et *la Justice* un point de contact positif. Voulant démontrer que « l'empire n'était pas seulement la fin de la république », que « c'était la mort de la patrie romaine, et de toute nationalité, par la négation du droit de patrie et de toute liberté latine et humaine », Proudhon ajoute :

« Pour éclairer cette question encore neuve, qu'on me permette de reproduire, d'après mes lectures, quelques-uns de ces types impériaux, choisis parmi les moins compris de l'histoire (5). »

Suivent les magnifiques portraits des empereurs Elagabal, Alexandre-Sévère, Maximin et Probus (6).

Or, ces portraits sont empruntés au manuscrit dont Langlois a tiré *Césarisme et Christianisme* ; Proudhon les a en partie modifiés, mais souvent aussi reproduits textuellement ; il en était visiblement satisfait.

On peut penser que l'entreprise historique de Proudhon a été un échec. *Chronos* n'aurait peut-être jamais paru, si l'auteur avait pu atteindre la vieillesse ; le dessein était démesuré et de plus robustes encore que Proudhon y eussent succombé. Cependant cet immense effort n'a pas été vain, car s'il n'avait consacré à l'histoire générale tant de recherches et de méditations, Proudhon n'aurait pas été préparé à écrire en quelques mois son œuvre magistrale, *la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise.*

(4) P. XXIII.
(5) *La Justice,* éd. Rivière, T. III, p. 567.
(6) *Ibid.,* p. 567-581. Dans *Césarisme et Christianisme,* ces portraits se trouvent au T. II, p. 80, 84, 90, 142 sq.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7
La religion dans la vie de Proudhon.

I. — ESSAIS DE LINGUISTIQUE 77

A. — *Essai de grammaire générale*
INTRODUCTION 79
Extraits 82

B. — *Recherches sur les catégories grammaticales et sur quelques origines de la langue française* .. 85

II. — ENCYCLOPEDIE CATHOLIQUE 87
INTRODUCTION 89
Extraits 91

III. — LE « MISERERE » 133
INTRODUCTION 135
AVERTISSEMENT 139
Le « Miserere » ou la Pénitence d'un roi 140

IV. — ARTICLES DE JOURNAUX 175
INTRODUCTION 177
Extraits de journaux 179

V. — CORRESPONDANCE 195
INTRODUCTION 197
Extraits 199

VI. — EXTRAITS DES « CARNETS » 247

VII. — LA BIBLE ANNOTEE 289
INTRODUCTION 291

A. — *L'Ancien Testament* 295

B. — *Le Nouveau Testament* 326
Introduction aux Evangiles 327
Evangile selon St Matthieu 331

Evangile selon St Marc 365
Evangile selon St Luc 372
Evangile selon St Jean 384
Actes des Apôtres 402
Epître de St Paul aux Romains 418
Première épître de St Paul aux Corinthiens .. 430
Deuxième épître de St Paul aux Corinthiens .. 444
Epître de St Paul aux Galates 446
Epître de St Paul aux Ephésiens 450
Epître de St Paul aux Philippiens 451
Epître de St Paul aux Colossiens 452
Epître de St Paul aux Thessaloniciens 454
Première épître de St Paul à Timothée 455
Deuxième épître de St Paul à Timothée 457
Epître de St Paul à Tite 459
Epître de St Paul aux Hébreux 461
Epître de St Jacques 466
Première épître de St Pierre 467
Première épître de St Jean 468
Deuxième épître de St Jean 470
Apocalypse de St Jean 472

VIII. — JESUS ET LES ORIGINES DU CHRISTIANISME. 475

INTRODUCTION 477

Histoire de Jéhovah et du Messie son fils 481
I. Sentiments religieux 481
II. Le monothéisme 483
III. Jéhovah 485
IV. Dieu 487
V. Jéhovah et Jésus 489
VI. Le surnaturel 493

La genèse de l'homme 497
I. Chronologie de Jésus 497
II. Jésus dit le Christ 502
III. Durée de sa mission 506

La vie de Jésus 509
I. Vie de Jésus, d'après Renan 509
II. Vie de Jésus, d'après l'abbé Michon 519
III. Jésus est Dieu, d'après Monseigneur Parisis. 522

Jésus par Proudhon 529
I. L'idéal messiaque 529
II. L'œuvre 535

III. La doctrine 549
IV. Le merveilleux et la légende 557
V. Règles de critique 564
VI. Exégèse et contradiction 567
L'Eglise et la Religion 580
Apostolat 580
Les Evangiles 585
I. Systèmes et interprétation 585
II. La parole du Christ 590
APPENDICE.
Morale et idéalisme 595
I. Littérature chrétienne 595
II. Littérature et morale 597
III. Idéalisme 599
IX. — CESARISME ET CHRISTIANISME 601